Annuaire général 2019-2020

Faculté des arts et des sciences

Études supérieures

Université de Montréal et du monde.

registraire.umontreal.ca

Table des matières

Introduction

Introduction 2-1
Listes des programmes 2-2

Programmes par département

Anthropologie 2-5
Bibliothéconomie et sciences de l'information (EBSI) 2-8
Chimie 2-11
Communication 2-12
Criminologie 2-22
Démographie 2-29
Institut d'études religieuses 2-31
Géographie 2-41
Histoire 2-44
Histoire de l'art et études cinématographiques 2-46
Informatique et recherche opérationnelle 2-51
Linguistique et traduction 2-61
Littératures de langue française 2-65
Littératures et langues du monde 2-67
Mathématiques et statistique 2-75
Philosophie 2-81
Physique 2-82
Psychoéducation 2-85
Psychologie 2-89
Relations industrielles 2-99
Science politique 2-108
Sciences biologiques 2-111
Sciences économiques 2-114
Sociologie 2-116
Travail social 2-119

Programmes par centre d'études

Études allemandes et européennes 2-121
Études classiques 2-122

Programmes facultaires, interfacultaires et conjoints

2-124

Information à jour le 15 juillet 2019

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES

Information à jour le 15 juillet 2019

Introduction

La Faculté des arts et des sciences a été créée en 1972 de la fusion de cinq facultés (Arts, Lettres, Philosophie, Sciences et Sciences sociales). En 2017, la Faculté de théologie et des sciences des religions y a aussi été intégrée. La Faculté des arts et de sciences a depuis toujours exprimé la volonté de décloisonner les savoirs et de mettre en valeur la démarche interdisciplinaire dans la recherche et l'enseignement. Depuis, l'interdisciplinarité est au cœur de la mission de la Faculté. La Faculté est composée de 25 départements, institut et écoles ainsi que de six centres d'études regroupés sous trois grands secteurs : Lettres et sciences humaines, Sciences sociales et psychologie et Sciences. La Faculté, c'est également :

- près de 180 programmes de 1er cycle;
- près de 140 programmes de cycles supérieurs;
- près de 15 000 étudiants de 1er cycle et plus de 5 000 aux cycles supérieurs;
- près de 75 millions de dollars annuellement en subventions et contrats de recherche;
- une quarantaine de chaires de recherche et une trentaine de centres et de groupes de recherche.

La variété des programmes et le croisement des expertises permettent une offre de formation d'une grande richesse. En parcourant des champs de connaissance et des univers diversifiés, les étudiants de la Faculté des arts et des sciences sont exposés à des parcours intellectuels stimulants et féconds.

Coordonnées générales de la Faculté

Pavillon Lionel-Groulx
3150, rue Jean-Brillant
Montréal (Québec) H3T 1N8

Adresse postale

Direction de la Faculté des arts et des sciences
Université de Montréal
C.P. 6128, succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3J7

Téléphone : 514 343-6521
Télécopieur : 514 343-2185
Web : www.fas.umontreal.ca

Direction

Doyen : Frédéric Bouchard

Vice-décanats et bureau du Secrétaire

Vice-doyen, Planifications et infrastructures : Houari Sahraoui
Vice-doyenne, Cycles supérieurs, formations et partenariats professionnels : Marie-Marthe Cousineau
Vice-doyenne, Études de premier cycle et stratégies numériques : Sophie Parent
Vice-doyen, Recherche et création : Sébastien Sauvé
Vice-doyenne, Partenariats internationaux et Secrétaire de faculté : Valérie Amiraux
Vice-doyen, Affaires professorales : Éric Montpetit

Opérations administratives

Directrice administrative: Isabelle Shumanski
Directrice des communications: Sophie Archambault

Directeurs des départements et écoles

Département d'anthropologie : Guy Lanoue
École de bibliothéconomie et des sciences de l'information : Lyne Da Sylva
Département de chimie : André B. Charette
Département de communication : François Cooren
École de criminologie : Jean Proulx
Département de démographie : Yves Carrière
Institut d'études religieuses : Alain Gignac
Département de géographie : Patricia Martin
Département d'histoire : Jacques Y. Perreault
Département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques : Suzanne Paquet
Département d'informatique et de recherche opérationnelle : Pierre Poulin
Département de linguistique et de traduction : Mireille Tremblay
Département des littératures de langue française : Francis Gingras
Département de littératures et de langues du monde : Amaryll Chanady
Département de mathématiques et de statistique : Marlène Frigon
Département de philosophie : Louis-André Dorion
Département de physique : Richard Leonelli
École de psychoéducation : Michel Janosz
Département de psychologie : Michelle McKerral
École de relations industrielles : Victor Haines
Département de science politique : Christine Rothmayr Allison
Département de sciences biologiques : Daniel Boisclair
Département de sciences économiques : Louise-Hélène Richard
Département de sociologie : Marianne Kempeneers
École de travail social : Céline Bellot

Centre de langues

Le Centre de langues offre des cours d'allemand, d'anglais, d'arabe, de catalan, de chinois, de coréen, d'espagnol, de grec moderne, d'innu, d'italien, de japonais, de por¬tugais et de russe. L'approche pédagogique intègre les résultats de recherche en linguistique et en didactique des langues, et fait appel aux technologies de l'information et de la commu¬nication ainsi qu'à divers supports audiovisuels. Les cours du Centre de langues sont structurés selon les niveaux définis par le Cadre européen commun de référence pour les langues (A1-A2-B1-B2), ce qui facilite considérablement la mobilité étudiante.

Pavillon Lionel-Groulx
3150, rue Jean-Brillant, bureau C-1134

Téléphone : 514-343-7580
Télécopieur : 514-343-6311
www.centre-de-langues.umontreal.ca

SAFIRE

Le Service d'appuis à la formation interdisciplinaire et à la réussite étudiante (SAFIRE) est un centre de services pédagogiques et administratifs pour les étudiants ainsi que pour les départements, écoles, institut et centres (unités) de la FAS. Le SAFIRE gère deux programmes facultaires de préparation aux études universitaires : Année prépa¬ratoire et Compléments de formation ; un programme facultaire d'études de premier cycle : la mineure arts et sciences ; ainsi que des programmes facultaires de cycles supérieurs en Administration sociale, Arts, création et technologies, Compétences professionnelles, Édition numérique, Environnement et développement durable, Études internationales, Études juives, Journalisme, Muséologie, Sciences humaines appliquées, et Récits et médias autochtones.

Pavillon Lionel-Groulx
3150, rue Jean-Brillant, local C-1010

Téléphone : 514-343-6521
Courriel : info-safire@umontreal.ca
www.safire.umontreal.ca

Direction de l'enseignement de service en informatique (DESI)

Rattachée au Département d'informatique et de recherche opérationnelle (DIRO), la DESI offre des cours en initiation à l'informatique, en program¬mation, en développement Web, en initiation au multimédia, aux applications mobiles, à la bureautique et en informatique spécialisée. Certains cours de la DESI sont offerts au grand public, en particulier aux personnes désireuses de suivre une formation rapide dans une spécialité de l'informatique.

Pavillon André-Aisenstadt
2920, chemin de la Tour, local 2194

Téléphone : 514-343-5805
Télécopieur : 514-343-5834
Courriel : information-desi@iro.umontreal.ca
www.desi.umontreal.ca

Liste des programmes

Département d'anthropologie

Maîtrise en anthropologie **2-050-1-0**

Doctorat en anthropologie **3-050-1-0**

Options:
- Générale
- Muséologie

École de bibliothéconomie et des sciences de l'information

Maîtrise en sciences de l'information **2-055-1-2**

Maîtrise en sciences de l'information – Recherche **2-055-1-3**

Doctorat en sciences de l'information **3-055-1-0**

Options
- Générale
- Muséologie

Département de chimie

Maîtrise en chimie **2-060-1-0**

Doctorat en chimie **3-060-1-0**

Département de communication

Maîtrise en sciences de la communication **2-225-1-0**

Options:
- Générale
- Communication organisationnelle
- Communication médiatique
- Communication politique
- Communication politique - volet international
- Recherche-création
- Études de journalisme

D.E.S.S. en communication organisationnelle **2-225-1-1**

Microprogramme de deuxième cycle en communication dans les organisations en changement **2-225-6-0**

D.E.S.S. en *média*, culture et technologie **2-226-1-1**

D.E.S.S. en communication politique **2-227-1-2**

Doctorat en communication **3-225-1-0**

École de criminologie

Maîtrise en criminologie **2-065-1-0**

Options:
- Générale, avec mémoire
- Analyse criminologique, avec stage
- Intervention, avec stage
- Sécurité intérieure, avec travail dirigé
- Criminalistique et information, avec travail dirigé

D.E.S.S. en sécurité intérieure **2-065-1-2**

Microprogramme de deuxième cycle en intervention criminologique **2-065-6-0**

Microprogramme de deuxième cycle en analyse criminologique **2-065-6-2**

Doctorat en criminologie **3-065-1-0**

Département de démographie

Maîtrise en démographie **2-070-1-0**

D.E.S.S. en démographie **2-070-1-2**

Doctorat en démographie **3-070-1-0**

Institut d'études religieuses

Maîtrise en théologie **2-885-1-0**

Licence en théologie **2-885-1-1**

Maîtrise en théologie pratique **2-885-1-2**

Options:
- Générale
- Spiritualité

D.E.S.S. en spiritualité et santé **2-885-1-4**

Microprogramme de deuxième cycle en études religieuses **2-885-6-3**

Maîtrise en sciences des religions **2-905-1-1**

Options:
- Générale
- Spiritualité

Doctorat en théologie **3-885-1-0**

Doctorat en théologie pratique **3-885-1-2**

Doctorat en théologie – Études bibliques **3-890-1-0**

Doctorat en sciences des religions **3-905-1-1**

Options:
- Générale
- Spiritualité

Département de géographie

Maîtrise en géographie **2-155-1-1**

D.E.S.S. en géographie et études environnementales **2-155-1-4**

Microprogramme de deuxième cycle en géomatique et analyse spatiale **2-157-6-0**

Doctorat en géographie **3-155-1-0**

Département d'histoire

Maîtrise en histoire **2-165-1-0**

Options:
- Recherche
- Histoire au collégial
- Histoire en pratique

Doctorat en histoire **3-165-1-0**

Département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques

Maîtrise en histoire de l'art **2-170-1-0**

Maîtrise en cinéma **2-171-1-1**

Options:
- Générale
- Études du jeu vidéo
- Cheminement international
- Recherche et création

Doctorat en histoire de l'art **3-170-1-0**

Doctorat en études cinématographiques **3-171-1-0**

Options:
- Histoire et théorie de l'art
- Muséologie

Département d'informatique et de recherche opérationnelle

Maîtrise en informatique **2-175-1-0**

Options:
- Générale
- Apprentissage automatique
- Imagerie
- Intelligence artificielle
- Biologie computationnelle
- Informatique théorique et quantique
- Programmation et génie logiciel
- Recherche opérationnelle

D.E.S.S. en apprentissage automatique **2-175-1-2**

Maîtrise en commerce électronique **2-177-1-0**

Doctorat en informatique **3-175-1-0**

Département de linguistique et de traduction

Maîtrise en linguistique **2-180-1-0**

Maîtrise en traduction **2-185-1-1**

Options:
- Recherche
- Traduction professionnelle anglais-français

D.E.S.S. en traduction **2-185-1-2**

Doctorat en linguistique **3-180-1-0**

Options:
- Linguistique
- Neuropsychologie

Doctorat en traduction **3-185-1-0**

Options:
- Traductologie
- Terminologie

Département de littératures de langue française

Maîtrise en littératures de langue française **2-145-1-5**

Options:
- Recherche
- Recherche-création

Doctorat en littératures de langue française **3-145-1-5**

Options:
- Général
- Recherche
- Recherche-création

Département de littératures et de langues du monde

Maîtrise en études allemandes **2-085-1-0**

Maîtrise en études hispaniques **2-105-1-0**

Options:
- Langue et littérature
- L'espagnol langue seconde

Maîtrise en études anglaises **2-135-1-0**

Maîtrise en littérature comparée **2-140-1-0**

Doctorat en études anglaises **3-135-1-0**

Doctorat en littérature **3-137-1-0**

Options:
- Études allemandes
- Littérature comparée et générale
- Théorie et épistémologie de la littérature
- Études hispaniques
- Études littéraires et intermédiales

Département de mathématiques et de statistique

Maîtrise en mathématiques **2-190-1-0**

Options:
- Mathématiques pures
- Mathématiques appliquées
- Mathématiques industrielles
- Actuariat

Microprogramme de deuxième cycle de mise à niveau en mathématiques et statistique **2-190-6-8**

Maîtrise en statistique **2-194-1-0**

Options:
- Générale
- Biostatistique

D.E.S.S. en finance mathématique et computationnelle **2-239-1-0**

Maîtrise en finance mathématique et computationnelle **2-239-1-1**

Doctorat en mathématiques **3-190-1-0**

Options:
- Mathématiques pures
- Mathématiques appliquées
- Mathématiques de l'ingénieur

Doctorat en statistique **3-194-1-0**

Département de philosophie

Maîtrise en philosophie **2-195-1-0**

Options:
- Recherche avec mémoire long
- Recherche avec mémoire court
- Philosophie au collégial

Doctorat en philosophie **3-195-1-0**

Département de physique

Maîtrise en physique **2-200-1-0**

Options:
- Générale
- Biophysique et physiologie moléculaire
- Physique médicale
- Plasma – cheminement international

Doctorat en physique **3-200-1-0**

Options:
- Générale
- Biophysique et physiologie moléculaire

École de psychoéducation

Maîtrise en psychoéducation **2-210-1-1**

Options:
- Intégration professionnelle
- Évaluation de programme
- Recherche en psychoéducation avec stage
- Recherche en psychoéducation

Microprogramme de deuxième cycle en psychoéducation **2-210-6-0**

Doctorat en psychoéducation **3-210-1-0**

Département de psychologie

Maîtrise en psychologie **2-220-1-3**

Doctorat en psychologie (Ph. D.) **3-220-1-0**

Options:
- Générale
- Psychologie sociale
- Neuroscience cognitive

Doctorat en psychologie – recherche et intervention (Ph. D.)

Options
- Neuropsychologie clinique 3-220-1-5
- Psychologie clinique 3-220-1-6
- Psychologie du travail et des organisations 3-220-1-7

Doctorat en psychologie (D. Psy.)

Options
- Psychologie clinique 3-220-1-3
- Neurosychologie clinique 3-220-1-4
- Psychologie du travail et des organisations 3-220-1-8

Microprogramme de troisième cycle en neuropsychologie clinique **3-220-6-0**

École de relations industrielles

Maîtrise en relations industrielles **2-230-1-0**

Options
- Multidisciplinaire
- Santé et sécurité

D.E.S.S. en relations industrielles **2-230-1-2**

Formation préparatoire en relations industrielles **2-230-1-7**

Microprogramme de deuxième cycle en dynamique des relations du travail **2-230-6-0**

Microprogramme de deuxième cycle en gestion de la diversité dans les organisations **2-230-6-1**

Microprogramme de deuxième cycle en gestion stratégique des ressources humaines **2-230-6-2**

Microprogramme de deuxième cycle en perspectives internationales en relations industrielles **2-230-6-3**

Microprogramme de deuxième cycle en santé et mieux-être au travail **2-230-6-4**

D.E.S.S. en santé et sécurité du travail **2-402-1-0**

Doctorat en relations industrielles **3-230-1-0**

Administration sociale

Département de science politique

Maîtrise en science politique **2-245-1-0**

Options:
- Générale
- Affaires publiques et internationales

Doctorat en science politique **3-245-1-0**

Département de sciences biologiques

Maîtrise en sciences biologiques **2-235-1-0**

Options:
- Recherche en biologie
- Biologie quantitative et computationnelle

Doctorat en sciences biologiques **3-235-1-0**

Options:
- Biologie générale
- Muséologie

Département de sciences économiques

Maîtrise en sciences économiques **2-240-1-0**

Doctorat en sciences économiques **3-240-1-0**

Département de sociologie

Microprogramme de deuxième cycle en statistiques sociales **2-194-6-0**

Maîtrise en sociologie **2-255-1-0**

Microprogramme de deuxième cycle en méthodologies d'analyse sociologique **2-225-6-0**

Doctorat en sociologie **3-255-1-0**

École de travail social

D.E.S.S. en travail social **2-250-1-3**

Maîtrise en travail social **2-250-1-5**

Doctorat en service social **3-250-1-0**

Centre canadien d'études allemandes et européennes

Diplôme complémentaire en études allemandes dans le contexte européen **2-088-1-5**

Centre d'études classiques

Maîtrise en études classiques **2-095-1-0**

Options:
- Archéologie classique
- Histoire ancienne
- Langues et littératures

Programmes facultaires, interfacultaires ou conjoints

Maîtrise en environnement et développement durable – avec mémoire 2-023-1-0

Options
- Biogéochimie
- Gestion de l'eau
- Gestion de la biodiversité
- Enjeux sociaux et gouvernance
- Perspectives d'aménagement

Maîtrise en environnement et développement durable – avec stage 2-023-1-2

Options
- Biogéochimie
- Gestion de l'eau
- Gestion de la biodiversité
- Enjeux sociaux et gouvernance
- Perspectives d'aménagement

D.E.S.S. en environnement et développement durable 2-023-1-1

Options:
- Biogéochimie environnementale
- Gestion de l'eau
- Gestion de la biodiversité
- Enjeux sociaux et gouvernance
- Perspectives d'aménagement

Maîtrise en études internationales 2-072-1-0

Options:
- Cultures, conflits et paix
- Institutions et droits
- Coopération, développement et économie
- Études régionales

D.E.S.S. en études internationales 2-072-1-1

Options:
- Institutions et droits
- Cultures, conflits et paix
- Coopération, développement et économie
- Études régionales

Microprogramme de deuxième cycle en études internationales 2-072-6-0

Microprogramme de deuxième cycle en analyse et stratégie internationale 2-072-6-1

Microprogramme de deuxième cycle en pratiques et politiques du pluralisme 2-072-6-2

D.E.S.S. en récits et médias autochtones 2-081-1-1

Microprogramme de deuxième cycle en études juives 2-112-6-0

Maîtrise en muséologie 2-131-1-0

D.E.S.S. en édition numérique 2-187-1-2

Maîtrise en statistique 2-194-1-0

Options:
- Générale
- Biostatistique

Microprogramme de deuxième cycle en statistiques sociales 2-194-6-0

D.E.S.S. en société, politiques publiques et santé 2-241-1-0

Microprogramme de deuxième cycle en société, politiques publiques et santé 2-241-6-0

Actualisation de formation en travail social 2-250-1-8

D.E.S.S. en administration sociale 2-259-1-1

Microprogramme de deuxième cycle en administration sociale 2-259-6-0

Microprogramme de deuxième cycle en compétences professionnelles 2-401-6-0

D.E.S.S. en santé et sécurité au travail 2-402-1-0

D.E.S.S. en journalisme 2-405-1-1

D.E.S.S. arts, création et technologies 2-960-1-2

Options:
- Projet de création
- Générale

Maîtrise individualisée 2-960-1-5

Options:
- Cheminement libre
- Administration sociale

Doctorat en sciences humaines appliquées 3-241-1-0

Options:
- Génétique
- Bioéthique

Département d'anthropologie

Programme 2-050-1-0 Version 06 (A19)

Maîtrise en anthropologie (M. Sc.)

Objectifs

Le programme de maîtrise en anthropologie prépare l'étudiant à la recherche et à l'enseignement de même qu'il favorise son implication dans des milieux de travail divers (ONG, CLSC, musées, agences de coopération internationale, certains ministères gouvernementaux). La formation se fait dans l'une des quatre sous-disciplines de l'anthropologie : ethnologie, archéologie, anthropologie biologique et ethnolinguistique.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1.1 Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M. Sc. (anthropologie), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un B. Sc. spécialisé (anthropologie) ou d'un baccalauréat avec majeure ou mineure en anthropologie, ou d'un diplôme préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée

équivalente

- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent

L'étudiant doit avoir une bonne connaissance du français et de l'anglais.

1.2 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Curriculum vitae
- Lettre de motivation (1 à 2 pages décrivant votre intérêt pour la maîtrise et la nature de votre mémoire, en indiquant le professeur qui vous dirigera)
- Deux rapports d'évaluation de candidature

Structure du programme

La maîtrise comporte 45 crédits.

Segment 70

Les crédits de la modalité avec mémoire (MM) sont répartis de la façon suivante : 30 crédits obligatoires dont 29 attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, 9 à 15 crédits à option et un maximum de 6 crédits au choix.
Les crédits de la modalité avec stage (ST), sont répartis de la façon suivante : 30 crédits obligatoires, dont 9 crédits attribués à un stage et 17 crédits attribués à un essai de stage, 9 à 15 crédits à option et un maximum de 6 crédits au choix.
Les crédits de la modalité avec travail dirigé (TD), sont répartis de la façon suivante : 15 crédits obligatoires, dont 14 crédits attribués au travail dirigé, 18 à 30 crédits à option et un maximum de 12 crédits au choix.

Bloc MM-70A

Option - Minimum 6 crédits, maximum 15 crédits.

ANT 6020	3	Séminaire : l'imaginaire
ANT 6030	3	Séminaire: changement social et culturel
ANT 6038	3	Religion, modernité et pluralisme
ANT 6040	3	Autochtones et interprétations du monde
ANT 6100	3	Séminaire d'ethnologie
ANT 6110	3	Musiques d'Afrique subsaharienne
ANT 6117	3	Globalisation, culture et identités
ANT 6120	3	Violences contemporaines
ANT 6127	3	Anthropologie de la consommation
ANT 6132	3	Environnement, ontologie et politique
ANT 6150	3	Théories de la rencontre
ANT 6154	3	Théories en anthropologie médicale
ANT 6155	3	Anthropologie, société, santé
ANT 6156	3	Anthropologie de l'éthique
ANT 6160	3	Cultures, justice et droits
ANT 6200	3	Séminaire d'archéologie
ANT 6213	3	Les sociétés complexes préétatiques
ANT 6220	3	Les sociétés de chasseurs-cueilleurs
ANT 6230	3	Archéologie du paysage
ANT 6235	3	Archéologie du navire
ANT 6245	3	Archéologie des matériaux
ANT 6463	3	Paléoanthropologie
ANT 6470	3	Interdisciplinarité en bioarchéologie
ANT 6600	3	Séminaire d'ethnolinguistique
ANT 6626	3	Mythe et poétique
ANT 6630	3	Performativité et le pouvoir des mots
ANT 6631	3	Terrains ethnopoétiques
ANT 6632	3	Communication non verbale et anthropologie
ANT 6810	3	Séminaire d'anthropologie
ANT 6815	3	Corps, pouvoir et biopolitique
ANT 6820	3	Musique et politique: regards anthropologiques
ANT 6880Z	3	Archéologie du Nord-Est américain 1
ANT 6881	3	Mésoamérique ancienne
ANT 6882	3	Archéologie du Nord-Est américain 2

Bloc MM-70B Pratique

Option - Maximum 6 crédits.

ANT 6802	3	Travaux pratiques
ANT 6806	3	Pratique de terrain

Bloc MM-70C

Obligatoire - 1 crédit.

BIE 6046	1	Introduction : éthique de la recherche

Bloc MM-70D

Choix - Maximum 6 crédits.
Cours à choisir dans la banque de cours de l'Université de Montréal ou d'une autre université. Un maximum de 3 crédits de cours de premier cycle peut être autorisé.

Bloc MM-70E Recherche et mémoire

Obligatoire - 29 crédits.

ANT 6910	3	Séminaire de rédaction de mémoire
ANT 6920	26	Mémoire

Bloc ST-70A

Option - Minimum 6 crédits, maximum 15 crédits.

ANT 6020	3	Séminaire : l'imaginaire
ANT 6030	3	Séminaire: changement social et culturel
ANT 6038	3	Religion, modernité et pluralisme
ANT 6040	3	Autochtones et interprétations du monde
ANT 6100	3	Séminaire d'ethnologie
ANT 6110	3	Musiques d'Afrique subsaharienne
ANT 6117	3	Globalisation, culture et identités
ANT 6120	3	Violences contemporaines
ANT 6127	3	Anthropologie de la consommation
ANT 6132	3	Environnement, ontologie et politique
ANT 6150	3	Théories de la rencontre
ANT 6154	3	Théories en anthropologie médicale
ANT 6155	3	Anthropologie, société, santé
ANT 6156	3	Anthropologie de l'éthique
ANT 6160	3	Cultures, justice et droits
ANT 6200	3	Séminaire d'archéologie
ANT 6213	3	Les sociétés complexes préétatiques
ANT 6220	3	Les sociétés de chasseurs-cueilleurs
ANT 6230	3	Archéologie du paysage
ANT 6235	3	Archéologie du navire
ANT 6245	3	Archéologie des matériaux
ANT 6463	3	Paléoanthropologie
ANT 6470	3	Interdisciplinarité en bioarchéologie
ANT 6600	3	Séminaire d'ethnolinguistique
ANT 6626	3	Mythe et poétique
ANT 6630	3	Performativité et le pouvoir des mots
ANT 6631	3	Terrains ethnopoétiques
ANT 6632	3	Communication non verbale et anthropologie
ANT 6810	3	Séminaire d'anthropologie
ANT 6815	3	Corps, pouvoir et biopolitique
ANT 6820	3	Musique et politique: regards anthropologiques

ANT 6880Z	3	Archéologie du Nord-Est américain 1
ANT 6881	3	Mésoamérique ancienne
ANT 6882	3	Archéologie du Nord-Est américain 2

Bloc ST-70B Pratique

Option - Maximum 3 crédits.

ANT 6802	3	Travaux pratiques

Bloc ST-70C

Obligatoire - 1 crédit.

BIE 6046	1	Introduction : éthique de la recherche

Bloc ST-70D

Choix - Maximum 6 crédits.
Cours à choisir dans la banque de cours de l'Université de Montréal ou d'une autre université. Un maximum de 3 crédits de cours de premier cycle peut être autorisé.

Bloc ST-70E Stage

Obligatoire - 29 crédits.

ANT 6500	3	Projet de stage
ANT 6510	9	Stage
ANT 6515	17	Essai de stage

Bloc TD-70A

Option - Minimum 15 crédits, maximum 30 crédits.

ANT 6020	3	Séminaire : l'imaginaire
ANT 6030	3	Séminaire: changement social et culturel
ANT 6038	3	Religion, modernité et pluralisme
ANT 6040	3	Autochtones et interprétations du monde
ANT 6100	3	Séminaire d'ethnologie
ANT 6110	3	Musiques d'Afrique subsaharienne
ANT 6117	3	Globalisation, culture et identités
ANT 6120	3	Violences contemporaines
ANT 6127	3	Anthropologie de la consommation
ANT 6132	3	Environnement, ontologie et politique
ANT 6150	3	Théories de la rencontre
ANT 6154	3	Théories en anthropologie médicale
ANT 6155	3	Anthropologie, société, santé
ANT 6156	3	Anthropologie de l'éthique
ANT 6160	3	Cultures, justice et droits
ANT 6200	3	Séminaire d'archéologie
ANT 6213	3	Les sociétés complexes préétatiques
ANT 6220	3	Les sociétés de chasseurs-cueilleurs
ANT 6230	3	Archéologie du paysage
ANT 6235	3	Archéologie du navire
ANT 6245	3	Archéologie des matériaux
ANT 6463	3	Paléoanthropologie
ANT 6470	3	Interdisciplinarité en bioarchéologie
ANT 6600	3	Séminaire d'ethnolinguistique
ANT 6626	3	Mythe et poétique
ANT 6630	3	Performativité et le pouvoir des mots
ANT 6631	3	Terrains ethnopoétiques
ANT 6632	3	Communication non verbale et anthropologie
ANT 6810	3	Séminaire d'anthropologie
ANT 6815	3	Corps, pouvoir et biopolitique
ANT 6820	3	Musique et politique: regards anthropologiques
ANT 6880Z	3	Archéologie du Nord-Est américain 1
ANT 6881	3	Mésoamérique ancienne
ANT 6882	3	Archéologie du Nord-Est américain 2

Bloc TD-70B Pratique

Option - Maximum 3 crédits.

ANT 6802	3	Travaux pratiques
ANT 6806	3	Pratique de terrain

Bloc TD-70C

Obligatoire - 1 crédit.

BIE 6046	1	Introduction : éthique de la recherche

Bloc TD-70D

Choix - Maximum 12 crédits.
L'étudiant peut choisir un maximum de 6 crédits hors département dans la banque de cours de l'Université de Montréal ou d'une autre université. Un maximum de 6 crédits de cours de premier cycle peut être autorisé.

Bloc TD-70E Travail dirigé

Obligatoire - 14 crédits.

ANT 6520	14	Travail dirigé

Programme 3-050-1-0 Version 05 (A14)

Doctorat en anthropologie (Ph. D.)

Objectifs

L'option générale du doctorat en anthropologie vise à former des chercheurs et des enseignants dans l'une des quatre sous-disciplines de l'anthropologie : ethnologie, archéologie, anthropologie biologique et ethnolinguistique. L'option muséologie du doctorat en anthropologie vise à former des chercheurs en muséologie.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Ph. D. (anthropologie), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XX du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un grade équivalant à la maîtrise de l'Université de Montréal
- avoir obtenu au 2e cycle une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais et d'une connaissance suffisante d'une autre langue jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation (2 à 3 pages décrivant votre intérêt pour le doctorat et la nature de votre mémoire, en indiquant le professeur qui le dirigera)
- Curriculum vitae
- Esquisse du projet de recherche de 200 à 500 mots (objectif principal du sujet, hypothèses de recherche ou questions à développer)
- 3 rapports d'évaluation de candidature

Structure du programme

Le doctorat comporte 90 crédits. Il est offert selon deux options:

- option Générale (segment 70)
- option Muséologie (segment 71)

Segment 70 Propre à l'option Générale

Tous les crédits de l'option sont obligatoires, dont 84 crédits sont attribués à la recherche

et à la rédaction d'une thèse.

Bloc 70A

Obligatoire - 6 crédits.

ANT 7805	3	Séminaire de doctorat
ANT 7810	3	Pratiques professionnelles

Bloc 70B Recherche et thèse

Obligatoire - 84 crédits.

ANT 7900	0	Examen général de doctorat
ANT 7919	1	Atelier de rédaction
ANT 7920	83	Thèse

Segment 71 Propre à l'option Muséologie

Tous les crédits de l'option sont obligatoires, dont 81 crédits sont attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

Bloc 70A

Obligatoire - 9 crédits.

ANT 7805	3	Séminaire de doctorat
ANT 7810	3	Pratiques professionnelles
PLU 7000	3	Séminaire intégrateur en muséologie

Bloc 70B Recherche et thèse

Obligatoire - 81 crédits.

ANT 7900	0	Examen général de doctorat
ANT 7919	1	Atelier de rédaction
ANT 7930	80	Thèse

ÉCOLE DE BIBLIOTHÉCONOMIE ET DES SCIENCES DE L'INFORMATION

Programme 2-055-1-2 Version 07 (A12)

Maîtrise en sciences de l'information (M.S.I.)

OBJECTIFS

Permettre l'acquisition des connaissances et une compréhension d'ensemble des disciplines et des professions reliées à la gestion de l'information, de même que les interrelations existant entre ces disciplines et professions. Former des professionnels de l'information capables d'identifier, d'acquérir, de conserver, d'organiser, de gérer et de diffuser toute forme d'information consignée pour le bénéfice des clientèles de tous les types de milieux documentaires.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M.S.I., le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat de l'Université de Montréal ou d'un diplôme équivalent
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais
- posséder de bonnes connaissances de base en informatique.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Remplir le formulaire de candidature départemental de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information.
- Deux lettres de recommandation. Ce formulaire doit être rempli par des personnes en mesure d'évaluer votre travail scolaire ou professionnel, par exemple d'anciens professeurs ou employeurs.

2. Scolarité

La scolarité du programme de maîtrise est d'un minimum de quatre trimestres, dans le cas d'une inscription à temps plein. L'inscription initiale se fait au trimestre d'automne.

STRUCTURE DU PROGRAMME

La maîtrise comporte 51 crédits.

Segment 70

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 24 crédits obligatoires, de 21 à 27 crédits à option et, au maximum, 6 crédits au choix.

Bloc 70A

Obligatoire - 18 crédits.

SCI 6051	3	Introduction aux sciences de l'information
SCI 6052	3	Information documentaire numérique
SCI 6055	3	Traitement et analyse documentaires
SCI 6057	3	Sources et recherche d'information
SCI 6058	3	Introduction à la gestion des services d'information
SCI 6060	3	Méthodes de recherche en sciences de l'information

Bloc 70B

Obligatoire - 6 crédits.

SCI 6865	6	Stage

Bloc 70C

Option - Minimum 21 crédits, maximum 27 crédits.

ARV 3051	3	Préservation des archives
ARV 3053	3	Aspects juridiques des archives et de l'information
ARV 3054	3	Gestion archives numériques
INU 3011	3	Documents structurés
INU 3051	3	Information et sites Web
INU 3052	3	Gestion de systèmes d'info. en réseau
SCI 6111	3	Politique de gestion des archives
SCI 6112	3	Évaluation des archives
SCI 6113	3	Description et diffusion des archives
SCI 6114	3	Diplomatique contemporaine
SCI 6115	3	Classification archivistique
SCI 6116	3	Archivistique audiovisuelle et numérique
SCI 6117	3	Fondements de l'archivistique
SCI 6121	3	Organisation : information et documents
SCI 6122	3	Gestion et développement des collections
SCI 6123	3	Gestion des technologies en bibliothèque
SCI 6124	3	Gestion des services en bibliothèque
SCI 6133	3	Indexation et condensation
SCI 6134	3	Outils linguistiques et gestion documentaire
SCI 6135	3	Indexation de collections numériques
SCI 6136	3	Fouille de documents
SCI 6137	3	Architecture d'information et expérience utilisateur
SCI 6141	3	Gestion stratégique de l'information
SCI 6142	3	Veille stratégique
SCI 6143	3	Comportement informationnel d'utilisateurs
SCI 6144	3	Systèmes d'information organisationnels
SCI 6145	3	Gestion des connaissances
SCI 6304	3	Bibliométrie et communication savante

SCI 6305	3	Bibliothèques publiques
SCI 6306	3	Bases de données documentaires
SCI 6307	3	Description des documents
SCI 6308	3	Documents visuels et sonores
SCI 6314	3	Gestion avancée de services d'information
SCI 6315	3	Formation à la maîtrise de l'information
SCI 6318	3	Marketing des services d'information
SCI 6322	3	Recherche d'information en ligne
SCI 6339	3	Services d'information pour les jeunes
SCI 6343	3	Sujets spéciaux
SCI 6344	3	La lecture, le livre et l'édition
SCI 6345	3	Sources d'information dans le domaine des affaires
SCI 6346	3	Sources d'information en sc. humaines et sociales
SCI 6347	3	Sources d'information en sciences pures et appliquées
SCI 6348	3	Transmission et interprétation de l'information
SCI 6349	3	Sources d'information juridique
SCI 6355	3	Économie du document
SCI 6358	3	Préservation audiovisuelle et numérique
SCI 6365	3	Bibliothèques scolaires et apprentissage
SCI 6370	3	Histoire du livre et des bibliothèques
SCI 6372	3	Aspects internationaux et comparés de l'information
SCI 6373	3	Programmation documentaire
SCI 6399	3	Gestion de projet dans un service d'information
SCI 6772	3	Séminaire : bibliothèques de recherche
SCI 6850	3	Recherche individuelle
SCI 6916	6	Projet dirigé

Bloc 70D

Choix - Maximum 6 crédits.

Programme 2-055-1-3 Version 00 (A11)

Maîtrise en sciences de l'information – Recherche (M.S.I.)

Objectifs

Permettre l'acquisition des connaissances et une compréhension d'ensemble des disciplines et des professions reliées à la gestion de l'information, de même que les interrelations existant entre ces disciplines et professions. Préparer à la recherche théorique ou appliquée dans le domaine des sciences de l'information.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M.S.I. - orientation Recherche, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat de l'Université de Montréal ou d'un diplôme équivalent
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais
- posséder de bonnes connaissances de base en informatique.

2. Scolarité

La scolarité du programme de maîtrise est d'un minimum de trois trimestres, dans le cas d'une inscription à temps plein. L'inscription initiale se fait au trimestre d'automne. Le candidat doit soumettre sa demande d'admission au programme 2-055-1-2. Le changement de modalité sera effectué après la 1re année d'études si l'étudiant répond aux exigences de l'École de bibliothéconomie.

Structure du programme

La maîtrise comporte 45 crédits.

Segment 70

Les crédits de la maîtrise sont répartis de la façon suivante : 39 crédits obligatoires, dont 21 crédits attribués à la recherche et la rédaction d'un mémoire et 6 crédits à option. Un minimum de 39 crédits doivent être des crédits de cours du niveau des études supérieures.

Bloc 70A

Obligatoire - 18 crédits.

SCI 6051	3	Introduction aux sciences de l'information
SCI 6052	3	Information documentaire numérique
SCI 6055	3	Traitement et analyse documentaires
SCI 6057	3	Sources et recherche d'information
SCI 6058	3	Introduction à la gestion des services d'information
SCI 6060	3	Méthodes de recherche en sciences de l'information

Bloc 70B

Option - 6 crédits.

ARV 3051	3	Préservation des archives
ARV 3053	3	Aspects juridiques des archives et de l'information
ARV 3054	3	Gestion archives numériques
INU 3011	3	Documents structurés
INU 3051	3	Information et sites Web
INU 3052	3	Gestion de systèmes d'info. en réseau
SCI 6111	3	Politique de gestion des archives
SCI 6112	3	Évaluation des archives
SCI 6113	3	Description et diffusion des archives
SCI 6114	3	Diplomatique contemporaine
SCI 6115	3	Classification archivistique
SCI 6116	3	Archivistique audiovisuelle et numérique
SCI 6117	3	Fondements de l'archivistique
SCI 6121	3	Organisation : information et documents
SCI 6122	3	Gestion et développement des collections
SCI 6123	3	Gestion des technologies en bibliothèque
SCI 6124	3	Gestion des services en bibliothèque
SCI 6133	3	Indexation et condensation
SCI 6134	3	Outils linguistiques et gestion documentaire
SCI 6135	3	Indexation de collections numériques
SCI 6136	3	Fouille de documents
SCI 6137	3	Architecture d'information et expérience utilisateur
SCI 6141	3	Gestion stratégique de l'information
SCI 6142	3	Veille stratégique
SCI 6143	3	Comportement informationnel d'utilisateurs
SCI 6144	3	Systèmes d'information organisationnels
SCI 6145	3	Gestion des connaissances
SCI 6304	3	Bibliométrie et communication savante
SCI 6305	3	Bibliothèques publiques
SCI 6306	3	Bases de données documentaires

SCI 6307	3	Description des documents
SCI 6308	3	Documents visuels et sonores
SCI 6314	3	Gestion avancée de services d'information
SCI 6315	3	Formation à la maîtrise de l'information
SCI 6318	3	Marketing des services d'information
SCI 6322	3	Recherche d'information en ligne
SCI 6339	3	Services d'information pour les jeunes
SCI 6343	3	Sujets spéciaux
SCI 6344	3	La lecture, le livre et l'édition
SCI 6345	3	Sources d'information dans le domaine des affaires
SCI 6346	3	Sources d'information en sc. humaines et sociales
SCI 6347	3	Sources d'information en sciences pures et appliquées
SCI 6348	3	Transmission et interprétation de l'information
SCI 6349	3	Sources d'information juridique
SCI 6355	3	Économie du document
SCI 6358	3	Préservation audiovisuelle et numérique
SCI 6365	3	Bibliothèques scolaires et apprentissage
SCI 6370	3	Histoire du livre et des bibliothèques
SCI 6372	3	Aspects internationaux et comparés de l'information
SCI 6373	3	Programmation documentaire
SCI 6399	3	Gestion de projet dans un service d'information
SCI 6772	3	Séminaire : bibliothèques de recherche
SCI 6850	3	Recherche individuelle
SCI 6916	6	Projet dirigé

Bloc 70C Recherche et mémoire

Obligatoire - 21 crédits.

SCI 6925	21	Mémoire

Programme 3-055-1-0 Version 02 (A14)

Doctorat en sciences de l'information (Ph. D.)

Objectifs

L'option générale du doctorat en sciences de l'information vise à former des chercheurs qui contribueront à l'avancement théorique et pratique de la discipline par la réalisation d'un projet de recherche et la préparation d'une thèse.
L'option muséologie du doctorat en sciences de l'information vise à former des chercheurs qui contribueront à l'avancement théorique et pratique de la discipline par la réalisation d'un projet de recherche et la préparation d'une thèse portant sur une thématique propre au domaine muséal.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Ph. D. (sciences de l'information), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XX du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'une maîtrise en sciences de l'information ou l'équivalent
- avoir obtenu pendant ses études de maîtrise une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3, ou l'équivalent
- avoir une connaissance suffisante du français et de l'anglais.

Le candidat titulaire d'une maîtrise dans une discipline autre que les sciences de l'information pourrait devoir suivre des cours de maîtrise en sciences de l'information avant d'entreprendre sa recherche doctorale.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Une lettre de présentation décrivant les motivations du candidat à entreprendre un programme de doctorat en sciences de l'information et les raisons qui l'amènent à choisir le programme offert par l'EBSI. La lettre de motivation doit identifier le (ou les) professeur(s) de l'EBSI pressenti(s) pour diriger la recherche.
- Curriculum vitae incluant au minimum les informations suivantes :
- Le titre des diplômes obtenus et la date d'obtention
- L'expérience de travail en sciences de l'information ou dans des domaines connexes
- La liste des publications et communications scientifiques ou professionnelles rédigées ou présentées par le candidat
- Trois lettres de recommandation, rédigées de préférence par des professeurs, attestant des capacités du candidat à entreprendre et à compléter des études doctorales. Une des lettres de recommandation doit être rédigée par le professeur pressenti
- Esquisse de projet de recherche (1500 à 2500 mots) incluant au minimum les éléments suivants :
- La description générale du domaine ou du sujet de recherche
- Les objectifs du projet de recherche
- Une description de l'originalité du projet et des résultats attendus
- Une bibliographie sommaire
- Un échéancier provisoire (pour un exemple d'échéancier, consulter le Guide de l'étudiant au doctorat de l'EBSI)
- Un plan de financement des études, couvrant les quatre années du programme.

2. Scolarité

La scolarité minimale du programme est de six trimestres, dont au moins trois trimestres à plein temps.

Structure du programme

Le doctorat comporte 90 crédits. Il est offert en deux options:

- option Générale (segment 70)
- option Muséologie (segment 71)

Segment 70 Propre à l'option Générale

Tous les crédits de l'option sont obligatoires, dont 78 crédits sont attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

Bloc 70A Obligatoire

Obligatoire - 12 crédits.

SCI 7000	3	Séminaire en sciences de l'information
SCI 7001	3	Lectures dirigées
SCI 7002	3	Méthodes de recherche
SCI 7003	3	Conception d'un projet de recherche

Bloc 70B Recherche et thèse

Obligatoire - 78 crédits.

SCI 7010	0	Examen général
SCI 7020	6	Proposition de recherche
SCI 7050	72	Thèse

Segment 71 Propre à l'option Muséologie

Tous les crédits de l'option sont obligatoires, dont 78 crédits sont attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

Bloc 71A

Obligatoire - 12 crédits.

PLU 7000	3	Séminaire intégrateur en muséologie
SCI 7000	3	Séminaire en sciences de l'information
SCI 7002	3	Méthodes de recherche

SCI 7003	3	Conception d'un projet de recherche

Bloc 71B Recherche et thèse

Obligatoire - 78 crédits.

SCI 7010	0	Examen général
SCI 7020	6	Proposition de recherche
SCI 7050	72	Thèse

Département de chimie

Programme 2-060-1-0 Version 03 (E90)

Maîtrise en chimie (M. Sc.)

Objectifs

La maîtrise avec mémoire est une initiation à la recherche dans un domaine particulier de la chimie. Elle comprend des cours avancés et une composante importante en recherche. L'apprentissage du chercheur (planification, réalisation et interprétation d'expériences, amélioration des connaissances scientifiques et développement de qualités critiques.) se concrétise par la rédaction et la présentation d'un mémoire.
La maîtrise sans mémoire fait une place plus grande aux cours avancés. Elle s'adresse aux étudiants déjà engagés sur le marché du travail ou désirant s'y préparer de façon plus immédiate. Elle ne permet généralement pas de poursuivre au doctorat.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M. Sc. (chimie), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un B. Sc. (chimie) ou d'un B. Sc. avec majeure en chimie ou d'un diplôme de 1er cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne de 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Une lettre de motivation (1 page)
- Un curriculum vitae (maximum 3 pages)

2. Statut étudiant

La partie recherche du programme avec mémoire doit être réalisée à temps plein.

Structure du programme

La maîtrise comporte 45 crédits. Elle est offerte selon deux cheminements :

- cheminement avec mémoire (segment 70),
- cheminement sans mémoire (segment 71).

Segment 70 Propre au cheminement avec mémoire

Les crédits du cheminement sont répartis de la façon suivante : 36 crédits obligatoires obligatoires, dont 36 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire et 9 crédits à option.

Bloc 70A

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.
Cours choisis dans la banque de cours de 2e cycle en chimie.

Bloc 70B

Option - Maximum 3 crédits.
Cours choisis parmi les cours de la 3e année du Baccalauréat en chimie.

Bloc 70C Recherche et mémoire

Obligatoire - 36 crédits.

CHM 6900	6	Recherche
CHM 6905	6	Recherche
CHM 6910	2	Recherche
CHM 6915	2	Recherche
CHM 6920	8	Recherche
CHM 6925	12	Mémoire

Segment 71 Propre au cheminement sans mémoire

Les crédits du cheminement sont répartis de la façon suivante : 24 crédits obligatoires et 21 crédits à option.

Bloc 71A

Option - Minimum 15 crédits, maximum 21 crédits.
Cours choisis dans la banque de cours de 2e cycle en chimie.

Bloc 71B

Option - Maximum 6 crédits.
Cours choisis parmi les cours de la 3e année du Baccalauréat en chimie.

Bloc 71C Stages

Obligatoire - 21 crédits.

Bloc 71D Travaux dirigés

Obligatoire - 3 crédits.

Programme 3-060-1-0 Version 03 (A92)

Doctorat en chimie (Ph. D.)

Objectifs

Le doctorat a pour but de former des chercheurs scientifiques de haut niveau. L'étudiant, qui a déjà des compétences en recherche, doit réaliser un projet dans un domaine bien spécifique de la chimie. À cette fin, il met à profit ses connaissances, en acquiert de nouvelles et fournit un important effort de réflexion. De plus, c'est par le biais de ce projet que l'étudiant pourra développer sa créativité et révéler son originalité.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Ph. D. (chimie), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XX du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'une maîtrise en chimie avec mémoire de l'Université de Montréal ou attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu au 2e cycle une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent
- posséder une connaissance suffisante du français et de l'anglais; faire preuve également d'une connaissance suffisante de toute autre langue jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Curriculum vitae (maximum 3 pages)
- Une lettre d'intention ou de motivation (1 page)

Structure du programme

Le doctorat comporte 90 crédits.

Segment 70

Les crédits du doctorat sont répartis de la façon suivante : 87 crédits obligatoires, dont 84 attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse et 3 crédits à option.

Bloc 70A

Obligatoire - 3 crédits.

CHM 6601	3	Séminaires de section

Bloc 70B

Option - 3 crédits.
À choisir parmi les cours d'études supérieures du Département.

Bloc 70C

Obligatoire - 84 crédits.

CHM 7000	0	Examen général de doctorat
CHM 7010	10	Recherche
CHM 7020	10	Recherche
CHM 7030	10	Recherche
CHM 7040	10	Recherche
CHM 7050	10	Recherche
CHM 7060	10	Recherche
CHM 7090	24	Thèse

Département de communication

Programme 2-225-1-0 Version 11 (H18)

Maîtrise en sciences de la communication (M. Sc.)

Objectifs

La M. Sc. (sciences de la communication) vise à offrir aux étudiants une formation théorique et méthodologique qui leur permettra d'analyser, de planifier et d'évaluer les phénomènes communicationnels contemporains et leurs enjeux. Conçu pour s'arrimer à des études de 1er cycle, le programme est nettement orienté vers la recherche. Il demeure néanmoins sensible aux préoccupations et aux exigences de la pratique professionnelle en communication à laquelle se destine une partie du corps étudiant.

Option Communication organisationnelle

L'objectif de cette option est de fournir les outils conceptuels et méthodologiques pour l'étude de la communication interpersonnelle, de groupe, des organisations médiatisées et institutionnelles. Les étudiants pourront y aborder des phénomènes tels que la communication dans différents types d'organisations (finalité, mode de propriété, design) et divers environnements en changement.

Option Communication médiatique

L'objectif de cette option est de fournir les outils théoriques et analytiques pour l'étude des objets, des technologies et des processus constitutifs de la communication médiatique (médias de masse et multimédia) d'un point de vue social, culturel, psychologique et institutionnel. Les étudiants pourront y aborder des phénomènes tels que l'informatique personnelle, les réseaux sociaux, les media mobiles, l'histoire des médias, les industries culturelles ainsi que la production, la circulation et la réception des contenus médiatiques.

Option Communication politique

Cette option a pour objectif de fournir les outils théoriques et analytiques pour l'étude des institutions, des pratiques et des processus communicationnels qui médiatisent le pouvoir et ses modes d'exercice dans les formations sociales contemporaines du point de la rhétorique, de la philosophie, de l'économie politique et des études culturelles, notamment. Les étudiants pourront y aborder des phénomènes tels que les pratiques de résistance et les cultures d'opposition, le fonctionnement de la sphère publique, les controverses publiques ainsi que les politiques de la mémoire.

Option Communication politique - volet international

L'option Communication politique - volet international en consiste en un programme de formation coordonné avec l'Université Libre de Bruxelles. Cette option a pour objectif de fournir les outils théoriques et analytiques pour l'étude des institutions, des pratiques et des processus communicationnels qui médiatisent le pouvoir et ses modes d'exercice dans les formations sociales contemporaines et, plus particulièrement, les articulations nord-américaines de la francophonie d'une part et des institutions de gouvernance multi niveaux en Europe d'autre part. Cette option, où tous les cours sont obligatoires, sauf un cours au choix, ne peut être réalisée que sous la modalité avec travail dirigé. Après un premier trimestre à l'automne au sein du programme, les étudiants effectueront deux trimestres de cours qu'ils suivront avec des étudiants de l'Université Libre de Bruxelles, soit en Belgique à l'hiver de la première année et au Québec à l'automne de la deuxième année. Les trois cours offerts à Bruxelles sont sous la responsabilité du Département des sciences de l'information et de la communication de l'Université Libre de Bruxelles. Le reste de la scolarité est sous la responsabilité du Département de communication de l'Université de Montréal. Cette option n'est accessible que pour les étudiants et étudiantes admis à l'automne.

Option Recherche-création

L'objectif de cette option est de doter les étudiants d'outils théoriques, analytiques et pratiques afin qu'ils puissent développer de manière créative des pratiques de fabrication critique adaptées à des moyens d'expression distincts dans le cadre d'une démarche de recherche rigoureuse. Les étudiants s'intègreront ainsi un processus créatif, une production esthétique expérimentale, un produit de fabrication critique (« critical making ») ou une oeuvre artistique comme composantes intégrales à leur recherche.

Option Études du journalisme

L'objectif de cette option est de doter les étudiants de compétences analytiques, critiques et réflexives qui permettent de comprendre la place, le rôle et l'évolution du journalisme dans nos sociétés. Les étudiants pourront y aborder des phénomènes tels que la constitution des faits journalistiques, le changement technologique, la diversité des acteurs qui produisent de l'information (journalistes professionnels, citoyens et collectifs, sources bases de données algorithmes, etc.), la place et le rôle des journalistes dans nos sociétés, et les différents facteurs qui façonnent les processus de production de l'information.

Option Générale

L'objectif du cheminement général est de doter les étudiants d'outils théoriques et analytiques propres aux domaines des communications organisationnelles, médiatiques et politiques.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M. Sc. (sciences de la communication), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un B. Sc. spécialisé en communication ou d'un baccalauréat avec majeure en communication, ou d'un diplôme de 1er cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent.

L'étudiant ayant complété au moins 9 crédits du microprogramme en communication dans les organisations en changement, ou 12 crédits du programme de D.E.S.S. en communication organisationnelle, tout en maintenant une moyenne d'au moins 3,7 sur 4,3, peut soumettre une demande d'admission à la maîtrise. Toutefois, l'étudiant doit s'assurer qu'un professeur du département accepte de l'encadrer. Advenant l'admission du candidat, le responsable du programme fixera le plan d'études de l'étudiant.
L'étudiant ayant complété au moins 9 crédits du D.E.S.S. en media, culture et technologie tout en maintenant une moyenne d'au moins 3,7 sur 4,3 peut soumettre une demande d'admission à la maîtrise. Toutefois, l'étudiant doit s'assurer qu'un professeur du département accepte de l'encadrer. Advenant l'admission du candidat, le responsable du programme fixera le plan d'études de l'étudiant.
L'étudiant ayant complété au moins 12 crédits du D.E.S.S en arts, création et technologies, dont 6 crédits parmi les cours des blocs 01A ou 01C de l'option, tout en maintenant une moyenne d'au moins 3,7 sur 4,3 peut soumettre une demande d'admission à la maîtrise. Toutefois, l'étudiant doit s'assurer qu'un professeur du département accepte de l'encadrer. Advenant l'admission du candidat, le responsable du programme fixera le plan d'études de l'étudiant.
L'étudiant ayant complété au moins 12 crédits du D.E.S.S en journalisme tout en main-

tenant une moyenne d'au moins 3,7 sur 4,3 peut soumettre une demande d'admission à la maîtrise. Toutefois, l'étudiant doit s'assurer qu'un professeur du département accepte de l'encadrer. Advenant l'admission du candidat, le responsable du programme fixera le plan d'études de l'étudiant.

L'étudiant ayant un baccalauréat avec une mineure (30 crédits) en communication ou qui est titulaire d'un baccalauréat sans formation en communication peut être admis, selon les modalités définies par le département. Dans ce cas, le candidat pourrait toutefois devoir suivre des cours préparatoires en communication, après étude du dossier par le comité des admissions.

Les candidats doivent démontrer une excellente maîtrise de la langue française, entre autres par la production d'une esquisse de projet de recherche d'un maximum de 1000 mots jointe au dossier de demande d'admission. Une connaissance de la langue anglaise permettant de lire et de synthétiser des textes complexes est essentielle. L'expérience professionnelle, telle qu'exposée au curriculum vitae des candidats, sera également considérée par le comité des admissions.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Curriculum vitae (détaillé, daté et signé)
- Le formulaire départemental d'admission à la maîtrise en sciences de la communication (M. Sc.)
- Deux lettres d'appréciation pour l'admission à la maîtrise en sciences de la communication (M. Sc.) (formulaire à faire remplir par deux professeurs, dans la mesure du possible, sinon par deux employeurs)
- Une lettre d'intention ou de motivation
- Une réflexion critique: En vous basant sur vos acquis de formation, identifiez et commentez un débat ou enjeu lié à la communication qui vous semble important (300 mots).
- Une esquisse de projet de recherche ou de recherche-création. Veuillez annexer un texte d'environ 1000 mots, excluant les références, précisant:
- Le sujet de recherche ou le sujet de recherche-création
- La pertinence du sujet
- La théorie envisagée
- La méthode envisagée
- Les références utilisées pour le texte

Important : les textes manuscrits ne sont pas admissibles

2. Statut étudiant

L'étudiant doit être inscrit à un minimum de trois (3) trimestres de scolarité à temps plein. L'inscription au programme peut s'étendre sur un maximum de six (6) trimestres pour un étudiant inscrit à plein temps et neuf (9) pour un étudiant inscrit à demi temps.

STRUCTURE DU PROGRAMME

La maîtrise comporte 45 crédits. Elle est offerte selon les sept options suivantes:

- l'option Générale (segment 01 et segment 70),
- l'option Communication organisationnelle (segment 01 et segment 71),
- l'option Communication médiatique (segment 01 et segment 72),
- l'option Communication politique (segment 01 et segment 73),
- l'option Communication politique, volet international (segment 01 et segment 74).
- l'option Recherche-création (segment 01 et segment 75)
- l'option Études de journalisme (segment 01 et segment 76)

Sauf exception, la maîtrise peut être suivie selon deux modalités :

- la modalité avec mémoire (MM),
- la modalité avec travail dirigé (TD).

Seule la modalité avec travail dirigé est permise pour l'option Communication politique - volet international. Par ailleurs, la modalité mémoire est la seule à laquelle ont accès les étudiants ayant choisi l'option recherche-création.

Segment 01 - Tronc commun

Le tronc commun comporte 6 crédits obligatoires.

Bloc 01A

Obligatoire - 6 crédits.

COM 6020	3	Théories générales de la communication
COM 6815	3	Projet : mémoire/travail dirigé/recherche-création

Segment 70 - Propre à l'option Générale

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante :

- Modalité avec mémoire (MM) : 24 crédits obligatoires attribués à la rédaction du mémoire, de 12 à 15 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix,
- Modalité avec travail dirigé (TD) : 15 crédits obligatoires attribués à la rédaction du travail dirigé, de 18 à 24 crédits à option et, au maximum, 6 crédits au choix.

MM-Bloc 70A Méthodologie

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COM 6205	3	Méthode d'étude des messages et images
COM 6285	3	Méthodes d'études sur le terrain

TD-Bloc 70A Méthodologie

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COM 6205	3	Méthode d'étude des messages et images
COM 6285	3	Méthodes d'études sur le terrain

MM-Bloc 70B Outils théoriques et analytiques

Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.

COM 6111	3	Mobilité, médias et communication internationale
COM 6174	3	Histoire des médias
COM 6175	3	Médias et société
COM 6331	3	Communication, pouvoir, contre-pouvoirs
COM 6335	3	Communication et espace public
COM 6341	3	Médias, sexe et genre
COM 6355	3	Communication interculturelle
COM 6394	3	Média et viralité
COM 6396	3	Mémoire, média, pouvoir
COM 6402	3	Recherche - création dans le champ communicationnel
COM 6420	3	Médias et technologies nouvelles
COM 6421	3	Participation sur le Web : enjeux et concepts clés
COM 6450	3	Interaction des jeunes avec les médias
COM 6500	3	Théories de la communication organisationnelle
COM 6501	3	Théories de la communication médiatique
COM 6502	3	Approches en communication politique
COM 6505	3	Pratiques de travail en changement
COM 6539	3	Communautés virtuelles et connaissances
COM 6710	3	Fondements du journalisme
COM 6715	3	Bricoler les médias
COM 6716	3	La fabrique du journalisme
COM 6717	3	Journalisme : alternatives et mutations
COM 6840	3	Séminaire thématique A
COM 6841	3	Séminaire thématique B
COM 6915	3	Gestion des conflits dans les organisations
COM 6960	3	Technologies, design et changement continu
COM 6965	3	Problématiques discursives en comm. organisationnelle

TD-Bloc 70B Outils théoriques et analytiques

Option - Minimum 15 crédits, maximum 21 crédits.

COM 6111	3	Mobilité, médias et communication internationale
COM 6174	3	Histoire des médias
COM 6175	3	Médias et société
COM 6331	3	Communication, pouvoir, contre-pouvoirs

COM 6335	3	Communication et espace public
COM 6341	3	Médias, sexe et genre
COM 6355	3	Communication interculturelle
COM 6394	3	Média et viralité
COM 6396	3	Mémoire, média, pouvoir
COM 6402	3	Recherche - création dans le champ communicationnel
COM 6420	3	Médias et technologies nouvelles
COM 6421	3	Participation sur le Web : enjeux et concepts clés
COM 6450	3	Interaction des jeunes avec les médias
COM 6500	3	Théories de la communication organisationnelle
COM 6501	3	Théories de la communication médiatique
COM 6502	3	Approches en communication politique
COM 6505	3	Pratiques de travail en changement
COM 6539	3	Communautés virtuelles et connaissances
COM 6710	3	Fondements du journalisme
COM 6715	3	Bricoler les médias
COM 6716	3	La fabrique du journalisme
COM 6717	3	Journalisme : alternatives et mutations
COM 6840	3	Séminaire thématique A
COM 6841	3	Séminaire thématique B
COM 6915	3	Gestion des conflits dans les organisations
COM 6960	3	Technologies, design et changement continu
COM 6965	3	Problématiques discursives en comm. organisationnelle

MM-Bloc 70C Apport d'autres disciplines

Choix - Maximum 3 crédits.
L'étudiant choisit parmi les cours de 2e cycle d'autres disciplines et départements de l'Université de Montréal ou d'une autre université avec l'approbation du responsable.

TD-Bloc 70C Apport d'autres disciplines

Choix - Maximum 6 crédits.
L'étudiant choisit parmi les cours de 2e cycle d'autres disciplines et départements de l'Université de Montréal ou d'une autre université avec l'approbation du responsable.

MM-Bloc 70D Recherche et mémoire

Obligatoire - 24 crédits.

COM 6006	24	Mémoire

TD-Bloc 70D Travail dirigé

Obligatoire - 15 crédits.

COM 6007	15	Travail dirigé

Segment 71 - Propre à l'option Communication organisationnelle

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante :

- Modalité avec mémoire (MM) : 24 crédits obligatoires attribués à la rédaction d'un mémoire, de 12 à 15 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix,
- Modalité avec travail dirigé (TD) : 15 crédits obligatoires attribués à la rédaction du travail dirigé, de 18 à 24 crédits à option et, au maximum, 6 crédits au choix.

MM-Bloc 71A Méthodologie

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COM 6205	3	Méthode d'étude des messages et images
COM 6285	3	Méthodes d'études sur le terrain

TD-Bloc 71A Méthodologie

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COM 6205	3	Méthode d'étude des messages et images
COM 6285	3	Méthodes d'études sur le terrain

MM-Bloc 71B Séminaires de l'option

Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.

COM 6201	3	La communication et la santé
COM 6355	3	Communication interculturelle
COM 6500	3	Théories de la communication organisationnelle
COM 6505	3	Pratiques de travail en changement
COM 6915	3	Gestion des conflits dans les organisations
COM 6960	3	Technologies, design et changement continu
COM 6965	3	Problématiques discursives en comm. organisationnelle

TD-Bloc 71B Séminaires de l'option

Option - Minimum 9 crédits, maximum 15 crédits.

COM 6201	3	La communication et la santé
COM 6355	3	Communication interculturelle
COM 6500	3	Théories de la communication organisationnelle
COM 6505	3	Pratiques de travail en changement
COM 6915	3	Gestion des conflits dans les organisations
COM 6960	3	Technologies, design et changement continu
COM 6965	3	Problématiques discursives en comm. organisationnelle

MM-Bloc 71C Formation avancée en communication

Option - Maximum 3 crédits.

COM 6111	3	Mobilité, médias et communication internationale
COM 6174	3	Histoire des médias
COM 6175	3	Médias et société
COM 6331	3	Communication, pouvoir, contre-pouvoirs
COM 6335	3	Communication et espace public
COM 6341	3	Médias, sexe et genre
COM 6394	3	Média et viralité
COM 6396	3	Mémoire, média, pouvoir
COM 6402	3	Recherche - création dans le champ communicationnel
COM 6420	3	Médias et technologies nouvelles
COM 6421	3	Participation sur le Web : enjeux et concepts clés
COM 6450	3	Interaction des jeunes avec les médias
COM 6501	3	Théories de la communication médiatique
COM 6502	3	Approches en communication politique
COM 6539	3	Communautés virtuelles et connaissances
COM 6710	3	Fondements du journalisme
COM 6715	3	Bricoler les médias
COM 6716	3	La fabrique du journalisme
COM 6717	3	Journalisme : alternatives et mutations
COM 6840	3	Séminaire thématique A
COM 6841	3	Séminaire thématique B

TD-Bloc 71C Formation avancée en communication

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COM 6111	3	Mobilité, médias et communication internationale
COM 6174	3	Histoire des médias
COM 6175	3	Médias et société
COM 6331	3	Communication, pouvoir, contre-pouvoirs
COM 6335	3	Communication et espace public
COM 6341	3	Médias, sexe et genre
COM 6394	3	Média et viralité
COM 6396	3	Mémoire, média, pouvoir
COM 6402	3	Recherche - création dans le champ communicationnel

COM 6420	3	Médias et technologies nouvelles
COM 6421	3	Participation sur le Web : enjeux et concepts clés
COM 6450	3	Interaction des jeunes avec les médias
COM 6501	3	Théories de la communication médiatique
COM 6502	3	Approches en communication politique
COM 6539	3	Communautés virtuelles et connaissances
COM 6710	3	Fondements du journalisme
COM 6715	3	Bricoler les médias
COM 6716	3	La fabrique du journalisme
COM 6717	3	Journalisme : alternatives et mutations
COM 6840	3	Séminaire thématique A
COM 6841	3	Séminaire thématique B

MM-Bloc 71D Apport d'autres disciplines

Choix - Maximum 3 crédits.
L'étudiant choisit parmi les cours de 2e cycle d'autres disciplines et départements de l'Université de Montréal ou d'une autre université avec l'approbation du responsable.

TD-Bloc 71D Apport d'autres disciplines

Choix - Maximum 6 crédits.
L'étudiant choisit parmi les cours de 2e cycle d'autres disciplines et départements de l'Université de Montréal ou d'une autre université avec l'approbation du responsable.

MM-Bloc 71E Recherche et mémoire

Obligatoire - 24 crédits.

COM 6006	24	Mémoire

TD-Bloc 71E Travaux dirigés

Obligatoire - 15 crédits.

COM 6007	15	Travail dirigé

Segment 72 - Propre à l'option Communication médiatique

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante :

- Modalité avec mémoire (MM) : 24 crédits obligatoires attribués à la rédaction du mémoire, de 12 à 15 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix,
- Modalité avec travail dirigé (TD) : 15 crédits obligatoires attribués à la rédaction du travail dirigé, de 18 à 24 crédits à option et, au maximum, 6 crédits au choix.

MM-Bloc 72A Méthodologie

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COM 6205	3	Méthode d'étude des messages et images
COM 6285	3	Méthodes d'études sur le terrain

TD-Bloc 72A Méthodologie

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COM 6205	3	Méthode d'étude des messages et images
COM 6285	3	Méthodes d'études sur le terrain

MM-Bloc 72B Séminaires de l'option

Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.

COM 6111	3	Mobilité, médias et communication internationale
COM 6174	3	Histoire des médias
COM 6175	3	Médias et société
COM 6341	3	Médias, sexe et genre
COM 6394	3	Média et viralité
COM 6402	3	Recherche - création dans le champ communicationnel
COM 6420	3	Médias et technologies nouvelles
COM 6421	3	Participation sur le Web : enjeux et concepts clés
COM 6450	3	Interaction des jeunes avec les médias
COM 6501	3	Théories de la communication médiatique
COM 6539	3	Communautés virtuelles et connaissances

TD-Bloc 72B Séminaires de l'option

Option - Minimum 9 crédits, maximum 15 crédits.

COM 6111	3	Mobilité, médias et communication internationale
COM 6174	3	Histoire des médias
COM 6175	3	Médias et société
COM 6341	3	Médias, sexe et genre
COM 6394	3	Média et viralité
COM 6420	3	Médias et technologies nouvelles
COM 6450	3	Interaction des jeunes avec les médias
COM 6501	3	Théories de la communication médiatique
COM 6539	3	Communautés virtuelles et connaissances
COM 6710	3	Fondements du journalisme
COM 6715	3	Bricoler les médias
COM 6716	3	La fabrique du journalisme
COM 6717	3	Journalisme : alternatives et mutations

MM-Bloc 72C Formation avancée en communication

Option - Maximum 3 crédits.

COM 6201	3	La communication et la santé
COM 6331	3	Communication, pouvoir, contre-pouvoirs
COM 6335	3	Communication et espace public
COM 6396	3	Mémoire, média, pouvoir
COM 6500	3	Théories de la communication organisationnelle
COM 6502	3	Approches en communication politique
COM 6505	3	Pratiques de travail en changement
COM 6710	3	Fondements du journalisme
COM 6716	3	La fabrique du journalisme
COM 6717	3	Journalisme : alternatives et mutations
COM 6840	3	Séminaire thématique A
COM 6841	3	Séminaire thématique B
COM 6915	3	Gestion des conflits dans les organisations
COM 6960	3	Technologies, design et changement continu
COM 6965	3	Problématiques discursives en comm. organisationnelle

TD-Bloc 72C Formation avancée en communication

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COM 6201	3	La communication et la santé
COM 6331	3	Communication, pouvoir, contre-pouvoirs
COM 6335	3	Communication et espace public
COM 6396	3	Mémoire, média, pouvoir
COM 6402	3	Recherche - création dans le champ communicationnel
COM 6421	3	Participation sur le Web : enjeux et concepts clés
COM 6500	3	Théories de la communication organisationnelle
COM 6502	3	Approches en communication politique
COM 6505	3	Pratiques de travail en changement
COM 6840	3	Séminaire thématique A
COM 6841	3	Séminaire thématique B
COM 6915	3	Gestion des conflits dans les organisations
COM 6960	3	Technologies, design et changement continu
COM 6965	3	Problématiques discursives en comm. organisationnelle

MM-Bloc 72D Apport d'autres disciplines

Choix - Maximum 3 crédits.
L'étudiant choisit parmi les cours de 2e cycle d'autres disciplines et départements de l'Université de Montréal ou d'une autre université avec l'approbation du responsable.

TD-Bloc 72D Apport d'autres disciplines

Choix - Maximum 6 crédits.
L'étudiant choisit parmi les cours de 2e cycle d'autres disciplines et départements de l'Université de Montréal ou d'une autre université avec l'approbation du responsable.

MM-Bloc 72E Recherche et mémoire

Obligatoire - 24 crédits.

COM 6006	24	Mémoire

TD-Bloc 72E Travaux dirigés

Obligatoire - 15 crédits.

COM 6007	15	Travail dirigé

Segment 73 - Propre à l'option Communication politique

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante :

- Modalité avec mémoire (MM) : 24 crédits obligatoires attribués à la rédaction du mémoire, de 12 à 15 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix,
- Modalité avec travail dirigé (TD) : 15 crédits obligatoires attribués à la rédaction du travail dirigé, de 18 à 24 crédits à option et, au maximum, 6 crédits au choix.

MM-Bloc 73A Méthodologie

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COM 6205	3	Méthode d'étude des messages et images
COM 6285	3	Méthodes d'études sur le terrain

TD-Bloc 73A Méthodologie

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COM 6205	3	Méthode d'étude des messages et images
COM 6285	3	Méthodes d'études sur le terrain

MM-Bloc 73B Séminaires de l'option

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COM 6111	3	Mobilité, médias et communication internationale
COM 6331	3	Communication, pouvoir, contre-pouvoirs
COM 6335	3	Communication et espace public
COM 6341	3	Médias, sexe et genre
COM 6396	3	Mémoire, média, pouvoir
COM 6502	3	Approches en communication politique
COM 6710	3	Fondements du journalisme
COM 6716	3	La fabrique du journalisme
COM 6717	3	Journalisme : alternatives et mutations
COM 6915	3	Gestion des conflits dans les organisations

TD-Bloc 73B Séminaires de l'option

Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.

COM 6111	3	Mobilité, médias et communication internationale
COM 6331	3	Communication, pouvoir, contre-pouvoirs
COM 6335	3	Communication et espace public
COM 6341	3	Médias, sexe et genre
COM 6396	3	Mémoire, média, pouvoir
COM 6502	3	Approches en communication politique
COM 6710	3	Fondements du journalisme
COM 6716	3	La fabrique du journalisme
COM 6717	3	Journalisme : alternatives et mutations
COM 6915	3	Gestion des conflits dans les organisations

MM-Bloc 73C Formation avancée en communication

Option - Maximum 6 crédits.

COM 6174	3	Histoire des médias
COM 6175	3	Médias et société
COM 6201	3	La communication et la santé
COM 6355	3	Communication interculturelle
COM 6394	3	Média et viralité
COM 6402	3	Recherche - création dans le champ communicationnel
COM 6420	3	Médias et technologies nouvelles
COM 6421	3	Participation sur le Web : enjeux et concepts clés
COM 6450	3	Interaction des jeunes avec les médias
COM 6500	3	Théories de la communication organisationnelle
COM 6501	3	Théories de la communication médiatique
COM 6505	3	Pratiques de travail en changement
COM 6539	3	Communautés virtuelles et connaissances
COM 6715	3	Bricoler les médias
COM 6840	3	Séminaire thématique A
COM 6841	3	Séminaire thématique B
COM 6960	3	Technologies, design et changement continu
COM 6965	3	Problématiques discursives en comm. organisationnelle

TD-Bloc 73C Formation avancée en communication

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COM 6174	3	Histoire des médias
COM 6175	3	Médias et société
COM 6201	3	La communication et la santé
COM 6355	3	Communication interculturelle
COM 6394	3	Média et viralité
COM 6402	3	Recherche - création dans le champ communicationnel
COM 6420	3	Médias et technologies nouvelles
COM 6421	3	Participation sur le Web : enjeux et concepts clés
COM 6450	3	Interaction des jeunes avec les médias
COM 6500	3	Théories de la communication organisationnelle
COM 6501	3	Théories de la communication médiatique
COM 6505	3	Pratiques de travail en changement
COM 6539	3	Communautés virtuelles et connaissances
COM 6715	3	Bricoler les médias
COM 6840	3	Séminaire thématique A
COM 6841	3	Séminaire thématique B
COM 6960	3	Technologies, design et changement continu
COM 6965	3	Problématiques discursives en comm. organisationnelle

MM-Bloc 73D Apport d'autres disciplines

Choix - Maximum 3 crédits.
L'étudiant choisit parmi les cours de 2e cycle d'autres disciplines et départements de l'Université de Montréal ou d'une autre université avec l'approbation du responsable.

TD-Bloc 73D Apport d'autres disciplines

Choix - Maximum 6 crédits.
L'étudiant choisit parmi les cours de 2e cycle d'autres disciplines et départements de l'Université de Montréal ou d'une autre université avec l'approbation du responsable.

MM-Bloc 73E Recherche et mémoire

Obligatoire - 24 crédits.

COM 6006	24	Mémoire

TD-Bloc 73E Travail dirigé

Obligatoire - 15 crédits.

COM 6007	15	Travail dirigé

Segment 74 - Propre à l'option Communication politique - volet international

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante :
24 crédits obligatoires, dont 15 attribués à la rédaction du travail dirigé, 12 crédits à option et 3 crédits au choix.

TD- Bloc 74A Méthodologie

Option - 3 crédits.

COM 6205	3	Méthode d'étude des messages et images
COM 6285	3	Méthodes d'études sur le terrain

TD-Bloc 74B

Option - 9 crédits.
Cours de sigle COM de niveau 6000 déterminés annuellement par le Comité des études supérieures du Département de communication de l'Université de Montréal. Ces cours devront être suivis au trimestre d'automne de la deuxième année du programme.

TD-Bloc 74C Séminaires - Université libre de Bruxelles

Obligatoire - 9 crédits.
Ceux-ci s'inscrivent dans la finalité Communication politique du Master en information et communication du Département des sciences de l'information et de la communication de l'Université libre de Bruxelles. Ces cours devront être suivis au trimestre d'hiver suivant l'inscription initiale dans le programme.

TD-Bloc 74D

Choix - 3 crédits.
L'étudiant choisit parmi les cours de 2e cycle d'autres disciplines et départements de l'Université de Montréal ou d'une autre université avec l'approbation du responsable.

TD-Bloc 74E Travail dirigé

Obligatoire - 15 crédits.

COM 6007	15	Travail dirigé

Segment 75 - Propre à l'option Recherche-création

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante :
24 crédits obligatoires attribués au mémoire, 12 à 15 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix.

Bloc 75A Approche en recherche-création

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COM 6402	3	Recherche - création dans le champ communicationnel
COM 6715	3	Bricoler les médias

Bloc 75B Méthodologie

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COM 6205	3	Méthode d'étude des messages et images
COM 6285	3	Méthodes d'études sur le terrain

Bloc 75C Séminaires de l'option

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COM 6174	3	Histoire des médias
COM 6175	3	Médias et société
COM 6331	3	Communication, pouvoir, contre-pouvoirs
COM 6341	3	Médias, sexe et genre
COM 6394	3	Média et viralité
COM 6396	3	Mémoire, média, pouvoir
COM 6420	3	Médias et technologies nouvelles
COM 6421	3	Participation sur le Web : enjeux et concepts clés
COM 6450	3	Interaction des jeunes avec les médias
COM 6501	3	Théories de la communication médiatique
COM 6539	3	Communautés virtuelles et connaissances
COM 6840	3	Séminaire thématique A

Bloc 75D Formation avancée en communication

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COM 6335	3	Communication et espace public
COM 6355	3	Communication interculturelle
COM 6502	3	Approches en communication politique
COM 6710	3	Fondements du journalisme
COM 6716	3	La fabrique du journalisme
COM 6717	3	Journalisme : alternatives et mutations
COM 6840	3	Séminaire thématique A
COM 6841	3	Séminaire thématique B
COM 6960	3	Technologies, design et changement continu

Bloc 75E Apport d'autres disciplines

Choix - Maximum 3 crédits.
L'étudiant choisit parmi les cours de 2e cycle d'autres disciplines et départements de l'Université de Montréal ou d'une autre université avec l'approbation du responsable.

Bloc 75F Réalisation en recherche-création

Obligatoire - 24 crédits.

COM 6006	24	Mémoire

Segment 76 - Propre à l'option Études du journalisme

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante :

- Modalité avec mémoire (MM) : 24 crédits obligatoires attribués à la rédaction du mémoire, de 12 à 15 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix.
- Modalité avec travail dirigé (TD) : 15 crédits obligatoires attribués à la rédaction du travail dirigé, de 18 à 24 crédits à option et, au maximum, 6 crédits au choix.

MM-Bloc 76A Méthodologie

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COM 6205	3	Méthode d'étude des messages et images
COM 6285	3	Méthodes d'études sur le terrain

TD-Bloc 76A Méthodologie

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COM 6205	3	Méthode d'étude des messages et images
COM 6285	3	Méthodes d'études sur le terrain

MM-Bloc 76B Séminaires de l'option

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COM 6111	3	Mobilité, médias et communication internationale
COM 6175	3	Médias et société
COM 6710	3	Fondements du journalisme
COM 6716	3	La fabrique du journalisme
COM 6717	3	Journalisme : alternatives et mutations
JRN 6101	3	Analyse de la pratique journalistique

TD-Bloc 76B Séminaires de l'option

Option - Minimum 9 crédits, maximum 15 crédits.

COM 6111	3	Mobilité, médias et communication internationale
COM 6175	3	Médias et société
COM 6710	3	Fondements du journalisme
COM 6716	3	La fabrique du journalisme
COM 6717	3	Journalisme : alternatives et mutations
JRN 6101	3	Analyse de la pratique journalistique

MM-Bloc 76C Formation avancée en communication

Option - Maximum 6 crédits.

COM 6174	3	Histoire des médias
COM 6201	3	La communication et la santé
COM 6355	3	Communication interculturelle
COM 6394	3	Média et viralité
COM 6402	3	Recherche - création dans le champ communicationnel
COM 6420	3	Médias et technologies nouvelles
COM 6421	3	Participation sur le Web : enjeux et concepts clés
COM 6450	3	Interaction des jeunes avec les médias
COM 6500	3	Théories de la communication organisationnelle
COM 6501	3	Théories de la communication médiatique
COM 6505	3	Pratiques de travail en changement
COM 6539	3	Communautés virtuelles et connaissances
COM 6715	3	Bricoler les médias
COM 6840	3	Séminaire thématique A
COM 6841	3	Séminaire thématique B
COM 6960	3	Technologies, design et changement continu
COM 6965	3	Problématiques discursives en comm. organisationnelle

TD-Bloc 76C Formation avancée en communication

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COM 6174	3	Histoire des médias
COM 6201	3	La communication et la santé
COM 6355	3	Communication interculturelle
COM 6394	3	Média et viralité
COM 6402	3	Recherche - création dans le champ communicationnel
COM 6420	3	Médias et technologies nouvelles
COM 6421	3	Participation sur le Web : enjeux et concepts clés
COM 6450	3	Interaction des jeunes avec les médias
COM 6500	3	Théories de la communication organisationnelle
COM 6501	3	Théories de la communication médiatique
COM 6505	3	Pratiques de travail en changement
COM 6539	3	Communautés virtuelles et connaissances
COM 6715	3	Bricoler les médias
COM 6840	3	Séminaire thématique A
COM 6841	3	Séminaire thématique B
COM 6960	3	Technologies, design et changement continu
COM 6965	3	Problématiques discursives en comm. organisationnelle

MM-Bloc 76D Apport d'autres disciplines

Choix - Maximum 3 crédits.
L'étudiant choisit parmi les cours de 2e cycle d'autres disciplines et départements de l'Université de Montréal ou d'une autre université avec l'approbation du responsable.

TD-Bloc 76D Apport d'autres disciplines

Choix - Maximum 6 crédits.
L'étudiant choisit parmi les cours de 2e cycle d'autres disciplines et départements de l'Université de Montréal ou d'une autre université avec l'approbation du responsable.

MM-Bloc 76E Recherche et mémoire

Obligatoire - 24 crédits.

COM 6006	24	Mémoire

TD-Bloc 76E Travail dirigé

Obligatoire - 15 crédits.

COM 6007	15	Travail dirigé

Programme 2-225-1-1 Version 01 (A16)

D.E.S.S. en communication organisationnelle

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. (communication organisationnelle), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle en communication, ou dans une discipline connexe préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne cumulative d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- démontrer une excellente maîtrise de la langue française, entre autres par la production d'une lettre de motivation jointe au dossier de demande d'admission
- l'étudiant qui a complété au moins 9 crédits du microprogramme (communication dans les organisations en changement), tout en maintenant une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3, peut soumettre une demande d'admission au D.E.S.S. sur cette base.

L'expérience professionnelle, telle qu'exposée au curriculum vitae des candidats, sera également considérée par le comité des admissions.
Une connaissance de la langue anglaise permettant de lire et de synthétiser des textes complexes est essentielle.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Le formulaire départemental d'admission au D.E.S.S. en Communication organisationnelle
- Deux lettres d'appréciation pour l'admission au D.E.S.S. en Communication organisationnelle. (formulaire à faire remplir par deux professeurs, dans la mesure du possible, sinon par deux employeurs)
- En vous basant sur vos acquis de formation, identifiez et commentez un débat ou un enjeu lié à la communication organisationnelle qui vous semble important (300 mots)
- Un CV (détaillé, daté, signé)
- Une lettre d'intention ou motivation

2. Scolarité

La scolarité minimale à plein temps ou l'équivalent est de deux trimestres. La scolarité maximale est de quatre ans. Cependant, l'offre de cours s'échelonnera sur un minimum de 3 trimestres.

Structure du programme

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits.

Segment 70

Les crédits du D.E.S.S. sont répartis de la façon suivante : 3 crédits obligatoires, de 21 à 27 crédits à option et, au maximum, 6 crédits au choix.

Bloc 70A

Obligatoire - 3 crédits.

COM 6964	3	Séminaire d'intégration en comm. organisationnelle

Bloc 70B Séminaires de spécialisation

Option - Minimum 9 crédits, maximum 18 crédits.

COM 6201	3	La communication et la santé
COM 6355	3	Communication interculturelle
COM 6421	3	Participation sur le Web : enjeux et concepts clés
COM 6500	3	Théories de la communication organisationnelle
COM 6505	3	Pratiques de travail en changement

COM 6915	3	Gestion des conflits dans les organisations
COM 6960	3	Technologies, design et changement continu
COM 6965	3	Problématiques discursives en comm. organisationnelle

Bloc 70C Formation avancée en communication

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COM 6020	3	Théories générales de la communication
COM 6111	3	Mobilité, médias et communication internationale
COM 6174	3	Histoire des médias
COM 6175	3	Médias et société
COM 6205	3	Méthode d'étude des messages et images
COM 6285	3	Méthodes d'études sur le terrain
COM 6331	3	Communication, pouvoir, contre-pouvoirs
COM 6335	3	Communication et espace public
COM 6394	3	Média et viralité
COM 6396	3	Mémoire, média, pouvoir
COM 6420	3	Médias et technologies nouvelles
COM 6450	3	Interaction des jeunes avec les médias
COM 6501	3	Théories de la communication médiatique
COM 6502	3	Approches en communication politique
COM 6539	3	Communautés virtuelles et connaissances
COM 6710	3	Fondements du journalisme
COM 6715	3	Bricoler les médias
COM 6716	3	La fabrique du journalisme
COM 6717	3	Journalisme : alternatives et mutations
COM 6840	3	Séminaire thématique A
COM 6841	3	Séminaire thématique B

Bloc 70D

Choix - Maximum 6 crédits.
L'étudiant peut choisir parmi les cours de 2e cycle d'autres disciplines et départements de l'Université de Montréal ou d'une autre université. Il peut également suivre jusqu'à un maximum de 6 crédits de cours du programme de baccalauréat en sciences de la communication sur approbation du responsable de programme.

Bloc 70E Stage

Option - Maximum 3 crédits.

COM 6910	3	Stage en communication organisationnelle

Programme 2-225-6-0 Version 01 (A03)

Microprogramme de deuxième cycle en communication dans les organisations en changement

Objectifs

L'objectif du microprogramme est d'aborder avec les étudiants des problématiques de l'heure dans le domaine de la communication organisationnelle. Un thème a été ciblé de manière à offrir une formation intégrée : la communication dans les organisations en changement.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de deuxième cycle (communication dans les organisations en changement), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat dans un domaine connexe à la communication organisationnelle
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 2,7 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais
- posséder une expérience de travail pertinente en communication dans les organisations.

Suite à l'évaluation des dossiers de candidature, des cours préparatoires pourraient être requis afin de s'assurer que les connaissances préalables en communication organisationnelle soient adéquates.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Le formulaire départemental d'admission à l'Attestation aux études supérieures (AES)
- Deux lettres d'appréciation pour l'admission à l'attestation aux études supérieures (AES) en Communication organisationnelle (formulaire à faire remplir par deux professeurs, dans la mesure du possible, sinon par deux employeurs)
- En vous basant sur vos acquis de formation, identifiez et commentez un débat ou un enjeu lié à la communication organisationnelle qui vous semble important (300 mots)
- Un CV (détaillé, daté, signé)
- Une lettre d'intention ou motivation

2. Statut étudiant

Ce programme ne peut se suivre qu'à temps partiel.

3. Scolarité

La scolarité minimale est équivalente à un trimestre à temps plein. La scolarité maximale est de deux ans.

Structure du programme

Le microprogramme comporte 15 crédits.

Segment 70

Les crédits du microprogramme sont répartis de la façon suivante : 3 crédits obligatoires et 12 crédits à option.

Bloc 70A

Obligatoire - 3 crédits.

COM 6964	3	Séminaire d'intégration en comm. organisationnelle

Bloc 70B

Option - 12 crédits.

COM 6201	3	La communication et la santé
COM 6355	3	Communication interculturelle
COM 6421	3	Participation sur le Web : enjeux et concepts clés
COM 6500	3	Théories de la communication organisationnelle
COM 6505	3	Pratiques de travail en changement
COM 6915	3	Gestion des conflits dans les organisations
COM 6960	3	Technologies, design et changement continu
COM 6965	3	Problématiques discursives en comm. organisationnelle

Programme 2-226-1-1 Version 00 (A16)

D.E.S.S. en media, culture et technologie

Objectifs

Le D.E.S.S en media, culture et technologie offre une formation avancée, de deuxième cycle, qui articule d'une manière dynamique certaines problématiques classiques en communication médiatique aux pratiques de communication médiatique contemporaines. Ce programme vise à outiller des futurs praticiens et des futures praticiennes en communication médiatique avec des capacités réflexives et analytiques.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. en media, culture et technologie, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales;
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle en communication, ou dans une discipline connexe préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre;
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne cumulative d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent;
- démontrer une excellente maîtrise de la langue française, entre autres par la production d'un court texte de réflexion personnelle, un formulaire et une lettre de motivation joints au dossier de demande d'admission.

L'expérience professionnelle, telle qu'exposée au curriculum vitae des candidats, pourrait être également considérée par le comité des admissions.
Une connaissance de la langue anglaise permettant de lire et de synthétiser des textes complexes est essentielle.

1.1. Documents additionnels à fournir lors d'une demande d'admission

- Le formulaire départemental d'admission au D.E.S.S. en media, culture et technologie
- Deux lettres d'appréciation pour l'admission au D.E.S.S. en media, culture et technologie (formulaire à faire remplir par deux professeurs, dans lamesure du possible, sinon par deux employeurs)
- En vous basant sur vos acquis de formation, identifiez et commentez un débat ou un enjeu lié aux media, à la culture et à la technologie et qui vous semble important (300 mots).

2. Scolarité

La scolarité minimale est de deux trimestre à temps plein ou l'équivalent. Cependant, les étudiants ne peuvent tenir pour acquis que ce programme d'études sera obligatoirement complété en deux trimestres. Il faut au préalable vérifier l'offre de cours proposée et prévoir plus de temps que le minimum requis dans ce programme d'études. La scolarité maximale est de quatre ans à compter de l'inscription initiale du candidat.

Structure du programme

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits.

Segment 70

Les crédits du D.E.S.S. sont répartis de la façon suivante : 3 crédits obligatoires, de 21 à 27 crédits à option, et un maximum de 6 crédits au choix.

Bloc 70A

Obligatoire - 3 crédits.

COM 6550	3	Enjeux en média, culture et technologie

Bloc 70B Séminaires de spécialisation

Option - Minimum 12 crédits, maximum 18 crédits.

COM 6111	3	Mobilité, médias et communication internationale
COM 6174	3	Histoire des médias
COM 6175	3	Médias et société
COM 6331	3	Communication, pouvoir, contre-pouvoirs
COM 6341	3	Médias, sexe et genre
COM 6394	3	Média et viralité
COM 6396	3	Mémoire, média, pouvoir
COM 6402	3	Recherche - création dans le champ communicationnel
COM 6420	3	Médias et technologies nouvelles
COM 6421	3	Participation sur le Web : enjeux et concepts clés
COM 6450	3	Interaction des jeunes avec les médias
COM 6501	3	Théories de la communication médiatique
COM 6539	3	Communautés virtuelles et connaissances
COM 6710	3	Fondements du journalisme
COM 6715	3	Bricoler les médias
COM 6716	3	La fabrique du journalisme
COM 6717	3	Journalisme : alternatives et mutations

Bloc 70C Formation complémentaire en communication

Option - Maximum 9 crédits.

COM 6020	3	Théories générales de la communication
COM 6205	3	Méthode d'étude des messages et images
COM 6285	3	Méthodes d'études sur le terrain
COM 6335	3	Communication et espace public
COM 6355	3	Communication interculturelle
COM 6502	3	Approches en communication politique
COM 6840	3	Séminaire thématique A
COM 6841	3	Séminaire thématique B
COM 6960	3	Technologies, design et changement continu

Bloc 70D

Choix - Maximum 6 crédits.
L'étudiant peut choisir parmi les cours de 2e cycle d'autres disciplines et départements de l'Université de Montréal ou d'une autre université. Il peut également suivre jusqu'à un maximum de 6 crédits de cours du programme de baccalauréat en sciences de la communication sur approbation du responsable de programme.

Bloc 70E Activité d'intégration

Option - Maximum 9 crédits.

COM 6912	9	Stage en média, culture et technologie
COM 6975	6	Projet d'intégration média, culture et technologie

Programme 2-227-1-2 Version 01 (A14)

D.E.S.S. en communication politique

Objectifs

La communication politique fait référence aux théorisations et analyses des processus et enjeux de communication (dispositifs, production, diffusion, médiation, traitement et effets de l'information, discours, performances tant médiatiques que non médiatiques) dans leur rapport au politique. L'objectif du D.E.S.S. (communication politique) est de former des personnes non seulement au fait des recherches sur ces questions dans les domaines de la communication et de la science politique, mais également en mesure d'analyser et de comprendre plusieurs enjeux des pratiques professionnelles de la communication politique.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. (communication politique), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales;
- être titulaire d'un baccalauréat en communication et politique, en sciences de la communication, en science politique, ou dans une discipline appropriée et préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente;
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne cumulative d'au moins 3,0 sur 4,3 ou

l'équivalent;

- démontrer une excellente maîtrise de la langue française, entre autres par la production d'une lettre de motivation jointe au dossier de demande d'admission.

L'étudiant ayant complété au moins 9 crédits du microprogramme en communication politique en maintenant une moyenne d'au moins 3,3 / 4,3 peut soumettre une demande d'admission au D.E.S.S. sur cette base.
Une connaissance de la langue anglaise permettant de lire et de synthétiser des documents complexes est essentielle.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation
- Curriculum vitae
- Le formulaire départemental

d'admission au D.E.S.S. en communication politique

- Deux lettres d'appréciation pour l'admission au D.E.S.S. en communication politique. (Formulaire à faire remplir par deux professeurs ou employeurs)

2. Scolarité

La scolarité minimale du D.E.S.S. est de trois trimestres équivalents plein temps. La scolarité maximale est de 4 ans à compter de l'inscription initiale du candidat. Cependant, le programme s'échelonnera sur un minimum de 3 trimestres.

Structure du programme

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits.

Segment 70

Les crédits du D.E.S.S. sont répartis de la façon suivante : 6 crédits obligatoires, 24 crédits à option, 12 crédits en science politique (sigle POL) Blocs 70B, 70C et 70D et 12 en communication (sigle COM) Bloc 70E, 70F et 70G.

Bloc 70A Cours d'intégration

Obligatoire - 6 crédits.

CEP 6001	3	Approches POL en communication politique
CEP 6002	3	Approches COM en communication politique

Bloc 70B Science politique 1

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

POL 6602	3	Les élections
POL 6607	3	Psychologie et politique
POL 6619	3	Médiatisation du politique

Bloc 70C Science politique 2

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.
L'étudiant devra suivre un maximum de 9 crédits de science politique dans les blocs 70C et 70D.

POL 6130	3	Économie politique internationale
POL 6403	3	Le système politique américain
POL 6512	3	Villes et politiques publiques
POL 6560	3	Institutions parlementaires canadiennes
POL 6609	3	L'action collective
POL 6618	3	Citoyenneté et identités
POL 6622	3	Idées politiques : thématique spécifique

Bloc 70D Science politique 3

Option - Maximum 3 crédits
L'étudiant peut également suivre un maximum de 3 crédits de cours du 1er cycle en science politique (incluant les cours CEP du baccalauréat bidisciplinaire en communication et politique), avec l'approbation du responsable de programme.

Bloc 70E Sciences de la communication 1

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COM 6331	3	Communication, pouvoir, contre-pouvoirs
COM 6335	3	Communication et espace public
COM 6396	3	Mémoire, média, pouvoir

Bloc 70F Sciences de la communication 2

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.
L'étudiant devra suivre un maximum de 9 crédits de sciences de la communication dans les blocs 70F et 70G.

COM 6020	3	Théories générales de la communication
COM 6174	3	Histoire des médias
COM 6175	3	Médias et société
COM 6205	3	Méthode d'étude des messages et images
COM 6285	3	Méthodes d'études sur le terrain
COM 6355	3	Communication interculturelle
COM 6394	3	Média et viralité
COM 6539	3	Communautés virtuelles et connaissances
COM 6841	3	Séminaire thématique B

Bloc 70G Sciences de la communication 3

Option - Maximum 3 crédits
L'étudiant peut également suivre un maximum de 3 crédits de cours du 1er cycle en science de la communication (incluant les cours CEP du baccalauréat bidisciplinaire en communication et politique), avec l'approbation du responsable de programme.

Programme 3-225-1-0 Version 07 (A19)

Doctorat en communication (Ph. D.)

Objectifs

Ce programme a pour objectif d'offrir une formation approfondie à la recherche de pointe en communication. Il couvre de nombreux secteurs de la recherche contemporaine, notamment les études médiatiques, les études culturelles (Cultural Studies), les théories et analyses du discours, les études du journalisme, la communication organisationnelle, la communication politique et ses enjeux internationaux et, enfin, la création et les pratiques médiatiques.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Ph. D. (communication), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XX du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'une M. Sc. (communication) ou faire preuve d'une formation équivalente
- avoir obtenu au 2e cycle une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent
- avoir un excellent dossier universitaire et des aptitudes à la recherche.

Les candidats doivent avoir une bonne connaissance du français et de l'anglais.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Une lettre de motivation mentionnant entre autres,1) quel professeur est pressenti à titre de directeur de recherche et si une entente à cet effet a été conclue et 2) à titre indicatif, si des sources de financement (bourses ou autres) ont été sollicitées ou sont envisagées pour la réalisation des études doctorales;
- Un exposé du projet de recherche envisagé (1500 mots)
- Trois lettres de recommandation (dont deux doivent provenir de chercheurs oeuvrant dans le domaine de recherche);
- Un curriculum vitae (détaillé, daté, signé)

2. Scolarité

La scolarité minimale du programme est de six trimestres, dont au moins trois consécutifs de résidence.

3. Examen de synthèse de doctorat

L'étudiant doit réussir un examen portant sur la bibliographie pertinente à son sujet de recherche devant un jury composé de trois professeurs, dont le directeur de thèse de l'étudiant. Après approbation de sa bibliographie, il devra répondre à la partie écrite de son examen dans un délai maximum de 60 jours. L'étudiant devra ensuite défendre oralement son texte devant les membres du jury. L'étudiant devra avoir réussi cet examen de synthèse avant d'être autorisé à déposer son projet de thèse. L'évaluation sera effectuée suivant la notation « succès » ou « échec ».

4. Thèse

L'étudiant doit terminer sa thèse dans un délai de cinq ans à compter de la date de son inscription initiale. Ce délai peut être prolongé d'un an avec permission du directeur de recherche et du responsable du programme.

Directeur de recherche

Le choix du directeur de thèse doit être effectué au moment de l'admission. Dans des cas exceptionnels, le choix du directeur de recherche pourra être effectué avant la fin du 2e trimestre de la scolarité. Un conseiller pédagogique sera alors nommé au moment de l'admission.

Projet de thèse

Avant la fin du 6e trimestre de sa scolarité, l'étudiant doit déposer un projet de thèse. Ce projet fera l'objet d'une évaluation de la part d'un jury composé de trois professeurs affectés au programme (dont le directeur de thèse de l'étudiant), provenant normalement d'au moins deux des universités participantes. L'étudiant devra de plus défendre oralement son projet devant le jury, en démontrant la pertinence théorique et méthodologique, de même que la faisabilité de la recherche proposée. Le projet peut être accepté tel quel, retourné pour modifications ou refusé. Dans ce dernier cas, l'échec met fin à la candidature. La scolarité de doctorat n'est reconnue qu'une fois le projet de thèse accepté. L'évaluation sera effectuée suivant la notation « succès » ou « échec ».

Évaluation de la thèse

La composition du jury est déterminée en fonction des normes de l'université où est inscrit le candidat. La thèse pourra être acceptée, retournée au candidat pour modification, ou refusée.
Elle devra de plus faire l'objet d'une soutenance publique.

Structure du programme

Le doctorat comporte 90 crédits.

Segment 70

Les crédits du doctorat sont répartis de la façon suivante : 84 crédits obligatoires, dont 72 attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse, et 6 crédits à option.
En 1re année, l'étudiant doit suivre quatre séminaires: deux obligatoires et deux à option.
En 2e année, il suit le forum doctoral.
Dans tous les cas, le choix des séminaires doit être approuvé par le responsable du programme qui s'assure que l'étudiant bénéficie d'une formation adéquate.

Bloc 70A

Obligatoire - 6 crédits.

COM 7151	3	Méthodologie et communication
COM 7169	3	Épistémologie et communication

Bloc 70B Études médiatiques et Cultural Studies

Option - Maximum 6 crédits.

COM 6174	3	Histoire des médias
COM 6175	3	Médias et société
COM 6341	3	Médias, sexe et genre
COM 6394	3	Média et viralité
COM 6420	3	Médias et technologies nouvelles
COM 6501	3	Théories de la communication médiatique

Bloc 70C Études du journalisme

Option - Maximum 6 crédits.

COM 6710	3	Fondements du journalisme
COM 6716	3	La fabrique du journalisme
COM 6717	3	Journalisme : alternatives et mutations

Bloc 70D Communication organisationnelle

Option - Maximum 6 crédits.

COM 6201	3	La communication et la santé
COM 6500	3	Théories de la communication organisationnelle
COM 6505	3	Pratiques de travail en changement
COM 6915	3	Gestion des conflits dans les organisations
COM 6965	3	Problématiques discursives en comm. organisationnelle

Bloc 70E Communication politique

Option - Maximum 6 crédits.

COM 6111	3	Mobilité, médias et communication internationale
COM 6331	3	Communication, pouvoir, contre-pouvoirs
COM 6335	3	Communication et espace public
COM 6355	3	Communication interculturelle
COM 6396	3	Mémoire, média, pouvoir
COM 6502	3	Approches en communication politique

Bloc 70F Création et pratiques médiatiques

Option - Maximum 6 crédits.

COM 6402	3	Recherche - création dans le champ communicationnel
COM 6715	3	Bricoler les médias

Bloc 70G Technologies numériques et collaboration

Option - Maximum 6 crédits.

COM 6421	3	Participation sur le Web : enjeux et concepts clés
COM 6539	3	Communautés virtuelles et connaissances
COM 6960	3	Technologies, design et changement continu

Bloc 70H Cours à contenu variable

Option - Maximum 6 crédits.

COM 6840	3	Séminaire thématique A
COM 6841	3	Séminaire thématique B
COM 7199	3	Atelier de recherche 1
COM 7200	3	Atelier de recherche 2

Bloc 70I Forum doctoral

Obligatoire - 6 crédits.

COM 72501	0	Forum doctoral 1
COM 72502	6	Forum doctoral 2

Bloc 70J Recherche et thèse

Obligatoire - 72 crédits.

COM 7225	0	Examen général de doctorat
COM 7275	6	Projet de thèse
COM 7502	66	Thèse

École de criminologie

Programme 2-065-1-0 Version 09 (E16)

Maîtrise en criminologie (M. Sc.)

Objectifs

Avec mémoire

La modalité avec mémoire en criminologie vise à offrir aux étudiants un ensemble cohérent et équilibré de cours et de séminaires couvrant les principaux secteurs de la criminologie ainsi qu'une formation avancée en recherche dans un ou plusieurs des secteurs suivants : théorie, intervention clinique, politique pénale, analyse.

Avec stage - option Analyse criminologique

La modalité avec stage en analyse criminologique vise à : assurer une continuité optimale entre le B. Sc., qui est un programme professionnel, et la M. Sc. afin de répondre plus adéquatement aux besoins des étudiants intéressés davantage par la recherche et ainsi accroître la compétence des candidats en termes d'analyse criminologique.

Avec stage - option Intervention

La modalité avec stage en intervention vise à : assurer une continuité optimale entre le B. Sc., qui est un programme professionnel, et la M. Sc. afin de répondre plus adéquatement aux besoins des étudiants intéressés davantage par la formation professionnelle que par la recherche et ainsi accroître la compétence des candidats en termes de pratique professionnelle en intervention clinique.

Avec travail dirigé - Option Sécurité intérieure

La modalité avec travail dirigé de l'Option sécurité intérieure vise à former des experts qui seront en mesure de faire face à la plus grande variété possible de défis que présentent l'offre et la gestion de la sécurité. Elle permettra aux étudiants de mobiliser un ensemble de connaissances pratiques en matière de protection des espaces, des personnes et de l'information, et surtout de comprendre la nature de ces problèmes.

Avec travail dirigé - option Criminalistique et information

La modalité avec travail dirigé de l'option Criminalistique et information vise à former des experts qui seront capables d'intégrer les outils et méthodes d'analyse propres à la criminalistique et à la criminologie, en vue d'analyser, prévenir et résoudre des problèmes criminels et de sécurité. Elle servira aussi à la promotion de nouvelles voies de recherche sur le phénomène criminel, à l'intersection des deux disciplines.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Option sécurité intérieure

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M. Sc. (criminologie), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un B. Sc. spécialisé en sécurité et études policières ou en criminologie ou d'un baccalauréat par cumul de certificats jugé équivalent ou attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent

Le candidat doit avoir une bonne connaissance du français et de l'anglais.

Selon le cas, posséder une expérience professionnelle jugée satisfaisante dans le domaine de la sécurité intérieure pourrait être un atout.

Autres modalités et options

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M. Sc. (criminologie), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un B. Sc. spécialisé en criminologie ou en études policières, ou d'un diplôme jugé équivalent, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent

Le candidat doit avoir une bonne connaissance du français et de l'anglais.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation
- Curriculum vitae
- Deux lettres de recommandation de professeurs ou d'employeurs
- Formulaire départemental pour admission à la maîtrise.

2. Formation complémentaire ou préparatoire

Option sécurité intérieure

Les étudiants en provenance de programmes de 1er cycle autres que les programmes de sécurité et études policières ou de criminologie auront besoin de mettre leurs connaissances à niveau en complétant un minimum de 12 crédits et un maximum de 30 crédits de formation complémentaire. La scolarité minimale sera alors augmentée de 1 à 2 trimestres, selon le cas.

Pour entamer la scolarité de maîtrise proprement dite, l'étudiant doit réussir sa formation complémentaire avec une moyenne de 3,2.

Autres modalités et options

Les étudiants en provenance de programmes de 1er cycle autres que le programme de criminologie ou d'un diplôme jugé équivalent auront besoin de mettre leurs connaissances à niveau en complétant un minimum de 12 crédits et un maximum de 30 crédits de formation complémentaire. Selon le nombre de crédits de cours préparatoires établi lors de l'étude du dossier, la scolarité minimale sera alors augmentée de 1 à 2 trimestres.

Pour entamer la scolarité de maîtrise proprement dite, l'étudiant doit réussir sa formation complémentaire avec une moyenne de 3,2.

3. Transfert

Option sécurité intérieure

Les cours suivis dans le cadre du D.E.S.S. en sécurité intérieure seront crédités à la M. Sc. en criminologie, option sécurité intérieure.

Les étudiants souhaitant faire un transfert du D.E.S.S. à la maîtrise en criminologie option Sécurité intérieure devront avoir obtenu au D.E.S.S. une moyenne cumulative de 3,2.

Autres modalités et options

Les cours suivis dans le cadre d'un microprogramme en criminologie seront crédités à la M. Sc. (criminologie).

4. Scolarité

- Pour l'option Sécurité intérieure, modalité avec travail dirigé : la scolarité minimale est de trois trimestres.
- Pour l'option Criminalistique et information, modalité avec travail dirigé : la scolarité minimale est de trois trimestres. Les étudiants doivent suivre un trimestre à Lausanne.
- Pour l'option générale, modalité avec mémoire : la scolarité minimale est de trois trimestres.
- Pour l'option Intervention et Analyse criminologique, modalité avec stage : la scolarité minimale est de quatre trimestres.

Structure du programme

La maîtrise comporte 45 crédits auxquels peut s'ajouter une formation préparatoire d'un minimum de 12 crédits et d'un maximum de 30 crédits imposée aux étudiants dont la formation antérieure est dans un domaine autre que la criminologie (ou la sécurité et les études policières pour l'option Sécurité intérieure).

Elle est offerte avec les options et selon les modalités suivantes :

- l'option générale - avec mémoire (segment 69),
- l'option Analyse criminologique - avec stage (segment 70),
- l'option Intervention - avec stage (segment 71),
- l'option Sécurité intérieure - avec travail dirigé (segment 72),
- l'option Criminalistique et information - avec travail dirigé (segment 73).

Segment 69 - Propre à l'option Générale

Les crédits de la modalité avec mémoire sont répartis de la façon suivante : 30 crédits obligatoires attribués à la recherche et la rédaction d'un mémoire, de 12 à 15 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix.

Bloc 69A Méthodologie

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

CRI 6001	3	Méthodologie qualitative en criminologie
CRI 6002	3	Méthodologie quantitative en criminologie
CRI 6003	3	Recherches cliniques et évaluatives
CRI 6220	3	Recherche évaluative qualitative

Bloc 69B Théories

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

CRI 6006	3	Théories de la réaction sociale
CRI 6007	3	Théories de la délinquance
CRI 6008	3	Théories en intervention criminologique
CRI 6010	3	Théories développementales en criminologie

Bloc 69C Intervention

Option - Maximum 6 crédits.

CRI 6106	3	Méthodes de traitement en criminologie
CRI 6112	3	Violences criminelles
CRI 6113	3	L'expertise à la Cour en criminologie
CRI 6114	3	Interventions cognitivo-comportementales
CRI 6115	3	Pratique clinique auprès des victimes
CRI 6118	3	Principes d'évaluation criminologique

Bloc 69D Analyse

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

CRI 6221	3	Résolution de problème en criminologie
CRI 6223	3	La détermination de la peine
CRI 6224	3	Criminologie théorique 1
CRI 6225	3	Criminologie théorique 2
CRI 6226	3	Police et sécurité privée
CRI 6227	3	Criminologie spéciale
CRI 6228	3	Criminalités économiques
CRI 6229	3	Crime organisé
CRI 6232	3	La justice réparatrice
CRI 6233	3	Terrorisme et antiterrorisme
CRI 6234	3	Nouvelles technologies et crimes
CRI 6530	3	Politiques pénales pour adultes
CRI 6532	3	Les drogues et la question criminelle
CRI 6533	3	Séminaire avancé de victimologie
CRI 6534	3	Criminologie théorique 3
CRI 6702	3	Analyse des données en sécurité
CRI 6720	3	Impacts des technologies de sécurité
CRI 6721	3	Protections d'infrastructures complexes
CRI 6722	3	Renseignement et enjeux sociopolitiques
CRI 6723	3	Enjeux actuels en sécurité intérieure
CRI 6724	3	Gouvernance de la sécurité
CRI 6725	3	Gestion du renseignement
CRI 6726	3	Médias, communication et sécurité
CRI 6727	3	Enjeux transnationaux en sécurité
CRI 6730	3	Sources ouvertes en criminologie

Bloc 69E

Choix - Maximum 3 crédits.
Parmi les cours de cycles supérieurs avec approbation par la responsable du programme suite à la recommandation du directeur de recherche de l'étudiant.

Bloc 69F Recherche et mémoire

Obligatoire - 30 crédits.

CRI 69051	0	Projet de mémoire 1
CRI 69052	3	Projet de mémoire 2
CRI 6910	6	Recherche
CRI 6950	21	Mémoire

Segment 70 - Propre à l'option Analyse criminologique

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 30 crédits obligatoires attribués à un stage et à la rédaction d'un rapport de stage, 12 à 15 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix.

Bloc 70A Méthodologie

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

CRI 6001	3	Méthodologie qualitative en criminologie
CRI 6002	3	Méthodologie quantitative en criminologie
CRI 6003	3	Recherches cliniques et évaluatives
CRI 6220	3	Recherche évaluative qualitative

Bloc 70B Théories

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

CRI 6006	3	Théories de la réaction sociale
CRI 6007	3	Théories de la délinquance
CRI 6008	3	Théories en intervention criminologique
CRI 6010	3	Théories développementales en criminologie

Bloc 70C Cours de concentration

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

CRI 6221	3	Résolution de problème en criminologie
CRI 6223	3	La détermination de la peine
CRI 6224	3	Criminologie théorique 1
CRI 6225	3	Criminologie théorique 2
CRI 6226	3	Police et sécurité privée
CRI 6227	3	Criminologie spéciale
CRI 6228	3	Criminalités économiques
CRI 6229	3	Crime organisé
CRI 6232	3	La justice réparatrice
CRI 6233	3	Terrorisme et antiterrorisme
CRI 6234	3	Nouvelles technologies et crimes
CRI 6530	3	Politiques pénales pour adultes
CRI 6532	3	Les drogues et la question criminelle
CRI 6533	3	Séminaire avancé de victimologie
CRI 6534	3	Criminologie théorique 3
CRI 6702	3	Analyse des données en sécurité
CRI 6720	3	Impacts des technologies de sécurité
CRI 6721	3	Protections d'infrastructures complexes
CRI 6722	3	Renseignement et enjeux sociopolitiques
CRI 6723	3	Enjeux actuels en sécurité intérieure
CRI 6724	3	Gouvernance de la sécurité
CRI 6725	3	Gestion du renseignement
CRI 6726	3	Médias, communication et sécurité
CRI 6727	3	Enjeux transnationaux en sécurité
CRI 6730	3	Sources ouvertes en criminologie

Bloc 70D

Option - Maximum 3 crédits.

CRI 6106	3	Méthodes de traitement en criminologie
CRI 6112	3	Violences criminelles
CRI 6113	3	L'expertise à la Cour en criminologie
CRI 6114	3	Interventions cognitivo-comportementales
CRI 6115	3	Pratique clinique auprès des victimes
CRI 6118	3	Principes d'évaluation criminologique

Bloc 70E

Choix - Maximum 3 crédits.
Parmi les cours de cycles supérieurs avec approbation par la responsable du programme suite à la recommandation du directeur de recherche de l'étudiant.

Bloc 70F Stage et rapport de stage

Obligatoire - 30 crédits.

CRI 62051	0	Encadrement de stage en analyse 1
CRI 62052	3	Encadrement de stage en analyse 2
CRI 62061	0	Stage en analyse criminologique 1
CRI 62062	9	Stage en analyse criminologique 2
CRI 6207	18	Rapport de stage en analyse criminologique

Segment 71 - Propre à l'option Intervention

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 30 crédits obligatoires attribués à un stage et à la rédaction d'un rapport de stage, 12 à 15 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix.

Bloc 71A Méthodologie

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

CRI 6001	3	Méthodologie qualitative en criminologie
CRI 6002	3	Méthodologie quantitative en criminologie
CRI 6003	3	Recherches cliniques et évaluatives
CRI 6220	3	Recherche évaluative qualitative

Bloc 71B Théories

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

CRI 6006	3	Théories de la réaction sociale
CRI 6007	3	Théories de la délinquance
CRI 6008	3	Théories en intervention criminologique
CRI 6010	3	Théories développementales en criminologie

Bloc 71C Cours de concentration

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

CRI 6106	3	Méthodes de traitement en criminologie
CRI 6112	3	Violences criminelles
CRI 6113	3	L'expertise à la Cour en criminologie
CRI 6114	3	Interventions cognitivo-comportementales
CRI 6115	3	Pratique clinique auprès des victimes
CRI 6118	3	Principes d'évaluation criminologique

Bloc 71D

Option - Maximum 3 crédits.

CRI 6221	3	Résolution de problème en criminologie
CRI 6223	3	La détermination de la peine
CRI 6224	3	Criminologie théorique 1
CRI 6225	3	Criminologie théorique 2
CRI 6226	3	Police et sécurité privée
CRI 6227	3	Criminologie spéciale
CRI 6228	3	Criminalités économiques
CRI 6229	3	Crime organisé
CRI 6232	3	La justice réparatrice
CRI 6233	3	Terrorisme et antiterrorisme
CRI 6234	3	Nouvelles technologies et crimes
CRI 6530	3	Politiques pénales pour adultes
CRI 6532	3	Les drogues et la question criminelle
CRI 6533	3	Séminaire avancé de victimologie
CRI 6534	3	Criminologie théorique 3
CRI 6702	3	Analyse des données en sécurité
CRI 6720	3	Impacts des technologies de sécurité
CRI 6721	3	Protections d'infrastructures complexes
CRI 6722	3	Renseignement et enjeux sociopolitiques
CRI 6723	3	Enjeux actuels en sécurité intérieure
CRI 6724	3	Gouvernance de la sécurité
CRI 6725	3	Gestion du renseignement
CRI 6726	3	Médias, communication et sécurité
CRI 6727	3	Enjeux transnationaux en sécurité
CRI 6730	3	Sources ouvertes en criminologie

Bloc 71E

Choix - Maximum 3 crédits.
Parmi les cours de cycles supérieurs avec approbation par la responsable du programme suite à la recommandation du directeur de recherche de l'étudiant.

Bloc 71F Stage et rapport de stage

Obligatoire - 30 crédits.

CRI 61661	0	Encadrement de stage en intervention 1
CRI 61662	3	Encadrement de stage en intervention 2
CRI 61761	0	Stage en intervention 1
CRI 61762	9	Stage en intervention 2
CRI 6186	18	Rapport de stage en intervention

Bloc 71G

Option - Maximum 6 crédits.
Le cours CRI6156 est offert uniquement aux étudiants n'ayant pas fait leur baccalauréat en criminologie.

CRI 6156	6	Stage préparatoire en intervention

Segment 72 - Propre à l'option Sécurité intérieure

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 18 crédits obligatoires, dont 15 crédits attribués à la rédaction d'une étude de cas, 24 à 27 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix.

Bloc 72A Méthodologie et outils d'analyse

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

CRI 6001	3	Méthodologie qualitative en criminologie
CRI 6002	3	Méthodologie quantitative en criminologie
CRI 6221	3	Résolution de problème en criminologie
CRI 6227	3	Criminologie spéciale
CRI 6702	3	Analyse des données en sécurité

Bloc 72B Aspects de la sécurité intérieure

Option - Minimum 15 crédits, maximum 18 crédits.

CRI 6006	3	Théories de la réaction sociale
CRI 6007	3	Théories de la délinquance
CRI 6226	3	Police et sécurité privée
CRI 6720	3	Impacts des technologies de sécurité
CRI 6721	3	Protections d'infrastructures complexes
CRI 6722	3	Renseignement et enjeux sociopolitiques
CRI 6723	3	Enjeux actuels en sécurité intérieure
CRI 6724	3	Gouvernance de la sécurité
CRI 6725	3	Gestion du renseignement
CRI 6726	3	Médias, communication et sécurité
CRI 6727	3	Enjeux transnationaux en sécurité
CRI 6730	3	Sources ouvertes en criminologie

Bloc 72C Cours de concentration

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

CRI 6228	3	Criminalités économiques
CRI 6229	3	Crime organisé
CRI 6233	3	Terrorisme et antiterrorisme
CRI 6234	3	Nouvelles technologies et crimes
CRI 6532	3	Les drogues et la question criminelle

Bloc 72D

Choix - Maximum 3 crédits.
Parmi les cours de cycles supérieurs avec approbation par la responsable du programme suite à la recommandation du directeur de recherche de l'étudiant.

Bloc 72E Étude de cas

Obligatoire - 18 crédits

CRI 6908	3	Projet d'étude de cas en sécurité intérieure
CRI 6911	15	Rapport d'étude de cas

Segment 73 - Propre à l'option Criminalistique et information

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 21 crédits obligatoires dont 15 crédits attribués à la rédaction d'un travail dirigé, 21 à 24 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix.

Bloc 73A Méthodologie et outils d'analyse

Obligatoire - 6 crédits.

CRI 6850	1.5	Fondements: criminalistique 1
CRI 6851	1.5	Fondements: criminalistique 2
CRI 6906	1.5	Séminaire d'intégration 1
CRI 6907	1.5	Séminaire d'intégration 2

Bloc 73B Méthodes

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

CRI 6001	3	Méthodologie qualitative en criminologie
CRI 6002	3	Méthodologie quantitative en criminologie
CRI 6221	3	Résolution de problème en criminologie
CRI 6702	3	Analyse des données en sécurité

Bloc 73C Analyse du phénomène criminel

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

CRI 6006	3	Théories de la réaction sociale
CRI 6007	3	Théories de la délinquance
CRI 6223	3	La détermination de la peine
CRI 6226	3	Police et sécurité privée
CRI 6228	3	Criminalités économiques
CRI 6229	3	Crime organisé
CRI 6233	3	Terrorisme et antiterrorisme
CRI 6234	3	Nouvelles technologies et crimes
CRI 6530	3	Politiques pénales pour adultes
CRI 6532	3	Les drogues et la question criminelle
CRI 6720	3	Impacts des technologies de sécurité
CRI 6721	3	Protections d'infrastructures complexes
CRI 6722	3	Renseignement et enjeux sociopolitiques
CRI 6723	3	Enjeux actuels en sécurité intérieure
CRI 6724	3	Gouvernance de la sécurité
CRI 6725	3	Gestion du renseignement
CRI 6726	3	Médias, communication et sécurité
CRI 6727	3	Enjeux transnationaux en sécurité
CRI 6730	3	Sources ouvertes en criminologie

Bloc 73D Analyse de la trace

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.
Cours donnés à l'Université de Lausanne.

CRI 6860	1.5	Criminalistique et trace 1
CRI 6861	1.5	Criminalistique et trace 2
CRI 6862	1.5	Criminalistique et information
CRI 6863	1.5	Criminalistique et analyse criminologique
CRI 6864	1.5	Criminalistique et cybercriminalité
CRI 6865	1.5	Questions de criminalistique 1
CRI 6866	1.5	Questions de criminalistique 2
CRI 6867	1.5	Questions de criminologie

Bloc 73E

Choix - Maximum 3 crédits.
Parmi les cours de cycles supérieurs avec approbation par la responsable du programme suite à la recommandation du directeur de recherche de l'étudiant.

Bloc 73F Travail dirigé

Obligatoire - 15 crédits.

CRI 6912	15	Travail dirigé

Programme 2-065-1-2 Version 00 (A11)

D.E.S.S. en sécurité intérieure

Objectifs

Le D.E.S.S. vise à former des experts qui seront en mesure de faire face à la plus grande variété possible de défis que présentent l'offre et la gestion de la sécurité. Un expert en sécurité intérieure est une personne dotée d'une formation unique qui lui permet non seulement de mobiliser un ensemble de connaissances pratiques en matière de protection des espaces, des personnes et de l'information, mais surtout qui comprend la nature de ces problèmes, qui connaît leur source, leur dynamique, leur évolution et leurs conséquences sur le corps social. C'est une personne sachant mettre les phénomènes, problèmes et conflits en contexte et qui est en mesure de prendre le recul indispensable à leur évaluation.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

1.1 Exigences générales

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. (sécurité intérieure), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un B. Sc. spécialisé en sécurité et études policières ou en criminologie ou d'un baccalauréat par cumul de certificats jugé équivalent ou attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.

Posséder une expérience professionnelle jugée satisfaisante dans le domaine de la sécurité intérieure serait un atout.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Le curriculum vitae, dans le cas de candidats provenant de milieux professionnels
- Une lettre de motivation ou d'intention
- Deux lettres de recommandation de professeurs ou d'employeurs.

L'admission au programme est limitée et les candidats sont sélectionnés après examen des pièces exigées.

1.2. Formation complémentaire ou préparatoire

Les étudiants en provenance de programmes de 1er cycle autres que les programmes de

sécurité et études policières ou de criminologie auront besoin de mettre leurs connaissances à niveau en complétant un minimum de 12 crédits et un maximum de 30 crédits de formation complémentaire. La scolarité minimale sera alors augmentée de 1 à 2 trimestres, selon le cas.

2. Scolarité

La scolarité du D.E.S.S. est de 2 trimestres équivalents plein temps. La scolarité maximale est de quatre trimestres pour un étudiant à plein temps et de six trimestres pour un étudiant inscrit à temps partiel, et ce à compter de l'inscription initiale du candidat.

Structure du programme

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits auxquels peut s'ajouter une formation préparatoire d'un minimum de 12 crédits et d'un maximum de 30 crédits imposée aux étudiants dont la formation antérieure est dans un domaine autre que la criminologie ou la sécurité et les études policières.

Segment 70

Tous les crédits du D.E.S.S. sont à option.

Bloc 70A Méthodologie et outils d'analyse

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

CRI 6001	3	Méthodologie qualitative en criminologie
CRI 6002	3	Méthodologie quantitative en criminologie
CRI 6221	3	Résolution de problème en criminologie
CRI 6224	3	Criminologie théorique 1
CRI 6227	3	Criminologie spéciale
CRI 6702	3	Analyse des données en sécurité

Bloc 70B Aspects de la sécurité intérieure

Option - Minimum 15 crédits, maximum 18 crédits.

CRI 6006	3	Théories de la réaction sociale
CRI 6007	3	Théories de la délinquance
CRI 6226	3	Police et sécurité privée
CRI 6720	3	Impacts des technologies de sécurité
CRI 6721	3	Protections d'infrastructures complexes
CRI 6722	3	Renseignement et enjeux sociopolitiques
CRI 6723	3	Enjeux actuels en sécurité intérieure
CRI 6724	3	Gouvernance de la sécurité
CRI 6725	3	Gestion du renseignement
CRI 6726	3	Médias, communication et sécurité
CRI 6727	3	Enjeux transnationaux en sécurité

Bloc 70C Cours de concentration

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

CRI 6228	3	Criminalités économiques
CRI 6229	3	Crime organisé
CRI 6233	3	Terrorisme et antiterrorisme
CRI 6234	3	Nouvelles technologies et crimes
CRI 6532	3	Les drogues et la question criminelle

Programme 2-065-6-0 Version 02 (H16)

Microprogramme de deuxième cycle en intervention criminologique

Objectifs

Le microprogramme de deuxième cycle en intervention criminologique vise deux objectifs : un premier objectif de formation continue s'adressant en priorité aux intervenants sur le marché du travail qui possèdent un baccalauréat (ou l'équivalent) en criminologie (ou dans une discipline connexe) et qui éprouvent le besoin d'une formation plus poussée en intervention; et un deuxième objectif de coopération internationale s'adressant aux étudiants d'autres pays désireux de suivre des cours reliés à l'intervention criminologique qui ne sont pas offerts chez eux.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de deuxième cycle (intervention criminologique), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat (ou l'équivalent) en criminologie ou dans une discipline connexe
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- posséder deux années de pratique professionnelle dans un domaine relié à la criminologie après l'obtention du baccalauréat
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation
- Curriculum vitae
- Une lettre de recommandation, d'appréciation ou d'évaluation

2. Transfert

Les cours suivis dans le cadre du microprogramme seront crédités dans l'éventualité d'un passage à la M. Sc. (criminologie). Pour accéder à la M. Sc., l'étudiant doit avoir obtenu une moyenne d'au moins 3,2 pour l'ensemble des cours suivis dans le cadre du microprogramme. L'étudiant devra alors suivre des cours supplémentaires pour compléter la scolarité prévue dans le cadre de la M. Sc.

3. Scolarité

La scolarité minimale est de un trimestre. La scolarité maximale est de deux ans à compter de l'inscription initiale du candidat.

Structure du programme

Le microprogramme comporte 12 crédits.

Segment 70

Tous les crédits du microprogramme sont à option.

Bloc 70A

Option - 3 crédits.

CRI 6007	3	Théories de la délinquance
CRI 6008	3	Théories en intervention criminologique
CRI 6010	3	Théories développementales en criminologie

Bloc 70B

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

CRI 6106	3	Méthodes de traitement en criminologie
CRI 6112	3	Violences criminelles
CRI 6113	3	L'expertise à la Cour en criminologie
CRI 6114	3	Interventions cognitivo-comportementales
CRI 6115	3	Pratique clinique auprès des victimes
CRI 6118	3	Principes d'évaluation criminologique

Bloc 70C

Option - Maximum 3 crédits.

CRI 6221	3	Résolution de problème en criminologie
CRI 6223	3	La détermination de la peine
CRI 6226	3	Police et sécurité privée

CRI 6227	3	Criminologie spéciale
CRI 6228	3	Criminalités économiques
CRI 6229	3	Crime organisé
CRI 6530	3	Politiques pénales pour adultes
CRI 6532	3	Les drogues et la question criminelle
CRI 6533	3	Séminaire avancé de victimologie

Programme 2-065-6-2 Version 02 (E16)

Microprogramme de deuxième cycle en analyse criminologique

Objectifs

Le microprogramme de deuxième cycle en analyse criminologique vise deux objectifs : un premier objectif de formation continue s'adressant en priorité aux personnes sur le marché du travail qui possèdent un baccalauréat (ou l'équivalent) en criminologie (ou dans une discipline connexe) et qui éprouvent le besoin d'une formation plus poussée en analyse criminologique; et un deuxième objectif de coopération internationale s'adressant aux étudiants d'autres pays désireux de suivre des cours reliés à l'analyse criminologique qui ne sont pas offerts chez eux.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de deuxième cycle (analyse criminologique), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat (ou l'équivalent) en criminologie ou dans une discipline connexe
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- posséder deux années de pratique professionnelle dans un domaine relié à la criminologie après l'obtention du baccalauréat
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation
- Curriculum vitae
- Une lettre de recommandation, d'appréciation ou d'évaluation

2. Transfert

Les cours complétés dans le cadre du microprogramme de deuxième cycle (analyse criminologique) seront crédités dans l'éventualité d'un passage à la M. Sc. (criminologie). Pour accéder à la M. Sc., l'étudiant doit avoir obtenu une moyenne de 3,2 pour l'ensemble des cours suivis dans le cadre du microprogramme de deuxième cycle. Des cours supplémentaires sont exigés pour compléter la scolarité prévue dans le cadre de la M. Sc.

3. Scolarité

La scolarité minimale est de un trimestre équivalent temps plein. La scolarité maximale est de deux ans à compter de l'inscription initiale du candidat.

Structure du programme

Le microprogramme comporte 12 crédits.

Segment 70

Tous les crédits du microprogramme sont à option.

Bloc 70A Théorie

Option - 3 crédits.

CRI 6006	3	Théories de la réaction sociale
CRI 6007	3	Théories de la délinquance
CRI 6010	3	Théories développementales en criminologie

Bloc 70B Analyse

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

CRI 6221	3	Résolution de problème en criminologie
CRI 6223	3	La détermination de la peine
CRI 6226	3	Police et sécurité privée
CRI 6227	3	Criminologie spéciale
CRI 6228	3	Criminalités économiques
CRI 6229	3	Crime organisé
CRI 6530	3	Politiques pénales pour adultes
CRI 6532	3	Les drogues et la question criminelle
CRI 6533	3	Séminaire avancé de victimologie

Bloc 70C Intervention

Option - Maximum 3 crédits.

CRI 6106	3	Méthodes de traitement en criminologie
CRI 6112	3	Violences criminelles
CRI 6113	3	L'expertise à la Cour en criminologie
CRI 6114	3	Interventions cognitivo-comportementales
CRI 6115	3	Pratique clinique auprès des victimes
CRI 6118	3	Principes d'évaluation criminologique

Programme 3-065-1-0 Version 03 (A91)

Doctorat en criminologie (Ph. D.)

Objectifs

L'objectif de ce programme est de former des spécialistes dans un des domaines de la criminologie ainsi que des chercheurs autonomes.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Ph. D. (criminologie), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XX du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire de la M. Sc. (criminologie) avec mémoire ou attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu au 2e cycle une moyenne d'au moins 3,5 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais et d'une autre langue jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches.

1.1 Documents à fournir lors d'une demande d'admission

- Curriculum vitae
- Une lettre de motivation
- Deux lettres de recommandation
- Esquisse du projet de recherche d'au plus 1000 mots

Structure du programme

Le doctorat comporte 90 crédits.

Segment 70

Les crédits du doctorat sont répartis de la façon suivante : 87 crédits obligatoires obligatoires, dont 81 attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse et 3 crédits au choix.

Bloc 70A

Obligatoire - 6 crédits.

Les cours CRI 74201 et CRI 74202 sont équivalents au cours CRI 7420.
Les cours CRI 74301 et CRI 74302 sont équivalents au cours CRI 7430.

CRI 74201	0	Séminaire général de doctorat 1
CRI 74202	3	Séminaire général de doctorat 2
CRI 74301	0	Séminaire de thèse 1
CRI 74302	3	Séminaire de thèse 2

Bloc 70B

Choix - 3 crédits.
Un cours du niveau des études supérieures.

Bloc 70C Recherche et thèse

Obligatoire - 81 crédits.

CRI 7900	0	Examen général de doctorat
CRI 7910	15	Recherche
CRI 7940	66	Thèse

Département de démographie

Programme 2-070-1-0 Version 06 (A16)

Maîtrise en démographie (M. Sc.)

Objectifs

Le programme de maîtrise en démographie vise à initier les étudiants à la recherche et à former les démographes professionnels.

- Pour les étudiants inscrits dans la modalité avec mémoire, le mémoire est l'occasion de se mesurer à l'ensemble des problèmes que pose la pratique de la recherche démographique.
- Pour ceux qui s'inscrivent dans la modalité avec stage, l'initiation au travail de démographe professionnel et la rédaction d'un travail dirigé leur permettront de développer leurs capacités en démographie appliquée.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M. Sc. (démographie), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat spécialisé bidisciplinaire où la démographie est l'une des deux disciplines, ou d'un baccalauréat avec mineure en démographie ou d'un diplôme préparant adéquatement aux études de démographie, ou bien attester d'une formation jugée équivalente. L'étudiant titulaire d'un baccalauréat dans une autre discipline peut être appelé à compléter une scolarité préparatoire d'un maximum de 15 crédits.
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation

Structure du programme

La maîtrise comporte 45 crédits. Elle est offerte selon deux modalités:

- modalité avec mémoire (MM).
- modalité avec stage (ST).

Pour les étudiants qui n'ont pas fait de démographie au 1er cycle, au moins 12 crédits de cours préparatoires seront exigés.

Cours obligatoires - 9 crédits

DMO 2200 Collecte: source des informations, 3 crédits.
DMO 6011 Fondements de l'analyse démo1, 3 crédits.
DMO 6012 Fondements de l'analyse démo 2, 3 crédits.

Cours à option - minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

SOL 2020 Statistique sociale avancée, 3 crédits.
DMO 2700 Histoire de la population, 3 crédits.
DMO 3450 Économie et population, 3 crédits.

Segment 70

Les crédits de la maîtrise sont répartis de la façon suivante :

- modalité avec Mémoire (MM): 33 crédits obligatoires, dont 24 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, et 9 à 12 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.
- modalité avec Stage (ST): 30 crédits obligatoires, dont 21 crédits attribués au stage et à un travail dirigé, et 12 à 15 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

MM-Bloc 70A Fondements méthodologiques

Obligatoire - 9 crédits.

DMO 6200	3	Méthodes de recherche et enjeux démographiques
DMO 6305	3	Analyse démographique avancée
DMO 6371	3	Méthodes statistiques en démographie

ST-Bloc 70A Fondements méthodologiques

Obligatoire - 9 crédits.

DMO 6200	3	Méthodes de recherche et enjeux démographiques
DMO 6305	3	Analyse démographique avancée
DMO 6371	3	Méthodes statistiques en démographie

MM-Bloc 70B Phénomènes démographiques

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

DMO 6500	3	Fécondité et famille
DMO 6501	3	Migration
DMO 6502	3	Mortalité, santé et vieillissement

ST-Bloc 70B Phénomènes démographiques

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

DMO 6500	3	Fécondité et famille
DMO 6501	3	Migration
DMO 6502	3	Mortalité, santé et vieillissement

MM-Bloc 70C Méthodes avancées

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

DMO 6320	3	Démographie appliquée et perspectives
DMO 6330	3	Méthodes de la démographie historique
DMO 6405	3	Modèles de risque et de durée

ST-Bloc 70C Méthodes avancées

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

DMO 6320	3	Démographie appliquée et perspectives
DMO 6330	3	Méthodes de la démographie historique
DMO 6405	3	Modèles de risque et de durée

MM-Bloc 70D Connaissances complémentaires 1

Option - Maximum 3 crédits

DMO 6050	3	Démographie et santé
DMO 6311	3	Initiation à la recherche
DMO 6430	3	Population et développement
SOL 6448	3	Méthodes de sondage

STS 6010	3	Statistiques sociales et politiques publiques

ST-Bloc 70D Connaissances complémentaires 1

Option - Maximum 6 crédits.

DMO 6050	3	Démographie et santé
DMO 6311	3	Initiation à la recherche
DMO 6430	3	Population et développement
SOL 6448	3	Méthodes de sondage
STS 6010	3	Statistiques sociales et politiques publiques

MM-Bloc 70E Connaissances complémentaires 2

Choix - Maximum 3 crédits.
Tout autre cours pertinent de niveau des études supérieures, avec l'approbation du responsable du programme.

ST-Bloc 70E Connaissances complémentaires 2

Choix - Maximum 3 crédits.
Tout autre cours pertinent de niveau des études supérieures, avec l'approbation du responsable du programme.

MM-Bloc 70F Mémoire

Obligatoire - 24 crédits.

DMO 6060	12	Recherche
DMO 6070	12	Mémoire

ST-Bloc 70F Stage et travail dirigé

Obligatoire - 21 crédits.

DMO 6610	9	Stage professionnel
DMO 6612	12	Travail dirigé

Programme 2-070-1-2 Version 01 (A16)

D.E.S.S. en démographie

Objectifs

L'objectif de ce programme est d'élargir la clientèle étudiante aux cycles supérieurs en démographie en rendant l'offre de formation plus polyvalente, grâce à la création d'un programme de nature appliquée, et d'améliorer le taux de réussite des étudiants dans les programmes de 2e cycle. Ce programme est composé essentiellement de cours déjà disponibles dans la banque de cours du Département de démographie et de cours d'autres départements ciblés.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de D.E.S.S. en démographie, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat spécialisé bidisciplinaire, où la démographie est l'une des deux disciplines, ou d'un baccalauréat avec mineure en démographie ou d'un diplôme préparant adéquatement aux études de démographie, ou bien attester d'une formation jugée équivalente (par exemple, être titulaire d'un baccalauréat d'une autre discipline et réussir les cours du programme préparatoire en démographie)
- L'étudiant titulaire d'un baccalauréat dans une autre discipline peut être appelé à compléter une scolarité préparatoire d'un maximum de 15 crédits
- avoir obtenu une moyenne de 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation

2. Scolarité

La scolarité minimale est de deux trimestres équivalents plein temps. La scolarité maximale est de 4 ans à compter de l'inscription initiale du candidat

3 Transfert à la M. Sc. (démographie)

Un étudiant inscrit au programme de D.E.S.S. qui a maintenu une moyenne des notes d'au moins 3,0 peut demander un transfert au programme de maîtrise en démographie.

Structure du programme

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits.
L'étudiant n'ayant pas de formation en démographie au premier cycle doit suivre une formation préparatoire pouvant comprendre jusqu'à 15 crédits de cours.
Bloc A (obligatoire) 9 crédits
DMO 2200 Collecte : sources des informations, 3 crédits.
DMO 6011 Analyse démographique 1, 3 crédits.
DMO 6012 Analyse démographique 2, 3 crédits.
Bloc B (option) min 3 crédits, max 6 crédits
DMO 2700 Histoire de la population, 3 crédits.
DMO 3450 Économie et population, 3 crédits.
SOL 2020 Statistique sociale avancée, 3 crédits.

Segment 70

Les crédits du D.E.S.S. sont répartis de la façon suivante: 6 crédits obligatoires, 18 à 24 crédits à option, dont un maximum de 6 crédits pourraient être attribués à un travail dirigé, et un maximum de 6 crédits au choix.

Bloc 70A Fondements méthodologiques

Obligatoire - 6 crédits.

DMO 6305	3	Analyse démographique avancée
DMO 6371	3	Méthodes statistiques en démographie

Bloc 70B Phénomènes démographiques

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

DMO 6500	3	Fécondité et famille
DMO 6501	3	Migration
DMO 6502	3	Mortalité, santé et vieillissement

Bloc 70C Méthodes avancées

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

DMO 6320	3	Démographie appliquée et perspectives
DMO 6330	3	Méthodes de la démographie historique
DMO 6405	3	Modèles de risque et de durée

Bloc 70D Connaissances complémentaires 1

Option - Minimum 6 crédits, maximum 15 crédits.

DMO 6050	3	Démographie et santé
DMO 6200	3	Méthodes de recherche et enjeux démographiques
DMO 6311	3	Initiation à la recherche
DMO 6430	3	Population et développement
SOL 6448	3	Méthodes de sondage
STS 6010	3	Statistiques sociales et politiques publiques

Bloc 70E Bloc 70D Connaissances complémentaires 2

Choix - maximum 6 crédits.
Deux cours niveau 3000 en démographie peuvent être choisi ou tout autre cours pertinent de niveau des études supérieures avec l'approbation du responsable du programme.

Bloc 70F Travail dirigé

Option - Maximum 6 crédits.

DMO 6601	6	Travail dirigé 1

Programme 3-070-1-0 Version 03 (A04)

Doctorat en démographie (Ph. D.)

Objectifs

L'étude des problèmes de population fait appel à des connaissances et à des méthodes d'analyse fort diverses. Il est loisible à chaque étudiant de doctorat de concentrer ses efforts dans le domaine particulier qui correspond à ses goûts, à ses aptitudes ou à sa formation préalable. Cela ne va cependant pas sans une bonne connaissance des phénomènes fondamentaux et des méthodes d'analyse propres à la démographie.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Ph. D. (démographie), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XX du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'une maîtrise en démographie ou l'équivalent
- avoir obtenu au 2e cycle une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais
- avoir un excellent dossier académique, des aptitudes à la recherche

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Esquisse d'un projet de recherche

2. Scolarité

La scolarité minimale du programme est de six trimestres, dont au moins trois à temps plein.

3. Examen de synthèse

Le candidat doit réussir un examen portant sur son domaine de spécialisation et sur la discipline en général. L'examen comporte une épreuve écrite et une épreuve orale.
L'examen général de synthèse est évalué par un jury composé de trois personnes dont le directeur de thèse du candidat, nommées par le directeur du département.
L'évaluation sera effectuée selon la notation « succès » ou « échec ».

4. Projet de thèse

Le candidat doit présenter son projet de thèse à un jury composé des trois professeurs responsables de l'évaluation de l'examen général de synthèse. Si ces derniers le jugent à propos, l'étudiant peut être conduit, après la réussite de l'examen général à améliorer la présentation de son projet et à soumettre une nouvelle version au cours des semaines qui suivent.

Structure du programme

Le doctorat comporte 90 crédits.

Segment 70

Les crédits du doctorat sont répartis de la façon suivante : 87 crédits obligatoires attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse et 3 crédits au choix.

Bloc 70A

Obligatoire - 6 crédits.

DMO 7005	3	Séminaire de thèse
DMO 7010	3	Séminaire de synthèse

Bloc 70B

Choix - 3 crédits.
Tout cours du niveau des études supérieures.

Bloc 70C Recherche et thèse

Obligatoire - 81 crédits.

DMO 7011	9	Recherche 1
DMO 7012	12	Recherche 2
DMO 7013	60	Thèse
DMO 7020	0	Examen général de doctorat

Institut d'études religieuses

Programme 2-885-1-0 Version 08 (A15)

Maîtrise en théologie (M.A.)

Objectifs

La M.A. en théologie a pour objectifs d'acquérir les connaissances pertinentes à un secteur de spécialisation dans le champ de la théologie (études bibliques ou études théologiques); de s'initier à un travail méthodologique qui réponde aux exigences des études de 2e cycle et d'approfondir une problématique de recherche actuelle; la possibilité d'acquérir des habiletés pratiques ou professionnelles au moyen de stages sur le terrain; la préparation à une implication dans des milieux de travail divers : Églises, organismes sociaux, communautaires ou publics, entreprises, maisons d'édition, journalisme, etc.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M.A. (théologie), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat spécialisé en théologie ou d'un baccalauréat avec majeure ou mineure en théologie, ou attester d'une formation jugée équivalente (à défaut de quoi s'ajoute une propédeutique en théologie)
- avoir obtenu, au 1er cycle ou au microprogramme de 2e cycle, une moyenne cumulative d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une connaissance suffisante des langues française et anglaise, ainsi que de toute autre langue, ancienne ou moderne, jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation
- Bref curriculum vitae
- Plan de financement des études exigé uniquement pour les candidats internationaux (voir les consignes)
- Esquisse du projet de recherche de 250 mots
- Deux lettres de recommandation

N.B. : Voir les consignes particulières quant à la présentation d'un dossier d'admission.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de trois trimestres pour l'étudiant inscrit à temps plein et de six trimestres pour l'étudiant inscrit à demi-temps. La scolarité maximale est de six trimestres à temps plein et de neuf trimestres à demi-temps.

Structure du programme

La maîtrise comporte 45 crédits. Elle est offerte selon l'option générale avec mémoire (segment 74).

Segment 74 Propre à l'option Générale

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires dont 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, 6 à 12 crédits à option et, au maximum, 6 crédits au choix.

Bloc 74A Herméneutique et méthode

Obligatoire - 3 crédits.

REL 6310	3	Interprétation théologique et biblique

Bloc 74B Cours thématiques

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

REL 6125	3	Rites et ritualisation
REL 6217	3	Rencontre des spiritualités autochtones
REL 6311	3	Praxéologie
REL 6312	3	Bible, art et culture
REL 6313	3	Bible et rhétorique
REL 6314	3	Bible, théologie, philosophie
REL 6315	3	Classiques de la théologie
REL 6316	3	Courant théologique
REL 6318	3	Histoire de la théologie
REL 6319	3	Lectures de textes bibliques
REL 6320	3	Méthodes en exégèse biblique
REL 6321	3	Pratiques, cultures, société
REL 6322	3	Problématiques contemporaines et théologies
REL 6323	3	Questions d'éthique théologique
REL 6324	3	Théologies contextuelles
REL 6326	3	Théologie systématique et fondamentale
REL 6328	3	Lecture de textes juifs et chrétiens
REL 6329	3	Théologies africaines
REL 6400	3	Hébreu biblique avancé
REL 6401	3	Grec biblique avancé
REL 6500	3	Lectures dirigées
REL 6501	3	Questions spéciales

Bloc 74C

Choix - Maximum 6 crédits.
À choisir dans la banque de cours REL de 2e cycle de l'Institut d'études religieuses ou un cours hors Institut. Dans ce dernier cas, il doit être approuvé par le responsable de programme.

Bloc 74D Stages

Option - Maximum 6 crédits.
Notez que le stage 1 est préalable au stage 2. Le choix de cours doit être approuvé par le responsable du programme.

REL 6502	3	Stage 1 : conception d'un projet spécialisé
REL 6503	3	Stage 2 : réalisation d'un projet spécialisé

Bloc 74E Recherche et mémoire

Obligatoire - 30 crédits

REL 6815	3	Recherche 1
REL 6820	3	Recherche 2
REL 6825	4	Projet de mémoire
REL 6840	20	Mémoire

Programme 2-885-1-1 Version 04 (A15)

Licence en théologie (L. Th.)

Objectifs

La licence en théologie est un programme canonique dont l'administration et la ratification relèvent ultimement des autorités ecclésiastiques. Ce programme poursuit essentiellement les mêmes objectifs que la M.A. en théologie. Il s'adresse, par contre, à une clientèle spécifique, en particulier aux personnes désirant poursuivre des études supérieures ou qui se préparent à dispenser un enseignement dans une institution canonique qui exige un tel grade.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la licence en théologie, l'étudiant doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat spécialisé en théologie ou d'un baccalauréat avec majeure en théologie, ou attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu, au 1er cycle ou au microprogramme de 2e cycle, une moyenne cumulative d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une connaissance suffisante des langues française et anglaise, ainsi que de toute autre langue, ancienne ou moderne, jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches
- si l'étudiant choisit la spécialisation Études bibliques, posséder une connaissance de l'hébreu ou du grec biblique équivalant à 6 crédits de 1er cycle. À défaut d'une telle connaissance, un cours de 6 crédits d'hébreu ou de grec biblique s'ajoute à la scolarité comme cours complémentaire.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation
- Bref curriculum vitae
- Plan de financement des études exigé uniquement pour les candidats internationaux (voir les consignes)
- Esquisse du projet de recherche de 250 mots
- Deux lettres de recommandation

N.B. : Voir les consignes particulières quant à la présentation d'un dossier d'admission.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de six trimestres pour l'étudiant inscrit à temps plein et de douze trimestres pour l'étudiant inscrit à demi-temps.
La scolarité maximale est de neuf trimestres pour l'étudiant inscrit à temps plein et de quinze trimestres pour l'étudiant inscrit à demi-temps, en excluant les trimestres de suspension ou de préparation.

3. Inscription

L'étudiant peut s'inscrire à la fois au grade civil de la M.A. et au grade canonique de licence (L. Th.). Il doit alors remplir les exigences des deux programmes. Il obtient le grade de M.A. après l'acceptation du mémoire de maîtrise, et la licence après l'acceptation du projet de fin d'étude ou du projet de recherche doctorale si l'étudiant poursuit au 3e cycle. Dans ce cas, lorsque l'étudiant a obtenu le grade de M.A., il peut s'inscrire en première année de Ph. D. tout en complétant la 3e année de son programme de licence.

Structure du programme

La licence en théologie comporte 60 crédits.
L'étudiant peut s'inscrire à la fois au grade civil de la maîtrise en théologie (M.A.) et au grade canonique de la licence (L. Th.). Il doit alors remplir les exigences des deux programmes. Il obtient le grade de M.A. après l'acceptation du mémoire de maîtrise et la licence après l'acceptation du projet de fin d'étude, ou du projet de recherche doctorale si l'étudiant poursuit au 3e cycle. Dans ce cas, lorsque l'étudiant a obtenu le grade de M.A., il peut s'inscrire en 1re année de Ph. D. tout en complétant la 3e année de son programme de licence.

Segment 70

Les crédits de la Licence sont répartis de la façon suivante : 36 crédits obligatoires dont 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire et 24 crédits à option.
S'il est inscrit à la fois au grade civil et au grade canonique, l'étudiant qui a complété les blocs 70A, B et C, reçoit le grade de M.A. et peut être admis au Ph. D. tout en poursuivant le programme de licence (blocs 70D, E et F).

Bloc 70A

Option - 12 crédits.
À choisir parmi les cours de 2e cycle du programme de maîtrise en théologie, avec l'approbation du responsable du programme.

Bloc 70B

Option - 3 crédits.
À choisir parmi l'ensemble des cours de 2e cycle (sigle REL ou PLU).

Bloc 70C Recherche et mémoire

Obligatoire - 30 crédits.

REL 6815	3	Recherche 1
REL 6820	3	Recherche 2
REL 6825	4	Projet de mémoire
REL 6840	20	Mémoire

Bloc 70D Propre au grade canonique

Option - 6 crédits.
À choisir parmi les cours du programme de maîtrise (M.A.) et de doctorat (Ph. D.) en théologie (sigle REL), avec l'approbation du responsable du programme.

Bloc 70E Propre au grade canonique

Option - 3 crédits.
À choisir parmi l'ensemble des cours de 2e ou 3e cycle (sigle REL ou PLU).

Bloc 70F Propre au grade canonique - Recherche

Obligatoire - 6 crédits.
Selon le cheminement pédagogique choisi, recherche de synthèse théologique (L. Th. terminale) ou première version du projet de thèse (Ph. D).

REL 7111	2	Recherche
REL 7140	2	Séminaire de recherche 1.1
REL 7141	2	Séminaire de recherche 1.2

Programme 2-885-1-2 Version 03 (A15)

Maîtrise en théologie pratique (M.A.)

Objectifs

Option Générale

La maîtrise en théologie pratique a pour objectif de développer une habileté d'articulation critique de la théorie et de la pratique dans une perspective praxéologique et théologique, normalement à partir de pratiques concrètes; de s'initier à un travail méthodologique qui réponde aux exigences des études de deuxième cycle et d'approfondir une question de recherche particulière; la possibilité d'acquérir des habiletés pratiques ou professionnelles au moyen de stages sur le terrain; la préparation à une implication dans des milieux de travail divers : organismes sociaux, communautaires ou publics, entreprises, maisons d'édition, journalisme, etc.

Option Spiritualité et santé

L'Option Spiritualité et santé a plus spécifiquement pour objectif de former des personnes intervenantes en accompagnement spirituel dans les milieux pratiques axés sur les soins (centre hospitaliers, CHSLD, instituts de réadaptation, maisons de soins palliatifs, etc.) ainsi que des milieux non-hospitaliers (ex: salons funéraires); elle initie à la recherche sur des problématiques axées sur le lien entre spiritualité et santé.
L'Option permet d'accéder à un programme de doctorat.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M.A. (théologie pratique), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat spécialisé en études religieuses, en sciences des religions ou en théologie, ou d'un baccalauréat avec majeure ou mineure en études religieuses, en sciences des religions ou en théologie, ou attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu, au 1er cycle ou au microprogramme de 2e cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent.

Le candidat doit avoir une bonne connaissance des langues française et anglaise, ainsi que de toute autre langue, ancienne ou moderne, jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation
- Bref curriculum vitae
- Plan de financement des études, exigé uniquement pour les candidats internationaux (voir les consignes)
- Deux lettres de recommandation
- Esquisse du projet de recherche de 250 mots (pour le programme avec mémoire)

N.B. : Voir les consignes particulières
quant à la présentation d'un dossier d'admission.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de trois trimestres pour l'étudiant inscrit à temps plein et de six trimestres pour l'étudiant inscrit à demi-temps. La scolarité maximale est de six trimestres à temps plein et de neuf trimestres à demi-temps.

Structure du programme

La maîtrise comporte 45 crédits. Elle est offerte selon deux options :

- l'option Générale, avec la modalité mémoire (segment 72)
- l'option Spiritualité et santé, avec stages et essai (segment 73)

Segment 72 Propre à l'option Générale

Les crédits sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires, dont 30 attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, 6 à 12 crédits à option et, au maximum, 6 crédits au choix.

Bloc 72A Théorie

Obligatoire - 3 crédits.

REL 6311	3	Praxéologie

Bloc 72B Cours en théologie pratique

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

REL 6125	3	Rites et ritualisation
REL 6211	3	Accompagnement spirituel : théories et pratiques
REL 6215	3	Le mourir et son déni
REL 6312	3	Bible, art et culture
REL 6313	3	Bible et rhétorique
REL 6319	3	Lectures de textes bibliques
REL 6321	3	Pratiques, cultures, société
REL 6322	3	Problématiques contemporaines et théologies
REL 6323	3	Questions d'éthique théologique
REL 6324	3	Théologies contextuelles
REL 6328	3	Lecture de textes juifs et chrétiens

Bloc 72C Cours thématiques

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

REL 6113	3	Étude empirique du religieux contemporain
REL 6122	3	Mobilités religieuses
REL 6217	3	Rencontre des spiritualités autochtones
REL 6218	3	Spiritualités contemporaines et religions

REL 6219	3	Spiritualité et expériences
REL 6314	3	Bible, théologie, philosophie
REL 6315	3	Classiques de la théologie
REL 6316	3	Courant théologique
REL 6318	3	Histoire de la théologie
REL 6326	3	Théologie systématique et fondamentale
REL 6329	3	Théologies africaines
REL 6500	3	Lectures dirigées
REL 6501	3	Questions spéciales

Bloc 72D

Choix - Maximum 6 crédits.
À choisir dans la banque de cours de 2e cycle de l'Institut d'études religieuses ou un cours hors Institut. Dans le second cas, il doit être approuvé par le responsable de programme.

Bloc 72E Stages

Option - Maximum 6 crédits.
Notez que le stage 1 est préalable au stage 2. Le choix de prendre un stage doit être approuvé par le responsable du programme.

REL 6502	3	Stage 1 : conception d'un projet spécialisé
REL 6503	3	Stage 2 : réalisation d'un projet spécialisé

Bloc 72F Recherche et mémoire

Obligatoire - 30 crédits.

REL 6815	3	Recherche 1
REL 6820	3	Recherche 2
REL 6825	4	Projet de mémoire
REL 6840	20	Mémoire

Segment 73 Propre à l'option Spiritualité et santé

Les crédits sont répartis de la façon suivante : 15 crédits obligatoires, dont 12 attribués à la rédaction d'un essai, 24 à 30 crédits à option, dont un minimum de 12 crédits attribués à des stages, et, au maximum, 6 crédits au choix.

Bloc 73A Théorie

Obligatoire - 3 crédits.

REL 62311	0	Laboratoire d'intégration en spiritualité et santé 1
REL 62312	3	Laboratoire d'intégration en spiritualité et santé 2

Bloc 73B Spiritualité, santé et accompagnement

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

BIE 6000	3	Bioéthique : origines, sens, pratiques
PLU 6043	3	Spiritualité et santé
PLU 6046	3	Conceptions religieuses de la santé
REL 6125	3	Rites et ritualisation
REL 6211	3	Accompagnement spirituel : théories et pratiques
REL 6215	3	Le mourir et son déni

Bloc 73C Culture spirituelle

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

PLU 6110	3	Pluralité religieuse: enjeux sociaux et culturels
REL 6122	3	Mobilités religieuses
REL 6124	3	Religions, diversité et sphère publique
REL 6210	3	Théories de la spiritualité
REL 6212	3	Ascèse, monachisme, mystique
REL 6213	3	Histoire de la spiritualité
REL 6214	3	Interspiritualité, interculturel et interreligieux
REL 6218	3	Spiritualités contemporaines et religions
REL 6219	3	Spiritualité et expériences
REL 6220	3	Traditions spirituelles
REL 6316	3	Courant théologique
REL 6318	3	Histoire de la théologie
REL 6321	3	Pratiques, cultures, société

Bloc 73D Apprentissage interdisciplinaire

Option - Maximum 6 crédits.

ASA 6754	3	Système de santé et santé des populations
BIE 6004	3	Bioéthique et approche de la mort
BIE 6008	3	Éthique clinique
PAL 6111	3	Approche multidimensionnelle du deuil
PST 6110	3	Psychopathologie et cycles de vie
PSY 6093	3	Psychologie interculturelle
PSY 6106	3	Contributions psychologiques à la santé

Bloc 73E

Choix - Maximum 6 crédits.
À choisir dans la banque de cours REL de 2e cycle de l'Institut d'études religieuses ou hors Institut. Dans le second cas, le cours doit être approuvé par le responsable de programme.

Bloc 73F Stages cliniques

Option - Minimum 12 crédits, maximum 24 crédits.
Les cours REL66101 et REL66102 sont équivalents au cours REL6610.
Les cours REL66201 et REL66202 sont équivalents au cours REL6620.
Les cours REL66501 et REL66502 sont équivalents au cours REL6650.
Les cours REL66511 et REL66512 sont équivalents au cours REL6651.

REL 6610	12	Stage clinique en milieu de santé 1
REL 66101	0	Stage clinique en milieu de santé 1.1
REL 66102	12	Stage clinique en milieu de santé 1.2
REL 6620	12	Stage clinique en milieu de santé 2
REL 66201	0	Stage clinique en milieu de santé 2.1
REL 66202	12	Stage clinique en milieu de santé 2.2
REL 6650	6	Stage en intervention spirituelle 1
REL 66501	0	Stage en intervention spirituelle 1.1
REL 66502	6	Stage en intervention spirituelle 1.2
REL 6651	6	Stage en intervention spirituelle 2
REL 66511	0	Stage en intervention spirituelle 2.1
REL 66512	6	Stage en intervention spirituelle 2.2

Bloc 73G Essai

Obligatoire - 12 crédits

REL 6831	12	Essai

Programme 2-885-1-4 Version 00 (A15)

D.E.S.S. en spiritualité et santé

Objectifs

Le D.E.S.S. (spiritualité et santé) a pour objectif de former des personnes intervenantes en accompagnement spirituel dans les milieux de santé.
Dans la majorité des cas, la formation pratique en milieu de santé est conforme aux normes de l'Association des intervenantes et intervenants en soins spirituels du Québec (AIISSQ).

Les étudiants qui passent à la maîtrise en théologie pratique, option Spiritualité et santé peuvent intégrer à celle-ci les activités complétées au D.E.S.S.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. (spiritualité et santé), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat spécialisé en études religieuses, en sciences des religions ou en théologie, ou d'un baccalauréat avec majeure ou mineure en études religieuses, en sciences des religions ou en théologie, ou attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu au 1er cycle ou au microprogramme de 2e cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent

Le candidat doit avoir une bonne connaissance des langues française et anglaise.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation
- Bref curriculum vitae
- Une lettre de recommandation
- Plan de financement des études, exigé uniquement pour les candidats internationaux (voir les consignes)

N.B. : Voir les consignes particulières quant à la présentation d'un dossier d'admission.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de deux trimestres à temps plein. Toutefois, l'étudiant qui choisit de suivre deux stages peut s'inscrire à deux trimestres à demi-temps et à un trimestre à temps plein.

3. Transfert

L'étudiant ayant complété le D.E.S.S. avec une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 peut être admis à la M.A. (théologie pratique) option Spiritualité et santé. L'étudiant peut aussi être admis à la M.A. (bioéthique), s'il remplit les autres exigences d'admissibilité du programme visé.

Structure du programme

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits.

Segment 70

Les crédits du D.E.S.S. sont répartis de la façon suivante: 24 à 30 crédits à option, dont un minimum de 12 crédits attribués à des stages, et, au minimum, 6 crédits au choix.

Bloc 70A Spiritualité, santé et accompagnement

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

BIE 6000	3	Bioéthique : origines, sens, pratiques
PLU 6043	3	Spiritualité et santé
REL 6125	3	Rites et ritualisation
REL 6211	3	Accompagnement spirituel : théories et pratiques
REL 6215	3	Le mourir et son déni

Bloc 70B Culture spirituelle

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

PLU 6110	3	Pluralité religieuse: enjeux sociaux et culturels
REL 6122	3	Mobilités religieuses
REL 6124	3	Religions, diversité et sphère publique
REL 6210	3	Théories de la spiritualité
REL 6212	3	Ascèse, monachisme, mystique
REL 6213	3	Histoire de la spiritualité
REL 6214	3	Interspiritualité, interculturel et interreligieux
REL 6218	3	Spiritualités contemporaines et religions
REL 6219	3	Spiritualité et expériences
REL 6220	3	Traditions spirituelles
REL 6316	3	Courant théologique
REL 6318	3	Histoire de la théologie
REL 6321	3	Pratiques, cultures, société

Bloc 70C Apprentissages interdisciplinaires

Option - Maximum 6 crédits.

ASA 6754	3	Système de santé et santé des populations
BIE 6004	3	Bioéthique et approche de la mort
BIE 6008	3	Éthique clinique
PAL 6111	3	Approche multidimensionnelle du deuil
PST 6110	3	Psychopathologie et cycles de vie
PSY 6093	3	Psychologie interculturelle
PSY 6106	3	Contributions psychologiques à la santé

Bloc 70D

Choix - Maximum 6 crédits.
À choisir parmi les cours de sigle REL de 2e cycle de l'Institut d'études religieuses, avec l'approbation du responsable de programme.

Bloc 70E Stages cliniques

Option - Minimum 12 crédits, maximum 24 crédits.
Les cours REL 66101 et REL 66102 sont équivalents au cours REL 6610.
Les cours REL 66201 et REL 66202 sont équivalents au cours REL 6620.
Les cours REL66501 et REL66502 sont équivalents au cours REL6650.
Les cours REL66511 et REL66512 sont équivalents au cours REL6651.

REL 6610	12	Stage clinique en milieu de santé 1
REL 66101	0	Stage clinique en milieu de santé 1.1
REL 66102	12	Stage clinique en milieu de santé 1.2
REL 6620	12	Stage clinique en milieu de santé 2
REL 66201	0	Stage clinique en milieu de santé 2.1
REL 66202	12	Stage clinique en milieu de santé 2.2
REL 6650	6	Stage en intervention spirituelle 1
REL 66501	0	Stage en intervention spirituelle 1.1
REL 66502	6	Stage en intervention spirituelle 1.2
REL 6651	6	Stage en intervention spirituelle 2
REL 66511	0	Stage en intervention spirituelle 2.1
REL 66512	6	Stage en intervention spirituelle 2.2

Programme 2-885-6-3 Version 00 (A15)

Microprogramme de deuxième cycle en études religieuses

Objectifs

Les objectifs de ce programme sont d'acquérir une formation d'appoint ou une formation continue, de niveau de 2e cycle en études religieuses ou en études théologiques; d'approfondir des questions actuelles dans ce champ disciplinaire pour des raisons culturelles, personnelles ou professionnelles; de vérifier son intérêt et ses aptitudes à poursuivre à la maîtrise dans le domaine. La formation peut se faire dans l'une des quatre orientations suivantes: sciences des religions, spiritualité, spiritualité et santé ou théologie.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par

les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible au microprogramme de 2e cycle (études religieuses), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou attester d'une formation jugée équivalente.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Curriculum vitae
- Lettre d'intention ou de motivation

2. Statut étudiant

L'inscription à ce microprogramme peut se faire à temps plein ou à temps partiel.

3. Scolarité

La scolarité maximale du microprogramme est de trois ans à compter de l'inscription initiale du candidat.

4. Transfert

L'étudiant ayant une moyenne cumulative d'au moins 3,0 au microprogramme peut être admis à la maîtrise dans la mesure où il remplit les conditions d'admission du programme. Les cours du microprogramme sont intégrés au programme de maîtrise ou de licence, dans la mesure où ils en respectent les exigences.

Structure du programme

Le microprogramme comporte 12 crédits.

Segment 70

Tous les crédits du microprogramme sont à option.

Bloc 70A

Option - 12 crédits.
À choisir parmi les cours de sigle REL de 2e cycle de l'Institut d'études religieuses, avec l'approbation du responsable de programme.

Programme 2-905-1-1 Version 03 (A15)

Maîtrise en sciences des religions (M.A.)

Objectifs

La M.A. (sciences des religions) a pour objectifs l'étude du fait religieux et des diverses traditions; l'apprentissage des méthodes de recherche et l'habilitation à mener une recherche autonome en sciences des religions; la possibilité d'acquérir des habiletés pratiques ou professionnelles au moyen de stages sur le terrain; la préparation à une implication dans des milieux de travail divers: organismes sociaux, communautaires ou publics, entreprises, maisons d'édition, journalisme, etc.

Option Spiritualité

L'option Spiritualité a plus spécifiquement pour objectif d'acquérir une compréhension de divers courants spirituels d'hier et d'aujourd'hui; de former aux problématiques relatives à l'expérience spirituelle; de s'initier à un travail méthodologique qui réponde aux exigences des études de deuxième cycle et d'approfondir une question de recherche particulière; la possibilité d'acquérir des habiletés pratiques ou professionnelles au moyen de stages sur le terrain; la préparation à une implication dans des milieux de travail divers: organismes sociaux, communautaires ou publics, entreprises, maisons d'édition, journalisme, etc.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M.A. (sciences des religions), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat avec mineure ou l'équivalent en études religieuses, en sciences des religions ou en théologie
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une connaissance suffisante des langues française et anglaise et de toute autre langue, ancienne ou moderne, jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation
- Bref curriculum vitae
- Plan de financement des études exigé uniquement pour les étudiants internationaux (voir les consignes)
- Deux lettres de recommandation
- Esquisse du projet de recherche de 250 mots

N.B. : Voir les consignes particulières quant à la présentation d'un dossier d'admission.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de trois trimestres pour l'étudiant inscrit à temps plein et de six trimestres pour l'étudiant inscrit à demi-temps. En excluant les trimestres de suspension, la scolarité maximale est de six trimestres à temps plein et de neuf trimestres à demi-temps.

3. Grade

Le cas échéant, l'option choisie (sauf l'option générale) est mentionnée sur le diplôme.

Structure du programme

La maîtrise comporte 45 crédits. Elle est offerte avec le cheminement avec mémoire, lequel comporte les options suivantes:

- l'option Générale (segment 70)
- l'option Spiritualité (segment 75)

Selon la formation préalable de l'étudiant, des cours complémentaires peuvent être exigés (entre autres : animation, relation d'aide et praxéologie).

Segment 70 Propre à l'option Générale

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante: 33 crédits obligatoires, dont 30 crédits attribués à la rédaction d'un mémoire, 6 à 12 crédits à option et, au maximum, 6 crédits au choix.

Bloc 70A

Obligatoire - 3 crédits.

REL 6120	3	Théories en sciences des religions

Bloc 70B Cours thématiques

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

PLU 6100	3	Culture et expérience juives au Québec
PLU 6110	3	Pluralité religieuse: enjeux sociaux et culturels
REL 6103	3	Islam et modernité
REL 6111	3	Approches en sciences des religions
REL 6113	3	Étude empirique du religieux contemporain
REL 6122	3	Mobilités religieuses
REL 6123	3	Psychanalyse, identité et religion
REL 6124	3	Religions, diversité et sphère publique
REL 6125	3	Rites et ritualisation
REL 6126	3	Sectes et mouvements du croire
REL 6131	3	L'hindouisme de la Bhakti
REL 6132	3	Histoire du christianisme
REL 6133	3	Lecture de textes islamiques
REL 6134	3	Les principaux textes du judaïsme

REL 6135	3	Problèmes religieux autochtones
REL 6136	3	La sagesse du bouddhisme
REL 6137	3	Le sikhisme : histoire, culture et spiritualité
REL 6140	3	Hindi 1
REL 6141	3	Hindi 2
REL 6150	3	Les Juifs dans le monde médiéval (VII-XVe siècles)
REL 6151	3	Rencontres des monothéismes au Moyen Âge
REL 6160	3	Courants religieux africains
REL 6212	3	Ascèse, monachisme, mystique
REL 6215	3	Le mourir et son déni
REL 6216	3	Les principaux courants mystiques du judaïsme
REL 6217	3	Rencontre des spiritualités autochtones
REL 6312	3	Bible, art et culture
REL 6328	3	Lecture de textes juifs et chrétiens
REL 6400	3	Hébreu biblique avancé
REL 6500	3	Lectures dirigées
REL 6501	3	Questions spéciales

Bloc 70C

Choix - Maximum 6 crédits.
À choisir parmi les cours de sigle REL de 2e cycle de l'Institut d'études religieuses, avec l'approbation du responsable de programme.

Bloc 70D Stages

Option - Maximum 6 crédits.
Notez que le stage 1 est préalable au stage 2. Le choix de prendre un stage doit être approuvé par le responsable du programme.

REL 6502	3	Stage 1 : conception d'un projet spécialisé
REL 6503	3	Stage 2 : réalisation d'un projet spécialisé

Bloc 70E Recherche et mémoire

Obligatoire - 30 crédits.

REL 6815	3	Recherche 1
REL 6820	3	Recherche 2
REL 6825	4	Projet de mémoire
REL 6840	20	Mémoire

Segment 75 Propre à l'option Spiritualité

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante: 33 crédits obligatoires, dont 30 crédits attribués à la rédaction d'un mémoire, 6 à 12 crédits à option et, au maximum, 6 crédits au choix.

Bloc 75A

Obligatoire - 3 crédits.

REL 6210	3	Théories de la spiritualité

Bloc 75B Cours thématiques

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

REL 6125	3	Rites et ritualisation
REL 6131	3	L'hindouisme de la Bhakti
REL 6137	3	Le sikhisme : histoire, culture et spiritualité
REL 6151	3	Rencontres des monothéismes au Moyen Âge
REL 6160	3	Courants religieux africains
REL 6211	3	Accompagnement spirituel : théories et pratiques
REL 6212	3	Ascèse, monachisme, mystique
REL 6213	3	Histoire de la spiritualité
REL 6214	3	Interspiritualité, interculturel et interreligieux
REL 6215	3	Le mourir et son déni
REL 6216	3	Les principaux courants mystiques du judaïsme
REL 6217	3	Rencontre des spiritualités autochtones
REL 6218	3	Spiritualités contemporaines et religions
REL 6219	3	Spiritualité et expériences
REL 6220	3	Traditions spirituelles
REL 6500	3	Lectures dirigées
REL 6501	3	Questions spéciales

Bloc 75C

Choix - Maximum 6 crédits.
À choisir parmi les cours de sigle REL de 2e cycle de l'Institut d'études religieusess, avec l'approbation du responsable de programme.

Bloc 75D Stages

Option - Maximum 6 crédits.
Notez que le stage 1 est préalable au stage 2. Le choix de prendre un stage doit être approuvé par le responsable du programme.

REL 6502	3	Stage 1 : conception d'un projet spécialisé
REL 6503	3	Stage 2 : réalisation d'un projet spécialisé

Bloc 75E Recherche et mémoire

Obligatoire - 30 crédits.

REL 6815	3	Recherche 1
REL 6820	3	Recherche 2
REL 6825	4	Projet de mémoire
REL 6840	20	Mémoire

Programme 3-885-1-0 Version 05 (A15)

Doctorat en théologie (Ph. D.)

Objectifs

Les objectifs du Ph. D. en théologie sont de faire produire des oeuvres originales qui apportent une contribution au champ disciplinaire de la théologie; de former des chercheurs ouverts à l'interdisciplinarité capables de réaliser des recherches de haut niveau dans les secteurs universitaire, ecclésial, privé ou public; de former des professionnels dans des domaines sectoriels pertinents.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Ph. D. (théologie), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XX) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire de la M. A. (théologie) ou de la licence en théologie, ou attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu, au 2e cycle, une moyenne cumulative d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une connaissance suffisante des langues française et anglaise, ainsi que de toute autre langue, ancienne ou moderne, jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation
- Bref curriculum vitae
- Plan de financement des études exigé uniquement pour les candidats internationaux (voir les consignes)
- Esquisse du projet de recherche de 500 mots
- Trois lettres de recommandation

- Mémoire ou essai de fin de 2e cycle.

N.B. : Voir les consignes particulières quant à la présentation d'un dossier d'admission.

2. Scolarité

La scolarité est de six trimestres, soit trois trimestres consécutifs à temps plein (résidence) et trois autres trimestres à temps plein ou six trimestres à demi-temps. L'étudiant dispose d'un délai maximum de quinze trimestres (temps plein) ou de dix-huit trimestres (demi-temps), à compter de la date d'inscription initiale pour déposer sa thèse doctorale.

Structure du programme

Le doctorat comporte 90 crédits.
L'étudiant peut s'inscrire concurremment au doctorat conduisant au grade canonique et, s'il satisfait aux exigences des deux programmes, obtenir les deux grades.
Aux 90 crédits du doctorat en théologie, s'ajoutent 3 crédits pour le cours préparatoire REL6310 Interprétation théologique et biblique imposé à l'étudiant qui n'a pas fait ses études de 2e cycle à la Faculté.

Segment 70

Les crédits du doctorat en théologie sont répartis de la façon suivante : 81 crédits obligatoires attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse, 6 à 9 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix.

Bloc 70A Cours thématiques

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

REL 6125	3	Rites et ritualisation
REL 6217	3	Rencontre des spiritualités autochtones
REL 6312	3	Bible, art et culture
REL 6313	3	Bible et rhétorique
REL 6314	3	Bible, théologie, philosophie
REL 6315	3	Classiques de la théologie
REL 6316	3	Courant théologique
REL 6318	3	Histoire de la théologie
REL 6319	3	Lectures de textes bibliques
REL 6320	3	Méthodes en exégèse biblique
REL 6321	3	Pratiques, cultures, société
REL 6322	3	Problématiques contemporaines et théologies
REL 6323	3	Questions d'éthique théologique
REL 6324	3	Théologies contextuelles
REL 6326	3	Théologie systématique et fondamentale
REL 6328	3	Lecture de textes juifs et chrétiens
REL 6329	3	Théologies africaines
REL 6400	3	Hébreu biblique avancé
REL 6401	3	Grec biblique avancé
REL 6500	3	Lectures dirigées
REL 6501	3	Questions spéciales

Bloc 70B

Choix - Maximum 3 crédits.
À choisir parmi les cours de sigle REL de 2e cycle de l'Institut d'études religieuses ou hors Institut. Dans ce second cas, avec l'approbation du responsable de programme.

Bloc 70C Recherche et thèse

Obligatoire - 81 crédits.

REL 7000	0	Examen général de doctorat
REL 7140	2	Séminaire de recherche 1.1
REL 7141	2	Séminaire de recherche 1.2
REL 7150	2	Séminaire de recherche 2.1
REL 7151	2	Séminaire de recherche 2.2
REL 7160	12	Projet de thèse
REL 7200	61	Thèse

Programme 3-885-1-2 Version 03 (A15)

Doctorat en théologie pratique (Ph. D.)

Objectifs

Les objectifs du Ph. D. en théologie pratique sont de faire produire des oeuvres originales qui apportent une contribution au champ disciplinaire; de former des chercheurs ouverts à l'interdisciplinarité, capables de réaliser des recherches de haut niveau dans les secteurs universitaire, privé ou public; de former des professionnels dans des domaines sectoriels pertinents.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Ph. D. (théologie pratique), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XX) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire de la M.A. (théologie pratique) de la Faculté ou attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu au 2e cycle une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une connaissance suffisante des langues française et anglaise, ainsi que de toute autre langue, ancienne ou moderne, jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation
- Bref curriculum vitae
- Plan de financement des études exigé uniquement pour les candidats internationaux (voir les consignes)
- Esquisse du projet de recherche de 500 mots
- Trois lettres de recommandation
- Mémoire ou essai de fin de 2e cycle.

N.B. : Voir les consignes particulières quant à la présentation d'un dossier d'admission.

2. Scolarité

La scolarité est de trois trimestres consécutifs à temps plein (résidence) et de trois autres trimestres à temps plein ou six trimestres à demi-temps. L'étudiant dispose d'un délai maximum de quinze trimestres (temps plein) ou de dix-huit trimestres (demi-temps), à compter de la date d'inscription initiale pour déposer sa thèse doctorale.

Structure du programme

Le doctorat comporte 90 crédits.
Les étudiants doivent suivre le cours REL6311 Praxéologie (3 crédits) s'ils ne l'ont pas déjà fait dans leur curriculum de formation antérieure. Ce cours s'ajoute alors à leur scolarité.

Segment 70

Les crédits du doctorat sont répartis de la façon suivante : 81 crédits obligatoires attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse, 6 à 9 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix.

Bloc 70A Cours en théologie pratique

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

REL 6125	3	Rites et ritualisation
REL 6211	3	Accompagnement spirituel : théories et pratiques

REL 6215	3	Le mourir et son déni
REL 6312	3	Bible, art et culture
REL 6313	3	Bible et rhétorique
REL 6319	3	Lectures de textes bibliques
REL 6321	3	Pratiques, cultures, société
REL 6322	3	Problématiques contemporaines et théologies
REL 6323	3	Questions d'éthique théologique
REL 6324	3	Théologies contextuelles
REL 6328	3	Lecture de textes juifs et chrétiens
REL 6329	3	Théologies africaines

Bloc 70B Cours thématiques

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

REL 6113	3	Étude empirique du religieux contemporain
REL 6122	3	Mobilités religieuses
REL 6217	3	Rencontre des spiritualités autochtones
REL 6218	3	Spiritualités contemporaines et religions
REL 6219	3	Spiritualité et expériences
REL 6314	3	Bible, théologie, philosophie
REL 6315	3	Classiques de la théologie
REL 6316	3	Courant théologique
REL 6318	3	Histoire de la théologie
REL 6326	3	Théologie systématique et fondamentale
REL 6500	3	Lectures dirigées
REL 6501	3	Questions spéciales

Bloc 70C

Choix - Maximum 3 crédits.
À choisir parmi les cours de sigle REL de 2e cycle de l'Institut d'études religieuses ou hors Institut. Dans ce second cas, avec l'approbation du responsable de programme.

Bloc 70D Recherche et thèse

Obligatoire - 81 crédits.

REL 7000	0	Examen général de doctorat
REL 7140	2	Séminaire de recherche 1.1
REL 7141	2	Séminaire de recherche 1.2
REL 7150	2	Séminaire de recherche 2.1
REL 7151	2	Séminaire de recherche 2.2
REL 7160	12	Projet de thèse
REL 7200	61	Thèse

Programme 3-890-1-0 Version 04 (H14)

Doctorat en théologie – Études bibliques (Ph. D.)

Objectifs

Les objectifs du Ph. D. (études bibliques) sont de former des spécialistes en exégèse biblique qui maîtrisent différentes méthodes d'exégèse; de faire produire des oeuvres originales dans l'application des méthodes exégétiques à un problème particulier qui contribuent à l'avancement des connaissances dans la discipline; de former des chercheurs de haut niveau; de donner une formation permettant d'enseigner l'exégèse biblique à un niveau universitaire; de former des spécialistes qui pourront agir à titre d'intervenants ou de consultants.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Ph. D. (études bibliques), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XX) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire de la M.A. en théologie, option Études bibliques de la Faculté ou attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu, au 2e cycle, une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent
- démontrer une connaissance des méthodes d'exégèse historico-critique ou synchroniques, à défaut de quoi on pourra exiger que l'étudiant suive le cours THB6110 Méthode historico-critique ou THB6120 Méthodes synchroniques, comme cours complémentaire au programme
- faire preuve d'une connaissance suffisante des langues française et anglaise, ainsi que de toute autre langue, ancienne ou moderne, jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches
- faire preuve, en particulier, d'une connaissance approfondie de l'hébreu ou du grec biblique, à défaut de quoi on pourra exiger que l'étudiant suive le cours THB6130 Hébreu biblique avancé ou THB6140 Grec biblique avancé, comme cours complémentaire au programme.

2. Scolarité

La scolarité est de six trimestres, soit trois trimestres consécutifs à temps plein (résidence) et trois autres trimestres à temps plein ou six trimestres à demi-temps. L'étudiant dispose d'un délai maximum de quinze trimestres (temps plein) ou de dix-huit trimestres (demi-temps), à compter de la date de l'inscription initiale pour déposer sa thèse doctorale.

Structure du programme

Le doctorat comporte 90 crédits.

Segment 70

Les crédits du doctorat sont répartis de la façon suivante : 75 crédits obligatoires attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse, 12 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 70A Théologie

Option - 6 crédits.
Cours à choisir parmi les cours de sigle THB de 2e cycle.

Bloc 70B Méthodologie

Option - 3 crédits.

Bloc 70C Langues

Option - 3 crédits.

Bloc 70D

Choix - 3 crédits.
À choisir parmi les cours de 2e ou de 3e cycle en études bibliques, en études théologiques, en théologie pratique ou en sciences des religions (cours de sigles BBL, SRL, THB, THL ou THP).

Bloc 70E Recherche et thèse

Obligatoire - 75 crédits.

THB 7000	0	Examen général de doctorat
THB 7111	3	Recherche
THB 7130	6	Projet de thèse
THB 7240	60	Thèse

Programme 3-905-1-1 Version 01 (A15)

Doctorat en sciences des religions (Ph. D.)

Objectifs

Option Générale

Les objectifs du Ph. D. (sciences des religions) sont d'analyser les divers enjeux posés par le fait religieux; d'amener à produire des travaux originaux qui contribuent à l'avancement des connaissances dans le champ disciplinaire des sciences des religions; de former des chercheurs ouverts à l'interdisciplinarité, capables de réaliser des recherches de haut niveau dans les secteurs universitaires, de l'entreprise privée ou dans le domaine public; de former des professionnels dans des domaines sectoriels pertinents.

Option Spiritualité

L'option Spiritualité a plus spécifiquement pour objectifs d'analyser les diverses problématiques relatives à l'expérience spirituelle; d'amener à produire des travaux originaux qui contribuent à l'avancement des connaissances dans le champ disciplinaire de la spiritualité; de former des chercheurs ouverts à l'interdisciplinarité, capables de réaliser des recherches de haut niveau dans les secteurs universitaires, de l'entreprise privée ou dans le domaine public; de former des professionnels dans des domaines sectoriels pertinents.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Ph. D. (sciences des religions), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XX) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'une maîtrise en sciences des religions ou attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu au 2e cycle une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent

Le candidat doit avoir une bonne connaissance des langues française et anglaise, ainsi que de toute autre langue, ancienne ou moderne, jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation
- Bref curriculum vitae
- Plan de financement des études exigé, uniquement pour les candidats internationaux (voir les consignes)
- Esquisse du projet de recherche 500 mots
- Trois lettres de recommandation
- Mémoire ou essai de fin de 2e cycle.

N.B. : Voir les consignes particulières quant à la présentation d'un dossier d'admission.

Structure du programme

Le doctorat comporte 90 crédits et comprend les deux options suivantes :

- l'option Générale (segment 70)
- l'option Spiritualité (segment 71)

La personne qui, durant ses études antérieures, n'a pas suivi le cours REL6120 Théories en sciences des religions ou l'équivalent doit le suivre en plus des 90 crédits de cours de ce programme d'études.

Segment 70 Propre à l'option Générale

Les crédits du doctorat sont répartis de la façon suivante : 81 crédits obligatoires attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse, 6 à 9 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix.

Bloc 70A Cours et séminaires thématiques

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

PLU 6100	3	Culture et expérience juives au Québec
PLU 6110	3	Pluralité religieuse: enjeux sociaux et culturels
REL 6103	3	Islam et modernité
REL 6111	3	Approches en sciences des religions
REL 6113	3	Étude empirique du religieux contemporain
REL 6122	3	Mobilités religieuses
REL 6123	3	Psychanalyse, identité et religion
REL 6124	3	Religions, diversité et sphère publique
REL 6125	3	Rites et ritualisation
REL 6126	3	Sectes et mouvements du croire
REL 6131	3	L'hindouisme de la Bhakti
REL 6132	3	Histoire du christianisme
REL 6133	3	Lecture de textes islamiques
REL 6134	3	Les principaux textes du judaïsme
REL 6135	3	Problèmes religieux autochtones
REL 6136	3	La sagesse du bouddhisme
REL 6137	3	Le sikhisme : histoire, culture et spiritualité
REL 6140	3	Hindi 1
REL 6141	3	Hindi 2
REL 6150	3	Les Juifs dans le monde médiéval (VII-XVe siècles)
REL 6151	3	Rencontres des monothéismes au Moyen Âge
REL 6160	3	Courants religieux africains
REL 6212	3	Ascèse, monachisme, mystique
REL 6215	3	Le mourir et son déni
REL 6216	3	Les principaux courants mystiques du judaïsme
REL 6217	3	Rencontre des spiritualités autochtones
REL 6312	3	Bible, art et culture
REL 6328	3	Lecture de textes juifs et chrétiens
REL 6400	3	Hébreu biblique avancé
REL 6500	3	Lectures dirigées
REL 6501	3	Questions spéciales

Bloc 70B

Choix - Maximum 3 crédits.
À choisir dans la banque de cours REL de 2e cycle de l'Institut d'études religieuses ou hors Institut. Dans ce second cas, avec approbation du responsable de programme.

Bloc 70C Recherche et thèse

Obligatoire - 81 crédits.

REL 7000	0	Examen général de doctorat
REL 7140	2	Séminaire de recherche 1.1
REL 7141	2	Séminaire de recherche 1.2
REL 7150	2	Séminaire de recherche 2.1
REL 7151	2	Séminaire de recherche 2.2
REL 7160	12	Projet de thèse
REL 7200	61	Thèse

Segment 71 Propre à l'option Spiritualité

Les crédits du doctorat sont répartis de la façon suivante : 81 crédits obligatoires attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse, 6 à 9 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix.

Bloc 71A Cours thématiques

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

PLU 6043	3	Spiritualité et santé
REL 6125	3	Rites et ritualisation
REL 6131	3	L'hindouisme de la Bhakti
REL 6137	3	Le sikhisme : histoire, culture et spiritualité
REL 6151	3	Rencontres des monothéismes au Moyen Âge
REL 6160	3	Courants religieux africains

REL 6211	3	Accompagnement spirituel : théories et pratiques
REL 6212	3	Ascèse, monachisme, mystique
REL 6213	3	Histoire de la spiritualité
REL 6214	3	Interspiritualité, interculturel et interreligieux
REL 6215	3	Le mourir et son déni
REL 6216	3	Les principaux courants mystiques du judaïsme
REL 6217	3	Rencontre des spiritualités autochtones
REL 6218	3	Spiritualités contemporaines et religions
REL 6219	3	Spiritualité et expériences
REL 6220	3	Traditions spirituelles
REL 6500	3	Lectures dirigées
REL 6501	3	Questions spéciales

Bloc 71B

Choix - Maximum 3 crédits.
À choisir dans la banque de cours REL de 2e cycle de l'Institut d'études religieuses ou hors Institut. Dans ce second cas, avec approbation du responsable de programme.

Bloc 71C Recherche et thèse

Obligatoire - 81 crédits.

REL 7000	0	Examen général de doctorat
REL 7140	2	Séminaire de recherche 1.1
REL 7141	2	Séminaire de recherche 1.2
REL 7150	2	Séminaire de recherche 2.1
REL 7151	2	Séminaire de recherche 2.2
REL 7160	12	Projet de thèse
REL 7200	61	Thèse

Département de géographie

Programme 2-155-1-1 Version 07 (H18)

Maîtrise en géographie (M. Sc.)

Objectifs

Modalité avec mémoire

La modalité avec mémoire vise une formation axée sur la recherche et la spécialisation dans un champ spécifique.

Modalité avec stage

La modalité avec stage vise une formation plus appliquée.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M. Sc. (géographie), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un B. Sc. spécialisé (géographie) ou d'un B. Sc. avec majeure ou mineure en géographie, ou d'un diplôme préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- pour la maîtrise de recherche, le candidat doit avoir réussi le cours GEO 3562 Initiation à la démarche scientifique ou un cours équivalent d'initiation à la recherche offert par un autre département. Si ce n'est pas le cas, il devra réussir l'un de ces cours lors de sa 1re année de scolarité, en sus de la scolarité minimale exigée.

Le candidat doit avoir une bonne connaissance du français et une bonne connaissance de l'anglais ou d'une autre langue de portée internationale.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Curriculum vitae
- Formulaire annexe d'admission - Maîtrise de formation pratique
- Formulaire annexe d'admission - Maîtrise option recherche
- Esquisse du projet de recherche uniquement pour la modalité avec mémoire.
- 2 lettres de recommandation - ces lettres sont une exigence uniquement pour les candidats qui n'ont pas fait le premier cycle en géographie à l'Université de Montréal.

Structure du programme

La maîtrise comporte 45 crédits. Elle offerte selon deux modalités :

- la modalité avec mémoire (MM),
- la modalité avec stage (ST).

Pour la modalité avec mémoire, le candidat doit avoir réussi le cours GEO 3562 ou un cours équivalent d'initiation à la recherche offert par un autre département. Si ce n'est pas le cas, il devra réussir l'un de ces cours lors de sa 1re année de scolarité, en sus des crédits exigés.

Segment 70

Les crédits de la modalité avec Mémoire (MM) sont répartis de la façon suivante : 39 crédits obligatoires, dont 36 attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, de 3 à 6 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix.
Les crédits de la modalité avec Stage (ST) sont répartis de la façon suivante : 27 crédits obligatoires, dont 12 crédits attribués à des études de cas et 15 crédits attribués à un stage, de 15 à 18 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

MM - Bloc 70A

Obligatoire - 3 crédits.

GEO 6011	3	Évolution des idées en géographie

MM - Bloc 70B

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.
L'étudiant choisit parmi les cours de niveau 6000 du Département de géographie. Le choix est sujet à l'approbation du comité des études supérieures du Département.

MM - Bloc 70C

Choix - Maximum 3 crédits.
L'étudiant choisit parmi les cours de niveau 6000 dans le répertoire de cours de l'Université de Montréal ou de niveau équivalent d'une autre université. Le choix est sujet à l'approbation du comité des études supérieures du Département.

MM - Bloc 70D Recherche et mémoire

Obligatoire - 36 crédits.

GEO 6001	6	Rédaction d'un projet de recherche
GEO 6003	27	Mémoire
GEO 6012	3	Recherche

ST - Bloc 70A Géomatique et analyse spatiale

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

GEO 6149	3	Sujet spécial en géomatique
GEO 6321	3	Travaux pratiques en géomatique
GEO 6333	3	Télédétection - physique et mathématique
GEO 6341	3	Étude des systèmes complexes
GEO 6343	3	Télédétection appliquée en environnement
GEO 6350	3	Analyses des données géographiques
GEO 6352	3	S.I.G. : aspects pratiques
GEO 6393	3	Lectures dirigées en géomatique

ST - Bloc 70B Environnement physique

Option - Maximum 15 crédits.

GEO 6041	3	Terrain avancé en environnement
GEO 6130	3	Environnement atmosphérique
GEO 6132	3	Biogéosciences atmosphériques
GEO 6135	3	Géotechnique et processus géomorphologiques
GEO 6139	3	Pyrogéographie
GEO 6141	3	Environnement physique des rivières
GEO 6142	3	Biogéochimie environnementale
GEO 6144	3	Perspective millénaire sur la végétation
GEO 6148	3	Sujet spécial en géographie physique
GEO 6152	3	Laboratoire de pédologie
GEO 6154	3	Stage d'analyse pollinique
GEO 6156	3	Environnements arctiques-alpins
GEO 6193	3	Lectures dirigées en environnement physique
GEO 6587	3	Processus sédimentaires

ST - Bloc 70C Environnement humain

Option - Maximum 15 crédits.

GEO 6147	3	Sujet spécial en géographie humaine
GEO 6283	3	Systèmes de transports
GEO 6288	3	Dynamisme et mosaïque métropolitaine
GEO 6290	3	La géographie critique
GEO 6291	3	Mondes urbains et transnationalismes
GEO 6293	3	Lectures dirigées en environnement humain
GEO 6294	3	Amérique latine et mondialisation
GEO 6420	3	Géographie des peuples autochtones
GEO 6815	3	Cultures, sociétés et biodiversité

ST - Bloc 70D Ouverture disciplinaire

Choix - Maximum 3 crédits.
Cours de cycles supérieurs du Département ou d'autres départements, ou d'autres universités, avec l'approbation du responsable du programme.

ST - Bloc 70E Études de cas et stage

Obligatoire - 27 crédits.
Notez que le cours GEO6042 doit obligatoirement être fait avant de s'inscrire au cours GEO6022.

GEO 6022	15	Stage de formation pratique
GEO 6042	12	Études de cas et rapport professionnel

Programme 2-155-1-4 Version 00 (H18)

D.E.S.S. en géographie et études environnementales

Objectifs

Le D.E.S.S. (géographie et études environnementales) vise à permettre à un étudiant de s'adapter aux réalités changeantes du marché du travail en poursuivant un programme court dont la formule se veut flexible car elle est essentiellement basée sur des travaux de terrain et des études de cas.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. (géographie appliquée en environnement), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle universitaire (baccalauréat ou équivalent) en géographie ou dans un domaine connexe
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 2,7 sur 4,3 ou l'équivalent

Le candidat doit avoir une bonne connaissance de français et de l'anglais.
Le candidat doit avoir une bonne connaissance de l'informatique ou des méthodes quantitatives.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Formulaire annexe d'admission D.E.S.S.

2. Scolarité

Pour les étudiants inscrits à temps plein, la scolarité minimale est de deux trimestres. La scolarité maximale est de quatre ans.

3. Transfert

L'étudiant admis au D.E.S.S. (géographie appliquée en environnement) pourra être admis directement au programme de formation pratique de la M. Sc. (géographie), avec stage, après avoir complété un minimum de 18 crédits.

Structure du programme

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits.

Segment 70

Les crédits du D.E.S.S. sont répartis de la façon suivante : 12 crédits obligatoires attribués à des études de cas, 15 à 18 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

Bloc 70A Géomatique et analyse spatiale

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

GEO 6149	3	Sujet spécial en géomatique
GEO 6321	3	Travaux pratiques en géomatique
GEO 6333	3	Télédétection - physique et mathématique
GEO 6341	3	Étude des systèmes complexes
GEO 6343	3	Télédétection appliquée en environnement
GEO 6350	3	Analyses des données géographiques
GEO 6352	3	S.I.G. : aspects pratiques
GEO 6393	3	Lectures dirigées en géomatique

Bloc 70B Environnement physique

Option - Maximum 15 crédits.

GEO 6041	3	Terrain avancé en environnement
GEO 6130	3	Environnement atmosphérique
GEO 6132	3	Biogéosciences atmosphériques
GEO 6135	3	Géotechnique et processus géomorphologiques
GEO 6139	3	Pyrogéographie
GEO 6141	3	Environnement physique des rivières
GEO 6142	3	Biogéochimie environnementale
GEO 6144	3	Perspective millénaire sur la végétation
GEO 6148	3	Sujet spécial en géographie physique
GEO 6152	3	Laboratoire de pédologie
GEO 6154	3	Stage d'analyse pollinique
GEO 6156	3	Environnements arctiques-alpins
GEO 6193	3	Lectures dirigées en environnement physique
GEO 6587	3	Processus sédimentaires

Bloc 70C Environnement humain

Option - Maximum 15 crédits.

GEO 6147	3	Sujet spécial en géographie humaine
GEO 6283	3	Systèmes de transports

GEO 6288	3	Dynamisme et mosaïque métropolitaine
GEO 6290	3	La géographie critique
GEO 6291	3	Mondes urbains et transnationalismes
GEO 6293	3	Lectures dirigées en environnement humain
GEO 6294	3	Amérique latine et mondialisation
GEO 6420	3	Géographie des peuples autochtones
GEO 6815	3	Cultures, sociétés et biodiversité

Bloc 70D Ouverture multidisciplinaire

Choix - Maximum 3 crédits.
Cours de cycles supérieurs du Département, d'autres départements ou d'autres universités, avec l'approbation du responsable du programme.

Bloc 70E

Obligatoire - 12 crédits.

GEO 6042	12	Études de cas et rapport professionnel

Programme 2-157-6-0 Version 01 (H18)

Microprogramme de deuxième cycle en géomatique et analyse spatiale

Objectifs

Le microprogramme de deuxième cycle (géomatique et analyse spatiale) permet à l'étudiant de parfaire ses connaissances ou d'en acquérir de nouvelles dans un domaine précis et fortement appliqué.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de deuxième cycle (géomatique et analyse spatiale), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle universitaire (baccalauréat ou équivalent) en géographie ou dans un domaine connexe
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 2,7 sur 4,3 ou l'équivalent

Le candidat doit avoir une bonne connaissance du français et de l'anglais.
Le candidat doit avoir une bonne connaissance de l'informatique ou des méthodes quantitatives.

2. Scolarité

Pour les étudiants inscrits à temps plein, la scolarité minimale est de un trimestre. La scolarité maximale est de deux ans.

3. Transfert

L'étudiant admis au microprogramme pourra être admis directement au D.E.S.S. (géographie et études environnementales) après avoir complété les 12 crédits du programme.

Structure du programme

Le microprogramme comporte 12 crédits.

Segment 70

Les crédits du microprogramme sont répartis de la façon suivante : 9 à 12 crédits à option et un maximum 3 crédits au choix.

Bloc 70A

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

GEO 6321	3	Travaux pratiques en géomatique
GEO 6350	3	Analyses des données géographiques
PRX 6004	3	Modèles 3-D de terrain: production et usage

Bloc 70B

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

GEO 6341	3	Étude des systèmes complexes
GEO 6343	3	Télédétection appliquée en environnement
GEO 6352	3	S.I.G. : aspects pratiques

Bloc 70C Ouverture disciplinaire

Choix - Maximum 3 crédits.
Cours des cycles supérieurs du département ou d'autres départements ou d'autres universités, avec l'approbation du responsable de programme. Ces crédits sont choisis dans l'une des disciplines où la géomatique et l'analyse spatiale permettent une nouvelle perspective d'interprétation et dans laquelle l'étudiant aimerait appliquer ses connaissances nouvellement acquises.

Programme 3-155-1-0 Version 05 (A05)

Doctorat en géographie (Ph. D.)

Objectifs

Le programme vise à former des chercheurs autonomes. Il se propose de rendre l'étudiant apte à formuler, exécuter et défendre un programme de recherche faisant progresser la connaissance dans le champ d'études.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Ph. D. (géographie), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'une maîtrise dans un domaine pertinent, ou attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu, au 2e cycle, une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une connaissance suffisante des langues française et anglaise ainsi que de toute autre langue jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches une connaissance jugée suffisante dans le domaine des mathématiques ou de l'informatique peut remplacer cette dernière exigence.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Esquisse du projet de recherche de 200 à 500 mots
- Curriculum Vitae
- Trois lettres de référence
- Une lettre d'intention ou de motivation
- Formulaire annexe d'admission

Doctorat

- Plan de financement

Structure du programme

Le doctorat comporte 90 crédits.

Segment 70

Les crédits du doctorat sont répartis de la façon suivante : 81 crédits obligatoires attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse et 9 crédits à option ou au choix.

Bloc 70A

Choix - Maximum 9 crédits.
Cours choisis parmi les cours de cycles supérieurs de l'université ou des cours de même niveau d'autres universités.

Bloc 70B

Option - Maximum 9 crédits.
Parmi les cours de cycles supérieurs du Département.

Bloc 70C Recherche et thèse

Obligatoire - 81 crédits.

GEO 7002	6	Recherche
GEO 7005	75	Thèse
GEO 7800	0	Examen général de doctorat

Département d'histoire

Programme 2-165-1-0 Version 12 (A19)

Maîtrise en histoire (M.A.)

Objectifs

Option Recherche

L'objectif est de procurer à l'étudiant des connaissances plus approfondies en histoire et de l'initier à la recherche. Par son mémoire, l'étudiant doit faire la preuve qu'il maîtrise son sujet de recherche.

Option Histoire au collégial

Les objectifs sont d'acquérir les compétences et d'approfondir les connaissances de la littérature scientifique dans les champs pertinents à l'enseignement collégial. Cette solide formation disciplinaire permet à l'étudiant qui le désire de poursuivre éventuellement des études de doctorat en histoire, en tenant compte toutefois des exigences spécifiques à certains champs de la discipline historique.

Option Histoire en pratique

L'objectif de cette option est de faciliter l'insertion professionnelle des diplômés en histoire en les aidant à accéder à des emplois liés à leur formation, mais aussi en leur apprenant à valoriser les compétences et les connaissances acquises en histoire à l'intérieur d'emplois qui ne sont pas immédiatement liés à cette discipline. La formation donne à l'étudiant des connaissances théoriques et pratiques et leur offre une expérience professionnelle (stage).

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M.A. (histoire), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un B.A. spécialisé (histoire) ou d'un B.A. avec majeure ou mineure en histoire, ou d'un diplôme préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent

Le candidat doit avoir une connaissance suffisante du français et de l'anglais. La connaissance d'une autre langue est exigée selon les particularités du programme de recherche du candidat.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Deux lettres de recommandation
- Lettre d'intention ou de motivation.

Dans ce document d'une page, veuillez préciser:

- l'option du programme de maîtrise dans laquelle vous souhaitez vous inscrire: option Recherche, option Enseignement au collégial ou option Histoire pratique;
- si vous choisissez l'option Recherche ou l'option Enseignement au collégial, vous devez présenter à l'intérieur de votre lettre une esquisse du projet de recherche et le nom du professeur du département d'Histoire qui a accepté de diriger votre recherche. La lettre doit être contresignée par ce professeur. La liste des professeurs du Département incluant leur spécialisation se trouve sur notre site Web.

Structure du programme

La maîtrise comporte 45 crédits. Elle est offerte avec trois options:

- l'option Recherche (segment 70)
- l'option Histoire au collégial (segment 71)
- l'option Histoire en pratique (segment 72)

Segment 70 - Propre à l'option Recherche

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 36 crédits obligatoires, dont 33 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, 6 à 9 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

Bloc 70A

Obligatoire - 3 crédits.

HST 6001	3	Séminaire de mémoire

Bloc 70B Thématiques, historiographie et méthodologie

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

HST 6014	3	Histoire en pratique
HST 6015	3	L'histoire aujourd'hui
HST 6290	3	Historiographie des études autochtones au Canada
HST 6448	3	Thèmes en histoire internationale canadienne
HST 6519	3	Antiquité : sources et méthodes
HST 6535	3	Historiographie des mondes atlantiques
HST 6540	3	Historiographie - Europe contemporaine
HST 6560	3	Historiographie - Canada préindustriel
HST 6570	3	Historiographie - Canada depuis 1850
HST 6580	3	Histoires modernes de l'Asie de l'Est
HST 6590	3	Histoire contemporaine des juifs
HST 6600	3	Recherches dirigées
HST 6605	3	Histoire socioculturelle, 18e - 20e siècles
HST 6610	3	Histoire et mythologie gréco-romaines
HST 6615	3	Histoire et civilisation romaines
HST 6620	3	Économie et société au Moyen Âge
HST 6623	3	Religions et cultures au Moyen Âge
HST 6630	3	Histoire socioreligieuse comparée
HST 6634	3	La culture européenne au 18e siècle
HST 6645	3	La France dans le monde depuis 1789
HST 6646	3	L'Allemagne dans l'Europe contemporaine
HST 6647	3	Les relations internationales dans le monde arabe
HST 6648	3	La Renaissance arabe, espace public fin-de-siècle
HST 6651	3	Immigration et culture aux États-Unis
HST 6660	3	Les sociétés canadiennes avant 1840
HST 6692	3	Les sciences dans l'histoire des relations internationales
HST 6700	3	Histoire et relations internationales
HST 6701	3	L'URSS/la Russie et l'Occident de 1917 à nos jours
HST 6950	3	Séminaire en histoire

Bloc 70C

Choix - Maximum 3 crédits.
Cours choisi dans le répertoire de cours de l'Université ou dans celui d'une autre université avec l'approbation du conseiller pédagogique.

Bloc 70D Recherche et rédaction

Obligatoire - 33 crédits.

HST 6025	6	Projet de recherche
HST 6934	27	Mémoire

Segment 71 - Propre à l'option Histoire au collégial

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 39 crédits obligatoires, dont 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, et 6 crédits à option.

Bloc 71A

Obligatoire - 9 crédits.

HST 6001	3	Séminaire de mémoire
HST 69111	0	Histoire au collégial 1
HST 69112	6	Histoire au collégial 2

Bloc 71B Thématiques, historiographie et méthodologie

Option - 3 crédits.

HST 6014	3	Histoire en pratique
HST 6015	3	L'histoire aujourd'hui
HST 6290	3	Historiographie des études autochtones au Canada
HST 6448	3	Thèmes en histoire internationale canadienne
HST 6519	3	Antiquité : sources et méthodes
HST 6535	3	Historiographie des mondes atlantiques
HST 6540	3	Historiographie - Europe contemporaine
HST 6560	3	Historiographie - Canada préindustriel
HST 6570	3	Historiographie - Canada depuis 1850
HST 6580	3	Histoires modernes de l'Asie de l'Est
HST 6590	3	Histoire contemporaine des juifs
HST 6600	3	Recherches dirigées
HST 6605	3	Histoire socioculturelle, 18e - 20e siècles
HST 6610	3	Histoire et mythologie gréco-romaines
HST 6615	3	Histoire et civilisation romaines
HST 6620	3	Économie et société au Moyen Âge
HST 6623	3	Religions et cultures au Moyen Âge
HST 6630	3	Histoire socioreligieuse comparée
HST 6634	3	La culture européenne au 18e siècle
HST 6645	3	La France dans le monde depuis 1789
HST 6646	3	L'Allemagne dans l'Europe contemporaine
HST 6647	3	Les relations internationales dans le monde arabe
HST 6648	3	La Renaissance arabe, espace public fin-de-siècle
HST 6651	3	Immigration et culture aux États-Unis
HST 6660	3	Les sociétés canadiennes avant 1840
HST 6692	3	Les sciences dans l'histoire des relations internationales
HST 6700	3	Histoire et relations internationales
HST 6701	3	L'URSS/la Russie et l'Occident de 1917 à nos jours
HST 6950	3	Séminaire en histoire

Bloc 71C Pédagogie et didactique

Option - 3 crédits.

DID 6075	3	Laboratoire d'analyse et de conception didactiques
PPA 6015	3	Méthodes d'enseignement et TIC
PPA 6075	3	Processus d'apprentissage en enseignement
PPA 6228	3	Psychopédagogie et développement de compétences

Bloc 71D Recherche et rédaction

Obligatoire - 30 crédits.

HST 6924	3	Projet de mémoire
HST 6934	27	Mémoire

Segment 72 - Propre à l'option Histoire en pratique

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires, dont 27 crédits attribués à un stage, 3 à 12 crédits à option et un maximum de 9 crédits au choix.

Bloc 72A

Obligatoire - 6 crédits.

HST 6014	3	Histoire en pratique
HST 6015	3	L'histoire aujourd'hui

Bloc 72B Thématiques, historiographie et méthodologie

Option - 3 crédits.

HST 6290	3	Historiographie des études autochtones au Canada
HST 6448	3	Thèmes en histoire internationale canadienne
HST 6519	3	Antiquité : sources et méthodes
HST 6535	3	Historiographie des mondes atlantiques
HST 6540	3	Historiographie - Europe contemporaine
HST 6560	3	Historiographie - Canada préindustriel
HST 6570	3	Historiographie - Canada depuis 1850
HST 6580	3	Histoires modernes de l'Asie de l'Est
HST 6590	3	Histoire contemporaine des juifs
HST 6600	3	Recherches dirigées
HST 6605	3	Histoire socioculturelle, 18e - 20e siècles
HST 6610	3	Histoire et mythologie gréco-romaines
HST 6615	3	Histoire et civilisation romaines
HST 6620	3	Économie et société au Moyen Âge
HST 6623	3	Religions et cultures au Moyen Âge
HST 6630	3	Histoire socioreligieuse comparée
HST 6634	3	La culture européenne au 18e siècle
HST 6645	3	La France dans le monde depuis 1789
HST 6646	3	L'Allemagne dans l'Europe contemporaine
HST 6647	3	Les relations internationales dans le monde arabe
HST 6648	3	La Renaissance arabe, espace public fin-de-siècle
HST 6651	3	Immigration et culture aux États-Unis
HST 6660	3	Les sociétés canadiennes avant 1840
HST 6692	3	Les sciences dans l'histoire des relations internationales
HST 6700	3	Histoire et relations internationales
HST 6701	3	L'URSS/la Russie et l'Occident de 1917 à nos jours
HST 6950	3	Séminaire en histoire

Bloc 72C

Option - Maximum 9 crédits.

CPR 6001	3	Communiquer en milieu de travail
CPR 6003	3	Enjeux et pratiques du changement
CPR 6004	3	Collaborations et conflits
CPR 6007	3	Organisation d'évènements et de projets

Bloc 72D

Choix - Maximum 9 crédits.
Cours de 1er ou 2e cycle choisi dans le répertoire de cours de l'Université ou dans celui d'une autre université avec l'approbation du conseiller pédagogique.

Bloc 72E Stage et essai de stage

Obligatoire - 27 crédits.

HST 6931	15	Stage
HST 6932	12	Essai de stage

Programme 3-165-1-0 Version 05 (A19)

Doctorat en histoire (Ph. D.)

Objectifs

Ce programme offre une formation de pointe en histoire. Il permet d'explorer les méthodes et les théories les plus actuelles en recherche dans de nombreux domaines de la discipline. L'étudiant produit une contribution originale à l'avancement des connaissances et acquiert la pleine maîtrise du métier d'historien.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible au Ph. D. (histoire), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XX du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'une maîtrise en histoire ou de son équivalent
- avoir obtenu, au 2e cycle, une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent

L'étudiant doit avoir une connaissance suffisante des langues française et anglaise ainsi que de toute autre langue jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Curriculum vitae
- Lettre d'acceptation d'un directeur de recherche, professeur au Département d'histoire de l'Université de Montréal
- Lettre de présentation de 200 à 700 mots
- Esquisse du projet de recherche de 200 à 500 mots
- Deux lettres de recommandation

2. Accès à l'examen général de doctorat

Pour être autorisé à passer l'examen général de doctorat, l'étudiant doit avoir terminé avec succès les cours obligatoires du programme. Il doit aussi avoir suivi au moins une des formations de développement professionnel offertes par les Études supérieures et postdoctorales (ESP).

Structure du programme

Le doctorat comporte 90 crédits.

Segment 70

Les crédits du doctorat sont tous obligatoires, dont 78 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

Bloc 70A

Obligatoire - 12 crédits.

HST 7002	3	Séminaire de doctorat en histoire
HST 7010	3	Lectures dirigées 1
HST 7015	3	Lectures dirigées 2
HST 7020	3	Séminaire de thèse

Bloc 70B

Obligatoire - 78 crédits.

HST 7001	0	Examen général de doctorat
HST 7130	5	Recherche
HST 7135	30	Recherche
HST 7145	43	Thèse

Département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques

Programme 2-170-1-0 Version 06 (A00)

Maîtrise en histoire de l'art (M.A.)

Objectifs

Approfondir les connaissances et la réflexion et contribuer au développement de la recherche en histoire de l'art (périodes allant du Moyen Âge jusqu'à nos jours, en Europe et dans les Amériques), préparer les étudiants pour les études de 3e cycle ou pour le marché du travail (enseignement, recherche, critique d'art, animation culturelle, musées, galeries, etc.).

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M.A. (histoire de l'art), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un B.A. spécialisé (histoire de l'art) ou d'un baccalauréat avec majeure en histoire de l'art, ou d'un diplôme préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent à moins que le candidat ne fasse valoir une expérience pertinente
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et d'une connaissance suffisante de l'anglais ou d'une autre langue de portée internationale.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Esquisse du projet de recherche de 200 à 500 mots. Définition de l'objectif principal du sujet, des hypothèses de recherche ou des questions à développer qui suscitent de l'intérêt pour le candidat.
- Deux lettres de recommandation
- Une lettre d'intention. Présentation et description du cheminement de carrière et explication des motifs incitant à entreprendre des études supérieures, description des champs d'intérêt du candidat, des attentes et de la pertinence de la préparation et des conditions favorisant la réussite au programme d'études.
- Un travail académique. Travail ayant servi à l'obtention du diplôme présenté à l'admission. À titre d'exemple: travail dirigé, essai rédigé et évalué dans le cadre d'un cours de baccalauréat.

Structure du programme

La maîtrise comporte 45 crédits.

Segment 70

Les crédits de la maîtrise sont répartis de la façon suivante : 36 crédits obligatoires dont 33 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, de 6 à 9 crédits de cours à option et, au maximum, 3 crédits au choix.

Bloc 70A

Obligatoire - 3 crédits.

HAR 60011	0	Séminaire de mémoire 1
HAR 60012	3	Séminaire de mémoire 2

Bloc 70B

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

HAR 6015	3	Arts du Moyen Âge
HAR 6026	3	Arts de la Renaissance
HAR 6046	3	Arts modernes

HAR 6048	3	Art actuel
HAR 6055	3	Histoire de l'art et sciences humaines
HAR 6073	3	Arts et cultures des Amériques
HAR 6074	3	Arts et cinémas autochtones
HAR 6080	3	Muséologie et histoire de l'art
HAR 6082	3	Arts et sociologie
HAR 6092	3	Théories de l'art
HAR 6100	3	Genres et sexualités dans les arts
HAR 6126	3	Arts du 19e siècle
HAR 6150	3	La photographie en question
HAR 6246	3	Enjeux et thèmes de l'histoire de l'art
HAR 6300	3	L'objet en question

Bloc 70C

Choix - Maximum 3 crédits.
Cours choisi dans la banque de cours de 2e cycle de l'Université ou d'une autre université. Exceptionnellement et avec autorisation, le cours choisi peut être de 1er cycle.

Bloc 70D Recherche et mémoire

Obligatoire - 33 crédits

HAR 6900	3	Recherche
HAR 6910	15	Recherche
HAR 6920	15	Mémoire

Programme 3-170-1-0 Version 01 (A14)

Doctorat en histoire de l'art (Ph. D.)

Objectifs

Option Histoire et théorie de l'art

Cette option vise à développer les aptitudes des étudiants à la recherche avancée en histoire de l'art, par un niveau plus élevé de connaissance de la matière et par la maîtrise des instruments de travail et de recherche; à permettre le développement et l'approfondissement des connaissances par la formation de chercheurs au niveau doctoral; à former les étudiants à l'interdisciplinarité épistémologique et méthodologique; à préparer des spécialistes qui pourront occuper des positions de leadership dans les musées, les centres d'exposition, les galeries d'art, le journalisme et la critique d'art et l'enseignement de l'histoire de l'art.

Option Muséologie

Cette option vise à développer les aptitudes des étudiants à la recherche avancée en histoire de l'art et en muséologie interdisciplinaire, par un niveau plus élevé de connaissance de la matière et par la maîtrise des instruments de travail et de recherche; à permettre le développement et l'approfondissement des connaissances par la formation de chercheurs au niveau doctoral; à familiariser les étudiants avec les concepts d'interdisciplinarité épistémologique et méthodologique; à préparer des spécialistes qui pourront occuper des positions de leadership dans les musées.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Ph. D. (histoire de l'art), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XX du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire de la M.A. (histoire de l'art) ou attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu, au 2e cycle, une moyenne d'au moins 3,5 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais

La sélection des étudiants se fait en fonction des critères définis par l'entente entre les trois universités partenaires du programme de doctorat interuniversitaire en histoire de l'art et en fonction des critères établis par chaque institution, soit un excellent dossier académique, des aptitudes à la recherche et une bonne connaissance des langues française et anglaise (www.docinterhar.org).

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Un résumé d'un projet de recherche original de 750 à 1000 mots approuvé par le directeur de thèse pressenti. Le résumé du projet de recherche doit décrire le sujet et le corpus, la problématique et les hypothèses, l'approche méthodologique, les sources, et comprendre une bibliographie sommaire.
- Une lettre d'intention ou de motivation, présentation et description du cheminement de carrière et explication des motifs incitant à entreprendre des études supérieures, description des champs d'intérêt du candidat, des attentes et de la pertinence de la préparation et des conditions favorisant la réussite au programme d'études.
- Un curriculum vitae, description et attestation de l'expérience, des réalisations (inclure bourses reçues), compétences, publications pertinentes, communications, etc.
- Deux lettres de recommandation
- Une lettre d'acceptation d'un directeur de recherche.

2. Projet de recherche

Cette activité, orientée par le sujet de thèse de l'étudiant, est dirigée par le directeur de recherche. Elle a pour but d'arrêter le corpus, d'approfondir l'hypothèse théorique et méthodologique en prévision de l'approbation par le Comité de thèse du sujet de recherche. Avant la fin du 2e trimestre de scolarité ou au terme des séminaires HAR 7000A et 7000B, l'étudiant doit déposer un projet détaillé comprenant un calendrier des étapes de rédaction.

3. Examen général de synthèse

Avant la fin du 5e trimestre de scolarité, l'étudiant doit subir un examen écrit et oral qui est évalué par un jury composé de deux membres de son Comité de thèse, dont le directeur de recherche, et d'un autre professeur du programme.
L'examen écrit et oral porte sur une liste de lecture méthodologique et théorique approuvée à l'avance par le Comité de thèse ainsi que sur le projet détaillé fourni par l'étudiant, et incluant une bibliographie liée aux paramètres généraux de son projet de thèse.

Structure du programme

Le doctorat comporte 90 crédits. Il est offert selon deux options:

- option Histoire et théorie de l'art (segment 70)
- option Muséologie (segment 71)

Segment 70 Propre à l'option Histoire et théorie de l'art

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 84 crédits obligatoires, dont 75 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse, de 3 à 6 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix.

Bloc 70A

Obligatoire - 9 crédits.

HAR 7000A	3	Problématiques de l'histoire de l'art 1
HAR 7000B	3	Problématiques de l'histoire de l'art 2
HAR 7007	3	Forum doctoral

Bloc 70B

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

HAR 7002	3	Questions thématiques
HAR 7004	3	Études formelles et sémantiques
HAR 7005	3	Problématisation du contexte artistique

Bloc 70C

Choix - Maximum 3 crédits.

Bloc 70D Recherche et thèse

Obligatoire - 75 crédits.

HAR 7015	0	Examen général de doctorat
HAR 7200	6	Projet de recherche
HAR 7300	69	Thèse

Segment 71 Propre à l'option Muséologie

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 84 crédits obligatoires, dont 72 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse, de 3 à 6 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix.

Bloc 71A

Obligatoire - 12 crédits.

HAR 7000A	3	Problématiques de l'histoire de l'art 1
HAR 7000B	3	Problématiques de l'histoire de l'art 2
HAR 7007	3	Forum doctoral
PLU 7000	3	Séminaire intégrateur en muséologie

Bloc 71B

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

HAR 7002	3	Questions thématiques
HAR 7004	3	Études formelles et sémantiques
HAR 7005	3	Problématisation du contexte artistique

Bloc 71C

Choix - Maximum 3 crédits.

Bloc 71D Recherche et thèse

Obligatoire - 72 crédits.

HAR 7015	0	Examen général de doctorat
HAR 7200	6	Projet de recherche
HAR 7400	66	Thèse

Programme 2-171-1-1 Version 02 (A17)

Maîtrise en cinéma (M.A.)

Objectifs

Option générale

Les objectifs du programme sont de permettre à l'étudiant d'approfondir ses connaissances, en favorisant la recherche, la réflexion et l'expérimentation dans les domaines de la critique, de l'analyse, de la théorie et de la création dans le champ du cinéma.

Option études du jeu vidéo

Les objectifs du programme sont de permettre à l'étudiant d'approfondir ses connaissances, en favorisant la recherche et la réflexion dans les domaines de la critique, de l'analyse et de la théorie dans le champ du jeu vidéo.

Option cheminement international

Les objectifs du programme sont de permettre à l'étudiant d'inscrire sa formation dans une perspective internationale, favorisant ainsi un approfondissement de ses connaissances, une ouverture à la pluralité des cultures du cinéma, une expérience concrète de la diversité des approches théoriques, analytiques et critiques.

Option recherche-création

Les objectifs du programme sont de permettre à l'étudiant de mener des travaux de recherche-création et d'acquérir une formation avancée dans les domaines de la recherche-création en cinéma.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M.A. (cinéma), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un B.A. spécialisé (études cinématographiques), d'un B.A. avec majeure en études cinématographiques, ou d'un B.A. ou B. Sc. avec mineure en études du jeu vidéo ou d'un diplôme préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre ou bien attester d'une formation jugée équivalente
- pour les options Générale, Études du jeu vidéo et Recherche-création: avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,4 sur 4,3 ou l'équivalent; 3,6 sur 4,3 pour l'option Cheminement international

Les candidats doivent faire preuve d'une bonne connaissance du français parlé et écrit et de l'anglais.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Une lettre d'intention (3 pages maximum) décrivant son projet de maîtrise ou son champ d'intérêt en études cinématographiques
- Un travail écrit d'au moins 10 pages effectué au baccalauréat
- Pour les options Générale avec mémoire, Études du jeu vidéo, Cheminement international et Recherche-création : une lettre du directeur de mémoire pressenti qui manifeste son intérêt à diriger la recherche proposée.

Structure du programme

La maîtrise comporte 45 crédits. Elle est offerte selon 4 options:

- option Générale avec mémoire (MM) ou travail dirigé (TD) (segment 70),
- option Études du jeu vidéo avec mémoire (segment 71),
- option Cheminement international avec mémoire (segment 72),
- option Recherche - création avec mémoire (segment 73).

Segment 70 - Propre à l'option Générale

Les crédits de l'option, selon la modalité avec mémoire (MM), sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires, dont 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, de 9 à 12 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.
Les crédits de l'option, selon la modalité avec travail dirigé (TD), sont répartis de la façon suivante : 15 crédits obligatoires, dont 12 crédits attribués à un travail dirigé, de 27 à 30 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

MM - Bloc 70A

Obligatoire - 3 crédits.

CIN 6003	3	Introduction à la recherche en cinéma

TD - Bloc 70A

Obligatoire - 3 crédits.

CIN 6003	3	Introduction à la recherche en cinéma

MM - Bloc 70B

Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.

CIN 6004	3	Recherches actuelles en cinéma
CIN 6009	3	Enjeux épistémologiques actuels
CIN 6013	3	La médiation audiovisuelle
CIN 6015	3	Cinéma et philosophie
CIN 6017	3	Problématique du cinéma documentaire
CIN 6021	3	Recherches sur le cinéma québécois
CIN 6035	3	Approche spécifique d'une recherche
CIN 6046	3	Questions de narration
CIN 6047	3	Histoire du cinéma : problèmes, méthodes
CIN 6048	3	Poétiques de l'archive cinématographique
CIN 6050	3	Scénarisation, technologies et création

CIN 6051	3	Socialité du cinéma
CIN 6052	3	Le cinéma élargi
CIN 6053	3	Recherche et création en cinéma
CIN 6054	3	Poétique de l'audio-visuel
CIN 6055	3	Séminaire en études cinématographiques
CIN 6056	3	Cinéma et culture numérique
CIN 6057	3	Pratiques documentaires
CIN 6058	3	Mises en espace du récit
CIN 6059	3	Sérialités et transmédialités
CIN 6060	3	Cinéma et innovations technologiques
CIN 6100	3	Sexualités, genres et cinémas
HAR 6074	3	Arts et cinémas autochtones
JEU 6001	3	Approches théoriques du jeu vidéo
JEU 6002	3	Cinéma, jeu vidéo et fiction interactive
PLU 6034	3	Littérature, cinéma et médias
PLU 6042	3	Problématiques de l'intermédialité

TD - Bloc 70B

Option - Minimum 27 crédits, maximum 30 crédits.

CIN 6004	3	Recherches actuelles en cinéma
CIN 6009	3	Enjeux épistémologiques actuels
CIN 6013	3	La médiation audiovisuelle
CIN 6015	3	Cinéma et philosophie
CIN 6017	3	Problématique du cinéma documentaire
CIN 6021	3	Recherches sur le cinéma québécois
CIN 6035	3	Approche spécifique d'une recherche
CIN 6046	3	Questions de narration
CIN 6047	3	Histoire du cinéma : problèmes, méthodes
CIN 6048	3	Poétiques de l'archive cinématographique
CIN 6050	3	Scénarisation, technologies et création
CIN 6051	3	Socialité du cinéma
CIN 6052	3	Le cinéma élargi
CIN 6053	3	Recherche et création en cinéma
CIN 6054	3	Poétique de l'audio-visuel
CIN 6055	3	Séminaire en études cinématographiques
CIN 6056	3	Cinéma et culture numérique
CIN 6057	3	Pratiques documentaires
CIN 6058	3	Mises en espace du récit
CIN 6059	3	Sérialités et transmédialités
CIN 6060	3	Cinéma et innovations technologiques
CIN 6100	3	Sexualités, genres et cinémas
HAR 6074	3	Arts et cinémas autochtones
JEU 6001	3	Approches théoriques du jeu vidéo
JEU 6002	3	Cinéma, jeu vidéo et fiction interactive
PLU 6034	3	Littérature, cinéma et médias
PLU 6042	3	Problématiques de l'intermédialité
PLU 6350	3	Recherche-création : cinéma et arts visuels

MM - Bloc 70C

Choix - Maximum 3 crédits.
Cours de 2e cycle offert par la Faculté des arts et des sciences ou par d'autres facultés de l'Université de Montréal. L'approbation du directeur de recherche est obligatoire.

TD - Bloc 70C

Choix - Maximum 3 crédits.
Cours de 2e cycle offert par la Faculté des arts et des sciences ou par d'autres facultés de l'Université de Montréal. L'approbation du directeur de recherche est obligatoire.

MM - Bloc 70D Recherche et mémoire

Obligatoire - 30 crédits.

CIN 6910	15	Recherche
CIN 6920	15	Mémoire

TD - Bloc 70D Travail dirigé

Obligatoire - 12 crédits.

CIN 6930	12	Travail dirigé

Segment 71 - Propre à l'option Études du jeu vidéo

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 36 crédits obligatoires, dont 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, de 6 à 9 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

Bloc 71A

Obligatoire - 6 crédits.

CIN 6003	3	Introduction à la recherche en cinéma
JEU 6001	3	Approches théoriques du jeu vidéo

Bloc 71B Approfondissement des études vidéoludiques

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

CIN 6046	3	Questions de narration
CIN 6050	3	Scénarisation, technologies et création
CIN 6052	3	Le cinéma élargi
CIN 6054	3	Poétique de l'audio-visuel
CIN 6056	3	Cinéma et culture numérique
CIN 6057	3	Pratiques documentaires
CIN 6058	3	Mises en espace du récit
DEJ 6003	3	Jeux, expériences et interactions
JEU 6002	3	Cinéma, jeu vidéo et fiction interactive

Bloc 71C Ouverture au cinéma et aux médias

Option - Maximum 3 crédits.

CIN 6004	3	Recherches actuelles en cinéma
CIN 6009	3	Enjeux épistémologiques actuels
CIN 6013	3	La médiation audiovisuelle
CIN 6015	3	Cinéma et philosophie
CIN 6017	3	Problématique du cinéma documentaire
CIN 6021	3	Recherches sur le cinéma québécois
CIN 6035	3	Approche spécifique d'une recherche
CIN 6047	3	Histoire du cinéma : problèmes, méthodes
CIN 6048	3	Poétiques de l'archive cinématographique
CIN 6051	3	Socialité du cinéma
CIN 6053	3	Recherche et création en cinéma
CIN 6055	3	Séminaire en études cinématographiques
CIN 6059	3	Sérialités et transmédialités
CIN 6060	3	Cinéma et innovations technologiques
CIN 6100	3	Sexualités, genres et cinémas
HAR 6074	3	Arts et cinémas autochtones
PLU 6034	3	Littérature, cinéma et médias
PLU 6042	3	Problématiques de l'intermédialité

PLU 6350	3	Recherche-création : cinéma et arts visuels

Bloc 71D

Choix - Maximum 3 crédits.
Cours de 2e cycle offert par la Faculté des arts et des sciences ou par d'autres facultés de l'Université de Montréal. L'approbation du directeur de recherche est obligatoire.

Bloc 71E Recherche et mémoire

Obligatoire - 30 crédits

CIN 6940	15	Recherche
CIN 6950	15	Mémoire

Segment 72 - Propre à l'option Cheminement international

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 27 crédits obligatoires, dont 24 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, et 3 crédits à option et 15 crédits au choix.

Bloc 72A

Obligatoire - 3 crédits.

CIN 6003	3	Introduction à la recherche en cinéma

Bloc 72B Alma Mater

Option - 3 crédits.

CIN 6004	3	Recherches actuelles en cinéma
CIN 6009	3	Enjeux épistémologiques actuels
CIN 6013	3	La médiation audiovisuelle
CIN 6015	3	Cinéma et philosophie
CIN 6017	3	Problématique du cinéma documentaire
CIN 6021	3	Recherches sur le cinéma québécois
CIN 6035	3	Approche spécifique d'une recherche
CIN 6046	3	Questions de narration
CIN 6047	3	Histoire du cinéma : problèmes, méthodes
CIN 6048	3	Poétiques de l'archive cinématographique
CIN 6050	3	Scénarisation, technologies et création
CIN 6051	3	Socialité du cinéma
CIN 6052	3	Le cinéma élargi
CIN 6053	3	Recherche et création en cinéma
CIN 6054	3	Poétique de l'audio-visuel
CIN 6055	3	Séminaire en études cinématographiques
CIN 6056	3	Cinéma et culture numérique
CIN 6057	3	Pratiques documentaires
CIN 6058	3	Mises en espace du récit
CIN 6059	3	Sérialités et transmédialités
CIN 6060	3	Cinéma et innovations technologiques
CIN 6100	3	Sexualités, genres et cinémas
HAR 6074	3	Arts et cinémas autochtones
JEU 6001	3	Approches théoriques du jeu vidéo
JEU 6002	3	Cinéma, jeu vidéo et fiction interactive
PLU 6034	3	Littérature, cinéma et médias
PLU 6042	3	Problématiques de l'intermédialité
PLU 6350	3	Recherche-création : cinéma et arts visuels

Bloc 72C Universités européennes

Choix - 15 crédits.
Cours de deuxième cycle offerts par les universités européennes participant au Master international. L'étudiant doit obligatoirement choisir des cours dans deux universités différentes. Le choix de cours doit être approuvé par le directeur de recherche et le responsable des études supérieures.

Bloc 72D Recherche et mémoire

Obligatoire - 24 crédits.

CIN 6970	15	Mémoire
CIN 6985	9	Recherche

Segment 73 - Propre à l'option Recherche - création

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires, dont 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, et 12 crédits à option.

Bloc 73A

Obligatoire - 3 crédits.

CIN 6053	3	Recherche et création en cinéma

Bloc 73B Recherche et création

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

CIN 6050	3	Scénarisation, technologies et création
CIN 6054	3	Poétique de l'audio-visuel
CIN 6057	3	Pratiques documentaires
CIN 6058	3	Mises en espace du récit
PLU 6350	3	Recherche-création : cinéma et arts visuels

Bloc 73C Recherche

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

CIN 6004	3	Recherches actuelles en cinéma
CIN 6009	3	Enjeux épistémologiques actuels
CIN 6013	3	La médiation audiovisuelle
CIN 6015	3	Cinéma et philosophie
CIN 6017	3	Problématique du cinéma documentaire
CIN 6021	3	Recherches sur le cinéma québécois
CIN 6035	3	Approche spécifique d'une recherche
CIN 6046	3	Questions de narration
CIN 6047	3	Histoire du cinéma : problèmes, méthodes
CIN 6048	3	Poétiques de l'archive cinématographique
CIN 6051	3	Socialité du cinéma
CIN 6052	3	Le cinéma élargi
CIN 6055	3	Séminaire en études cinématographiques
CIN 6056	3	Cinéma et culture numérique
CIN 6059	3	Sérialités et transmédialités
CIN 6060	3	Cinéma et innovations technologiques
CIN 6100	3	Sexualités, genres et cinémas
HAR 6074	3	Arts et cinémas autochtones
JEU 6001	3	Approches théoriques du jeu vidéo
JEU 6002	3	Cinéma, jeu vidéo et fiction interactive
PLU 6034	3	Littérature, cinéma et médias
PLU 6042	3	Problématiques de l'intermédialité

Bloc 73D Ouverture aux arts technologiques

Option - Maximum 3 crédits.

ART 6008	1	Traitement interactif : image et son
ART 6010	1	Montage vidéo
ART 6011	1	Traitement de l'image
ART 6012	1	Animation 2D
ART 6013	1	Modélisation et animation 3D
ART 6014	1	Multi projection
ART 6015	1	Capteurs, interaction 3D et mobilité

ART 6016	1	Immersion et réalité augmentée
ART 6017	1	Internet et Web
ART 6018	1	Animation et interaction dans un environnement 3D
ART 6019	1	Programmation d'application mobile
ART 6020	1	Atelier thématique

Bloc 73E Recherche et mémoire

Obligatoire - 30 crédits.

CIN 6980	15	Recherche-création
CIN 6990	15	Mémoire

Programme 3-171-1-0 Version 01 (A15)

Doctorat en études cinématographiques (Ph. D.)

Objectifs

Le programme de Ph. D. (études cinématographiques) a pour principal objectif de former des spécialistes de haut niveau dans le champ des études cinématographiques. Les spécialistes ainsi formés pourront contribuer à la recherche scientifique, à la conservation et à la diffusion du patrimoine cinématographique, à l'enseignement collégial et universitaire, au journalisme spécialisé et à la critique cinématographique.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Ph. D. (études cinématographiques), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XX du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'une M.A. en cinéma ou en études cinématographiques, d'un diplôme préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre ou bien attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu, au 2e cycle une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une connaissance suffisante du français parlé et écrit et de l'anglais.

1.1 Documents à fournir lors d'une demande d'admission

- le résumé d'un projet de recherche original, de 750 à 1000 mots (de 3 à 5 pages), qui présente le sujet et le corpus, la problématique et les hypothèses, ainsi que l'approche méthodologique. Le projet doit être accompagné d'une bibliographie d'une vingtaine de références
- une lettre du directeur de thèse pressenti qui manifeste son intérêt à diriger la recherche proposée
- deux lettres de recommandation (cachetées et signées sur le rabat, excluant celle du directeur pressenti)
- travail académique principal: un travail écrit d'une vingtaine de pages ou un chapitre du mémoire de maîtrise.

Structure du programme

Le doctorat comporte 90 crédits.

Segment 70

Les crédits du doctorat sont répartis de la façon suivante : 81 crédits obligatoires dont 72 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse, 6 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 70A

Obligatoire - 9 crédits.

CIN 70001	0	Séminaire doctoral 1
CIN 70002	3	Séminaire doctoral 2
CIN 7001	3	Atelier de recherche
CIN 7006	3	Recherches actuelles en cinéma

Bloc 70B

Option - 6 crédits.
Les cours PLU 60421 et PLU 60422 sont équivalents au cours PLU 6042.

CIN 6009	3	Enjeux épistémologiques actuels
CIN 6013	3	La médiation audiovisuelle
CIN 6015	3	Cinéma et philosophie
CIN 6017	3	Problématique du cinéma documentaire
CIN 6021	3	Recherches sur le cinéma québécois
CIN 6030	3	La critique cinématographique
CIN 6035	3	Approche spécifique d'une recherche
CIN 6046	3	Questions de narration
CIN 6047	3	Histoire du cinéma : problèmes, méthodes
CIN 6048	3	Poétiques de l'archive cinématographique
CIN 6050	3	Scénarisation, technologies et création
CIN 6051	3	Socialité du cinéma
CIN 6052	3	Le cinéma élargi
CIN 6053	3	Recherche et création en cinéma
CIN 6054	3	Poétique de l'audio-visuel
CIN 6055	3	Séminaire en études cinématographiques
CIN 6056	3	Cinéma et culture numérique
CIN 6059	3	Sérialités et transmédialités
CIN 6060	3	Cinéma et innovations technologiques
HAR 6074	3	Arts et cinémas autochtones
JEU 6002	3	Cinéma, jeu vidéo et fiction interactive
PLU 6034	3	Littérature, cinéma et médias
PLU 6042	3	Problématiques de l'intermédialité
PLU 60421	0	Problématiques de l'intermédialité 1
PLU 60422	3	Problématiques de l'intermédialité 2

Bloc 70C

Choix - 3 crédits.
Cours choisis parmi les cours de cycles supérieurs de l'université ou des cours de même niveau d'autres universités (mais dans ces derniers cas, l'approbation du responsable des études supérieures est obligatoire).

Bloc 70D Recherche et thèse

Obligatoire - 72 crédits

CIN 7002	0	Examen de synthèse
CIN 7003	3	Forum doctoral
CIN 7007	69	Thèse

Département d'informatique et de recherche opérationnelle

Programme 2-175-1-0 Version 05 (A18)

Maîtrise en informatique (M. Sc.)

Objectifs

Les études au niveau de la maîtrise visent une spécialisation dans un domaine de l'informatique au moyen de cours avancés. Elles ont pour but d'initier l'étudiant à la recherche par l'exploration d'un sujet limité et la rédaction d'un mémoire. Il est également possible dans l'option Générale modalité Stage d'effectuer un stage en entreprise de deux sessions et dans la modalité Travaux dirigés de faire deux stages d'une session en laboratoire à condition qu'un professeur accepte d'agir comme répondant; un rapport de stage doit

alors être produit.

Option Générale

L'option Générale permet à l'étudiant d'approfondir ses connaissances en favorisant la recherche et la réflexion dans les domaines de l'informatique et de la recherche opérationnelle. Cette option permet l'apprentissage d'outils théoriques et analytiques en informatique et en recherche opérationnelle.

Option Imagerie

L'option Imagerie offre aux étudiants une compréhension pratique et théorique des notions de pointe liées à l'infographie, aux effets spéciaux au cinéma, au jeu vidéo, à la modélisation géométrique, au traitement d'images et à la vision 3D. Le mémoire de recherche, spécialisé dans un de ces domaines ou à leur intersection, permettra de développer de nouvelles solutions menant à des publications scientifiques.

Option Intelligence artificielle

L'option Intelligence artificielle développera les compétences aussi bien théoriques que techniques nécessaires à la réalisation d'agents ou de modèles autonomes et adaptatifs. L'étudiant sera appelé à suivre des cours liés aux différents aspects de cette discipline (forage de données, gestion des connaissances, traitement des langues, apprentissage automatique), et à rédiger un mémoire qui pourra notamment être en relation avec l'exploitation de données massives, une expertise prisée sur le marché du travail.

Option Biologie computationnelle

L'option Biologie computationnelle intéressera l'informaticien désireux d'appliquer ses compétences informatiques et mathématiques à des problématiques liées à l'analyse et au traitement de l'information biologique (ADN, ARN, protéines, réseaux métaboliques, etc.). Cette option introduit les questions fondamentales de la biologie computationnelle et les structures algorithmiques qu'on utilise pour y répondre. L'étudiant sera appelé à suivre des cours liés aux différents aspects de cette discipline (biologie structurelle, génomique, phylogénie, séquençage, etc.) et à rédiger un mémoire qui vise à modéliser un problème biologique donné, à développer les outils algorithmiques et mathématiques nécessaires, à les tester sur des données simulées, avant de les appliquer à des données biologiques réelles.

Option Informatique théorique et quantique

L'option Informatique théorique et quantique permet à un étudiant de pousser l'étude de notions informatiques nécessitant un niveau d'abstraction associé typiquement à la logique, à la combinatoire, aux mathématiques ou à la physique. L'étudiant sera appelé à suivre des cours dans des domaines comme la cryptographie, la complexité et l'informatique quantique.

Option Programmation et génie logiciel

L'option Programmation et génie logiciel permet à un étudiant de maîtriser des notions avancées en langages de programmation et en méthodes d'analyse, de conception, d'implantation et de maintenance des logiciels. En plus de suivre des cours sur ces notions avancées, cette option requiert d'effectuer un travail de recherche original sur un sujet lié à la programmation et au génie logiciel.

Option Recherche opérationnelle

L'option Recherche opérationnelle ouvre à l'étudiant le vaste domaine de l'optimisation déterministe et stochastique, avec applications en transport, en énergie, en simulation de systèmes complexes, etc. On y offre des cours portant aussi bien sur les bases (programmation linéaire, non linéaire et en nombres entiers) que sur des sujets plus pointus, tels que la programmation stochastique, la programmation dynamique, les modèles d'équilibre, les graphes ou les méta-heuristiques. Les travaux de recherche sont liés à une application réelle et exigent une mise en oeuvre informatique, ce qui permet d'acquérir des connaissances très prisées par le marché du travail.

Option Apprentissage automatique (les admission de cette option ont lieu au trimestre d'automne seulement)

L'option Apprentissage automatique offre une spécialisation dans le domaine de l'apprentissage automatique qui ne s'oriente pas vers la recherche, mais plutôt vers l'acquisition des connaissances et de l'expérience nécessaire à l'application efficace de ces techniques dans n'importe quel domaine. Cette option inclut un stage en entreprise.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M. Sc. (informatique), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un B. Sc. spécialisé (informatique), ou d'un diplôme le préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre ou bien attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- avoir déjà réussi un minimum de 40 crédits de cours universitaires (ou l'équivalent) en informatique et en mathématiques, incluant des cours de calcul, d'algèbre linéaire, de probabilités et statistique, de structures de données et d'algorithmique; le Département peut, dans le cas contraire, imposer des cours préparatoires et des cours complémentaires.

L'étudiant du D.E.S.S. en apprentissage automatique qui a terminé au moins 2 cours tout en maintenant une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 peut soumettre une demande d'admission à la maîtrise.
Le candidat doit faire preuve d'une connaissance suffisante du français attestée au besoin, sur demande, par la réussite du test TFI (test de français international) avec une note d'au moins 605/990

Structure du programme

La maîtrise comporte un minimum de 45 crédits. Elle est offerte selon les options suivantes:

- l'option Générale (Segment 70), laquelle peut être suivie selon les modalités suivantes: mémoire (MM), stage (ST), ou travaux dirigés (TD).
- l'option Apprentissage automatique (segment 77), qui est suivie selon la modalité avec stage (ST).

Les six options suivantes peuvent être suivies selon la modalité avec mémoire (MM):

- l'option Imagerie (Segment 71)
- l'option Intelligence artificielle (Segment 72)
- l'option Biologie computationnelle (Segment 73)
- l'option Informatique théorique et quantique (Segment 74)
- l'option Programmation et génie logiciel (Segment 75)
- l'option Recherche opérationnelle (Segment 76).

Segment 70 Propre à l'option Générale

Les crédits de l'option avec mémoire (MM), sont répartis de la façon suivante : 30 crédits obligatoires attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire et 15 crédits à option.
Les crédits de l'option avec stage (ST), sont répartis de la façon suivante : 22 crédits obligatoires attribués à un stage et 23 crédits à option.
Les crédits de l'option avec travaux dirigés (TD), sont répartis de la façon suivante : 22 crédits obligatoires attribués à la recherche et à la rédaction de deux travaux dirigés et 23 crédits à option.
Le choix de cours doit être conforme à l'un des plans d'études spécifiés par le Département selon le domaine choisi.
La participation aux séminaires du Département est obligatoire.

Bloc MM-70A Fondements en informatique

Option - Maximum 12 crédits.

IFT 6350	4	Infographie
IFT 6370	4	Informatique théorique
IFT 6390	4	Fondements de l'apprentissage machine

Bloc ST-70A Fondements en informatique

Option - Maximum 12 crédits.

IFT 6350	4	Infographie
IFT 6370	4	Informatique théorique
IFT 6390	4	Fondements de l'apprentissage machine

Bloc TD-70A Fondements en informatique

Option - Maximum 12 crédits.

IFT 6350	4	Infographie
IFT 6370	4	Informatique théorique
IFT 6390	4	Fondements de l'apprentissage machine

Bloc MM-70B Élargissement des connaissances

Option - Maximum 16 crédits.

BIN 6002	3	Principes d'analyse génomique
BIN 6003	3	Architecture des polymères biologiques
IFT 6010	4	Intelligence artificielle
IFT 6042	4	Synthèse d'images
IFT 6043	4	Rendu réaliste et interactif en médias numériques
IFT 6055	4	Protocoles de communication
IFT 6056	4	Chaîne de blocs et ses applications
IFT 6080	4	Sujets en exploitation des ordinateurs
IFT 6085	4	Sujets en intelligence artificielle
IFT 6095	4	Sujets en infographie
IFT 6112	4	Modélisation de solides
IFT 6113	4	Modélisation géométrique et analyse de formes
IFT 6114	4	Conception computationnelle/fabrication numérique
IFT 6121	4	Complexité du calcul
IFT 6130	3	Intelligence artificielle
IFT 6132	4	Prédiction structurée avancée et optimisation
IFT 6135	4	Apprentissage de représentations
IFT 6141	4	Reconnaissance des formes
IFT 6145	4	Vision tridimensionnelle
IFT 6150	4	Traitements d'images
IFT 6155	4	Informatique quantique
IFT 6172	4	Sémantique des langages de programmation
IFT 6180	4	Cryptologie : théorie et applications
IFT 6195	4	Sujets en informatique quantique
IFT 6232	4	Compilation
IFT 6243	4	Concepts de bases de données avancées
IFT 6251	4	Sujets en génie logiciel
IFT 6252	4	Méthodes empiriques en génie logiciel
IFT 6253	4	Conception dirigée par modèles
IFT 6254	4	Fouille des dépôts logiciels
IFT 6255	4	Recherche d'information
IFT 6261	4	Traitement des connaissances
IFT 6268	4	Apprentissage automatique pour la vision
IFT 6269	4	Modèles graphiques probabilistes et apprentissage
IFT 6271	4	Sécurité informatique
IFT 6282	4	Web sémantique
IFT 6285	4	Traitement automatique des langues naturelles
IFT 6291	4	Bio-informatique génomique
IFT 6292	4	Bio-informatique moléculaire
IFT 6299	4	Sujets en bio-informatique
IFT 6504	4	Programmation mathématique
IFT 6512	4	Programmation stochastique
IFT 6521	4	Programmation dynamique
IFT 6551	4	Programmation en nombres entiers
IFT 6561	4	Simulation : aspects stochastiques
IFT 6575	4	Méthodes de recherche opérationnelle
IFT 6751	4	Métaheuristiques en optimisation
IFT 6755	4	Analyse du logiciel
IFT 6756	4	Théorie de l'apprentissage automatique
IFT 6757	4	Véhicules autonomes
IFT 6758	4	Science des données
IFT 6759	4	Projets avancés en apprentissage automatique
IFT 6760A	4	Séminaire en apprentissage automatique
IFT 6760B	4	Séminaire en apprentissage automatique
IFT 6760C	4	Séminaire en apprentissage automatique

Bloc ST-70B Élargissement des connaissances

Option - Maximum 24 crédits.

BIN 6002	3	Principes d'analyse génomique
BIN 6003	3	Architecture des polymères biologiques
IFT 6010	4	Intelligence artificielle
IFT 6042	4	Synthèse d'images
IFT 6043	4	Rendu réaliste et interactif en médias numériques
IFT 6055	4	Protocoles de communication
IFT 6056	4	Chaîne de blocs et ses applications
IFT 6080	4	Sujets en exploitation des ordinateurs
IFT 6085	4	Sujets en intelligence artificielle
IFT 6095	4	Sujets en infographie
IFT 6112	4	Modélisation de solides
IFT 6113	4	Modélisation géométrique et analyse de formes
IFT 6114	4	Conception computationnelle/fabrication numérique
IFT 6121	4	Complexité du calcul
IFT 6130	3	Intelligence artificielle
IFT 6132	4	Prédiction structurée avancée et optimisation
IFT 6135	4	Apprentissage de représentations
IFT 6141	4	Reconnaissance des formes
IFT 6145	4	Vision tridimensionnelle
IFT 6150	4	Traitements d'images
IFT 6155	4	Informatique quantique
IFT 6172	4	Sémantique des langages de programmation
IFT 6180	4	Cryptologie : théorie et applications
IFT 6195	4	Sujets en informatique quantique
IFT 6232	4	Compilation
IFT 6243	4	Concepts de bases de données avancées
IFT 6251	4	Sujets en génie logiciel
IFT 6252	4	Méthodes empiriques en génie logiciel
IFT 6253	4	Conception dirigée par modèles
IFT 6254	4	Fouille des dépôts logiciels
IFT 6255	4	Recherche d'information
IFT 6261	4	Traitement des connaissances
IFT 6268	4	Apprentissage automatique pour la vision
IFT 6269	4	Modèles graphiques probabilistes et apprentissage
IFT 6271	4	Sécurité informatique
IFT 6282	4	Web sémantique
IFT 6285	4	Traitement automatique des langues naturelles
IFT 6291	4	Bio-informatique génomique
IFT 6292	4	Bio-informatique moléculaire

IFT 6299	4	Sujets en bio-informatique
IFT 6504	4	Programmation mathématique
IFT 6512	4	Programmation stochastique
IFT 6521	4	Programmation dynamique
IFT 6551	4	Programmation en nombres entiers
IFT 6561	4	Simulation : aspects stochastiques
IFT 6575	4	Méthodes de recherche opérationnelle
IFT 6751	4	Métaheuristiques en optimisation
IFT 6755	4	Analyse du logiciel
IFT 6756	4	Théorie de l'apprentissage automatique
IFT 6757	4	Véhicules autonomes
IFT 6758	4	Science des données
IFT 6759	4	Projets avancés en apprentissage automatique
IFT 6760A	4	Séminaire en apprentissage automatique
IFT 6760B	4	Séminaire en apprentissage automatique
IFT 6760C	4	Séminaire en apprentissage automatique

Bloc TD-70B Élargissement des connaissances

Option - Maximum 24 crédits.

BIN 6002	3	Principes d'analyse génomique
BIN 6003	3	Architecture des polymères biologiques
IFT 6010	4	Intelligence artificielle
IFT 6042	4	Synthèse d'images
IFT 6043	4	Rendu réaliste et interactif en médias numériques
IFT 6055	4	Protocoles de communication
IFT 6056	4	Chaîne de blocs et ses applications
IFT 6080	4	Sujets en exploitation des ordinateurs
IFT 6085	4	Sujets en intelligence artificielle
IFT 6095	4	Sujets en infographie
IFT 6112	4	Modélisation de solides
IFT 6113	4	Modélisation géométrique et analyse de formes
IFT 6114	4	Conception computationnelle/fabrication numérique
IFT 6121	4	Complexité du calcul
IFT 6130	3	Intelligence artificielle
IFT 6132	4	Prédiction structurée avancée et optimisation
IFT 6135	4	Apprentissage de représentations
IFT 6141	4	Reconnaissance des formes
IFT 6145	4	Vision tridimensionnelle
IFT 6150	4	Traitements d'images
IFT 6155	4	Informatique quantique
IFT 6172	4	Sémantique des langages de programmation
IFT 6180	4	Cryptologie : théorie et applications
IFT 6195	4	Sujets en informatique quantique
IFT 6232	4	Compilation
IFT 6243	4	Concepts de bases de données avancées
IFT 6251	4	Sujets en génie logiciel
IFT 6252	4	Méthodes empiriques en génie logiciel
IFT 6253	4	Conception dirigée par modèles
IFT 6254	4	Fouille des dépôts logiciels
IFT 6255	4	Recherche d'information
IFT 6261	4	Traitement des connaissances
IFT 6268	4	Apprentissage automatique pour la vision
IFT 6269	4	Modèles graphiques probabilistes et apprentissage
IFT 6271	4	Sécurité informatique
IFT 6282	4	Web sémantique
IFT 6285	4	Traitement automatique des langues naturelles
IFT 6291	4	Bio-informatique génomique
IFT 6292	4	Bio-informatique moléculaire
IFT 6299	4	Sujets en bio-informatique
IFT 6504	4	Programmation mathématique
IFT 6512	4	Programmation stochastique
IFT 6521	4	Programmation dynamique
IFT 6551	4	Programmation en nombres entiers
IFT 6561	4	Simulation : aspects stochastiques
IFT 6575	4	Méthodes de recherche opérationnelle
IFT 6751	4	Métaheuristiques en optimisation
IFT 6755	4	Analyse du logiciel
IFT 6756	4	Théorie de l'apprentissage automatique
IFT 6757	4	Véhicules autonomes
IFT 6758	4	Science des données
IFT 6759	4	Projets avancés en apprentissage automatique
IFT 6760A	4	Séminaire en apprentissage automatique
IFT 6760B	4	Séminaire en apprentissage automatique
IFT 6760C	4	Séminaire en apprentissage automatique

Bloc MM-70C Mémoire

Obligatoire - 30 crédits.

IFT 6900	30	Mémoire

Bloc ST-70C Stage

Obligatoire - 22 crédits.

IFT 6916	22	Stage

Bloc TD-70C Travaux dirigés

Obligatoire - 22 crédits.

IFT 6901	11	Travail dirigé 1
IFT 6902	11	Travail dirigé 2

Segment 71 Propre à l'option Imagerie

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 30 crédits obligatoires attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire et 15 crédits à option.
Le choix de cours doit être conforme à l'un des plans d'études spécifiés par le Département selon le domaine choisi.
La participation aux séminaires du Département est obligatoire.

Bloc 71A Spécialisation en imagerie

Option - Minimum 8 crédits, maximum 16 crédits.

IFT 6042	4	Synthèse d'images
IFT 6043	4	Rendu réaliste et interactif en médias numériques
IFT 6095	4	Sujets en infographie
IFT 6112	4	Modélisation de solides
IFT 6113	4	Modélisation géométrique et analyse de formes
IFT 6114	4	Conception computationnelle/fabrication numérique
IFT 6141	4	Reconnaissance des formes
IFT 6145	4	Vision tridimensionnelle
IFT 6150	4	Traitements d'images
IFT 6268	4	Apprentissage automatique pour la vision

IFT 6350	4	Infographie

Bloc 71B Élargissement des connaissances

Option - Maximum 8 crédits.

BIN 6002	3	Principes d'analyse génomique
BIN 6003	3	Architecture des polymères biologiques
IFT 6010	4	Intelligence artificielle
IFT 6055	4	Protocoles de communication
IFT 6056	4	Chaîne de blocs et ses applications
IFT 6080	4	Sujets en exploitation des ordinateurs
IFT 6085	4	Sujets en intelligence artificielle
IFT 6121	4	Complexité du calcul
IFT 6130	3	Intelligence artificielle
IFT 6132	4	Prédiction structurée avancée et optimisation
IFT 6135	4	Apprentissage de représentations
IFT 6155	4	Informatique quantique
IFT 6172	4	Sémantique des langages de programmation
IFT 6180	4	Cryptologie : théorie et applications
IFT 6195	4	Sujets en informatique quantique
IFT 6232	4	Compilation
IFT 6243	4	Concepts de bases de données avancées
IFT 6251	4	Sujets en génie logiciel
IFT 6252	4	Méthodes empiriques en génie logiciel
IFT 6253	4	Conception dirigée par modèles
IFT 6254	4	Fouille des dépôts logiciels
IFT 6255	4	Recherche d'information
IFT 6261	4	Traitement des connaissances
IFT 6269	4	Modèles graphiques probabilistes et apprentissage
IFT 6271	4	Sécurité informatique
IFT 6282	4	Web sémantique
IFT 6285	4	Traitement automatique des langues naturelles
IFT 6291	4	Bio-informatique génomique
IFT 6292	4	Bio-informatique moléculaire
IFT 6299	4	Sujets en bio-informatique
IFT 6504	4	Programmation mathématique
IFT 6512	4	Programmation stochastique
IFT 6521	4	Programmation dynamique
IFT 6551	4	Programmation en nombres entiers
IFT 6561	4	Simulation : aspects stochastiques
IFT 6575	4	Méthodes de recherche opérationnelle
IFT 6751	4	Métaheuristiques en optimisation
IFT 6755	4	Analyse du logiciel
IFT 6756	4	Théorie de l'apprentissage automatique
IFT 6757	4	Véhicules autonomes
IFT 6758	4	Science des données
IFT 6759	4	Projets avancés en apprentissage automatique
IFT 6760A	4	Séminaire en apprentissage automatique
IFT 6760B	4	Séminaire en apprentissage automatique
IFT 6760C	4	Séminaire en apprentissage automatique

Bloc 71C Mémoire

Obligatoire - 30 crédits.

IFT 6900	30	Mémoire

Segment 72 Propre à l'option Intelligence artificielle

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 30 crédits obligatoires attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire et 15 crédits à option.
Le choix de cours doit être conforme à l'un des plans d'études spécifiés par le Département selon le domaine choisi.
La participation aux séminaires du Département est obligatoire.

Bloc 72A Spécialisation en intelligence artificielle

Option - Minimum 8 crédits, maximum 16 crédits.

IFT 6010	4	Intelligence artificielle
IFT 6080	4	Sujets en exploitation des ordinateurs
IFT 6085	4	Sujets en intelligence artificielle
IFT 6130	3	Intelligence artificielle
IFT 6132	4	Prédiction structurée avancée et optimisation
IFT 6135	4	Apprentissage de représentations
IFT 6243	4	Concepts de bases de données avancées
IFT 6255	4	Recherche d'information
IFT 6261	4	Traitement des connaissances
IFT 6268	4	Apprentissage automatique pour la vision
IFT 6269	4	Modèles graphiques probabilistes et apprentissage
IFT 6282	4	Web sémantique
IFT 6285	4	Traitement automatique des langues naturelles
IFT 6390	4	Fondements de l'apprentissage machine
IFT 6756	4	Théorie de l'apprentissage automatique
IFT 6757	4	Véhicules autonomes
IFT 6758	4	Science des données
IFT 6759	4	Projets avancés en apprentissage automatique
IFT 6760A	4	Séminaire en apprentissage automatique
IFT 6760B	4	Séminaire en apprentissage automatique
IFT 6760C	4	Séminaire en apprentissage automatique

Bloc 72B Élargissement des connaissances

Option - Maximum 8 crédits.

BIN 6002	3	Principes d'analyse génomique
BIN 6003	3	Architecture des polymères biologiques
IFT 6042	4	Synthèse d'images
IFT 6043	4	Rendu réaliste et interactif en médias numériques
IFT 6055	4	Protocoles de communication
IFT 6056	4	Chaîne de blocs et ses applications
IFT 6095	4	Sujets en infographie
IFT 6112	4	Modélisation de solides
IFT 6113	4	Modélisation géométrique et analyse de formes
IFT 6114	4	Conception computationnelle/fabrication numérique
IFT 6121	4	Complexité du calcul
IFT 6141	4	Reconnaissance des formes
IFT 6145	4	Vision tridimensionnelle
IFT 6150	4	Traitements d'images
IFT 6155	4	Informatique quantique
IFT 6172	4	Sémantique des langages de programmation
IFT 6180	4	Cryptologie : théorie et applications
IFT 6195	4	Sujets en informatique quantique
IFT 6232	4	Compilation

IFT 6251	4	Sujets en génie logiciel
IFT 6252	4	Méthodes empiriques en génie logiciel
IFT 6253	4	Conception dirigée par modèles
IFT 6254	4	Fouille des dépôts logiciels
IFT 6271	4	Sécurité informatique
IFT 6291	4	Bio-informatique génomique
IFT 6292	4	Bio-informatique moléculaire
IFT 6299	4	Sujets en bio-informatique
IFT 6350	4	Infographie
IFT 6370	4	Informatique théorique
IFT 6504	4	Programmation mathématique
IFT 6512	4	Programmation stochastique
IFT 6521	4	Programmation dynamique
IFT 6551	4	Programmation en nombres entiers
IFT 6561	4	Simulation : aspects stochastiques
IFT 6575	4	Méthodes de recherche opérationnelle
IFT 6751	4	Métaheuristiques en optimisation
IFT 6755	4	Analyse du logiciel

Bloc 72C Mémoire

Obligatoire - 30 crédits.

IFT 6900	30	Mémoire

Segment 73 Propre à l'option Biologie computationnelle

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 30 crédits obligatoires attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire et 15 crédits à option.
Le choix de cours doit être conforme à l'un des plans d'études spécifiés par le Département selon le domaine choisi.
La participation aux séminaires du Département est obligatoire.
L'accès aux laboratoires en sciences biologiques est possible.

Bloc 73A Spécialisation en biologie computationnelle

Option - Minimum 8 crédits, maximum 16 crédits.

BIN 6002	3	Principes d'analyse génomique
BIN 6003	3	Architecture des polymères biologiques
IFT 6291	4	Bio-informatique génomique
IFT 6292	4	Bio-informatique moléculaire
IFT 6299	4	Sujets en bio-informatique

Bloc 73B Élargissement des connaissances

Option - Maximum 8 crédits.

IFT 6010	4	Intelligence artificielle
IFT 6042	4	Synthèse d'images
IFT 6043	4	Rendu réaliste et interactif en médias numériques
IFT 6055	4	Protocoles de communication
IFT 6056	4	Chaîne de blocs et ses applications
IFT 6080	4	Sujets en exploitation des ordinateurs
IFT 6085	4	Sujets en intelligence artificielle
IFT 6095	4	Sujets en infographie
IFT 6112	4	Modélisation de solides
IFT 6113	4	Modélisation géométrique et analyse de formes
IFT 6114	4	Conception computationnelle/fabrication numérique
IFT 6121	4	Complexité du calcul
IFT 6130	3	Intelligence artificielle
IFT 6132	4	Prédiction structurée avancée et optimisation
IFT 6135	4	Apprentissage de représentations
IFT 6141	4	Reconnaissance des formes
IFT 6145	4	Vision tridimensionnelle
IFT 6195	4	Sujets en informatique quantique
IFT 6232	4	Compilation
IFT 6243	4	Concepts de bases de données avancées
IFT 6251	4	Sujets en génie logiciel
IFT 6252	4	Méthodes empiriques en génie logiciel
IFT 6253	4	Conception dirigée par modèles
IFT 6254	4	Fouille des dépôts logiciels
IFT 6255	4	Recherche d'information
IFT 6261	4	Traitement des connaissances
IFT 6268	4	Apprentissage automatique pour la vision
IFT 6269	4	Modèles graphiques probabilistes et apprentissage
IFT 6271	4	Sécurité informatique
IFT 6282	4	Web sémantique
IFT 6285	4	Traitement automatique des langues naturelles
IFT 6350	4	Infographie
IFT 6370	4	Informatique théorique
IFT 6390	4	Fondements de l'apprentissage machine
IFT 6504	4	Programmation mathématique
IFT 6512	4	Programmation stochastique
IFT 6521	4	Programmation dynamique
IFT 6551	4	Programmation en nombres entiers
IFT 6561	4	Simulation : aspects stochastiques
IFT 6575	4	Méthodes de recherche opérationnelle
IFT 6751	4	Métaheuristiques en optimisation
IFT 6755	4	Analyse du logiciel
IFT 6756	4	Théorie de l'apprentissage automatique
IFT 6757	4	Véhicules autonomes
IFT 6758	4	Science des données
IFT 6759	4	Projets avancés en apprentissage automatique
IFT 6760A	4	Séminaire en apprentissage automatique
IFT 6760B	4	Séminaire en apprentissage automatique
IFT 6760C	4	Séminaire en apprentissage automatique

Bloc 73C Mémoire

Obligatoire - 30 crédits.

IFT 6900	30	Mémoire

Segment 74 Propre à l'option Informatique théorique et quantique

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 30 crédits obligatoires attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire et 15 crédits à option.
Le choix de cours doit être conforme à l'un des plans d'études spécifiés par le Département selon le domaine choisi.
La participation aux séminaires du Département est obligatoire.

Bloc 74A Spécialisation en Informatique théorique et quantique

Option - Minimum 8 crédits, maximum 16 crédits.

IFT 6121	4	Complexité du calcul
IFT 6155	4	Informatique quantique
IFT 6180	4	Cryptologie : théorie et applications
IFT 6195	4	Sujets en informatique quantique
IFT 6271	4	Sécurité informatique

IFT 6370	4	Informatique théorique

Bloc 74B Élargissement des connaissances

Option - Maximum 8 crédits.

BIN 6002	3	Principes d'analyse génomique
BIN 6003	3	Architecture des polymères biologiques
IFT 6010	4	Intelligence artificielle
IFT 6042	4	Synthèse d'images
IFT 6043	4	Rendu réaliste et interactif en médias numériques
IFT 6055	4	Protocoles de communication
IFT 6056	4	Chaîne de blocs et ses applications
IFT 6080	4	Sujets en exploitation des ordinateurs
IFT 6085	4	Sujets en intelligence artificielle
IFT 6095	4	Sujets en infographie
IFT 6112	4	Modélisation de solides
IFT 6113	4	Modélisation géométrique et analyse de formes
IFT 6114	4	Conception computationnelle/fabrication numérique
IFT 6130	3	Intelligence artificielle
IFT 6132	4	Prédiction structurée avancée et optimisation
IFT 6135	4	Apprentissage de représentations
IFT 6141	4	Reconnaissance des formes
IFT 6145	4	Vision tridimensionnelle
IFT 6150	4	Traitements d'images
IFT 6172	4	Sémantique des langages de programmation
IFT 6232	4	Compilation
IFT 6243	4	Concepts de bases de données avancées
IFT 6251	4	Sujets en génie logiciel
IFT 6252	4	Méthodes empiriques en génie logiciel
IFT 6253	4	Conception dirigée par modèles
IFT 6254	4	Fouille des dépôts logiciels
IFT 6255	4	Recherche d'information
IFT 6261	4	Traitement des connaissances
IFT 6268	4	Apprentissage automatique pour la vision
IFT 6269	4	Modèles graphiques probabilistes et apprentissage
IFT 6282	4	Web sémantique
IFT 6285	4	Traitement automatique des langues naturelles
IFT 6291	4	Bio-informatique génomique
IFT 6292	4	Bio-informatique moléculaire
IFT 6299	4	Sujets en bio-informatique
IFT 6350	4	Infographie
IFT 6390	4	Fondements de l'apprentissage machine
IFT 6504	4	Programmation mathématique
IFT 6512	4	Programmation stochastique
IFT 6521	4	Programmation dynamique
IFT 6551	4	Programmation en nombres entiers
IFT 6561	4	Simulation : aspects stochastiques
IFT 6575	4	Méthodes de recherche opérationnelle
IFT 6751	4	Métaheuristiques en optimisation
IFT 6755	4	Analyse du logiciel
IFT 6756	4	Théorie de l'apprentissage automatique
IFT 6757	4	Véhicules autonomes
IFT 6758	4	Science des données
IFT 6759	4	Projets avancés en apprentissage automatique
IFT 6760A	4	Séminaire en apprentissage automatique
IFT 6760B	4	Séminaire en apprentissage automatique
IFT 6760C	4	Séminaire en apprentissage automatique

Bloc 74C Mémoire

Obligatoire - 30 crédits.

IFT 6900	30	Mémoire

Segment 75 Propre à l'option Programmation et génie logiciel

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 30 crédits obligatoires attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire et 15 crédits à option.
Le choix de cours doit être conforme à l'un des plans d'études spécifiés par le Département selon le domaine choisi.
La participation aux séminaires du Département est obligatoire.

Bloc 75A Spécialisation en programmation et génie logiciel

Option - Minimum 8 crédits, maximum 16 crédits.

IFT 6080	4	Sujets en exploitation des ordinateurs
IFT 6172	4	Sémantique des langages de programmation
IFT 6232	4	Compilation
IFT 6251	4	Sujets en génie logiciel
IFT 6252	4	Méthodes empiriques en génie logiciel
IFT 6253	4	Conception dirigée par modèles
IFT 6254	4	Fouille des dépôts logiciels
IFT 6755	4	Analyse du logiciel

Bloc 75B Élargissement des connaissances

Option - Maximum 8 crédits.

BIN 6002	3	Principes d'analyse génomique
BIN 6003	3	Architecture des polymères biologiques
IFT 6010	4	Intelligence artificielle
IFT 6042	4	Synthèse d'images
IFT 6043	4	Rendu réaliste et interactif en médias numériques
IFT 6055	4	Protocoles de communication
IFT 6056	4	Chaîne de blocs et ses applications
IFT 6080	4	Sujets en exploitation des ordinateurs
IFT 6085	4	Sujets en intelligence artificielle
IFT 6095	4	Sujets en infographie
IFT 6112	4	Modélisation de solides
IFT 6113	4	Modélisation géométrique et analyse de formes
IFT 6114	4	Conception computationnelle/fabrication numérique
IFT 6121	4	Complexité du calcul
IFT 6130	3	Intelligence artificielle
IFT 6132	4	Prédiction structurée avancée et optimisation
IFT 6135	4	Apprentissage de représentations
IFT 6141	4	Reconnaissance des formes
IFT 6145	4	Vision tridimensionnelle
IFT 6150	4	Traitements d'images
IFT 6155	4	Informatique quantique
IFT 6180	4	Cryptologie : théorie et applications
IFT 6195	4	Sujets en informatique quantique
IFT 6243	4	Concepts de bases de données avancées
IFT 6255	4	Recherche d'information
IFT 6261	4	Traitement des connaissances

IFT 6268	4	Apprentissage automatique pour la vision
IFT 6269	4	Modèles graphiques probabilistes et apprentissage
IFT 6271	4	Sécurité informatique
IFT 6282	4	Web sémantique
IFT 6285	4	Traitement automatique des langues naturelles
IFT 6291	4	Bio-informatique génomique
IFT 6292	4	Bio-informatique moléculaire
IFT 6299	4	Sujets en bio-informatique
IFT 6350	4	Infographie
IFT 6370	4	Informatique théorique
IFT 6390	4	Fondements de l'apprentissage machine
IFT 6504	4	Programmation mathématique
IFT 6512	4	Programmation stochastique
IFT 6521	4	Programmation dynamique
IFT 6551	4	Programmation en nombres entiers
IFT 6561	4	Simulation : aspects stochastiques
IFT 6575	4	Méthodes de recherche opérationnelle
IFT 6751	4	Métaheuristiques en optimisation
IFT 6756	4	Théorie de l'apprentissage automatique
IFT 6757	4	Véhicules autonomes
IFT 6758	4	Science des données
IFT 6759	4	Projets avancés en apprentissage automatique
IFT 6760A	4	Séminaire en apprentissage automatique
IFT 6760B	4	Séminaire en apprentissage automatique
IFT 6760C	4	Séminaire en apprentissage automatique

Bloc 75C Mémoire

Obligatoire - 30 crédits.

IFT 6900	30	Mémoire

Segment 76 Propre à l'option Recherche opérationnelle

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 30 crédits obligatoires attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire et 15 crédits à option.
Le choix de cours doit être conforme à l'un des plans d'études spécifiés par le Département selon le domaine choisi.
La participation aux séminaires du Département est obligatoire.

Bloc 76A Spécialisation en recherche opérationnelle

Option - Minimum 8 crédits, maximum 16 crédits.

IFT 6504	4	Programmation mathématique
IFT 6512	4	Programmation stochastique
IFT 6521	4	Programmation dynamique
IFT 6551	4	Programmation en nombres entiers
IFT 6561	4	Simulation : aspects stochastiques
IFT 6575	4	Méthodes de recherche opérationnelle
IFT 6751	4	Métaheuristiques en optimisation

Bloc 76B Élargissement des connaissances

Option - Maximum 8 crédits.

BIN 6002	3	Principes d'analyse génomique
BIN 6003	3	Architecture des polymères biologiques
IFT 6010	4	Intelligence artificielle
IFT 6042	4	Synthèse d'images
IFT 6043	4	Rendu réaliste et interactif en médias numériques
IFT 6055	4	Protocoles de communication
IFT 6056	4	Chaîne de blocs et ses applications
IFT 6080	4	Sujets en exploitation des ordinateurs
IFT 6085	4	Sujets en intelligence artificielle
IFT 6095	4	Sujets en infographie
IFT 6112	4	Modélisation de solides
IFT 6113	4	Modélisation géométrique et analyse de formes
IFT 6114	4	Conception computationnelle/fabrication numérique
IFT 6121	4	Complexité du calcul
IFT 6130	3	Intelligence artificielle
IFT 6132	4	Prédiction structurée avancée et optimisation
IFT 6135	4	Apprentissage de représentations
IFT 6141	4	Reconnaissance des formes
IFT 6145	4	Vision tridimensionnelle
IFT 6150	4	Traitements d'images
IFT 6155	4	Informatique quantique
IFT 6172	4	Sémantique des langages de programmation
IFT 6180	4	Cryptologie : théorie et applications
IFT 6195	4	Sujets en informatique quantique
IFT 6232	4	Compilation
IFT 6243	4	Concepts de bases de données avancées
IFT 6251	4	Sujets en génie logiciel
IFT 6252	4	Méthodes empiriques en génie logiciel
IFT 6253	4	Conception dirigée par modèles
IFT 6254	4	Fouille des dépôts logiciels
IFT 6255	4	Recherche d'information
IFT 6261	4	Traitement des connaissances
IFT 6268	4	Apprentissage automatique pour la vision
IFT 6269	4	Modèles graphiques probabilistes et apprentissage
IFT 6271	4	Sécurité informatique
IFT 6282	4	Web sémantique
IFT 6285	4	Traitement automatique des langues naturelles
IFT 6291	4	Bio-informatique génomique
IFT 6292	4	Bio-informatique moléculaire
IFT 6299	4	Sujets en bio-informatique
IFT 6755	4	Analyse du logiciel
IFT 6756	4	Théorie de l'apprentissage automatique
IFT 6757	4	Véhicules autonomes
IFT 6758	4	Science des données
IFT 6759	4	Projets avancés en apprentissage automatique
IFT 6760A	4	Séminaire en apprentissage automatique
IFT 6760B	4	Séminaire en apprentissage automatique
IFT 6760C	4	Séminaire en apprentissage automatique

Bloc 76C Mémoire

Obligatoire - 30 crédits.

IFT 6900	30	Mémoire

Segment 77 Propre à l'option Apprentissage automatique

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 22 crédits obligatoires attribués à un stage et 23 crédits à option.
Le choix de cours doit être conforme à l'un des plans d'études spécifiés par le Départe-

ment selon le domaine choisi.
La participation aux séminaires du Département est obligatoire.

Bloc 77A Fondement en apprentissage automatique

Option - Minimum 12 crédits, maximum 16 crédits.

IFT 6135	4	Apprentissage de représentations
IFT 6390	4	Fondements de l'apprentissage machine
IFT 6758	4	Science des données
IFT 6759	4	Projets avancés en apprentissage automatique

Bloc 77B Approfondissement des connaissances

Option - Minimum 8 crédits, maximum 12 crédits.

IFT 6010	4	Intelligence artificielle
IFT 6132	4	Prédiction structurée avancée et optimisation
IFT 6255	4	Recherche d'information
IFT 6268	4	Apprentissage automatique pour la vision
IFT 6269	4	Modèles graphiques probabilistes et apprentissage
IFT 6285	4	Traitement automatique des langues naturelles
IFT 6551	4	Programmation en nombres entiers
IFT 6756	4	Théorie de l'apprentissage automatique
IFT 6757	4	Véhicules autonomes
IFT 6760A	4	Séminaire en apprentissage automatique
IFT 6760B	4	Séminaire en apprentissage automatique
IFT 6760C	4	Séminaire en apprentissage automatique

Bloc 77C Élargissement des connaissances

Option - Maximum 4 crédits.

BIN 6002	3	Principes d'analyse génomique
BIN 6003	3	Architecture des polymères biologiques
IFT 6042	4	Synthèse d'images
IFT 6043	4	Rendu réaliste et interactif en médias numériques
IFT 6055	4	Protocoles de communication
IFT 6056	4	Chaîne de blocs et ses applications
IFT 6080	4	Sujets en exploitation des ordinateurs
IFT 6085	4	Sujets en intelligence artificielle
IFT 6095	4	Sujets en infographie
IFT 6112	4	Modélisation de solides
IFT 6113	4	Modélisation géométrique et analyse de formes
IFT 6114	4	Conception computationnelle/fabrication numérique
IFT 6121	4	Complexité du calcul
IFT 6130	3	Intelligence artificielle
IFT 6141	4	Reconnaissance des formes
IFT 6145	4	Vision tridimensionnelle
IFT 6150	4	Traitements d'images
IFT 6155	4	Informatique quantique
IFT 6172	4	Sémantique des langages de programmation
IFT 6180	4	Cryptologie : théorie et applications
IFT 6195	4	Sujets en informatique quantique
IFT 6232	4	Compilation
IFT 6243	4	Concepts de bases de données avancées
IFT 6251	4	Sujets en génie logiciel
IFT 6252	4	Méthodes empiriques en génie logiciel
IFT 6253	4	Conception dirigée par modèles
IFT 6254	4	Fouille des dépôts logiciels
IFT 6261	4	Traitement des connaissances
IFT 6271	4	Sécurité informatique
IFT 6282	4	Web sémantique
IFT 6291	4	Bio-informatique génomique
IFT 6292	4	Bio-informatique moléculaire
IFT 6299	4	Sujets en bio-informatique
IFT 6350	4	Infographie
IFT 6370	4	Informatique théorique
IFT 6504	4	Programmation mathématique
IFT 6512	4	Programmation stochastique
IFT 6521	4	Programmation dynamique
IFT 6561	4	Simulation : aspects stochastiques
IFT 6575	4	Méthodes de recherche opérationnelle
IFT 6751	4	Métaheuristiques en optimisation
IFT 6755	4	Analyse du logiciel

Bloc 77D Stage

Obligatoire - 22 crédits.

IFT 6917	22	Stage en apprentissage automatique

Programme 2-175-1-2 Version 00 (A18)

D.E.S.S. en apprentissage automatique

Objectifs

Ce programme vise à développer les connaissances des techniques de l'apprentissage automatique, les outils qui s'y attachent, ainsi que les applications de l'apprentissage automatique dans le domaine de l'intelligence artificielle. Les titulaires de ce diplôme seront en mesure de déployer ces techniques dans un très large éventail de cas de figure.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. (apprentissage automatique), le candidat doit:

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un B. Sc. spécialisé (informatique), ou d'un diplôme le préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- avoir déjà réussi un minimum de 40 crédits de cours universitaires (ou l'équivalent) en informatique et en mathématiques, incluant des cours de calcul, d'algèbre linéaire, de probabilités et statistique, de structures de données et d'algorithmique. Le Département peut, dans le cas contraire, imposer des cours préparatoires et des cours complémentaires.

Le candidat doit faire preuve d'une connaissance suffisante du français attestée au besoin, sur demande, par la réussite du test TFI (test de français international) avec une note d'au moins 605/990

2. Scolarité

La scolarité minimale du programme est de deux trimestres à temps plein plus un trimestre en stage. La scolarité maximale est de 4 ans à compter de l'inscription initiale du candidat.

3. Transfert à la M. Sc.

Un étudiant du D.E.S.S. peut être admis à la M. Sc. (informatique option apprentissage automatique) à la condition de satisfaire aux exigences d'admissibilité de ce programme.

Les cours réussis au D.E.S.S. sont alors transférés dans son nouveau programme selon les conditions applicables.

Structure du programme

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits.

Segment 70

Les cours du D.E.S.S. sont répartis de la façon suivante : 14 crédits obligatoires attribués à un stage et 16 crédits à option.
Le choix de cours doit être conforme à l'un des plans d'études spécifiés par le Département selon le domaine choisi.
La participation aux séminaires du Département est obligatoire.

Bloc 70A Fondements en apprentissage automatique

Option - Minimum 12 crédits, maximum 16 crédits.

IFT 6135	4	Apprentissage de représentations
IFT 6390	4	Fondements de l'apprentissage machine
IFT 6758	4	Science des données
IFT 6759	4	Projets avancés en apprentissage automatique

Bloc 70B Approfondir les connaissances

Option - Maximum 4 crédits.

IFT 6010	4	Intelligence artificielle
IFT 6132	4	Prédiction structurée avancée et optimisation
IFT 6255	4	Recherche d'information
IFT 6268	4	Apprentissage automatique pour la vision
IFT 6269	4	Modèles graphiques probabilistes et apprentissage
IFT 6285	4	Traitement automatique des langues naturelles
IFT 6551	4	Programmation en nombres entiers
IFT 6756	4	Théorie de l'apprentissage automatique
IFT 6757	4	Véhicules autonomes
IFT 6760A	4	Séminaire en apprentissage automatique
IFT 6760B	4	Séminaire en apprentissage automatique
IFT 6760C	4	Séminaire en apprentissage automatique

Bloc 70C Stage

Obligatoire - 14 crédits.

IFT 6918	14	Stage court en apprentissage automatique

Programme 2-177-1-0 Version 01 (A13)

Maîtrise en commerce électronique (M. Sc.)

Objectifs

Prendre conscience, par une réflexion multidisciplinaire, des phénomènes qui modifient à l'heure actuelle le paysage local et international du commerce, et de la forme que peuvent prendre à notre époque les rapports et les échanges commerciaux basés sur les technologies de l'information et des communications. Se situer et s'orienter intellectuellement face aux nouveaux développements dans ce domaine. Approfondir les notions et les concepts nécessaires au développement d'un esprit critique (analyse et synthèse) qui permettra d'oeuvrer efficacement dans le domaine du commerce électronique. Acquérir une compétence multidisciplinaire en commerce électronique et l'utiliser dans le cadre de la recherche et du travail.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M. Sc. (commerce électronique), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle en informatique, en droit ou en sciences de la gestion, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Trois lettres de références (pas de formulaire spécifique)
- Curriculum vitae
- Lettre de motivation ou d'intention (pourquoi l'étudiant veut suivre ce programme)

2. Scolarité

La scolarité minimale est de trois trimestres. La scolarité maximale est de quatre ans à partir de l'inscription initiale. Les deux premiers trimestres doivent être suivis à temps plein.

3. Équipement informatique

Tout étudiant inscrit doit se doter d'un microordinateur portatif.

Structure du programme

La maîtrise comporte 45 crédits. Elle est offerte selon 3 axes de spécialisation :

- axe Informatique (Bloc 70A1),
- axe Droit (Bloc 70A2)
- axe Gestion (Bloc 70A3)

L'étudiant sélectionne son axe de spécialisation en choisissant au moins 8 crédits dans un des axes.

Segment 70

Les crédits de la maîtrise sont répartis de la façon suivante : 45 crédits, dont 23 crédits de cours obligatoires, 8 à 9 crédits de cours à option et 14 crédits attribués à un atelier de synthèse et à un travail dirigé.
N. B. : Les blocs doivent être suivis dans l'ordre.

Bloc 70A Tronc commun

Obligatoire - 23 crédits.

CEL 6001	3	Introduction au commerce électronique
DRT 6903A	3	Droit et commerce électronique
DRT 6929O	3	Droit des technologies de l'information
HEC 6140	3	Économie numérique (4-870-00)
HEC 6141	3	Design et conception de la présence Web (472013)
IFT 6800	4	Atelier en informatique
IFT 6801	4	Technologies du commerce électronique

Bloc 70A1 Cours de spécialisation - Axe Informatique

Option - Maximum 9 crédits.
Minimum 8 crédits si l'axe Informatique est l'axe de spécialisation choisi.

IFT 6055	4	Protocoles de communication
IFT 6180	4	Cryptologie : théorie et applications
IFT 6243	4	Concepts de bases de données avancées
IFT 6255	4	Recherche d'information
IFT 6261	4	Traitement des connaissances
IFT 6271	4	Sécurité informatique
IFT 6561	4	Simulation : aspects stochastiques
IFT 6804	4	La technologie multimédia

Bloc 70A2 Cours de spécialisation - Axe Droit

Option - Maximum 9 crédits.
Minimum 8 crédits si l'axe Droit est l'axe de spécialisation choisi.

DRT 6501	3	Système juridique du Québec et du Canada
DRT 6830C	3	Droit international public avancé
DRT 6832	3	Mondialisation et souveraineté
DRT 6909	3	Prévention et gestion des différends
DRT 6929A	3	Droit des technologies de l'information
DRT 6929E	3	Droit des technologies de l'information
DRT 6929M	3	Droit des technologies de l'information
DRT 6965O	3	Droit des affaires avancé

Bloc 70A3 Cours de spécialisation - Axe Gestion

Option - Maximum 9 crédits.
Minimum 8 crédits si l'axe Gestion est l'axe de spécialisation choisi.

HEC 6129	3	Intelligence d'affaires (401600)
HEC 6130	3	Marketing électronique (417000)
HEC 6131	3	Stratégie, e-business (446700)
HEC 6132	3	Gestion des approvisionnements et de la logistique (450113)
HEC 6133	3	Conception de systèmes d'information (470213)
HEC 6134	3	TI et réingénierie des processus d'affaires
HEC 6135	3	Séminaire sur le commerce électronique (479800)
HEC 6136	3	Sécurité en commerce électronique (497002)
HEC 6142	3	Détermination des besoins (471316)
HEC 6143	3	Analyse d'affaires - Conception de la solution (TECH40714)

Bloc 70B Synthèse et travail dirigé

Obligatoire - 14 crédits.

CEL 6002	6	Atelier synthèse en commerce électronique
CEL 6003	8	Travail dirigé en commerce électronique

Programme 3-175-1-0 Version 03 (A91)

Doctorat en informatique (Ph. D.)

Objectifs

Les études au niveau du doctorat visent à intégrer l'étudiant dans le domaine de la recherche. Elles reposent essentiellement sur la rédaction d'une thèse faisant avancer la science informatique. Avant de débuter la recherche proprement dite, le candidat doit passer un examen de connaissances générales et présenter son sujet de thèse devant un jury départemental.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Ph. D. (informatique), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XX du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'une M. Sc. (informatique), ou d'un diplôme le préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre ou bien attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu, au 2e cycle, une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une connaissance suffisante du français, de l'anglais et de toute autre langue jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Le formulaire de consentement de supervision faisant mention des arrangements financiers

Structure du programme

Le doctorat comporte de 90 à 92 crédits auxquels peut s'ajouter une formation préparatoire.

Segment 70

Les crédits du doctorat sont répartis de la façon suivante : 84 crédits obligatoires attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse et de 6 à 8 crédits à option.

Bloc 70A

Option - Minimum 6 crédits, maximum 8 crédits.
Cours ou séminaires IFT de niveau 6000 ou tout autre cours ou séminaire que le Département juge indispensable à la formation de l'étudiant.

Bloc 70B Recherche et thèse

Obligatoire - 84 crédits.

IFT 7000	0	Examen général de doctorat
IFT 7910	84	Thèse

Département de linguistique et de traduction

Programme 2-180-1-0 Version 04 (A10)

Maîtrise en linguistique (M.A.)

Objectifs

Le programme de maîtrise en linguistique vise à initier l'étudiant à la recherche scientifique et à approfondir ses connaissances dans un des domaines de la linguistique.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M.A. (linguistique), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un B.A. spécialisé (linguistique) ou d'un B.A. avec majeure ou mineure en linguistique, ou d'un diplôme préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, l'étudiant doit avoir le français pour langue maternelle ou avoir réalisé une partie significative de sa scolarité antérieure dans cette langue. Dans le cas contraire, il doit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) et être classé au niveau 4 ou plus à la production écrite de ce test, ou faire preuve d'une connaissance du français attestée et correspondant au niveau C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

Les candidats doivent avoir une excellente connaissance de l'anglais et de toute autre langue jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Deux lettres de recommandation

Structure du programme

La maîtrise comporte 45 crédits.

Segment 70

Les crédits de la maîtrise sont répartis de la façon suivante : 36 crédits obligatoires dont 21 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire et 9 crédits à option.

Bloc 70A

Obligatoire - 15 crédits.

LNG 6300	3	Phonétique expérimentale
LNG 6350	3	Morphologie
LNG 6360	3	Phonologie
LNG 6765	3	Syntaxe
LNG 6775	3	Sémantique

Bloc 70B

Option - 9 crédits.

LNG 6005	3	Lexicologie et théories sémantiques
LNG 6010	3	Séminaire en linguistique
LNG 6018	3	Sémantique computationnelle
LNG 6030	3	Pathologie du langage
LNG 6105	3	Acquisition du langage
LNG 6370	3	Sociolinguistique
LNG 6570	3	Neuro et psycholinguistique

Bloc 70C Recherche et mémoire

Obligatoire - 21 crédits.

LNG 6979	21	Recherche et mémoire

Programme 3-180-1-0 Version 09 (A16)

Doctorat en linguistique (Ph. D.)

Objectifs

Le programme de doctorat en linguistique vise à former des chercheurs autonomes. Par sa thèse, l'étudiant doit apporter une contribution originale à l'avancement des connaissances dans un domaine spécialisé de la linguistique.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Ph. D. (linguistique), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XX du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'une maîtrise en linguistique ou d'un diplôme équivalent dans une discipline reconnue ou être titulaire d'un diplôme de 1er cycle en linguistique (B.A. ou l'équivalent), avoir complété la scolarité minimale du programme de la maîtrise et avoir satisfait aux exigences de l'article 71 du Règlement des Études supérieures et postdoctorales
- avoir obtenu au 2e cycle une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent
- attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, l'étudiant doit avoir le français pour langue maternelle ou avoir réalisé une partie significative de sa scolarité antérieure dans cette langue. Dans le cas contraire, il doit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) et être classé au niveau 4 ou plus à la production écrite de ce test, ou faire preuve d'une connaissance du français attestée et correspondant au niveau C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

Les candidats doivent avoir une excellente connaissance de l'anglais et de toute autre langue jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Deux lettres de recommandation
- Esquisse du projet de recherche de 3 à 5 pages.

Structure du programme

Le doctorat comporte 90 crédits. Il est offert avec deux options :

- l'option Linguistique (segment 70),
- l'option Neuropsychologie (segment 71).

Segment 70 - Propre à l'option Linguistique

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 78 crédits obligatoires attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse et 12 crédits à option.

Bloc 70A

Option - 12 crédits.

LNG 6005	3	Lexicologie et théories sémantiques
LNG 6010	3	Séminaire en linguistique
LNG 6018	3	Sémantique computationnelle
LNG 6030	3	Pathologie du langage
LNG 6105	3	Acquisition du langage
LNG 6300	3	Phonétique expérimentale
LNG 6350	3	Morphologie
LNG 6360	3	Phonologie
LNG 6370	3	Sociolinguistique
LNG 6570	3	Neuro et psycholinguistique
LNG 6765	3	Syntaxe
LNG 6775	3	Sémantique

Bloc 70B Recherche et thèse

Obligatoire - 78 crédits.

LNG 7000	0	Examen général de doctorat
LNG 7200	78	Thèse

Segment 71 - Propre à l'option Neuropsychologie

Tous les crédits de l'option sont obligatoires, 78 crédits sont attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.
Si l'étudiant a déjà suivi un cours du bloc obligatoire (71A) à la maîtrise, ce cours peut être remplacé par un cours choisi parmi les cours ou séminaires des programmes touchés par le protocole d'entente en neuropsychologie, soit le Ph. D. (linguistique) et le Ph. D. (psychologie) tout autre cours jugé approprié.

Bloc 71A

Obligatoire - 12 crédits.

LNG 6030	3	Pathologie du langage
NSC 6051	3	Neurosciences des systèmes
PSY 6022	3	Méthodes en psychologie cognitive et neuropsychologie
PSY 7425	3	Syndromes neuropsychologiques de l'adulte

Bloc 71B Recherche et thèse

Obligatoire - 78 crédits.

LNG 7000	0	Examen général de doctorat
LNG 7200	78	Thèse

Programme 2-185-1-1 Version 05 (A06)

Maîtrise en traduction (M.A.)

Objectifs

La maîtrise avec mémoire vise une formation en traduction davantage orientée vers l'enseignement ou la recherche. La maîtrise avec travail dirigé facultatif vise l'exercice professionnel de la traduction.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M.A. (traduction), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat spécialisé en traduction, d'un baccalauréat avec majeure en traduction, ou d'un D.E.S.S. (traduction)
- avoir obtenu au 1er cycle ou au D.E.S.S. une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent.
- attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, l'étudiant doit avoir le français pour langue maternelle ou avoir réalisé une partie significative de sa scolarité antérieure dans cette langue.

Option 70 - Maîtrise de recherche

Dans le cas contraire, il doit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) et être classé au niveau 4 ou plus à la production écrite de ce test, ou faire preuve d'une connaissance du français attestée et correspondant au niveau C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

Option 71 - Maîtrise professionnelle

Dans le cas contraire, il doit obtenir un score d'au moins 825/990 au Test de français international (TFI) et être classé au niveau 4 ou plus à la production écrite de ce test, ou faire preuve d'une connaissance du français attestée et correspondant au niveau C2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).
Les candidats doivent avoir une excellente connaissance de l'anglais et de toute autre langue jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches.

Structure du programme

La maîtrise comporte 45 crédits. Elle est offerte avec les options suivantes :

- l'option Recherche (segment 70),
- l'option Traduction professionnelle anglais-français (segment 71).

Le conseiller pédagogique ou le directeur du Département, sur avis du Comité des études supérieures, peut imposer jusqu'à 9 crédits de cours complémentaires à l'étudiant qui possède une formation jugée insuffisante en traduction.

Segment 70 - Propre à l'option Recherche

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires, dont 27 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, et 12 crédits à option.

Bloc 70A

Obligatoire - 6 crédits.

TRA 6001	3	Méthodologie de la recherche
TRA 6002	3	Épistémologie

Bloc 70B Séminaires spécialisés

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

TRA 6003	3	Théories de la traduction
TRA 6004	3	Traduction et société
TRA 6007	3	Langues de spécialité
TRA 6008	3	Traductique
TRA 6011	3	Approches contemporaines en terminologie
TRA 6012	3	Formation pour formateurs en traduction

Bloc 70C Cours généraux

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.
Sous réserve de l'approbation du conseiller pédagogique ou du directeur du Département, l'étudiant peut choisir des cours des différentes options de la M.A. en traduction, des cours de niveau 2000 ou 3000 du B.A. en traduction, des cours de 1er ou 2e cycle des programmes de linguistique ou tout autre cours hors département contribuant à sa spécialisation ou utile à la rédaction de son mémoire, à l'exclusion des cours de perfectionnement du français ou de l'anglais et des cours de 3e langue.

TRA 6003	3	Théories de la traduction
TRA 6004	3	Traduction et société
TRA 6007	3	Langues de spécialité
TRA 6008	3	Traductique
TRA 6011	3	Approches contemporaines en terminologie
TRA 6012	3	Formation pour formateurs en traduction

Bloc 70D Recherche et mémoire

Obligatoire - 27 crédits

TRA 6930	27	Mémoire

Segment 71 - Propre à l'option Traduction professionnelle anglais-français

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 9 crédits obligatoires et 36 crédits à option, dont 15 crédits attribués à un travail dirigé.

Bloc 71A

Obligatoire - 9 crédits.

TRA 6101	3	Rédaction et révision avancées
TRA 6117	3	Terminologie appliquée
TRA 6804	3	Acquisition de connaissances thématiques

Bloc 71B Traduction spécialisée

Option - Minimum 9 crédits, maximum 24 crédits.
Le cours TRA 6515 est réservé aux étudiants n'ayant pas d'expérience de la traduction en milieu de travail.

TRA 6104	3	Traduction scientifique
TRA 6105	3	Traduction technique
TRA 6106	3	Traduction commerciale
TRA 6107	3	Traduction économique
TRA 6109	3	Traduction juridique
TRA 6111	3	Traduction administrative
TRA 6112	3	Traduction informatique
TRA 6115	3	Traduction littéraire et comparée
TRA 6118	3	Traduction biomédicale
TRA 6119	3	Traduction pharmaceutique
TRA 6301	3	Atelier de localisation
TRA 6515	6	Projet en milieu professionnel

Bloc 71C Cours généraux

Option - 12 crédits.
Sous réserve de l'approbation du conseiller pédagogique ou du directeur du Département, l'étudiant peut choisir des cours des différentes options de la M.A. en traduction, des cours de niveau 2000 ou 3000 du B.A. en traduction, des cours de 1er ou 2e cycle des programmes de linguistique ou tout autre cours hors département contribuant à sa spécialisation ou utile à la rédaction de son travail dirigé, à l'exclusion des cours de perfectionnement du français ou de l'anglais et des cours de 3e langue.

Bloc 71D Formation pratique

Option - Maximum 15 crédits

TRA 6935	15	Travail dirigé

Programme 2-185-1-2 Version 04 (A17)

D.E.S.S. en traduction

Objectifs

Le programme de D.E.S.S. en traduction a pour but de permettre à l'étudiant détenteur d'un premier cycle universitaire dans une autre discipline d'acquérir les habiletés fondamentales reliées au transfert linguistique et de s'initier aux outils méthodologiques informatiques de la traduction.

L'étudiant peut ensuite poser sa candidature à la maîtrise en traduction. Le D.E.S.S. et la maîtrise option professionnelle en traduction permettent d'obtenir l'agrément de l'ordre des traducteurs, de l'Ordre des traducteurs, interprètes et terminologues agréées.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. (traduction), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle universitaire (baccalauréat ou l'équivalent)
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, l'étudiant doit avoir le français pour langue maternelle ou avoir réalisé une partie significative de sa scolarité antérieure dans cette langue. Dans le cas contraire, il doit obtenir un score d'au moins 825/990 au Test de français international (TFI) et être classé au niveau 4 ou plus à la production écrite de ce test, ou faire preuve d'une connaissance du français attestée et correspondant au niveau C2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

Les candidats doivent avoir une excellente connaissance de l'anglais.

2. Scolarité

La scolarité minimale exigée est de deux trimestres à plein temps et la scolarité maximale est de douze trimestres (quatre ans) à compter de la première inscription.

3. Statuts

Plein temps et temps partiel

4. Évaluation

L'évaluation porte sur les éléments inclus dans les objectifs, notamment :

- l'acquisition des connaissances
- le développement d'habiletés
- l'intégration des savoirs.

Structure du programme

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits.

Segment 70 - Propre à l'option Traduction anglais-français

Les crédits du D.E.S.S. sont répartis de la façon suivante : 18 crédits obligatoires et 12 crédits à option.

Bloc 70A Habiletés fondamentales

Obligatoire - 18 crédits.

TRA 6600	3	Technologies de la traduction
TRA 6601	3	Difficultés du français contemporain
TRA 6603	3	Documentation et terminologie
TRA 6604	3	Introduction à la traduction
TRA 6605	3	Courants théoriques en traduction
TRA 6611	3	Pratiques de la révision

Bloc 70B Langues spécialisées

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

TRA 2210	3	Langue et notions scientifiques et techniques
TRA 2220	3	Langues et notions commerciales, économiques et administratives
TRA 2240	3	Langue et notions biomédicales
TRA 2260	3	Langue et notions juridiques

Bloc 70C Traduction spécialisée

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

TRA 6606	3	Traduction scientifique et technique
TRA 6607	3	Traduction commerciale et économique
TRA 6608	3	Traduction juridique et administrative
TRA 6609	3	Traduction médico-pharmacologique
TRA 6610	3	Traduction littéraire

Bloc 70D Habiletés complémentaires

Option - Maximum 3 crédits.

TRA 2115	3	Histoire de la traduction
TRA 2650	3	Révision
TRA 2750	3	Advanced Translation
TRA 3590	3	Traduction audiovisuelle
TRA 3900	3	Réalités professionnelles

Programme 3-185-1-0 Version 00 (A00)

Doctorat en traduction (Ph. D.)

Objectifs

Le Ph. D. (traduction) vise à former des chercheurs et enseignants en traductologie (par exemple en histoire, théorie, pédagogie, lettres et sciences humaines, sciences et techniques, traductique, études comparatives) ou en terminologie (par exemple en histoire, théorie, pédagogie, langues de spécialité, terminotique, aménagement linguistique, lexicographie et terminographie).

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Ph. D. (traduction), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XX du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'une maîtrise en traduction ou d'un diplôme équivalent dans une discipline connexe ou bien être titulaire d'un diplôme de 1er cycle en traduction (B.A., baccalauréat avec majeure ou l'équivalent), avoir terminé la scolarité minimale du programme de la maîtrise
- avoir obtenu au 2e cycle une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent
- attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, l'étudiant doit avoir le français pour langue maternelle ou avoir réalisé une partie significative de sa scolarité antérieure dans cette langue. Dans le cas contraire, il doit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) et être classé au niveau 4 ou plus à la production écrite de ce test, ou faire preuve d'une connaissance du français attestée et correspondant au niveau C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

Les candidats doivent avoir une excellente connaissance de l'anglais et de toute autre langue jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Un projet de recherche de 3 à 5 pages.

Structure du programme

Le doctorat comporte 90 crédits. Il est offert avec deux options :

- l'option Traductologie (segment 70),
- l'option Terminologie (segment 71).

Segment 70 - Propre à l'option Traductologie

Les crédits du doctorat sont répartis de la façon suivante : 84 crédits obligatoires dont 78 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse et 6 crédits à option.

Bloc 70A Séminaires obligatoires

Obligatoire - 6 crédits.
Les cours TRA71001 et TRA71002 sont équivalents au cours TRA7100.

TRA 71001	0	Lectures dirigées en traduction 1
TRA 71002	3	Lectures dirigées en traduction 2
TRA 7200	3	Séminaire de thèse

Bloc 70B Séminaires à option

Option - 6 crédits.
À déterminer en fonction des intérêts de recherche de l'étudiant et de ses besoins de formation. Le choix des séminaires devra être approuvé par le directeur de recherche de l'étudiant et par le directeur du Département.

Bloc 70C Thèse

Obligatoire - 78 crédits.

TRA 7000	0	Examen général de doctorat
TRA 7500	78	Thèse

Segment 71 - Propre à l'option Terminologie

Les crédits du doctorat sont répartis de la façon suivante : 84 crédits obligatoires dont 78 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse et 6 crédits à option.

Bloc 71A Séminaires obligatoires

Obligatoire - 6 crédits.
Les cours TRA71001 et TRA71002 sont équivalents au cours TRA7100.

TRA 71001	0	Lectures dirigées en traduction 1
TRA 71002	3	Lectures dirigées en traduction 2
TRA 7200	3	Séminaire de thèse

Bloc 71B Séminaires à option

Option - 6 crédits.
À déterminer en fonction des intérêts de recherche de l'étudiant et de ses besoins de formation. Le choix des séminaires devra être approuvé par le directeur de recherche de l'étudiant et par le directeur du Département.

Bloc 71C Thèse

Obligatoire - 78 crédits.

TRA 7000	0	Examen général de doctorat
TRA 7500	78	Thèse

Département de littératures de langue française

Programme 2-145-1-5 Version 02 (H17)

Maîtrise en littératures de langue française (M.A.)

Objectifs

Le programme de M.A a pour objectif l'acquisition d'une culture littéraire générale permettant aux étudiants une saisie globale des littératures de langue française (littérature française, littérature québécoise, littératures francophones), en favorisant la recherche, la réflexion et l'expérimentation dans les domaines de l'analyse, de la théorie et de la création littéraires, avec une large perspective historique. Deux types de mémoire de maîtrise sont possibles, soit le mémoire en recherche et le mémoire en recherche-création.

Option recherche

L'objectif du programme de maîtrise en recherche est de favoriser l'avancement des connaissances sur les littératures de langue française et d'acquérir la rigueur méthodologique nécessaire à la réalisation autonome de recherches.

Option recherche-création

L'objectif du programme de maîtrise en recherche-création est de favoriser l'avancement des connaissances par l'écriture d'un texte littéraire accompagnée d'une réflexion en forme d'essai critique sur une ou des questions d'esthétique littéraire.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M.A. (littératures de langue française), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section II du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un B.A. spécialisé (littératures de langue française) ou d'un B.A. avec majeure en littératures de langue française, ou d'un diplôme préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance du français attestée au besoin, sur demande, par la réussite du test TFI (test de français international) avec une note d'au moins 785/990

Le candidat doit avoir une bonne connaissance des langues française et anglaise, ainsi que de toute autre langue nécessaire à la réalisation de son projet de thèse.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

Option Recherche :

- Deux lettres de recommandation
- Une esquisse du projet de recherche avec titre provisoire (problématique, corpus, éléments bibliographiques) de 200 à 500 mots.

Option Recherche-création :

- Deux lettres de recommandation
- Une esquisse de 200 à 500 mots présentant les deux volets du projet de recherche-création, avec leurs titres provisoires. Pour la partie création : présentation de la base du projet, des thèmes envisagés, des genres explorés, des choix formels. Pour la partie recherche : ébauche du sujet, corpus retenu, éléments bibliographiques.

Structure du programme

La maîtrise comporte 45 crédits. Elle est offerte selon les 2 options suivantes :

- option Recherche (segments 01 et 70).
- option Recherche-création (segments 01 et 71)

Segment 01 Tronc commun

Les crédits du tronc commun sont répartis de la façon suivante : 3 crédits obligatoires et 12 crédits à option.

Bloc 01A

Obligatoire - 3 crédits.

FRA 60601	0	Séminaire collectif de maîtrise 1
FRA 60602	3	Séminaire collectif de maîtrise 2

Bloc 01B

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

FRA 6080	3	Approches actuelles en études littéraires
FRA 6144	3	Littérature française du Moyen Âge
FRA 6145	3	Littérature française du 17e siècle
FRA 6146	3	Littérature et philosophie
FRA 6161	3	Questions d'archives littéraires
FRA 6193	1	Séminaire interuniversitaire 1
FRA 6194	1	Séminaire interuniversitaire 2
FRA 6195	1	Séminaire interuniversitaire 3

FRA 6260	3	Littérature québécoise des 20e et 21e siècles
FRA 6262	3	Littérature et culture québécoises
FRA 6264	3	Théâtre québécois
FRA 6342	3	Littérature française du 19e siècle
FRA 6342A	3	Littérature française du 19e siècle
FRA 6343	3	Écrits des femmes
FRA 6347	3	Littérature française du 18e siècle
FRA 6348	3	Littérature française du 16e siècle
FRA 6349	3	Littérature française des 20e et 21e siècles
FRA 6351	3	Littérature contemporaine
FRA 6420	3	Littératures francophones
FRA 6421	3	Enjeux d'histoire littéraire francophone
FRA 6443	3	Sociocritique
FRA 6484	3	Poétique
FRA 6486	3	Esthétique
FRA 6610	3	Former des lecteurs
FRA 6730	3	Littérature et culture numérique
PLU 6265	3	Expressions culturelles juives montréalaises

Bloc 01C Création littéraire

Option - Maximum 6 crédits.

FRA 6501	3	Atelier de création littéraire
FRA 6501A	3	Atelier de création littéraire
FRA 6505	3	La pratique d'écriture
FRA 6505A	3	La pratique d'écriture
PLU 61231	0	Création d'opéra : livret et musique 1
PLU 61232	3	Création d'opéra : livret et musique 2
PLU 6300	3	Approche interdisciplinaire : création littéraire

Segment 70 Propre à l'option recherche

Les crédits de cette option, incluant le segment 01, sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires, dont 24 crédits pour la rédaction d'un mémoire, et 12 crédits à option.

Bloc 70A Recherche et mémoire

Obligatoire - 30 crédits.

FRA 6916	3	Recherche (projet de mémoire)
FRA 6926	3	Rapport d'activités
FRA 6936	24	Mémoire en recherche

Segment 71 Propre à l'option recherche-création

Les crédits de cette option, incluant le segment 01, sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires, dont 24 crédits pour la rédaction d'un mémoire, et 12 crédits à option.

Bloc 71A Recherche-création et mémoire

Obligatoire - 30 crédits.

FRA 6916	3	Recherche (projet de mémoire)
FRA 6926	3	Rapport d'activités
FRA 6940	24	Mémoire en recherche-création

Programme 3-145-1-5 Version 02 (H17)

Doctorat en littératures de langue française (Ph. D.)

Objectifs

Objectif général

Le programme de Ph. D. vise à permettre aux étudiants l'acquisition d'une formation avancée par l'approfondissement des outils critiques actuels susceptibles de servir une réflexion personnelle sur les littératures de langue française. Les travaux de doctorat trouvent leur conclusion dans une thèse qui contribue à l'avancement des connaissances. Deux types de doctorats sont possibles, soit le doctorat en recherche et le doctorat en recherche-création.

Option recherche

L'objectif du programme de doctorat en recherche est de former des chercheurs capables d'apporter des connaissances nouvelles dans l'un des secteurs de spécialisation de la discipline. La littérature française, la littérature québécoise, les littératures francophones font partie des domaines couverts par le programme de séminaires, ainsi que les principales questions théoriques et méthodologiques, avec une large perspective historique. La thèse constitue la pièce maîtresse de la formation et doit se traduire par une étude pouvant être publiée.

Option recherche-création

L'objectif du programme de doctorat en recherche-création est de favoriser l'émergence de nouvelles connaissances à partir d'un dialogue entre écriture littéraire et analyse. La pratique de la création littéraire, d'une part, et l'élaboration d'un questionnement critique ou théorique à partir d'un corpus d'analyse, d'autre part, constituent les deux volets, distincts, mais complémentaires, de cette thèse. Le travail de création présente un texte inédit d'un nombre de pages variant en fonction du genre ou du dispositif retenu. La recherche ne consiste pas en une description du processus créateur, mais plutôt en une étude fondée sur une problématique neuve, qui propose une hypothèse de recherche forte en lien avec une ou plusieurs questions soulevées dans le travail de création.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Ph. D. (littératures de langue française), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XXXVI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'une M.A. (littératures de langue française) ou l'équivalent ou faire la preuve d'une formation adéquate
- avoir obtenu au 2e cycle une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent

Le candidat doit avoir une bonne connaissance des langues française et anglaise, ainsi que de toute autre langue nécessaire à la réalisation de son projet de thèse.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

Option en recherche

- Deux lettres de recommandation
- Une esquisse du projet de recherche avec titre provisoire (problématique, sujet, corpus) de 500 mots. Une bibliographie sélective est requise.

Option en recherche-création

- Deux lettres de recommandation
- Une esquisse de 500 à 1000 mots présentant les deux volets du projet de recherche-création, avec leurs titres provisoires. Pour la partie création : présentation de la base du projet, des enjeux qu'il soulève, des thèmes envisagés, du genre littéraire retenu, des choix formels. Pour la partie recherche : ébauche de la problématique, nature du corpus d'analyse, visées méthodologiques, esquisse du lien avec la partie création. Une bibliographie sélective est requise.

Structure du programme

Le doctorat comporte 90 crédits. Il est offert selon les 2 options suivantes :

- option Recherche (segments 01 et 70)
- option Recherche-création (segments 01 et 71)

Segment 01 Tronc commun

Les crédits du tronc commun sont répartis de la façon suivante: 3 crédits obligatoires et 12 crédits à option.

Bloc 01A

Obligatoire - 3 crédits.

FRA 70701	0	Séminaire collectif de doctorat 1
FRA 70702	3	Séminaire collectif de doctorat 2

Bloc 01B

Option - minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

FRA 6080	3	Approches actuelles en études littéraires
FRA 6144	3	Littérature française du Moyen Âge
FRA 6145	3	Littérature française du 17e siècle
FRA 6146	3	Littérature et philosophie
FRA 6161	3	Questions d'archives littéraires
FRA 6193	1	Séminaire interuniversitaire 1
FRA 6194	1	Séminaire interuniversitaire 2
FRA 6195	1	Séminaire interuniversitaire 3
FRA 6260	3	Littérature québécoise des 20e et 21e siècles
FRA 6262	3	Littérature et culture québécoises
FRA 6264	3	Théâtre québécois
FRA 6342	3	Littérature française du 19e siècle
FRA 6342A	3	Littérature française du 19e siècle
FRA 6343	3	Écrits des femmes
FRA 6347	3	Littérature française du 18e siècle
FRA 6348	3	Littérature française du 16e siècle
FRA 6349	3	Littérature française des 20e et 21e siècles
FRA 6351	3	Littérature contemporaine
FRA 6420	3	Littératures francophones
FRA 6421	3	Enjeux d'histoire littéraire francophone
FRA 6443	3	Sociocritique
FRA 6484	3	Poétique
FRA 6486	3	Esthétique
FRA 6610	3	Former des lecteurs
FRA 6730	3	Littérature et culture numérique
PLU 6265	3	Expressions culturelles juives montréalaises

Bloc 01C Création littéraire

Option - maximum 6 crédits.

FRA 6501	3	Atelier de création littéraire
FRA 6501A	3	Atelier de création littéraire
FRA 6505	3	La pratique d'écriture
FRA 6505A	3	La pratique d'écriture
PLU 61231	0	Création d'opéra : livret et musique 1
PLU 61232	3	Création d'opéra : livret et musique 2
PLU 6300	3	Approche interdisciplinaire : création littéraire

Segment 70 Propre à l'option recherche

Les crédits de cette option, incluant le segment 01, sont répartis de la façon suivante : 78 crédits obligatoires, dont 66 crédits pour la rédaction d'une thèse, et 12 crédits à option.

Bloc 70A Recherche et thèse

Obligatoire - 75 crédits.

FRA 7000	0	Examen général de doctorat
FRA 7003	3	Recherche
FRA 7915	2	Recherche (projet de thèse)
FRA 7925	4	Recherche (rapport d'étape)
FRA 7936	66	Thèse en recherche

Segment 71 Propre à l'option recherche-création

Les crédits de cette option, incluant le segment 01, sont répartis de la façon suivante : 78 crédits obligatoires, dont 66 crédits pour la rédaction d'une thèse, et 12 crédits à option.

Bloc 71A Recherche-création et thèse

Obligatoire - 75 crédits.

FRA 7000	0	Examen général de doctorat
FRA 7003	3	Recherche
FRA 7915	2	Recherche (projet de thèse)
FRA 7925	4	Recherche (rapport d'étape)
FRA 7940	66	Thèse en recherche-création

Département de littératures et de langues du monde

Programme 2-085-1-0 Version 06 (A07)

Maîtrise en études allemandes (M.A.)

Objectifs

La M.A. (études allemandes) initie l'étudiant à la recherche et est une condition nécessaire à l'admission au Ph. D. (littérature)

Option Littérature allemande.

Elle prépare aussi à une activité professionnelle dans l'enseignement collégial, dans les organismes gouvernementaux, ainsi que dans les institutions et entreprises publiques et privées. La M.A. offre une formation complète dans l'une des orientations du programme :

Orientation Littérature et médias allemands

Formation de base par des séminaires et spécialisation par un mémoire ou un travail dirigé dans le domaine de la littérature et des médias allemands.

Orientation civilisation et histoire des pays germanophones

Formation de base par des séminaires et spécialisation par un mémoire ou un travail dirigé dans le domaine de l'histoire culturelle et sociale de l'Allemagne ou des pays germanophones.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M.A. (études allemandes), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un B.A. spécialisé ou d'un B.A. avec majeure en études allemandes ou attester d'une formation équivalente. Les candidats provenant d'une discipline connexe ou n'ayant obtenu dans leur B.A. qu'une mineure en études allemandes pourront être admis à condition de compléter leur formation par des cours de 1er cycle ne dépassant pas 24 crédits
- avoir obtenu une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent dans ses études allemandes antérieures, voire dans les cours complémentaires exigés
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais
- avoir réussi un minimum de 12 crédits de cours de langue allemande ou attester d'une connaissance jugée équivalente. Le Comité de gestion académique peut imposer à l'étudiant des cours supplémentaires s'il le juge nécessaire.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation
- Un curriculum vitae

Structure du programme

La maîtrise comporte 45 crédits. Elle est offerte selon 2 cheminements:

- cheminement avec Mémoire (segment 70),
- cheminement avec Travail dirigé (segment 71).

Les deux cheminements sont offerts avec deux orientations:

- orientation Littérature et médias allemands,
- orientation Civilisation et histoire des pays germanophones.

Segment 70 - Propre au cheminement avec mémoire

Les crédits du cheminement sont répartis de la façon suivante: 30 crédits obligatoires dont 27 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, 15 crédits à option.
Le cheminement est offert selon deux orientations:

- orientation Littérature et médias allemands,
- orientation Civilisation et histoire des pays germanophones

Bloc 70A

Obligatoire - 3 crédits.
Les cours ALL60111 et ALL60112 sont équivalents au cours ALL6011.

ALL 60111	0	Théorie et méthodologie 1
ALL 60112	3	Théorie et méthodologie 2

Bloc 70B1

Orientation Littérature et médias allemands
Option - Minimum 6 crédits, maximum 15 crédits.
L'étudiant peut suivre un maximum de deux séminaires (6 cr.) d'une discipline connexe, notamment études allemandes et européennes (EAE), littérature comparée (LCO), linguistique (LNG).

ALL 6222	3	Littérature 2
ALL 6231	3	Littérature et médias 1
ALL 6242	3	Littérature et médias 2

Bloc 70B2

Orientation Civilisation et histoire des pays germanophones
Option - Minimum 6 crédits, maximum 15 crédits.
L'étudiant peut suivre un maximum de deux séminaires (6 cr.) d'une discipline connexe, notamment études allemandes et européennes (EAE), histoire (HST), linguistique (LNG), politique (POL).

ALL 6311	3	Civilisation des pays germanophones 1
ALL 6322	3	Civilisation des pays germanophones 2
ALL 6331	3	Civilisation des pays germanophones 3
ALL 6332	3	Civilisation des pays germanophones 4

Bloc 70C Enseignement de l'allemand langue étrangère

Option - Maximum 9 crédits.

ALL 6405	3	Lectures guidées (allemand langue étrangère)
ALL 6415	3	L'Allemand langue étrangère 1
ALL 6435	3	Stage d'enseignement

Bloc 70D Recherche et mémoire

Obligatoire - 27 crédits.

ALL 6510	27	Mémoire

Segment 71 - Propre au cheminement avec travail dirigé

Les crédits du cheminement sont répartis de la façon suivante: 21 crédits obligatoires dont 18 crédits attribués à un travail dirigé et 24 crédits à option.
Le cheminement est offert selon deux orientations:

- orientation Littérature et médias allemands,
- orientation Civilisation et histoire des pays germanophones.

Bloc 71A

Obligatoire - 3 crédits.
Les cours ALL60111 et ALL60112 sont équivalents au cours ALL6011.

ALL 60111	0	Théorie et méthodologie 1
ALL 60112	3	Théorie et méthodologie 2

Bloc 71B1

Orientation Littérature et médias allemands
Option - Minimum 12 crédits, maximum 24 crédits.
L'étudiant peut suivre un maximum de deux séminaires (6 cr.) d'une discipline connexe, notamment études allemandes et européennes (EAE), littérature comparée (LCO), linguistique (LNG).

ALL 6222	3	Littérature 2
ALL 6231	3	Littérature et médias 1
ALL 6242	3	Littérature et médias 2

Bloc 71B2

Orientation Civilisation et histoire des pays germanophones
Option - Minimum 12 crédits, maximum 24 crédits.
L'étudiant peut suivre un maximum de quatre séminaires (12 cr.) d'une discipline connexe, notamment études allemandes et européennes (EAE), histoire (HST), linguistique (LNG), politique (POL).

ALL 6311	3	Civilisation des pays germanophones 1
ALL 6322	3	Civilisation des pays germanophones 2
ALL 6331	3	Civilisation des pays germanophones 3
ALL 6332	3	Civilisation des pays germanophones 4

Bloc 71C Enseignement allemand langue étrangère

Option - Maximum 12 crédits.

ALL 6405	3	Lectures guidées (allemand langue étrangère)
ALL 6415	3	L'Allemand langue étrangère 1
ALL 6435	3	Stage d'enseignement

Bloc 71D Travail dirigé

Obligatoire - 18 crédits.

ALL 6520	18	Travail dirigé

Programme 2-105-1-0 Version 05 (A12)

Maîtrise en études hispaniques (M.A.)

Objectifs

Option Langue et littérature - avec mémoire

Le programme a pour objectifs de permettre à l'étudiant d'approfondir ses connaissances générales et de se spécialiser en recherche dans un domaine de la littérature espagnole et hispano-américaine ou de travailler d'autres aspects des études hispaniques, tels que la linguistique, la philologie, la culture, la traduction et l'espagnol comme langue étrangère.

Option Langue et littérature - avec travail dirigé

Cette modalité a pour objectif d'approfondir la formation générale acquise au 1er cycle et s'adresse principalement aux candidats qui s'orientent vers des professions autres que l'enseignement supérieur et la recherche : l'enseignement, les services dans les organismes publics ou non gouvernementaux. Cependant, cette modalité n'exclut pas la possibilité de se diriger vers un 3e cycle.

Option Espagnol langue seconde - avec stage

Cette Option a pour objectif l'acquisition d'une formation théorique et pratique spécifique à l'enseignement de l'espagnol comme langue seconde, principalement au niveau collégial. Cette maîtrise avec stage ne mène normalement pas au 3e cycle.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M.A. (études hispaniques), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un B.A. spécialisé ou d'un B.A. avec majeure en études hispaniques ou attester d'une formation jugée équivalente. Dans les deux derniers cas, des cours complémentaires pourront être requis dans le cadre de la scolarité de maîtrise
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'espagnol.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation (en espagnol)
- Les exigences suivantes concernent uniquement les candidats qui n'ont pas fait le premier cycle en études hispaniques à l'université de Montréal:
- Curriculum vitae (en français ou en espagnol)
- 2 lettres de recommandation (en français, en espagnol ou en anglais)
- 1 travail académique déjà effectué (en espagnol)

Structure du programme

La maîtrise comporte 45 crédits. Elle est offerte selon deux options:

- option Langue et littérature (segment 70), laquelle est offerte selon deux cheminements:
- cheminement avec mémoire (MM),
- cheminement avec travail dirigé (TD),

et

- option Espagnol langue seconde (segment 71), avec le cheminement stage (ST).

Segment 70 - Propre à l'option Langue et littérature

La répartition des crédits de cette option avec Mémoire (MM) est la suivante: 33 crédits obligatoires, dont 30 crédits attribués à la rédaction d'un mémoire, 9 à 12 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix.
La répartition des crédits de cette option avec Travail dirigé (TD) est la suivante: 21 crédits obligatoires, dont 18 crédits attribués à la rédaction d'un travail dirigé, 21 crédits à option et 3 crédits au choix.

MM - Bloc 70A

Obligatoire - 3 crédits.

ESP 69411	0	Séminaire de recherche 1
ESP 69412	3	Séminaire de recherche 2

MM - Bloc 70B

Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.

ESP 6085	3	Littérature du Siècle d'Or
ESP 6090	3	Littérature hispanique contemporaine
ESP 6091	3	Théâtre espagnol
ESP 6125	3	Discours colonial hispano-américain 1
ESP 6135	3	Discours colonial hispano-américain 2
ESP 6145	3	Littérature hispano-américaine contemporaine 1
ESP 6165	3	Littérature hispano-américaine contemporaine 3
ESP 6170	3	Langues, cultures et sociétés andines
ESP 6180	3	Parcours interculturels
ESP 6210	3	La langue espagnole, aujourd'hui
ESP 6300	3	L'acquisition pratique de l'espagnol 1
ESP 6301	3	L'acquisition pratique de l'espagnol 2
ESP 6510	3	Lectures dirigées 1
ESP 6520	3	Lectures dirigées 2
ESP 6880	3	Spécificité des littératures hispaniques

MM - Bloc 70C

Choix - Maximum 3 crédits.
Sujet à l'approbation du conseiller pédagogique ou du directeur du Département.

MM - Bloc 70D Recherche et mémoire

Obligatoire - 30 crédits.

ESP 6450	30	Mémoire

TD - Bloc 70A

Obligatoire - 3 crédits.

ESP 69411	0	Séminaire de recherche 1
ESP 69412	3	Séminaire de recherche 2

TD - Bloc 70B

Option - 21 crédits.
Sept cours ESP de niveau 6000 de 3 crédits chacun.

TD - Bloc 70C

Choix - 3 crédits.
Sujet à l'approbation du conseiller pédagogique ou du directeur du Département.

TD - Bloc 70D Travail dirigé

Obligatoire - 18 crédits.

ESP 6465	18	Travail dirigé

Segment 71 - Propre à l'option Espagnol langue seconde

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires, dont 21 crédits attibués à un stage et à la rédaction d'un rapport de stage, et 12 crédits à option.

ST - Bloc 71A

Obligatoire - 12 crédits.
Les cours ESP 69411 et ESP 69412 sont équivalents au cours ESP 6941.

ESP 6300	3	L'acquisition pratique de l'espagnol 1
ESP 6301	3	L'acquisition pratique de l'espagnol 2
ESP 69411	0	Séminaire de recherche 1
ESP 69412	3	Séminaire de recherche 2
PLU 6035	3	Enseigner au collégial aujourd'hui

ST - Bloc 71B

Option - 6 crédits.
Deux cours ESP de niveau 6000 de 3 crédits chacun.

ST - Bloc 71C

Option - 6 crédits.

DID 6231	3	Didactique des langues secondes 1
ETA 6065	3	Évaluation et compétences
PPA 6015	3	Méthodes d'enseignement et TIC
PPA 6075	3	Processus d'apprentissage en enseignement
PPA 6276	3	Gestion de classe

ST - Bloc 71D Stage

Obligatoire - 21 crédits.

ESP 6470	15	Stage
ESP 6480	6	Rapport de stage

Programme 2-135-1-0 Version 05 (A11)

Maîtrise en études anglaises (M.A.)

Objectifs

Le programme de maîtrise en études anglaises permet aux étudiants de développer des capacités d'analyse, de jugement critique et d'expression. Cette formation donne accès aux divers métiers de la culture, de l'édition et du journalisme ainsi qu'aux études doctorales. La maîtrise avec mémoire ou avec travail dirigé est un préalable normal aux études doctorales. La maîtrise avec stage ne mène normalement pas au doctorat.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M.A. (études anglaises), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un B.A. spécialisé (études anglaises) ou d'un B.A. avec majeure en études anglaises, ou d'un diplôme préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance de l'anglais et du français.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Essai littéraire (en anglais)
- Deux lettres de recommandation
- Lettre d'intention ou de motivation (en anglais)

Structure du programme

La maitrise comporte 45 crédits. Elle peut être suivie selon deux modalités :

- la modalité avec mémoire,
- la modalité sans mémoire.

Segment 70

Les crédits de la maîtrise selon la modalité avec mémoire sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires et 12 crédits à option.
Les crédits de la maîtrise selon la modalité sans mémoire sont répartis de la façon suivante : 24 crédits obligatoires et 21 crédits à option.
L'inscription aux cours à option requiert l'approbation du Comité des études supérieures.

Bloc 70A

Obligatoire - 3 crédits.
Les étudiants qui ont suivi ce cours à la Maîtrise le remplacent par un autre cours.

ANG 6032	3	Modern Literary Theory

Bloc 70B Théorie littéraire

Option - Maximum 6 crédits.

ANG 6092	3	Readings in Contemporary Theory
ANG 6605	3	Problems in Narrative Theory

Bloc 70C Littérature britannique

Option - Maximum 12 crédits pour la modalité avec mémoire, 21 crédits pour la modalité sans mémoire.

ANG 6110	3	British Literature before 1642
ANG 6130	3	18th-Century British Literature
ANG 6638	3	Later 20th-Century British Literature

Bloc 70D Autres littératures anglophones

Option - Maximum 12 crédits pour la modalité avec mémoire, 21 crédits pour la modalité sans mémoire.

ANG 6165	3	Studies in Modernism
ANG 6185	3	Later 20th-Century American Literature
ANG 6190	3	English-Canadian Literature
ANG 6430	3	Indigenous Literatures in English
ANG 6650	3	Post-colonial Literatures in English
ANG 6660	3	Literatures and Globalization
ANG 6670	3	Constructions of Cultural Space

Bloc 70E Genres littéraires

Option - Maximum 12 crédits pour la modalité avec mémoire, 15 crédits pour la modalité sans mémoire.

ANG 6157	3	Studies in Popular Literature
ANG 6530	3	Studies in Genre
ANG 6740	3	From Text to Hypertext
ANG 6750	3	Digital Humanities
PLU 6113A	3	Humanités numériques: approche interdisciplinaire

Bloc 70F Identités sexuelles dans la littér. anglophone

Option - Maximum 12 crédits.

ANG 6720	3	Women's Writing

Bloc 70G Séminaires à thématiques particulières

Option - Maximum 12 crédits pour la modalité avec mémoire, 15 crédits pour la modalité sans mémoire.
Les cours ANG68951 et ANG68952 sont équivalents au cours ANG6895.

ANG 6090	3	Lectures dirigées 1
ANG 6091	3	Lectures dirigées 2
ANG 68951	0	Séminaire en études anglaises 1.1
ANG 68952	3	Séminaire en études anglaises 1.2
ANG 6896	3	Séminaire en études anglaises 2
ANG 6897	3	Former des lecteurs

Bloc 70H Recherche et mémoire

Obligatoire - 30 crédits.

ANG 6915	3	Projet de mémoire
ANG 6925	27	Mémoire

Bloc 70H Stage ou travail dirigé

Obligatoire - 21 crédits.

ANG 6930	21	Lectures, travaux et examens
ANG 6940	15	Stage
ANG 6945	6	Rapport de stage

Programme 2-140-1-0 Version 06 (A08)

Maîtrise en littérature comparée (M.A.)

Objectifs

Ce programme a pour objectifs d'initier l'étudiant aux études littéraires avancées en littérature comparée et de lui permettre d'acquérir, par la réalisation d'un mémoire, une compétence de recherche dans ce champ.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M.A. (littérature comparée), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un B.A. spécialisé en littérature comparée, d'un B.A. bidisciplinaire en littérature comparée et études cinématographiques, en littérature comparée et philosophie, en littérature comparée et études anglaises ou d'un B.A. avec majeure ou mineure en littérature comparée, en littératures de langue française, en études anglaises ou en études anciennes et modernes, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une connaissance approfondie de deux langues et de deux littératures.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Trois lettres de recommandation
- Échantillon(s) de travail écrit (entre 5 et 15 pages)
- Fournir un document qui répond point par point aux questions suivantes:

  1. Précisez vos connaissances de traditions littéraires et médiatiques (par exemple, francophone, anglophone, hispanophone, entre autres).

  2. Précisez vos connaissances de discours théoriques et philosophiques sur la littérature et autres pratiques culturelles.

  3. Quelles sont vos connaissances linguistiques (précisez-en le niveau - par exemple, anglais : niveau avancé ; portugais : débutant, etc.)

Structure du programme

La maîtrise comporte 48 crédits.
L'étudiant doit acquérir la connaissance d'une 3e langue, si cela s'avère nécessaire.

Segment 70

Les crédits de la maîtrise sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires dont 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, 12 à 15 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix.

Bloc 70A

Obligatoire - 3 crédits.

LCO 6000	3	Études littéraires comparées

Bloc 70B Traditions/résonances - groupe 1

Option - Maximum 9 crédits.

LCO 6360	3	Penseurs du comparatisme
LCO 6458	3	Théories du théâtre

Bloc 70C Traditions/résonances - groupe 2

Option - Maximum 6 crédits.

LCO 6447	3	Modernités comparées
LCO 6690	3	Littératures médiévales

Bloc 70D Traditions/résonances - groupe 3

Option - Maximum 15 crédits.

LCO 6330	3	Littératures des Amériques
LCO 6340	3	Théorie autochtone et colonialisme de peuplement
LCO 6350	3	Littératures européennes comparées
LCO 6555	3	Littératures canadiennes comparées

Bloc 70E Méthodologies

Option - Maximum 9 crédits.

LCO 6004	3	Poétique
LCO 6111	3	Théories du genre (gender)

Bloc 70F Savoirs et média

Option - Maximum 15 crédits.

LCO 6100	3	Épistémologie de la littérature
LCO 6312	3	Problèmes de la représentation
LCO 6333	3	La littérature et les autres arts
LCO 6342	3	Expressions autochtones de la résistance
LCO 6467	3	Littérature et philosophie
LCO 6469	3	Littératures et savoirs
LCO 6546	3	Littérature et médias
PLU 6113A	3	Humanités numériques: approche interdisciplinaire

Bloc 70G Culture

Option - Maximum 9 crédits.

LCO 6112	3	Orientalismes/Occidentalismes
LCO 6341	3	Oeuvres autochtones

Bloc 70H Séminaires de recherche

Option - Maximum 15 crédits.
Les cours LCO 69201 et LCO 69202 sont équivalents au cours LCO 6920.

LCO 6540	3	Séminaire de recherche
LCO 6800	3	Séminaire de recherche
LCO 6810	3	Séminaire de recherche
LCO 6820	3	Séminaire de recherche
LCO 6830	3	Séminaire de recherche
LCO 6840	3	Séminaire de recherche
LCO 6870	3	Séminaire de recherche

Bloc 70I Lectures dirigées

Option - Maximum 3 crédits.

LCO 6610	3	Lectures dirigées
LCO 6640Z	3	Lectures dirigées

Bloc 70J

Choix - Maximum 3 crédits.
Sujet à l'approbation du responsable du 2e et 3e cycles ou du directeur du département.

Bloc 70K Recherche et mémoire

Obligatoire - 30 crédits.

LCO 6910	30	Mémoire

Programme 3-135-1-0 Version 07 (E14)

Doctorat en études anglaises (Ph. D.)

Objectifs

Les objectifs de ce programme sont de former des chercheurs autonomes, de former des professeurs destinés à l'enseignement supérieur et de perfectionner les enseignants des cégeps.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Ph. D. (études anglaises), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XX du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire de la M.A. (études anglaises) ou attester d'une formation jugée équivalente

- avoir obtenu au 2e cycle une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une excellente connaissance de l'anglais, d'une connaissance suffisante du français et de toute autre langue jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Essai littéraire (en anglais - 10 à 20 pages)
- Lettre d'intention ou de motivation (en anglais)
- Esquisse du projet de recherche de 200 à 500 mots
- Trois lettres de recommandation

Structure du programme

Le doctorat comporte 90 crédits.

Segment 70

Les crédits du doctorat sont répartis de la façon suivante : 78 crédits obligatoires, dont 75 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse, et 12 crédits à option. Les cours sont choisis avec l'approbation du responsable du doctorat.

Bloc 70A

Obligatoire - 3 crédits.
Les étudiants qui ont suivi ce cours à la maîtrise doivent le remplacer par un autre cours.

ANG 6032	3	Modern Literary Theory

Bloc 70B Théorie littéraire

Option - Maximum 6 crédits.
Cours ANG de niveau 6000 de 3 crédits chacun ou tout autre cours de niveau 6000 doit être choisis avec l'approbation du responsable du doctorat. Le cours ANG6405 sera imposé à tout étudiant dont la connaissance de la littérature canadienne est jugée insuffisante.

ANG 6092	3	Readings in Contemporary Theory
ANG 6605	3	Problems in Narrative Theory

Bloc 70C Littérature britannique

Option - Maximum 12 crédits.

ANG 6110	3	British Literature before 1642
ANG 6130	3	18th-Century British Literature
ANG 6638	3	Later 20th-Century British Literature

Bloc 70D Autres littératures anglophones

Option - Maximum 12 crédits.

ANG 6165	3	Studies in Modernism
ANG 6185	3	Later 20th-Century American Literature
ANG 6190	3	English-Canadian Literature
ANG 6430	3	Indigenous Literatures in English
ANG 6650	3	Post-colonial Literatures in English
ANG 6660	3	Literatures and Globalization
ANG 6670	3	Constructions of Cultural Space

Bloc 70E Genres littéraires

Option - Maximum 9 crédits.

ANG 6157	3	Studies in Popular Literature
ANG 6530	3	Studies in Genre
ANG 6750	3	Digital Humanities
PLU 6113A	3	Humanités numériques: approche interdisciplinaire

Bloc 70F Identités sexuelles dans la littérature anglaise

Option - Maximum 9 crédits.

ANG 6720	3	Women's Writing

Bloc 70G Séminaires de lectures dirigées

Option - Maximum 6 crédits.

ANG 6090	3	Lectures dirigées 1
ANG 6091	3	Lectures dirigées 2

Bloc 70H Séminaires de professeurs invités

Option - Maximum 6 crédits.

ANG 68951	0	Séminaire en études anglaises 1.1
ANG 68952	3	Séminaire en études anglaises 1.2
ANG 6896	3	Séminaire en études anglaises 2

Bloc 70I Recherche et thèse

Obligatoire - 75 crédits.

ANG 7000	3	Développement professionnel
ANG 7910	0	Examen général de doctorat
ANG 7920	3	Projet de thèse
ANG 79211	0	Dissertation Seminar 1
ANG 79212	3	Dissertation Seminar 2
ANG 7922	1	Rapport d'étape
ANG 7925	65	Thèse

Programme 3-137-1-0 Version 08 (A12)

Doctorat en littérature (Ph. D.)

Objectifs

Par une thèse qui fait preuve d'un apport important à l'avancement de la connaissance dans l'une des cinq options du Ph. D. (littérature), l'étudiant doit démontrer ses capacités à mener une recherche autonome.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Ph. D. (littérature), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- avoir obtenu, au 2e cycle une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent

Il doit également satisfaire aux conditions propres à l'option choisie:

Options Littérature comparée et générale et théorie et épistémologie de la littérature

- être titulaire d'une M.A. dans un domaine des études littéraires
- faire preuve d'une connaissance suffisante d'au moins trois langues, dont le français et l'anglais, et de deux littératures. Dans certains cas, la connaissance d'une 4e langue peut être exigée.

Option Études allemandes

- être titulaire de la M.A. (études allemandes) avec mémoire ou attester d'une formation jugée équivalente
- faire preuve d'une excellente connaissance de l'allemand et d'une connaissance suffisante de deux autres langues, dont le français. Dans certains cas, la connaissance d'une 4e langue peut être exigée.

Option Études hispaniques

- être titulaire de la M.A. (études hispaniques) avec mémoire ou attester d'une formation jugée équivalente
- faire preuve d'une excellente connaissance de l'espagnol et d'une connaissance suffisante de deux autres langues, dont le français. Dans certains cas, la

connaissance d'une 4e langue peut être exigée.

Option Études littéraires et intermédiales

- être titulaire d'un diplôme de 2e cycle (en études cinématographiques, études littéraires, études des médias ou tout autre domaine jugé équivalent)
- faire preuve d'une connaissance suffisante d'au moins trois langues, dont le français et l'anglais, et d'une littérature.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

Pour l'option Études allemandes:

- Lettre d'intention ou de motivation
- Curriculum vitae

Pour les options Littérature comparée et générale, Théorie et épistémologie de la littérature et Études littéraires et intermédiales :

- Description succincte de la problématique du projet de recherche (500 mots). Si possible, fournissez-en un corpus de textes et une bibliographie sommaires.
- Trois lettres de recommandation
- Échantillon(s) de travail écrit (entre 15 et 20 pages)
- Fournir un document qui répond point par point aux questions suivantes :

  1. Précisez vos connaissances de traditions littéraires et médiatiques (par exemple, francophone, anglophone, hispanophone, entre autres).

  2. Précisez vos connaissances de discours théoriques et philosophiques sur la littérature et autres pratiques culturelles.

  3. Quelles sont vos connaissances linguistiques (précisez-en le niveau - par exemple, anglais: niveau avancé ; portugais : débutant, etc.)

Pour l'option Études hispaniques :

- Lettre d'intention ou de motivation (en espagnol)
- Curriculum vitae
- Lettres de recommandation (en français, en espagnol ou en anglais). Ces lettres sont une exigence uniquement pour les candidats qui n'ont pas fait leur maîtrise en études hispaniques à l'Université de Montréal.
- Exemple de travail académique déjà effectué (en espagnol). Ce travail est un exigence uniquement pour les candidats qui n'ont pas fait leur maîtrise en études hispaniques à l'Université de Montréal.
- Esquisse du projet de recherche (4 pages) incluant : 1. Problématique, 2. Objectifs, 3. Cadre théorique, 4. Méthodologie, 5. Chronogramme provisoire, 6. Références.

Structure du programme

Le doctorat comporte 90 crédits. Il est offert avec 5 options :

- l'option Études allemandes (segment 70),
- l'option Littérature comparée et générale (segment 71),
- l'option Théorie et épistémologie de la littérature (segment 73),
- l'option Études hispaniques (segment 74),
- l'option Études littéraires et intermédiales (segment 75).

Segment 70 - Propre à l'option Études allemandes

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 75 crédits obligatoires dont 72 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse et 15 crédits à option.

Bloc 70A

Obligatoire - 3 crédits.

LCO 6000	3	Études littéraires comparées

Bloc 70B Littérature

Option - Maximum 15 crédits.
Les cours ALL60111 et ALL60112 sont équivalents au cours ALL6011.

ALL 60111	0	Théorie et méthodologie 1
ALL 60112	3	Théorie et méthodologie 2
ALL 6222	3	Littérature 2
ALL 6231	3	Littérature et médias 1
ALL 6242	3	Littérature et médias 2

Bloc 70C Enseignement de l'allemand langue étrangère

Option - Maximum 12 crédits.

ALL 6405	3	Lectures guidées (allemand langue étrangère)
ALL 6415	3	L'Allemand langue étrangère 1
ALL 6435	3	Stage d'enseignement

Bloc 70D Civilisation

Option - Maximum 12 crédits.

ALL 6311	3	Civilisation des pays germanophones 1
ALL 6322	3	Civilisation des pays germanophones 2
ALL 6331	3	Civilisation des pays germanophones 3
ALL 6332	3	Civilisation des pays germanophones 4

Bloc 70E Séminaires à sujet ouvert

Option - Maximum 9 crédits.

Bloc 70F Recherche et thèse

Obligatoire - 72 crédits.

LIT 7015	0	Examen général de doctorat

Segment 71 - Propre à l'option Littérature comparée et générale

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 81 crédits obligatoires dont 75 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse et 9 crédits à option.

Bloc 71A

Obligatoire - 6 crédits.

LCO 6000	3	Études littéraires comparées
LCO 7610	3	Forum doctoral

Bloc 71B Traditions / résonances - groupe 1

Option - Maximum 9 crédits.

LCO 6360	3	Penseurs du comparatisme
LCO 6458	3	Théories du théâtre

Bloc 71C Traditions / résonances - groupe 2

Option - Maximum 6 crédits.

LCO 6447	3	Modernités comparées
LCO 6690	3	Littératures médiévales

Bloc 71D Traditions / résonances - groupe 3

Option - Maximum 9 crédits.

LCO 6330	3	Littératures des Amériques
LCO 6340	3	Théorie autochtone et colonialisme de peuplement
LCO 6350	3	Littératures européennes comparées
LCO 6555	3	Littératures canadiennes comparées

Bloc 71E Méthodologie

Option - Maximum 9 crédits.

LCO 6004	3	Poétique
LCO 6111	3	Théories du genre (gender)

Bloc 71F Savoirs et médias

Option - Maximum 9 crédits.

LCO 6100	3	Épistémologie de la littérature
LCO 6312	3	Problèmes de la représentation
LCO 6333	3	La littérature et les autres arts

LCO 6342	3	Expressions autochtones de la résistance
LCO 6467	3	Littérature et philosophie
LCO 6469	3	Littératures et savoirs
LCO 6546	3	Littérature et médias
PLU 6113A	3	Humanités numériques: approche interdisciplinaire

Bloc 71G Culture

Option - Maximum 9 crédits.

LCO 6112	3	Orientalismes/Occidentalismes
LCO 6341	3	Oeuvres autochtones

Bloc 71H Séminaires de recherche

Option - Maximum 9 crédits.
Les cours LCO 69201 et LCO 69202 sont équivalents au cours LCO 6920.

LCO 6540	3	Séminaire de recherche
LCO 6800	3	Séminaire de recherche
LCO 6810	3	Séminaire de recherche
LCO 6820	3	Séminaire de recherche
LCO 6830	3	Séminaire de recherche
LCO 6840	3	Séminaire de recherche
LCO 6870	3	Séminaire de recherche

Bloc 71I Lectures dirigées

Option - Maximum 3 crédits.

LCO 6610	3	Lectures dirigées
LCO 6640Z	3	Lectures dirigées

Bloc 71J Recherche et thèse

Obligatoire - 75 crédits.

LIT 7005	0	Examen général de doctorat
LIT 7071	75	Thèse

Segment 73 - Propre à l'option Théorie et épistémologie de la littérature

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 81 crédits obligatoires dont 75 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse et 9 crédits à option.

Bloc 73A

Obligatoire - 6 crédits.

LCO 6000	3	Études littéraires comparées
LCO 7610	3	Forum doctoral

Bloc 73B Traditions / résonances - groupe 1

Option - Maximum 9 crédits.

LCO 6360	3	Penseurs du comparatisme
LCO 6458	3	Théories du théâtre

Bloc 73C Traditions / résonances - groupe 2

Option - Maximum 6 crédits.

LCO 6447	3	Modernités comparées
LCO 6690	3	Littératures médiévales

Bloc 73D Traditions / résonances - groupe 3

Option - Maximum 9 crédits.

LCO 6330	3	Littératures des Amériques
LCO 6340	3	Théorie autochtone et colonialisme de peuplement
LCO 6350	3	Littératures européennes comparées
LCO 6555	3	Littératures canadiennes comparées

Bloc 73E Méthodologies

Option - Maximum 9 crédits.

LCO 6004	3	Poétique
LCO 6111	3	Théories du genre (gender)

Bloc 73F Savoirs et médias

Option - Maximum 9 crédits.

LCO 6100	3	Épistémologie de la littérature
LCO 6312	3	Problèmes de la représentation
LCO 6333	3	La littérature et les autres arts
LCO 6342	3	Expressions autochtones de la résistance
LCO 6467	3	Littérature et philosophie
LCO 6469	3	Littératures et savoirs
LCO 6546	3	Littérature et médias
PLU 6113A	3	Humanités numériques: approche interdisciplinaire

Bloc 73G Culture

Option - Maximum 9 crédits.

LCO 6112	3	Orientalismes/Occidentalismes
LCO 6341	3	Oeuvres autochtones

Bloc 73H Séminaires de recherche

Option - Maximum 9 crédits.
Les cours LCO 69201 et LCO 69202 sont équivalents au cours LCO 6920.

LCO 6540	3	Séminaire de recherche
LCO 6800	3	Séminaire de recherche
LCO 6810	3	Séminaire de recherche
LCO 6820	3	Séminaire de recherche
LCO 6830	3	Séminaire de recherche
LCO 6840	3	Séminaire de recherche
LCO 6870	3	Séminaire de recherche

Bloc 73I Lectures dirigées

Option - Maximum 3 crédits.

LCO 6610	3	Lectures dirigées
LCO 6640Z	3	Lectures dirigées

Bloc 73J Recherche et thèse

Obligatoire - 75 crédits.

LIT 7005	0	Examen général de doctorat
LIT 7073	75	Thèse

Segment 74 - Propre à l'option Études hispaniques

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 75 crédits obligatoires dont 72 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse et 15 crédits à option.

Bloc 74A

Obligatoire - 3 crédits.

LCO 6000	3	Études littéraires comparées

Bloc 74B Études de la langue

Option - Maximum 15 crédits.

ESP 6170	3	Langues, cultures et sociétés andines
ESP 6180	3	Parcours interculturels
ESP 6210	3	La langue espagnole, aujourd'hui
ESP 6300	3	L'acquisition pratique de l'espagnol 1
ESP 6301	3	L'acquisition pratique de l'espagnol 2

Bloc 74C Littérature espagnole classique et moderne

Option - Maximum 12 crédits.

ESP 6085	3	Littérature du Siècle d'Or

ESP 6090	3	Littérature hispanique contemporaine
ESP 6091	3	Théâtre espagnol
ESP 6880	3	Spécificité des littératures hispaniques

Bloc 74D Littérature hispano-américaine

Option - Maximum 15 crédits.

ESP 6125	3	Discours colonial hispano-américain 1
ESP 6135	3	Discours colonial hispano-américain 2
ESP 6145	3	Littérature hispano-américaine contemporaine 1
ESP 6165	3	Littérature hispano-américaine contemporaine 3

Bloc 74E Séminaires à sujet ouvert

Option - Maximum 12 crédits.

ESP 6701	1	Les TIC dans la classe d'espagnol langue étrangère
ESP 6702	1	L'évaluation des apprentissages en espagnol langue étrangère
ESP 6703	1	La compétence culturelle et interculturelle en espagnol langue étrangère
ESP 7510	3	Lectures dirigées 1
ESP 7520	3	Lectures dirigées 2

Bloc 74F Recherche et thèse

Obligatoire - 72 crédits.

LIT 7015	0	Examen général de doctorat
LIT 7074	72	Thèse

Segment 75 - Propre à l'option Études littéraires et intermédiales

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 81 crédits obligatoires dont 72 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse et 9 crédits à option.

Bloc 75A

Obligatoire - 9 crédits.

LCO 6000	3	Études littéraires comparées
LCO 7610	3	Forum doctoral
PLU 6060	3	Champ des études intermédiales

Bloc 75B Traditions textuelles

Option - Maximum 9 crédits.

ANG 6530	3	Studies in Genre
ESP 6090	3	Littérature hispanique contemporaine
ESP 6145	3	Littérature hispano-américaine contemporaine 1
ESP 6165	3	Littérature hispano-américaine contemporaine 3
FRA 6343	3	Écrits des femmes
FRA 6351	3	Littérature contemporaine
LCO 6100	3	Épistémologie de la littérature
LCO 6341	3	Oeuvres autochtones
LCO 6555	3	Littératures canadiennes comparées

Bloc 75C Savoirs et médias

Option - Maximum 9 crédits.

ALL 6231	3	Littérature et médias 1
ALL 6242	3	Littérature et médias 2
ANG 6740	3	From Text to Hypertext
CIN 6013	3	La médiation audiovisuelle
CIN 6046	3	Questions de narration
CIN 6047	3	Histoire du cinéma : problèmes, méthodes
CIN 6050	3	Scénarisation, technologies et création
COM 6205	3	Méthode d'étude des messages et images
COM 6331	3	Communication, pouvoir, contre-pouvoirs
HAR 6080	3	Muséologie et histoire de l'art
HAR 6082	3	Arts et sociologie
JEU 6002	3	Cinéma, jeu vidéo et fiction interactive
LCO 6333	3	La littérature et les autres arts
LCO 6342	3	Expressions autochtones de la résistance
LCO 6469	3	Littératures et savoirs
LCO 6546	3	Littérature et médias
PLU 6113A	3	Humanités numériques: approche interdisciplinaire

Bloc 75D Théories de la représentation

Option - Maximum 9 crédits.

FRA 6146	3	Littérature et philosophie
HAR 6048	3	Art actuel
HAR 6055	3	Histoire de l'art et sciences humaines
LCO 6312	3	Problèmes de la représentation

Bloc 75E Approches pluridisciplinaires et méthodologiques

Option - Maximum 9 crédits.
Les cours suivants ou, en accord avec le comité des études supérieures, tout autre séminaire pertinent.
Les cours PLU 60421 et PLU 60422 sont équivalents au cours PLU 6042.

EAE 6004	3	Séminaire de recherche
LCO 6610	3	Lectures dirigées
PLU 6034	3	Littérature, cinéma et médias
PLU 6042	3	Problématiques de l'intermédialité
PLU 60421	0	Problématiques de l'intermédialité 1
PLU 60422	3	Problématiques de l'intermédialité 2

Bloc 75F Recherche et thèse

Obligatoire - 72 crédits.

LIT 7005	0	Examen général de doctorat
LIT 7077	72	Thèse

Département de mathématiques et de statistique

Programme 2-190-1-0 Version 08 (A08)

Maîtrise en mathématiques (M. Sc.)

Objectifs

Option Actuariat

Compléter la formation en mathématiques actuarielles du candidat tout en l'initiant à la recherche en vue d'études de doctorat ou d'une carrière de mathématicien dans les compagnies d'assurance ou les bureaux d'actuaires.

Option Mathématiques pures

Compléter la formation en mathématiques fondamentales du candidat tout en l'initiant à la recherche en vue d'études de doctorat dans le domaine ou dans des domaines connexes ou d'une carrière dans l'enseignement collégial, ou éventuellement de mathématicien dans l'entreprise privée ou gouvernementale.

Option Mathématiques appliquées

Compléter la formation en mathématiques appliquées du candidat tout en l'initiant à la recherche en vue d'études de doctorat dans la discipline ou dans les domaines d'application tels le génie, l'informatique, les sciences économiques, ou éventuellement d'une carrière de mathématicien dans l'entreprise privée ou gouvernementale.

Option Mathématiques industrielles

Compléter la formation en mathématiques appliquées du candidat tout en l'initiant à la recherche en vue une carrière de mathématicien dans l'entreprise privée ou gouvernementale.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M. Sc. (mathématiques), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un B. Sc. spécialisé (mathématiques), ou d'un B. Sc. spécialisé bidisciplinaire en Mathématiques et Économie, en Mathématiques et Informatique ou en Mathématiques et Physique, ou d'un baccalauréat avec majeure en mathématiques, ou d'un diplôme de 1er cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent à moins que le candidat ne soit admis en vertu d'une expérience subséquente à l'obtention du baccalauréat.
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Deux lettres de recommandations en français ou en anglais

Si vous avez fait vos études à l'Université de Montréal, il n'est pas obligatoire de fournir les deux lettres de recommandation demandées.

Structure du programme

La maîtrise comporte 45 crédits. Elle est offerte avec les options suivantes :

- l'option Mathématiques pures, cheminement avec ou sans mémoire (segment 70),
- l'option Mathématiques appliquées, cheminement avec ou sans mémoire (segment 71),
- l'option Mathématiques industrielles, cheminement avec ou sans mémoire (segment 72),
- l'option Actuariat, cheminement avec ou sans mémoire (segment 73).

Outre les 45 crédits, jusqu'à 9 crédits de cours complémentaires peuvent être imposés à l'étudiant, soit pour parfaire ses connaissances de base en mathématiques, statistique ou informatique, soit pour l'initier à un domaine d'application particulier.
Le département s'attend à ce que l'étudiant participe régulièrement, et ce tout au long de ses études, au séminaire des étudiants de 2e et 3e cycles de mathématiques.

Segment 70 - Propre à l'option Mathématiques pures

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante:

- cheminement avec mémoire (MM): 27 crédits obligatoires attribués à la rechercher et à la rédaction d'un mémoire et 18 crédits à option,
- cheminement sans mémoire (S): 21 crédits obligatoires attribués à un stage et 24 crédits à option.

MM-Bloc 70A Cheminement avec mémoire

Option - 18 crédits.
Au moins 12 crédits de sigle MAT ou STT et au moins 12 crédits du niveau des études supérieures.
Au moins 3 crédits de cours de niveau 6000 dans chacun des trois domaines suivants : algèbre, analyse, topologie et géométrie.

MM-Bloc 70B Recherche et mémoire

Obligatoire - 27 crédits.

MAT 6906 27 Mémoire

S-Bloc 70A Cheminement avec stage

Option - 24 crédits.
Au moins 15 crédits de sigle MAT ou STT et au moins 15 crédits du niveau des études supérieures.
Au moins 3 crédits dans chacun des trois domaines suivants : algèbre, analyse, topologie et géométrie.

S-Bloc 70B Stage

Obligatoire - 21 crédits.

MAT 6908 21 Stage

Segment 71 - Propre à l'option Mathématiques appliquées

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante:

- cheminement avec mémoire (MM): 27 crédits obligatoires attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire et 18 crédits à option,
- cheminement sans mémoire (S): 21 crédits obligatoires attribués à un stage et 24 crédits à option.

MM-Bloc 71A Cheminement avec mémoire

Option - 18 crédits.
Au moins 12 crédits de sigle MAT ou STT et au moins 12 crédits du niveau des études supérieures.
Au moins 3 crédits de cours de niveau 6000 dans trois des sept domaines suivants : algèbre, analyse, analyse numérique, optimisation, équations différentielles, probabilités, domaine d'application (hors département).

MM-Bloc 71B Recherche et mémoire

Obligatoire - 27 crédits.

MAT 6906 27 Mémoire

S-Bloc 71A Cheminement avec stage

Option - 24 crédits.
Au moins 15 crédits de sigle MAT ou STT et au moins 15 crédits du niveau des études supérieures.
Au moins 3 crédits de cours de niveau 6000 dans trois des sept domaines suivants : algèbre, analyse, analyse numérique, optimisation, équations différentielles, probabilités, domaine d'application (hors département).

S-Bloc 71B Stage

Obligatoire - 21 crédits.

MAT 6908 21 Stage

Segment 72 - Propre à l'option Mathématiques industrielles

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante:

- cheminement avec mémoire (MM): 27 crédits obligatoires attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire et 18 crédits à option,
- cheminement sans mémoire (S): 21 crédits obligatoires attribués à un stage et 24 crédits à option.

MM-Bloc 72A Cheminement avec mémoire

Option - 18 crédits.
Au moins 12 crédits de sigle MAT ou STT et au moins 12 crédits du niveau des études supérieures.
Au moins 3 crédits de cours dans chacun des quatre domaines suivants : analyse numérique et optimisation, équations différentielles, modélisation, probabilités et statistiques.

MM-Bloc 72B Recherche et mémoire

Obligatoire - 27 crédits.

MAT 6906 27 Mémoire

S-Bloc 72A Cheminement avec stage

Option - 24 crédits.
Au moins 15 crédits de sigle MAT ou STT et au moins 15 crédits du niveau des études supérieures.
Au moins 3 crédits dans chacun des trois domaines suivants : algèbre, analyse, topologie et géométrie.

S-Bloc 72B Stage

Obligatoire - 21 crédits.

MAT 6908	21	Stage

Segment 73 - Propre à l'option Actuariat

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante:
Cheminement avec mémoire (MM): 27 crédits obligatoires attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire et 18 crédits à option,
Cheminement sans mémoire (S): 21 crédits obligatoires attribués à un stage et 24 crédits à option.

MM-Bloc 73A Cheminement avec mémoire

Option - 18 crédits.
Au moins 12 crédits de sigle MAT ou STT et au moins 12 crédits du niveau des études supérieures.
Au moins 3 crédits de cours de niveau 6000 dans chacun des trois domaines suivants : actuariat, probabilités et statistique.

MM-Bloc 73B Recherche et mémoire

Obligatoire - 27 crédits.

MAT 6906	27	Mémoire

S-Bloc 73A Cheminement avec stage

Option - 24 crédits.
Au moins 15 crédits de sigle MAT ou STT et au moins 15 crédits du niveau des études supérieures.
Au moins 3 crédits dans chacun des trois domaines suivants : actuariat, probabilités et statistique.

S-Bloc 73B Stage

Obligatoire - 21 crédits.

MAT 6908	21	Stage

Programme 2-190-6-8 Version 00 (E15)

Microprogramme de deuxième cycle de mise à niveau en mathématiques et statistique

Objectifs

Le microprogramme de deuxième cycle de mise à niveau en mathématiques et statistique permet à un étudiant d'acquérir des connaissances complémentaires en mathématiques et statistique.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de deuxième cycle (mise à niveau en mathématiques et statistique), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle de l'Université de Montréal ou d'un diplôme jugé équivalent
- avoir une préparation de base en mathématiques et en statistique
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.

Le candidat ne peut pas déposer une demande d'admission à ce programme. Il y sera invité par le Comité des études supérieures approprié.

2. Scolarité

La scolarité minimale est équivalente à un trimestre à temps plein. Il est attendu de l'étudiant qu'il fasse ce programme complémentaire durant l'été qui précède sa première inscription dans son programme de maîtrise. La scolarité maximale est de deux ans.

Structure du programme

Le microprogramme comporte 12 crédits.

Segment 70

Les crédits du microprogramme sont répartis de la façon suivante: 12 crédits à option.

Bloc 70A Mathématique

Option - Maximum 6 crédits.

MAT 6000	3	Mise à niveau en mathématiques
MAT 6001	3	Mise à niveau en probabilité

Bloc 70B Statistique

Option - Maximum 6 crédits.

STT 6000	3	Mise à niveau en inférence statistique
STT 6001	3	Mise à niveau en statistique appliquée

Bloc 70C

Option - Maximum 6 crédits.
Cours de sigle ACT, MAT et STT de niveau 2000 et 3000. Choix à approuver par le responsable du programme.

Programme 2-194-1-0 Version 02 (H17)

Maîtrise en statistique (M. Sc.)

Objectifs

Option Générale

Compléter la formation en statistique du candidat tout en l'initiant à la recherche en vue d'études supérieures dans la discipline ou d'une carrière de statisticien dans l'entreprise privée ou gouvernementale.

Option Biostatistique

Cette option de la maîtrise vise principalement à compléter une formation spécialisée en biostatistique et permet l'application de méthodes statistiques dans le secteur privé ou gouvernemental.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M. Sc. (statistique), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales

Option Générale

- être titulaire d'un B. Sc. spécialisé (mathématiques), ou d'un B. Sc. spécialisé bidisciplinaire en Mathématiques et Économie, en Mathématiques et Informatique ou en Mathématiques et Physique, ou d'un baccalauréat avec majeure en mathématiques, ou d'un diplôme de 1er cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente

Option Biostatistique

- être titulaire d'un B. Sc. spécialisé (mathématiques), ou B. Sc. spécialisé (statistique), ou d'un baccalauréat avec majeure en mathématiques, ou d'un diplôme de 1er cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente.

M. Sc. en Statistique

- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent

à moins que le candidat ne soit admis en vertu d'une expérience subséquente à l'obtention du baccalauréat

- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais. Sur demande, le Département peut exiger une attestation de la connaissance du français sous la forme de la réussite du test de français international (TFI) avec une note d'au moins 785/990.

La préparation mathématique minimale, pour être considérée admissible, devra inclure un trimestre d'algèbre linéaire, deux trimestres de calcul et d'analyse, un trimestre de probabilité, un trimestre de statistique et un trimestre d'informatique. En outre, le Département peut, à l'admission, imposer des cours préparatoires et des cours complémentaires.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

Deux lettres de recommandation en français ou en anglais
Si vous avez fait vos études à l'Université de Montréal, il n'est pas obligatoire de fournir les deux lettres de recommandation demandées.

2. Scolarité

Option Générale
La scolarité minimale est de trois trimestres.
Option Biostatistique
La scolarité minimale est de quatre trimestres.

Structure du programme

La maîtrise comporte 45 crédits. Elle est offerte selon deux options :

Option Générale (segment 70), avec deux cheminements :

- la modalité avec mémoire (MM),
- la modalité avec stage ou travail dirigé (ST-TD).

Option Biostatistique (segment 71)

Une formation complémentaire sur un logiciel statistique (SAS, R, SPPS, STATA ou autre) peut être exigée au besoin.

Segment 70 - Propre à l'option Générale

Les crédits de la modalité avec mémoire (MM) sont répartis de la façon suivante : 30 crédits obligatoires dont 27 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, et 15 crédits à option.
Les crédits de la modalité avec stage ou travail dirigé (ST-TD) sont répartis de la façon suivante : 3 crédits obligatoires et 42 crédits à option, dont 21 crédits attribués à des travaux dirigés OU à un stage et un rapport.

Bloc MM-70A

Obligatoire - 3 crédits.

STT 6530	1.5	Consultation statistique 1
STT 6531	1.5	Consultation statistique 2

Bloc ST-TD-70A

Obligatoire - 3 crédits.

STT 6530	1.5	Consultation statistique 1
STT 6531	1.5	Consultation statistique 2

Bloc MM-70B

Option - 15 crédits.
Cinq cours de sigle STT de 3 crédits chacun dont au moins trois du niveau des études supérieures.
Le choix de cours de l'étudiant doit être approuvé par le Comité des études supérieures en statistique.

Bloc ST-TD-70B

Option - 21 crédits.
Sept cours de sigle STT de 3 crédits chacun dont au moins cinq du niveau des études supérieures. Le choix de cours de l'étudiant doit être approuvé par le Comité des études supérieures en statistique.

Bloc MM-70C Mémoire

Obligatoire - 27 crédits.

STT 6901	27	Mémoire

Bloc ST-TD-70C Stage ou Travail dirigé

Option - 21 crédits.

STT 6905	21	Travaux dirigés et rapport
STT 6910	21	Stage et rapport

Segment 71 - Propre à l'option Biostatistique

Les crédits de la maîtrise sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires, dont 8 crédits attribués à un stage, et 12 crédits à option.

Bloc 71A

Obligatoire - 24 crédits.

MSO 6028	3	Introduction aux théories de la mesure
MSO 6075	3	Études et devis expérimentaux
MSO 6118	3	Analyse de survie
MSO 6611	3	Analyses longitudinales et multi-niveaux
STT 6230	3	Méthodes non paramétriques avancées
STT 6410	3	Analyse de la variance
STT 6415	3	Régression
STT 6516	3	Données catégorielles

Bloc 71B Compléments en statistique

Option - 6 crédits.

STT 6005	3	Théorie de l'échantillonnage
STT 6115	3	Théorie de la décision bayésienne
STT 6515	3	Analyse de données multivariées
STT 6615	3	Séries chronologiques univariées

Bloc 71C Compléments en biostatistique et épidémiologie

Option - 6 crédits.

MSO 6008	1	Revues narratives et systématiques
MSO 6014	3	Épidémiologie intermédiaire
MSO 6018	3	Introduction à l'épidémiologie génétique
MSO 6119	1	Données manquantes et méthodes d'imputation

Bloc 71D Pratique de la biostatistique

Obligatoire - 9 crédits.

MSO 6121	8	Stage: pratique de la biostatistique
MSO 6300	1	Introduction à la santé publique

Programme 2-239-1-0 Version 00 (A99)

D.E.S.S. en finance mathématique et computationnelle

Objectifs

Ce programme vise à faire connaître la théorie financière et les méthodes mathématiques, statistiques et informatiques appliquées à la finance. Les titulaires de ce diplôme pourront s'intégrer à des institutions financières, caisses de retraite, services financiers des entreprises, entreprises publiques et gouvernements qui ont besoin d'analystes en finance quantitative.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. (finance mathématique et com-

putationnelle), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un des diplômes suivants : B. Sc. spécialisé en mathématiques, B. Sc. spécialisé bidisciplinaire en Mathématiques et Informatique, en Mathématiques et Physique, en Mathématiques et Économie, B. Sc. comportant une majeure en mathématiques ou encore attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation
- Curriculum vitae
- Deux lettres de recommandation en français ou en anglais

Si vous avez fait vos études à l'Université de Montréal, il n'est pas obligatoire de fournir les deux lettres de recommandation demandées.

2. Scolarité

La scolarité minimale du programme est de deux trimestres à temps plein. La scolarité maximale est de quatre trimestres pour un étudiant inscrit à temps plein et de six trimestres pour un étudiant inscrit à temps partiel.

Structure du programme

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits.

Segment 70

Les crédits du D.E.S.S. sont répartis de la façon suivante : 16 crédits obligatoires et 14 crédits à option.

Bloc 70A

Obligatoire - 16 crédits.

ECN 6573	3	Économie financière
ECN 6578	3	Économétrie des marchés financiers
IFT 6561	4	Simulation : aspects stochastiques
MAT 6717	3	Probabilités
MAT 6798	3	Calcul stochastique

Bloc 70B

Option - 3 crédits.

ACT 6230	3	Finance mathématique
MAT 6240	3	Évaluation des produits dérivés

Bloc 70C

Option - 3 crédits.

ECN 6238	3	Macroéconométrie
STT 6615	3	Séries chronologiques univariées

Bloc 70D

Option - 8 crédits.

ECN 6878	3	Choix d'investissement
IFT 6390	4	Fondements de l'apprentissage machine
IFT 6521	4	Programmation dynamique
MAT 6470	3	Calcul scientifique

Programme 2-239-1-1 Version 00 (A99)

Maîtrise en finance mathématique et computationnelle (M. Sc.)

Objectifs

Ce programme vise à donner une solide connaissance de la théorie financière ainsi que des méthodes mathématiques, statistiques et informatiques appliquées à la finance. Le but est de former des spécialistes capables d'utiliser des outils financiers quantitatifs pour répondre aux besoins des institutions financières, caisses de retraite, services financiers des entreprises, entreprises publiques et gouvernements.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M. Sc. (finances mathématiques et computationnelles), le candidat doit:

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un des diplômes suivants : B. Sc. spécialisé en mathématiques, B. Sc. spécialisé bidisciplinaire en Mathématiques et Informatique, en Mathématiques et Physique, en Mathématiques et Économie, B. Sc. avec majeure en mathématiques ou encore attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation
- Curriculum vitae
- Deux lettres de recommandation en français ou en anglais

Si vous avez fait vos études à l'Université de Montréal, il n'est pas obligatoire de fournir les deux lettres de recommandation demandées.

2. Scolarité

La scolarité minimale du programme est de trois trimestres à temps plein. La scolarité maximale est de six trimestres.

Structure du programme

La maîtrise comporte 45 crédits.

Segment 70

Les crédits de la maîtrise sont répartis de la façon suivante : 39 crédits obligatoires dont 9 crédits attribués à un stage ou à un travail dirigé et 6 crédits à option.

Bloc 70A

Obligatoire - 30 crédits.

ECN 6573	3	Économie financière
ECN 6578	3	Économétrie des marchés financiers
ECN 6878	3	Choix d'investissement
IFT 6390	4	Fondements de l'apprentissage machine
IFT 6521	4	Programmation dynamique
IFT 6561	4	Simulation : aspects stochastiques
MAT 6470	3	Calcul scientifique
MAT 6717	3	Probabilités
MAT 6798	3	Calcul stochastique

Bloc 70B

Option - 3 crédits.

ACT 6230	3	Finance mathématique
MAT 6240	3	Évaluation des produits dérivés

Bloc 70C

Option - 3 crédits.

ECN 6238	3	Macroéconométrie
STT 6615	3	Séries chronologiques univariées

Bloc 70D Stage

Obligatoire - 9 crédits.

FMC 6000	9	Stage

Bloc 70D Travail dirigé

Obligatoire - 9 crédits.

FMC 6100	9	Travail dirigé

Programme 3-190-1-0 Version 07 (A02)

Doctorat en mathématiques (Ph. D.)

Objectifs

Option Mathématiques pures

Former des chercheurs chevronnés dans les principaux axes de recherche du Département en mathématiques : algèbre, analyse, géométrie, combinatoire, logique, en vue d'une carrière de professeur d'université ou de cégep ou de chercheur dans l'entreprise privée ou gouvernementale.

Option Mathématiques appliquées

Former des chercheurs chevronnés dans les principaux axes de recherche du Département en mathématiques appliquées : probabilités, physique mathématique, biomathématique, équations différentielles, optimisation, analyse numérique. Ces derniers pourront occuper des postes dans le milieu universitaire, l'industrie ou les entreprises gouvernementales.

Option Mathématiques de l'ingénieur

Former des spécialistes dans l'étude de problèmes mathématiques complexes pertinents au domaine de l'ingénierie. La formation est acquise par un ensemble de cours et un programme de recherche substantiel structuré à partir de problèmes réels. Le candidat est appelé à effectuer une démarche de modélisation et à procéder à la création et à la validation d'outils appropriés.Cette option est offerte conjointement avec l'École Polytechnique et administrée par cette dernière.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Ph. D. (mathématiques), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XX du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'une M. Sc. (mathématiques), ou d'un diplôme de 2e cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu au 2e cycle une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais et d'une connaissance suffisante de toute autre langue jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Un curriculum vitae
- Esquisse du projet de recherche de 200 à 500 mots: Définition de l'objectif principal du sujet, des hypothèses de recherche ou des questions à développer qui suscitent de l'intérêt pour le candidat
- Deux lettres de recommandation en français ou en anglais

Si vous avez fait vos études à l'Université de Montréal, il n'est pas obligatoire de fournir les deux lettres de recommandation demandées.

2. Examen général de synthèse

a) Épreuve écrite

Cette épreuve a lieu normalement avant la fin du 2e trimestre de scolarité et au plus tard avant la fin du quatrième trimestre de scolarité. Elle est composée et corrigée par un comité nommé par le directeur. Deux séances par an, aux trimestres d'automne et d'hiver, auront lieu à une date fixée par la direction. Le jury de l'étudiant peut déclarer à l'unanimité des voix que l'étudiant a échoué à l'épreuve écrite ou demander à la majorité des voix un ajournement pour permettre une reprise de l'épreuve écrite et une seule à la prochaine séance.

Mathématiques pures

Épreuve écrite constituée de trois examens communs portant sur les connaissances dans trois des six domaines suivants : algèbre, analyse, topologie et géométrie, analyse numérique et optimisation, équations différentielles, probabilités. Au moins deux des trois domaines doivent être choisis parmi les domaines suivants : algèbre, analyse, topologie et géométrie.

Mathématiques appliquées

Épreuve écrite constituée de trois examens communs portant sur les connaissances dans trois des six domaines suivants: algèbre, analyse, topologie et géométrie, analyse numérique et optimisation, équations différentielles, probabilités. Sur approbation du Comité des études supérieures en mathématiques, l'étudiant peut substituer à un seul de ces examens écrits, un examen écrit dans sa discipline d'application. Dans ce cas, le jury de l'étudiant devra obligatoirement inclure un expert de la discipline d'application provenant d'un programme d'études supérieures autre que celui de son directeur de recherche.
De plus, si aucun examen approprié n'existe dans ce programme, le jury sera responsable de la rédaction et de la correction de l'examen.

b) Épreuve orale

Cette épreuve porte sur le projet de recherche et a lieu au plus tard avant la fin du sixième trimestre de scolarité. Elle doit obligatoirement être accompagnée d'un document écrit décrivant la problématique du sujet et contenant une bibliographie sérieuse. Après approbation du document par le jury, la direction fixe la date de l'oral.
Le jury se prononce à la majorité des voix sur la réussite à l'ensemble de l'épreuve écrite et de l'épreuve orale.

Structure du programme

Le doctorat comporte 90 crédits. Il est offert avec les options suivantes :

- l'option Mathématiques pures (segment 70),
- l'option Mathématiques appliquées (segment 71),
- l'option Mathématiques de l'ingénieur (segment 73).

Le département s'attend à ce que l'étudiant participe régulièrement, et ce tout au long de ses études, aux séminaires des étudiants de 2e et 3e cycles de mathématiques.

Segment 70 - Propre à l'option Mathématiques pures

Les crédits du doctorat sont répartis de la façon suivante : 75 crédits obligatoires attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse, de 12 à 15 crédits à option et, au maximun, 3 crédits au choix.

Bloc 70A

Option - Minimum 12 crédits, maximum 15 crédits.
Cours d'études supérieures de sigle MAT.
Les exigences de la maîtrise en mathématiques pures doivent être remplies.

Bloc 70B

Choix - Maximum 3 crédits.
Cours du niveau des études supérieures.

Bloc 70C Recherche et thèse

Obligatoire - 75 crédits.

MAT 7900	0	Examen général de doctorat
MAT 7902	75	Thèse

Segment 71 - Propre à l'option Mathématiques appliquées

Les crédits du doctorat sont répartis de la façon suivante : 75 crédits obligatoires attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse, de 12 à 15 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix.

Bloc 71A

Option - Minimum 12 crédits, maximum 15 crédits.
Cours d'études supérieures de sigle MAT.
Les exigences de la maîtrise en mathématiques appliquées doivent être remplies.

Bloc 71B

Choix - Maximum 3 crédits.
Cours du niveau des études supérieures, notamment dans le domaine d'application.

Bloc 71C Recherche et thèse

Obligatoire - 75 crédits.

MAT 7900	0	Examen général de doctorat
MAT 7902	75	Thèse

Segment 73 - Propre à l'option Mathématiques de l'ingénieur

Les crédits du doctorat sont répartis de la façon suivante : 75 crédits obligatoires attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse et 15 crédits au choix.

Bloc 73A

Choix - 15 crédits.
Cours choisi dans le répertoire des cours des études supérieures du Département de mathématiques et génie industriel de l'École Polytechnique et dans celui d'études supérieures de l'Université de Montréal, en particulier les cours du Département de mathématiques et de statistique et du Département d'informatique et de recherche opérationnelle.

Bloc 73B Recherche et thèse

Obligatoire - 75 crédits.

Programme 3-194-1-0 Version 01 (A98)

Doctorat en statistique (Ph. D.)

Objectifs

Le programme vise à former des chercheurs en statistique mathématique ou appliquée en vue d'une carrière dans les milieux universitaire, industriel, médical ou gouvernemental. Il permet à l'étudiant d'acquérir la méthodologie de pointe utilisée dans les différents domaines de la statistique.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Ph. D. (statistique), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XX du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'une M. Sc. (statistique), ou d'un diplôme de 2e cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu au 2e cycle une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais et d'une connaissance suffisante de toute autre langue jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches. Sur demande, le Département peut exiger une attestation de la connaissance du français sous la forme de la réussite du test du test de français international (TFI) avec une note d'au moins 785/990.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Une lettre d'intention ou de motivation
- Deux lettres de recommandation en français ou en anglais

Si vous avez fait vos études à l'Université de Montréal, il n'est pas obligatoire de fournir les deux lettres de recommandation demandées.

Structure du programme

Le doctorat comporte 90 crédits.

Segment 70

Les crédits du doctorat sont répartis de la façon suivante : 84 crédits obligatoires dont 75 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse et 6 crédits à option.

Bloc 70A

Obligatoire - 9 crédits.
Les cours STT 6530 et STT 6531 sont remplacés par un autre cours s'ils ont été suivis à la maîtrise.

MAT 6717	3	Probabilités
STT 6100	3	Méthodes avancées d'inférence
STT 6530	1.5	Consultation statistique 1
STT 6531	1.5	Consultation statistique 2

Bloc 70B

Option - 6 crédits.
Deux cours de sigle STT de niveau 6000 de 3 crédits chacun.

Bloc 70C Recherche et thèse

Obligatoire - 75 crédits.

STT 7900	0	Examen général
STT 7902	75	Thèse

Département de philosophie

Programme 2-195-1-0 Version 03 (A99)

Maîtrise en philosophie (M.A.)

Objectifs

Les objectifs du programme sont de quatre ordres : approfondir certains aspects de la formation générale acquise au 1er cycle; permettre à l'étudiant possédant une solide formation de 1er cycle d'acquérir une compétence plus spécifique sur une question donnée et de montrer qu'il en maîtrise les différentes dimensions; donner à l'étudiant une formation suffisamment solide pour lui permettre d'enseigner la philosophie au collégial; préparer l'étudiant à des études de doctorat.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M.A. (philosophie), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un B.A. spécialisé (philosophie) ou d'un baccalauréat avec majeure ou mineure en philosophie ou d'un diplôme préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais et d'une connaissance suffisante de toute langue jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation

Structure du programme

La maîtrise comporte 45 crédits. Elle est offerte avec trois options :

- l'option Recherche avec un mémoire long (segment 70),

- l'option Recherche avec un mémoire court (segment 71),
- l'option Philosophie au collégial (segment 72).

Segment 70 - Propre à l'option Recherche avec un mémoire long

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 30 crédits obligatoires attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire et 15 crédits à option.

Bloc 70A

Option - 15 crédits.
Cinq cours ou séminaires PHI de niveau 6000.

Bloc 70B Recherche et mémoire

Obligatoire - 30 crédits.

PHI 6915	6	Recherche
PHI 6925	12	Recherche
PHI 6935	12	Mémoire

Segment 71 - Propre à l'option Recherche avec un mémoire court

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 30 crédits obligatoires dont 24 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire court et 15 crédits à option.

Bloc 71A

Option - 15 crédits.
Cinq cours ou séminaires PHI de niveau 6000.

Bloc 71B Lectures dirigées

Obligatoire - 6 crédits.

PHI 6025	3	Lectures dirigées 1
PHI 6030	3	Lectures dirigées 2

Bloc 71C Recherche et mémoire

Obligatoire - 24 crédits.
Le mémoire comporte 50 pages sur un sujet précis.

PHI 6945	6	Recherche
PHI 6955	9	Recherche
PHI 6960	9	Mémoire

Segment 72 - Propre à l'option Philosophie au collégial

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 30 crédits obligatoires dont 24 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire et 15 crédits à option.

Bloc 72A

Obligatoire - 6 crédits.

PHI 64151	0	La philosophie au collège 1
PHI 64152	6	La philosophie au collège 2

Bloc 72B

Option - 15 crédits.
Quatre cours ou séminaires PHI de niveau 6000.

PLU 6035	3	Enseigner au collégial aujourd'hui

Bloc 72C Recherche et mémoire

Obligatoire - 24 crédits.

PHI 6945	6	Recherche
PHI 6955	9	Recherche
PHI 6960	9	Mémoire

Programme 3-195-1-0 Version 04 (A13)

Doctorat en philosophie (Ph. D.)

Objectifs

Les objectifs du programme sont de cinq ordres : permettre à l'étudiant de parfaire sa formation académique; démontrer que l'étudiant est capable de produire une oeuvre apportant une contribution originale à la discipline; donner une formation permettant d'enseigner la philosophie au niveau universitaire; former des consultants professionnels dans des domaines stratégiques (éthique, politique, communication); former des chercheurs de haut niveau.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Ph. D. (philosophie), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XX du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'une M. A. (philosophie), ou d'un diplôme de 2e cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu, au 2e cycle, une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais et d'une connaissance suffisante de toute autre langue jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation
- Curriculum vitae
- Plan de financement des études ou profil financier
- Esquisse du projet de recherche de 200 à 500 mots
- Deux lettres de recommandation.

Structure du programme

Le doctorat comporte 90 crédits.

Segment 70

Les crédits du doctorat sont répartis de la façon suivante : : 75 crédits obligatoires attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse et 15 crédits à option.

Bloc 70A

Option - 15 crédits.
5 cours ou séminaires PHI de niveau 6000.

Bloc 70B Recherche et thèse

Obligatoire - 75 crédits.

PHI 7000	0	Examen général de doctorat
PHI 7940	10	Recherche - approche du projet de recherche
PHI 7946	15	Séminaire de recherche
PHI 7950	20	Recherche - dépôt du manuscrit
PHI 7955	30	Thèse

Département de physique

Programme 2-200-1-0 Version 07 (A17)

Maîtrise en physique (M. Sc.)

Objectifs

L'objectif du programme est de compléter les connaissances de base du candidat et de l'initier à la recherche dans sa discipline. L'étudiant qui vise une carrière de chercheur poursuit habituellement au doctorat. L'étudiant qui a complété sa maîtrise est bien formé pour l'enseignement au niveau collégial ou encore pour s'intégrer à une équipe de recherche ou de développement en milieu industriel.

Option générale

Cette option est offerte aux étudiants désirant se perfectionner dans l'une des spécialisations offertes par les professeurs du département.

Option Biophysique et physiologie moléculaire

Cette Option est offerte conjointement par les départements de physique et de physiologie aux étudiants cherchant à étudier l'aspect physique des phénomènes biologiques fondamentaux en particulier dans le domaine des membranes biologiques et des protéines membranaires.

Option Physique médicale

Cette Option vise à mieux préparer les physiciens à oeuvrer dans les hôpitaux, les établissements du réseau de la santé et dans l'industrie associée à cette activité.

Option Plasma - cheminement international

Cette Option est offerte conjointement par le département de physique de l'Université de Montréal et l'Université Toulouse III Paul Sabatier. Elle vise à étudier les aspects physiques et chimiques des plasmas naturels et créés en laboratoire.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M. Sc. (physique), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un B. Sc. spécialisé (physique), ou d'un baccalauréat avec majeure en physique, ou d'un diplôme de 1er cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent

Le candidat doit avoir une bonne connaissance du français et de l'anglais.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation
- Formulaire pour informations complémentaires
- Deux lettres de recommandation

Structure du programme

La maîtrise comporte 45 ou 46 crédits selon l'option choisie. Elle est offerte avec les options suivantes :

- l'option générale selon la modalité avec mémoire ou la modalité avec stage (segment 70)
- l'option Biophysique et physiologie moléculaires selon la modalité avec mémoire (segment 71)

De plus, peuvent s'ajouter aux 45 crédits exigés 3 crédits de cours complémentaires choisis parmi les cours suivants :
BCM1531 Introduction à la biochimie (3 cr.)
BIO1101 Biologie moléculaire (3 cr.)
BIO1153 Biologie cellulaire (3 cr.)
CHM2995 Physicochimie générale 2 (3 cr.)
PHY2900 Biophysique (3 cr.)

- l'option Physique médicale selon la modalité avec mémoire (segment 72)
- l'option Plasma - cheminement international selon la modalité avec mémoire (segment 73)

Segment 70 - Propre à l'option Générale

Les crédits de l'Option sont répartis de la façon suivante :

- Modalité avec mémoire (MM) : 36 crédits obligatoires attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, 3 à 9 crédits à option et un maximum de 6 crédits au choix. L'étudiant peut faire un maximum de 3 crédits de premier cycle.
- Modalité avec stage (ST) : 24 obligatoires crédits attribués à un stage, 15 à 21 crédits à option et un maximum de 6 crédits au choix. L'étudiant peut faire un maximum de 6 crédits de premier cycle.

MM-Bloc 70A

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.
Cours à choisir dans la banque de cours du Département de physique avec l'accord du directeur de recherche. Un maximum de 3 crédits de cours de niveau 3000 peut être autorisé.

MM-Bloc 70B

Choix - Maximum 6 crédits.
Cours à choisir dans la banque de cours de l'Université de Montréal ou d'une autre université avec l'accord du responsable de programme.

MM-Bloc 70C

Obligatoire - 36 crédits.

PHY 6010	36	Mémoire

ST-Bloc 70A

Option - Minimum 15 crédits, maximum 21 crédits.
Parmi les cours de 1er cycle et des cycles supérieurs offerts au Département de physique.

ST-Bloc 70B

Choix - Maximum 6 crédits.
Parmi les cours de 1er cycle et des cycles supérieurs offerts par des départements de sciences fondamentales.

ST-Bloc 70C

Obligatoire - 24 crédits.

Segment 71 - Propre à l'option Biophysique et physiologie moléculaires

Les crédits de l'Option sont répartis de la façon suivante : 36 crédits obligatoires attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, 3 crédits à option et 6 crédits au choix. L'étudiant doit faire au moins 6 crédits du niveau des études supérieures.

Bloc 71A

Option - 3 crédits.

PSL 6020	3	Méthodes en physiologie moléculaire et cellulaire
PSL 6021	3	Physiologie moléculaire et structurale

Bloc 71B

Choix - 6 crédits.
Cours choisis dans la banque de cours du Département de physique et des autres départements de sciences fondamentales. Un des cours peut être un cours de 1er cycle.

Bloc 71C Recherche et mémoire

Obligatoire - 36 crédits.

PHY 6010	36	Mémoire

Segment 72 - Propre à l'option Physique médicale

Cette option comporte 46 crédits obligatoires, dont 21 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

Bloc 72A

Obligatoire - 25 crédits.

IFT 6150	4	Traitements d'images
PHY 6292	0	Séminaire de physique médicale
PHY 6639	3	Physique : rayonnement en milieu médical
PHY 6912	3	Dosimétrie en radio-oncologie
PHY 6915	3	Radiologie et radioprotection
PHY 69801	0	Sujets spéciaux: physique médicale 1
PHY 69802	3	Sujets spéciaux: physique médicale 2
PHY 6985	3	Imagerie en physique médicale 1
PHY 6990	3	Imagerie en physique médicale 2
PHY 69961	0	Laboratoire : physique médicale 1

PHY 69962	3	Laboratoire : physique médicale 2

Bloc 72B

Obligatoire - 21 crédits.

PHY 6900	21	Mémoire en physique médicale

Segment 73 - Propre à l'option Plasma - cheminement international

Les crédits de l'Option sont répartis de la façon suivante :
-39 crédits obligatoires, dont 24 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, et 6 crédits à option.

Bloc 73A Formation internationale

Obligatoire - 15 crédits.
Cours donnés à l'Université Toulouse III - Paul-Sabatier

PHY 6410	3	Physique des plasmas
PHY 6411	3	Caractérisation des plasmas
PHY 6412	3	Compléments de physique des plasmas
PHY 6413	2	Plasmas pour l'aéronautique et l'espace
PHY 6414	2	Plasmas pour l'énergie et l'environnement
PHY 6415	1	Plasmas pour le biomédical
PHY 6416	1	Notions d'anglais en science et technologie des plasmas

Bloc 73B

Option - 6 crédits.

PHY 6445	3	Physico-chimie des plasmas froids
PHY 6450	3	Chapitres choisis de physique des plasmas
PHY 6460	3	Diagnostic des plasmas
PHY 6485	3	Interactions ions et plasmas avec les matériaux

Bloc 73C Recherche et mémoire

Obligatoire - 24 crédits.

PHY 6420	24	Mémoire - option PLASMA - cheminement international

Programme 3-200-1-0 Version Manquant Synchro

Doctorat en physique (Ph. D.)

Objectifs

L'objectif du programme est de former l'étudiant pour qu'il soit capable de mener de façon autonome un projet de recherche de pointe dans sa discipline. On doit apprendre à l'étudiant à maîtriser un nouveau sujet, à maintenir ses connaissances à jour et à développer ses propres projets de recherche. L'étudiant qui a complété son doctorat devrait être en mesure de poursuivre des recherches au sein d'une équipe et éventuellement de mener ses propres sujets de recherche.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Ph. D. (physique), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XX du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'une M. Sc. (physique) ou l'équivalent
- avoir obtenu au 2e cycle une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais et d'une connaissance suffisante de toute autre langue nécessaire à la poursuite de ses recherches.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation
- Curriculum vitae
- Formulaire pour informations complémentaires
- Deux lettres de recommandation

Structure du programme

Le doctorat comporte 90 crédits. Il est offert selon l'option Physique et selon l'option Biophysique et physiologie moléculaires.
Pour les candidats qui n'auraient pas suivi une option Biophysique ou l'équivalent au baccalauréat, 9 crédits de cours complémentaires sont nécessaires, à moins qu'ils n'aient été réussis au 2e cycle.

Cours complémentaires

BCM 1531 Introduction à la biochimie, 3 crédits.
BIO 1101 Biologie moléculaire, 3 crédits.
BIO 1153 Biologie cellulaire, 3 crédits.
CHM 2995 Physicochimie générale 2, 3 crédits.
PHY 2900 Biophysique, 3 crédits.

Segment 71 - Propre à l'option Biophysique et physiologie moléculaires

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 81 crédits obligatoires dont 79 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse, 3 crédits à option et 6 crédits au choix.

Bloc 71A

Option - 3 crédits.

PSL 6020	3	Méthodes en physiologie moléculaire et cellulaire
PSL 6021	3	Physiologie moléculaire et structurale

Bloc 71B

Obligatoire - 2 crédits.
Les cours PSL 60611 et PSL 60612 sont équivalents au cours PSL 6061.
Les cours PSL 60621 et PSL 60622 sont équivalents au cours PSL 6062.

PSL 60611	0	Biophysique et physiologie moléculaire 1.1
PSL 60612	1	Biophysique et physiologie moléculaire 1.2
PSL 60621	0	Biophysique et physiologie moléculaire 2.1
PSL 60622	1	Biophysique et physiologie moléculaire 2.2

Bloc 71C

Choix - 6 crédits.

Bloc 71D Recherche et thèse

Obligatoire - 79 crédits.

PHY 7000	0	Examen général de doctorat

Segment 70 - Propre à l'option Physique

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 81 crédits obligatoires attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse et 9 crédits à option ou au choix.

Bloc 70A

Option - Maximum 9 crédits.
Cours de sigle PHY de niveau des études supérieures.

Bloc 70B

Choix - Maximum 9 crédits.
Cours de niveau des études supérieures.

Bloc 70C

Obligatoire - 81 crédits.

PHY 7000	0	Examen général de doctorat
PHY 7010	81	Thèse

ÉCOLE DE PSYCHOÉDUCATION

Programme 2-210-1-1 Version 09 (A14)

Maîtrise en psychoéducation (M. Sc.)

Programme également offert sous le no 2-210-1-9 au Campus Laval.

OBJECTIFS

Le programme offre un ensemble cohérent et équilibré de cours et séminaires permettant aux étudiants d'acquérir des connaissances théoriques et méthodologiques en ce qui concerne le développement de l'inadaptation psychosociale, la planification, la mise en oeuvre et l'évaluation d'interventions auprès des populations à risque.

- Intégration professionnelle : pour une formation à la pratique professionnelle en psychoéducation donnant accès à l'OPPQ, avec les modalités stage et rapport de stage (segment 72);
- Évaluation de programme : pour une formation à la pratique professionnelle en psychoéducation et une formation en évaluation de programme, donnant accès au doctorat en psychoéducation et à l'OPPQ, avec les modalités stages et évaluation de programme d'intervention (SEPI) (segment 73);
- Recherche en psychoéducation avec stage : pour une formation à la recherche et à la pratique professionnelle en psychoéducation, donnant accès au doctorat en psychoéducation et à l'OPPQ, avec les modalités mémoire et stages (segment 74);
- Recherche en psychoéducation : pour une formation à la recherche en psychoéducation, donnant accès au doctorat en psychoéducation mais non à l'OPPQ (segment 75), avec la modalité mémoire seulement.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M. Sc. (psychoéducation), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un B. Sc. (psychoéducation), ou d'un diplôme préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- le cas échéant, réussir la maîtrise préparatoire avec une moyenne d'au moins 3,2 dans l'ensemble des cours et une note d'au moins B pour chaque cours préparatoire.

Le candidat doit avoir une connaissance suffisante du français et de l'anglais.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Remplir le Supplément à la demande d'admission
- Une lettre d'intention ou de motivation
- Un curriculum vitae
- Deux lettres de recommandation

2. Scolarité

La scolarité minimale est de trois trimestres pour la modalité avec mémoire et de quatre trimestres pour les trois autres modalités.

STRUCTURE DU PROGRAMME

La maîtrise comporte 45 crédits. Elle est offerte selon 4 options:

- Intégration professionnelle : pour une formation à la pratique professionnelle en psychoéducation donnant accès à l'OPPQ., avec les modalités stage et rapport de stage (Segment 72);
- Évaluation de programme : pour une formation à la pratique professionnelle en psychoéducation et une formation en évaluation de programme, donnant accès au doctorat en psychoéducation et à l'OPPQ, avec les modalités stages et évaluation de programme d'intervention (SEPI) (Segment 73),
- Recherche en psychoéducation avec stage : pour une formation à la recherche et à la pratique professionnelle en psychoéducation, donnant accès au doctorat en psychoéducation et à l'OPPQ, avec les modalités mémoire et stages (segment 74).
- Recherche en psychoéducation : pour une formation à la recherche en psychoéducation, donnant accès au doctorat en psychoéducation mais non à l'OPPQ (segment 75), avec la modalité mémoire seulement

Propédeutique

Le programme comporte habituellement entre 21 et 30 crédits de propédeutique en fonction de la formation antérieure, dont les stages d'intervention 1 et 2 (PSE 65151 et PSE 65152) pour un total de 6 crédits. La propédeutique peut cependant être plus longue et aller jusqu'à 45 crédits.

Segment 72 Propre à l'option Intégration professionnelle

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 30 crédits obligatoires, dont 18 crédits attribués à un stage et rapport d'intégration professionnelle, et 15 crédits à option.

Bloc 72A

Obligatoire - 12 crédits.

PSE 6172	3	Bilan d'évaluation, plan d'intervention
PSE 6575	3	Méthodologie de la recherche évaluative
PSE 6583	3	Planification et évaluation d'intervention
PSE 6634	1	Évaluation en protection de la jeunesse
PSE 6635	1	Évaluation des retards du développement
PSE 6636	1	Évaluation des familles

Bloc 72B Évaluation, psychopathologie et difficultés d'adaptation

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

PSE 6135	3	Évaluation des relations d'attachement
PSE 6136	3	TDAH: Bilan clinique
PSE 6301	3	Perspective évolutionniste de l'adaptation
PSE 6305	3	Problèmes extériorisés à l'enfance
PSE 6307	3	Inadaptation psychosociale, adolescence
PSE 6309	3	Maltraitance durant l'enfance
PSE 6311	3	Difficultés relationnelles avec les pairs
PSE 6574	3	Techniques d'observation avancées
PSE 6630	1	Troubles du spectre de l'autisme 1
PSE 6632	1	Problématique en psychoéducation 1
PSE 6633	1	Problématique en psychoéducation 2
PSE 6637	1	Évaluation des jeunes contrevenants

Bloc 72C Plans et programmes d'intervention

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

PSE 6124	3	Biologie et intervention
PSE 6133	3	Intervention à l'âge préscolaire
PSE 6134	3	Intervention à l'âge scolaire
PSE 6306	3	Troubles intériorisés et intervention
PSE 6308	3	Intervention en situation de crise
PSE 6362	3	Intervention à l'adolescence
PSE 6625	1	Risques suicidaires et intervention
PSE 6626	1	Anxiété chez les jeunes et intervention
PSE 6627	1	Dépression et intervention
PSE 6631	1	Troubles du spectre de l'autisme 2
PSE 6640	3	Intervention en autisme et déficience intellectuelle
PSE 6725	3	Risques suicidaires : Évaluation et intervention

PSE 6726	3	Troubles anxieux : évaluation et intervention
PSE 6727	3	Dépression : évaluation et intervention
PSE 6728	3	Antisocialité : évaluation et intervention

Bloc 72D Administration et planification des services

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

PSE 6373	3	Travail d'équipe et rôle conseil
PSE 6578	3	Pratiques et politiques sociales

Bloc 72E Éthique et déontologie

Option - Minimum 1 crédit, maximum 3 crédits.

PSE 6576	3	Éthique et intervention en psychoéducation
PSE 6628	1	Déontologie et tenue de dossiers

Bloc 72F Cours de premier cycle

Option - Maximum 3 crédits.
Sur la recommandation du responsable du programme, un étudiant a la possibilité de suivre un cours de baccalauréat portant sur l'intervention psychoéducative.

Bloc 72G Formation clinique

Obligatoire - 18 crédits.

PSE 66091	0	Stage/pratique psychoéducation 1
PSE 66092	15	Stage pratique psychoéducation 2
PSE 6611	3	Rapport d'intégration professionnelle

Segment 73 Propre à l'option Évaluation de programme

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 36 crédits obligatoires, dont 18 crédits attribués aux stages et à un rapport d'analyse d'intervention, et 9 crédits à option.

Bloc 73A

Obligatoire - 18 crédits.

PSE 6155	3	Intervention et évaluation 1
PSE 6156	3	Intervention et évaluation 2
PSE 6157	3	Intervention et évaluation 3
PSE 6373	3	Travail d'équipe et rôle conseil
PSE 6575	3	Méthodologie de la recherche évaluative
PSE 6634	1	Évaluation en protection de la jeunesse
PSE 6635	1	Évaluation des retards du développement
PSE 6636	1	Évaluation des familles

Bloc 73B Éthique et déontologie

Option - Minimum 1 crédit, maximum 3 crédits.

PSE 6576	3	Éthique et intervention en psychoéducation
PSE 6628	1	Déontologie et tenue de dossiers

Bloc 73C Évaluation, psychopathologie et difficultés d'adaptation

Option - Minimum 3 crédits, maximum 5 crédits.

PSE 6123	3	Séminaire de recherche
PSE 6135	3	Évaluation des relations d'attachement
PSE 6136	3	TDAH: Bilan clinique
PSE 6172	3	Bilan d'évaluation, plan d'intervention
PSE 6301	3	Perspective évolutionniste de l'adaptation
PSE 6305	3	Problèmes extériorisés à l'enfance
PSE 6307	3	Inadaptation psychosociale, adolescence
PSE 6309	3	Maltraitance durant l'enfance
PSE 6311	3	Difficultés relationnelles avec les pairs
PSE 6574	3	Techniques d'observation avancées
PSE 6630	1	Troubles du spectre de l'autisme 1
PSE 6632	1	Problématique en psychoéducation 1
PSE 6633	1	Problématique en psychoéducation 2
PSE 6637	1	Évaluation des jeunes contrevenants
PSE 6725	3	Risques suicidaires : Évaluation et intervention
PSE 6726	3	Troubles anxieux : évaluation et intervention
PSE 6727	3	Dépression : évaluation et intervention
PSE 6728	3	Antisocialité : évaluation et intervention

Bloc 73D Concepts et méthodologies d'intervention

Option - Maximum 4 crédits.

PSE 6121	3	Étude de la relation psychoéducative
PSE 6124	3	Biologie et intervention
PSE 6133	3	Intervention à l'âge préscolaire
PSE 6134	3	Intervention à l'âge scolaire
PSE 6306	3	Troubles intériorisés et intervention
PSE 6308	3	Intervention en situation de crise
PSE 6362	3	Intervention à l'adolescence
PSE 6578	3	Pratiques et politiques sociales
PSE 6583	3	Planification et évaluation d'intervention
PSE 6631	1	Troubles du spectre de l'autisme 2
PSE 6640	3	Intervention en autisme et déficience intellectuelle
PSE 7310	3	Prévention et inadaptation psychosociale

Bloc 73E Cours de premier cycle

Option - Maximum 3 crédits.
Sur recommandation du responsable de programme, un étudiant a la possibilité de suivre un cours de baccalauréat portant sur l'intervention psychoéducative.

Bloc 73F Stages obligatoires

Obligatoire - 12 crédits

PSE 66051	0	Stage/pratique psychoéducation 1.1
PSE 66052	6	Stage/pratique psychoéducation 1.2
PSE 66061	0	Stage/pratique psychoéducation 2.1
PSE 66062	6	Stage/pratique psychoéducation 2.2

Bloc 73G Rapport d'analyse d'intervention

Obligatoire - 6 crédits.

PSE 6707	6	Rapport d'analyse d'intervention

Segment 74 Propre à l'option Recherche en psychoéducation avec stage

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 36 crédits obligatoires, dont 30 crédits attribués aux stages et à la rédaction d'un mémoire, et 9 crédits à option.

Bloc 74A

Obligatoire - 6 crédits.

PSE 6562	3	Méthodes de recherche en psychoéducation
PSE 6576	3	Éthique et intervention en psychoéducation

Bloc 74B Méthodologie

Option - 3 crédits.

ETA 6512	3	L'analyse des données qualitatives
PSE 6573	3	Méthodes quantitatives - psychoéducation
PSE 6575	3	Méthodologie de la recherche évaluative

Bloc 74C Concepts et méthodologies d'intervention

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

PSE 6121	3	Étude de la relation psychoéducative
PSE 6124	3	Biologie et intervention

PSE 6133	3	Intervention à l'âge préscolaire
PSE 6134	3	Intervention à l'âge scolaire
PSE 6135	3	Évaluation des relations d'attachement
PSE 6136	3	TDAH: Bilan clinique
PSE 6172	3	Bilan d'évaluation, plan d'intervention
PSE 6301	3	Perspective évolutionniste de l'adaptation
PSE 6306	3	Troubles intériorisés et intervention
PSE 6311	3	Difficultés relationnelles avec les pairs
PSE 6362	3	Intervention à l'adolescence
PSE 6373	3	Travail d'équipe et rôle conseil
PSE 6574	3	Techniques d'observation avancées
PSE 6578	3	Pratiques et politiques sociales
PSE 6583	3	Planification et évaluation d'intervention
PSE 6634	1	Évaluation en protection de la jeunesse
PSE 6635	1	Évaluation des retards du développement
PSE 6636	1	Évaluation des familles
PSE 6640	3	Intervention en autisme et déficience intellectuelle
PSE 6725	3	Risques suicidaires : Évaluation et intervention
PSE 6726	3	Troubles anxieux : évaluation et intervention
PSE 6727	3	Dépression : évaluation et intervention
PSE 6728	3	Antisocialité : évaluation et intervention
PSE 7310	3	Prévention et inadaptation psychosociale

Bloc 74D Cours de premier cycle

Option - Maximum 3 crédits.
Sur recommandation du responsable de programme, un étudiant a la possibilité de suivre un cours de baccalauréat portant sur l'intervention psychoéducative.

Bloc 74E Stages obligatoires

Obligatoire - 12 crédits.

PSE 66081	0	Stage/pratique psychoéducation 1
PSE 66082	12	Stage/pratique psychoéducation 2

Bloc 74F Recherche et mémoire

Obligatoire - 18 crédits.

PSE 6622	18	Mémoire

Segment 75 Propre à l'option Recherche en psychoéducation

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires, dont 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, et 12 crédits à option.

Bloc 75A

Obligatoire - 3 crédits.

PSE 6562	3	Méthodes de recherche en psychoéducation

Bloc 75B Méthodologie

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

ETA 6512	3	L'analyse des données qualitatives
PSE 6573	3	Méthodes quantitatives - psychoéducation
PSE 6575	3	Méthodologie de la recherche évaluative

Bloc 75C Problématiques

Option - 3 crédits.

PSE 6123	3	Séminaire de recherche
PSE 6124	3	Biologie et intervention
PSE 6301	3	Perspective évolutionniste de l'adaptation
PSE 6305	3	Problèmes extériorisés à l'enfance
PSE 6307	3	Inadaptation psychosociale, adolescence
PSE 6309	3	Maltraitance durant l'enfance
PSE 6311	3	Difficultés relationnelles avec les pairs

Bloc 75D Méthodologie d'intervention

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

PSE 6121	3	Étude de la relation psychoéducative
PSE 6133	3	Intervention à l'âge préscolaire
PSE 6134	3	Intervention à l'âge scolaire
PSE 6135	3	Évaluation des relations d'attachement
PSE 6136	3	TDAH: Bilan clinique
PSE 6172	3	Bilan d'évaluation, plan d'intervention
PSE 6306	3	Troubles intériorisés et intervention
PSE 6362	3	Intervention à l'adolescence
PSE 6373	3	Travail d'équipe et rôle conseil
PSE 6574	3	Techniques d'observation avancées
PSE 6578	3	Pratiques et politiques sociales
PSE 6583	3	Planification et évaluation d'intervention
PSE 6640	3	Intervention en autisme et déficience intellectuelle
PSE 6725	3	Risques suicidaires : Évaluation et intervention
PSE 6726	3	Troubles anxieux : évaluation et intervention
PSE 6727	3	Dépression : évaluation et intervention
PSE 6728	3	Antisocialité : évaluation et intervention
PSE 7310	3	Prévention et inadaptation psychosociale

Bloc 75E Cours de premier cycle

Option - Maximum 3 crédits.
Sur la recommandation du responsable du programme, un étudiant a la possibilité de suivre un cours de baccalauréat portant sur l'intervention psychoéducative.

Bloc 75F Recherche et mémoire

Obligatoire - 30 crédits.

PSE 6621	30	Mémoire

Programme 2-210-6-0 Version 00 (A99)

Microprogramme de deuxième cycle en psychoéducation

Programme également offert sous le no 2-210-6-9 au Campus Laval.

Objectifs

Composé d'une série de cours théoriques et pratiques, offerts selon différentes modalités (cours de un ou de trois crédits, cours intensifs et échelonnés sur un semestre), ce microprogramme permet un approfondissement des connaissances sur le développement des difficultés d'adaptation et sur les meilleures approches pour les prévenir et les traiter. Il offre aussi des contenus spécifiquement liés aux opérations professionnelles propres à la pratique psychoéducative.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de deuxième cycle (psychoéducation), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un B. Sc. (psychoéducation) ou bien attester d'une formation jugée équivalente

- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 2,7 sur 4,3 ou l'équivalent
- être intervenant et fournir une preuve d'emploi.

Les candidats doivent avoir une connaissance suffisante du français et de l'anglais.
Les candidats qui n'ont pas fait d'études antérieurement dans une institution francophone doivent réussir le test de français international (TFI) avec une moyenne de 785/990 ou réussir le DALF, TEF, TCF ou DELF avec un niveau C1 basé sur les niveaux de compétences du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR).

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Preuve d'emploi dans la profession
- Remplir le Supplément à la demande d'admission
- Une lettre ou attestation d'emploi faisant état d'une expérience de travail équivalent à 24 mois plein temps après le baccalauréat, dans le champ de la psychoéducation ou dans un domaine connexe à la psychoéducation
- Une lettre d'intention ou de motivation
- Un curriculum vitae
- Deux lettres de recommandation, dont une d'un professeur et une provenant d'un professionnel d'un milieu d'intervention, ou deux lettres provenant d'un professionnel.

2. Transfert

Le microprogramme n'est pas une passerelle pour la M. Sc. (psychoéducation). Un candidat peut être admis à la M. Sc. (psychoéducation) une fois son microprogramme complété, mais seulement sous certaines conditions exceptionnelles.

3. Scolarité

La scolarité minimale est de un trimestre équivalent temps plein. La scolarité maximale est de trois ans à compter de l'inscription initiale du candidat.

Structure du programme

Le microprogramme comporte 15 crédits.

Segment 70

Les crédits du microprogramme sont répartis de la façon suivante : de 12 à 15 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix

Bloc 70A Connaissances et pratiques avancées

Option - Minimum 12 crédits, maximum 15 crédits.

PSE 6123	3	Séminaire de recherche
PSE 6133	3	Intervention à l'âge préscolaire
PSE 6134	3	Intervention à l'âge scolaire
PSE 6135	3	Évaluation des relations d'attachement
PSE 6172	3	Bilan d'évaluation, plan d'intervention
PSE 6305	3	Problèmes extériorisés à l'enfance
PSE 6307	3	Inadaptation psychosociale, adolescence
PSE 6309	3	Maltraitance durant l'enfance
PSE 6362	3	Intervention à l'adolescence
PSE 6583	3	Planification et évaluation d'intervention
PSE 6599	1	Évaluation psychoéducative
PSE 6625	1	Risques suicidaires et intervention
PSE 6626	1	Anxiété chez les jeunes et intervention
PSE 6627	1	Dépression et intervention
PSE 6628	1	Déontologie et tenue de dossiers
PSE 6630	1	Troubles du spectre de l'autisme 1
PSE 6631	1	Troubles du spectre de l'autisme 2
PSE 6632	1	Problématique en psychoéducation 1
PSE 6633	1	Problématique en psychoéducation 2
PSE 6640	3	Intervention en autisme et déficience intellectuelle

Bloc 70B

Choix - Maximum 3 crédits.
Un cours de l'École de psychoéducation ou un cours suivi dans un autre département, avec l'approbation du Comité de programme.

Programme 3-210-1-0 Version 01 (H14)

Doctorat en psychoéducation (Ph. D.)

Objectifs

Le doctorat en psychoéducation vise la formation de chercheurs de haut calibre dans deux champs d'expertise complémentaires, soit la compréhension du développement des problèmes d'adaptation chez les enfants et les adolescents selon une perspective multidimensionnelle et intégrative (psychopathologie développementale); et le développement, l'évaluation et la dissémination de stratégies d'intervention préventive et curative susceptibles d'enrayer l'apparition ou l'aggravation de ces problèmes et de favoriser un développement harmonieux des enfants et des adolescents à risque ou en difficulté (sciences de l'intervention/diffusion). Son objectif consiste à former des spécialistes qui contribueront à la recherche scientifique, à l'enseignement collégial ou universitaire, au processus de formation et de structuration des milieux d'intervention, aux processus de prise de décision en matière de politiques sociales ou d'interventions cliniques qui touchent les enfants et les adolescents dans divers milieux de vie.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Ph. D. (psychoéducation), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XX) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'une M. Sc. (psychoéducation), ou d'un diplôme préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu au 2e cycle une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Un travail académique réalisé dans le cadre de votre maîtrise
- Une esquisse du projet de recherche de 200 à 500 mots
- Une lettre d'intention ou de motivation
- Un curriculum vitae
- Trois lettres de recommandation dont une du directeur de maîtrise.

2. Scolarité

Pour les étudiants inscrits à temps plein, la scolarité minimale est de six trimestres et la scolarité maximale est de quinze trimestres (cinq ans). Pour les étudiants inscrits à demi-temps, la scolarité maximale est de dix-huit trimestres (six ans), en excluant les trimestres de suspension ou de préparation.

Structure du programme

Le doctorat comporte 90 crédits.

Segment 70

Les crédits du doctorat sont répartis de la façon suivante : 66 crédits obligatoires, dont 60 attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse, et 24 crédits à option, dont 9 à 12 crédits d'internat en milieu de recherche.

Bloc 70A

Obligatoire - 6 crédits.

PSE 7302	3	Développement et inadaptation : concepts, méthodes 1

PSE 7311	3	Développement de programmes en psychoéducation 1

Bloc 70B Concepts de base en psychoéducation

Option - Maximum 3 crédits.

PSE 6123	3	Séminaire de recherche
PSE 6135	3	Évaluation des relations d'attachement
PSE 6301	3	Perspective évolutionniste de l'adaptation
PSE 6305	3	Problèmes extériorisés à l'enfance
PSE 6306	3	Troubles intériorisés et intervention
PSE 6307	3	Inadaptation psychosociale, adolescence
PSE 6309	3	Maltraitance durant l'enfance

Bloc 70C Méthodologies de recherche

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

ETA 6512	3	L'analyse des données qualitatives
PSE 6573	3	Méthodes quantitatives - psychoéducation
PSE 7315	3	Lecture dirigée: méthodologie en psychoéducation
PSE 7320	3	Analyse de données longitudinales
PSE 7325	3	Méthodes de recherche mixtes

Bloc 70D Psychopathologie développem./sc. intervention

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

PSE 7301	3	Critique des théories de l'inadaptation
PSE 7310	3	Prévention et inadaptation psychosociale
PSE 7312	3	Développement de programmes en psychoéducation 2
PSE 7313	3	Développement et inadaptation : concepts, méthodes 2
PSE 7314	3	Recherche et politiques sociales
PSE 7316	3	Lecture dirigée: thème avancé en psychoéducation
PSE 7701	3	Interactions biologie-individu-milieu

Bloc 70E Internat de recherche

Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.

PSE 7345	6	Internat de recherche 1
PSE 7346	6	Internat de recherche 2
PSE 7347	3	Internat de recherche 3

Bloc 70F Recherche et thèse

Obligatoire - 60 crédits.

PSE 7800	0	Examen de synthèse
PSE 7900	60	Thèse

Département de psychologie

Programme 2-220-1-3 Version 05 (H16)

Maîtrise en psychologie (M. Sc.)

Objectifs

Permettre à l'étudiant de se tailler un programme sur mesure visant l'acquisition d'habiletés de recherche de base dans un secteur de recherche de son choix en psychologie.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M. Sc. (psychologie), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un B. Sc. spécialisé ou avec majeure, en psychologie, ou d'un diplôme préparant aux études qu'il veut entreprendre. Dans ce dernier cas, une année préparatoire d'un maximum de 30 crédits de cours de niveau baccalauréat pourra être exigée
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,5 sur 4,3 ou l'équivalent

Le candidat doit avoir une bonne connaissance de l'anglais.

Le candidat doit avoir une bonne connaissance du français attestée au besoin, sur demande, par la réussite du Test de français international (TFI) avec une note d'au moins 605/990.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Curriculum vitae
- Lettre de présentation de 200 à 700 mots

Structure du programme

La maîtrise comporte 45 crédits.

Segment 70

Les crédits de la maîtrise sont répartis de la façon suivante : 36 crédits obligatoires, dont 33 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, 6 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 70A

Obligatoire - 3 crédits.

PSY 6026	3	Méthodologie avancée en psychologie

Bloc 70B

Option - 3 crédits.

PSY 6002	3	Méthodes quantitatives multivariées
PSY 6007	3	Analyses corrélationnelles
PSY 6008	3	Méthodes qualitatives
PSY 6019	3	Méthodes quantitatives univariées

Bloc 70C

Option - 3 crédits.

PSY 6022	3	Méthodes en psychologie cognitive et neuropsychologie
PSY 6032	3	Séminaire de recherche 1
PSY 6033	3	Séminaire de recherche 2
PSY 6091	3	Développement cognitif et socio-affectif
PSY 6093	3	Psychologie interculturelle
PSY 6106	3	Contributions psychologiques à la santé
PSY 6124	3	Recherches psychologiques en perception
PSY 6303	3	Théories contemporaines en psychologie sociale
PSY 6304	3	Transfert et utilisation de la recherche sociale
PSY 6329	3	Mauvais traitements envers les enfants
PSY 6356	3	Études de cas: paraphilies
PSY 64071	0	Séminaire: psychologie cognitive et neuropsychologie 1
PSY 64072	3	Séminaire: psychologie cognitive et neuropsychologie 2
PSY 6415	3	Neuropsychologie de la sénescence
PSY 6441	3	Neuropsychologie de la musique
PSY 6712	3	Évaluer la performance au travail
PSY 6714	3	Mobiliser par l'influence
PSY 6715	3	Psychologie des équipes de travail
PSY 6716	3	Consulter en milieu de travail
PSY 6717	3	Diagnostiquer l'organisation

PSY 6732	3	Développer le personnel
PSY 6733	3	Gestion psychologique des conflits
PSY 6734	3	Développer l'organisation
PSY 6793	3	Sélection du personnel
PSY 6799	3	Favoriser la santé au travail
PSY 6855	3	Stage de recherche 1
PSY 6922	3	Cognition et environnement
PSY 6923	3	Interaction en apprentissage, au travail
PSY 6936	3	Troubles du sommeil
PSY 6974	3	Développements en psychologie cognitive
PSY 6976	3	Techniques expérimentales en cognition
PSY 6981	3	Mémoire : aspects cognitifs
PSY 6982	3	Attention : mémoire et décision
PSY 6983	3	Projet en sciences des données neuronales
PSY 6991	3	L'attention en psychologie cognitive et neuropsychologie
PSY 6992	3	Électrophysiologie de l'attention

Bloc 70D

Au choix - 3 crédits.

Bloc 70E

Obligatoire - 33 crédits.

PSY 6965	6	Recherche
PSY 6966	27	Mémoire

Programme 3-220-1-0 Version 09 (A17)

Doctorat en psychologie (Ph. D.)

Objectifs

Le doctorat en psychologie s'adresse aux étudiants qui veulent acquérir des habiletés de recherche de haut niveau dans des domaines de pointe en psychologie.
En plus de son orientation générale, il offre la possibilité de développer des compétences particulières dans les champs de la neuroscience cognitive et de la psychologie sociale, par le biais de deux options distinctes.
Il est important de noter que le Ph. D. (psychologie) n'offre pas de formation professionnelle en psychologie ni de stage de formation clinique. Il ne donne ainsi pas accès à l'Ordre des Psychologues de Québec

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au doctorat en psychologie, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XX) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'une M. Sc. (psychologie), ou d'un diplôme de 2e cycle préparant aux études qu'il veut entreprendre. Dans ce dernier cas, une année préparatoire d'un maximum de 30 crédits de cours de niveau baccalauréat pourra être exigée
- avoir obtenu, au 2e cycle, une moyenne d'au moins 3,5 sur 4,3 ou l'équivalent

Le candidat doit avoir une bonne connaissance du français attestée au besoin, sur demande, par la réussite du test de français international (TFI) avec une moyenne de 785/990 ou réussir le DALF ou TEF avec un niveau C1 basé sur les niveaux de compétences du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR).
Le candidat doit avoir une bonne connaissance de la langue anglaise et d'une connaissance suffisante de toute autre langue jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Curriculum vitae
- Lettre de présentation de 200 à 700 mots

2. Scolarité

La scolarité minimale est de six trimestres.

3. Thèse

L'étudiant doit enregistrer son sujet de thèse avant la fin du 6e trimestre de sa scolarité.

4. Examen de synthèse

L'étudiant doit passer un examen général de synthèse comportant une épreuve écrite et une épreuve orale au plus tard avant la fin du 6e trimestre suivant son entrée dans le programme, les trimestres de préparation, de suspension et les exemptions de trimestres étant exclus du calcul de cette échéance. S'il y a ajournement de l'examen, l'échéance est reportée d'un trimestre. Cet examen se tient aux dates fixées par le directeur du programme.

Structure du programme

Le doctorat comporte 90 crédits. Il est offert avec trois options :

- l'option Générale (segment 71);
- l'option Psychologie sociale (segment 73);
- l'option Neuroscience cognitive (segment 78).

Segment 71 - Propre à l'option Générale

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 75 crédits obligatoires dont 69 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse, 12 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 71A

Obligatoire - 6 crédits.

PSY 7005	3	Concevoir et communiquer la recherche

Bloc 71B

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

PSY 6002	3	Méthodes quantitatives multivariées
PSY 6007	3	Analyses corrélationnelles
PSY 6008	3	Méthodes qualitatives
PSY 6019	3	Méthodes quantitatives univariées
SOL 6211	3	Modèles multiniveaux et longitudinaux

Bloc 71C

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

PSY 6022	3	Méthodes en psychologie cognitive et neuropsychologie
PSY 6032	3	Séminaire de recherche 1
PSY 6033	3	Séminaire de recherche 2
PSY 6091	3	Développement cognitif et socio-affectif
PSY 6093	3	Psychologie interculturelle
PSY 6106	3	Contributions psychologiques à la santé
PSY 6124	3	Recherches psychologiques en perception
PSY 6303	3	Théories contemporaines en psychologie sociale
PSY 6304	3	Transfert et utilisation de la recherche sociale
PSY 6305	3	Thèmes avancés en psychologie sociale 1
PSY 6306	3	Thèmes avancés en psychologie sociale 2
PSY 6307	3	Cognitions sociales
PSY 6308	3	Neuroscience sociale
PSY 6329	3	Mauvais traitements envers les enfants
PSY 6356	3	Études de cas: paraphilies

PSY 64071	0	Séminaire: psychologie cognitive et neuropsychologie 1
PSY 64072	3	Séminaire: psychologie cognitive et neuropsychologie 2
PSY 6415	3	Neuropsychologie de la sénescence
PSY 6441	3	Neuropsychologie de la musique
PSY 6712	3	Évaluer la performance au travail
PSY 6714	3	Mobiliser par l'influence
PSY 6715	3	Psychologie des équipes de travail
PSY 6716	3	Consulter en milieu de travail
PSY 6717	3	Diagnostiquer l'organisation
PSY 6732	3	Développer le personnel
PSY 6733	3	Gestion psychologique des conflits
PSY 6734	3	Développer l'organisation
PSY 6793	3	Sélection du personnel
PSY 6799	3	Favoriser la santé au travail
PSY 6855	3	Stage de recherche 1
PSY 6856	3	Stage de recherche 2
PSY 6922	3	Cognition et environnement
PSY 6923	3	Interaction en apprentissage, au travail
PSY 6936	3	Troubles du sommeil
PSY 6974	3	Développements en psychologie cognitive
PSY 6976	3	Techniques expérimentales en cognition
PSY 6981	3	Mémoire : aspects cognitifs
PSY 6982	3	Attention : mémoire et décision
PSY 6991	3	L'attention en psychologie cognitive et neuropsychologie
PSY 6992	3	Électrophysiologie de l'attention

Bloc 71D

Choix - 3 crédits.
Cours au choix approuvé par le responsable de programme.

Bloc 71E Recherche et thèse

Obligatoire - 69 crédits.

PSY 7860	0	Examen général de doctorat
PSY 7962	9	Recherche
PSY 7963	60	Thèse

Segment 73 - Propre à l'option Psychologie sociale

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 75 crédits obligatoires dont 69 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse, 12 à 15 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

Bloc 73A

Obligatoire - 6 crédits.

PSY 6303	3	Théories contemporaines en psychologie sociale

Bloc 73B

Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.

PSY 6093	3	Psychologie interculturelle
PSY 6305	3	Thèmes avancés en psychologie sociale 1
PSY 6306	3	Thèmes avancés en psychologie sociale 2
PSY 6307	3	Cognitions sociales
PSY 6308	3	Neuroscience sociale

Bloc 73C

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

PSY 6002	3	Méthodes quantitatives multivariées
PSY 6007	3	Analyses corrélationnelles
PSY 6008	3	Méthodes qualitatives
PSY 6019	3	Méthodes quantitatives univariées
SOL 6211	3	Modèles multiniveaux et longitudinaux

Bloc 73D

Option - Maximum 3 crédits.

PSY 6022	3	Méthodes en psychologie cognitive et neuropsychologie
PSY 6032	3	Séminaire de recherche 1
PSY 6033	3	Séminaire de recherche 2
PSY 6091	3	Développement cognitif et socio-affectif
PSY 6106	3	Contributions psychologiques à la santé
PSY 6124	3	Recherches psychologiques en perception
PSY 6304	3	Transfert et utilisation de la recherche sociale
PSY 6329	3	Mauvais traitements envers les enfants
PSY 6356	3	Études de cas: paraphilies
PSY 64071	0	Séminaire: psychologie cognitive et neuropsychologie 1
PSY 64072	3	Séminaire: psychologie cognitive et neuropsychologie 2
PSY 6415	3	Neuropsychologie de la sénescence
PSY 6441	3	Neuropsychologie de la musique
PSY 6712	3	Évaluer la performance au travail
PSY 6714	3	Mobiliser par l'influence
PSY 6715	3	Psychologie des équipes de travail
PSY 6716	3	Consulter en milieu de travail
PSY 6717	3	Diagnostiquer l'organisation
PSY 6732	3	Développer le personnel
PSY 6733	3	Gestion psychologique des conflits
PSY 6734	3	Développer l'organisation
PSY 6793	3	Sélection du personnel
PSY 6799	3	Favoriser la santé au travail
PSY 6855	3	Stage de recherche 1
PSY 6856	3	Stage de recherche 2
PSY 6922	3	Cognition et environnement
PSY 6923	3	Interaction en apprentissage, au travail
PSY 6936	3	Troubles du sommeil
PSY 6974	3	Développements en psychologie cognitive
PSY 6976	3	Techniques expérimentales en cognition
PSY 6981	3	Mémoire : aspects cognitifs
PSY 6982	3	Attention : mémoire et décision
PSY 6991	3	L'attention en psychologie cognitive et neuropsychologie
PSY 6992	3	Électrophysiologie de l'attention
PSY 7005	3	Concevoir et communiquer la recherche

Bloc 73E

Choix - Maximum 3 crédits.
Cours au choix approuvé par la responsable de programme.

Bloc 73F Recherche et thèse

Obligatoire - 69 crédits

PSY 7860	0	Examen général de doctorat
PSY 7962	9	Recherche
PSY 7963	60	Thèse

Segment 78 - Propre à l'option Neuroscience cognitive

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 78 crédits obligatoires dont 69 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse, 6 à 9 crédits à option et 3 à 6 crédits au choix.

Bloc 78A

Obligatoire - 9 crédits.

PSY 6022	3	Méthodes en psychologie cognitive et neuropsychologie
PSY 64071	0	Séminaire: psychologie cognitive et neuropsychologie 1
PSY 64072	3	Séminaire: psychologie cognitive et neuropsychologie 2
PSY 7005	3	Concevoir et communiquer la recherche

Bloc 78B

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

PSY 6002	3	Méthodes quantitatives multivariées
PSY 6007	3	Analyses corrélationnelles
PSY 6008	3	Méthodes qualitatives
PSY 6019	3	Méthodes quantitatives univariées
SOL 6211	3	Modèles multiniveaux et longitudinaux

Bloc 78C

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

PSY 6032	3	Séminaire de recherche 1
PSY 6033	3	Séminaire de recherche 2
PSY 6091	3	Développement cognitif et socio-affectif
PSY 6093	3	Psychologie interculturelle
PSY 6106	3	Contributions psychologiques à la santé
PSY 6124	3	Recherches psychologiques en perception
PSY 6303	3	Théories contemporaines en psychologie sociale
PSY 6304	3	Transfert et utilisation de la recherche sociale
PSY 6305	3	Thèmes avancés en psychologie sociale 1
PSY 6306	3	Thèmes avancés en psychologie sociale 2
PSY 6307	3	Cognitions sociales
PSY 6308	3	Neuroscience sociale
PSY 6415	3	Neuropsychologie de la sénescence
PSY 6441	3	Neuropsychologie de la musique
PSY 6715	3	Psychologie des équipes de travail
PSY 6733	3	Gestion psychologique des conflits
PSY 6799	3	Favoriser la santé au travail
PSY 6855	3	Stage de recherche 1
PSY 6856	3	Stage de recherche 2
PSY 6922	3	Cognition et environnement
PSY 6923	3	Interaction en apprentissage, au travail
PSY 6936	3	Troubles du sommeil
PSY 6974	3	Développements en psychologie cognitive
PSY 6976	3	Techniques expérimentales en cognition
PSY 6981	3	Mémoire : aspects cognitifs
PSY 6982	3	Attention : mémoire et décision
PSY 6983	3	Projet en sciences des données neuronales
PSY 6991	3	L'attention en psychologie cognitive et neuropsychologie
PSY 6992	3	Électrophysiologie de l'attention

Bloc 78D

Choix - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.
Cours au choix approuvé par le responsable de programme.

Bloc 78E Recherche et thèse

Obligatoire - 69 crédits

PSY 7860	0	Examen général de doctorat
PSY 7962	9	Recherche
PSY 7963	60	Thèse

Programme 3-220-1-3 Version 02 (A15)

Doctorat en psychologie, option psychologie clinique (D. Psy.)

Objectifs

Ce programme s'adresse aux étudiants qui se destinent à la pratique professionnelle de la psychologie clinique. Il vise à former des psychologues capables de développer une pratique professionnelle compétente et responsable de la psychologie clinique, dans ses volets d'évaluation, d'intervention, de consultation et de supervision, en intégrant continuellement, dans les limites de leur expertise, les développements les plus récents de l'avancement des connaissances en psychologie scientifique. Les principes d'intégration de la théorie et de la recherche à la pratique sont fondamentaux.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D. Psy., le candidat doit:

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (Chapitre II, Section II) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un B. Sc. spécialisé ou avec majeure en psychologie, ou d'un B. Sc. spécialisé en neuroscience cognitive (orientation neuropsychologie)
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,7 sur 4,3 ou l'équivalent

Le candidat dont la langue maternelle n'est pas le français ou qui n'a pas fait l'essentiel de ses études universitaires en français devra faire preuve, sur demande, de la réussite du test de français international (TFI) avec une moyenne de 785/990 ou d'une connaissance du français attestée et correspondant au niveau C1 du Cadre européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL).
Le candidat doit avoir une maîtrise de l'anglais suffisante pour compléter les lectures obligatoires dans cette langue.
Une moyenne de 3,7 ou l'équivalent n'assure pas l'admission.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Un curriculum vitae
- Une lettre de présentation de 200 à 700 mots
- Le formulaire départemental dûment rempli

2. Scolarité

La scolarité minimale est de 9 trimestres. À cela s'ajoutent trois trimestres en rédaction.

3. Statut

Plein temps

4. Accès à l'internat

Le comité des études supérieures, sur recommandation du comité de programme, du responsable de programme et du directeur de l'essai, autorise ou non l'étudiant à compléter son internat sur la base du dossier académique et des évaluations annuelles exigées par les organismes d'agrément du programme. L'autorisation est basée sur le fait que chacune des exigences suivantes a été remplie : scolarité complétée avec succès; examen général de synthèse réussi; projet d'essai doctoral accepté; stages obligatoires complétés avec succès; essai doctoral d'intégration déposé.

5. Essai doctoral d'intégration

Le projet de l'essai doctoral d'intégration devra être soumis au début du 4e trimestre de scolarité. Le sujet doit être approuvé par le directeur de l'essai de l'étudiant et par le directeur du département. L'essai doit être complété et déposé avant la fin du 9e

trimestre de scolarité et avant le début de l'internat.

Structure du programme

Le doctorat comporte 129 crédits.

Segment 70 Psychologie clinique

Les crédits du doctorat sont répartis de la façon suivante : 102 crédits obligatoires dont 24 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse, 60 crédits attribués à des stages et 27 crédits à option.

Bloc 70A

Obligatoire - 9 crédits.

PSY 7422	3	Psychopharmacologie clinique
PSY 7903	3	Organisation professionnelle et éthique
PSY 7907	3	Fondements empiriques de l'intervention

Bloc 70B Stages et internats

Obligatoire - 60 crédits.

PSY 7948	3	Stage: relation
PSY 7949	6	Stage: évaluation
PSY 7952	6	Stage: intervention clinique 1
PSY 7953	6	Stage: intervention clinique 2
PSY 7954	3	Practicum supervision et consultation
PSY 7956	36	Internat clinique

Bloc 70C1 Psychopathologie et évaluation - Axe Évaluation enfants - adolescents

Obligatoire - 9 crédits.
L'étudiant doit choisir les cours du profil Enfants/adolescents OU du profil Adultes.

PSY 7236	3	Psychopathologie: enfants et adolescents
PSY 7905	3	Évaluation: enfants et adolescents 1
PSY 7915	3	Évaluation: enfants et adolescents 2

Bloc 70C2 Psychopathologie et évaluation - Axe Évaluation adultes

Obligatoire - 9 crédits.
L'étudiant doit choisir les cours du profil Enfants/adolescents OU du profil Adultes.

PSY 7229	3	Psychopathologie adulte
PSY 7906	3	Évaluation: adultes
PSY 7916	3	Évaluation des adultes par les tests

Bloc 70D Intervention 1

Option - 3 crédits.

PSY 6127	3	Thérapie cognitivo-comportementale
PSY 6137	3	Psychologie positive appliquée et clinique
PSY 6228	3	Thérapies psychodynamiques
PSY 6276	3	Transfert et contre-transfert en psychothérapie
PSY 6329	3	Mauvais traitements envers les enfants
PSY 6356	3	Études de cas: paraphilies
PSY 6616	3	Perspectives actuelles sur l'adolescence
PSY 6674	3	Processus de changement : enfant, adolescent
PSY 6675	3	Intervention auprès des enfants et adolescents
PSY 6678	3	Modèles d'interventions brèves
PSY 6928	3	Thérapies cognitives-comportementales de 3e vague
PSY 6937	3	Intervention: troubles mentaux graves
PSY 6946	3	Traumatisme et intervention
PSY 6968	3	Thérapies relationnelles et intersubjectives
PSY 7221	3	La communication facilitante en milieu familial

Bloc 70E Intervention 2

Option - 3 crédits.

PSY 6253	3	Interventions familiales
PSY 6552	3	Intervention de couple
PSY 6679	3	Intervention de groupe

Bloc 70F Méthodologie

Option - 6 crédits.

PSY 6002	3	Méthodes quantitatives multivariées
PSY 6007	3	Analyses corrélationnelles
PSY 6008	3	Méthodes qualitatives
PSY 6019	3	Méthodes quantitatives univariées
PSY 6775	3	Évaluation des programmes d'intervention
PSY 7919	3	Méthodes de recherche en psycho clinique
PSY 7990	3	Analyse critique en psychologie clinique

Bloc 70G

Option - 15 crédits.
À choisir dans la banque de cours et de stages du Département de psychologie, en fonction des besoins de formation de l'étudiant et avec l'approbation du comité de programme.

Bloc 70H Essai doctoral d'intégration

Obligatoire - 24 crédits.

PSY 7860	0	Examen général de doctorat
PSY 7993	6	Projet d'essai doctoral
PSY 7994	18	Essai doctoral

Programme 3-220-1-4 Version 02 (A19)

Doctorat en psychologie, option neuropsychologie clinique (D. Psy.)

Objectifs

Ce programme s'adresse aux étudiants qui se destinent à la pratique professionnelle de la neuropsychologie clinique. Il vise à former des neuropsychologues capables de développer une pratique professionnelle compétente et responsable de la neuropsychologie clinique, dans ses volets d'évaluation, d'intervention, de consultation et de supervision, en intégrant continuellement, dans les limites de leur expertise, les développements les plus récents de l'avancement des connaissances en psychologie scientifique. Les principes d'intégration de la théorie et de la recherche à la pratique sont fondamentaux.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D. Psy., le candidat doit:

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (Chapitre II, Section II) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un B. Sc. spécialisé ou avec majeure en psychologie, ou d'un B. Sc. spécialisé en neuroscience cognitive (orientation neuropsychologie)
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,7 sur 4,3 ou l'équivalent

Le candidat dont la langue maternelle n'est pas le français ou qui n'a pas fait l'essentiel de ses études universitaires en français devra faire preuve, sur demande, de la réussite du test de français international (TFI) avec une moyenne de 785/990 ou d'une connaissance du français attestée et correspondant au niveau C1 du Cadre européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL)
Le candidat doit avoir une maîtrise de l'anglais suffisante pour compléter les lectures obligatoires dans cette langue.
Une moyenne de 3,7 ou l'équivalent n'assure pas l'admission.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Curriculum vitae
- Une lettre de présentation de 200 à 700 mots
- Deux lettres de recommandation.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de neuf trimestres. À cela s'ajoutent trois trimestres en rédaction.

3. Accès à l'internat

Le comité des études supérieures, sur recommandation du comité de programme, du responsable de programme et du directeur de l'essai, autorise ou non l'étudiant à compléter son internat sur la base du dossier académique et des évaluations annuelles exigées par les organismes d'agrément du programme. L'autorisation est basée sur le fait que chacune des exigences suivantes a été remplie : scolarité complétée avec succès; examen général de synthèse réussi; projet d'essai doctoral accepté; stages obligatoires complétés avec succès; essai doctoral d'intégration déposé. Pour obtenir le diplôme, l'étudiant(e) doit avoir complété tous les crédits du Segment 70 OU tous ceux du Segment 71.

4. Essai doctoral d'intégration

Le projet de l'essai doctoral d'intégration devra être soumis pour le début du 4e trimestre de scolarité. Le sujet doit être approuvé par le directeur de l'essai de l'étudiant et par le directeur du Département. L'essai doit être complété et déposé avant la fin du 9e trimestre de scolarité et avant le début de l'internat.

Structure du programme

Cette option du Doctorat en psychologie comporte 126 crédits. En plus du tronc commun, elle est offerte selon les deux cheminements suivants:

- Cheminement internats avec mineure (Segment 70)
- Cheminement internats sans mineure (Segment 71)

Segment 01 - Tronc commun propre à l'option neuropsychologie clinique

Les crédits du tronc commun sont répartis de la façon suivante: 69 crédits obligatoires, dont 24 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un essai doctoral, 18 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 01A

Obligatoire - 24 crédits.

NSC 6051	3	Neurosciences des systèmes
PSY 7413	3	Évaluation neuropsychologique enfant/adolescent
PSY 7414	3	Évaluation neuropsychologique adulte et aîné
PSY 7416	3	Neuropsychologie: méthodes d'intervention
PSY 7425	3	Syndromes neuropsychologiques de l'adulte
PSY 7426	3	Syndromes neuropsychologiques de l'enfant
PSY 7427	3	Psychopathologie et évaluation
PSY 7903	3	Organisation professionnelle et éthique

Bloc 01B Stages

Obligatoire - 21 crédits.

PSY 7487	6	Stage en neuropsychologie clinique adulte/aîné
PSY 7488	6	Stage en neuropsychologie clinique enfant/adolescent
PSY 7489	3	Stage d'intervention neuropsychologie clinique
PSY 7494	3	Stage de supervision et consultation en neuropsychologie clinique
PSY 7948	3	Stage: relation

Bloc 01C Méthodologie de recherche

Option - 3 crédits.

PSY 6022	3	Méthodes en psychologie cognitive et neuropsychologie
PSY 64071	0	Séminaire: psychologie cognitive et neuropsychologie 1
PSY 64072	3	Séminaire: psychologie cognitive et neuropsychologie 2

Bloc 01D Statistiques

Option - 3 crédits.

PSY 6002	3	Méthodes quantitatives multivariées
PSY 6007	3	Analyses corrélationnelles
PSY 6008	3	Méthodes qualitatives
PSY 6019	3	Méthodes quantitatives univariées

Bloc 01E Intervention

Option - 6 crédits.

PSY 6106	3	Contributions psychologiques à la santé
PSY 6127	3	Thérapie cognitivo-comportementale
PSY 6675	3	Intervention auprès des enfants et adolescents
PSY 6678	3	Modèles d'interventions brèves
PSY 7049	1	Collaboration interprofessionnelle 1
PSY 7149	1	Collaboration interprofessionnelle 2
PSY 7249	1	Collaboration interprofessionnelle 3
PSY 7417	3	Relation d'aide en neuropsychologie
PSY 7907	3	Fondements empiriques de l'intervention

Bloc 01F Approfondissement en neuropsychologie

Option - 6 crédits.

PSY 6415	3	Neuropsychologie de la sénescence
PSY 6418	3	Neuropsychologie du jeune enfant
PSY 6423	3	Neuropsychologie cognitive humaine
PSY 6441	3	Neuropsychologie de la musique
PSY 7422	3	Psychopharmacologie clinique

Bloc 01G

Choix - 3 crédits.
Cours ou stage à choisir dans le répertoire de cours de cycles supérieurs du Département ou d'autres Départements, en fonction des besoins de formation de l'étudiant.

Bloc 01H Essai doctoral d'intégration

Obligatoire - 24 crédits.

PSY 7860	0	Examen général de doctorat
PSY 7993	6	Projet d'essai doctoral
PSY 7994	18	Essai doctoral

Segment 70 - Propre à l'option neuropsy. cliniq.: chemin. internats avec mineure

Les crédits de ce cheminement, incluant le segment 01, sont répartis de la façon suivante: 105 crédits obligatoires, dont 24 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un essai doctoral, 18 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 70A

Obligatoire - 36 crédits.

PSY 7501	6	Internat en psychologie clinique
PSY 7502	15	Internat en neuropsychologie clinique 1
PSY 7503	15	Internat en neuropsychologie clinique 2

Segment 71 - Propre à l'option neuropsy. cliniq.: chemin. internats sans mineure

Les crédits de ce cheminement, incluant le segment 01, sont répartis de la façon suivante: 105 crédits obligatoires, dont 24 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un essai doctoral, 18 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 71A

Obligatoire - 36 crédits.

PSY 7504	18	Internat en neuropsycho. clinique et en psycho. 1
PSY 7505	18	Internat en neuropsycho. clinique et en psycho. 2

Programme 3-220-1-5 Version 03 (A19)

Doctorat en psychologie – recherche et intervention, option neuropsychologie clinique (Ph. D.)

Objectifs

Le programme de Ph. D. (psychologie - recherche/intervention) donne accès à l'Ordre des psychologues du Québec et à la majorité des organismes de contrôle de l'exercice de la profession de psychologue en Amérique du Nord. Ce programme s'adresse aux étudiants qui désirent acquérir une solide formation double, à la recherche et à la pratique professionnelle, tant au plan de l'évaluation que de l'intervention. Il permet à l'étudiant d'acquérir des habiletés professionnelles et de recherche de haut niveau dans dans chacune de ses trois options : neuropsychologie clinique, psychologie clinique, psychologie du travail et des organisations.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Ph. D. (psychologie - recherche et intervention), le candidat doit:

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (Chapitre II, Section II) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un B. Sc. spécialisé ou avec majeure en psychologie, ou d'un B. Sc. spécialisé en neuroscience cognitive (orientation neuropsychologie)
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,7 sur 4,3 ou l'équivalent

Le candidat dont la langue maternelle n'est pas le français ou qui n'a pas fait l'essentiel de ses études universitaires en français devra faire preuve, sur demande, de la réussite du test de français international (TFI) avec une moyenne de 785/990 ou d'une connaissance du français attestée et correspondant au niveau C1 du Cadre européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL)
L'étudiant doit avoir une maîtrise de l'anglais suffisante pour compléter les lectures obligatoires dans cette langue.
Une moyenne de 3,7 ou l'équivalent n'assure pas l'admission.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Curriculum vitae
- Une lettre de présentation de 200 à 700 mots maximum
- Deux lettres de recommandation.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de neuf trimestres et la scolarité maximale est de quinze trimestres.

3. Thèse

L'étudiant doit enregistrer son sujet de thèse avant la fin du 6e trimestre de sa scolarité.

4. Examen de synthèse

L'étudiant doit avoir subi un examen général de synthèse comportant une épreuve écrite et une épreuve orale au plus tard avant la fin du 6e
trimestre suivant son entrée dans le programme, les trimestres de préparation, de suspension et les exemptions de trimestres étant exclus du calcul de cette échéance. S'il y a ajournement de l'examen, l'échéance est reportée d'un trimestre. Cet examen se tient aux dates fixées par le directeur du programme.

5. Accès à l'internat

Le comité des études supérieures, sur recommandation du comité de programme responsable de chaque option et du directeur de recherche, autorise ou non l'étudiant à compléter son internat sur la base du dossier académique et des évaluations annuelles exigées par les organismes d'agrément du programme. L'autorisation est basée sur le fait que chacune des exigences suivantes a été remplie : scolarité complétée avec succès; examen général de synthèse réussi, projet accepté, stages obligatoires complétés avec succès, état suffisant d'avancement de la thèse selon le comité de programme. Pour obtenir le diplôme, l'étudiant(e) doit avoir complété tous les crédits du Segment 70 OU tous ceux du Segment 71.

Structure du programme

Cette option du Doctorat en psychologie comporte 153 crédits. En plus du tronc commun, elle est offerte selon les deux cheminements suivants:

- Cheminement internats avec mineure (Segment 70)
- Cheminement internats sans mineure (Segment 71)

Un crédit de stage ou d'internat équivaut pour l'étudiant à 3 heures par semaine, pendant 15 semaines.

Segment 01 - Tronc commun propre à l'option Neuropsychologie clinique

Les crédits du tronc commun sont répartis de la façon suivante : 111 crédits obligatoires, dont 63 crédits attribués à la recherche et la rédaction d'une thèse, et 6 crédits à option.

Bloc 01A

Obligatoire - 30 crédits.

NSC 6051	3	Neurosciences des systèmes
PSY 6022	3	Méthodes en psychologie cognitive et neuropsychologie
PSY 64071	0	Séminaire: psychologie cognitive et neuropsychologie 1
PSY 64072	3	Séminaire: psychologie cognitive et neuropsychologie 2
PSY 7413	3	Évaluation neuropsychologique enfant/adolescent
PSY 7414	3	Évaluation neuropsychologique adulte et aîné
PSY 7416	3	Neuropsychologie: méthodes d'intervention
PSY 7425	3	Syndromes neuropsychologiques de l'adulte
PSY 7426	3	Syndromes neuropsychologiques de l'enfant
PSY 7427	3	Psychopathologie et évaluation
PSY 7903	3	Organisation professionnelle et éthique

Bloc 01B Stages

Obligatoire - 18 crédits.

PSY 7487	6	Stage en neuropsychologie clinique adulte/aîné
PSY 7488	6	Stage en neuropsychologie clinique enfant/adolescent
PSY 7494	3	Stage de supervision et consultation en neuropsychologie clinique
PSY 7948	3	Stage: relation

Bloc 01C Analyse des données

Option - 3 crédits.

PSY 6002	3	Méthodes quantitatives multivariées
PSY 6007	3	Analyses corrélationnelles
PSY 6008	3	Méthodes qualitatives
PSY 6019	3	Méthodes quantitatives univariées

Bloc 01D Approfondissement en neuropsychologie

Option - 3 crédits.

PST 6200	3	Le sommeil, la chronobiologie et les rêves
PSY 6308	3	Neuroscience sociale
PSY 6408	3	Sensation et motricité : bases nerveuses
PSY 6415	3	Neuropsychologie de la sénescence
PSY 6418	3	Neuropsychologie du jeune enfant
PSY 6423	3	Neuropsychologie cognitive humaine
PSY 6441	3	Neuropsychologie de la musique
PSY 6981	3	Mémoire : aspects cognitifs
PSY 6982	3	Attention : mémoire et décision
PSY 6991	3	L'attention en psychologie cognitive et neuropsychologie

PSY 6992	3	Électrophysiologie de l'attention
PSY 7049	1	Collaboration interprofessionnelle 1
PSY 7149	1	Collaboration interprofessionnelle 2
PSY 7249	1	Collaboration interprofessionnelle 3
PSY 7417	3	Relation d'aide en neuropsychologie
PSY 7422	3	Psychopharmacologie clinique

Bloc 01E Recherche et thèse

Obligatoire - 63 crédits.

PSY 7860	0	Examen général de doctorat
PSY 7923	9	Recherche
PSY 7926	54	Thèse

Segment 70 - Propre à l'option neuropsy. cliniq.: chemin. internats avec mineure

Les crédits de ce cheminement, incluant le segment 01, sont répartis de la façon suivante: 147 crédits obligatoires, dont 63 crédits attribués à la recherche et la rédaction d'une thèse, et 6 crédits à option.

Bloc 70A

Obligatoire - 36 crédits.

PSY 7501	6	Internat en psychologie clinique
PSY 7502	15	Internat en neuropsychologie clinique 1
PSY 7503	15	Internat en neuropsychologie clinique 2

Segment 71 - Propre à l'option neuropsy. cliniq.: chemin. internats sans mineure

Les crédits de ce cheminement, incluant le segment 01, sont répartis de la façon suivante: 147 crédits obligatoires, dont 63 crédits attribués à la recherche et la rédaction d'une thèse, et 6 crédits à option.

Bloc 71A

Obligatoire - 36 crédits.

PSY 7504	18	Internat en neuropsycho. clinique et en psycho. 1
PSY 7505	18	Internat en neuropsycho. clinique et en psycho. 2

Programme 3-220-1-6 Version 02 (A16)

Doctorat en psychologie – recherche et intervention, option psychologie clinique (Ph. D.)

Objectifs

Le programme de Ph. D. (psychologie - recherche/intervention) donne accès à l'Ordre des psychologues du Québec et à la majorité des organismes de contrôle de l'exercice de la profession de psychologue en Amérique du Nord. Ce programme s'adresse aux étudiants qui désirent acquérir une solide formation double, à la recherche et à la pratique professionnelle, tant au plan de l'évaluation que de l'intervention. Il permet à l'étudiant d'acquérir des habiletés professionnelles et de recherche de haut niveau dans dans chacune de ses trois options : neuropsychologie clinique, psychologie clinique, psychologie du travail et des organisations.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Ph. D. (psychologie - recherche et intervention), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (chapitre II section II) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un B. Sc. spécialisé ou avec majeure en psychologie, ou d'un B. Sc. spécialisé en neuroscience cognitive (orientation neuropsychologie)
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,7 sur 4,3 ou l'équivalent

Le candidat dont la langue maternelle n'est pas le français ou qui n'a pas fait l'essentiel de ses études universitaires en français devra faire preuve, sur demande, de la réussite du test de français international (TFI) avec une moyenne de 785/990 ou d'une connaissance du français attestée et correspondant au niveau C1 du Cadre européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL).

Le candidat doit avoir une maîtrise de l'anglais suffisante pour compléter les lectures obligatoires dans cette langue.

Une moyenne de 3,7 ou l'équivalent n'assure pas l'admission.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Votre curriculum vitae
- Une lettre de présentation de 200 à 700 mots.
- Le formulaire départemental dûment rempli

2. Scolarité

La scolarité minimale est de neuf trimestres.

3. Statut

Plein temps

4. Thèse

L'étudiant doit enregistrer son sujet de thèse avant la fin du 6e trimestre de sa scolarité.

5. Examen de synthèse

L'étudiant doit avoir subi un examen général de synthèse comportant une épreuve écrite et une épreuve orale au plus tard avant la fin du 6e trimestre suivant son entrée dans le programme, les trimestres de préparation, de suspension et les exemptions de trimestres étant exclus du calcul de cette échéance. S'il y a ajournement de l'examen, l'échéance est reportée d'un trimestre. Cet examen se tient aux dates fixées par le directeur du programme.

6. Accès à l'internat

Le comité des études supérieures, sur recommandation du comité de programme responsable de chaque option et du directeur de recherche, autorise ou non l'étudiant à compléter son internat sur la base du dossier académique et des évaluations annuelles exigées par les organismes d'agrément du programme. L'autorisation est basée sur le fait que chacune des exigences suivantes a été remplie : scolarité complétée avec succès; examen général de synthèse réussi, projet accepté, stages obligatoires complétés avec succès, état suffisant d'avancement de la thèse selon le comité de programme.

Structure du programme

Le doctorat comporte 156 crédits.

Un crédit de stage ou d'internat équivaut pour l'étudiant à 3 heures par semaine, pendant 15 semaines.

Segment 70 - Propre à l'option Psychologie clinique

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 144 crédits obligatoires dont 60 crédits attribués à des stages et 63 crédits à la recherche et à la rédaction d'une thèse, 9 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 70A

Obligatoire - 9 crédits.

PSY 7422	3	Psychopharmacologie clinique
PSY 7903	3	Organisation professionnelle et éthique
PSY 7907	3	Fondements empiriques de l'intervention

Bloc 70B Stages et internats

Obligatoire - 60 crédits.

PSY 7948	3	Stage: relation
PSY 7949	6	Stage: évaluation
PSY 7952	6	Stage: intervention clinique 1
PSY 7953	6	Stage: intervention clinique 2
PSY 7954	3	Practicum supervision et consultation
PSY 7956	36	Internat clinique

Bloc 70C1 Psychopathologie et évaluation - Axe: Évaluation enfants - adolescents

Obligatoire - 9 crédits.
L'étudiant doit choisir les cours du profil Enfants/adolescents, OU du profil Adultes.

PSY 7236	3	Psychopathologie: enfants et adolescents
PSY 7905	3	Évaluation: enfants et adolescents 1
PSY 7915	3	Évaluation: enfants et adolescents 2

Bloc 70C2 Psychopathologie et évaluation - Axe : Évaluation adultes

Obligatoire - 9 crédits.
L'étudiant doit choisir les cours du profil Enfants/adolescents, ou du profil Adultes.

PSY 7229	3	Psychopathologie adulte
PSY 7906	3	Évaluation: adultes
PSY 7916	3	Évaluation des adultes par les tests

Bloc 70D Intervention 1

Option - 3 crédits.

PSY 6127	3	Thérapie cognitivo-comportementale
PSY 6137	3	Psychologie positive appliquée et clinique
PSY 6228	3	Thérapies psychodynamiques
PSY 6276	3	Transfert et contre-transfert en psychothérapie
PSY 6329	3	Mauvais traitements envers les enfants
PSY 6356	3	Études de cas: paraphilies
PSY 6616	3	Perspectives actuelles sur l'adolescence
PSY 6674	3	Processus de changement : enfant, adolescent
PSY 6675	3	Intervention auprès des enfants et adolescents
PSY 6678	3	Modèles d'interventions brèves
PSY 6928	3	Thérapies cognitives-comportementales de 3e vague
PSY 6937	3	Intervention: troubles mentaux graves
PSY 6946	3	Traumatisme et intervention
PSY 6968	3	Thérapies relationnelles et intersubjectives
PSY 7221	3	La communication facilitante en milieu familial

Bloc 70E Intervention 2

Option - 3 crédits.

PSY 6253	3	Interventions familiales
PSY 6552	3	Intervention de couple
PSY 6679	3	Intervention de groupe

Bloc 70F Méthodologie 1

Obligatoire - 3 crédits.

PSY 7919	3	Méthodes de recherche en psycho clinique

Bloc 70G Méthodologie 2

Option - 3 crédits.

PSY 6002	3	Méthodes quantitatives multivariées
PSY 6007	3	Analyses corrélationnelles
PSY 6008	3	Méthodes qualitatives
PSY 6019	3	Méthodes quantitatives univariées
PSY 6775	3	Évaluation des programmes d'intervention
PSY 7005	3	Concevoir et communiquer la recherche

Bloc 70H

Choix - 3 crédits.
À choisir dans la banque de cours du Département ou des études supérieures et postdoctorales en fonction des besoins de formation de l'étudiant.

Bloc 70I Recherche et thèse

Obligatoire - 63 crédits.

PSY 7860	0	Examen général de doctorat
PSY 7923	9	Recherche
PSY 7926	54	Thèse

Programme 3-220-1-7 Version 01 (A16)

Doctorat en psychologie – recherche et intervention, option psychologie du travail et des organisations (Ph. D.)

Objectifs

Le programme de Ph. D. (psychologie - recherche/intervention) donne accès à l'Ordre des psychologues du Québec et à la majorité des organismes de contrôle de l'exercice de la profession de psychologue en Amérique du Nord. Ce programme s'adresse aux étudiants qui désirent acquérir une solide formation double, à la recherche et à la pratique professionnelle, tant au plan de l'évaluation que de l'intervention. Il permet à l'étudiant d'acquérir des habiletés professionnelles et de recherche de haut niveau dans le domaine de la psychologie du travail et des organisation.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Ph. D. (psychologie - recherche et intervention), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (Chapitre II, Section II) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un B. Sc. spécialisé ou avec majeure en psychologie ou d'un B.Sc. spécialisé en neuroscience cognitive (orientation neuropsychologie)
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,7 sur 4,3 ou l'équivalent

Le candidat dont la langue maternelle n'est pas le français ou qui n' a pas fait l'essentiel de ses études universitaires en français devra faire preuve, sur demande, de la réussite du test de français international (TFI) avec une moyenne de 785/990 ou d'une connaissance du français attestée et correspondant au niveau C1 du Cadre européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL).
Le candidat doit avoir une maîtrise de l'anglais suffisante pour compléter les lectures obligatoires dans cette langue.
Une moyenne de 3,7 ou l'équivalent n'assure pas l'admission.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Curriculum vitae
- Une lettre de présentation de 200 à 700 mots maximum.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de neuf trimestres.

3. Thèse

L'étudiant doit enregistrer son sujet de thèse avant la fin du 6e trimestre de sa scolarité.

4. Examen de synthèse

L'étudiant doit avoir subi un examen général de synthèse comportant une épreuve écrite et une épreuve orale au plus tard avant la fin du 6e trimestre suivant son entrée dans le programme, les trimestres de préparation, de suspension et les exemptions de trimestres étant exclus du calcul de cette échéance. S'il y a ajournement de l'examen, l'échéance est reportée d'un trimestre. Cet examen se tient aux dates fixées par le directeur du programme.

5. Accès à l'internat

Le comité des études supérieures, sur recommandation du comité de programme responsable de chaque option et du directeur de recherche, autorise ou non l'étudiant à compléter son internat sur la base du dossier académique et des évaluations annuelles exigées par les organismes d'agrément du programme. L'autorisation est basée sur le fait que chacune des exigences suivantes a été remplie : scolarité complétée avec succès;

examen général de synthèse réussi, projet accepté, stages obligatoires complétés avec succès, état suffisant d'avancement de la thèse selon le comité de programme.

Structure du programme

Le doctorat comporte 150 crédits.

Segment 70 - Propre à l'option Psychologie du travail et des organisations

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante :120 crédits obligatoires, dont 51 crédits attribués à des stages et 63 crédits à la recherche et à la rédaction d'une thèse, 24 crédits à option et 6 crédits au choix.

Bloc 70A Consultation et éthique

Obligatoire - 6 crédits.

PSY 6716	3	Consulter en milieu de travail
PSY 7903	3	Organisation professionnelle et éthique

Bloc 70B Évaluation et diagnostic

Option - 9 crédits.

PSY 6712	3	Évaluer la performance au travail
PSY 6715	3	Psychologie des équipes de travail
PSY 6717	3	Diagnostiquer l'organisation
PSY 6799	3	Favoriser la santé au travail
PSY 7719	3	Évaluer le personnel

Bloc 70C Intervention de changement

Option - 9 crédits.

PSY 6714	3	Mobiliser par l'influence
PSY 6732	3	Développer le personnel
PSY 6733	3	Gestion psychologique des conflits
PSY 6734	3	Développer l'organisation
PSY 6793	3	Sélection du personnel

Bloc 70D Recherche et méthodologie

Option - 6 crédits.

PSY 6002	3	Méthodes quantitatives multivariées
PSY 6007	3	Analyses corrélationnelles
PSY 6008	3	Méthodes qualitatives
PSY 6019	3	Méthodes quantitatives univariées
PSY 7005	3	Concevoir et communiquer la recherche

Bloc 70E Stages et internats

Obligatoire - 51 crédits.

PSY 7779	3	Stage en psychologie travail / organisation 1
PSY 7787	6	Stage en psychologie travail / organisation 2
PSY 7796	18	Internat en psychologie travail / organisation 1
PSY 7797	18	Internat en psychologie travail / organisation 2
PSY 7948	3	Stage: relation
PSY 7954	3	Practicum supervision et consultation

Bloc 70F

Choix - 6 crédits.

Cours à choisir dans la banque de cours de cycles supérieurs du Département ou de l'Université de Montréal, à déterminer avec le Comité de programme.

Bloc 70G Recherche et thèse

Obligatoire - 63 crédits.

PSY 7860	0	Examen général de doctorat
PSY 7923	9	Recherche
PSY 7926	54	Thèse

Programme 3-220-1-8 Version 01 (A17)

Doctorat en psychologie, option psychologie du travail et des organisations (D. Psy.)

Objectifs

L'option Psychologie du travail et des organisations s'adresse aux étudiants qui se destinent à la pratique professionnelle de la psychologie du travail et des organisations. Elle vise à former des psychologues capables de développer une pratique professionnelle compétente et responsable de la psychologie du travail et des organisations, dans ses volets d'évaluation, d'intervention, de consultation et de supervision, en intégrant continuellement, dans les limites de leur expertise, les développements les plus récents de l'avancement des connaissances en psychologie scientifique. Les principes d'intégration de la théorie et de la recherche à la pratique sont fondamentaux.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D. Psy., le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (Chapitre II, Section II) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat spécialisé ou avec majeure en psychologie, ou d'un B. Sc. en neurosciences cognitive (orientation neuropsychologie)
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,7 sur 4,3 ou l'équivalent

Le candidat dont la langue maternelle n'est pas le français ou qui n'a pas fait l'essentiel de ses études universitaires en français devra faire preuve, sur demande, de la réussite du test de français international (TFI) avec une moyenne de 785/990 ou d'une connaissance du français attestée et correspondant au niveau C1 du Cadre européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL).

Le candidat doit avoir une maîtrise de l'anglais suffisante pour compléter les lectures obligatoires dans cette langue.

Une moyenne de 3,7 ou l'équivalent n'assure pas l'admission. Des mesures supplémentaires (tests psychométriques, jeux de rôle, entrevues lors d'une pleine journée de sélection) complètent le processus.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Un curriculum vitae
- Une lettre de présentation de 200 à 700 mots.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de 9 trimestres. À cela s'ajoutent trois trimestres en rédaction.

3. Accès à l'internat

Le comité des études supérieures, sur recommandation du comité de programme, du responsable de programme et du directeur de l'essai, autorise ou non l'étudiant à compléter son internat sur la base du dossier académique et des évaluations annuelles exigées par les organismes d'agrément du programme. L'autorisation est basée sur le fait que chacune des exigences suivantes a été remplie : scolarité complétée avec succès; projet d'essai doctoral accepté; stages obligatoires complétés avec succès; essai doctoral d'intégration déposé.

4. Essai doctoral d'intégration

Le projet de l'essai doctoral d'intégration devra être soumis pour le début du 4e trimestre de scolarité. Le sujet doit être approuvé par le directeur de l'essai de l'étudiant et par le directeur du Département. L'essai doit être complété et déposé avant la fin du 9e trimestre de scolarité et avant le début de l'internat.

Structure du programme

Cette option totalise 120 crédits.

Segment 70 - Propre à l'option psychologie du travail et des organisations

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 111 crédits obligatoires, dont 18 crédits attribués à la rédaction d'un essai doctoral, 6 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 70A Consultation et éthique

Obligatoire - 6 crédits.

PSY 6716	3	Consulter en milieu de travail
PSY 7903	3	Organisation professionnelle et éthique

Bloc 70B Évaluation et diagnostic

Obligatoire - 15 crédits.

PSY 6712	3	Évaluer la performance au travail
PSY 6715	3	Psychologie des équipes de travail
PSY 6717	3	Diagnostiquer l'organisation
PSY 6799	3	Favoriser la santé au travail
PSY 7719	3	Évaluer le personnel

Bloc 70C Intervention de changement

Obligatoire - 15 crédits.

PSY 6714	3	Mobiliser par l'influence
PSY 6732	3	Développer le personnel
PSY 6733	3	Gestion psychologique des conflits
PSY 6734	3	Développer l'organisation
PSY 6793	3	Sélection du personnel

Bloc 70D Recherche et méthodologie

Option - 6 crédits.

PSY 6002	3	Méthodes quantitatives multivariées
PSY 6007	3	Analyses corrélationnelles
PSY 6008	3	Méthodes qualitatives
PSY 6019	3	Méthodes quantitatives univariées
PSY 6026	3	Méthodologie avancée en psychologie
PSY 7005	3	Concevoir et communiquer la recherche

Bloc 70E Stages et internats

Obligatoire - 51 crédits.

PSY 7779	3	Stage en psychologie travail / organisation 1
PSY 7787	6	Stage en psychologie travail / organisation 2
PSY 7796	18	Internat en psychologie travail / organisation 1
PSY 7797	18	Internat en psychologie travail / organisation 2
PSY 7948	3	Stage: relation
PSY 7954	3	Practicum supervision et consultation

Bloc 70F

Choix - 3 crédits.

Cours à choisir dans la banque de cours de cycles supérieurs du Département ou de l'Université de Montréal, à déterminer avec le Comité de programme.

Bloc 70G Essai doctoral d'intégration

Obligatoire - 24 crédits.

PSY 7860	0	Examen général de doctorat
PSY 7993	6	Projet d'essai doctoral
PSY 7994	18	Essai doctoral

Programme 3-220-6-0 Version 00 (A14)

Microprogramme de troisième cycle en neuropsychologie clinique

Objectifs

Le microprogramme s'adresse aux détenteurs d'un doctorat en psychologie qui désirent maîtriser les notions relatives au développement, à la neuroanatomie et au fonctionnement normal et pathologique du cerveau. Ce microprogramme permet l'acquisition d'habiletés professionnelles visant à analyser les profils d'individus en proie à divers troubles neuropsychologiques tels que les troubles de l'attention, du langage, de la mémoire, les dysfonctionnements exécutifs et sensoriels à l'aide de méthodes et de techniques d'évaluation psychométriques.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de 3e cycle (neuropsychologie clinique), le candidat doit :

1. Conditions d'admissibilité

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XX du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- détenir un Ph. D. R/I ou D. Psy. en psychologie clinique
- être membre de l'Ordre des psychologues du Québec.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Preuve de l'obtention du permis de pratique de l'Ordre des psychologues du Québec.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de un trimestre équivalent plein temps. La scolarité maximale est de trois ans à compter de l'inscription du candidat.

Structure du programme

Le microprogramme comporte 15 crédits de cours du niveau des études supérieures.

Segment 71

Les crédits du Microprogramme sont répartis de la façon suivante : 3 crédits obligatoires et 12 crédits à option. L'étudiant doit prendre obligatoirement un minimum de 6 crédits de cours, soit dans le Bloc 71B, soit dans le Bloc 71C.

Bloc 71A

Obligatoire - 3 crédits.

En remplacement du cours NRL 6051, les étudiants devront s'inscrire au cours NSC 6051.

Bloc 71B Adulte/Aîné

Option - 6 crédits.

PSY 7414	3	Évaluation neuropsychologique adulte et aîné
PSY 7425	3	Syndromes neuropsychologiques de l'adulte

Bloc 71C Enfant/Adolescent

Option - 6 crédits.

PSY 7413	3	Évaluation neuropsychologique enfant/adolescent
PSY 7426	3	Syndromes neuropsychologiques de l'enfant

Bloc 71D Approfondissement neuropsy.

Option - Maximum 6 crédits.

PSY 6415	3	Neuropsychologie de la sénescence
PSY 6418	3	Neuropsychologie du jeune enfant
PSY 6423	3	Neuropsychologie cognitive humaine
PSY 6441	3	Neuropsychologie de la musique
PSY 6992	3	Électrophysiologie de l'attention

École de relations industrielles

Programme 2-230-1-0 Version 11 (A18)

Maîtrise en relations industrielles (M. Sc.)

Objectifs

L'objectif du programme est de permettre à l'étudiant de développer une capacité d'analyse de situations et problèmes en relations industrielles et ce d'une manière multidimensionnelle, c'est-à-dire qui intègre la diversité des aspects juridico-institutionnel, économique, sociologique, psychologique, administratif et de la santé et de la sécurité du travail.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M. Sc. (relations industrielles), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un B. Sc. spécialisé (relations industrielles), ou d'un diplôme préparant adéquatement aux études en relations industrielles, ou bien attester d'une formation jugée équivalente. L'étudiant titulaire d'un grade de 1er cycle dans une autre discipline que les relations industrielles doit compléter une scolarité préparatoire pouvant comprendre jusqu'à 16 crédits de cours
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent

L'étudiant doit avoir une bonne connaissance du français et de l'anglais.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Curriculum vitae

Structure du programme

La maîtrise comporte 45 crédits. L'étudiant doit choisir parmi les deux options suivantes:

- Option Multidisciplinaire (segment 70)
- Option Santé et sécurité au travail (segment 71)

Chaque option offre les modalités suivantes :

- la modalité avec mémoire (MM),
- la modalité avec stage (ST),
- la modalité avec travail dirigé (TD).

Aux 45 crédits de la maîtrise peut s'ajouter une formation propédeutique composée des cours suivants :

REI 6022 - 4 crédits - Politiques publiques et emploi
REI 6033 - 4 crédits - Aspects juridiques des RI
REI 6044 - 4 crédits - Gestion des ressources humaines
REI 6055 - 4 crédits - Relations du travail

Segment 01 Tronc commun

Les crédits du tronc commun sont répartis de la façon suivante : 6 crédits obligatoires.

Bloc 01A

Obligatoire - 6 crédits.

REI 6600	3	Théories en relations industrielles
REI 6601	3	Méthodologie et analyse de données

Segment 70 Propre à l'Option Multidisciplinaire

Les crédits de la modalité avec mémoire (MM) incluant le tronc commun, sont répartis de la façon suivante : 36 crédits obligatoires dont 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire et 9 crédits à option.
Les crédits de la modalité avec stage (ST) incluant le tronc commun, sont répartis de la façon suivante : 24 crédits obligatoires dont 18 crédits attribués à un stage et 21crédits à option.
Les crédits de la modalité avec travail dirigé (TD) incluant le tronc commun, sont répartis de la façon suivante : 21 crédits obligatoires dont 15 crédits attribués à un travail dirigé et 24 crédits à option.

MM - Bloc 70A

Option - 9 crédits.

DRI 6106	3	Modèles du droit du travail québécois
DRI 6110	3	Nouvelles formes d'emploi
DRI 6115	3	La protection de l'emploi
DRI 6120	3	Rapports collectifs du travail
DRI 6125	3	Chartes des droits et travail
DRI 6130	3	Droit international du travail
PLU 6911A	3	Pluralisme et citoyenneté
REI 6141	3	Études à l'étranger en relations industrielles 1
REI 6142	3	Études à l'étranger en relations industrielles 2
REI 6143	3	Études à l'étranger en relations industrielles 3
REI 6144	3	Études à l'étranger en relations industrielles 4
REI 6170	3	Stratégies en santé et sécurité du travail
REI 6300	3	Séminaire sur la négociation collective
REI 6604	3	Formation et développement des compétences
REI 6605	3	Défis du syndicalisme contemporain
REI 6606	3	Travail et innovation organisationnelle
REI 6608	3	Gestion du changement
REI 6610	3	Rémunération, équité et performance
REI 6611	3	Perspectives internationales de la GRH
REI 6613	3	Gestion stratégique des ressources humaines
REI 6614	3	Diversité, immigration et équité en emploi
REI 6616	3	Stratégies en relations du travail
REI 6617	3	Perspectives économiques des politiques publiques en RI
REI 6625	3	Audit de la GRH
REI 6626	3	Problèmes contemporains en RI 2
REI 6627	3	Aspects internationaux de la SST
REI 6628	3	Partenariat et dialogue social
REI 6629	3	Mondialisation et relations du travail
REI 6630	3	Mieux-être et promotion de la santé au travail
REI 6631	3	Perspectives internation. politiques de l'emploi
REI 6632	3	GRH et diversité de la main-d'oeuvre
SST 6100	3	Sciences sociales et SST
SST 6200	3	Problématique des maladies professionnelles
SST 6400	3	Gestion stratégique de la prévention

MM - Bloc 70B Recherche et mémoire

Obligatoire - 30 crédits.

REI 6905	1	Atelier de préparation du projet
REI 6911	5	Recherche
REI 6920	9	Recherche
REI 6930	15	Mémoire

ST - Bloc 70A

Option - Minimum 18 crédits, maximum 21 crédits.

DRI 6106	3	Modèles du droit du travail québécois
DRI 6110	3	Nouvelles formes d'emploi
DRI 6115	3	La protection de l'emploi
DRI 6120	3	Rapports collectifs du travail
DRI 6125	3	Chartes des droits et travail
DRI 6130	3	Droit international du travail

PLU 6911A	3	Pluralisme et citoyenneté
REI 6141	3	Études à l'étranger en relations industrielles 1
REI 6142	3	Études à l'étranger en relations industrielles 2
REI 6143	3	Études à l'étranger en relations industrielles 3
REI 6144	3	Études à l'étranger en relations industrielles 4
REI 6170	3	Stratégies en santé et sécurité du travail
REI 6300	3	Séminaire sur la négociation collective
REI 6604	3	Formation et développement des compétences
REI 6605	3	Défis du syndicalisme contemporain
REI 6606	3	Travail et innovation organisationnelle
REI 6608	3	Gestion du changement
REI 6610	3	Rémunération, équité et performance
REI 6611	3	Perspectives internationales de la GRH
REI 6613	3	Gestion stratégique des ressources humaines
REI 6614	3	Diversité, immigration et équité en emploi
REI 6616	3	Stratégies en relations du travail
REI 6617	3	Perspectives économiques des politiques publiques en RI
REI 6625	3	Audit de la GRH
REI 6626	3	Problèmes contemporains en RI 2
REI 6627	3	Aspects internationaux de la SST
REI 6628	3	Partenariat et dialogue social
REI 6629	3	Mondialisation et relations du travail
REI 6630	3	Mieux-être et promotion de la santé au travail
REI 6631	3	Perspectives internation. politiques de l'emploi
REI 6632	3	GRH et diversité de la main-d'oeuvre
SST 6100	3	Sciences sociales et SST
SST 6200	3	Problématique des maladies professionnelles
SST 6400	3	Gestion stratégique de la prévention

ST - Bloc 70B

Option - Maximum 3 crédits.
Cours REI de niveau 3000.

ST - Bloc 70C

Obligatoire - 18 crédits.

REI 6833	9	Stage professionnel
REI 6834	9	Rapport de stage

TD - Bloc 70A

Option - Minimum 21 crédits, maximum 24 crédits.

DRI 6106	3	Modèles du droit du travail québécois
DRI 6110	3	Nouvelles formes d'emploi
DRI 6115	3	La protection de l'emploi
DRI 6120	3	Rapports collectifs du travail
DRI 6125	3	Chartes des droits et travail
DRI 6130	3	Droit international du travail
PLU 6911A	3	Pluralisme et citoyenneté
REI 6141	3	Études à l'étranger en relations industrielles 1
REI 6142	3	Études à l'étranger en relations industrielles 2
REI 6143	3	Études à l'étranger en relations industrielles 3
REI 6144	3	Études à l'étranger en relations industrielles 4
REI 6170	3	Stratégies en santé et sécurité du travail
REI 6300	3	Séminaire sur la négociation collective
REI 6604	3	Formation et développement des compétences
REI 6605	3	Défis du syndicalisme contemporain
REI 6606	3	Travail et innovation organisationnelle
REI 6608	3	Gestion du changement
REI 6610	3	Rémunération, équité et performance
REI 6611	3	Perspectives internationales de la GRH
REI 6613	3	Gestion stratégique des ressources humaines
REI 6614	3	Diversité, immigration et équité en emploi
REI 6616	3	Stratégies en relations du travail
REI 6617	3	Perspectives économiques des politiques publiques en RI
REI 6625	3	Audit de la GRH
REI 6626	3	Problèmes contemporains en RI 2
REI 6627	3	Aspects internationaux de la SST
REI 6628	3	Partenariat et dialogue social
REI 6629	3	Mondialisation et relations du travail
REI 6630	3	Mieux-être et promotion de la santé au travail
REI 6631	3	Perspectives internation. politiques de l'emploi
REI 6632	3	GRH et diversité de la main-d'oeuvre
SST 6100	3	Sciences sociales et SST
SST 6200	3	Problématique des maladies professionnelles
SST 6400	3	Gestion stratégique de la prévention

TD - Bloc 70B

Option - Maximum 3 crédits.
Cours REI de niveau 3000.

TD - Bloc 70C

Obligatoire - 15 crédits.

REI 6999	15	Travail dirigé en RI

Segment 71 Propre à l'Option Santé et sécurité au travail

Les crédits de la modalité avec mémoire (MM) incluant le tronc commun, sont répartis de la façon suivante : 36 crédits obligatoires dont 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire et 9 crédits à option.
Les crédits de la modalité avec stage (ST) incluant le tronc commun, sont répartis de la façon suivante : 39 crédits obligatoires dont 18 crédits attribués à un stage et 6 crédits à option.
Les crédits de la modalité avec travail dirigé (TD) incluant le tronc commun, sont répartis de la façon suivante : 36 crédits obligatoires, dont 15 crédits attribués à un travail dirigé et 9 crédits à option.

MM - Bloc 71A

Option - 9 crédits.

REI 6170	3	Stratégies en santé et sécurité du travail
REI 6627	3	Aspects internationaux de la SST
REI 6630	3	Mieux-être et promotion de la santé au travail
SST 6100	3	Sciences sociales et SST
SST 6200	3	Problématique des maladies professionnelles
SST 6400	3	Gestion stratégique de la prévention

MM - Bloc 71B Recherche et mémoire

Obligatoire - 30 crédits.

REI 6905	1	Atelier de préparation du projet
REI 6911	5	Recherche
REI 6920	9	Recherche
REI 6930	15	Mémoire

ST - Bloc 71A

Option - 6 crédits.

REI 6606	3	Travail et innovation organisationnelle
REI 6608	3	Gestion du changement
REI 6613	3	Gestion stratégique des ressources humaines
REI 6616	3	Stratégies en relations du travail
REI 6617	3	Perspectives économiques des politiques publiques en RI

ST - Bloc 71B

Obligatoire - 15 crédits.

SST 6100	3	Sciences sociales et SST
SST 6200	3	Problématique des maladies professionnelles
SST 6300	3	Droit et gestion de la réparation
SST 6400	3	Gestion stratégique de la prévention
SST 6450	3	Gestion financière de la SST

ST - Bloc 71C

Obligatoire - 18 crédits.

SST 6650	9	Stage professionnel en SST
SST 6651	9	Rapport - Stage professionnel en SST

TD - Bloc 71A

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

REI 6606	3	Travail et innovation organisationnelle
REI 6608	3	Gestion du changement
REI 6613	3	Gestion stratégique des ressources humaines
REI 6616	3	Stratégies en relations du travail
REI 6617	3	Perspectives économiques des politiques publiques en RI

TD - Bloc 71B

Obligatoire - 15 crédits.

SST 6100	3	Sciences sociales et SST
SST 6200	3	Problématique des maladies professionnelles
SST 6300	3	Droit et gestion de la réparation
SST 6400	3	Gestion stratégique de la prévention
SST 6450	3	Gestion financière de la SST

TD - Bloc 71C

Obligatoire - 15 crédits

SST 6999	15	Travail dirigé en SST

TD - Bloc 71D Gestion de la SST

Option - Maximum 3 crédits.

REI 6170	3	Stratégies en santé et sécurité du travail
REI 6627	3	Aspects internationaux de la SST
REI 6630	3	Mieux-être et promotion de la santé au travail

TD - Bloc 71E Santé au travail

Option - Maximum 3 crédits.

MSN 6018	3	Toxicologie industrielle
MSN 6021	3	Gestion des risques en santé environnementale
MSN 6111	3	Hygiène du travail
MSN 6136	3	Principes de l'analyse du risque 1

TD - Bloc 71F Ergonomie

Option - Maximum 3 crédits.

GIN 6403	3	Ergonomie sécurité (IND6403)
GIN 6410	3	Ergonomie occupationnelle : aspects physiques (IND6410)
GIN 6411 (IND6411)	3	Ergonomie occupationnelle : aspects environnementaux

Programme 2-230-1-2 Version 02 (A19)

D.E.S.S. en relations industrielles

Objectifs

Le programme vise à offrir une base solide de formation dans les grands champs des relations industrielles : gestion des ressources humaines, relations collectives de travail et politiques gouvernementales. Il permet aux professionnels en exercice de développer une spécialisation plus poussée sur certains aspects des relations industrielles. Ce programme peut également marquer la première étape d'un cheminement vers la maîtrise en relations industrielles.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes:

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. (relations industrielles), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales;
- être titulaire d'un B. Sc. spécialisé en relations industrielles, ou d'un diplôme préparant adéquatement aux études en relations industrielles, ou bien attester d'une formation jugée équivalente. L'étudiant titulaire d'un grade de 1er cycle dans une autre discipline que les relations industrielles doit compléter une scolarité préparatoire pouvant comprendre jusqu'à 16 crédits de cours;
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent

Le candidat doit avoir une bonne connaissances du français et de l'anglais.
Les admissions se font aux sessions d'automne et d'hiver.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Curriculum vitae

2. Scolarité

La scolarité minimale du programme est de deux trimestres à temps plein ou l'équivalent. La scolarité maximale est de quatre ans à partir de l'inscription initiale, incluant les trimestres de suspension.

3. Transfert à la M. Sc.

Un étudiant du D.E.S.S. peut être admis à la M. Sc. (relations industrielles) à la condition de satisfaire aux exigences d'admissibilité de ce programme. Certains cours réussis au D.E.S.S. sont alors transférés dans son nouveau programme selon les conditions applicables à la modalité choisie (avec mémoire, stage ou travail dirigé).

Structure du programme

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits.
L'étudiant titulaire d'un grade de 1er cycle dans une autre discipline que les relations industrielles doit compléter une scolarité préparatoire pouvant comprendre jusqu'à 16 crédits de cours :
REI 6022 - 4 crédits - Politiques publiques et emploi
REI 6033 - 4 crédits - Aspects juridiques des RI
REI 6044 - 4 crédits - Gestion des ressources humaines
REI 6055 - 4 crédits - Relation du travail

Segment 70

Les crédits du D.E.S.S. sont répartis de la façon suivante : 6 crédits obligatoires et 24 crédits à option.

Bloc 70A

Obligatoire - 6 crédits.

REI 6600	3	Théories en relations industrielles
REI 6601	3	Méthodologie et analyse de données

Bloc 70B Gestion des ressources humaines et des organisations

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

REI 6604	3	Formation et développement des compétences
REI 6606	3	Travail et innovation organisationnelle
REI 6608	3	Gestion du changement
REI 6610	3	Rémunération, équité et performance
REI 6611	3	Perspectives internationales de la GRH
REI 6613	3	Gestion stratégique des ressources humaines
REI 6625	3	Audit de la GRH
REI 6632	3	GRH et diversité de la main-d'oeuvre

Bloc 70C Relations du travail et syndicalisme

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

REI 6300	3	Séminaire sur la négociation collective
REI 6605	3	Défis du syndicalisme contemporain
REI 6616	3	Stratégies en relations du travail
REI 6628	3	Partenariat et dialogue social
REI 6629	3	Mondialisation et relations du travail

Bloc 70D Droit et régulation du travail

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

DRI 6106	3	Modèles du droit du travail québécois
DRI 6110	3	Nouvelles formes d'emploi
DRI 6115	3	La protection de l'emploi
DRI 6120	3	Rapports collectifs du travail
DRI 6125	3	Chartes des droits et travail
DRI 6130	3	Droit international du travail

Bloc 70E Politiques du travail et de l'emploi

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

PLU 6911A	3	Pluralisme et citoyenneté
REI 6614	3	Diversité, immigration et équité en emploi
REI 6617	3	Perspectives économiques des politiques publiques en RI
REI 6631	3	Perspectives internation. politiques de l'emploi

Bloc 70F Santé, sécurité et mieux être au travail

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

REI 6170	3	Stratégies en santé et sécurité du travail
REI 6630	3	Mieux-être et promotion de la santé au travail
SST 6100	3	Sciences sociales et SST
SST 6200	3	Problématique des maladies professionnelles
SST 6400	3	Gestion stratégique de la prévention

Bloc 70G

Option - Maximum 6 crédits.

REI 6626	3	Problèmes contemporains en RI 2

Bloc 70H

Option - Maximum 3 crédits.
Cours choisi parmi les cours de niveau 3000 en relations industrielles.

Programme 2-230-1-7 Version 00 (A19)

Formation préparatoire en relations industrielles

Objectifs

Ce programme permet aux étudiants d'acquérir une synthèse des connaissances fondamentales en relations industrielles, que ce soit ou non dans l'optique d'entamer des études aux cycles supérieurs dans ce champ disciplinaire. Il s'adresse aussi aux personnes soucieuses d'acquérir des connaissances disciplinaires complémentaires aux leurs ou inscrites dans un processus de formation continue.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de l'évaluation de son dossier, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat dans une discipline connexe
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent

Le candidat doit faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission :

- Un curriculum vitae

2. Scolarité

Pour les étudiants inscrits à plein temps, la scolarité minimale est d'un trimestre. La scolarité maximale est de trois trimestres.

Structure du programme

Le programme de formation préparatoire en relations industrielles comporte un maximum de 16 crédits à option.

Segment 70

Les crédits du programme de formation préparatoire en relations industrielles sont répartis de la façon suivante : 4 à 16 crédits à option.

Bloc 70A

Option - Minimum 4 crédits, maximum 16 crédits.

REI 6022	4	Politiques publiques et emploi
REI 6033	4	Aspects juridiques des RI
REI 6044	4	Gestion des ressources humaines
REI 6055	4	Relations du travail

Programme 2-230-6-0 Version 00 (A12)

Microprogramme de deuxième cycle en dynamique des relations du travail

Objectifs

Le programme vise à offrir une formation spécialisée sur les enjeux contemporains des relations du travail dans les milieux de travail et au niveau sociétal (négociation collective, modes de résolution des conflits, gestion partenariale, dialogue social, etc.). Ce programme peut également marquer la première étape d'un cheminement vers le D.E.S.S. ou la maîtrise en relations industrielles.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :
1. Conditions d'admissibilité
Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de deuxième cycle

(dynamiques des relations du travail), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat en relations industrielles, ou d'un diplôme jugé équivalent
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Curriculum vitae à jour

2. Scolarité

La scolarité minimale du microprogramme est de un trimestre et la scolarité maximale est de neuf trimestres suivant l'inscription initiale; sur permission du doyen, dans les cas exceptionnels, cette scolarité peut être prolongée d'une année.

3. Transfert au D.E.S.S. ou à la M. Sc.

Un étudiant du microprogramme peut être admis au D.E.S.S. ou à la M. Sc. (relations industrielles) à la condition de satisfaire aux exigences d'admissibilité de ce programme. Certains cours réussis dans le microprogramme sont alors transférés dans son nouveau programme selon les conditions applicables au programme et/ou à la modalité choisie (avec mémoire, stage ou travail dirigé).

4. Scolarité préparatoire

L'étudiant titulaire d'un grade de 1er cycle dans une autre discipline que les relations industrielles doit compléter une scolarité préparatoire pouvant comprendre jusqu'à 15 crédits de cours.

Structure du programme

Le microprogramme comporte 15 crédits.
L'étudiant titulaire d'un grade de 1er cycle dans une autre discipline que les relations industrielles doit compléter une scolarité préparatoire pouvant comprendre jusqu'à 15 crédits de cours.

REI6002 Politiques publiques et emploi, 3 crédits
REI6003 Aspects juridiques des RI, 3 crédits
REI6004 Gestion des ressources humaines, 3 crédits
REI6005 Relations du travail, 3 crédits
REI6006 Atelier d'intégration, 3 crédits

Segment 70

Les crédits du microprogramme sont répartis de la façon suivante : de 12 à 15 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

Bloc 70A

Option - Minimum 9 crédits, maximum 15 crédits.

DRI 6120	3	Rapports collectifs du travail
REI 6300	3	Séminaire sur la négociation collective
REI 6605	3	Défis du syndicalisme contemporain
REI 6616	3	Stratégies en relations du travail
REI 6628	3	Partenariat et dialogue social
REI 6629	3	Mondialisation et relations du travail

Bloc 70B Cours connexes

Option - Maximum 6 crédits.
Cours choisis parmi les cours de 2e cycle offerts par l'École de relations industrielles avec l'approbation du responsable du programme.

Bloc 70C

Choix - Maximum 3 crédits.
Cours choisis dans d'autres programmes de 2e cycle avec l'approbation du responsable du programme.

Programme 2-230-6-1 Version 00 (A12)

Microprogramme de deuxième cycle en gestion de la diversité dans les organisations

Objectifs

Le microprogramme de deuxième cycle (gestion de la diversité dans les organisations) comporte 15 crédits de cours de 2e cycle, dont un minimum de 9 crédits dans un bloc de cours spécialisés sur la thématique. L'étudiant titulaire d'un grade de 1er cycle dans une autre discipline que les relations industrielles doit compléter une scolarité préparatoire pouvant comprendre jusqu'à 15 crédits de cours.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de deuxième cycle (gestion de la diversité dans les organisations), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat en relations industrielles ou d'un diplôme jugé équivalent
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Curriculum vitae à jour

2. Scolarité

La scolarité minimale du microprogramme est de un trimestre et la scolarité maximale est de neuf trimestres suivant l'inscription initiale; sur permission du doyen, dans les cas exceptionnels, cette scolarité peut être prolongée d'une année.

3. Transfert au D.E.S.S. ou à la M. Sc.

Un étudiant du microprogramme peut être admis au D.E.S.S. ou à la M. Sc. (relations industrielles) à la condition de satisfaire aux exigences d'admissibilité de ce programme. Certains cours réussis dans le microprogramme sont alors transférés dans son nouveau programme selon les conditions applicables au programme et/ou à la modalité choisie (avec mémoire, stage ou travail dirigé).

4. Scolarité préparatoire

L'étudiant titulaire d'un grade de 1er cycle dans une autre discipline que les relations industrielles doit compléter une scolarité préparatoire pouvant comprendre jusqu'à 15 crédits de cours.

Structure du programme

Le microprogramme comporte 15 crédits.
L'étudiant titulaire d'un grade de 1er cycle dans une autre discipline que les relations industrielles doit compléter une scolarité préparatoire pouvant comprendre jusqu'à 15 crédits de cours.

REI6002 Politiques publiques et emploi, 3 crédits
REI6003 Aspects juridiques des RI, 3 crédits
REI6004 Gestion des ressources humaines, 3 crédits
REI6005 Relations du travail, 3 crédits
REI6006 Atelier d'intégration, 3 crédits

Segment 70

Les crédits du microprogramme sont répartis de la façon suivante : de 12 à 15 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

Bloc 70A

Option - Minimum 9 crédits, maximum 15 crédits.

DRI 6125	3	Chartes des droits et travail
REI 6610	3	Rémunération, équité et performance
REI 6611	3	Perspectives internationales de la GRH
REI 6614	3	Diversité, immigration et équité en emploi
REI 6631	3	Perspectives internation. politiques de l'emploi
REI 6632	3	GRH et diversité de la main-d'oeuvre

Bloc 70B Cours connexes

Option - Maximum 6 crédits.
Cours choisis parmi les cours de 2e cycle offerts par l'École de relations industrielles avec l'approbation du responsable du programme.

Bloc 70C

Choix - Maximum 3 crédits.
Cours choisis dans d'autres programmes de 2e cycle avec l'approbation du responsable du programme.

Programme 2-230-6-2 Version 00 (A12)

Microprogramme de deuxième cycle en gestion stratégique des ressources humaines

Objectifs

Le programme vise à offrir une formation spécialisée sur les enjeux et les pratiques de la gestion stratégique des ressources humaines dans les organisations publiques ou privées (changement organisationnel, organisation du travail et de la production, développement des compétences, changements dans la main-d'oeuvre, etc.). Ce programme peut également marquer la première étape d'un cheminement vers le D.E.S.S. ou la maîtrise en relations industrielles.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de deuxième cycle (gestion stratégique des ressources humaines), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat en relations industrielles ou d'un diplôme jugé équivalent
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Curriculum vitae à jour

2. Scolarité

La scolarité minimale du microprogramme est de un trimestre et la scolarité maximale est de neuf trimestres suivant l'inscription initiale; sur permission du doyen, dans les cas exceptionnels, cette scolarité peut être prolongée d'une année.

3. Transfert au D.E.S.S. ou à la M. Sc.

Un étudiant du microprogramme peut être admis au D.E.S.S. ou à la M. Sc. (relations industrielles) à la condition de satisfaire aux exigences d'admissibilité de ce programme. Certains cours réussis dans le microprogramme sont alors transférés dans son nouveau programme selon les conditions applicables au programme et/ou à la modalité choisie (avec mémoire, stage ou travail dirigé).

4. Scolarité préparatoire

L'étudiant titulaire d'un grade de 1er cycle dans une autre discipline que les relations industrielles doit compléter une scolarité préparatoire pouvant comprendre jusqu'à 15 crédits de cours.

Structure du programme

Le microprogramme comporte 15 crédits.
L'étudiant titulaire d'un grade de 1er cycle dans une autre discipline que les relations industrielles doit compléter une scolarité préparatoire pouvant comprendre jusqu'à 15 crédits de cours.

REI6002 Politiques publiques et emploi, 3 crédits
REI6003 Aspects juridiques des RI, 3 crédits
REI6004 Gestion des ressources humaines, 3 crédits
REI6005 Relations du travail, 3 crédits
REI6006 Atelier d'intégration, 3 crédits

Segment 70

Les crédits du microprogramme sont répartis de la façon suivante : de 12 à 15 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

Bloc 70A

Option - Minimum 9 crédits, maximum 15 crédits.

REI 6604	3	Formation et développement des compétences
REI 6606	3	Travail et innovation organisationnelle
REI 6608	3	Gestion du changement
REI 6613	3	Gestion stratégique des ressources humaines
REI 6625	3	Audit de la GRH
REI 6632	3	GRH et diversité de la main-d'oeuvre

Bloc 70B Cours connexes

Option - Maximum 6 crédits.
Cours choisis parmi les cours de 2e cycle offerts par l'École de relations industrielles avec l'approbation du responsable du programme.

Bloc 70C

Choix - Maximum 3 crédits.
Cours choisis dans d'autres programmes de 2e cycle avec l'approbation du responsable du programme.

Programme 2-230-6-3 Version 00 (A12)

Microprogramme de deuxième cycle en perspectives internationales en relations industrielles

Objectifs

Le programme vise à offrir une formation spécialisée sur les enjeux internationaux contemporains des relations industrielles (gestion internationale des RH, droit international, politiques d'emploi, aspects internationaux de la SST, relations du travail en contexte de mondialisation, etc.). Ce programme peut également marquer la première étape d'un cheminement vers le D.E.S.S. ou la maîtrise en relations industrielles.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de deuxième cycle (perspectives internationales en relations industrielles), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales;
- être titulaire d'un baccalauréat en relations industrielles ou d'un diplôme jugé équivalent;
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent;
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Curriculum vitae à jour

2. Scolarité

La scolarité minimale du microprogramme est de un trimestre et la scolarité maximale est de neuf trimestres suivant l'inscription initiale; sur permission du doyen, dans les cas exceptionnels, cette scolarité peut être prolongée d'une année.

3. Transfert au D.E.S.S. ou à la M. Sc.

Un étudiant du microprogramme peut être admis au D.E.S.S. ou à la M. Sc. (relations industrielles) à la condition de satisfaire aux exigences d'admissibilité de ce programme. Certains cours réussis dans le microprogramme sont alors transférés dans son nouveau programme selon les conditions applicables au programme et/ou à la modalité choisie (avec mémoire, stage ou travail dirigé).

4. Scolarité préparatoire

L'étudiant titulaire d'un grade de 1er cycle dans une autre discipline que les relations industrielles doit compléter une scolarité préparatoire pouvant comprendre jusqu'à 15 crédits de cours.

Structure du programme

Le microprogramme comporte 15 crédits.
L'étudiant titulaire d'un grade de 1er cycle dans une autre discipline que les relations industrielles doit compléter une scolarité préparatoire pouvant comprendre jusqu'à 15 crédits de cours :

REI6002 Politiques publiques et emploi, 3 crédits
REI6003 Aspects juridiques des RI, 3 crédits
REI6004 Gestion des ressources humaines, 3 crédits
REI6005 Relations du travail, 3 crédits
REI6006 Atelier d'intégration, 3 crédits

Segment 70

Les crédits du microprogramme sont répartis de la façon suivante : de 12 à 15 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

Bloc 70A

Option - Minimum 9 crédits, maximum 15 crédits.

DRI 6130	3	Droit international du travail
REI 6611	3	Perspectives internationales de la GRH
REI 6614	3	Diversité, immigration et équité en emploi
REI 6627	3	Aspects internationaux de la SST
REI 6629	3	Mondialisation et relations du travail
REI 6631	3	Perspectives internation. politiques de l'emploi

Bloc 70B Cours connexes

Option - Maximum 6 crédits.
Cours choisis parmi les cours de 2e cycle offerts par l'École de relations industrielles avec l'approbation du responsable du programme.

Bloc 70C

Choix - Maximum 3 crédits.
Cours choisis dans d'autres programmes de 2e cycle avec l'approbation du responsable du programme.

Programme 2-230-6-4 Version 00 (A12)

Microprogramme de deuxième cycle en santé et mieux-être au travail

Objectifs

Le programme vise à offrir une formation spécialisée sur les différentes dimensions de la santé et du mieux-être au travail, dans les organisations publiques ou privées ou au niveau des normes et des politiques (étude des déterminants, interventions en matière de prévention, de promotion et d'amélioration de la santé au travail, stratégies novatrices de gestion de la santé et du mieux-être, etc.). Ce programme peut également marquer la première étape d'un cheminement vers le D.E.S.S. ou la maîtrise en relations industrielles.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de deuxième cycle (santé et mieux-être au travail), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat en relations industrielles ou d'un diplôme jugé équivalent
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Curriculum vitae à jour

2. Scolarité

La scolarité minimale du microprogramme est de un trimestre et la scolarité maximale est de neuf trimestres suivant l'inscription initiale; sur permission du doyen, dans les cas exceptionnels, cette scolarité peut être prolongée d'une année.

3. Transfert au D.E.S.S. ou à la M. Sc.

Un étudiant du microprogramme peut être admis au D.E.S.S. ou à la M. Sc. (relations industrielles) à la condition de satisfaire aux exigences d'admissibilité de ce programme. Certains cours réussis dans le microprogramme sont alors transférés dans son nouveau programme selon les conditions applicables au programme et/ou à la modalité choisie (avec mémoire, stage ou travail dirigé).

4. Scolarité préparatoire

L'étudiant titulaire d'un grade de 1er cycle dans une autre discipline que les relations industrielles doit compléter une scolarité préparatoire pouvant comprendre jusqu'à 15 crédits de cours.

Structure du programme

Le microprogramme comporte 15 crédits.
L'étudiant titulaire d'un grade de 1er cycle dans une autre discipline que les relations industrielles doit compléter une scolarité préparatoire pouvant comprendre jusqu'à 15 crédits de cours.

REI6002 Politiques publiques et emploi, 3 crédits.
REI6003 Aspects juridiques des RI, 3 crédits.
REI6004 Gestion des ressources humaines, 3 crédits.
REI6005 Relations du travail, 3 crédits.
REI6006 Atelier d'intégration, 3 crédits.

Segment 70

Les crédits du microprogramme sont répartis de la façon suivante : de 12 à 15 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

Bloc 70A

Option - Minimum 9 crédits, maximum 15 crédits.

REI 6170	3	Stratégies en santé et sécurité du travail
REI 6627	3	Aspects internationaux de la SST
REI 6630	3	Mieux-être et promotion de la santé au travail
SST 6100	3	Sciences sociales et SST
SST 6200	3	Problématique des maladies professionnelles
SST 6400	3	Gestion stratégique de la prévention

Bloc 70B Cours connexes

Option - Maximum 6 crédits.
Cours choisis parmi les cours de 2e cycle offerts par l'École de relations industrielles avec l'approbation du responsable du programme.

Bloc 70C

Choix - Maximum 3 crédits.
Cours choisis dans d'autres programmes de 2e cycle avec l'approbation du responsable du programme.

Programme 2-402-1-0 Version 01 (H18)

D.E.S.S. en santé et sécurité du travail

Objectifs

Ce programme vise, entre autres : à former des professionnels généralistes capables d'intégrer les divers aspects de la santé et de la sécurité du travail aux philosophies et pratiques de gestion des entreprises et à l'organisation technique et humaine du travail; à permettre une intégration optimale des diverses composantes disciplinaires inhérentes à la santé et à la sécurité du travail; à développer l'habileté à interagir avec des cadres ou à assumer des fonctions de gestion dans le domaine de la santé et de la sécurité du travail.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. (santé et sécurité du travail), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle universitaire (baccalauréat) ou de l'équivalent
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- posséder, de préférence, une expérience sur le marché du travail.

Les admissions se font aux sessions d'automne et d'hiver.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Curriculum vitae

2. Scolarité

La scolarité minimale du programme est de deux trimestres à temps plein ou l'équivalent. La scolarité maximale est de quatre ans à partir de l'inscription initiale.

Structure du programme

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits.

À l'intention des étudiants dont la préparation est jugée insuffisante.

- Bloc 1
SST1110 - 3 crédits - Sécurité du travail
SST2120 - 3 crédits - Ergonomie
- Bloc 2
REI2510 - 3 crédits - Gestion de la SST
SST1010 - 3 crédits - Introduction à la gestion de la SST
- Bloc 3
SST2130 - 3 crédits - Hygiène du travail
REI3525 - 3 crédits - Évaluations et enquêtes en SST

Segment 70

Les crédits du D.E.S.S. sont répartis de la façon suivante : 18 crédits obligatoires, de 6 à 12 crédits à option et, au maximum, 6 crédits au choix.

Bloc 70A

Obligatoire - 18 crédits.

Le cours SST6550 sera suivi après les autres cours obligatoires.

SST 6100	3	Sciences sociales et SST
SST 6200	3	Problématique des maladies professionnelles
SST 6300	3	Droit et gestion de la réparation
SST 6400	3	Gestion stratégique de la prévention
SST 6450	3	Gestion financière de la SST
SST 6550	3	Projet d'intervention

Bloc 70B Sciences de la Gestion

Option - Maximum 6 crédits.

REI 6170	3	Stratégies en santé et sécurité du travail
REI 6604	3	Formation et développement des compétences
REI 6613	3	Gestion stratégique des ressources humaines
REI 6616	3	Stratégies en relations du travail
REI 6617	3	Perspectives économiques des politiques publiques en RI
REI 6627	3	Aspects internationaux de la SST
REI 6630	3	Mieux-être et promotion de la santé au travail
REI 6632	3	GRH et diversité de la main-d'oeuvre

Bloc 70C Santé au travail

Option - Maximum 6 crédits.

MSN 6021	3	Gestion des risques en santé environnementale
MSN 6111	3	Hygiène du travail
MSN 6136	3	Principes de l'analyse du risque 1
TXL 6010	3	Introduction à la toxicologie

Bloc 70D Ergonomie

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

GIN 6403	3	Ergonomie sécurité (IND6403)
GIN 6410	3	Ergonomie occupationnelle : aspects physiques (IND6410)
GIN 6411 (IND6411)	3	Ergonomie occupationnelle : aspects environnementaux

Bloc 70E

Choix - Maximum 6 crédits.
Cours de niveau 2000 ou 3000 du 1er cycle ou cours de 2e cycle.

Programme 3-230-1-0 Version 03 (H17)

Doctorat en relations industrielles (Ph. D.)

Objectifs

Le doctorat en relations industrielles permet à l'étudiant d'acquérir des connaissances avancées ainsi qu'une compréhension élargie, intégrée et approfondie du travail et de l'emploi dans les domaines suivants :

- Gestion des ressources humaines;
- Relations du travail et syndicalisme;
- Politiques gouvernementales en matière de travail et d'emploi;
- Santé, sécurité et mieux-être au travail;
- Droit et régulation du travail;
- Aspects internationaux et comparatifs du travail et de l'emploi.

Le programme vise à former des chercheurs capables de réaliser de la recherche scientifique de grande qualité.
Il prépare ainsi les diplômés à une carrière de professeur-chercheur dans le secteur universitaire ou de spécialiste de haut niveau dans les secteurs public et privé.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de Ph. D. (relations industrielles), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XXVI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales.
- être titulaire d'une M. Sc. (relations industrielles) ou d'un diplôme préparant adéquatement aux études doctorales en relations industrielles et ayant comporté la rédaction d'un mémoire de recherche ou d'un travail de recherche jugé équivalent par le Comité des études supérieures.
- Le candidat dont la formation antérieure n'a pas été obtenue en relations industrielles sera habituellement tenu d'effectuer une scolarité préparatoire dont le contenu sera déterminé par le Comité des études supérieures.
- avoir obtenu, au 2e cycle, une moyenne d'au moins 3,7 sur 4,3 ou l'équivalent.
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais et d'une connaissance suffisante de toute autre langue jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches.

Le candidat dont la langue maternelle n'est pas le français ou qui n'a pas fait l'essentiel de ses études universitaires en français aura l'obligation de fournir, lors de l'admission, les résultats obtenus au Test de français international (TFI) ou de faire preuve d'une connaissance du français attestée et correspondant au niveau C1 du Cadre européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL). Un score de 785/990 au TFI (compréhension orale et compréhension écrite) donne accès directement à la propédeutique ou à la scolarité régulière selon le cas.

Par ailleurs, l'étudiant dont la langue maternelle n'est pas le français ou qui n'a pas fait l'essentiel de ses études en français peut demander au moment de l'admission à rédiger en anglais les travaux dans les séminaires, les épreuves écrites de l'examen général de synthèse ou la thèse. Il doit cependant démontrer dans sa demande d'admission qu'il a une bonne capacité de rédaction en anglais, notamment en joignant les résultats obtenus au test d'anglais langue seconde (Test of English as a Foreign Language - TOEFL).

La capacité de rédaction en anglais est considérée comme bonne s'il a obtenu un score égal ou supérieur à 22/30 pour la compétence Compréhension écrite et 24/30 pour la compétence Expression écrite, évaluées par le TOEFL.

1.1 Conditions d'admissibilité - Accès direct au Ph. D.

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Ph. D. (relations industrielles), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XXVI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un B. Sc. en relations industrielles ou dans une discipline appropriée ou d'un diplôme jugé équivalent
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 4,0 sur 4,3 ou l'équivalent. Cependant, sur recommandation du directeur de département, le doyen peut conclure que par son expérience ou des études subséquentes à l'obtention du grade de 1er cycle, le candidat possède des aptitudes marquées pour la poursuite des études de 3e cycle
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais

1.2 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Curriculum vitae résumant votre formation, vos expériences professionnelles pertinentes ainsi que vos réalisations en recherche
- Deux lettres de recommandation récentes de répondants, dont au moins un provient du monde académique, qui établissent vos aptitudes à poursuivre avec succès un programme d'études doctorales et un projet de recherche avancée
- Une lettre de motivation
- Un exemplaire du travail académique principal ayant servi à l'obtention du diplôme servant de base d'admission (par exemple, mémoire de maîtrise)

2. Examen général de synthèse

L'étudiant doit avoir subi un examen général de synthèse comportant un volet écrit et un volet oral au plus tard avant la fin du 6e trimestre de sa scolarité, les trimestres de préparation et de suspension étant exclus du calcul de cette échéance. S'il y a ajournement de l'examen, l'échéance est reportée d'un trimestre. Cet examen se tient aux dates fixées par le directeur du programme.

Structure du programme

Le doctorat comporte 90 crédits.
Des cours complémentaires sont ajoutés pour les étudiants admis en accès direct.

Segment 70

Les crédits du doctorat sont répartis de la façon suivante : 78 crédits obligatoires, dont 72 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse, de 9 à 12 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

Bloc 70A Fondements théoriques et méthodologies

Obligatoire - 6 crédits.

REI 7200	3	Théories des relations industrielles
REI 7510	3	Méthodes de recherche en relations industrielles
REI 7901	0	Séminaire de thèse - Scolarité

Bloc 70B Champs de concentration

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

REI 7711	3	Recherche en gestion des ressources humaines
REI 7722	3	Recherche en relations du travail et syndicalisme
REI 7733	3	Recherche en politiques du travail et de l'emploi

Bloc 70C Spécialisations

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

REI 7010	3	Enjeux en gestion des RH et des organisations
REI 7020	3	Enjeux en relations du travail et syndicalisme
REI 7030	3	Enjeux en politiques gouvernementales
REI 7040	3	Enjeux en santé, sécurité et mieux-être au travail
REI 7050	3	Enjeux en droit et régulation du travail
REI 7060	3	Enjeux internationaux et comparatifs du travail
REI 7656	3	Problématiques récentes en relations industrielles
REI 7878	3	Méthodologie avancée en relations industrielles
REI 7999	3	Lectures dirigées

Bloc 70D

Choix - Maximum 3 crédits.
Cours choisi parmi l'ensemble des cours offerts par l'Université ou dans une autre institution universitaire de 3e cycle sous réserve de l'approbation du responsable de programme.

Bloc 70E Recherche et thèse

Obligatoire - 72 crédits.
L'étudiant ne peut être inscrit en vue de l'obtention des crédits de ce bloc avant d'avoir réussi l'examen général de synthèse.

REI 7900	0	Examen général de doctorat
REI 7902	0	Séminaire de thèse - Rédaction
REI 7911	0	Projet de thèse
REI 7918	18	Recherche
REI 7926	54	Thèse

Département de science politique

Programme 2-245-1-0 Version 09 (A16)

Maîtrise en science politique (M. Sc.)

Objectifs

Le programme a pour objectifs l'acquisition intégrée des modèles d'explication et la capacité d'en faire un usage rigoureux en science politique.
Les modalités avec mémoire et avec travail dirigé visent la capacité de réaliser une observation systématique à partir de modes reconnus : la description, la discussion de concepts, la vérification d'une hypothèse simple et l'usage autonome des instruments acquis au 1er cycle. Elles correspondent au premier stade de l'apprentissage de l'étude sur le terrain. La modalité avec stage en Affaires publiques et internationales vise à donner aux étudiants une formation orientée vers le marché du travail, c'est-à-dire vers l'acquisition de compétences valorisées en situation d'emploi.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :
1. Conditions d'admissibilité
Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M. Sc. (science politique), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un B. Sc. spécialisé (science politique) ou d'un baccalauréat avec majeure en science politique, ou d'un diplôme préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent

Le candidat doit avoir une bonne connaissance du français et de l'anglais.
Le candidat qui est titulaire d'un baccalauréat avec mineure en science politique peut se voir imposer des cours préparatoires.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation. Dans ce document d'une page au maximum, veuillez préciser :
- La modalité du programme de maîtrise que vous comptez suivre : avec mémoire, avec travail dirigé ou avec stage.
- Si vous choisissez l'option avec mémoire ou travail dirigé, veuillez préciser le champ de recherche envisagé (Politique comparée, politiques publiques, forces et comportements politiques, idées politiques, politique québécoise et canadienne, relations internationales)
- Dans tous les cas, identifiez un directeur de recherche avec lequel vous allez ou espérez travailler. La liste des professeurs du Département incluant leur spécialisation se trouve sur notre site web.
- Deux lettres de recommandation

Structure du programme

La maîtrise comporte 45 crédits. Elle est offerte avec deux options :

- l'option générale (segment 70) laquelle peut être suivie selon deux modalités :
  la modalité avec mémoire,
  la modalité avec travail dirigé;
- l'option Affaires publiques et internationales (segment 71) laquelle est suivie selon la modalité avec stage.

Segment 70 Propre à l'option Générale

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante :

- Modalité avec mémoire (MM) : 30 crédits obligatoires attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, de 12 à 15 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix ;
- Modalité avec travail dirigé (TD) : 27 crédits obligatoires attribués à la recherche et à la rédaction d'un travail dirigé, de 15 à 18 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix.

MM-Bloc 70A

Option - 3 crédits.

POL 6020	3	Recherche qualitative en science politique
POL 6021	3	Recherche quantitative en science politique

TD-Bloc 70A

Option - 3 crédits.

POL 6020	3	Recherche qualitative en science politique
POL 6021	3	Recherche quantitative en science politique

MM-Bloc 70B Séminaires de synthèse

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.
L'étudiant doit faire un minimum de 9 crédits et un maximum de 12 crédits dans l'ensemble des DEUX BLOCS MM-Bloc 70B et MM-Bloc 70C.

POL 6008	3	Synthèse : idées politiques
POL 6101	3	Synthèse : relations internationales
POL 6308	3	Synthèse : politique québécoise et canadienne
POL 6415	3	Synthèse : politique comparée
POL 6502	3	Synthèse : administration et politiques publiques
POL 6601	3	Synthèse : forces et comportement

TD-Bloc 70B Séminaires de synthèse

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.
L'étudiant doit faire un minimum de 12 crédits et un maximum de 15 crédits dans l'ensemble des DEUX BLOCS TD-Bloc 70B et TD-Bloc 70C.

POL 6008	3	Synthèse : idées politiques
POL 6101	3	Synthèse : relations internationales
POL 6308	3	Synthèse : politique québécoise et canadienne
POL 6415	3	Synthèse : politique comparée
POL 6502	3	Synthèse : administration et politiques publiques
POL 6601	3	Synthèse : forces et comportement

MM-Bloc 70C Cours et séminaires

Option - Maximum 9 crédits.
Parmi l'ensemble des cours d'études supérieures du Département de science politique.
L'étudiant doit faire un minimum de 9 crédits et un maximum de 12 crédits dans l'ensemble des DEUX BLOCS MM-Bloc 70B et MM-Bloc 70C.

TD-Bloc 70C Cours et séminaires

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.
Parmi l'ensemble des cours d'études supérieures du Département de science politique.
L'étudiant doit faire un minimum de 12 crédits et un maximum de 15 crédits dans l'ensemble des DEUX BLOCS TD-Bloc 70B et TD-Bloc 70C.

MM-Bloc 70D

Choix - Maximum 3 crédits.
Parmi l'ensemble des cours offerts par l'Université, ou le cas échéant, dans une autre institution universitaire, avec l'approbation du responsable de programme.

TD-Bloc 70D

Choix - Maximum 3 crédits.
Parmi l'ensemble des cours offerts par l'Université, ou le cas échéant, dans une autre institution universitaire, avec l'approbation du responsable de programme.

MM-Bloc 70E Recherche et mémoire

Obligatoire - 30 crédits.

POL 6965	3	Recherche
POL 6995	27	Mémoire

TD-Bloc 70E Recherche et travail dirigé

Obligatoire - 27 crédits.

POL 6006	24	Travail dirigé
POL 6965	3	Recherche

Segment 71 Propre à l'option Affaires publiques et internationales

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires dont 27 crédits attribués à un stage et 12 crédits à option.

Bloc 71A Affaires publiques et internationales

Obligatoire - 6 crédits.

POL 6509	3	Méthodes d'évaluation des politiques
POL 6521	3	Affaires publiques et internationales

Bloc 71B Cours de concentration

Option - 3 crédits.

POL 6522	3	Journalisme et communication politique
POL 6523	3	Diplomatie et affaires internationales
POL 6524	3	Politiques publiques

Bloc 71C Contexte politique

Option - 9 crédits.

PLU 6115	3	Politiques et santé. Échelles et perspectives
POL 6031	3	Méthodes d'analyse de contenu en science politique
POL 6104	3	Organisations internationales
POL 6112	3	Politique de l'Union européenne
POL 6113	3	Sécurité internationale
POL 6114	3	Sécession et souveraineté
POL 6116	3	Les guerres civiles
POL 6121	3	Politique de l'intelligence artificielle
POL 6130	3	Économie politique internationale
POL 6261	3	Partis politiques comparés
POL 6262	3	Idées, pouvoir, société
POL 6403	3	Le système politique américain
POL 6404	3	États postsoviétiques
POL 6405	3	L'Amérique latine
POL 6417	3	Systèmes politiques africains
POL 6418	3	Relations transnationales et mondialisation
POL 6419	3	Théories du développement
POL 6480	3	Pensées politiques féministes
POL 6506	3	L'État et la régulation sociale
POL 6512	3	Villes et politiques publiques
POL 6519	3	Politique et finance publiques
POL 6560	3	Institutions parlementaires canadiennes
POL 6570	3	Politique et changements climatiques
POL 6602	3	Les élections
POL 6607	3	Psychologie et politique
POL 6609	3	L'action collective
POL 6612	3	Opinion publique
POL 6614	3	La consolidation de la paix
POL 6615	3	Enjeux politiques de l'Asie du Sud-Est
POL 6617	3	Nationalisme, ethnicité et conflits
POL 6618	3	Citoyenneté et identités
POL 6619	3	Médiatisation du politique
POL 6620	3	Politiques publiques : enjeu actuel
POL 6621	3	Comportements politiques : enjeu actuel
POL 6622	3	Idées politiques : thématique spécifique
POL 6623	3	Politiques Québec-Canada : enjeu actuel
POL 6624	3	Philosophie politique juive
POL 6626	3	Gouvernement et corruption
POL 6627	3	Les régimes autoritaires
POL 6628	3	Guerre et propagande
POL 6629	3	Politiques de protection sociale
POL 6631	3	Communication politique : acteurs et stratégies
POL 6640	3	Relations internationales : enjeu actuel
POL 6646	3	La politique et la société en Chine

Bloc 71D Stage

Obligatoire - 27 crédits.

POL 6213	12	Stage
POL 6214	15	Rapport analytique de stage

Programme 3-245-1-0 Version 06 (H19)

Doctorat en science politique (Ph. D.)

Objectifs

Le programme vise à donner aux étudiants la capacité et l'autonomie scientifiques nécessaires afin de choisir un cadre d'analyse, d'en maîtriser les fondements, la valeur heuristique, les instruments de vérification qu'il propose et leurs limites et, sur cette base, de s'assurer de la faisabilité de leur projet de recherche. En outre, le programme vise à donner aux étudiants la maîtrise des aspects méthodologiques indispensables à la réalisation de leur projet de recherche, notamment l'élaboration de la problématique, de l'état de la question et de l'hypothèse; ainsi que les techniques d'administration de la preuve.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Ph. D. (science politique), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XX du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'une M. Sc. (science politique), ou d'un diplôme le préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre ou bien attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu, au 2e cycle, une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent

Le candidat doit avoir une connaissance suffisante du français, de l'anglais et de toute autre langue jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation
- Deux lettres de recommandation
- Description du projet de thèse (5 pages)

Structure du programme

Le doctorat comporte 90 crédits.

Segment 70

Les crédits du doctorat sont répartis de la façon suivante : 75 crédits obligatoires dont 69 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse, 12 à 15 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix.
Le sujet de recherche doit être enregistré avant la fin du 3e trimestre, et le projet de recherche doit être soutenu avant la fin du 6e trimestre.

Bloc 70A

Obligatoire - 6 crédits.

POL 7005	3	Séminaire général
POL 7045	3	Séminaire de thèse

Bloc 70B Méthodologie

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

POL 6020	3	Recherche qualitative en science politique
POL 6021	3	Recherche quantitative en science politique

Bloc 70C Séminaires de synthèse

Option - 6 crédits.

POL 6008	3	Synthèse : idées politiques
POL 6101	3	Synthèse : relations internationales
POL 6308	3	Synthèse : politique québécoise et canadienne
POL 6415	3	Synthèse : politique comparée
POL 6502	3	Synthèse : administration et politiques publiques
POL 6601	3	Synthèse : forces et comportement

Bloc 70D

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.
Choisis parmi l'ensemble des cours d'études supérieures du Département de science politique.

Bloc 70E

Choix - Maximum 3 crédits.
Choisis parmi l'ensemble des cours offerts par l'Université, ou le cas échéant, dans une autre institution universitaire.

Bloc 70F Recherche et thèse

Obligatoire - 69 crédits.

POL 7000	0	Examen général de doctorat
POL 7065	7	Projet de recherche
POL 7075	62	Thèse

Département de sciences biologiques

Programme 2-235-1-0 Version 08 (A19)

Maîtrise en sciences biologiques (M. Sc.)

Objectifs

L'objectif principal de la formation à la maîtrise en sciences biologiques est d'amener les étudiants à devenir des acteurs éclairés, compétents et créatifs du processus d'acquisition de connaissances et de recherche au sujet des structures, des fonctions et des interactions biologiques. Les étudiants utiliseront l'approche expérimentale ou comparative pour élucider les mécanismes ou les interrelations qui s'expriment à des échelles spatiales allant de la molécule à la biosphère et à des échelles temporelles allant de l'instantanéité de la transmission synaptique à la lenteur du recyclage des éléments des cycles biogéochimiques. Les étudiants seront amenés à développer leurs compétences techniques, leur sens critique, leur capacité à identifier les implications fondamentales et appliquées de leurs résultats de recherche et leur habileté à communiquer le fruit de leurs travaux.

1. Option recherche en biologie

L'objectif de la formation offerte par l'option recherche en biologie est d'amener les étudiants à comprendre et appliquer toutes les phases de la méthodologie scientifique dans un champ des sciences biologiques. Sous la supervision d'un directeur de recherche, les étudiants doivent apprendre à repérer la littérature pertinente, à observer, à poser un problème bien défini, à formuler une hypothèse, à effectuer une expérimentation ou une collecte de données appropriées, à analyser les résultats et à en tirer la signification et finalement à rédiger un document scientifique rapportant leurs résultats. La maîtrise de recherche constitue le plus souvent une étape vers les études de 3e cycle.
La maîtrise option recherche en biologie vise en outre à préparer les étudiants au marché du travail en leur donnant les outils et connaissances appropriés dans les domaines théoriques et pratiques de leur sujet de spécialisation. On s'attendra des étudiants qu'ils puissent conduire de la recherche et du développement avec un certain encadrement. Ils devront pouvoir communiquer clairement les résultats de leurs travaux, verbalement et par écrit, avec un minimum de supervision. Autant que possible, la recherche réalisée à la maîtrise devrait mener à la publication d'un article scientifique dans une revue spécialisée avec comité de lecture.

2. Option biologie quantitative et computationnelle

L'objectif de l'option biologie quantitative et computationnelle est de procurer aux étudiants une formation de pointe dans tous les aspects reliés à la récolte, l'organisation, la gestion, l'analyse, la modélisation et l'interprétation de données biologiques. À l'aide de cours, des stages avancés de recherche en milieu professionnel ou des travaux dirigés en milieu universitaire de recherche, les étudiants acquerront les compétences et les habiletés leur permettant d'obtenir des réponses scientifiquement valides et reposant sur les plus récents progrès de la recherche pour une gamme de thématiques allant de la biologie moléculaire à l'écologie, de l'évolution à la conservation et de la phylogénie à la santé environnementale. Au terme de leur formation, les étudiants devront pouvoir formuler et tester des hypothèses scientifiques, répondre à des questions biologiques, émettre des conclusions et des recommandations et communiquer clairement les résultats de leurs analyses, verbalement et par écrit, avec un minimum de supervision.
La maîtrise - option biologie quantitative et computationnelle vise particulièrement à préparer les étudiants au marché du travail ou à permettre à des personnes qui détiennent déjà un emploi de mettre à jour leurs connaissances en analyse quantitative de données biologiques en utilisant les méthodes de pointe émanant de la recherche dans le domaine. Elle peut également constituer une étape menant vers des études de 3e cycle.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M. Sc. (sciences biologiques), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un B. Sc. spécialisé (sciences biologiques) ou d'un baccalauréat avec majeure ou mineure en biologie ou d'un diplôme de 1er cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- les candidats à l'option biologie quantitative et computationnelle devront également avoir réussi le cours BIO2041 Biostatistique 1 (ou l'équivalent) avec une note minimale de B.

L'étudiant doit avoir une bonne connaissance du français et de l'anglais

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

Option recherche en biologie

- Lettre d'acceptation d'un directeur de recherche (consulter le répertoire des professeurs du Département)
- Plan de financement des études (remplir le formulaire Ressources financières)
- Curriculum vitae
- Deux lettres de recommandation - ces lettres sont une exigence uniquement pour les candidats qui n'ont pas fait leur Baccalauréat en sciences biologiques à l'Université de Montréal

Option biologie quantitative et computationnelle

- Curriculum vitae
- Deux lettres de recommandation - ces lettres sont une exigence uniquement pour les candidats qui n'ont pas fait leur Baccalauréat en sciences biologiques à l'Université de Montréal
- Une lettre de motivation (expliquez pourquoi vous êtes intéressé(e) par cette option et faire le lien avec vos études/expérience) - cette lettre est une exigence uniquement pour les candidats qui n'ont pas fait leur Baccalauréat en sciences biologiques à l'Université de Montréal

Structure du programme

La maîtrise comporte 45 crédits.
Elle est offerte selon 2 options:

- option Recherche en biologie (segment 70)
- option Biologie quantitative et computationnelle (segment 71)

Segment 70 Propre à l'option Recherche en biologie

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 39 crédits obligatoires attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, 3 à 6 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.
L'étudiant doit réussir au moins un cours des blocs 70A, 70B, 70C ou 70D (cours en sciences biologiques).

Bloc 70A Cours de synthèse

Option - Maximum 6 crédits.

BIO 6028	3	Séminaires en biologie végétale
BIO 6034	3	Dynamique des populations
BIO 6035	3	Modélisation écologique
BIO 6036	3	Modélisation de la qualité des habitats
BIO 6037	3	Analyse des réseaux écologiques
BIO 6106	3	Biologie cellulaire avancée
BIO 6115	3	Progrès en phylogénie systématique
BIO 6157	3	Biochimie et bio moléculaire des plantes
BIO 6204	3	Génétique des populations
BIO 6250	3	Évolution moléculaire
BIO 6260	3	Génomique microbienne
BIO 6390	3	Architecture et mode de développement de l'arbre
BIO 6441	3	Systématique des insectes
BIO 6720	3	Écologie du paysage
BIO 6790	3	Parasitisme
BIO 6803	1	Reddition de comptes et environnement
BIO 6820	2	Biogéochimie des métaux
BIO 6821	1	Stage biogéochimie des métaux
BIO 6866	3	Théorie des jeux en biologie
BIO 6875	3	Principes de lutte biologique
BIO 6965	3	Biodiversité: rôle, menaces, solutions
BIO 6970	3	Écologie des milieux humides

Bloc 70B Cours méthodologiques

Option - Maximum 6 crédits.

BIO 6004	3	Communication scientifique
BIO 6020	3	Microscopie
BIO 6032	3	Biologie computationnelle et modélisation
BIO 6033	3	Méthodes quantitatives en biologie
BIO 6041	1	Introduction au langage R
BIO 6065	4	École d'été en synthèse écologique de données
BIO 6077	4	Analyse quantitative des données
BIO 6245	4	Analyse phylogénétique

Bloc 70C Cours spécialisés

Option - Maximum 6 crédits.

BIO 6005	1	Progrès récents en biologie
BIO 6008	3	Sujets spéciaux en biologie
BIO 6009	3	Lectures dirigées en biologie à la maîtrise
BIO 6011	3	Stage de recherche en biologie à la maîtrise

Bloc 70D Cours connexes

Option - Maximum 3 crédits.

BIN 6002	3	Principes d'analyse génomique
EDD 6050	3	Gestion de la biodiversité
ENV 6002	3	Les impacts environnementaux
GEO 6321	3	Travaux pratiques en géomatique
MSL 6515	3	Collections de sciences naturelles
NSC 6060	3	Neurophysiologie cellulaire
NSC 6070	3	Neurophysiologie fonctionnelle
TXL 6014	3	Toxicologie de l'environnement

Bloc 70E

Choix - Maximum 3 crédits.
Cours choisis avec l'approbation du responsable du programme.

Bloc 70F

Obligatoire - 39 crédits.

BIO 6903	39	Mémoire

Segment 71 Propre à l'option Biologie quantitative et computationnelle

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 6 crédits obligatoires, 39 crédits à option dont 12 à 18 crédits de stages de recherche ou de travaux dirigés.

Bloc 71A

Obligatoire - 6 crédits.

BIO 6004	3	Communication scientifique
BIO 6032	3	Biologie computationnelle et modélisation

Bloc 71B

Option - Minimum 21 crédits, maximum 27 crédits.

BIN 6002	3	Principes d'analyse génomique
BIO 6009	3	Lectures dirigées en biologie à la maîtrise
BIO 6033	3	Méthodes quantitatives en biologie
BIO 6034	3	Dynamique des populations
BIO 6035	3	Modélisation écologique
BIO 6036	3	Modélisation de la qualité des habitats
BIO 6037	3	Analyse des réseaux écologiques
BIO 6065	4	École d'été en synthèse écologique de données
BIO 6077	4	Analyse quantitative des données
BIO 6115	3	Progrès en phylogénie systématique
BIO 6204	3	Génétique des populations
BIO 6245	4	Analyse phylogénétique
BIO 6260	3	Génomique microbienne
BIO 6720	3	Écologie du paysage
BIO 6866	3	Théorie des jeux en biologie
GEO 6321	3	Travaux pratiques en géomatique

Bloc 71C Stages de recherche et travaux dirigés

Option - Minimum 12 crédits, maximum 18 crédits.

BIO 6061	6	Stage avancé de recherche 1
BIO 6062	6	Stage avancé de recherche 2
BIO 6063	6	Travail dirigé 1
BIO 6064	6	Travail dirigé 2

Programme 3-235-1-0 Version 07 (A14)

Doctorat en sciences biologiques (Ph. D.)

Objectifs

L'objectif principal du Ph. D. est la formation d'un scientifique autonome. À partir d'un projet de recherche défini en collaboration avec un directeur de recherche, l'étudiant-chercheur au doctorat démontrera sa capacité à développer des connaissances originales dans un champ du savoir et acquerra graduellement le plein contrôle sur la démarche scientifique à suivre pour atteindre les objectifs du projet.
L'option muséologie vise à la formation d'un scientifique autonome ayant en plus une spécialisation en muséologie. À partir d'un projet de recherche qui sera nécessairement en lien avec l'utilisation de bases de données ou de collections de musées, et défini en collaboration avec un directeur de recherche, l'étudiant-chercheur au doctorat démontrera sa capacité à développer des connaissances originales dans un champ du savoir et acquerra graduellement le plein contrôle sur la démarche scientifique à suivre pour atteindre les objectifs du projet.
La recherche effectuée doit représenter une contribution scientifique significative, originale et de qualité et générer des publications scientifiques dans des revues spécialisées avec comité de lecture. Le diplômé devra définir et conduire lui-même de nouveaux projets de recherche originaux. Il devra également être capable de présenter, de défendre ses idées et d'entreprendre une carrière en recherche de pointe dans les milieux universitaires, gouvernementaux ou industriels.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Ph. D. (sciences biologiques), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XX du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'une M. Sc. (sciences biologiques) ou d'une maîtrise dans un domaine pertinent ou bien attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu au 2e cycle une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance du français, de l'anglais et de toute autre langue jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches.

1.1 Conditions d'admissibilité - Accès direct au doctorat en sciences biologiques

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Ph. D. (sciences biologiques), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XX du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un B. Sc. spécialisé (sciences biologiques) ou d'un baccalauréat avec majeure ou mineure en biologie ou d'un diplôme de 1er cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,6 sur 4,3 ou l'équivalent à moins que, de l'avis du doyen, une expérience ou des études subséquentes à l'obtention du grade de 1er cycle permettent de conclure que le candidat possède des aptitudes marquées pour la poursuite des études de 3e cycle
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais

1.2 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'acceptation d'un directeur de recherche
- Plan de financement des études (remplir le formulaire Ressources financières)
- Curriculum vitae
- Trois lettres de recommandation - ces lettres sont une exigence uniquement pour les candidats qui n'ont pas fait leur maîtrise en sciences biologiques à l'Université de Montréal
- Esquisse du projet de recherche (200 à 500 mots).

2. Scolarité

La scolarité maximale est de 15 trimestres (5 ans) pour un étudiant inscrit à temps plein, en excluant les trimestres de suspension ou de préparation. Ce délai peut être prolongé d'un an avec la permission du directeur du Département.

3. Examen de synthèse

L'étudiant doit avoir subi un examen général de synthèse comportant une épreuve écrite et une épreuve orale au plus tard avant la fin du 6e trimestre de sa scolarité, (septième trimestre pour l'accès direct) les trimestres de préparation et de suspension étant exclus du calcul de cette échéance. S'il y a ajournement de l'examen, l'échéance est reportée de six mois. Cet examen se tient aux dates fixées par le directeur du programme.
Dans le cas de l'option en muséologie, la question de l'examen de synthèse devra nécessairement être en relation avec le champ des études muséales.

Structure du programme

Le doctorat comporte 90 crédits. Il est offert en deux options:

- option Biologie générale (segment 70)
- option Muséologie (segment 71)

Segment 70 - Propre à l'option Biologie générale

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante: 84 crédits obligatoires attribués à la rédaction d'une thèse, de 3 à 6 crédits à option choisis parmi les cours des blocs 70A, 70B, 70C et 70D et, au maximum, 3 crédits parmi les cours des blocs 70E et 70F.
La répartition des crédits varie selon la formation antérieure de l'étudiant.

Bloc 70A Cours de synthèse

Option - Maximum 6 crédits.

BIO 6106	3	Biologie cellulaire avancée
BIO 6115	3	Progrès en phylogénie systématique
BIO 6157	3	Biochimie et bio moléculaire des plantes
BIO 6204	3	Génétique des populations
BIO 6250	3	Évolution moléculaire
BIO 6260	3	Génomique microbienne
BIO 6441	3	Systématique des insectes
BIO 6720	3	Écologie du paysage
BIO 6790	3	Parasitisme
BIO 6803	1	Reddition de comptes et environnement
BIO 6820	2	Biogéochimie des métaux
BIO 6821	1	Stage biogéochimie des métaux
BIO 6875	3	Principes de lutte biologique
BIO 6965	3	Biodiversité: rôle, menaces, solutions
BIO 6970	3	Écologie des milieux humides

Bloc 70B Séminaires thématiques

Option - Maximum 6 crédits.

BIO 6028	3	Séminaires en biologie végétale

Bloc 70C Cours méthodologiques

Option - Maximum 8 crédits.

BIO 6020	3	Microscopie
BIO 6041	1	Introduction au langage R
BIO 6077	4	Analyse quantitative des données
BIO 6245	4	Analyse phylogénétique

Bloc 70D Cours spécialisés

Option - Maximum 6 crédits.

BIO 6008	3	Sujets spéciaux en biologie
BIO 6009	3	Lectures dirigées en biologie à la maîtrise

BIO 6011	3	Stage de recherche en biologie à la maîtrise

Bloc 70E Cours connexes

Option - Maximum 3 crédits.

BIN 6002	3	Principes d'analyse génomique
EDD 6050	3	Gestion de la biodiversité
ENV 6002	3	Les impacts environnementaux
GEO 6352	3	S.I.G. : aspects pratiques
MSL 6515	3	Collections de sciences naturelles
NSC 6060	3	Neurophysiologie cellulaire
NSC 6070	3	Neurophysiologie fonctionnelle
TXL 6014	3	Toxicologie de l'environnement

Bloc 70F

Choix - Maximum 3 crédits.
Cours choisis avec l'approbation du responsable de programme.

Bloc 70G Recherche et thèse

Obligatoire - 84 crédits.

BIO 7000	0	Examen général de doctorat
BIO 7001	84	Thèse

Segment 71 - Propre à l'option Muséologie

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante: 84 crédits obligatoires dont 81 crédits attribués à la rédaction d'une thèse, de 3 à 6 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix.
La répartition des crédits varie selon la formation antérieure de l'étudiant.

Bloc 71A Cours de synthèse

Option - Maximum 6 crédits.

BIO 6106	3	Biologie cellulaire avancée
BIO 6115	3	Progrès en phylogénie systématique
BIO 6157	3	Biochimie et bio moléculaire des plantes
BIO 6204	3	Génétique des populations
BIO 6250	3	Évolution moléculaire
BIO 6260	3	Génomique microbienne
BIO 6441	3	Systématique des insectes
BIO 6720	3	Écologie du paysage
BIO 6790	3	Parasitisme
BIO 6803	1	Reddition de comptes et environnement
BIO 6820	2	Biogéochimie des métaux
BIO 6821	1	Stage biogéochimie des métaux
BIO 6875	3	Principes de lutte biologique
BIO 6965	3	Biodiversité: rôle, menaces, solutions
BIO 6970	3	Écologie des milieux humides

Bloc 71B Séminaires thématiques

Option - Maximum 6 crédits.

BIO 6028	3	Séminaires en biologie végétale

Bloc 71C Cours méthodologiques

Option - Maximum 8 crédits.

BIO 6020	3	Microscopie
BIO 6041	1	Introduction au langage R
BIO 6077	4	Analyse quantitative des données
BIO 6245	4	Analyse phylogénétique

Bloc 71D Cours spécialisés

Option - Maximum 6 crédits.

BIO 6008	3	Sujets spéciaux en biologie
BIO 6009	3	Lectures dirigées en biologie à la maîtrise
BIO 6011	3	Stage de recherche en biologie à la maîtrise

Bloc 71E Muséologie

Obligatoire - 3 crédits.

PLU 7000	3	Séminaire intégrateur en muséologie

Bloc 71F

Choix - Maximum 3 crédits.
Cours choisis avec l'approbation du responsable de programme.

Bloc 71G Recherche et thèse

Obligatoire - 81 crédits.

BIO 7000	0	Examen général de doctorat
BIO 7003	81	Thèse

Département de sciences économiques

Programme 2-240-1-0 Version 10 (A09)

Maîtrise en sciences économiques (M. Sc.)

Objectifs

Maîtrise en sciences économiques

L'objectif de la maîtrise en sciences économiques est de former des spécialistes capables d'analyser les réalités économiques et d'appliquer cette analyse pour répondre aux besoins des gouvernements, des entreprises publiques, des institutions financières et des entreprises industrielles et commerciales.

Modalité avec mémoire

Cette modalité initie l'étudiant à la recherche en sciences économiques par des cours avancés, mais principalement par la rédaction du mémoire.
Modalité avec rapport de recherche
Cette modalité fait une place plus grande aux cours avancés et prépare à la pratique professionnelle.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M. Sc. (sciences économiques), le candidat doit:

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un B. Sc. spécialisé (sciences économiques) ou d'un baccalauréat avec majeure ou mineure en sciences économiques ou d'un diplôme de 1er cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent (12/20 dans le système français)
- faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Deux lettres de recommandation (Une seule lettre peut aussi provenir d'un employeur)

2. Scolarité

La scolarité minimale du programme est de trois trimestres à temps plein. La scolarité

maximale est de six trimestres.

Structure du programme

La maîtrise comporte 45 crédits. Elle est offerte selon deux cheminements :

- le cheminement avec mémoire (MM),
- le cheminement avec rapport de recherche (TD).

Segment 70

Les crédits de la maîtrise sont répartis de la façon suivante :

- Cheminement avec mémoire (MM) : 36 crédits obligatoires dont 27 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, 3 crédits à option et 6 crédits au choix,
- Cheminement avec rapport de recherche (TD) : 30 crédits obligatoires dont 21 crédits attribués à un rapport de recherche, 3 crédits à option et 12 crédits au choix.

MM-Bloc 70A

Obligatoire - 9 crédits.

ECN 6013	3	Éléments de microéconomie
ECN 6118	3	Éléments de macroéconomie
ECN 6350	3	Éléments d'économétrie

TD-Bloc 70A

Obligatoire - 9 crédits.

ECN 6013	3	Éléments de microéconomie
ECN 6118	3	Éléments de macroéconomie
ECN 6350	3	Éléments d'économétrie

MM-Bloc 70B

Option - 3 crédits.
Un atelier choisi dans la liste des ateliers de maîtrise.

ECN 6053	3	Atelier de microéconomie
ECN 6153	3	Atelier de macroéconomie

TD-Bloc 70B

Option - 3 crédits.
Un atelier choisi dans la liste des ateliers de maîtrise.

ECN 6053	3	Atelier de microéconomie
ECN 6153	3	Atelier de macroéconomie

MM-Bloc 70C

Choix - 6 crédits
Cours de niveau 6000 du Département, d'autres départements ou d'autres universités sur des sujets connexes à l'économie et choisis avec l'approbation du conseiller pédagogique. Un cours de niveau 3000 peut être crédité.

TD-Bloc 70C

Choix - 12 crédits
Cours de niveau 6000 du Département, d'autres départements ou d'autres universités sur des sujets connexes à l'économie et choisis avec l'approbation du conseiller pédagogique. Un cours de niveau 3000 peut être crédité.

MM-Bloc 70D Mémoire

Obligatoire - 27 crédits.

ECN 6007	27	Mémoire

TD-Bloc 70D Rapport de recherche

Obligatoire - 21 crédits.

ECN 6008	21	Rapport de recherche

Programme 3-240-1-0 Version 04 (A93)

Doctorat en sciences économiques (Ph. D.)

Objectifs

L'objectif du Ph. D. est de former des diplômés capables de réaliser de la recherche de grande qualité dans les secteurs universitaire, privé ou public. Nos étudiants bénéficient d'une excellente formation dans les domaines fondamentaux de la théorie microéconomique, de la théorie macroéconomique, des méthodes quantitatives et de l'économétrie théorique et appliquée. Le Département leur assure de plus une spécialisation dans deux domaines spécifiques de la science économique leur permettant de contribuer à l'avancement des connaissances dans ce domaine. Une attention particulière est accordée à la méthodologie de la recherche et à la réalisation d'articles scientifiques.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Ph. D. (sciences économiques), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XX du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'une M. Sc. (sciences économiques) ou attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu au 2e cycle une moyenne d'au moins 3,7 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Trois lettres de recommandation
- Modèle en français
- English version
- Un curriculum vitae qui fera état des éléments suivants : description et attestation de l'expérience, des réalisations (inclure bourses reçues), compétences (exemple : statistique et informatique), publications pertinentes, communications, etc.

2. Statut étudiant

L'étudiant doit s'inscrire à temps plein les 6 premiers trimestres (2 ans). Lorsqu'il a réussi les examens de synthèse et de spécialisation, l'étudiant peut s'inscrire en rédaction pour un maximum de 9 trimestres (3 ans).

3. Scolarité

La scolarité minimale est de six trimestres (2 ans) à temps plein à l'Université de Montréal (ou en un lieu autorisé par celle-ci). La scolarité maximale est de quinze trimestres (5 ans) à temps plein.

Structure du programme

Le doctorat comporte 90 crédits.

Segment 70

Les crédits du doctorat sont répartis de la façon suivante : 84 crédits obligatoires dont 60 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse et 6 crédits à option.

Bloc 70A

Obligatoire - 24 crédits.
Les cours ECN 70951, ECN 70952, ECN 70953 et ECN 70954 sont équivalents au cours ECN 7095.

ECN 7040	3	Microéconomie A
ECN 7045	3	Microéconomie B
ECN 7050	3	Macroéconomie A
ECN 7055	3	Macroéconomie B

ECN 7060	3	Probabilités pour économistes
ECN 7065	3	Éléments de théorie économétrique
ECN 7070	3	Méthodes quantitatives A
ECN 7075	3	Méthodes quantitatives B
ECN 70951	0	Séminaire de doctorat 1
ECN 70952	0	Séminaire de doctorat 2
ECN 70953	0	Séminaire de doctorat 3
ECN 70954	0	Séminaire de doctorat 4

Bloc 70B

Option - 6 crédits.

ECN 7049A	3	Microéconomie avancée
ECN 7049B	3	Microéconomie avancée
ECN 7059A	3	Macroéconomie avancée
ECN 7059B	3	Macroéconomie avancée
ECN 7069B	3	Économétrie avancée
ECN 7473B	3	Économie internationale
ECN 7523A	3	Économie du travail
ECN 7573A	3	Économie financière
ECN 7923A	3	Sujets spéciaux
ECN 7923B	3	Sujets spéciaux

Bloc 70C Recherche et thèse

Obligatoire - 60 crédits.

ECN 7001	0	Examen général de doctorat
ECN 7005	60	Thèse

Département de sociologie

Programme 2-194-6-0 Version 01 (H08)

Microprogramme de deuxième cycle en statistiques sociales

Programme offert conjointement avec le Département de démographie.

Objectifs

Le programme vise à renforcer les connaissances de base en statistiques sociales. Il peut offrir au candidat en milieu de travail une occasion de compléter ses connaissances et de rehausser ses compétences.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de deuxième cycle (statistiques sociales), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat dans une discipline pertinente ou attester d'une formation jugée équivalente
- avoir une connaissance suffisante de la langue française et de la langue anglaise
- avoir obtenu une moyenne minimale de 3,0 dans les études de premier cycle.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Une lettre de motivation indiquant votre parcours et vos intérêts de recherche : présentation et description du cheminement de carrière et explication des motifs incitant à entreprendre des études supérieures, description des champs d'intérêt du candidat, des attentes et de la pertinence de la préparation et des conditions favorisant la réussite au programme d'études.
- Une lettre de recommandation : soit sur papier entête du répondant, soit le formulaire du département
- Un curriculum vitae : description et attestation de l'expérience, des réalisations (inclure bourses reçues), compétences (exemple : statistique et informatique), publications pertinentes, communications, etc.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de un trimestre équivalent temps plein. La scolarité maximale est de trois ans à compter de l'inscription initiale du candidat.

3. Statut étudiant

Le programme est offert à temps partiel.

Structure du programme

Le microprogramme comporte 15 crédits.

Segment 70

Les cours du microprogramme sont répartis de la façon suivante : 6 crédits obligatoires, 6 à 9 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix.

Bloc 70A Statistiques sociales

Obligatoire - 6 crédits.

STS 6010	3	Statistiques sociales et politiques publiques

Bloc 70B

Option - 6 crédits.

BIO 6077	4	Analyse quantitative des données
CRI 6002	3	Méthodologie quantitative en criminologie
CRI 6008	3	Théories en intervention criminologique
DMO 6371	3	Méthodes statistiques en démographie
DMO 6405	3	Modèles de risque et de durée
ECN 7070	3	Méthodes quantitatives A
ECN 7075	3	Méthodes quantitatives B
ETA 6505	3	Méthodes quantitatives en éducation
MSO 6061	3	Introduction à la biostatistique
MSO 6067	3	Régressions linéaire et logistique, et ANOVA
MSO 6069	3	Régression logistique et analyse de survie
PSE 6573	3	Méthodes quantitatives - psychoéducation
PSY 6002	3	Méthodes quantitatives multivariées
PSY 6007	3	Analyses corrélationnelles
SOL 6210	3	Analyse quantitative avancée
SOL 6211	3	Modèles multiniveaux et longitudinaux
SOL 6211A	1	Modèles de modération et de médiation
SOL 6211B	1	Modèles de trajectoires généralisés
SOL 6211C	1	Modèles de trajectoires par classes latentes
STT 6005	3	Théorie de l'échantillonnage
STT 6100	3	Méthodes avancées d'inférence
STT 6410	3	Analyse de la variance
STT 6415	3	Régression
STT 6515	3	Analyse de données multivariées
STT 6615	3	Séries chronologiques univariées
STT 6971	3	Méthodes de biostatistique

Bloc 70C

Option - Maximum 3 crédits.

STS 6020	3	Séminaire de projet

Bloc 70D

Choix - Maximum 3 crédits.
Cours choisi parmi les séminaires offerts par les divers départements de l'Université de Montréal ou d'une autre université. Il ne s'agit pas nécessairement d'un cours de méthodologie. Le cours doit être pertinent à la formation de l'étudiant et doit être approuvé par le responsable du microprogramme.

Programme 2-255-1-0 Version 04 (A14)

Maîtrise en sociologie (M. Sc.)

Objectifs

La M. Sc. (sociologie) vise à offrir aux étudiants une formation spécialisée menant à la réalisation d'une recherche qui constitue la première étape de l'insertion dans une carrière professionnelle. Les champs de recherche comprennent, entre autres : travail, organisations, syndicalisme, professions; relations ethniques, immigration et racisme; santé et société; économie, développement et environnement; État et politiques sociales; mouvements sociaux; sociologie urbaine; culture et communication; famille et société, statistiques sociales et méthodologie quantitative; méthodologie qualitative; théorie sociologique.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M. Sc. (sociologie), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un B. Sc. spécialisé en sociologie, ou d'un baccalauréat avec majeure en sociologie, ou d'un baccalauréat bidisciplinaire comprenant la sociologie ou attester d'une formation jugée équivalente. Le titulaire d'un baccalauréat avec mineure en sociologie ou d'un baccalauréat sans formation en sociologie peut être admis conditionnellement à la réussite d'une propédeutique définie par le Comité des études supérieures sur examen de son dossier et de son profil
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent, le Département peut toutefois tenir compte de la progression de l'étudiant au cours de ses études
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.

Les admissions sont autorisées aux trimestres d'automne et d'hiver.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Une lettre de motivation indiquant votre parcours et vos intérêts de recherche : présentation et description du cheminement de carrière et explication des motifs incitant à entreprendre des études supérieures, description des champs d'intérêt du candidat, des attentes et de la pertinence de la préparation et des conditions favorisant la réussite au programme d'études.
- Deux lettres de recommandation
- Un travail académique jugé intéressant, ayant servi à l'obtention du diplôme présenté à l'admission. À titre d'exemple, mémoire, travail dirigé, composition.
- Un curriculum vitae : description et attestation de l'expérience, des réalisations (inclure bourses reçues), compétences (exemple : statistique et informatique), publications pertinentes, communications, etc.

Structure du programme

La maîtrise comporte 45 crédits.

Segment 70

Les crédits de la maîtrise sont répartis de la façon suivante : 30 crédits obligatoires, dont 27 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, de 12 à 15 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix.

Bloc 70A Projet de mémoire

Obligatoire - 3 crédits.

SOL 6941	3	Séminaire de projet de mémoire

Bloc 70B Séminaires de méthodologie

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.
L'étudiant ne peut s'inscrire au cours SOL 6448, SOL 6449 ou SOL 6500 s'il a déjà suivi un cours équivalent au 1er cycle.

SOL 6205	3	Terrain et décloisonnement des méthodes
SOL 6210	3	Analyse quantitative avancée
SOL 6211	3	Modèles multiniveaux et longitudinaux
SOL 6211A	1	Modèles de modération et de médiation
SOL 6211B	1	Modèles de trajectoires généralisés
SOL 6211C	1	Modèles de trajectoires par classes latentes
SOL 6212	3	Analyse du discours
SOL 6242	3	Sociologie de l'environnement
SOL 6447	3	Épistémologie et méthodologie qualitative
SOL 6448	3	Méthodes de sondage

Bloc 70C Ateliers et stages

Option - Maximum 6 crédits.

SOL 6009	6	Stages dans le milieu 2
SOL 6013	3	Module de travail dirigé
SOL 6019	3	Stages dans le milieu 1
SOL 6021	3	Atelier de recherche 1
SOL 6022	6	Atelier de recherche 2

Bloc 70D

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.
Choisis parmi les séminaires théoriques et thématiques de cycles supérieurs offerts par le Département de sociologie.

Bloc 70E

Choix - Maximum 3 crédits.
Choisis parmi les séminaires de cycles supérieurs de la banque de cours de l'Université de Montréal ou, le cas échéant, d'une autre institution universitaire.

Bloc 70F Mémoire

Obligatoire - 27 crédits.

SOL 6906	27	Mémoire

Programme 2-255-6-0 Version 00 (A05)

Microprogramme de deuxième cycle en méthodologies d'analyse sociologique

Objectifs

Le microprogramme vise à répondre aux besoins des professionnels des sciences sociales en ce qui a trait à la formation et à la mise à jour en méthodes de recherche quantitative ou qualitative, particulièrement pour ce qui est des développements récents des méthodes, procédures et logiciels. Le programme peut aussi intéresser des étudiants ayant récemment terminé leurs études de 1er cycle qui voudraient se spécialiser en méthodologie en vue de faire carrière comme agent de recherche.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible au microprogramme de 2e cycle (méthodologies d'analyse sociologique), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle dans une discipline des sciences sociales comprenant une formation de base en méthodologie de recherche ou attester d'une formation équivalente
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.

Exceptionnellement, un dossier peut être considéré sur présentation de travaux récents du candidat ou sur démonstration d'une expérience professionnelle pertinente.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Une lettre de motivation indiquant votre parcours et vos intérêts de recherche : présentation et description du cheminement de carrière et explication des motifs incitant à entreprendre des études supérieures, description des champs d'intérêt du candidat, des attentes et de la pertinence de la préparation et des conditions favorisant la réussite au programme d'études.
- Deux lettres de recommandation soit sur papier en-tête du répondant, soit le formulaire du département
- Un curriculum vitae : description et attestation de l'expérience, des réalisations (inclure bourses reçues), compétences (exemple : statistique et informatique), publications pertinentes, communications, etc.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de un trimestre à temps plein. La scolarité maximale est de trois ans, à compter de l'inscription initiale du candidat.

3. Transfert

L'étudiant peut passer du microprogramme à la maîtrise en complétant sa scolarité, de manière à ce qu'il ait suivi deux séminaires thématiques ou théoriques en sociologie. Pour être admissible à ce passage, l'étudiant doit avoir maintenu une moyenne d'au moins 3,5 dans son microprogramme et il doit remplir les autres conditions d'admissibilité à la M. Sc. (sociologie). Une propédeutique peut être requise pour les étudiants ayant un baccalauréat dans une autre discipline que la sociologie.

Structure du programme

Le microprogramme comporte 15 crédits à option.

Segment 70

Tous les crédits du microprogramme sont à option.

Bloc 70A

Option - Minimum 9 crédits, maximum 15 crédits.

SOL 6210	3	Analyse quantitative avancée
SOL 6211	3	Modèles multiniveaux et longitudinaux
SOL 6211A	1	Modèles de modération et de médiation
SOL 6211B	1	Modèles de trajectoires généralisés
SOL 6211C	1	Modèles de trajectoires par classes latentes
SOL 6212	3	Analyse du discours
SOL 6447	3	Épistémologie et méthodologie qualitative
SOL 6448	3	Méthodes de sondage

Bloc 70B Cours complémentaires en sociologie

Option - Maximum 3 crédits.
Cours choisi parmi les séminaires théoriques et thématiques offerts par le Département de sociologie.

Bloc 70C Cours complémentaires en méthodologie

Option - Maximum 3 crédits.
Cours choisi parmi les séminaires de méthodologie et analyse de la banque de cours de l'Université de Montréal.

Programme 3-255-1-0 Version 05 (A14)

Doctorat en sociologie (P.h. D.)

Objectifs

Le Ph. D. (sociologie) est organisé autour de la thèse de doctorat. Les activités du programme visent à fournir aux étudiants les moyens d'y travailler. La 1re année du programme est consacrée à l'acquisition de connaissances spécialisées liées au champ de recherche choisi. La 2e année est quant à elle consacrée à l'élaboration du projet de thèse.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Ph. D. (sociologie), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XX du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 2e cycle en sociologie ou attester d'une formation jugée équivalente. Le titulaire d'un diplôme de 2e cycle dans une autre discipline que la sociologie est admissible conditionnellement à la réussite d'une propédeutique imposée par le Comité des études supérieures sur examen de son dossier et de son profil
- avoir obtenu au 2e cycle une moyenne d'au moins 3,5 sur 4,3 ou l'équivalent; le Département peut toutefois tenir compte de la progression de l'étudiant au cours de ses études
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.

L'admission se fait généralement au trimestre d'automne. Le candidat peut être admis exceptionnellement au trimestre d'hiver, entre autres lorsqu'il doit compléter une propédeutique avant de commencer le programme régulier.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Une lettre d'intention ou de motivation
- Un curriculum vitae
- Un travail académique réalisé dans le cadre de la maîtrise
- Une esquisse du projet de recherche de 200 à 500 mots
- Deux lettres de recommandation

Structure du programme

Le doctorat comporte 90 crédits.

Segment 70

Les crédits du doctorat sont répartis de la façon suivante : 84 crédits obligatoires, dont 75 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse, de 3 à 6 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix.
La première année, qui doit être suivie à temps plein, est consacrée aux séminaires généraux de doctorat et à l'examen général de synthèse dont la réussite est obligatoire pour poursuivre la scolarité. La 2e année est consacrée au séminaire de thèse qui mène à la soutenance du projet de thèse. Les étudiants doivent également suivre deux autres séminaires durant leur scolarité.

Bloc 70A

Obligatoire - 9 crédits.

SOL 7011A	3	Séminaire général
SOL 7011B	3	Séminaire général
SOL 7021	1.5	Séminaire de thèse 1
SOL 7022	1.5	Séminaire de thèse 2

Bloc 70B

Option - Maximum 3 crédits.

SOL 7040	3	Travaux dirigés

Bloc 70C

Option - Maximum 6 crédits.
Choisis parmi les séminaires théoriques et thématiques de cycles supérieurs offerts par le Département de sociologie.

Bloc 70D

Choix - Maximum 3 crédits.
Choisis parmi les séminaires de cycles supérieurs de la banque de cours de l'Université de Montréal ou, le cas échéant, d'une autre institution universitaire.

Bloc 70E Recherche et thèse

Obligatoire - 75 crédits.

SOL 7050	10	Recherche
SOL 7070	65	Thèse
SOL 7120	0	Examen général de doctorat

École de travail social

Programme 2-250-1-3 Version 00 (A17)

D.E.S.S. en travail social

Objectifs

Le programme vise à offrir les bases théoriques et pratiques au travail social par une formation de base de 30 crédits de cycle supérieur. Spécifiquement, le programme vise à :

1) Permettre aux étudiantes de s'approprier et s'engager dans le travail social non seulement par l'acquisition de connaissances théoriques et pratiques, mais aussi par une réflexion personnelle sur leur identité professionnelle à venir;
2) Initier les étudiantes aux grandes méthodologies d'intervention en travail social;
3) Initier les étudiantes aux grands enjeux théoriques et organisationnels du travail social contemporain;
4) Familiariser les étudiantes à la pratique du travail social dans le cadre d'un stage dans un milieu de pratique.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant au D.E.S.S. en travail social, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un B. Sc. dans une discipline connexe (en sciences sociales et humaines)

Les candidats doivent avoir une bonne connaissance du français et de l'anglais

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Curriculum vitae
- Une lettre d'intention ou de motivation

1.2 Exigences et/ou informations supplémentaires (le cas échéant)

Les étudiantes n'ayant pas de baccalauréat en travail social et qui désirent progresser à la maîtrise en travail social auront la possibilité de le faire. À ces étudiantes sera offerte une admission directe à la maîtrise en travail social, si elles terminent le D.E.S.S. en travail social avec stage avec une moyenne d'au moins 3,0.

2. Scolarité

Une année temps plein ou deux années temps partiel.

Structure du programme

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits.

Segment 70

Les crédits du D.E.S.S. en travail social sont répartis de la façon suivante :
30 crédits de cours obligatoires, dont 12 crédits attribués au stage

Bloc 70A Concepts de base et intervention

Obligatoire - 15 crédits.

SVS 6101	3	Principes et perspectives en travail social
SVS 6102	3	Individu, lien social et réflexivité
SVS 6103	3	Problèmes sociaux et politiques sociales
SVS 6104	2	Intervention individuelle, de couple et familiale
SVS 6105	2	Intervention de groupe en travail social
SVS 6106	2	Méthodologie de l'intervention collective

Bloc 70B Stage

Obligatoire - 12 crédits.

SVS 6007	12	Stage en travail social

Bloc 70C Intégration

Obligatoire - 3 crédits.

SVS 6107	3	Séminaire d'intégration en travail social

Programme 2-250-1-5 Version 00 (A17)

Maîtrise en travail social (M. Sc.)

Objectifs

Le programme de M. Sc. (travail social) est orienté vers le développement d'une réflexion critique à propos des fondements théoriques et philosophiques du travail social, des principes et des méthodes de pratique, ainsi que des conditions institutionnelles de cette pratique. Il permet également l'acquisition d'habiletés techniques et analytiques particulières à une approche ou à un champ spécifique du travail social au moyen d'un stage sur le terrain.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M. Sc. (travail social), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- soit être titulaire d'un B. Sc. (service social ou travail social) ou attester d'une formation jugée équivalente et avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- soit être titulaire d'un B. Sc. (service social ou travail social) avec une moyenne inférieure à 3,0 et avoir complété 21 crédits de 2e cycle dans un domaine autre que le travail social avec une moyenne d'au moins 3,5 sur 4,3 ou l'équivalent
- soit avoir réussi une année préparatoire en travail social avec une moyenne de 3,0 sur 4.3
- soit être titulaire du D.E.S.S. en travail social avec stage avec une moyenne de 3,0 sur 4.3

Les candidats doivent avoir une bonne connaissance du français et de l'anglais.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Un curriculum vitae
- Une lettre d'intention ou de motivation

Structure du programme

La maîtrise comporte 45 crédits. Elle est offerte selon deux modalités :

- modalité avec mémoire (MM),

- modalité avec stage (ST).

Segment 70

Les crédits de la maîtrise sont répartis de la façon suivante :

- Cheminement avec mémoire (MM) : 33 crédits obligatoires, dont 27 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, et 12 crédits à option.
- Cheminement avec stage (ST) : 6 crédits obligatoires et 39 crédits à option, dont 24 crédits attribués au projet de stage.

MM-Bloc 70A Fondements théoriques

Obligatoire - 6 crédits.

SVS 6501	3	Fondements théoriques de la recherche
SVS 6502	3	Fondements théoriques du service social

ST-Bloc 70A Fondements théoriques

Obligatoire - 6 crédits

SVS 6501	3	Fondements théoriques de la recherche
SVS 6502	3	Fondements théoriques du service social

MM-Bloc 70B Méthodes de recherche

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

SVS 6503	3	Méthodes de recherche qualitative
SVS 6512	3	Recherche-action
SVS 6520	3	Méthodes de recherche évaluative
SVS 6550	3	Méthodologies quantitatives en travail social

ST-Bloc 70B Méthodes de recherche

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

SVS 6503	3	Méthodes de recherche qualitative
SVS 6512	3	Recherche-action
SVS 6520	3	Méthodes de recherche évaluative
SVS 6550	3	Méthodologies quantitatives en travail social

MM-Bloc 70C Champs de pratique et intervention

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

SVS 6095	3	Interventions féministes
SVS 6161	4	Médiation familiale
SVS 6414	3	Vieillissement et intervention
SVS 6415	3	Enjeux et protection de l'enfance
SVS 6424	3	Communautés et intervention
SVS 6425	3	Travail social international
SVS 6435	3	Santé mentale et intervention
SVS 6445	3	Familles en difficulté et intervention
SVS 6460	3	Toxicomanies et travail social
SVS 6473	3	Violence conjugale et intervention
SVS 6525A	3	Sujets spéciaux
SVS 6525B	3	Sujets spéciaux
SVS 6765	3	Intervention ethnoculturelle

ST-Bloc 70C Champs de pratique et intervention

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

SVS 6095	3	Interventions féministes
SVS 6161	4	Médiation familiale
SVS 6414	3	Vieillissement et intervention
SVS 6415	3	Enjeux et protection de l'enfance
SVS 6424	3	Communautés et intervention
SVS 6425	3	Travail social international
SVS 6435	3	Santé mentale et intervention
SVS 6445	3	Familles en difficulté et intervention
SVS 6460	3	Toxicomanies et travail social
SVS 6473	3	Violence conjugale et intervention
SVS 6525A	3	Sujets spéciaux
SVS 6525B	3	Sujets spéciaux
SVS 6765	3	Intervention ethnoculturelle

MM-Bloc 70D Perspectives sociales et organisationnelles

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

SVS 6045	3	Lien social et société contemporaine
SVS 6355	3	Politiques sociales
SVS 6455	3	Éthique et dynamique sociétale
SVS 6465	3	Problèmes sociaux et enjeux sociaux
SVS 6475	3	Analyse organisationnelle
SVS 6485	3	Santé et travail social: regard transdisciplinaire

ST-Bloc 70D Perspectives sociales et organisationnelles

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

SVS 6045	3	Lien social et société contemporaine
SVS 6355	3	Politiques sociales
SVS 6455	3	Éthique et dynamique sociétale
SVS 6465	3	Problèmes sociaux et enjeux sociaux
SVS 6475	3	Analyse organisationnelle
SVS 6485	3	Santé et travail social: regard transdisciplinaire

MM-Bloc 70E Mémoire

Obligatoire - 27 crédits.

SVS 6944	3	Séminaire de recherche (mémoire)
SVS 6945	24	Mémoire

ST-Bloc 70E Stage

Option - 24 crédits.
Les cours SVS69331 et SVS69332 sont équivalents au cours SVS6933.
Les cours SVS69341 et SVS69342 sont équivalents au cours SVS6934.

SVS 6932	3	Projet de stage
SVS 6933	9	Stage de pratique spécialisée
SVS 69331	0	Stage: pratique spécialisée 1
SVS 69332	9	Stage: pratique spécialisée 2
SVS 6934	3	Séminaire de stage
SVS 69341	0	Séminaire de stage 1
SVS 69342	3	Séminaire de stage 2
SVS 6935	9	Essai critique de stage

Programme 3-250-1-0 Version 01 (A96)

Doctorat en service social (Ph. D.)

Objectifs

L'objectif de ce programme conjoint est de former des spécialistes de haut niveau en service social capables de réfléchir et d'analyser les principales sources des connaissances théoriques et pratiques sur lesquelles se basent la pratique et la recherche. Le programme est conçu comme une formation à la recherche qui permettra aux travailleurs sociaux et aux candidats issus d'une discipline connexe d'entreprendre et de mener des travaux scientifiques contribuant au développement de nouvelles connaissances en travail social en tenant compte de leur dimension pratique.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Ph. D. (service social), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XX du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'une maîtrise en service social (M.S.W. ou M. Sc. service social) ou d'un baccalauréat en service social (B.S.W. ou B. Sc. service social) ou exceptionnellement d'une maîtrise dans une discipline connexe pertinente obtenue dans un programme reconnu. Dans ces deux derniers cas, une formation préparatoire devrait normalement être exigée
- avoir obtenu au 2e cycle une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent
- démontrer suffisamment d'habileté en français et en anglais pour être en mesure de comprendre les enseignements et les discussions en classe dans les deux langues et effectuer les lectures nécessaires. Cette habileté sera mesurée par le Test Laval pour les langues secondes, sections compréhension orale et écrite ou par le Test of English as Foreign Language (TFL)

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Une lettre d'intention ou de motivation comprenant les points suivants:
- Une page qui expliquera pourquoi vous souhaitez entreprendre ce programme d'études doctorales;
- Un engagement de disponibilité du candidat à faire des études à temps plein pour un minimum de trois trimestres
- Un curriculum vitae
- Un travail académique réalisé dans le cadre de la maîtrise (mémoire de maîtrise, rapport de stage, article ou autre) dont vous êtes l'auteur principal.
- Une esquisse du projet de recherche (problème, recension sommaire des écrits, question de recherche, méthodologie) (maximum de 1500 mots à l'exclusion de la bibliographie).
- Trois lettres de recommandation (dont au moins une provenant d'un répondant du monde académique).
- Lettre ou formulaire d'acceptation d'un directeur de recherche.

2. Statut étudiant

L'étudiant s'inscrit normalement à temps plein. Un minimum de trois trimestres à temps plein est requis, soit à l'Université de Montréal, soit en un lieu autorisé par celle-ci. Le doyen peut, pour des raisons qu'il juge sérieuses, dispenser un étudiant de l'obligation d'effectuer un minimum de trois trimestres à temps plein.

3. Inscription et équivalences

L'étudiant s'inscrit à son programme trimestriellement ou annuellement jusqu'à la réception, par la Faculté, du rapport final du jury d'évaluation et, s'il y a lieu, des exemplaires corrigés de la thèse.
À la requête d'un étudiant et sur recommandation du directeur de l'École, le doyen peut, exceptionnellement, malgré l'article 73 du Règlement des Études supérieures et postdoctorales, mais en conformité avec l'article 39, non seulement accorder des équivalences pour des cours, mais encore réduire la scolarité.

4. Scolarité

La scolarité minimale exigée pour un programme de doctorat est de six trimestres (2 ans). La scolarité maximale pour un programme de doctorat est de 15 trimestres (5 ans) pour un étudiant inscrit à temps plein et de 18 trimestres (6 ans) pour un étudiant inscrit à demi-temps, en excluant les trimestres de suspension ou de préparation.
L'étudiant peut suspendre sa scolarité pour un maximum de trois trimestres si les motifs invoqués en ce sens sont acceptés par le directeur de l'École ou par le doyen. Ces trimestres peuvent être consécutifs ou non, à moins que la structure du programme n'exclue cette possibilité. Il n'est pas nécessaire de présenter une nouvelle demande d'admission. Pour des raisons exceptionnelles et après consultation du directeur de recherche, le doyen ou le directeur de l'École peut accorder à un étudiant une prolongation de un an au plus pour lui permettre de satisfaire à toutes les exigences du programme.

5. Examen de synthèse

L'étudiant inscrit à temps plein ou à demi-temps doit avoir subi un examen général de synthèse comportant une épreuve écrite et orale au plus tard avant la fin du 6e trimestre de sa scolarité.
L'étudiant doit avoir réussi l'examen de synthèse pour pouvoir s'inscrire au séminaire de thèse.

Structure du programme

Le doctorat comporte 90 crédits.

Segment 70

Les crédits du doctorat sont répartis de la façon suivante : 81 crédits obligatoires dont 75 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse, 6 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 70A

Obligatoire - 6 crédits.

SVS 70001	0	Évolution pensée / théorie 1
SVS 70002	3	Évolution de la pensée / théorie 2
SVS 70011	0	Séminaire de thèse 1
SVS 70012	0	Séminaire de thèse 2
SVS 70013	3	Séminaire de thèse 3

Bloc 70B

Option - 3 crédits.

SVS 7003	3	Séminaire sur les politiques sociales

Bloc 70C

Option - 3 crédits.

SVS 7004	3	Méthodologie de la recherche quantitative
SVS 7005	3	Méthodologie de la recherche qualitative

Bloc 70D

Choix - 3 crédits.
Un cours choisi parmi les cours de M. Sc. offerts dans les écoles de service social ou un cours de M. Sc. ou Ph. D. offert dans une discipline connexe ou le cours SVS7006 Tutorat.
Le cours au choix doit être pertinent au sujet de thèse de l'étudiant et il doit être autorisé par le comité conjoint du programme.

Bloc 70E Thèse

Obligatoire - 75 crédits.

SVS 7800	0	Examen général de doctorat
SVS 7910	75	Thèse

Centre canadien d'études allemandes et européennes

Programme 2-088-1-5 Version 00 (A00)

Diplôme complémentaire en études allemandes dans le contexte européen

Objectifs

Le programme vise à favoriser, dans un contexte interdisciplinaire, le développement de compétences complémentaires aux plans académique, politique, administratif, commercial, journalistique ou culturel.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible au Diplôme complémentaire en études allemandes dans le contexte européen, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être admis à la maîtrise ou au doctorat dans une discipline académique jugée pertinente eu égard aux objectifs du Diplôme complémentaire
- avoir son directeur ou codirecteur de recherche parmi les professeurs membres ou associés du Centre canadien d'études allemandes et européennes
- avoir inscrit un sujet de thèse ou de mémoire pertinent aux études allemandes dans le contexte européen
- démontrer une connaissance suffisante de la langue allemande (minimum 12 crédits de cours de langue allemande ou connaissances jugées équivalentes). Si le Comité de gestion académique juge insuffisantes les connaissances en allemand de l'étudiant, il pourra lui imposer l'inscription à des cours supplémentaires en langue allemande.

L'admission sera recommandée par le Comité de gestion académique du programme.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre de motivation
- Lettre d'acceptation du directeur de recherche (maîtrise ou doctorat)
- Curriculum vitae
- Plan d'études

2. Statut étudiant

L'inscription au programme se fait normalement à temps partiel.

3. Scolarité

La scolarité minimale est de un trimestre équivalent temps plein. L'étudiant complétera le programme pendant ses études de maîtrise ou de doctorat.

4. Conditions d'obtention du Diplôme complémentaire

Pour obtenir le Diplôme complémentaire en études allemandes dans le contexte européen, le candidat doit :

- avoir satisfait à toutes les exigences de la maîtrise ou du doctorat
- avoir rempli toutes les exigences du programme du Diplôme complémentaire.

Structure du programme

Le Diplôme comporte 15 crédits.

Segment 70

Les 15 crédits du diplôme complémentaire sont répartis comme suit : 3 crédits obligatoires et 12 crédits de cours à option.

Bloc 70A

Option - 3 crédits.

EAE 6041A	3	L'Allemagne dans le contexte européen 1

Bloc 70B

Obligatoire - 3 crédits.

EAE 6000	0	Activités d'animation
EAE 6004	3	Séminaire de recherche

Bloc 70C

Option - 9 crédits.

EAE 6002	9	Travail dirigé

Centre d'études classiques

Programme 2-095-1-0 Version 04 (H15)

Maîtrise en études classiques (M.A.)

Objectifs

L'objectif du programme est d'initier l'étudiant à la recherche et de l'amener à acquérir des connaissances lui permettant de poser et de résoudre un problème de recherche.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M.A. (études classiques), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un B.A. spécialisé ou d'un B.A. avec majeure en études classiques, ou d'un diplôme préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente, selon l'option choisie
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais
- Option Histoire ancienne : posséder un minimum de 15 crédits en grec ancien (dont les cours GRC1111, 1121) ou en latin (dont les cours LAT1111, 1121)
- Option Archéologie classique : posséder un minimum de 9 crédits en grec ancien (dont les cours GRC1111, 1121) ou en latin (dont les cours LAT1111, 1121)
- Option Langues et littératures : posséder un minimum de 24 crédits en grec ancien (dont les cours GRC1111, 1121, 2011) ou en latin (dont les cours LAT1111, 1121, 2011).

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation

Structure du programme

La maîtrise comporte 45 crédits. Elle est offerte avec trois options :

- l'option Archéologie classique (segment 70),
- l'option Histoire ancienne (segment 71),
- l'option Langues et littératures (segment 72).

Segment 70 Propre à l'option Archéologie classique

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 30 crédits obligatoires attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire et 15 crédits à option.

Bloc 70A Archéologie classique

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

HGL 6700	3	Aspects d'archéologie classique 1
HGL 6800	3	Aspects d'archéologie classique 2
HGL 6815	6	Stage pratique en archéologie

Bloc 70B Histoire ancienne

Option - Maximum 6 crédits.

HST 6610	3	Histoire et mythologie gréco-romaines
HST 6615	3	Histoire et civilisation romaines

Bloc 70C Langues et littératures

Option - Maximum 6 crédits.

GRC 6050	3	Aspects de la littérature grecque
GRC 6060	3	Poètes grecs: sujets spéciaux
GRC 6070	3	Prosateurs grecs: sujets spéciaux
LAT 6050	3	Aspects de la littérature latine
LAT 6055	3	Poètes latins: sujets spéciaux
LAT 6070	3	Prosateurs latins: sujets spéciaux

Bloc 70D Philosophie

Option - Maximum 6 crédits.

PHI 6205	3	Histoire de la philosophie
PHI 6215	3	Philosophie hellénistique et romaine
PHI 6225	3	Méthodologie de philosophie ancienne
PHI 6235	3	Philosophie grecque classique

Bloc 70E Lectures dirigées

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

GRC 6005	3	Lectures dirigées en grec 1
GRC 6015	3	Lectures dirigées en grec 2
HGL 6050	3	Lectures dirigées en Antiquité
HGL 6060	3	Lectures dirigées en Antiquité 2
LAT 6010	3	Lectures dirigées en latin 1
LAT 6020	3	Lectures dirigées en latin 2

Bloc 70F Cours d'auteurs

Option - Maximum 6 crédits.

GRC 2021	3	Grec avancé (A)
GRC 2031	3	Grec avancé (B)
LAT 2021	3	Latin avancé (A)
LAT 2031	3	Latin avancé (B)

Bloc 70G Recherche et mémoire

Obligatoire - 30 crédits.

HGL 6460	30	Mémoire

Segment 71 Propre à l'option Histoire ancienne

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 36 crédits obligatoires, dont 30 attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire et 9 crédits à option.

Bloc 71A Histoire ancienne

Obligatoire - 6 crédits.

HST 6610	3	Histoire et mythologie gréco-romaines
HST 6615	3	Histoire et civilisation romaines

Bloc 71B Archéologie classique

Option - Maximum 6 crédits.

HGL 6700	3	Aspects d'archéologie classique 1
HGL 6800	3	Aspects d'archéologie classique 2
HGL 6815	6	Stage pratique en archéologie

Bloc 71C Langues et littératures

Option - Maximum 6 crédits.

GRC 6050	3	Aspects de la littérature grecque
GRC 6060	3	Poètes grecs: sujets spéciaux
GRC 6070	3	Prosateurs grecs: sujets spéciaux
LAT 6050	3	Aspects de la littérature latine
LAT 6055	3	Poètes latins: sujets spéciaux
LAT 6070	3	Prosateurs latins: sujets spéciaux

Bloc 71D Philosophie

Option - Maximum 6 crédits.

PHI 6205	3	Histoire de la philosophie
PHI 6215	3	Philosophie hellénistique et romaine
PHI 6225	3	Méthodologie de philosophie ancienne
PHI 6235	3	Philosophie grecque classique

Bloc 71E Lectures dirigées

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

GRC 6005	3	Lectures dirigées en grec 1
GRC 6015	3	Lectures dirigées en grec 2
HGL 6050	3	Lectures dirigées en Antiquité
HGL 6060	3	Lectures dirigées en Antiquité 2
LAT 6010	3	Lectures dirigées en latin 1
LAT 6020	3	Lectures dirigées en latin 2

Bloc 71F Cours d'auteurs

Option - Maximum 6 crédits.

GRC 2021	3	Grec avancé (A)
GRC 2031	3	Grec avancé (B)
LAT 2021	3	Latin avancé (A)
LAT 2031	3	Latin avancé (B)

Bloc 71G Recherche et mémoire

Obligatoire - 30 crédits.

HGL 6460	30	Mémoire

Segment 72 Propre à l'option Langues et littératures

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 36 crédits obligatoires dont 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire et 9 crédits à option.

Bloc 72A1 Grec

Obligatoire - 6 crédits.
Les étudiants doivent faire 6 crédits dans l'un OU l'autre des blocs 72A.

GRC 6005	3	Lectures dirigées en grec 1
GRC 6015	3	Lectures dirigées en grec 2

Bloc 72A2 Latin

Obligatoire - 6 crédits.
Les étudiants doivent faire 6 crédits dans l'un OU l'autre des blocs 72A.

LAT 6010	3	Lectures dirigées en latin 1
LAT 6020	3	Lectures dirigées en latin 2

Bloc 72B Langues et littératures

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

GRC 6050	3	Aspects de la littérature grecque
GRC 6060	3	Poètes grecs: sujets spéciaux
GRC 6070	3	Prosateurs grecs: sujets spéciaux
LAT 6050	3	Aspects de la littérature latine
LAT 6055	3	Poètes latins: sujets spéciaux
LAT 6070	3	Prosateurs latins: sujets spéciaux

Bloc 72C Histoire ancienne

Option - Maximum 6 crédits.

HST 6610	3	Histoire et mythologie gréco-romaines
HST 6615	3	Histoire et civilisation romaines

Bloc 72D Archéologie classique

Option - Maximum 6 crédits.

HGL 6700	3	Aspects d'archéologie classique 1
HGL 6800	3	Aspects d'archéologie classique 2
HGL 6815	6	Stage pratique en archéologie

Bloc 72E Philosophie

Option - Maximum 6 crédits.

PHI 6205	3	Histoire de la philosophie
PHI 6215	3	Philosophie hellénistique et romaine

PHI 6225	3	Méthodologie de philosophie ancienne
PHI 6235	3	Philosophie grecque classique

Bloc 72F Lectures dirigées

Option - Maximum 6 crédits.

GRC 6005	3	Lectures dirigées en grec 1
GRC 6015	3	Lectures dirigées en grec 2
HGL 6050	3	Lectures dirigées en Antiquité
HGL 6060	3	Lectures dirigées en Antiquité 2
LAT 6010	3	Lectures dirigées en latin 1
LAT 6020	3	Lectures dirigées en latin 2

Bloc 72G Cours d'auteurs

Option - Maximum 6 crédits.

GRC 2021	3	Grec avancé (A)
GRC 2031	3	Grec avancé (B)
LAT 2021	3	Latin avancé (A)
LAT 2031	3	Latin avancé (B)

Bloc 72H Recherche et mémoire

Obligatoire - 30 crédits.

HGL 6460	30	Mémoire

Programmes facultaires, interfacultaires ou conjoints

Programme 2-023-1-0 Version 01 (A19)

Maîtrise en environnement et développement durable – avec mémoire (M. Sc.)

Objectifs

Ce programme propose un équilibre entre une formation interdisciplinaire générale en environnement et développement durable et une formation spécialisée dans une des options suivantes :

1 - biogéochimie environnementale;
2 - gestion de l'eau;
3 - gestion de la biodiversité;
4 - enjeux sociaux et gouvernance;
5 - perspectives d'aménagement.

Il vise à former des spécialistes en environnement et développement durable capables de travailler dans l'interdisciplinarité, qui seront en mesure :

- d'analyser un problème, élaborer et mettre en oeuvre des plans d'intervention qui intègrent les dimensions écologique et sociale qui soient adaptées à leur contexte d'application;
- de communiquer efficacement tant avec les spécialistes d'autres disciplines qu'avec les communautés locales et les décideurs;
- de porter un regard critique sur diverses approches disciplinaires et interdisciplinaires dans le domaine tout en reconnaissant l'apport et les limites de chacune à la construction du savoir;
- d'acquérir les outils nécessaires pour poursuive une recherche en environnement et développement durable.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la maîtrise en environnement et développement durable, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de grade de 1er cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne cumulative d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent

Le candidat doit avoir une bonne connaissance du français et une connaissance suffisante de l'anglais.

1.1 Connaissances préalables requises

Étant donné la nature interdisciplinaire du programme, un étudiant ayant un profil en sciences humaines et sociales devrait posséder un minimum de connaissance en sciences de la nature. Inversement, un étudiant ayant un profil en sciences de la nature devrait posséder un minimum de connaissance en lettres et sciences humaines et sociales. Sinon, l'étudiant devra réussir un minimum de 3 crédits universitaires ou l'équivalent en sciences de la nature ou en sciences humaines et sociales selon le cas. La formation à suivre sera établie par le comité d'admission.

2. Scolarité

Pour les étudiants inscrits à temps plein, la scolarité minimale est de trois trimestres. La scolarité maximale est de deux ans, ou six trimestres.

Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation
- Curriculum vitae
- Deux lettres de recommandation

Structure du programme

La maîtrise en environnement et développement durable est offerte avec une modalité recherche et comporte 45 crédits. Elle comporte les cinq options suivantes :

- L'option Biogéochimie environnementale est composée des segments 01 et 70 et comprend 36 crédits obligatoires, dont 27 crédits attribués à la recherche et au mémoire de maîtrise, et 9 crédits à option.
- L'option Gestion de l'eau est composée des segments 01 et 71 et comprend 39 crédits obligatoires, dont 27 crédits attribués à la recherche et au mémoire de maîtrise, et 6 crédits à option.
- L'option Gestion de la biodiversité est composée des segments 01 et 72 et comprend 39 crédits obligatoires, dont 27 crédits attribués à la recherche et au mémoire de maîtrise, et 6 crédits à option.
- L'option Enjeux sociaux et gouvernance est composée des segments 01 et 73 et comprend 39 crédits obligatoires, dont 27 crédits attribués à la recherche et au mémoire de maîtrise, et 6 crédits à option.
- L'option Perspectives d'aménagement est composée des segments 01 et 74 et comprend 39 crédits obligatoires, dont 27 crédits attribués à la recherche et au mémoire de maîtrise, et 6 crédits à option.

Segment 01 - Tronc commun

Les crédits du tronc commun (segment 01) sont répartis de la façon suivante : 36 crédits obligatoires, dont 27 crédits attribués à la recherche et au mémoire de maîtrise, et 3 crédits à option.

Bloc 01A

Obligatoire - 9 crédits.

EDD 6005	3	Mobilisation des connaissances en EDD
EDD 6010	3	Développement durable : enjeux
EDD 6015	3	Dynamique des systèmes socio-écologiques

Bloc 01B Modèles, règles et acteurs en environnement

Option - 3 crédits

DRT 6864	3	Droit et développement durable
ENV 6000	3	Modélisation et environnement

ENV 6002	3	Les impacts environnementaux
ENV 6003	3	La protection de l'environnement

Bloc 01C Recherche et mémoire

Obligatoire - 27 crédits.

EDD 6080	3	Recherche
EDD 6090	24	Mémoire

Segment 70 - Propre à l'option Biogéochimie environnementale

Les crédits du segment 70, incluant le segment 01, sont répartis de la façon suivante: 36 crédits obligatoires, dont 27 crédits attribués à la recherche et au mémoire de maîtrise, et 9 crédits à option.

Bloc 70A Fondements

Option - 3 crédits.

GEO 6142	3	Biogéochimie environnementale

Bloc 70B Spécialisation

Option - 3 crédits

BIO 6820	2	Biogéochimie des métaux
BIO 6821	1	Stage biogéochimie des métaux
CHM 6810	3	Chimie environnementale avancée
GEO 6041	3	Terrain avancé en environnement
GIN 6003A	3	Analyse du cycle de vie (DDI8003)
GIN 6112	3	Environnement minier et restauration des sites (GML6112)
GIN 6216A	3	Restauration des sols contaminés (CIV6216A)
TXL 6014	3	Toxicologie de l'environnement

Segment 71 - Propre à l'option Gestion de l'eau

Les crédits du segment 71, incluant le segment 01, sont répartis de la façon suivante: 39 crédits obligatoires, dont 27 crédits attribués à la recherche et au mémoire de maîtrise, et 6 crédits à option.

Bloc 71A Fondements

Obligatoire - 3 crédits

EDD 6040	3	Gestion de l'eau : concepts et enjeux

Bloc 71B Spécialisation

Option - 3 crédits

BIO 6965	3	Biodiversité: rôle, menaces, solutions
BIO 6970	3	Écologie des milieux humides
CHM 6810	3	Chimie environnementale avancée
ENV 6005	3	Catastrophes et aspects juridiques
GEO 6141	3	Environnement physique des rivières
GEO 6142	3	Biogéochimie environnementale
MSN 6144	3	Communication et catastrophes environnementales
PLU 6910A	3	Analyse de risques et géopolitique
POL 6570	3	Politique et changements climatiques
TXL 6014	3	Toxicologie de l'environnement

Segment 72 - Propre à l'option Gestion de la biodiversité

Les crédits du segment 72, incluant le segment 01, sont répartis de la façon suivante: 39 crédits obligatoires, dont 27 crédits attribués à la recherche et au mémoire de maîtrise, et 6 crédits à option.

Bloc 72A Fondements

Obligatoire - 3 crédits.

EDD 6050	3	Gestion de la biodiversité

Bloc 72B Spécialisation

Option - 3 crédits.

AME 6113	3	Écologie du paysage
APA 6013	3	Phytotechnologies: théorie et pratique
BIO 6245	4	Analyse phylogénétique
BIO 6720	3	Écologie du paysage
BIO 6875	3	Principes de lutte biologique
BIO 6965	3	Biodiversité: rôle, menaces, solutions
BIO 6970	3	Écologie des milieux humides
GEO 6144	3	Perspective millénaire sur la végétation
GEO 6341	3	Étude des systèmes complexes
GEO 6815	3	Cultures, sociétés et biodiversité
MSL 6515	3	Collections de sciences naturelles
PLU 6901A	3	Enjeux de la biodiversité
POL 6526	3	Affaires politiques internationales
URB 6778	3	Planification environnementale et urbanisme

Segment 73 - Propre à l'option Enjeux sociaux et gouvernance

Les crédits du segment 73, incluant le segment 01, sont répartis de la façon suivante: 39 crédits obligatoires, dont 27 crédits attribués à la recherche et au mémoire de maîtrise, et 6 crédits à option.

Bloc 73A Fondements

Obligatoire - 3 crédits.

EDD 6060	3	Enjeux sociaux et gouvernance

Bloc 73B Spécialisation

Option - 3 crédits.

AME 6920	3	Gestion projets internationaux
COM 6331	3	Communication, pouvoir, contre-pouvoirs
DMO 6430	3	Population et développement
DMO 6501	3	Migration
GEO 6288	3	Dynamisme et mosaïque métropolitaine
GIN 6214P	3	Risques naturels et mesures d'urgence (CIV6214A)
INT 6040	3	Gouvernance et mondialisation
PLU 6901A	3	Enjeux de la biodiversité
POL 6418	3	Relations transnationales et mondialisation
POL 6512	3	Villes et politiques publiques
POL 6525	3	Analyses et évaluations de politiques
POL 6526	3	Affaires politiques internationales
POL 6570	3	Politique et changements climatiques
POL 6609	3	L'action collective
SOL 6242	3	Sociologie de l'environnement
SOL 6312	3	Sociologie du développement
SOL 6510	3	Classes sociales et mouvements sociaux
SOL 6930	3	Ville et métropolisation
URB 6767	3	Urbanisme, mobilité et accessibilité
URB 6772	3	Évaluation environnementale et planification
URB 6774	3	Aménagement, risques et enjeux urbains

Segment 74 - Propre à l'option Perspectives d'aménagement

Les crédits du segment 74, incluant le segment 01, sont répartis de la façon suivante: 39 crédits obligatoires, dont 27 crédits attribués à la recherche et au mémoire de maîtrise, et 6 crédits à option.

Bloc 74A Fondements

Obligatoire - 3 crédits.

EDD 6070	3	Éléments d'aménagement

Bloc 74B Spécialisation

Option - 3 crédits.

AME 6090	3	Activité interdisciplinaire en aménagement
AME 6113	3	Écologie du paysage
AME 6875	3	Ville, territoire, économie circulaire
APA 6006	3	Développement durable en architecture de paysage
APA 6007	3	Espaces naturels : aménagement et gestion
APA 6013	3	Phytotechnologies: théorie et pratique
SOL 6930	3	Ville et métropolisation
URB 6742	3	Dynamique des habitats urbains
URB 6754	3	Formation de l'espace urbain
URB 6768	3	L'eau dans la ville
URB 6772	3	Évaluation environnementale et planification
URB 6774	3	Aménagement, risques et enjeux urbains
URB 6778	3	Planification environnementale et urbanisme

Programme 2-023-1-2 Version 01 (A19)

Maîtrise en environnement et développement durable – avec stage (M. Sc.)

Objectifs

Ce programme propose un équilibre entre une formation interdisciplinaire générale en environnement et développement durable et une formation spécialisée dans une des options suivantes :

- biogéochimie environnementale;
- gestion de l'eau;
- gestion de la biodiversité;
- enjeux sociaux et gouvernance;
- perspectives d'aménagement.

Il vise à former des spécialistes en environnement et développement durable capables de travailler dans l'interdisciplinarité, qui seront en mesure :

- d'analyser un problème, élaborer et mettre en oeuvre des plans d'intervention qui intègrent les dimensions écologique et sociale qui soient adaptées à leur contexte d'application;
- de communiquer efficacement tant avec les spécialistes d'autres disciplines qu'avec les communautés locales et les décideurs;
- de porter un regard critique sur diverses approches disciplinaires et interdisciplinaires dans le domaine tout en reconnaissant l'apport et les limites de chacune à la construction du savoir.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la maîtrise en environnement et développement durable, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de grade de 1er cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne cumulative d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent

Le candidat doit avoir une bonne connaissance du français et une connaissance suffisante de l'anglais.

1.1 Connaissances préalables requises

Étant donné la nature interdisciplinaire du programme, un étudiant ayant un profil en sciences humaines et sociales devrait posséder un minimum de connaissance en sciences de la nature. Inversement, un étudiant ayant un profil en sciences de la nature devrait posséder un minimum de connaissance en lettres et sciences humaines et sociales. Sinon, l'étudiant devra réussir un minimum de 3 crédits universitaires ou l'équivalent en sciences de la nature ou en sciences humaines et sociales selon le cas. La formation à suivre sera établie par le comité d'admission.

2. Scolarité

Pour les étudiants inscrits à temps plein, la scolarité minimale est de trois trimestres. La scolarité maximale est de deux ans, ou six trimestres.
Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation
- Curriculum vitae

Structure du programme

La maîtrise en environnement et développement durable est offerte avec la modalité stage et comporte 45 crédits. Elle comporte les cinq options suivantes :

- L'option Biogéochimie environnementale est composée des segments 01 et 70 et comprend 24 crédits obligatoires, dont 15 crédits attribués à un stage, et 21 crédits à option.
- L'option Gestion de l'eau est composée des segments 01 et 71 et comprend 27 crédits obligatoires, dont 15 crédits attribués à un stage, et 18 crédits à option.
- L'option Gestion de la biodiversité est composée des segments 01 et 72 et comprend 27 crédits obligatoires, dont 15 crédits attribués à un stage, et 18 crédits à option.
- L'option Enjeux sociaux et gouvernance est composée des segments 01 et 73 et comprend 27 crédits obligatoires, dont 15 crédits attribués à un stage, et 18 crédits à option.
- L'option Perspectives d'aménagement est composée des segments 01 et 74 et comprend 27 crédits obligatoires, dont 15 crédits attribués à un stage, et 18 crédits à option.

Segment 01 - Tronc commun

Les crédits du tronc commun (segment 01) sont répartis de la façon suivante : 24 crédits obligatoires, dont 15 crédits attribués à un stage, et 3 à 12 crédits à option.

Bloc 01A

Obligatoire - 9 crédits.

EDD 6005	3	Mobilisation des connaissances en EDD
EDD 6010	3	Développement durable : enjeux
EDD 6015	3	Dynamique des systèmes socio-écologiques

Bloc 01B Modèles, règles et acteurs en environnement

Option - min. 3 cr., max. 6 cr.
ENV 6002 et GEO 6286 sont des cours équivalents.

DRT 6864	3	Droit et développement durable
ENV 6000	3	Modélisation et environnement
ENV 6002	3	Les impacts environnementaux
ENV 6003	3	La protection de l'environnement

Bloc 01C Méthodes et outils

Option - max. 5 cr.

APC 6000	3	Gestion des organisations
APC 6004	3	Gestion des conflits
APC 6017	3	Communication organisationnelle
ART 6010	1	Montage vidéo
ART 6012	1	Animation 2D

ART 6017	1	Internet et Web
BIO 6041	1	Introduction au langage R
BIO 6077	4	Analyse quantitative des données
BIO 6803	1	Reddition de comptes et environnement
COM 6205	3	Méthode d'étude des messages et images
COM 6915	3	Gestion des conflits dans les organisations
DMO 6200	3	Méthodes de recherche et enjeux démographiques
DMO 6371	3	Méthodes statistiques en démographie
DMO 6405	3	Modèles de risque et de durée
GEO 6343	3	Télédétection appliquée en environnement
GIN 6003A	3	Analyse du cycle de vie (DDI8003)
GIN 6230	3	Modélisa. techno-écono. des syst. énergéti. (ENE8230)
GIN 6402A	3	Géostatistique (GML6402A)
POL 6525	3	Analyses et évaluations de politiques
SOL 6210	3	Analyse quantitative avancée
SOL 6448	3	Méthodes de sondage

Bloc 01D Travail dirigé

Option - max. 6 cr.

EDD 6025	6	Travail dirigé

Bloc 01E Stage

Obligatoire - 15 crédits.

EDD 6999	15	Stage

Segment 70 - Propre à l'option Biogéochimie environnementale

Les crédits du segment 70, incluant le segment 01, sont répartis de la façon suivante: 24 crédits obligatoires, dont 15 crédits attribués à un stage, et 21 crédits à option.

Bloc 70A Fondements

Option - 3 crédits.

GEO 6142	3	Biogéochimie environnementale

Bloc 70B Spécialisation

Option - min. 6 cr.; max. 12 cr.

BIO 6820	2	Biogéochimie des métaux
BIO 6821	1	Stage biogéochimie des métaux
CHM 6810	3	Chimie environnementale avancée
GEO 6130	3	Environnement atmosphérique
GIN 6112	3	Environnement minier et restauration des sites (GML6112)
GIN 6216A	3	Restauration des sols contaminés (CIV6216A)
TXL 6014	3	Toxicologie de l'environnement

Bloc 70C Compléments multidisciplinaires

Option - max. 6 cr.

EDD 6040	3	Gestion de l'eau : concepts et enjeux
EDD 6050	3	Gestion de la biodiversité
GEO 6041	3	Terrain avancé en environnement
GEO 6141	3	Environnement physique des rivières
GEO 6152	3	Laboratoire de pédologie
MSN 6028	3	Changements climatiques : impact santé

Bloc 70D Complément de formation

Option - max. 6 cr.

BIO 3721	3	Écologie microbienne
BIO 3831	3	Océanographie
BIO 3839	3	Limnologie
BIO 3893	3	Écotoxicologie
CHM 3103	3	Chimie analytique environnementale
CHM 3601	3	Chimie de l'environnement
CHM 3602	3	Chimie, pollution et toxicologie
GEO 2152	3	Hydrologie
GEO 3152	3	Changements climatiques
GEO 3162	3	Bassins versants

Segment 71 - Propre à l'option Gestion de l'eau

Les crédits du segment 71, incluant le segment 01, sont répartis de la façon suivante : 27 crédits obligatoires, dont 15 crédits attribués à un stage, et 18 crédits à option.

Bloc 71A Fondements

Obligatoire - 3 crédits

EDD 6040	3	Gestion de l'eau : concepts et enjeux

Bloc 71B Spécialisation

Option - min. 6 cr.; max. 12 cr.

BIO 6965	3	Biodiversité: rôle, menaces, solutions
BIO 6970	3	Écologie des milieux humides
CHM 6810	3	Chimie environnementale avancée
ENV 6005	3	Catastrophes et aspects juridiques
GEO 6141	3	Environnement physique des rivières
GEO 6142	3	Biogéochimie environnementale
MSN 6144	3	Communication et catastrophes environnementales
PLU 6910A	3	Analyse de risques et géopolitique
POL 6570	3	Politique et changements climatiques
TXL 6014	3	Toxicologie de l'environnement

Bloc 71C Compléments multidisciplinaires

Option - max. 6 cr.

AME 6113	3	Écologie du paysage
AME 6920	3	Gestion projets internationaux
APA 6013	3	Phytotechnologies: théorie et pratique
BIO 6820	2	Biogéochimie des métaux
BIO 6821	1	Stage biogéochimie des métaux
EDD 6050	3	Gestion de la biodiversité
EDD 6060	3	Enjeux sociaux et gouvernance
EDD 6070	3	Éléments d'aménagement
GEO 6321	3	Travaux pratiques en géomatique
GEO 6343	3	Télédétection appliquée en environnement
GEO 6352	3	S.I.G. : aspects pratiques
GIN 4230	3	Traitement de l'eau et des rejets (CIV4230)
GIN 6112	3	Environnement minier et restauration des sites (GML6112)
GIN 6360	3	Gestion des ressources en eau (CIV8360)
MSN 6028	3	Changements climatiques : impact santé
MSO 6500	3	Enjeux contemporains de santé mondiale
PHI 6575	3	Problèmes en éthique internationale
PLU 6901A	3	Enjeux de la biodiversité
PLU 6907A	3	Mondialisation, attributs et enjeux
POL 6526	3	Affaires politiques internationales
URB 6754	3	Formation de l'espace urbain
URB 6772	3	Évaluation environnementale et planification

URB 6774	3	Aménagement, risques et enjeux urbains
URB 6778	3	Planification environnementale et urbanisme
URB 6850	3	Urbanisme international

Bloc 71D Complément de formation

Option - max. 6 cr.

BIO 2476	3	Ichtyologie
BIO 3831	3	Océanographie
BIO 3839	3	Limnologie
BIO 3843	3	Stage de limnologie
BIO 3893	3	Écotoxicologie
CHM 3601	3	Chimie de l'environnement
CHM 3602	3	Chimie, pollution et toxicologie
GEO 2152	3	Hydrologie
GEO 2512	3	SIG2 - Analyse spatiale
GEO 3162	3	Bassins versants
POL 3010	3	Les relations Nord-Sud
POL 3170	3	Politiques environnementales comparées
SOL 2200	3	Sociologie de l'environnement

Segment 72 - Propre à l'option Gestion de la biodiversité

Les crédits du segment 72, incluant le segment 01, sont répartis de la façon suivante : 27 crédits obligatoires dont 15 crédits attribués à un stage, et 18 crédits à option.

Bloc 72A Fondements

Obligatoire - 3 crédits.

EDD 6050	3	Gestion de la biodiversité

Bloc 72B Spécialisation

Option -min. 6 cr.; max. 12 cr.

AME 6113	3	Écologie du paysage
APA 6013	3	Phytotechnologies: théorie et pratique
BIO 6245	4	Analyse phylogénétique
BIO 6720	3	Écologie du paysage
BIO 6875	3	Principes de lutte biologique
BIO 6965	3	Biodiversité: rôle, menaces, solutions
BIO 6970	3	Écologie des milieux humides
GEO 6144	3	Perspective millénaire sur la végétation
GEO 6341	3	Étude des systèmes complexes
GEO 6815	3	Cultures, sociétés et biodiversité
MSL 6515	3	Collections de sciences naturelles
PLU 6901A	3	Enjeux de la biodiversité
URB 6778	3	Planification environnementale et urbanisme

Bloc 72C Compléments multidisciplinaires

Option - max. 6 cr.

AME 6920	3	Gestion projets internationaux
EDD 6040	3	Gestion de l'eau : concepts et enjeux
EDD 6060	3	Enjeux sociaux et gouvernance
GEO 6321	3	Travaux pratiques en géomatique
GEO 6343	3	Télédétection appliquée en environnement
GEO 6352	3	S.I.G. : aspects pratiques
PHI 6321	3	Philosophie de la biologie
PHI 6575	3	Problèmes en éthique internationale
PLU 6907A	3	Mondialisation, attributs et enjeux
PLU 6910A	3	Analyse de risques et géopolitique
POL 6526	3	Affaires politiques internationales
POL 6570	3	Politique et changements climatiques
URB 6772	3	Évaluation environnementale et planification
URB 6774	3	Aménagement, risques et enjeux urbains

Bloc 72D Complément de formation

Option - max. 6 cr.

BIO 2150	3	Protistologie
BIO 2306	3	Floristique du Québec
BIO 2350	3	Diversité fongique
BIO 2386	3	Taxonomie des plantes vasculaires
BIO 2431	3	Zoologie des invertébrés
BIO 2440	3	Entomologie
BIO 2476	3	Ichtyologie
BIO 2478	3	Herpétologie
BIO 2480	3	Ornithologie
BIO 2490	3	Mammalogie
GEO 2122	3	Climatologie
GEO 2132	3	Géomorphologie
GEO 2152	3	Hydrologie
GEO 2512	3	SIG2 - Analyse spatiale
POL 2829	3	Évaluation des politiques publiques
POL 3010	3	Les relations Nord-Sud

Segment 73 - Propre à l'option Enjeux sociaux et gouvernance

Les crédits du segment 73, incluant le segment 01, sont répartis de la façon suivante : 27 crédits obligatoires, dont 15 crédits attribués à un stage, et 18 crédits à option.

Bloc 73A Fondements

Obligatoire - 3 crédits.

EDD 6060	3	Enjeux sociaux et gouvernance

Bloc 73B Spécialisation

Option - min. 6 cr.; max. 12 cr.

AME 6920	3	Gestion projets internationaux
COM 6331	3	Communication, pouvoir, contre-pouvoirs
DMO 6430	3	Population et développement
DMO 6501	3	Migration
ENV 6005	3	Catastrophes et aspects juridiques
GEO 6288	3	Dynamisme et mosaïque métropolitaine
GIN 6214P	3	Risques naturels et mesures d'urgence (CIV6214A)
INT 6040	3	Gouvernance et mondialisation
PLU 6901A	3	Enjeux de la biodiversité
POL 6418	3	Relations transnationales et mondialisation
POL 6512	3	Villes et politiques publiques
POL 6526	3	Affaires politiques internationales
POL 6570	3	Politique et changements climatiques
POL 6609	3	L'action collective
SOL 6242	3	Sociologie de l'environnement
SOL 6312	3	Sociologie du développement
SOL 6510	3	Classes sociales et mouvements sociaux
SOL 6930	3	Ville et métropolisation
URB 6767	3	Urbanisme, mobilité et accessibilité

URB 6772	3	Évaluation environnementale et planification
URB 6774	3	Aménagement, risques et enjeux urbains

Bloc 73C Compléments multidisciplinaires

Option - max. 6 cr.

AME 6431	3	Mise en valeur des ensembles urbains
ANT 6030	3	Séminaire: changement social et culturel
DRT 6830B	3	Droit international public avancé
EDD 6040	3	Gestion de l'eau : concepts et enjeux
EDD 6070	3	Éléments d'aménagement
GEO 6321	3	Travaux pratiques en géomatique
GEO 6352	3	S.I.G. : aspects pratiques
MSO 6500	3	Enjeux contemporains de santé mondiale
PHI 6575	3	Problèmes en éthique internationale
PLU 6907A	3	Mondialisation, attributs et enjeux
PLU 6910A	3	Analyse de risques et géopolitique
POL 6112	3	Politique de l'Union européenne
URB 6742	3	Dynamique des habitats urbains
URB 6754	3	Formation de l'espace urbain
URB 6778	3	Planification environnementale et urbanisme
URB 6850	3	Urbanisme international

Bloc 73D Complément de formation

Option - max. 6 cr.

ANT 2030	3	Ethnologie et environnement
COM 3155	3	Pouvoir et communication
DMO 3100	3	Démographie des pays du Sud
GEO 3252	3	Genre et développement international
POL 3010	3	Les relations Nord-Sud
SOL 2200	3	Sociologie de l'environnement

Segment 74 - Propre à l'option Perspectives d'aménagement

Les crédits du segment 74, incluant le segment 01, sont répartis de la façon suivante : 27 crédits obligatoires dont 15 crédits attribués à un stage, et 18 crédits à option.

Bloc 74A Fondements

Obligatoire - 3 crédits.

EDD 6070	3	Éléments d'aménagement

Bloc 74B Spécialisation

Option - min. 6 cr.; max. 12 cr.

AME 6090	3	Activité interdisciplinaire en aménagement
AME 6113	3	Écologie du paysage
AME 6875	3	Ville, territoire, économie circulaire
APA 6006	3	Développement durable en architecture de paysage
APA 6007	3	Espaces naturels : aménagement et gestion
APA 6013	3	Phytotechnologies: théorie et pratique
SOL 6930	3	Ville et métropolisation
URB 6742	3	Dynamique des habitats urbains
URB 6754	3	Formation de l'espace urbain
URB 6768	3	L'eau dans la ville
URB 6772	3	Évaluation environnementale et planification
URB 6774	3	Aménagement, risques et enjeux urbains
URB 6778	3	Planification environnementale et urbanisme

Bloc 74C Compléments multidisciplinaires

Option - max. 6 cr.

AME 6431	3	Mise en valeur des ensembles urbains
AME 6920	3	Gestion projets internationaux
APA 6515	2	Écologie végétale appliquée
DIN 6001	3	Désign stratégique de produits/services durables
GEO 6815	3	Cultures, sociétés et biodiversité
POL 6112	3	Politique de l'Union européenne
POL 6570	3	Politique et changements climatiques
POL 6609	3	L'action collective
SOL 6312	3	Sociologie du développement
SOL 6510	3	Classes sociales et mouvements sociaux
URB 6743	3	Santé et environnement urbain
URB 6767	3	Urbanisme, mobilité et accessibilité
URB 6850	3	Urbanisme international

Bloc 74D Complément de formation

Option - max. 6 cr.

APA 1130	3	Écologie et développement durable
APA 2130	3	Écologie végétale : théorie et pratique
DIN 2332	3	Introduction écoconception
DIN 3211	3	Design et cultures matérielles
DIN 3532	3	Produits et services durables
URB 2323	3	Collectivités viables
URB 2344	3	Gestion de l'environnement

Programme 2-023-1-1 Version 02 (E18)

D.E.S.S. en environnement et développement durable

Objectifs

Ce programme propose un équilibre entre une formation interdisciplinaire générale en environnement et développement durable et une formation spécialisée dans une de cinq options suivantes : 1- biogéochimie environnementale, 2- gestion de l'eau, 3- gestion de la biodiversité, 4- enjeux sociaux et gouvernance, 5- perspectives d'aménagement. Il vise à former des spécialistes en environnement et développement durable, capables de travailler dans l'interdisciplinarité, qui seront en mesure de :

- analyser un problème, élaborer et mettre en oeuvre des plans d'intervention qui intègrent les dimensions écologique et sociale qui soient adaptés à leur contexte d'application
- communiquer efficacement tant avec les spécialistes d'autres disciplines qu'avec les communautés locales et les décideurs
- porter un regard critique sur diverses approches disciplinaires et interdisciplinaires dans le domaine tout en reconnaissant l'apport et les limites de chacune à la construction du savoir.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. (environnement et développement durable), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre (sociologie, science politique, design, sciences biologiques, géographie, chimie, philosophie), ou bien attester d'une formation jugée

équivalente
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne cumulative d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent

Le candidat doit avoir une bonne connaissance du français et une connaissance suffisante de l'anglais.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Soumettre un curriculum vitae
- Soumettre une lettre de motivation qui mentionne l'option choisie

2. Scolarité

Pour les étudiants inscrits à temps plein, la scolarité minimale est de deux trimestres. La scolarité maximale est de quatre ans.

Structure du programme

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits, dont un tronc commun (segment 01) et les 5 options suivantes :

- option Biogéochimie environnementale (segments 01 et 70),
- option Gestion de l'eau (segments 01 et 71),
- option Gestion de la biodiversité (segments 01 et 72),
- option Enjeux sociaux et gouvernance (segments 01 et 73),
- option Perspectives d'aménagement (segments 01 et 74).

Segment 01 - Tronc commun

Les crédits du tronc commun sont répartis de la façon suivante : 9 crédits obligatoires et de 3 à 12 crédits à option.

Bloc 01A Obligatoire

Obligatoire - 9 crédits.

EDD 6005	3	Mobilisation des connaissances en EDD
EDD 6010	3	Développement durable : enjeux
EDD 6015	3	Dynamique des systèmes socio-écologiques

Bloc 01B Modèles, règles et acteurs en environnement

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.
Les cours ENV6002 et GEO6286 sont des cours équivalents.

DRT 6864	3	Droit et développement durable
ENV 6000	3	Modélisation et environnement
ENV 6002	3	Les impacts environnementaux
ENV 6003	3	La protection de l'environnement

Bloc 01C Méthodes et outils

Option - Maximum 5 crédits.

APC 6000	3	Gestion des organisations
APC 6004	3	Gestion des conflits
APC 6017	3	Communication organisationnelle
ART 6010	1	Montage vidéo
ART 6012	1	Animation 2D
ART 6017	1	Internet et Web
BIO 6041	1	Introduction au langage R
BIO 6077	4	Analyse quantitative des données
BIO 6803	1	Reddition de comptes et environnement
COM 6205	3	Méthode d'étude des messages et images
COM 6915	3	Gestion des conflits dans les organisations
DMO 6200	3	Méthodes de recherche et enjeux démographiques
DMO 6371	3	Méthodes statistiques en démographie
DMO 6405	3	Modèles de risque et de durée
GEO 6343	3	Télédétection appliquée en environnement
GIN 6003A	3	Analyse du cycle de vie (DDI8003)
GIN 6230	3	Modélisa. techno-écono. des syst. énergéti. (ENE8230)
GIN 6402A	3	Géostatistique (GML6402A)
POL 6525	3	Analyses et évaluations de politiques
SOL 6210	3	Analyse quantitative avancée
SOL 6448	3	Méthodes de sondage

Bloc 01D Travail dirigé

Option - Maximum 6 crédits

EDD 6025	6	Travail dirigé

Segment 70 - Propre à l'option Biogéochimie environnementale

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 9 à 18 crédits à option.
Le total des crédits incluant le tronc commun sont répartis de la façon suivante ; 9 crédits obligatoires et 21 crédits à option.

Bloc 70A Fondements

Option - 3 crédits.

GEO 6142	3	Biogéochimie environnementale

Bloc 70B Spécialisation

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

BIO 6820	2	Biogéochimie des métaux
BIO 6821	1	Stage biogéochimie des métaux
CHM 6810	3	Chimie environnementale avancée
GEO 6130	3	Environnement atmosphérique
GIN 6112	3	Environnement minier et restauration des sites (GML6112)
GIN 6216A	3	Restauration des sols contaminés (CIV6216A)
TXL 6014	3	Toxicologie de l'environnement

Bloc 70C Compléments multidisciplinaires

Option - Maximum 6 crédits

EDD 6040	3	Gestion de l'eau : concepts et enjeux
EDD 6050	3	Gestion de la biodiversité
GEO 6041	3	Terrain avancé en environnement
GEO 6141	3	Environnement physique des rivières
GEO 6152	3	Laboratoire de pédologie
MSN 6028	3	Changements climatiques : impact santé

Bloc 70D Complément de formation

Option - Maximum 6 crédits.

BIO 3721	3	Écologie microbienne
BIO 3831	3	Océanographie
BIO 3839	3	Limnologie
BIO 3893	3	Écotoxicologie
CHM 3103	3	Chimie analytique environnementale
CHM 3601	3	Chimie de l'environnement
CHM 3602	3	Chimie, pollution et toxicologie
GEO 2152	3	Hydrologie
GEO 3152	3	Changements climatiques
GEO 3162	3	Bassins versants

Segment 71 - Propre à l'option Gestion de l'eau

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 3 crédits obligatoires et de 6 à 15 crédits à option.
Le total des crédits incluant le tronc commun sont repartis de la façon suivante : 12 crédits obligatoires et 18 crédits à option.

Bloc 71A Fondements

Obligatoire - 3 crédits.

EDD 6040	3	Gestion de l'eau : concepts et enjeux

Bloc 71B Spécialisation

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

BIO 6965	3	Biodiversité: rôle, menaces, solutions
BIO 6970	3	Écologie des milieux humides
CHM 6810	3	Chimie environnementale avancée
ENV 6005	3	Catastrophes et aspects juridiques
GEO 6141	3	Environnement physique des rivières
GEO 6142	3	Biogéochimie environnementale
MSN 6144	3	Communication et catastrophes environnementales
PLU 6910A	3	Analyse de risques et géopolitique
POL 6570	3	Politique et changements climatiques
TXL 6014	3	Toxicologie de l'environnement

Bloc 71C Compléments multidisciplinaires

Option - Maximum 6 crédits.

AME 6113	3	Écologie du paysage
AME 6920	3	Gestion projets internationaux
APA 6013	3	Phytotechnologies: théorie et pratique
BIO 6820	2	Biogéochimie des métaux
BIO 6821	1	Stage biogéochimie des métaux
EDD 6050	3	Gestion de la biodiversité
EDD 6060	3	Enjeux sociaux et gouvernance
EDD 6070	3	Éléments d'aménagement
GEO 6321	3	Travaux pratiques en géomatique
GEO 6343	3	Télédétection appliquée en environnement
GEO 6352	3	S.I.G. : aspects pratiques
GIN 4230	3	Traitement de l'eau et des rejets (CIV4230)
GIN 6112	3	Environnement minier et restauration des sites (GML6112)
GIN 6360	3	Gestion des ressources en eau (CIV8360)
MSN 6028	3	Changements climatiques : impact santé
MSO 6500	3	Enjeux contemporains de santé mondiale
PHI 6575	3	Problèmes en éthique internationale
PLU 6901A	3	Enjeux de la biodiversité
PLU 6907A	3	Mondialisation, attributs et enjeux
POL 6526	3	Affaires politiques internationales
URB 6754	3	Formation de l'espace urbain
URB 6772	3	Évaluation environnementale et planification
URB 6774	3	Aménagement, risques et enjeux urbains
URB 6778	3	Planification environnementale et urbanisme
URB 6850	3	Urbanisme international

Bloc 71D Complément de formation

Option - Maximum 6 crédits.

BIO 2476	3	Ichtyologie
BIO 3831	3	Océanographie
BIO 3839	3	Limnologie
BIO 3843	3	Stage de limnologie
BIO 3893	3	Écotoxicologie
CHM 3601	3	Chimie de l'environnement
CHM 3602	3	Chimie, pollution et toxicologie
GEO 2152	3	Hydrologie
GEO 2512	3	SIG2 - Analyse spatiale
GEO 3162	3	Bassins versants
POL 3010	3	Les relations Nord-Sud
POL 3170	3	Politiques environnementales comparées
SOL 2200	3	Sociologie de l'environnement

Segment 72 - Propre à l'option Gestion de la biodiversité

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 3 crédits obligatoires et de 6 à 15 crédits à option.
Le total des crédits incluant le tronc commun sont repartis de la façon suivante : 12 crédits obligatoires et 18 crédits à option.

Bloc 72A Fondements

Obligatoire - 3 crédits.

EDD 6050	3	Gestion de la biodiversité

Bloc 72B Spécialisation

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

AME 6113	3	Écologie du paysage
APA 6013	3	Phytotechnologies: théorie et pratique
BIO 6245	4	Analyse phylogénétique
BIO 6720	3	Écologie du paysage
BIO 6875	3	Principes de lutte biologique
BIO 6965	3	Biodiversité: rôle, menaces, solutions
BIO 6970	3	Écologie des milieux humides
GEO 6144	3	Perspective millénaire sur la végétation
GEO 6341	3	Étude des systèmes complexes
GEO 6815	3	Cultures, sociétés et biodiversité
MSL 6515	3	Collections de sciences naturelles
PLU 6901A	3	Enjeux de la biodiversité
URB 6778	3	Planification environnementale et urbanisme

Bloc 72C Compléments multidisciplinaires

Option - Maximum 6 crédits.

AME 6920	3	Gestion projets internationaux
EDD 6040	3	Gestion de l'eau : concepts et enjeux
EDD 6060	3	Enjeux sociaux et gouvernance
GEO 6321	3	Travaux pratiques en géomatique
GEO 6343	3	Télédétection appliquée en environnement
GEO 6352	3	S.I.G. : aspects pratiques
PHI 6321	3	Philosophie de la biologie
PHI 6575	3	Problèmes en éthique internationale
PLU 6907A	3	Mondialisation, attributs et enjeux
PLU 6910A	3	Analyse de risques et géopolitique
POL 6526	3	Affaires politiques internationales
POL 6570	3	Politique et changements climatiques
URB 6772	3	Évaluation environnementale et planification
URB 6774	3	Aménagement, risques et enjeux urbains

Bloc 72D Complément de formation

Option - Maximum 6 crédits.

BIO 2150	3	Protistologie
BIO 2306	3	Floristique du Québec

BIO 2350	3	Diversité fongique
BIO 2386	3	Taxonomie des plantes vasculaires
BIO 2431	3	Zoologie des invertébrés
BIO 2440	3	Entomologie
BIO 2476	3	Ichtyologie
BIO 2478	3	Herpétologie
BIO 2480	3	Ornithologie
BIO 2490	3	Mammalogie
GEO 2122	3	Climatologie
GEO 2132	3	Géomorphologie
GEO 2152	3	Hydrologie
GEO 2512	3	SIG2 - Analyse spatiale
POL 2829	3	Évaluation des politiques publiques
POL 3010	3	Les relations Nord-Sud

Segment 73 - Propre à l'option Enjeux sociaux et gouvernance

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 3 crédits obligatoires et de 6 à 15 crédits à option.
Le total des crédits incluant le tronc commun sont repartis de la façon suivante : 12 crédits obligatoires et 18 crédits à option.

Bloc 73A Fondements

Obligatoire - 3 crédits.

EDD 6060	3	Enjeux sociaux et gouvernance

Bloc 73B Spécialisation

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

AME 6920	3	Gestion projets internationaux
COM 6331	3	Communication, pouvoir, contre-pouvoirs
DMO 6430	3	Population et développement
DMO 6501	3	Migration
ENV 6005	3	Catastrophes et aspects juridiques
GEO 6288	3	Dynamisme et mosaïque métropolitaine
GIN 6214P	3	Risques naturels et mesures d'urgence (CIV6214A)
INT 6040	3	Gouvernance et mondialisation
PLU 6901A	3	Enjeux de la biodiversité
POL 6418	3	Relations transnationales et mondialisation
POL 6512	3	Villes et politiques publiques
POL 6525	3	Analyses et évaluations de politiques
POL 6526	3	Affaires politiques internationales
POL 6570	3	Politique et changements climatiques
POL 6609	3	L'action collective
SOL 6242	3	Sociologie de l'environnement
SOL 6312	3	Sociologie du développement
SOL 6510	3	Classes sociales et mouvements sociaux
SOL 6930	3	Ville et métropolisation
URB 6767	3	Urbanisme, mobilité et accessibilité
URB 6772	3	Évaluation environnementale et planification
URB 6774	3	Aménagement, risques et enjeux urbains

Bloc 73C Compléments multidisciplinaires

Option - Maximum 6 crédits.

AME 6431	3	Mise en valeur des ensembles urbains
ANT 6030	3	Séminaire: changement social et culturel
DRT 6830B	3	Droit international public avancé
EDD 6040	3	Gestion de l'eau : concepts et enjeux
EDD 6070	3	Éléments d'aménagement
GEO 6321	3	Travaux pratiques en géomatique
GEO 6352	3	S.I.G. : aspects pratiques
MSO 6500	3	Enjeux contemporains de santé mondiale
PHI 6575	3	Problèmes en éthique internationale
PLU 6907A	3	Mondialisation, attributs et enjeux
PLU 6910A	3	Analyse de risques et géopolitique
POL 6112	3	Politique de l'Union européenne
URB 6742	3	Dynamique des habitats urbains
URB 6754	3	Formation de l'espace urbain
URB 6778	3	Planification environnementale et urbanisme
URB 6850	3	Urbanisme international

Bloc 73D Complément de formation

Option - Maximum 6 crédits.

ANT 2030	3	Ethnologie et environnement
COM 3155	3	Pouvoir et communication
DMO 3100	3	Démographie des pays du Sud
GEO 3252	3	Genre et développement international
POL 3010	3	Les relations Nord-Sud
SOL 2200	3	Sociologie de l'environnement

Segment 74 - Propre à l'option Perspectives d'aménagement

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 3 crédits obligatoires et de 6 à 15 crédits à option.
Le total des crédits incluant le tronc commun sont repartis de la façon suivante : 12 crédits obligatoires et 18 crédits à option.

Bloc 74A Fondements

Obligatoire - 3 crédits.

EDD 6070	3	Éléments d'aménagement

Bloc 74B Spécialisation

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

AME 6113	3	Écologie du paysage
APA 6007	3	Espaces naturels : aménagement et gestion
APA 6013	3	Phytotechnologies: théorie et pratique
SOL 6930	3	Ville et métropolisation
URB 6742	3	Dynamique des habitats urbains
URB 6754	3	Formation de l'espace urbain
URB 6768	3	L'eau dans la ville
URB 6772	3	Évaluation environnementale et planification
URB 6774	3	Aménagement, risques et enjeux urbains
URB 6778	3	Planification environnementale et urbanisme

Bloc 74C Compléments multidisciplinaires

Option - Maximum 6 crédits.

AME 6414	3	Séminaire en design urbain 1
AME 6431	3	Mise en valeur des ensembles urbains
AME 6920	3	Gestion projets internationaux
GEO 6815	3	Cultures, sociétés et biodiversité
POL 6112	3	Politique de l'Union européenne
POL 6570	3	Politique et changements climatiques

POL 6609	3	L'action collective
SOL 6312	3	Sociologie du développement
SOL 6510	3	Classes sociales et mouvements sociaux
URB 6767	3	Urbanisme, mobilité et accessibilité
URB 6850	3	Urbanisme international

Bloc 74D Complément de formation

Option - Maximum 6 crédits.

APA 1130	3	Écologie et développement durable
APA 2130	3	Écologie végétale : théorie et pratique
DIN 2332	3	Introduction écoconception
DIN 3211	3	Design et cultures matérielles
DIN 3532	3	Produits et services durables
URB 2323	3	Collectivités viables
URB 2344	3	Gestion de l'environnement

Programme 2-072-1-0 Version 03 (H15)

Maîtrise en études internationales (M. Sc.)

Objectifs

Le programme de maîtrise en études internationales vise à développer chez l'étudiant une compétence internationale plus poussée. L'accent est mis, à la faveur d'une approche interdisciplinaire, sur l'acquisition de capacités d'analyse et de synthèse qui permettent de comprendre la dynamique complexe des rapports et des échanges internationaux.

La modalité avec mémoire initie l'étudiant à la recherche, en lui apprenant à manipuler les méthodes, les concepts et les habiletés discursives qui servent à la production et à la diffusion du savoir.

La modalité avec stage vise à développer chez l'étudiant une compétence complémentaire à sa formation de base ou un renforcement de cette dernière. Il lui permet de diversifier son expertise et ses champs d'intervention et le familiarise avec le transfert de connaissances.

La modalité avec travail dirigé vise à développer chez l'étudiant une compétence complémentaire à sa formation de base ou un renforcement de cette dernière. Il lui permet de développer sa capacité de concevoir et de mettre en oeuvre un projet de recherche dans un domaine précis.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

1.1 Exigences générales

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la maîtrise (études internationales), le candidat doit:

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat en études internationales ou d'un baccalauréat ou d'un diplôme préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu, au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance de la langue française. Un test d'évaluation des compétences peut être exigé.
- faire preuve d'une connaissance suffisante de l'anglais et d'une autre langue moderne

1.2 Connaissances préalables requises

Faute de posséder des connaissances préalables adéquates en science politique, en économie, en droit, en histoire et en études culturelles, l'étudiant doit, selon le cas, ajouter à son programme et réussir à titre de cours préparatoires :

- INT6001 : Notions d'histoire internationale
- INT6002 : Notions d'économie politique internationale
- INT6003 : Notions sur la diversité culturelle
- INT6004 : Notions en relations internationales
- INT6005 : Notions en droit international

1.3 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation de 250 mots
- Curriculum vitae
- Deux lettres de recommandation

2. Transfert

L'étudiant qui a conservé une moyenne d'au moins 3,2 dans les cours du microprogramme ou du D.E.S.S. peut demander un transfert à la maîtrise. Les crédits accumulés peuvent être reconnus, en autant que les exigences du programme de maîtrise sont satisfaites.

3. Scolarité

La scolarité minimale est de trois trimestres équivalent temps plein.

Structure du programme

La maîtrise comporte 45 crédits. L'étudiant doit choisir parmi les quatre options suivantes:

- Cultures, conflits et paix (segment 71)
- Institutions et droit (segment 72)
- Coopération, développement et économie (segment 73)
- Études régionales (segment 74)

Chaque option offre les trois modalités suivantes :

- le cheminement avec mémoire (MM)
- le cheminement avec stage (ST)
- le cheminement avec travail dirigé (TD)

Les blocs identifiés par MM sont réservés pour les étudiants qui font la modalité avec Mémoire, ceux identifiés ST sont pour les étudiants qui font la modalité avec Stage et ceux identifiés TD sont pour les étudiants qui font la modalité avec travail dirigé. Les blocs qui n'ont aucune mention sont communs pour tous les étudiants, peu importe la modalité.

Quelle que soit l'option choisie, les étudiants peuvent prendre un maximum de 6 crédits de cours POL.

Le candidat doit posséder des connaissances préalables adéquates dans les domaines couverts par les études internationales. Il doit avoir réussi les cours suivants, ou leur équivalent, ou ajouter à son programme, à titre de cours préparatoires, au maximum 2 des cours suivants :

INT6001 : Notions d'histoire internationale
INT6002 : Notions d'économie politique internationale
INT6003 : Notions sur la diversité culturelle
INT6004 : Notions en relations internationales
INT6005 : Notions en droit international

L'étudiant sera tenu de poursuivre son apprentissage linguistique au cours de sa formation, à la satisfaction du Comité de gestion du programme, en inscrivant des activités appropriées dans son programme d'études.

Segment 71 Propre à l'option Cultures, conflits et paix

Les crédits du segment, avec la modalité Mémoire (MM), sont répartis de la façon suivante : 27 crédits obligatoires, dont 24 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, 15 à 18 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

Les crédits du segment, avec la modalité Stage (ST), sont répartis de la façon suivante : 21 crédits obligatoires, dont 15 crédits attribués à un stage, 21 à 24 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

Les crédits du segment, avec la modalité Travail dirigé (TD), sont répartis de la façon suivante : 18 crédits obligatoires, dont 15 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un travail dirigé, 24 à 27 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

Bloc 71A Fondements

Obligatoire - 3 crédits.

INT 6080	3	Conflits et mémoire historique

Bloc 71B Fondements

Option - 3 crédits

INT 6010	3	Histoire de la mondialisation
INT 6030	3	Culture, diversité et globalisation

Bloc 71C Spécialisation

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

ANT 6120	3	Violences contemporaines
ANT 6160	3	Cultures, justice et droits
CRI 6232	3	La justice réparatrice
CRI 6722	3	Renseignement et enjeux sociopolitiques
ESP 6180	3	Parcours interculturels
INT 6050	3	Aspects juridiques internationaux
POL 6614	3	La consolidation de la paix
POL 6617	3	Nationalisme, ethnicité et conflits

Bloc 71D Formations intensives

Option - Maximum 6 crédits.

INT 6240A	3	Écoles d'été du Cérium
INT 6240B	3	Écoles d'été du Cérium
INT 6300	3	Tournée des institutions de l'Union européenne
INT 6400	3	Séminaire en études internationales

Bloc 71E1-MM Aspects de la mondialisation

Option - Maximum 9 crédits.
POUR LES BLOCS 71E1 À 71P1 : Les étudiants avec la modalité MÉMOIRE peuvent prendre un maximum de 9 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ANG 6660	3	Literatures and Globalization
ANT 6117	3	Globalisation, culture et identités
DRT 6832	3	Mondialisation et souveraineté
GEO 6294	3	Amérique latine et mondialisation
HEC 6213	3	Contexte en enjeux internationaux de l'entreprise (INTE40002)
HEC 6513	3	Implantation à l'étranger (400513)
POL 6418	3	Relations transnationales et mondialisation
SOL 6520	3	Travail, syndicalisme et mondialisation

Bloc 71E2-ST Aspects de la mondialisation

Option - Maximum 15 crédits.
POUR LES BLOCS 71E2 À 71P2 : Les étudiants avec la modalité STAGE peuvent prendre un maximum de 15 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ANG 6660	3	Literatures and Globalization
ANT 6117	3	Globalisation, culture et identités
DRT 6832	3	Mondialisation et souveraineté
GEO 6294	3	Amérique latine et mondialisation
HEC 6213	3	Contexte en enjeux internationaux de l'entreprise (INTE40002)
HEC 6513	3	Implantation à l'étranger (400513)
POL 6418	3	Relations transnationales et mondialisation
SOL 6520	3	Travail, syndicalisme et mondialisation

Bloc 71E3-TD Aspects de la mondialisation

Option - Maximum 18 crédits.
POUR LES BLOCS 71E3 À 71P3 : Les étudiants avec la modalité TRAVAIL DIRIGÉ doivent prendre un minimum de 9 crédits et peuvent prendre un maximum de 18 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ANG 6660	3	Literatures and Globalization
ANT 6117	3	Globalisation, culture et identités
DRT 6832	3	Mondialisation et souveraineté
GEO 6294	3	Amérique latine et mondialisation
HEC 6213	3	Contexte en enjeux internationaux de l'entreprise (INTE40002)
HEC 6513	3	Implantation à l'étranger (400513)
POL 6418	3	Relations transnationales et mondialisation
SOL 6520	3	Travail, syndicalisme et mondialisation

Bloc 71F1-MM Aspects internationaux de l'économie

Option - Maximum 9 crédits.
POUR LES BLOCS 71E1 À 71P1 : Les étudiants avec la modalité MÉMOIRE peuvent prendre un maximum de 9 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

DRT 6830G	3	Droit international public avancé
DRT 6830I	3	Droit international public avancé
ECN 6473	3	Commerce international
ECN 6478	3	Finance internationale
HEC 6174B	3	Séminaire de macroéconomie internationale (ECON60801)
HEC 6300	3	Marchés internationaux des capitaux (608900)
HEC 6313	3	Droit et transactions internationales de l'entreprise (400313)
HEC 6413	3	Gérer les importations et exportations (400413)
HEC 6613	3	Marketing en contexte international (400613)
INT 6020	3	Économie politique internationale
POL 6130	3	Économie politique internationale

Bloc 71F2-ST Aspects internationaux de l'économie

Option - Maximum 15 crédits.
POUR LES BLOCS 71E2 À 71P2 : Les étudiants avec la modalité STAGE peuvent prendre un maximum de 15 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

DRT 6830G	3	Droit international public avancé
DRT 6830I	3	Droit international public avancé
ECN 6473	3	Commerce international
ECN 6478	3	Finance internationale
HEC 6174B	3	Séminaire de macroéconomie internationale (ECON60801)
HEC 6300	3	Marchés internationaux des capitaux (608900)
HEC 6313	3	Droit et transactions internationales de l'entreprise (400313)
HEC 6413	3	Gérer les importations et exportations (400413)
HEC 6613	3	Marketing en contexte international (400613)
INT 6020	3	Économie politique internationale
POL 6130	3	Économie politique internationale

Bloc 71F3-TD Aspects internationaux de l'économie

Option - Maximum 18 crédits.
POUR LES BLOCS 71E3 À 71P3: Les étudiants avec la modalité TRAVAIL DIRIGÉ doivent prendre un minimum de 9 crédits et peuvent prendre un maximum de 18 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

DRT 6830G	3	Droit international public avancé
DRT 6830I	3	Droit international public avancé
ECN 6473	3	Commerce international
ECN 6478	3	Finance internationale
HEC 6174B	3	Séminaire de macroéconomie internationale (ECON60801)
HEC 6300	3	Marchés internationaux des capitaux (608900)
HEC 6313	3	Droit et transactions internationales de l'entreprise (400313)
HEC 6413	3	Gérer les importations et exportations (400413)

HEC 6613	3	Marketing en contexte international (400613)
INT 6020	3	Économie politique internationale
POL 6130	3	Économie politique internationale

Bloc 71G1-MM Conflits et consolidation de la paix

Option - Maximum 9 crédits.
POUR LES BLOCS 71E1 À 71P1 : Les étudiants avec la modalité MÉMOIRE peuvent prendre un maximum de 9 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

CRI 6233	3	Terrorisme et antiterrorisme
DRT 6853	3	Droit pénal international
POL 6404	3	États postsoviétiques
SOL 6510	3	Classes sociales et mouvements sociaux

Bloc 71G2-ST Conflits et consolidation de la paix

Option - Maximum 15 crédits.
POUR LES BLOCS 71E2 À 71P2 : Les étudiants avec la modalité STAGE peuvent prendre un maximum de 15 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

CRI 6233	3	Terrorisme et antiterrorisme
DRT 6853	3	Droit pénal international
POL 6404	3	États postsoviétiques
SOL 6510	3	Classes sociales et mouvements sociaux

Bloc 71G3-TD Conflits et consolidation de la paix

Option - Maximum 18 crédits.
POUR LES BLOCS 71E3 À 71P3 : Les étudiants avec la modalité TRAVAIL DIRIGÉ doivent prendre un minimum de 9 crédits et peuvent prendre un maximum de 18 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

CRI 6233	3	Terrorisme et antiterrorisme
DRT 6853	3	Droit pénal international
POL 6404	3	États postsoviétiques
SOL 6510	3	Classes sociales et mouvements sociaux

Bloc 71H1-MM Cultures majoritaires / cultures minoritaires

Option - Maximum 9 crédits.
POUR LES BLOCS 71E1 À 71P1 : Les étudiants avec la modalité MÉMOIRE peuvent prendre un maximum de 9 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ANG 6670	3	Constructions of Cultural Space
COM 6331	3	Communication, pouvoir, contre-pouvoirs
DRT 6830J	3	Droit international public avancé
HST 6651	3	Immigration et culture aux États-Unis
LCO 6340	3	Théorie autochtone et colonialisme de peuplement
PLU 6022	3	Migration, ethnicité, diversité urbaine
PLU 6061	3	Littératures juives de la modernité
POL 6618	3	Citoyenneté et identités
PSY 6093	3	Psychologie interculturelle
SOL 6857	3	Inégalités, discriminations et intervention
TRA 6004	3	Traduction et société

Bloc 71H2-ST Cultures majoritaires / cultures minoritaires

Option - Maximum 15 crédits.
POUR LES BLOCS 71E2 À 71P2: Les étudiants avec la modalité STAGE peuvent prendre un maximum de 15 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ANG 6670	3	Constructions of Cultural Space
COM 6331	3	Communication, pouvoir, contre-pouvoirs
DRT 6830J	3	Droit international public avancé
HST 6651	3	Immigration et culture aux États-Unis
LCO 6340	3	Théorie autochtone et colonialisme de peuplement
PLU 6022	3	Migration, ethnicité, diversité urbaine
PLU 6061	3	Littératures juives de la modernité
POL 6618	3	Citoyenneté et identités
PSY 6093	3	Psychologie interculturelle
SOL 6857	3	Inégalités, discriminations et intervention
TRA 6004	3	Traduction et société

Bloc 71H3-TD Cultures majoritaires / cultures minoritaires

Option - Maximum 18 crédits.
POUR LES BLOCS 71E3 À 71P3 : Les étudiants avec la modalité TRAVAIL DIRIGÉ doivent prendre un minimum de 9 crédits et peuvent prendre un maximum de 18 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ANG 6670	3	Constructions of Cultural Space
COM 6331	3	Communication, pouvoir, contre-pouvoirs
DRT 6830J	3	Droit international public avancé
HST 6651	3	Immigration et culture aux États-Unis
LCO 6340	3	Théorie autochtone et colonialisme de peuplement
PLU 6022	3	Migration, ethnicité, diversité urbaine
PLU 6061	3	Littératures juives de la modernité
POL 6618	3	Citoyenneté et identités
PSY 6093	3	Psychologie interculturelle
SOL 6857	3	Inégalités, discriminations et intervention
TRA 6004	3	Traduction et société

Bloc 71I1-MM Environnement et développement durable

Option - Maximum 9 crédits.
POUR LES BLOCS 71E1 À 71P1 : Les étudiants avec la modalité MÉMOIRE peuvent prendre un maximum de 9 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

DRT 6830H	3	Droit international public avancé
DRT 6864	3	Droit et développement durable
EDD 6060	3	Enjeux sociaux et gouvernance
ENV 6003	3	La protection de l'environnement
ENV 6005	3	Catastrophes et aspects juridiques

Bloc 71I2-ST Environnement et développement durable

Option - Maximum 15 crédits.
POUR LES BLOCS 71E2 À 71P2 : Les étudiants avec la modalité STAGE peuvent prendre un maximum de 15 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

DRT 6830H	3	Droit international public avancé
DRT 6864	3	Droit et développement durable
EDD 6060	3	Enjeux sociaux et gouvernance
ENV 6003	3	La protection de l'environnement
ENV 6005	3	Catastrophes et aspects juridiques

Bloc 71I3-TD Environnement et développement durable

Option - Maximum 18 crédits.
POUR LES BLOCS 71E3 À 71P3 : Les étudiants avec la modalité TRAVAIL DIRIGÉ doivent prendre un minimum de 9 crédits et peuvent prendre un maximum de 18 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

DRT 6830H	3	Droit international public avancé
DRT 6864	3	Droit et développement durable
EDD 6060	3	Enjeux sociaux et gouvernance
ENV 6003	3	La protection de l'environnement
ENV 6005	3	Catastrophes et aspects juridiques

Bloc 71J1-MM Études régionales - Problématiques postcoloniales

Option - Maximum 9 crédits.
POUR LES BLOCS 71E1 À 71P1 : Les étudiants avec la modalité MÉMOIRE peuvent prendre un maximum de 9 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ANG 6650	3	Post-colonial Literatures in English
ANT 6875	3	Séminaire: étude d'une aire linguistique
FRA 6421	3	Enjeux d'histoire littéraire francophone
LCO 6112	3	Orientalismes/Occidentalismes
LCO 6447	3	Modernités comparées
SOL 6915	3	Relations ethniques et postcolonialité

Bloc 71J2-ST Études régionales - Problématiques postcoloniales

Option - Maximum 15 crédits.
POUR LES BLOCS 71E2 À 71P2 : Les étudiants avec la modalité STAGE peuvent prendre un maximum de 15 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ANG 6650	3	Post-colonial Literatures in English
ANT 6875	3	Séminaire: étude d'une aire linguistique
FRA 6421	3	Enjeux d'histoire littéraire francophone
LCO 6112	3	Orientalismes/Occidentalismes
LCO 6447	3	Modernités comparées
SOL 6915	3	Relations ethniques et postcolonialité

Bloc 71J3-TD Études régionales - Problématiques postcoloniales

Option - Maximum 18 crédits.
POUR LES BLOCS 71E3 À 71P3 : Les étudiants avec la modalité TRAVAIL DIRIGÉ doivent prendre un minimum de 9 crédits et peuvent prendre un maximum de 18 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ANG 6650	3	Post-colonial Literatures in English
ANT 6875	3	Séminaire: étude d'une aire linguistique
FRA 6421	3	Enjeux d'histoire littéraire francophone
LCO 6112	3	Orientalismes/Occidentalismes
LCO 6447	3	Modernités comparées
SOL 6915	3	Relations ethniques et postcolonialité

Bloc 71K1-MM Études régionales - Afrique

Option - Maximum 9 crédits
POUR LES BLOCS 71E1 À 71P1 : Les étudiants avec la modalité MÉMOIRE peuvent prendre un maximum de 9 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ANT 6110	3	Musiques d'Afrique subsaharienne
PLU 6059	3	Dynamiques des sociétés africaines
POL 6417	3	Systèmes politiques africains

Bloc 71K2-ST Études régionales - Afrique

Option - Maximum 9 crédits.
POUR LES BLOCS 71E2 À 71P2 : Les étudiants avec la modalité STAGE peuvent prendre un maximum de 15 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ANT 6110	3	Musiques d'Afrique subsaharienne
PLU 6059	3	Dynamiques des sociétés africaines
POL 6417	3	Systèmes politiques africains

Bloc 71K3-TD Études régionales - Afrique

Option - Maximum 9 crédits.
POUR LES BLOCS 71E3 À 71P3 : Les étudiants avec la modalité TRAVAIL DIRIGÉ doivent prendre un minimum de 9 crédits et peuvent prendre un maximum de 18 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ANT 6110	3	Musiques d'Afrique subsaharienne
PLU 6059	3	Dynamiques des sociétés africaines
POL 6417	3	Systèmes politiques africains

Bloc 71L1-MM Études régionales - Amériques

Option - Maximum 9 crédits.
POUR LES BLOCS 71E1 À 71P1 : Les étudiants avec la modalité MÉMOIRE peuvent prendre un maximum de 9 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ANG 6185	3	Later 20th-Century American Literature
ANG 6190	3	English-Canadian Literature
DRT 6501	3	Système juridique du Québec et du Canada
ESP 6125	3	Discours colonial hispano-américain 1
ESP 6135	3	Discours colonial hispano-américain 2
ESP 6145	3	Littérature hispano-américaine contemporaine 1
ESP 6165	3	Littérature hispano-américaine contemporaine 3
ESP 6170	3	Langues, cultures et sociétés andines
FRA 6262	3	Littérature et culture québécoises
HAR 6073	3	Arts et cultures des Amériques
HST 6448	3	Thèmes en histoire internationale canadienne
HST 6570	3	Historiographie - Canada depuis 1850
LCO 6330	3	Littératures des Amériques
LCO 6555	3	Littératures canadiennes comparées
PLU 6053	3	Penser l'histoire culturelle du Québec
PLU 6908A	3	Enjeux contemporains: Amériques
POL 6403	3	Le système politique américain
POL 6405	3	L'Amérique latine

Bloc 71L2-ST Études régionales - Amériques

Option - Maximum 15 crédits.
POUR LES BLOCS 71E2 À 71P2 : Les étudiants avec la modalité STAGE peuvent prendre un maximum de 15 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ANG 6185	3	Later 20th-Century American Literature
ANG 6190	3	English-Canadian Literature
DRT 6501	3	Système juridique du Québec et du Canada
ESP 6125	3	Discours colonial hispano-américain 1
ESP 6135	3	Discours colonial hispano-américain 2
ESP 6145	3	Littérature hispano-américaine contemporaine 1
ESP 6165	3	Littérature hispano-américaine contemporaine 3
ESP 6170	3	Langues, cultures et sociétés andines
FRA 6262	3	Littérature et culture québécoises
HAR 6073	3	Arts et cultures des Amériques
HST 6448	3	Thèmes en histoire internationale canadienne
HST 6570	3	Historiographie - Canada depuis 1850
LCO 6330	3	Littératures des Amériques
LCO 6555	3	Littératures canadiennes comparées
PLU 6053	3	Penser l'histoire culturelle du Québec
PLU 6908A	3	Enjeux contemporains: Amériques
POL 6403	3	Le système politique américain
POL 6405	3	L'Amérique latine

Bloc 71L3-TD Études régionales - Amériques

Option - Maximum 18 crédits.
POUR LES BLOCS 71E3 À 71P3 : Les étudiants avec la modalité TRAVAIL DIRIGÉ doivent prendre un minimum de 9 crédits et peuvent prendre un maximum de 18 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ANG 6185	3	Later 20th-Century American Literature
ANG 6190	3	English-Canadian Literature
DRT 6501	3	Système juridique du Québec et du Canada
ESP 6125	3	Discours colonial hispano-américain 1

ESP 6135	3	Discours colonial hispano-américain 2
ESP 6145	3	Littérature hispano-américaine contemporaine 1
ESP 6165	3	Littérature hispano-américaine contemporaine 3
ESP 6170	3	Langues, cultures et sociétés andines
FRA 6262	3	Littérature et culture québécoises
HAR 6073	3	Arts et cultures des Amériques
HST 6448	3	Thèmes en histoire internationale canadienne
HST 6570	3	Historiographie - Canada depuis 1850
LCO 6330	3	Littératures des Amériques
LCO 6555	3	Littératures canadiennes comparées
PLU 6053	3	Penser l'histoire culturelle du Québec
PLU 6908A	3	Enjeux contemporains: Amériques
POL 6403	3	Le système politique américain
POL 6405	3	L'Amérique latine

Bloc 71M1-MM Études régionales - Asie

Option - Maximum 9 crédits.
POUR LES BLOCS 71E1 À 71P1 : Les étudiants avec la modalité MÉMOIRE peuvent prendre un maximum de 9 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

HST 6580	3	Histoires modernes de l'Asie de l'Est
HST 6647	3	Les relations internationales dans le monde arabe
POL 6615	3	Enjeux politiques de l'Asie du Sud-Est

Bloc 71M2-ST Études régionales - Asie

Option - Maximum 15 crédits.
POUR LES BLOCS 71E2 À 71P2: Les étudiants avec la modalité STAGE peuvent prendre un maximum de 15 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

HST 6580	3	Histoires modernes de l'Asie de l'Est
HST 6647	3	Les relations internationales dans le monde arabe
POL 6615	3	Enjeux politiques de l'Asie du Sud-Est

Bloc 71M3-TD Études régionales - Asie

Option - Maximum 18 crédits.
POUR LES BLOCS 71E3 À 71P3 : Les étudiants avec la modalité TRAVAIL DIRIGÉ doivent prendre un minimum de 9 crédits et peuvent prendre un maximum de 18 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

HST 6580	3	Histoires modernes de l'Asie de l'Est
HST 6647	3	Les relations internationales dans le monde arabe
POL 6615	3	Enjeux politiques de l'Asie du Sud-Est

Bloc 71N1-MM Études régionales - Europe

Option - Maximum 9 crédits.
POUR LES BLOCS 71E1 À 71P1 : Les étudiants avec la modalité MÉMOIRE peuvent prendre un maximum de 9 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ALL 6311	3	Civilisation des pays germanophones 1
ALL 6322	3	Civilisation des pays germanophones 2
ALL 6331	3	Civilisation des pays germanophones 3
ALL 6332	3	Civilisation des pays germanophones 4
ANG 6638	3	Later 20th-Century British Literature
DRT 6872	3	Droit européen des relations étrangères
EAE 6041A	3	L'Allemagne dans le contexte européen 1
ESP 6090	3	Littérature hispanique contemporaine
FRA 6351	3	Littérature contemporaine
HST 6540	3	Historiographie - Europe contemporaine
HST 6623	3	Religions et cultures au Moyen Âge
HST 6634	3	La culture européenne au 18e siècle
HST 6645	3	La France dans le monde depuis 1789
HST 6646	3	L'Allemagne dans l'Europe contemporaine
LCO 6350	3	Littératures européennes comparées
POL 6112	3	Politique de l'Union européenne

Bloc 71N2-ST Études régionales - Europe

Option - Maximum 15 crédits
POUR LES BLOCS 71E2 À 71P2 : Les étudiants avec la modalité STAGE peuvent prendre un maximum de 15 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ALL 6311	3	Civilisation des pays germanophones 1
ALL 6322	3	Civilisation des pays germanophones 2
ALL 6331	3	Civilisation des pays germanophones 3
ALL 6332	3	Civilisation des pays germanophones 4
ANG 6638	3	Later 20th-Century British Literature
DRT 6872	3	Droit européen des relations étrangères
EAE 6041A	3	L'Allemagne dans le contexte européen 1
ESP 6090	3	Littérature hispanique contemporaine
FRA 6351	3	Littérature contemporaine
HST 6540	3	Historiographie - Europe contemporaine
HST 6623	3	Religions et cultures au Moyen Âge
HST 6634	3	La culture européenne au 18e siècle
HST 6645	3	La France dans le monde depuis 1789
HST 6646	3	L'Allemagne dans l'Europe contemporaine
LCO 6350	3	Littératures européennes comparées
POL 6112	3	Politique de l'Union européenne

Bloc 71N3-TD Études régionales - Europe

Option - Maximum 18 crédits.
POUR LES BLOCS 71E3 À 71P3: Les étudiants avec la modalité MÉMOIRE peuvent prendre un maximum de 9 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ALL 6311	3	Civilisation des pays germanophones 1
ALL 6322	3	Civilisation des pays germanophones 2
ALL 6331	3	Civilisation des pays germanophones 3
ALL 6332	3	Civilisation des pays germanophones 4
ANG 6638	3	Later 20th-Century British Literature
DRT 6872	3	Droit européen des relations étrangères
EAE 6041A	3	L'Allemagne dans le contexte européen 1
ESP 6090	3	Littérature hispanique contemporaine
FRA 6351	3	Littérature contemporaine
HST 6540	3	Historiographie - Europe contemporaine
HST 6623	3	Religions et cultures au Moyen Âge
HST 6634	3	La culture européenne au 18e siècle
HST 6645	3	La France dans le monde depuis 1789
HST 6646	3	L'Allemagne dans l'Europe contemporaine
LCO 6350	3	Littératures européennes comparées
POL 6112	3	Politique de l'Union européenne

Bloc 71O1-MM Gouvernance et relations internationales

Option - Maximum 9 crédits.
POUR LES BLOCS 71E1 À 71P1 : Les étudiants avec la modalité MÉMOIRE peuvent prendre un maximum de 9 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

CRI 6724	3	Gouvernance de la sécurité
DRT 6851	3	Droit international : réfugiés et migration
HST 6692	3	Les sciences dans l'histoire des relations internationales

HST 6700	3	Histoire et relations internationales
INT 6040	3	Gouvernance et mondialisation
PHI 6545	3	Éthique et politique
PHI 6556	3	Histoire de la philosophie politique
PHI 6575	3	Problèmes en éthique internationale
POL 6104	3	Organisations internationales
POL 6506	3	L'État et la régulation sociale
POL 6525	3	Analyses et évaluations de politiques
POL 6526	3	Affaires politiques internationales

Bloc 71O2-ST Gouvernance et relations internationales

Option - Maximum 15 crédits.
POUR LES BLOCS 71E2 À 71P2 : Les étudiants avec la modalité STAGE peuvent prendre un maximum de 15 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

CRI 6724	3	Gouvernance de la sécurité
DRT 6851	3	Droit international : réfugiés et migration
HST 6692	3	Les sciences dans l'histoire des relations internationales
HST 6700	3	Histoire et relations internationales
INT 6040	3	Gouvernance et mondialisation
PHI 6545	3	Éthique et politique
PHI 6556	3	Histoire de la philosophie politique
PHI 6575	3	Problèmes en éthique internationale
POL 6104	3	Organisations internationales
POL 6506	3	L'État et la régulation sociale
POL 6525	3	Analyses et évaluations de politiques
POL 6526	3	Affaires politiques internationales

Bloc 71O3-TD Gouvernance et relations internationales

Option - Maximum 18 crédits.
POUR LES BLOCS 71E3 À 71P3 : Les étudiants avec la modalité TRAVAIL DIRIGÉ doivent prendre un minimum de 9 crédits et peuvent prendre un maximum de 18 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

CRI 6724	3	Gouvernance de la sécurité
DRT 6851	3	Droit international : réfugiés et migration
HST 6692	3	Les sciences dans l'histoire des relations internationales
HST 6700	3	Histoire et relations internationales
INT 6040	3	Gouvernance et mondialisation
PHI 6545	3	Éthique et politique
PHI 6556	3	Histoire de la philosophie politique
PHI 6575	3	Problèmes en éthique internationale
POL 6104	3	Organisations internationales
POL 6506	3	L'État et la régulation sociale
POL 6525	3	Analyses et évaluations de politiques
POL 6526	3	Affaires politiques internationales

Bloc 71P1-MM Questions de développement

Option - Maximum 9 crédits.
POUR LES BLOCS 71E1 À 71P1 : Les étudiants avec la modalité MÉMOIRE peuvent prendre un maximum de 9 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

DMO 6050	3	Démographie et santé
DMO 6430	3	Population et développement
DMO 6500	3	Fécondité et famille
DMO 6501	3	Migration
GEO 6290	3	La géographie critique
HEC 6876A	3	Développement et institution économique (681097)
PHI 6576	3	Justice économique et sociale
POL 6419	3	Théories du développement
SOL 6312	3	Sociologie du développement
SOL 6541	3	Inégalités sociales et parcours de vie
SOL 6930	3	Ville et métropolisation
URB 6850	3	Urbanisme international
URB 6857	3	Financement international de l'habitat

Bloc 71P2-ST Questions de développement

Option - Maximum 15 crédits.
POUR LES BLOCS 71E2 À 71P2 : Les étudiants avec la modalité STAGE peuvent prendre un maximum de 15 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

DMO 6050	3	Démographie et santé
DMO 6430	3	Population et développement
DMO 6500	3	Fécondité et famille
DMO 6501	3	Migration
GEO 6290	3	La géographie critique
HEC 6876A	3	Développement et institution économique (681097)
PHI 6576	3	Justice économique et sociale
POL 6419	3	Théories du développement
SOL 6312	3	Sociologie du développement
SOL 6541	3	Inégalités sociales et parcours de vie
SOL 6930	3	Ville et métropolisation
URB 6850	3	Urbanisme international
URB 6857	3	Financement international de l'habitat

Bloc 71P3-TD Questions de développement

Option - Maximum 18 crédits.
POUR LES BLOCS 71E3 À 71P3 : Les étudiants avec la modalité TRAVAIL DIRIGÉ doivent prendre un minimum de 9 crédits et peuvent prendre un maximum de 18 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

DMO 6050	3	Démographie et santé
DMO 6430	3	Population et développement
DMO 6500	3	Fécondité et famille
DMO 6501	3	Migration
GEO 6290	3	La géographie critique
HEC 6876A	3	Développement et institution économique (681097)
PHI 6576	3	Justice économique et sociale
POL 6419	3	Théories du développement
SOL 6312	3	Sociologie du développement
SOL 6541	3	Inégalités sociales et parcours de vie
SOL 6930	3	Ville et métropolisation
URB 6850	3	Urbanisme international
URB 6857	3	Financement international de l'habitat

Bloc 71Q-ST Langues

Option - Maximum 6 crédits.
Ce bloc est réservé aux étudiants ayant la modalité avec STAGE.

ALL 1905	3	Allemand 5 (niveau B1.1)
ALL 1906	3	Allemand 6 (niveau B1.2)
ALL 1912	3	Lire en allemand 2 (niveau B1)
ALL 1913	3	Lire en allemand 3 (niveau B2.1)
ALL 2010	3	Grammaire avancée 2
CHN 1909	3	Chinois 9 (niveau B1.1)

CHN 1910	3	Chinois 10 (niveau B1.2)
CHN 1911	3	Chinois 11 (niveau B1.3)
CHN 1912	3	Lire en chinois 1 (niveau B2.1)
CHN 1913	3	Lire en chinois 2 (niveau B2.2)
CTL 1903	3	Catalan 3 (niveau B1.1)
CTL 1904	3	Catalan 4 (niveau B1.2)
ESP 1903	3	Espagnol 3 (niveau B1.1)
ESP 1904	3	Espagnol 4 (niveau B1.2)
ESP 1905	3	Espagnol 5 (niveau B2.1)
ESP 1906	3	Espagnol 6 (niveau B2.2)
ESP 1907	3	Espagnol 7 (niveau B2.3)
ESP 2510	3	Pratique orale de l'espagnol
ESP 3610	3	Préparation au DELE (niveau supérieur)
ITL 1903	3	Italien 3 (niveau B1.1)
ITL 1904	3	Italien 4 (niveau B1.2)
ITL 2030	3	Stylistique et composition italiennes
ITL 2040	3	Italien parlé
ITL 2070	3	Grammaire avancée 2
ITL 3002	3	Version
JPN 1907	3	Japonais 7 (niveau B1.1)
JPN 1908	3	Japonais 8 (niveau B1.2)
JPN 1909	3	Lire en japonais 1 (niveau B1)
JPN 1910	3	Parler en japonais 1 (Niveau B1)
JPN 1911	3	Lire en japonais 2 (Niveau B2)
JPN 1912	3	Parler en japonais 2 (Niveau B2)
JPN 1913	3	Lire en japonais 3 (Niveau B2)
JPN 1914	3	Parler en japonais 3 (Niveau B2)
PTG 1903	3	Portugais 3 (niveau B1.1)
PTG 1904	3	Portugais 4 (niveau B1.2)
PTG 1954	3	Portugais idiomatique et composition
PTG 1955	3	Portugais : communication orale et écrite
PTG 2050	3	Portugais : langue étrangère

Bloc 71R

Choix - Maximum 3 crédits
Cours à choisir dans le répertoire de cours de cycles supérieurs de l'Université de Montréal en fonction des besoins de formation de l'étudiant et en accord avec le responsable de programme.

Bloc 71S1-MM Mémoire

Obligatoire - 24 crédits.

INT 6110	2	Séminaire de recherche
INT 6200	1	Séminaires du Cérium
INT 6710	0	Projet de recherche
INT 6750	21	Mémoire

Bloc 71S2-ST Stage

Obligatoire - 18 crédits.

INT 6200	1	Séminaires du Cérium
INT 6250	2	Atelier méthodologique
INT 6800	15	Stage

Bloc 71S3-TD Travail dirigé

Obligatoire - 15 crédits.

INT 6110A	2	Séminaire de recherche
INT 6200	1	Séminaires du Cérium
INT 6710	0	Projet de recherche
INT 6805	12	Travail dirigé

Segment 72 Propre à l'option Institutions et droit

Les crédits du segment, avec la modalité Mémoire (MM), sont répartis de la façon suivante : 27 crédits obligatoires, dont 24 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, 15 à 18 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.
Les crédits du segment, avec la modalité Stage (ST), sont répartis de la façon suivante : 21 crédits obligatoires, dont 15 crédits attribués à un stage, 21 à 24 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.
Les crédits du segment, avec la modalité Travail dirigé (TD), sont répartis de la façon suivante : 18 crédits obligatoires, dont 15 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un travail dirigé, 24 à 27 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

Bloc 72A Fondements

Obligatoire - 3 crédits.

INT 6050	3	Aspects juridiques internationaux

Bloc 72B Fondements

Option - 3 crédits

INT 6010	3	Histoire de la mondialisation
INT 6040	3	Gouvernance et mondialisation

Bloc 72C Spécialisation

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

CRI 6724	3	Gouvernance de la sécurité
DRT 6830G	3	Droit international public avancé
DRT 6832	3	Mondialisation et souveraineté
HST 6700	3	Histoire et relations internationales
INT 6080	3	Conflits et mémoire historique
POL 6104	3	Organisations internationales
POL 6418	3	Relations transnationales et mondialisation
SOL 6520	3	Travail, syndicalisme et mondialisation

Bloc 72D Formations intensives

Option - Maximum 6 crédits.

INT 6240A	3	Écoles d'été du Cérium
INT 6240B	3	Écoles d'été du Cérium
INT 6300	3	Tournée des institutions de l'Union européenne
INT 6400	3	Séminaire en études internationales

Bloc 72E1-MM Aspects de la mondialisation

Option - Maximum 9 crédits.
POUR LES BLOCS 72E1 À 72P1 : Les étudiants avec la modalité MÉMOIRE peuvent prendre un maximum de 9 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ANG 6660	3	Literatures and Globalization
ANT 6117	3	Globalisation, culture et identités
GEO 6294	3	Amérique latine et mondialisation
HEC 6213	3	Contexte en enjeux internationaux de l'entreprise (INTE40002)
HEC 6513	3	Implantation à l'étranger (400513)
INT 6030	3	Culture, diversité et globalisation

Bloc 72E2-ST Aspects de la mondialisation

Option - Maximum 15 crédits.
POUR LES BLOCS 72E2 À 72P2: Les étudiants avec la modalité STAGE peuvent prendre un maximum de 15 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ANG 6660	3	Literatures and Globalization
ANT 6117	3	Globalisation, culture et identités

GEO 6294	3	Amérique latine et mondialisation
HEC 6213	3	Contexte en enjeux internationaux de l'entreprise (INTE40002)
HEC 6513	3	Implantation à l'étranger (400513)
INT 6030	3	Culture, diversité et globalisation

Bloc 72E3-TD Aspects de la mondialisation

Option - Maximum 18 crédits.
POUR LES BLOCS 72E3 À 72P3 : Les étudiants avec la modalité TRAVAIL DIRIGÉ doivent prendre un minimum de 9 crédits et peuvent prendre un maximum de 18 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ANG 6660	3	Literatures and Globalization
ANT 6117	3	Globalisation, culture et identités
GEO 6294	3	Amérique latine et mondialisation
HEC 6213	3	Contexte en enjeux internationaux de l'entreprise (INTE40002)
HEC 6513	3	Implantation à l'étranger (400513)
INT 6030	3	Culture, diversité et globalisation

Bloc 72F1-MM Aspects internationaux de l'économie

Option - Maximum 9 crédits.
POUR LES BLOCS 72E1 À 72P1 : Les étudiants avec la modalité MÉMOIRE peuvent prendre un maximum de 9 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

DRT 6830I	3	Droit international public avancé
ECN 6473	3	Commerce international
ECN 6478	3	Finance internationale
HEC 6174B	3	Séminaire de macroéconomie internationale (ECON60801)
HEC 6300	3	Marchés internationaux des capitaux (608900)
HEC 6313	3	Droit et transactions internationales de l'entreprise (400313)
HEC 6413	3	Gérer les importations et exportations (400413)
HEC 6613	3	Marketing en contexte international (400613)
INT 6020	3	Économie politique internationale
POL 6130	3	Économie politique internationale

Bloc 72F2-ST Aspects internationaux de l'économie

Option - Maximum 15 crédits.
POUR LES BLOCS 72E2 À 72P2 : Les étudiants avec la modalité STAGE peuvent prendre un maximum de 15 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

DRT 6830I	3	Droit international public avancé
ECN 6473	3	Commerce international
ECN 6478	3	Finance internationale
HEC 6174B	3	Séminaire de macroéconomie internationale (ECON60801)
HEC 6300	3	Marchés internationaux des capitaux (608900)
HEC 6313	3	Droit et transactions internationales de l'entreprise (400313)
HEC 6413	3	Gérer les importations et exportations (400413)
HEC 6613	3	Marketing en contexte international (400613)
INT 6020	3	Économie politique internationale
POL 6130	3	Économie politique internationale

Bloc 72F3-TD Aspects internationaux de l'économie

Option - Maximum 18 crédits.
POUR LES BLOCS 72E3 À 72P3 : Les étudiants avec la modalité TRAVAIL DIRIGÉ doivent prendre un minimum de 9 crédits et peuvent prendre un maximum de 18 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

DRT 6830I	3	Droit international public avancé
ECN 6473	3	Commerce international
ECN 6478	3	Finance internationale
HEC 6174B	3	Séminaire de macroéconomie internationale (ECON60801)
HEC 6300	3	Marchés internationaux des capitaux (608900)
HEC 6313	3	Droit et transactions internationales de l'entreprise (400313)
HEC 6413	3	Gérer les importations et exportations (400413)
HEC 6613	3	Marketing en contexte international (400613)
INT 6020	3	Économie politique internationale
POL 6130	3	Économie politique internationale

Bloc 72G1-MM Conflits et consolidation de la paix

Option - Maximum 9 crédits.
POUR LES BLOCS 72E1 À 72P1 : Les étudiants avec la modalité MÉMOIRE peuvent prendre un maximum de 9 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ANT 6120	3	Violences contemporaines
CRI 6232	3	La justice réparatrice
CRI 6233	3	Terrorisme et antiterrorisme
CRI 6722	3	Renseignement et enjeux sociopolitiques
DRT 6853	3	Droit pénal international
POL 6404	3	États postsoviétiques
POL 6614	3	La consolidation de la paix
POL 6617	3	Nationalisme, ethnicité et conflits
SOL 6510	3	Classes sociales et mouvements sociaux

Bloc 72G2-ST Conflits et consolidation de la paix

Option - Maximum 15 crédits.
POUR LES BLOCS 72E2 À 72P2 : Les étudiants avec la modalité STAGE peuvent prendre un maximum de 15 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ANT 6120	3	Violences contemporaines
CRI 6232	3	La justice réparatrice
CRI 6233	3	Terrorisme et antiterrorisme
CRI 6722	3	Renseignement et enjeux sociopolitiques
DRT 6853	3	Droit pénal international
POL 6404	3	États postsoviétiques
POL 6614	3	La consolidation de la paix
POL 6617	3	Nationalisme, ethnicité et conflits
SOL 6510	3	Classes sociales et mouvements sociaux

Bloc 72G3-TD Conflits et consolidation de la paix

Option - Maximum 18 crédits.
POUR LES BLOCS 72E3 À 72P3 : Les étudiants avec la modalité TRAVAIL DIRIGÉ doivent prendre un minimum de 9 crédits et peuvent prendre un maximum de 18 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ANT 6120	3	Violences contemporaines
CRI 6232	3	La justice réparatrice
CRI 6233	3	Terrorisme et antiterrorisme
CRI 6722	3	Renseignement et enjeux sociopolitiques
DRT 6853	3	Droit pénal international
POL 6404	3	États postsoviétiques
POL 6614	3	La consolidation de la paix
POL 6617	3	Nationalisme, ethnicité et conflits
SOL 6510	3	Classes sociales et mouvements sociaux

Bloc 72H1-MM Cultures majoritaires / cultures minoritaires

Option - Maximum 9 crédits.
POUR LES BLOCS 72E1 À 72P1 : Les étudiants avec la modalité MÉMOIRE peuvent prendre un maximum de 9 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ANG 6670	3	Constructions of Cultural Space
ANT 6160	3	Cultures, justice et droits
COM 6331	3	Communication, pouvoir, contre-pouvoirs
DRT 6830J	3	Droit international public avancé

ESP 6180	3	Parcours interculturels
HST 6651	3	Immigration et culture aux États-Unis
LCO 6340	3	Théorie autochtone et colonialisme de peuplement
PLU 6022	3	Migration, ethnicité, diversité urbaine
PLU 6061	3	Littératures juives de la modernité
POL 6618	3	Citoyenneté et identités
PSY 6093	3	Psychologie interculturelle
SOL 6857	3	Inégalités, discriminations et intervention
TRA 6004	3	Traduction et société

Bloc 72H2-ST Cultures majoritaires / cultures minoritaires

Option - Maximum 15 crédits.
POUR LES BLOCS 72E2 À 72P2 Les étudiants avec la modalité STAGE peuvent prendre un maximum de 15 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ANG 6670	3	Constructions of Cultural Space
ANT 6160	3	Cultures, justice et droits
COM 6331	3	Communication, pouvoir, contre-pouvoirs
DRT 6830J	3	Droit international public avancé
ESP 6180	3	Parcours interculturels
HST 6651	3	Immigration et culture aux États-Unis
LCO 6340	3	Théorie autochtone et colonialisme de peuplement
PLU 6022	3	Migration, ethnicité, diversité urbaine
PLU 6061	3	Littératures juives de la modernité
POL 6618	3	Citoyenneté et identités
PSY 6093	3	Psychologie interculturelle
SOL 6857	3	Inégalités, discriminations et intervention
TRA 6004	3	Traduction et société

Bloc 72H3-TD Cultures majoritaires / cultures minoritaires

Option - Maximum 18 crédits.
POUR LES BLOCS 72E3 À 72P3 : Les étudiants avec la modalité TRAVAIL DIRIGÉ doivent prendre un minimum de 9 crédits et peuvent prendre un maximum de 18 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ANG 6670	3	Constructions of Cultural Space
ANT 6160	3	Cultures, justice et droits
COM 6331	3	Communication, pouvoir, contre-pouvoirs
DRT 6830J	3	Droit international public avancé
ESP 6180	3	Parcours interculturels
HST 6651	3	Immigration et culture aux États-Unis
LCO 6340	3	Théorie autochtone et colonialisme de peuplement
PLU 6022	3	Migration, ethnicité, diversité urbaine
PLU 6061	3	Littératures juives de la modernité
POL 6618	3	Citoyenneté et identités
PSY 6093	3	Psychologie interculturelle
SOL 6857	3	Inégalités, discriminations et intervention
TRA 6004	3	Traduction et société

Bloc 72I1-MM Environnement et développement durable

Option - Maximum 9 crédits.
POUR LES BLOCS 72E1 À 72P1 : Les étudiants avec la modalité MÉMOIRE peuvent prendre un maximum de 9 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

DRT 6830H	3	Droit international public avancé
DRT 6864	3	Droit et développement durable
EDD 6060	3	Enjeux sociaux et gouvernance
ENV 6003	3	La protection de l'environnement
ENV 6005	3	Catastrophes et aspects juridiques

Bloc 72I2-ST Environnement et développement durable

Option - Maximum 15 crédits.
POUR LES BLOCS 72E2 À 72P2 : Les étudiants avec la modalité STAGE peuvent prendre un maximum de 15 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

DRT 6830H	3	Droit international public avancé
DRT 6864	3	Droit et développement durable
EDD 6060	3	Enjeux sociaux et gouvernance
ENV 6003	3	La protection de l'environnement
ENV 6005	3	Catastrophes et aspects juridiques

Bloc 72I3-TD Environnement et développement durable

Option - Maximum 18 crédits.
POUR LES BLOCS 72E3 À 72P3 : Les étudiants avec la modalité TRAVAIL DIRIGÉ doivent prendre un minimum de 9 crédits et peuvent prendre un maximum de 18 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

DRT 6830H	3	Droit international public avancé
DRT 6864	3	Droit et développement durable
EDD 6060	3	Enjeux sociaux et gouvernance
ENV 6003	3	La protection de l'environnement
ENV 6005	3	Catastrophes et aspects juridiques

Bloc 72J1-MM Études régionales - Problématiques postcoloniales

Option - Maximum 9 crédits.
POUR LES BLOCS 72E1 À 72P1 : Les étudiants avec la modalité MÉMOIRE peuvent prendre un maximum de 9 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ANG 6650	3	Post-colonial Literatures in English
ANT 6875	3	Séminaire: étude d'une aire linguistique
FRA 6421	3	Enjeux d'histoire littéraire francophone
LCO 6112	3	Orientalismes/Occidentalismes
LCO 6447	3	Modernités comparées
SOL 6915	3	Relations ethniques et postcolonialité

Bloc 72J2-ST Études régionales - Problématiques postcoloniales

Option - Maximum 15 crédits.
POUR LES BLOCS 72E2 À 72P2 : Les étudiants avec la modalité STAGE peuvent prendre un maximum de 15 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ANG 6650	3	Post-colonial Literatures in English
ANT 6875	3	Séminaire: étude d'une aire linguistique
FRA 6421	3	Enjeux d'histoire littéraire francophone
LCO 6112	3	Orientalismes/Occidentalismes
LCO 6447	3	Modernités comparées
SOL 6915	3	Relations ethniques et postcolonialité

Bloc 72J3-TD Études régionales - Problématiques postcoloniales

Option - Maximum 18 crédits.
POUR LES BLOCS 72E3 À 72P3 : Les étudiants avec la modalité TRAVAIL DIRIGÉ doivent prendre un minimum de 9 crédits et peuvent prendre un maximum de 18 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ANG 6650	3	Post-colonial Literatures in English
ANT 6875	3	Séminaire: étude d'une aire linguistique
FRA 6421	3	Enjeux d'histoire littéraire francophone
LCO 6112	3	Orientalismes/Occidentalismes
LCO 6447	3	Modernités comparées
SOL 6915	3	Relations ethniques et postcolonialité

Bloc 72K1-MM Études régionales - Afrique

Option - Maximum 9 crédits

POUR LES BLOCS 72E1 À 72P1 : Les étudiants avec la modalité MÉMOIRE peuvent prendre un maximum de 9 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ANT 6110	3	Musiques d'Afrique subsaharienne
PLU 6059	3	Dynamiques des sociétés africaines
POL 6417	3	Systèmes politiques africains

Bloc 72K2-ST Études régionales - Afrique

Option - Maximum 9 crédits.
POUR LES BLOCS 72E2 À 72P2 : Les étudiants avec la modalité STAGE peuvent prendre un maximum de 15 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ANT 6110	3	Musiques d'Afrique subsaharienne
PLU 6059	3	Dynamiques des sociétés africaines
POL 6417	3	Systèmes politiques africains

Bloc 72K3-TD Études régionales - Afrique

Option - Maximum 9 crédits.
POUR LES BLOCS 72E3 À 72P3 : Les étudiants avec la modalité TRAVAIL DIRIGÉ doivent prendre un minimum de 9 crédits et peuvent prendre un maximum de 18 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ANT 6110	3	Musiques d'Afrique subsaharienne
PLU 6059	3	Dynamiques des sociétés africaines
POL 6417	3	Systèmes politiques africains

Bloc 72L1-MM Études régionales - Amériques

Option - Maximum 9 crédits.
POUR LES BLOCS 72E1 À 72P1 : Les étudiants avec la modalité MÉMOIRE peuvent prendre un maximum de 9 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ANG 6185	3	Later 20th-Century American Literature
ANG 6190	3	English-Canadian Literature
DRT 6501	3	Système juridique du Québec et du Canada
ESP 6125	3	Discours colonial hispano-américain 1
ESP 6135	3	Discours colonial hispano-américain 2
ESP 6145	3	Littérature hispano-américaine contemporaine 1
ESP 6165	3	Littérature hispano-américaine contemporaine 3
ESP 6170	3	Langues, cultures et sociétés andines
FRA 6262	3	Littérature et culture québécoises
HAR 6073	3	Arts et cultures des Amériques
HST 6448	3	Thèmes en histoire internationale canadienne
HST 6570	3	Historiographie - Canada depuis 1850
LCO 6330	3	Littératures des Amériques
LCO 6555	3	Littératures canadiennes comparées
PLU 6053	3	Penser l'histoire culturelle du Québec
PLU 6908A	3	Enjeux contemporains: Amériques
POL 6403	3	Le système politique américain
POL 6405	3	L'Amérique latine

Bloc 72L2-ST Études régionales - Amériques

Option - Maximum 15 crédits.
POUR LES BLOCS 72E2 À 72P2 : Les étudiants avec la modalité STAGE peuvent prendre un maximum de 15 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ANG 6185	3	Later 20th-Century American Literature
ANG 6190	3	English-Canadian Literature
DRT 6501	3	Système juridique du Québec et du Canada
ESP 6125	3	Discours colonial hispano-américain 1
ESP 6135	3	Discours colonial hispano-américain 2
ESP 6145	3	Littérature hispano-américaine contemporaine 1
ESP 6165	3	Littérature hispano-américaine contemporaine 3
ESP 6170	3	Langues, cultures et sociétés andines
FRA 6262	3	Littérature et culture québécoises
HAR 6073	3	Arts et cultures des Amériques
HST 6448	3	Thèmes en histoire internationale canadienne
HST 6570	3	Historiographie - Canada depuis 1850
LCO 6330	3	Littératures des Amériques
LCO 6555	3	Littératures canadiennes comparées
PLU 6053	3	Penser l'histoire culturelle du Québec
PLU 6908A	3	Enjeux contemporains: Amériques
POL 6403	3	Le système politique américain
POL 6405	3	L'Amérique latine

Bloc 72L3-TD Études régionales - Amériques

Option - Maximum 18 crédits.
POUR LES BLOCS 72E3 À 72P3 : Les étudiants avec la modalité TRAVAIL DIRIGÉ doivent prendre un minimum de 9 crédits et peuvent prendre un maximum de 18 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ANG 6185	3	Later 20th-Century American Literature
ANG 6190	3	English-Canadian Literature
DRT 6501	3	Système juridique du Québec et du Canada
ESP 6125	3	Discours colonial hispano-américain 1
ESP 6135	3	Discours colonial hispano-américain 2
ESP 6145	3	Littérature hispano-américaine contemporaine 1
ESP 6165	3	Littérature hispano-américaine contemporaine 3
ESP 6170	3	Langues, cultures et sociétés andines
FRA 6262	3	Littérature et culture québécoises
HAR 6073	3	Arts et cultures des Amériques
HST 6448	3	Thèmes en histoire internationale canadienne
HST 6570	3	Historiographie - Canada depuis 1850
LCO 6330	3	Littératures des Amériques
LCO 6555	3	Littératures canadiennes comparées
PLU 6053	3	Penser l'histoire culturelle du Québec
PLU 6908A	3	Enjeux contemporains: Amériques
POL 6403	3	Le système politique américain
POL 6405	3	L'Amérique latine

Bloc 72M1-MM Études régionales - Asie

Option - Maximum 9 crédits.
POUR LES BLOCS 72E1 À 72P1 : Les étudiants avec la modalité MÉMOIRE peuvent prendre un maximum de 9 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

HST 6580	3	Histoires modernes de l'Asie de l'Est
HST 6647	3	Les relations internationales dans le monde arabe
POL 6615	3	Enjeux politiques de l'Asie du Sud-Est

Bloc 72M2-ST Études régionales - Asie

Option - Maximum 15 crédits.
POUR LES BLOCS 72E2 À 72P2 : Les étudiants avec la modalité STAGE peuvent prendre un maximum de 15 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

HST 6580	3	Histoires modernes de l'Asie de l'Est
HST 6647	3	Les relations internationales dans le monde arabe
POL 6615	3	Enjeux politiques de l'Asie du Sud-Est

Bloc 72M3-TD Études régionales - Asie

Option - Maximum 18 crédits.
POUR LES BLOCS 72E3 À 72P3 : Les étudiants avec la modalité TRAVAIL DIRIGÉ doivent

prendre un minimum de 9 crédits et peuvent prendre un maximum de 18 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

HST 6580	3	Histoires modernes de l'Asie de l'Est
HST 6647	3	Les relations internationales dans le monde arabe
POL 6615	3	Enjeux politiques de l'Asie du Sud-Est

Bloc 72N1-MM Études régionales - Europe

Option - Maximum 9 crédits.
POUR LES BLOCS 72E1 À 72P1 : Les étudiants avec la modalité MÉMOIRE peuvent prendre un maximum de 9 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ALL 6311	3	Civilisation des pays germanophones 1
ALL 6322	3	Civilisation des pays germanophones 2
ALL 6331	3	Civilisation des pays germanophones 3
ALL 6332	3	Civilisation des pays germanophones 4
ANG 6638	3	Later 20th-Century British Literature
DRT 6872	3	Droit européen des relations étrangères
EAE 6041A	3	L'Allemagne dans le contexte européen 1
ESP 6090	3	Littérature hispanique contemporaine
FRA 6351	3	Littérature contemporaine
HST 6540	3	Historiographie - Europe contemporaine
HST 6623	3	Religions et cultures au Moyen Âge
HST 6634	3	La culture européenne au 18e siècle
HST 6645	3	La France dans le monde depuis 1789
HST 6646	3	L'Allemagne dans l'Europe contemporaine
LCO 6350	3	Littératures européennes comparées
POL 6112	3	Politique de l'Union européenne

Bloc 72N2-ST Études régionales - Europe

Option - Maximum 15 crédits
POUR LES BLOCS 72E2 À 72P2 : Les étudiants avec la modalité STAGE peuvent prendre un maximum de 15 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ALL 6311	3	Civilisation des pays germanophones 1
ALL 6322	3	Civilisation des pays germanophones 2
ALL 6331	3	Civilisation des pays germanophones 3
ALL 6332	3	Civilisation des pays germanophones 4
ANG 6638	3	Later 20th-Century British Literature
DRT 6872	3	Droit européen des relations étrangères
EAE 6041A	3	L'Allemagne dans le contexte européen 1
ESP 6090	3	Littérature hispanique contemporaine
FRA 6351	3	Littérature contemporaine
HST 6540	3	Historiographie - Europe contemporaine
HST 6623	3	Religions et cultures au Moyen Âge
HST 6634	3	La culture européenne au 18e siècle
HST 6645	3	La France dans le monde depuis 1789
HST 6646	3	L'Allemagne dans l'Europe contemporaine
LCO 6350	3	Littératures européennes comparées
POL 6112	3	Politique de l'Union européenne

Bloc 72N3-TD Études régionales - Europe

Option - Maximum 18 crédits.
POUR LES BLOCS 72E3 À 72P3 : Les étudiants avec la modalité TRAVAIL DIRIGÉ doivent prendre un minimum de 9 crédits et peuvent prendre un maximum de 18 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ALL 6311	3	Civilisation des pays germanophones 1
ALL 6322	3	Civilisation des pays germanophones 2
ALL 6331	3	Civilisation des pays germanophones 3
ALL 6332	3	Civilisation des pays germanophones 4
ANG 6638	3	Later 20th-Century British Literature
DRT 6872	3	Droit européen des relations étrangères
EAE 6041A	3	L'Allemagne dans le contexte européen 1
ESP 6090	3	Littérature hispanique contemporaine
FRA 6351	3	Littérature contemporaine
HST 6540	3	Historiographie - Europe contemporaine
HST 6623	3	Religions et cultures au Moyen Âge
HST 6634	3	La culture européenne au 18e siècle
HST 6645	3	La France dans le monde depuis 1789
HST 6646	3	L'Allemagne dans l'Europe contemporaine
LCO 6350	3	Littératures européennes comparées
POL 6112	3	Politique de l'Union européenne

Bloc 72O1-MM Gouvernance et relations internationales

Option - Maximum 9 crédits.
POUR LES BLOCS 72E1 À 72P1 : Les étudiants avec la modalité MÉMOIRE peuvent prendre un maximum de 9 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

DRT 6851	3	Droit international : réfugiés et migration
HST 6692	3	Les sciences dans l'histoire des relations internationales
PHI 6545	3	Éthique et politique
PHI 6556	3	Histoire de la philosophie politique
PHI 6575	3	Problèmes en éthique internationale
POL 6506	3	L'État et la régulation sociale
POL 6525	3	Analyses et évaluations de politiques
POL 6526	3	Affaires politiques internationales

Bloc 72O2-ST Gouvernance et relations internationales

Option - Maximum 15 crédits.
POUR LES BLOCS 72E2 À 72P2 : Les étudiants avec la modalité STAGE peuvent prendre un maximum de 15 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

DRT 6851	3	Droit international : réfugiés et migration
HST 6692	3	Les sciences dans l'histoire des relations internationales
PHI 6545	3	Éthique et politique
PHI 6556	3	Histoire de la philosophie politique
PHI 6575	3	Problèmes en éthique internationale
POL 6506	3	L'État et la régulation sociale
POL 6525	3	Analyses et évaluations de politiques
POL 6526	3	Affaires politiques internationales

Bloc 72O3-TD Gouvernance et relations internationales

Option - Maximum 18 crédits.
POUR LES BLOCS 72E3 À 72P3 : Les étudiants avec la modalité TRAVAIL DIRIGÉ doivent prendre un minimum de 9 crédits et peuvent prendre un maximum de 18 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

DRT 6851	3	Droit international : réfugiés et migration
HST 6692	3	Les sciences dans l'histoire des relations internationales
PHI 6545	3	Éthique et politique
PHI 6556	3	Histoire de la philosophie politique
PHI 6575	3	Problèmes en éthique internationale
POL 6506	3	L'État et la régulation sociale
POL 6525	3	Analyses et évaluations de politiques
POL 6526	3	Affaires politiques internationales

Bloc 72P1-MM Questions de développement

Option - Maximum 9 crédits.
POUR LES BLOCS 72E1 À 72P1 : Les étudiants avec la modalité MÉMOIRE peuvent prendre un maximum de 9 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

DMO 6050	3	Démographie et santé
DMO 6430	3	Population et développement
DMO 6500	3	Fécondité et famille
DMO 6501	3	Migration
GEO 6290	3	La géographie critique
HEC 6876A	3	Développement et institution économique (681097)
PHI 6576	3	Justice économique et sociale
POL 6419	3	Théories du développement
SOL 6312	3	Sociologie du développement
SOL 6541	3	Inégalités sociales et parcours de vie
SOL 6930	3	Ville et métropolisation
URB 6850	3	Urbanisme international
URB 6857	3	Financement international de l'habitat

Bloc 72P2-ST Questions de développement

Option - Maximum 15 crédits.
POUR LES BLOCS 72E2 À 72P2 : Les étudiants avec la modalité STAGE peuvent prendre un maximum de 15 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

DMO 6050	3	Démographie et santé
DMO 6430	3	Population et développement
DMO 6500	3	Fécondité et famille
DMO 6501	3	Migration
GEO 6290	3	La géographie critique
HEC 6876A	3	Développement et institution économique (681097)
PHI 6576	3	Justice économique et sociale
POL 6419	3	Théories du développement
SOL 6312	3	Sociologie du développement
SOL 6541	3	Inégalités sociales et parcours de vie
SOL 6930	3	Ville et métropolisation
URB 6850	3	Urbanisme international
URB 6857	3	Financement international de l'habitat

Bloc 72P3-TD Questions de développement

Option - Maximum 18 crédits.
POUR LES BLOCS 72E3 À 72P3 : Les étudiants avec la modalité TRAVAIL DIRIGÉ doivent prendre un minimum de 9 crédits et peuvent prendre un maximum de 18 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

DMO 6050	3	Démographie et santé
DMO 6430	3	Population et développement
DMO 6500	3	Fécondité et famille
DMO 6501	3	Migration
GEO 6290	3	La géographie critique
HEC 6876A	3	Développement et institution économique (681097)
PHI 6576	3	Justice économique et sociale
POL 6419	3	Théories du développement
SOL 6312	3	Sociologie du développement
SOL 6541	3	Inégalités sociales et parcours de vie
SOL 6930	3	Ville et métropolisation
URB 6850	3	Urbanisme international
URB 6857	3	Financement international de l'habitat

Bloc 72Q-ST Langues

Option - Maximum 6 crédits.
Ce bloc est réservé aux étudiants ayant la modalité avec STAGE.

ALL 1905	3	Allemand 5 (niveau B1.1)
ALL 1906	3	Allemand 6 (niveau B1.2)
ALL 1912	3	Lire en allemand 2 (niveau B1)
ALL 1913	3	Lire en allemand 3 (niveau B2.1)
ALL 2010	3	Grammaire avancée 2
CHN 1909	3	Chinois 9 (niveau B1.1)
CHN 1910	3	Chinois 10 (niveau B1.2)
CHN 1911	3	Chinois 11 (niveau B1.3)
CHN 1912	3	Lire en chinois 1 (niveau B2.1)
CHN 1913	3	Lire en chinois 2 (niveau B2.2)
CTL 1903	3	Catalan 3 (niveau B1.1)
CTL 1904	3	Catalan 4 (niveau B1.2)
ESP 1903	3	Espagnol 3 (niveau B1.1)
ESP 1904	3	Espagnol 4 (niveau B1.2)
ESP 1905	3	Espagnol 5 (niveau B2.1)
ESP 1906	3	Espagnol 6 (niveau B2.2)
ESP 1907	3	Espagnol 7 (niveau B2.3)
ESP 2510	3	Pratique orale de l'espagnol
ESP 3610	3	Préparation au DELE (niveau supérieur)
ITL 1903	3	Italien 3 (niveau B1.1)
ITL 1904	3	Italien 4 (niveau B1.2)
ITL 2030	3	Stylistique et composition italiennes
ITL 2040	3	Italien parlé
ITL 2070	3	Grammaire avancée 2
ITL 3002	3	Version
JPN 1907	3	Japonais 7 (niveau B1.1)
JPN 1908	3	Japonais 8 (niveau B1.2)
JPN 1909	3	Lire en japonais 1 (niveau B1)
JPN 1910	3	Parler en japonais 1 (Niveau B1)
JPN 1911	3	Lire en japonais 2 (Niveau B2)
JPN 1912	3	Parler en japonais 2 (Niveau B2)
JPN 1913	3	Lire en japonais 3 (Niveau B2)
JPN 1914	3	Parler en japonais 3 (Niveau B2)
PTG 1903	3	Portugais 3 (niveau B1.1)
PTG 1904	3	Portugais 4 (niveau B1.2)
PTG 1954	3	Portugais idiomatique et composition
PTG 1955	3	Portugais : communication orale et écrite
PTG 2050	3	Portugais : langue étrangère

Bloc 72R

Choix - Maximum 3 crédits
Cours à choisir dans le répertoire de cours de cycles supérieurs de l'Université de Montréal en fonction des besoins de formation de l'étudiant et en accord avec le responsable de programme.

Bloc 72S1-MM Mémoire

Obligatoire - 24 crédits.

INT 6110	2	Séminaire de recherche
INT 6200	1	Séminaires du Cérium

INT 6710	0	Projet de recherche
INT 6750	21	Mémoire

Bloc 72S2-ST Stage

Obligatoire - 18 crédits.

INT 6200	1	Séminaires du Cérium
INT 6250	2	Atelier méthodologique
INT 6800	15	Stage

Bloc 72S3-TD Travail dirigé

Obligatoire - 15 crédits.

INT 6110A	2	Séminaire de recherche
INT 6200	1	Séminaires du Cérium
INT 6710	0	Projet de recherche
INT 6805	12	Travail dirigé

Segment 73 Propre à l'option Coopération, développement et économie

Les crédits du segment, avec la modalité Mémoire, sont répartis de la façon suivante : 27 crédits obligatoires, dont 24 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, 15 à 18 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.
Les crédits du segment, avec la modalité Stage, sont répartis de la façon suivante : 21 crédits obligatoires, dont 15 crédits attribués à un stage, 21 à 24 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.
Les crédits du segment, avec la modalité Travail dirigé, sont répartis de la façon suivante : 18 crédits obligatoires, dont 15 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un travail dirigé, 24 à 27 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

Bloc 73A Fondements

Obligatoire - 3 crédits.

INT 6020	3	Économie politique internationale

Bloc 73B Fondements

Option - 3 crédits

INT 6030	3	Culture, diversité et globalisation
INT 6040	3	Gouvernance et mondialisation

Bloc 73C Spécialisation

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

HEC 6113A	3	Aspects financiers de l'internationalisation (FINA40001)
HEC 6876A	3	Développement et institution économique (681097)
INT 6010	3	Histoire de la mondialisation
PHI 6576	3	Justice économique et sociale
POL 6130	3	Économie politique internationale
POL 6419	3	Théories du développement
POL 6421	3	Les pays émergents
SOL 6312	3	Sociologie du développement

Bloc 73D Formations intensives

Option - Maximum 6 crédits.

INT 6240A	3	Écoles d'été du Cérium
INT 6240B	3	Écoles d'été du Cérium
INT 6300	3	Tournée des institutions de l'Union européenne
INT 6400	3	Séminaire en études internationales

Bloc 73E1-MM Aspects de la mondialisation

Option - Maximum 9 crédits.
POUR LES BLOCS 73E1 À 73P1 : Les étudiants avec la modalité MÉMOIRE peuvent prendre un maximum de 9 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ANG 6660	3	Literatures and Globalization
ANT 6117	3	Globalisation, culture et identités
DRT 6832	3	Mondialisation et souveraineté
GEO 6294	3	Amérique latine et mondialisation
HEC 6213	3	Contexte en enjeux internationaux de l'entreprise (INTE40002)
HEC 6513	3	Implantation à l'étranger (400513)
POL 6418	3	Relations transnationales et mondialisation
SOL 6520	3	Travail, syndicalisme et mondialisation

Bloc 73E2-ST Aspects de la mondialisation

Option - Maximum 15 crédits.
POUR LES BLOCS 73E2 À 73P2 : Les étudiants avec la modalité STAGE peuvent prendre un maximum de 15 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ANG 6660	3	Literatures and Globalization
ANT 6117	3	Globalisation, culture et identités
DRT 6832	3	Mondialisation et souveraineté
GEO 6294	3	Amérique latine et mondialisation
HEC 6213	3	Contexte en enjeux internationaux de l'entreprise (INTE40002)
HEC 6513	3	Implantation à l'étranger (400513)
POL 6418	3	Relations transnationales et mondialisation
SOL 6520	3	Travail, syndicalisme et mondialisation

Bloc 73E3-TD Aspects de la mondialisation

Option - Maximum 18 crédits.
POUR LES BLOCS 73E3 À 73P3 : Les étudiants avec la modalité TRAVAIL DIRIGÉ doivent prendre un minimum de 9 crédits et peuvent prendre un maximum de 18 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ANG 6660	3	Literatures and Globalization
ANT 6117	3	Globalisation, culture et identités
DRT 6832	3	Mondialisation et souveraineté
GEO 6294	3	Amérique latine et mondialisation
HEC 6213	3	Contexte en enjeux internationaux de l'entreprise (INTE40002)
HEC 6513	3	Implantation à l'étranger (400513)
POL 6418	3	Relations transnationales et mondialisation
SOL 6520	3	Travail, syndicalisme et mondialisation

Bloc 73F1-MM Aspects internationaux de l'économie

Option - Maximum 9 crédits.
POUR LES BLOCS 73E1 À 73P1 : Les étudiants avec la modalité MÉMOIRE peuvent prendre un maximum de 9 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

DRT 6830G	3	Droit international public avancé
DRT 6830I	3	Droit international public avancé
ECN 6473	3	Commerce international
ECN 6478	3	Finance internationale
HEC 6174B	3	Séminaire de macroéconomie internationale (ECON60801)
HEC 6300	3	Marchés internationaux des capitaux (608900)
HEC 6313	3	Droit et transactions internationales de l'entreprise (400313)
HEC 6413	3	Gérer les importations et exportations (400413)
HEC 6613	3	Marketing en contexte international (400613)

Bloc 73F2-ST Aspects internationaux de l'économie

Option - Maximum 15 crédits.
POUR LES BLOCS 73E2 À 73P2 : Les étudiants avec la modalité STAGE peuvent prendre un maximum de 15 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

DRT 6830G	3	Droit international public avancé
DRT 6830I	3	Droit international public avancé
ECN 6473	3	Commerce international
ECN 6478	3	Finance internationale

HEC 6174B	3	Séminaire de macroéconomie internationale (ECON60801)
HEC 6300	3	Marchés internationaux des capitaux (608900)
HEC 6313	3	Droit et transactions internationales de l'entreprise (400313)
HEC 6413	3	Gérer les importations et exportations (400413)
HEC 6613	3	Marketing en contexte international (400613)

Bloc 73F3-TD Aspects internationaux de l'économie

Option - Maximum 18 crédits.
POUR LES BLOCS 73E3 À 73P3 : Les étudiants avec la modalité TRAVAIL DIRIGÉ doivent prendre un minimum de 9 crédits et peuvent prendre un maximum de 18 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

DRT 6830G	3	Droit international public avancé
DRT 6830I	3	Droit international public avancé
ECN 6473	3	Commerce international
ECN 6478	3	Finance internationale
HEC 6174B	3	Séminaire de macroéconomie internationale (ECON60801)
HEC 6300	3	Marchés internationaux des capitaux (608900)
HEC 6313	3	Droit et transactions internationales de l'entreprise (400313)
HEC 6413	3	Gérer les importations et exportations (400413)
HEC 6613	3	Marketing en contexte international (400613)

Bloc 73G1-MM Conflits et consolidation de la paix

Option - Maximum 9 crédits.
POUR LES BLOCS 73E1 À 73P1 : Les étudiants avec la modalité MÉMOIRE peuvent prendre un maximum de 9 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ANT 6120	3	Violences contemporaines
CRI 6232	3	La justice réparatrice
CRI 6233	3	Terrorisme et antiterrorisme
CRI 6722	3	Renseignement et enjeux sociopolitiques
DRT 6853	3	Droit pénal international
INT 6080	3	Conflits et mémoire historique
POL 6404	3	États postsoviétiques
POL 6614	3	La consolidation de la paix
POL 6617	3	Nationalisme, ethnicité et conflits
SOL 6510	3	Classes sociales et mouvements sociaux

Bloc 73G2-ST Conflits et consolidation de la paix

Option - Maximum 15 crédits.
POUR LES BLOCS 73E2 À 73P2 : Les étudiants avec la modalité STAGE peuvent prendre un maximum de 15 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ANT 6120	3	Violences contemporaines
CRI 6232	3	La justice réparatrice
CRI 6233	3	Terrorisme et antiterrorisme
CRI 6722	3	Renseignement et enjeux sociopolitiques
DRT 6853	3	Droit pénal international
INT 6080	3	Conflits et mémoire historique
POL 6404	3	États postsoviétiques
POL 6614	3	La consolidation de la paix
POL 6617	3	Nationalisme, ethnicité et conflits
SOL 6510	3	Classes sociales et mouvements sociaux

Bloc 73G3-TD Conflits et consolidation de la paix

Option - Maximum 18 crédits.
POUR LES BLOCS 73E3 À 73P3 : Les étudiants avec la modalité TRAVAIL DIRIGÉ doivent prendre un minimum de 9 crédits et peuvent prendre un maximum de 18 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ANT 6120	3	Violences contemporaines
CRI 6232	3	La justice réparatrice
CRI 6233	3	Terrorisme et antiterrorisme
CRI 6722	3	Renseignement et enjeux sociopolitiques
DRT 6853	3	Droit pénal international
INT 6080	3	Conflits et mémoire historique
POL 6404	3	États postsoviétiques
POL 6614	3	La consolidation de la paix
POL 6617	3	Nationalisme, ethnicité et conflits
SOL 6510	3	Classes sociales et mouvements sociaux

Bloc 73H1-MM Cultures majoritaires / cultures minoritaires

Option - Maximum 9 crédits.
POUR LES BLOCS 73E1 À 73P1 : Les étudiants avec la modalité MÉMOIRE peuvent prendre un maximum de 9 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ANG 6670	3	Constructions of Cultural Space
ANT 6160	3	Cultures, justice et droits
COM 6331	3	Communication, pouvoir, contre-pouvoirs
DRT 6830J	3	Droit international public avancé
ESP 6180	3	Parcours interculturels
HST 6651	3	Immigration et culture aux États-Unis
LCO 6340	3	Théorie autochtone et colonialisme de peuplement
PLU 6022	3	Migration, ethnicité, diversité urbaine
PLU 6061	3	Littératures juives de la modernité
POL 6618	3	Citoyenneté et identités
PSY 6093	3	Psychologie interculturelle
SOL 6857	3	Inégalités, discriminations et intervention
TRA 6004	3	Traduction et société

Bloc 73H2-ST Cultures majoritaires / cultures minoritaires

Option - Maximum 15 crédits.
POUR LES BLOCS 73E2 À 73P2 : Les étudiants avec la modalité STAGE peuvent prendre un maximum de 15 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ANG 6670	3	Constructions of Cultural Space
ANT 6160	3	Cultures, justice et droits
COM 6331	3	Communication, pouvoir, contre-pouvoirs
DRT 6830J	3	Droit international public avancé
ESP 6180	3	Parcours interculturels
HST 6651	3	Immigration et culture aux États-Unis
LCO 6340	3	Théorie autochtone et colonialisme de peuplement
PLU 6022	3	Migration, ethnicité, diversité urbaine
PLU 6061	3	Littératures juives de la modernité
POL 6618	3	Citoyenneté et identités
PSY 6093	3	Psychologie interculturelle
SOL 6857	3	Inégalités, discriminations et intervention
TRA 6004	3	Traduction et société

Bloc 73H3-TD Cultures majoritaires / cultures minoritaires

Option - Maximum 18 crédits.
POUR LES BLOCS 73E3 À 73P3 : Les étudiants avec la modalité TRAVAIL DIRIGÉ doivent prendre un minimum de 9 crédits et peuvent prendre un maximum de 18 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ANG 6670	3	Constructions of Cultural Space
ANT 6160	3	Cultures, justice et droits

COM 6331	3	Communication, pouvoir, contre-pouvoirs
DRT 6830J	3	Droit international public avancé
ESP 6180	3	Parcours interculturels
HST 6651	3	Immigration et culture aux États-Unis
LCO 6340	3	Théorie autochtone et colonialisme de peuplement
PLU 6022	3	Migration, ethnicité, diversité urbaine
PLU 6061	3	Littératures juives de la modernité
POL 6618	3	Citoyenneté et identités
PSY 6093	3	Psychologie interculturelle
SOL 6857	3	Inégalités, discriminations et intervention
TRA 6004	3	Traduction et société

Bloc 73I1-MM Environnement et développement durable

Option - Maximum 9 crédits.
POUR LES BLOCS 73E1 À 73P1 : Les étudiants avec la modalité MÉMOIRE peuvent prendre un maximum de 9 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

DRT 6830H	3	Droit international public avancé
DRT 6864	3	Droit et développement durable
EDD 6060	3	Enjeux sociaux et gouvernance
ENV 6003	3	La protection de l'environnement
ENV 6005	3	Catastrophes et aspects juridiques

Bloc 73I2-ST Environnement et développement durable

Option - Maximum 15 crédits.
POUR LES BLOCS 73E2 À 73P2 : Les étudiants avec la modalité STAGE peuvent prendre un maximum de 15 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

DRT 6830H	3	Droit international public avancé
DRT 6864	3	Droit et développement durable
EDD 6060	3	Enjeux sociaux et gouvernance
ENV 6003	3	La protection de l'environnement
ENV 6005	3	Catastrophes et aspects juridiques

Bloc 73I3-TD Environnement et développement durable

Option - Maximum 18 crédits.
POUR LES BLOCS 73E3 À 73P3 : Les étudiants avec la modalité TRAVAIL DIRIGÉ doivent prendre un minimum de 9 crédits et peuvent prendre un maximum de 18 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

DRT 6830H	3	Droit international public avancé
DRT 6864	3	Droit et développement durable
EDD 6060	3	Enjeux sociaux et gouvernance
ENV 6003	3	La protection de l'environnement
ENV 6005	3	Catastrophes et aspects juridiques

Bloc 73J1-MM Études régionales - Problématiques postcoloniales

Option - Maximum 9 crédits.
POUR LES BLOCS 73E1 À 73P1 : Les étudiants avec la modalité MÉMOIRE peuvent prendre un maximum de 9 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ANG 6650	3	Post-colonial Literatures in English
ANT 6875	3	Séminaire: étude d'une aire linguistique
FRA 6421	3	Enjeux d'histoire littéraire francophone
LCO 6112	3	Orientalismes/Occidentalismes
LCO 6447	3	Modernités comparées
SOL 6915	3	Relations ethniques et postcolonialité

Bloc 73J2-ST Études régionales - Problématiques postcoloniales

Option - Maximum 15 crédits.
POUR LES BLOCS 73E2 À 73P2 : Les étudiants avec la modalité STAGE peuvent prendre un maximum de 15 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ANG 6650	3	Post-colonial Literatures in English
ANT 6875	3	Séminaire: étude d'une aire linguistique
FRA 6421	3	Enjeux d'histoire littéraire francophone
LCO 6112	3	Orientalismes/Occidentalismes
LCO 6447	3	Modernités comparées
SOL 6915	3	Relations ethniques et postcolonialité

Bloc 73J3-TD Études régionales - Problématiques postcoloniales

Option - Maximum 18 crédits.
POUR LES BLOCS 73E3 À 73P3 : Les étudiants avec la modalité TRAVAIL DIRIGÉ doivent prendre un minimum de 9 crédits et peuvent prendre un maximum de 18 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ANG 6650	3	Post-colonial Literatures in English
ANT 6875	3	Séminaire: étude d'une aire linguistique
FRA 6421	3	Enjeux d'histoire littéraire francophone
LCO 6112	3	Orientalismes/Occidentalismes
LCO 6447	3	Modernités comparées
SOL 6915	3	Relations ethniques et postcolonialité

Bloc 73K1-MM Études régionales - Afrique

Option - Maximum 9 crédits
POUR LES BLOCS 73E1 À 73P1 : Les étudiants avec la modalité MÉMOIRE peuvent prendre un maximum de 9 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ANT 6110	3	Musiques d'Afrique subsaharienne
PLU 6059	3	Dynamiques des sociétés africaines
POL 6417	3	Systèmes politiques africains

Bloc 73K2-ST Études régionales - Afrique

Option - Maximum 9 crédits.
POUR LES BLOCS 73E2 À 73P2 : Les étudiants avec la modalité STAGE peuvent prendre un maximum de 15 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ANT 6110	3	Musiques d'Afrique subsaharienne
PLU 6059	3	Dynamiques des sociétés africaines
POL 6417	3	Systèmes politiques africains

Bloc 73K3-TD Études régionales - Afrique

Option - Maximum 9 crédits.
POUR LES BLOCS 73E3 À 73P3 : Les étudiants avec la modalité TRAVAIL DIRIGÉ doivent prendre un minimum de 9 crédits et peuvent prendre un maximum de 18 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ANT 6110	3	Musiques d'Afrique subsaharienne
PLU 6059	3	Dynamiques des sociétés africaines
POL 6417	3	Systèmes politiques africains

Bloc 73L1-MM Études régionales - Amériques

Option - Maximum 9 crédits.
POUR LES BLOCS 73E1 À 73P1 : Les étudiants avec la modalité MÉMOIRE peuvent prendre un maximum de 9 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ANG 6185	3	Later 20th-Century American Literature
ANG 6190	3	English-Canadian Literature
DRT 6501	3	Système juridique du Québec et du Canada
ESP 6125	3	Discours colonial hispano-américain 1
ESP 6135	3	Discours colonial hispano-américain 2
ESP 6145	3	Littérature hispano-américaine contemporaine 1
ESP 6165	3	Littérature hispano-américaine contemporaine 3
ESP 6170	3	Langues, cultures et sociétés andines
FRA 6262	3	Littérature et culture québécoises

HAR 6073	3	Arts et cultures des Amériques
HST 6448	3	Thèmes en histoire internationale canadienne
HST 6570	3	Historiographie - Canada depuis 1850
LCO 6330	3	Littératures des Amériques
LCO 6555	3	Littératures canadiennes comparées
PLU 6053	3	Penser l'histoire culturelle du Québec
PLU 6908A	3	Enjeux contemporains: Amériques
POL 6403	3	Le système politique américain
POL 6405	3	L'Amérique latine

Bloc 73L2-ST Études régionales - Amériques

Option - Maximum 15 crédits.
POUR LES BLOCS 73E2 À 73P2 : Les étudiants avec la modalité STAGE peuvent prendre un maximum de 15 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ANG 6185	3	Later 20th-Century American Literature
ANG 6190	3	English-Canadian Literature
DRT 6501	3	Système juridique du Québec et du Canada
ESP 6125	3	Discours colonial hispano-américain 1
ESP 6135	3	Discours colonial hispano-américain 2
ESP 6145	3	Littérature hispano-américaine contemporaine 1
ESP 6165	3	Littérature hispano-américaine contemporaine 3
ESP 6170	3	Langues, cultures et sociétés andines
FRA 6262	3	Littérature et culture québécoises
HAR 6073	3	Arts et cultures des Amériques
HST 6448	3	Thèmes en histoire internationale canadienne
HST 6570	3	Historiographie - Canada depuis 1850
LCO 6330	3	Littératures des Amériques
LCO 6555	3	Littératures canadiennes comparées
PLU 6053	3	Penser l'histoire culturelle du Québec
PLU 6908A	3	Enjeux contemporains: Amériques
POL 6403	3	Le système politique américain
POL 6405	3	L'Amérique latine

Bloc 73L3-TD Études régionales - Amériques

Option - Maximum 18 crédits.
POUR LES BLOCS 73E3 À 73P3 : Les étudiants avec la modalité TRAVAIL DIRIGÉ doivent prendre un minimum de 9 crédits et peuvent prendre un maximum de 18 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ANG 6185	3	Later 20th-Century American Literature
ANG 6190	3	English-Canadian Literature
DRT 6501	3	Système juridique du Québec et du Canada
ESP 6125	3	Discours colonial hispano-américain 1
ESP 6135	3	Discours colonial hispano-américain 2
ESP 6145	3	Littérature hispano-américaine contemporaine 1
ESP 6165	3	Littérature hispano-américaine contemporaine 3
ESP 6170	3	Langues, cultures et sociétés andines
FRA 6262	3	Littérature et culture québécoises
HAR 6073	3	Arts et cultures des Amériques
HST 6448	3	Thèmes en histoire internationale canadienne
HST 6570	3	Historiographie - Canada depuis 1850
LCO 6330	3	Littératures des Amériques
LCO 6555	3	Littératures canadiennes comparées
PLU 6053	3	Penser l'histoire culturelle du Québec
PLU 6908A	3	Enjeux contemporains: Amériques
POL 6403	3	Le système politique américain
POL 6405	3	L'Amérique latine

Bloc 73M1-MM Études régionales - Asie

Option - Maximum 9 crédits.
POUR LES BLOCS 73E1 À 73P1 : Les étudiants avec la modalité MÉMOIRE peuvent prendre un maximum de 9 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

HST 6580	3	Histoires modernes de l'Asie de l'Est
HST 6647	3	Les relations internationales dans le monde arabe
POL 6615	3	Enjeux politiques de l'Asie du Sud-Est

Bloc 73M2-ST Études régionales - Asie

Option - Maximum 15 crédits.
POUR LES BLOCS 73E2 À 73P2 : Les étudiants avec la modalité STAGE peuvent prendre un maximum de 15 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

HST 6580	3	Histoires modernes de l'Asie de l'Est
HST 6647	3	Les relations internationales dans le monde arabe
POL 6615	3	Enjeux politiques de l'Asie du Sud-Est

Bloc 73M3-TD Études régionales - Asie

Option - Maximum 18 crédits.
POUR LES BLOCS 73E3 À 73P3 : Les étudiants avec la modalité TRAVAIL DIRIGÉ doivent prendre un minimum de 9 crédits et peuvent prendre un maximum de 18 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

HST 6580	3	Histoires modernes de l'Asie de l'Est
HST 6647	3	Les relations internationales dans le monde arabe
POL 6615	3	Enjeux politiques de l'Asie du Sud-Est

Bloc 73N1-MM Études régionales - Europe

Option - Maximum 9 crédits.
POUR LES BLOCS 73E1 À 73P1 : Les étudiants avec la modalité MÉMOIRE peuvent prendre un maximum de 9 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ALL 6311	3	Civilisation des pays germanophones 1
ALL 6322	3	Civilisation des pays germanophones 2
ALL 6331	3	Civilisation des pays germanophones 3
ALL 6332	3	Civilisation des pays germanophones 4
ANG 6638	3	Later 20th-Century British Literature
DRT 6872	3	Droit européen des relations étrangères
EAE 6041A	3	L'Allemagne dans le contexte européen 1
ESP 6090	3	Littérature hispanique contemporaine
FRA 6351	3	Littérature contemporaine
HST 6540	3	Historiographie - Europe contemporaine
HST 6623	3	Religions et cultures au Moyen Âge
HST 6634	3	La culture européenne au 18e siècle
HST 6645	3	La France dans le monde depuis 1789
HST 6646	3	L'Allemagne dans l'Europe contemporaine
LCO 6350	3	Littératures européennes comparées
POL 6112	3	Politique de l'Union européenne

Bloc 73N2-ST Études régionales - Europe

Option - Maximum 15 crédits
POUR LES BLOCS 73E2 À 73P2 : Les étudiants avec la modalité STAGE peuvent prendre un maximum de 15 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ALL 6311	3	Civilisation des pays germanophones 1
ALL 6322	3	Civilisation des pays germanophones 2
ALL 6331	3	Civilisation des pays germanophones 3

ALL 6332	3	Civilisation des pays germanophones 4
ANG 6638	3	Later 20th-Century British Literature
DRT 6872	3	Droit européen des relations étrangères
EAE 6041A	3	L'Allemagne dans le contexte européen 1
ESP 6090	3	Littérature hispanique contemporaine
FRA 6351	3	Littérature contemporaine
HST 6540	3	Historiographie - Europe contemporaine
HST 6623	3	Religions et cultures au Moyen Âge
HST 6634	3	La culture européenne au 18e siècle
HST 6645	3	La France dans le monde depuis 1789
HST 6646	3	L'Allemagne dans l'Europe contemporaine
LCO 6350	3	Littératures européennes comparées
POL 6112	3	Politique de l'Union européenne

Bloc 73N3-TD Études régionales - Europe

Option - Maximum 18 crédits.
POUR LES BLOCS 73E3 À 73P3 : Les étudiants avec la modalité TRAVAIL DIRIGÉ doivent prendre un minimum de 9 crédits et peuvent prendre un maximum de 18 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ALL 6311	3	Civilisation des pays germanophones 1
ALL 6322	3	Civilisation des pays germanophones 2
ALL 6331	3	Civilisation des pays germanophones 3
ALL 6332	3	Civilisation des pays germanophones 4
ANG 6638	3	Later 20th-Century British Literature
DRT 6872	3	Droit européen des relations étrangères
EAE 6041A	3	L'Allemagne dans le contexte européen 1
ESP 6090	3	Littérature hispanique contemporaine
FRA 6351	3	Littérature contemporaine
HST 6540	3	Historiographie - Europe contemporaine
HST 6623	3	Religions et cultures au Moyen Âge
HST 6634	3	La culture européenne au 18e siècle
HST 6645	3	La France dans le monde depuis 1789
HST 6646	3	L'Allemagne dans l'Europe contemporaine
LCO 6350	3	Littératures européennes comparées
POL 6112	3	Politique de l'Union européenne

Bloc 73O1-MM Gouvernance et relations internationales

Option - Maximum 9 crédits.
POUR LES BLOCS 73E1 À 73P1 : Les étudiants avec la modalité MÉMOIRE peuvent prendre un maximum de 9 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

CRI 6724	3	Gouvernance de la sécurité
DRT 6851	3	Droit international : réfugiés et migration
HST 6692	3	Les sciences dans l'histoire des relations internationales
HST 6700	3	Histoire et relations internationales
INT 6050	3	Aspects juridiques internationaux
PHI 6545	3	Éthique et politique
PHI 6556	3	Histoire de la philosophie politique
PHI 6575	3	Problèmes en éthique internationale
POL 6104	3	Organisations internationales
POL 6506	3	L'État et la régulation sociale
POL 6525	3	Analyses et évaluations de politiques
POL 6526	3	Affaires politiques internationales

Bloc 73O2-ST Gouvernance et relations internationales

Option - Maximum 15 crédits.
POUR LES BLOCS 73E2 À 73P2 : Les étudiants avec la modalité STAGE peuvent prendre un maximum de 15 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

CRI 6724	3	Gouvernance de la sécurité
DRT 6851	3	Droit international : réfugiés et migration
HST 6692	3	Les sciences dans l'histoire des relations internationales
HST 6700	3	Histoire et relations internationales
INT 6050	3	Aspects juridiques internationaux
PHI 6545	3	Éthique et politique
PHI 6556	3	Histoire de la philosophie politique
PHI 6575	3	Problèmes en éthique internationale
POL 6104	3	Organisations internationales
POL 6506	3	L'État et la régulation sociale
POL 6525	3	Analyses et évaluations de politiques
POL 6526	3	Affaires politiques internationales

Bloc 73O3-TD Gouvernance et relations internationales

Option - Maximum 18 crédits.
POUR LES BLOCS 73E3 À 73P3 : Les étudiants avec la modalité TRAVAIL DIRIGÉ doivent prendre un minimum de 9 crédits et peuvent prendre un maximum de 18 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

CRI 6724	3	Gouvernance de la sécurité
DRT 6851	3	Droit international : réfugiés et migration
HST 6692	3	Les sciences dans l'histoire des relations internationales
HST 6700	3	Histoire et relations internationales
INT 6050	3	Aspects juridiques internationaux
PHI 6545	3	Éthique et politique
PHI 6556	3	Histoire de la philosophie politique
PHI 6575	3	Problèmes en éthique internationale
POL 6104	3	Organisations internationales
POL 6506	3	L'État et la régulation sociale
POL 6525	3	Analyses et évaluations de politiques
POL 6526	3	Affaires politiques internationales

Bloc 73P1-MM Questions de développement

Option - Maximum 9 crédits.
POUR LES BLOCS 73E1 À 73P1 : Les étudiants avec la modalité MÉMOIRE peuvent prendre un maximum de 9 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

DMO 6050	3	Démographie et santé
DMO 6430	3	Population et développement
DMO 6500	3	Fécondité et famille
DMO 6501	3	Migration
GEO 6290	3	La géographie critique
SOL 6541	3	Inégalités sociales et parcours de vie
SOL 6930	3	Ville et métropolisation
URB 6850	3	Urbanisme international
URB 6857	3	Financement international de l'habitat

Bloc 73P2-ST Questions de développement

Option - Maximum 15 crédits.
POUR LES BLOCS 73E2 À 73P2 : Les étudiants avec la modalité STAGE peuvent prendre un maximum de 15 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

DMO 6050	3	Démographie et santé
DMO 6430	3	Population et développement
DMO 6500	3	Fécondité et famille

DMO 6501	3	Migration
GEO 6290	3	La géographie critique
SOL 6541	3	Inégalités sociales et parcours de vie
SOL 6930	3	Ville et métropolisation
URB 6850	3	Urbanisme international
URB 6857	3	Financement international de l'habitat

Bloc 73P3-TD Questions de développement

Option - Maximum 18 crédits.
POUR LES BLOCS 73E3 À 73P3 : Les étudiants avec la modalité TRAVAIL DIRIGÉ doivent prendre un minimum de 9 crédits et peuvent prendre un maximum de 18 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

DMO 6050	3	Démographie et santé
DMO 6430	3	Population et développement
DMO 6500	3	Fécondité et famille
DMO 6501	3	Migration
GEO 6290	3	La géographie critique
SOL 6541	3	Inégalités sociales et parcours de vie
SOL 6930	3	Ville et métropolisation
URB 6850	3	Urbanisme international
URB 6857	3	Financement international de l'habitat

Bloc 73Q-ST Langues

Option - Maximum 6 crédits.
Ce bloc est réservé aux étudiants ayant la modalité avec STAGE.

ALL 1905	3	Allemand 5 (niveau B1.1)
ALL 1906	3	Allemand 6 (niveau B1.2)
ALL 1912	3	Lire en allemand 2 (niveau B1)
ALL 1913	3	Lire en allemand 3 (niveau B2.1)
ALL 2010	3	Grammaire avancée 2
CHN 1909	3	Chinois 9 (niveau B1.1)
CHN 1910	3	Chinois 10 (niveau B1.2)
CHN 1911	3	Chinois 11 (niveau B1.3)
CHN 1912	3	Lire en chinois 1 (niveau B2.1)
CHN 1913	3	Lire en chinois 2 (niveau B2.2)
CTL 1903	3	Catalan 3 (niveau B1.1)
CTL 1904	3	Catalan 4 (niveau B1.2)
ESP 1903	3	Espagnol 3 (niveau B1.1)
ESP 1904	3	Espagnol 4 (niveau B1.2)
ESP 1905	3	Espagnol 5 (niveau B2.1)
ESP 1906	3	Espagnol 6 (niveau B2.2)
ESP 1907	3	Espagnol 7 (niveau B2.3)
ESP 2510	3	Pratique orale de l'espagnol
ESP 3610	3	Préparation au DELE (niveau supérieur)
ITL 1903	3	Italien 3 (niveau B1.1)
ITL 1904	3	Italien 4 (niveau B1.2)
ITL 2030	3	Stylistique et composition italiennes
ITL 2040	3	Italien parlé
ITL 2070	3	Grammaire avancée 2
ITL 3002	3	Version
JPN 1907	3	Japonais 7 (niveau B1.1)
JPN 1908	3	Japonais 8 (niveau B1.2)
JPN 1909	3	Lire en japonais 1 (niveau B1)
JPN 1910	3	Parler en japonais 1 (Niveau B1)
JPN 1911	3	Lire en japonais 2 (Niveau B2)
JPN 1912	3	Parler en japonais 2 (Niveau B2)
JPN 1913	3	Lire en japonais 3 (Niveau B2)
JPN 1914	3	Parler en japonais 3 (Niveau B2)
PTG 1903	3	Portugais 3 (niveau B1.1)
PTG 1904	3	Portugais 4 (niveau B1.2)
PTG 1954	3	Portugais idiomatique et composition
PTG 1955	3	Portugais : communication orale et écrite
PTG 2050	3	Portugais : langue étrangère

Bloc 73R

Choix - Maximum 3 crédits
Cours à choisir dans le répertoire de cours de cycles supérieurs de l'Université de Montréal en fonction des besoins de formation de l'étudiant et en accord avec le responsable de programme.

Bloc 73S1-MM Mémoire

Obligatoire - 24 crédits.

INT 6110	2	Séminaire de recherche
INT 6200	1	Séminaires du Cérium
INT 6710	0	Projet de recherche
INT 6750	21	Mémoire

Bloc 73S2-ST Stage

Obligatoire - 18 crédits.

INT 6200	1	Séminaires du Cérium
INT 6250	2	Atelier méthodologique
INT 6800	15	Stage

Bloc 73S3-TD Travail dirigé

Obligatoire - 15 crédits.

INT 6110A	2	Séminaire de recherche
INT 6200	1	Séminaires du Cérium
INT 6710	0	Projet de recherche
INT 6805	12	Travail dirigé

Segment 74 Propre à l'option Études régionales

Les crédits du segment, avec la modalité Mémoire, sont répartis de la façon suivante : 27 crédits obligatoires, dont 24 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, 15 à 18 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.
Les crédits du segment, avec la modalité Stage, sont répartis de la façon suivante : 21 crédits obligatoires, dont 15 crédits attribués à un stage, 21 à 24 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.
Les crédits du segment, avec la modalité Travail dirigé, sont répartis de la façon suivante : 18 crédits obligatoires, dont 15 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un travail dirigé, 24 à 27 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

Bloc 74A Fondements

Obligatoire - 3 crédits.

INT 6030	3	Culture, diversité et globalisation

Bloc 74B Fondements

Option - 3 crédits

INT 6010	3	Histoire de la mondialisation
INT 6020	3	Économie politique internationale

Bloc 74C Spécialisation

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

ANG 6670	3	Constructions of Cultural Space

INT 6040	3	Gouvernance et mondialisation
INT 6050	3	Aspects juridiques internationaux
INT 6080	3	Conflits et mémoire historique
LCO 6447	3	Modernités comparées
PHI 6575	3	Problèmes en éthique internationale
POL 6418	3	Relations transnationales et mondialisation

Bloc 74D Formations intensives

Option - Maximum 6 crédits.

INT 6240A	3	Écoles d'été du Cérium
INT 6240B	3	Écoles d'été du Cérium
INT 6300	3	Tournée des institutions de l'Union européenne
INT 6400	3	Séminaire en études internationales

Bloc 74E1-MM Aspects de la mondialisation

Option - Maximum 9 crédits.
POUR LES BLOCS 74E1 À 74P1 : Les étudiants avec la modalité MÉMOIRE peuvent prendre un maximum de 9 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ANG 6660	3	Literatures and Globalization
ANT 6117	3	Globalisation, culture et identités
DRT 6832	3	Mondialisation et souveraineté
GEO 6294	3	Amérique latine et mondialisation
HEC 6213	3	Contexte en enjeux internationaux de l'entreprise (INTE40002)
HEC 6513	3	Implantation à l'étranger (400513)
SOL 6520	3	Travail, syndicalisme et mondialisation

Bloc 74E2-ST Aspects de la mondialisation

Option - Maximum 15 crédits.
POUR LES BLOCS 74E2 À 74P2 : Les étudiants avec la modalité STAGE peuvent prendre un maximum de 15 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ANG 6660	3	Literatures and Globalization
ANT 6117	3	Globalisation, culture et identités
DRT 6832	3	Mondialisation et souveraineté
GEO 6294	3	Amérique latine et mondialisation
HEC 6213	3	Contexte en enjeux internationaux de l'entreprise (INTE40002)
HEC 6513	3	Implantation à l'étranger (400513)
SOL 6520	3	Travail, syndicalisme et mondialisation

Bloc 74E3-TD Aspects de la mondialisation

Option - Maximum 18 crédits.
POUR LES BLOCS 74E3 À 74P3 : Les étudiants avec la modalité TRAVAIL DIRIGÉ doivent prendre un minimum de 9 crédits et peuvent prendre un maximum de 18 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ANG 6660	3	Literatures and Globalization
ANT 6117	3	Globalisation, culture et identités
DRT 6832	3	Mondialisation et souveraineté
GEO 6294	3	Amérique latine et mondialisation
HEC 6213	3	Contexte en enjeux internationaux de l'entreprise (INTE40002)
HEC 6513	3	Implantation à l'étranger (400513)
SOL 6520	3	Travail, syndicalisme et mondialisation

Bloc 74F1-MM Aspects internationaux de l'économie

Option - Maximum 9 crédits.
POUR LES BLOCS 74E1 À 74P1 : Les étudiants avec la modalité MÉMOIRE peuvent prendre un maximum de 9 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

DRT 6830G	3	Droit international public avancé
DRT 6830I	3	Droit international public avancé
ECN 6473	3	Commerce international
ECN 6478	3	Finance internationale
HEC 6174B	3	Séminaire de macroéconomie internationale (ECON60801)
HEC 6300	3	Marchés internationaux des capitaux (608900)
HEC 6313	3	Droit et transactions internationales de l'entreprise (400313)
HEC 6413	3	Gérer les importations et exportations (400413)
HEC 6613	3	Marketing en contexte international (400613)
POL 6130	3	Économie politique internationale

Bloc 74F2-ST Aspects internationaux de l'économie

Option - Maximum 15 crédits.
POUR LES BLOCS 74E2 À 74P2 : Les étudiants avec la modalité STAGE peuvent prendre un maximum de 15 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

DRT 6830G	3	Droit international public avancé
DRT 6830I	3	Droit international public avancé
ECN 6473	3	Commerce international
ECN 6478	3	Finance internationale
HEC 6174B	3	Séminaire de macroéconomie internationale (ECON60801)
HEC 6300	3	Marchés internationaux des capitaux (608900)
HEC 6313	3	Droit et transactions internationales de l'entreprise (400313)
HEC 6413	3	Gérer les importations et exportations (400413)
HEC 6613	3	Marketing en contexte international (400613)
POL 6130	3	Économie politique internationale

Bloc 74F3-TD Aspects internationaux de l'économie

Option - Maximum 18 crédits.
POUR LES BLOCS 74E3 À 74P3 : Les étudiants avec la modalité TRAVAIL DIRIGÉ doivent prendre un minimum de 9 crédits et peuvent prendre un maximum de 18 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

DRT 6830G	3	Droit international public avancé
DRT 6830I	3	Droit international public avancé
ECN 6473	3	Commerce international
ECN 6478	3	Finance internationale
HEC 6174B	3	Séminaire de macroéconomie internationale (ECON60801)
HEC 6300	3	Marchés internationaux des capitaux (608900)
HEC 6313	3	Droit et transactions internationales de l'entreprise (400313)
HEC 6413	3	Gérer les importations et exportations (400413)
HEC 6613	3	Marketing en contexte international (400613)
POL 6130	3	Économie politique internationale

Bloc 74G1-MM Conflits et consolidation de la paix

Option - Maximum 9 crédits.
POUR LES BLOCS 74E1 À 74P1 : Les étudiants avec la modalité MÉMOIRE peuvent prendre un maximum de 9 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ANT 6120	3	Violences contemporaines
CRI 6232	3	La justice réparatrice
CRI 6233	3	Terrorisme et antiterrorisme
CRI 6722	3	Renseignement et enjeux sociopolitiques
DRT 6853	3	Droit pénal international
POL 6404	3	États postsoviétiques
POL 6614	3	La consolidation de la paix
POL 6617	3	Nationalisme, ethnicité et conflits
SOL 6510	3	Classes sociales et mouvements sociaux

Bloc 74G2-ST Conflits et consolidation de la paix

Option - Maximum 15 crédits.
POUR LES BLOCS 74E2 À 74P2 : Les étudiants avec la modalité STAGE peuvent prendre un maximum de 15 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ANT 6120	3	Violences contemporaines
CRI 6232	3	La justice réparatrice
CRI 6233	3	Terrorisme et antiterrorisme
CRI 6722	3	Renseignement et enjeux sociopolitiques
DRT 6853	3	Droit pénal international
POL 6404	3	États postsoviétiques
POL 6614	3	La consolidation de la paix
POL 6617	3	Nationalisme, ethnicité et conflits
SOL 6510	3	Classes sociales et mouvements sociaux

Bloc 74G3-TD Conflits et consolidation de la paix

Option - Maximum 18 crédits.
POUR LES BLOCS 74E3 À 74P3 : Les étudiants avec la modalité TRAVAIL DIRIGÉ doivent prendre un minimum de 9 crédits et peuvent prendre un maximum de 18 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ANT 6120	3	Violences contemporaines
CRI 6232	3	La justice réparatrice
CRI 6233	3	Terrorisme et antiterrorisme
CRI 6722	3	Renseignement et enjeux sociopolitiques
DRT 6853	3	Droit pénal international
POL 6404	3	États postsoviétiques
POL 6614	3	La consolidation de la paix
POL 6617	3	Nationalisme, ethnicité et conflits
SOL 6510	3	Classes sociales et mouvements sociaux

Bloc 74H1-MM Cultures majoritaires / cultures minoritaires

Option - Maximum 9 crédits.
POUR LES BLOCS 74E1 À 74P1 : Les étudiants avec la modalité MÉMOIRE peuvent prendre un maximum de 9 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ANT 6160	3	Cultures, justice et droits
COM 6331	3	Communication, pouvoir, contre-pouvoirs
DRT 6830J	3	Droit international public avancé
ESP 6180	3	Parcours interculturels
HST 6651	3	Immigration et culture aux États-Unis
LCO 6340	3	Théorie autochtone et colonialisme de peuplement
PLU 6022	3	Migration, ethnicité, diversité urbaine
PLU 6061	3	Littératures juives de la modernité
POL 6618	3	Citoyenneté et identités
PSY 6093	3	Psychologie interculturelle
SOL 6857	3	Inégalités, discriminations et intervention
TRA 6004	3	Traduction et société

Bloc 74H2-ST Cultures majoritaires / cultures minoritaires

Option - Maximum 15 crédits.
POUR LES BLOCS 74E2 À 74P2 : Les étudiants avec la modalité STAGE peuvent prendre un maximum de 15 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ANT 6160	3	Cultures, justice et droits
COM 6331	3	Communication, pouvoir, contre-pouvoirs
DRT 6830J	3	Droit international public avancé
ESP 6180	3	Parcours interculturels
HST 6651	3	Immigration et culture aux États-Unis
LCO 6340	3	Théorie autochtone et colonialisme de peuplement
PLU 6022	3	Migration, ethnicité, diversité urbaine
PLU 6061	3	Littératures juives de la modernité
POL 6618	3	Citoyenneté et identités
PSY 6093	3	Psychologie interculturelle
SOL 6857	3	Inégalités, discriminations et intervention
TRA 6004	3	Traduction et société

Bloc 74H3-TD Cultures majoritaires / cultures minoritaires

Option - Maximum 18 crédits.
POUR LES BLOCS 74E3 À 74P3 : Les étudiants avec la modalité TRAVAIL DIRIGÉ doivent prendre un minimum de 9 crédits et peuvent prendre un maximum de 18 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ANT 6160	3	Cultures, justice et droits
COM 6331	3	Communication, pouvoir, contre-pouvoirs
DRT 6830J	3	Droit international public avancé
ESP 6180	3	Parcours interculturels
HST 6651	3	Immigration et culture aux États-Unis
LCO 6340	3	Théorie autochtone et colonialisme de peuplement
PLU 6022	3	Migration, ethnicité, diversité urbaine
PLU 6061	3	Littératures juives de la modernité
POL 6618	3	Citoyenneté et identités
PSY 6093	3	Psychologie interculturelle
SOL 6857	3	Inégalités, discriminations et intervention
TRA 6004	3	Traduction et société

Bloc 74I1-MM Environnement et développement durable

Option - Maximum 9 crédits.
POUR LES BLOCS 74E1 À 74P1 : Les étudiants avec la modalité MÉMOIRE peuvent prendre un maximum de 9 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

DRT 6830H	3	Droit international public avancé
DRT 6864	3	Droit et développement durable
EDD 6060	3	Enjeux sociaux et gouvernance
ENV 6003	3	La protection de l'environnement
ENV 6005	3	Catastrophes et aspects juridiques

Bloc 74I2-ST Environnement et développement durable

Option - Maximum 15 crédits.
POUR LES BLOCS 74E2 À 74P2 : Les étudiants avec la modalité STAGE peuvent prendre un maximum de 15 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

DRT 6830H	3	Droit international public avancé
DRT 6864	3	Droit et développement durable
EDD 6060	3	Enjeux sociaux et gouvernance
ENV 6003	3	La protection de l'environnement
ENV 6005	3	Catastrophes et aspects juridiques

Bloc 74I3-TD Environnement et développement durable

Option - Maximum 18 crédits.
POUR LES BLOCS 74E3 À 74P3 : Les étudiants avec la modalité TRAVAIL DIRIGÉ doivent prendre un minimum de 9 crédits et peuvent prendre un maximum de 18 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

DRT 6830H	3	Droit international public avancé
DRT 6864	3	Droit et développement durable
EDD 6060	3	Enjeux sociaux et gouvernance
ENV 6003	3	La protection de l'environnement
ENV 6005	3	Catastrophes et aspects juridiques

Bloc 74J1-MM Études régionales - Problématiques postcoloniales

Option - Maximum 9 crédits.
POUR LES BLOCS 74E1 À 74P1 : Les étudiants avec la modalité MÉMOIRE peuvent prendre un maximum de 9 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ANG 6650	3	Post-colonial Literatures in English
ANT 6875	3	Séminaire: étude d'une aire linguistique
FRA 6421	3	Enjeux d'histoire littéraire francophone
LCO 6112	3	Orientalismes/Occidentalismes
LCO 6447	3	Modernités comparées
SOL 6915	3	Relations ethniques et postcolonialité

Bloc 74J2-ST Études régionales - Problématiques postcoloniales

Option - Maximum 15 crédits.
POUR LES BLOCS 74E2 À 74P2 : Les étudiants avec la modalité STAGE peuvent prendre un maximum de 15 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ANG 6650	3	Post-colonial Literatures in English
ANT 6875	3	Séminaire: étude d'une aire linguistique
FRA 6421	3	Enjeux d'histoire littéraire francophone
LCO 6112	3	Orientalismes/Occidentalismes
LCO 6447	3	Modernités comparées
SOL 6915	3	Relations ethniques et postcolonialité

Bloc 74J3-TD Études régionales - Problématiques postcoloniales

Option - Maximum 18 crédits.
POUR LES BLOCS 74E3 À 74P3 : Les étudiants avec la modalité TRAVAIL DIRIGÉ doivent prendre un minimum de 9 crédits et peuvent prendre un maximum de 18 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ANG 6650	3	Post-colonial Literatures in English
ANT 6875	3	Séminaire: étude d'une aire linguistique
FRA 6421	3	Enjeux d'histoire littéraire francophone
LCO 6112	3	Orientalismes/Occidentalismes
LCO 6447	3	Modernités comparées
SOL 6915	3	Relations ethniques et postcolonialité

Bloc 74K1-MM Études régionales - Afrique

Option - Maximum 9 crédits
POUR LES BLOCS 74E1 À 74P1 : Les étudiants avec la modalité MÉMOIRE peuvent prendre un maximum de 9 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ANT 6110	3	Musiques d'Afrique subsaharienne
PLU 6059	3	Dynamiques des sociétés africaines
POL 6417	3	Systèmes politiques africains

Bloc 74K2-ST Études régionales - Afrique

Option - Maximum 9 crédits.
POUR LES BLOCS 74E2 À 74P2 : Les étudiants avec la modalité STAGE peuvent prendre un maximum de 15 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ANT 6110	3	Musiques d'Afrique subsaharienne
PLU 6059	3	Dynamiques des sociétés africaines
POL 6417	3	Systèmes politiques africains

Bloc 74K3-TD Études régionales - Afrique

Option - Maximum 9 crédits.
POUR LES BLOCS 74E3 À 74P3 :Les étudiants avec la modalité TRAVAIL DIRIGÉ doivent prendre un minimum de 9 crédits et peuvent prendre un maximum de 18 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ANT 6110	3	Musiques d'Afrique subsaharienne
PLU 6059	3	Dynamiques des sociétés africaines
POL 6417	3	Systèmes politiques africains

Bloc 74L1-MM Études régionales - Amériques

Option - Maximum 9 crédits.
POUR LES BLOCS 74E1 À 74P1 : Les étudiants avec la modalité MÉMOIRE peuvent prendre un maximum de 9 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ANG 6185	3	Later 20th-Century American Literature
ANG 6190	3	English-Canadian Literature
DRT 6501	3	Système juridique du Québec et du Canada
ESP 6125	3	Discours colonial hispano-américain 1
ESP 6135	3	Discours colonial hispano-américain 2
ESP 6145	3	Littérature hispano-américaine contemporaine 1
ESP 6165	3	Littérature hispano-américaine contemporaine 3
ESP 6170	3	Langues, cultures et sociétés andines
FRA 6262	3	Littérature et culture québécoises
HAR 6073	3	Arts et cultures des Amériques
HST 6448	3	Thèmes en histoire internationale canadienne
HST 6570	3	Historiographie - Canada depuis 1850
LCO 6330	3	Littératures des Amériques
LCO 6555	3	Littératures canadiennes comparées
PLU 6053	3	Penser l'histoire culturelle du Québec
PLU 6908A	3	Enjeux contemporains: Amériques
POL 6403	3	Le système politique américain
POL 6405	3	L'Amérique latine

Bloc 74L2-ST Études régionales - Amériques

Option - Maximum 15 crédits.
POUR LES BLOCS 74E2 À 74P2 : Les étudiants avec la modalité STAGE peuvent prendre un maximum de 15 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ANG 6185	3	Later 20th-Century American Literature
ANG 6190	3	English-Canadian Literature
DRT 6501	3	Système juridique du Québec et du Canada
ESP 6125	3	Discours colonial hispano-américain 1
ESP 6135	3	Discours colonial hispano-américain 2
ESP 6145	3	Littérature hispano-américaine contemporaine 1
ESP 6165	3	Littérature hispano-américaine contemporaine 3
ESP 6170	3	Langues, cultures et sociétés andines
FRA 6262	3	Littérature et culture québécoises
HAR 6073	3	Arts et cultures des Amériques
HST 6448	3	Thèmes en histoire internationale canadienne
HST 6570	3	Historiographie - Canada depuis 1850
LCO 6330	3	Littératures des Amériques
LCO 6555	3	Littératures canadiennes comparées
PLU 6053	3	Penser l'histoire culturelle du Québec
PLU 6908A	3	Enjeux contemporains: Amériques
POL 6403	3	Le système politique américain
POL 6405	3	L'Amérique latine

Bloc 74L3-TD Études régionales - Amériques

Option - Maximum 18 crédits.
POUR LES BLOCS 74E3 À 74P3 : Les étudiants avec la modalité TRAVAIL DIRIGÉ doivent prendre un minimum de 9 crédits et peuvent prendre un maximum de 18 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ANG 6185	3	Later 20th-Century American Literature
ANG 6190	3	English-Canadian Literature
DRT 6501	3	Système juridique du Québec et du Canada
ESP 6125	3	Discours colonial hispano-américain 1

ESP 6135	3	Discours colonial hispano-américain 2
ESP 6145	3	Littérature hispano-américaine contemporaine 1
ESP 6165	3	Littérature hispano-américaine contemporaine 3
ESP 6170	3	Langues, cultures et sociétés andines
FRA 6262	3	Littérature et culture québécoises
HAR 6073	3	Arts et cultures des Amériques
HST 6448	3	Thèmes en histoire internationale canadienne
HST 6570	3	Historiographie - Canada depuis 1850
LCO 6330	3	Littératures des Amériques
LCO 6555	3	Littératures canadiennes comparées
PLU 6053	3	Penser l'histoire culturelle du Québec
PLU 6908A	3	Enjeux contemporains: Amériques
POL 6403	3	Le système politique américain
POL 6405	3	L'Amérique latine

Bloc 74M1-MM Études régionales - Asie

Option - Maximum 9 crédits.
POUR LES BLOCS 74E1 À 74P1 : Les étudiants avec la modalité MÉMOIRE peuvent prendre un maximum de 9 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

HST 6580	3	Histoires modernes de l'Asie de l'Est
HST 6647	3	Les relations internationales dans le monde arabe
POL 6615	3	Enjeux politiques de l'Asie du Sud-Est

Bloc 74M2-ST Études régionales - Asie

Option - Maximum 15 crédits.
POUR LES BLOCS 74E2 À 74P2 : Les étudiants avec la modalité STAGE peuvent prendre un maximum de 15 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

HST 6580	3	Histoires modernes de l'Asie de l'Est
HST 6647	3	Les relations internationales dans le monde arabe
POL 6615	3	Enjeux politiques de l'Asie du Sud-Est

Bloc 74M3-TD Études régionales - Asie

Option - Maximum 18 crédits.
POUR LES BLOCS 74E3 À 74P3 : Les étudiants avec la modalité TRAVAIL DIRIGÉ doivent prendre un minimum de 9 crédits et peuvent prendre un maximum de 18 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

HST 6580	3	Histoires modernes de l'Asie de l'Est
HST 6647	3	Les relations internationales dans le monde arabe
POL 6615	3	Enjeux politiques de l'Asie du Sud-Est

Bloc 74N1-MM Études régionales - Europe

Option - Maximum 9 crédits.
POUR LES BLOCS 74E1 À 74P1 : Les étudiants avec la modalité MÉMOIRE peuvent prendre un maximum de 9 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ALL 6311	3	Civilisation des pays germanophones 1
ALL 6322	3	Civilisation des pays germanophones 2
ALL 6331	3	Civilisation des pays germanophones 3
ALL 6332	3	Civilisation des pays germanophones 4
ANG 6638	3	Later 20th-Century British Literature
DRT 6872	3	Droit européen des relations étrangères
EAE 6041A	3	L'Allemagne dans le contexte européen 1
ESP 6090	3	Littérature hispanique contemporaine
FRA 6351	3	Littérature contemporaine
HST 6540	3	Historiographie - Europe contemporaine
HST 6623	3	Religions et cultures au Moyen Âge
HST 6634	3	La culture européenne au 18e siècle
HST 6645	3	La France dans le monde depuis 1789
HST 6646	3	L'Allemagne dans l'Europe contemporaine
LCO 6350	3	Littératures européennes comparées
POL 6112	3	Politique de l'Union européenne

Bloc 74N2-ST Études régionales - Europe

Option - Maximum 15 crédits
POUR LES BLOCS 74E2 À 74P2 : Les étudiants avec la modalité STAGE peuvent prendre un maximum de 15 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ALL 6311	3	Civilisation des pays germanophones 1
ALL 6322	3	Civilisation des pays germanophones 2
ALL 6331	3	Civilisation des pays germanophones 3
ALL 6332	3	Civilisation des pays germanophones 4
ANG 6638	3	Later 20th-Century British Literature
DRT 6872	3	Droit européen des relations étrangères
EAE 6041A	3	L'Allemagne dans le contexte européen 1
ESP 6090	3	Littérature hispanique contemporaine
FRA 6351	3	Littérature contemporaine
HST 6540	3	Historiographie - Europe contemporaine
HST 6623	3	Religions et cultures au Moyen Âge
HST 6634	3	La culture européenne au 18e siècle
HST 6645	3	La France dans le monde depuis 1789
HST 6646	3	L'Allemagne dans l'Europe contemporaine
LCO 6350	3	Littératures européennes comparées
POL 6112	3	Politique de l'Union européenne

Bloc 74N3-TD Études régionales - Europe

Option - Maximum 18 crédits.
POUR LES BLOCS 74E3 À 74P3 : Les étudiants avec la modalité TRAVAIL DIRIGÉ doivent prendre un minimum de 9 crédits et peuvent prendre un maximum de 18 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ALL 6311	3	Civilisation des pays germanophones 1
ALL 6322	3	Civilisation des pays germanophones 2
ALL 6331	3	Civilisation des pays germanophones 3
ALL 6332	3	Civilisation des pays germanophones 4
ANG 6638	3	Later 20th-Century British Literature
DRT 6872	3	Droit européen des relations étrangères
EAE 6041A	3	L'Allemagne dans le contexte européen 1
ESP 6090	3	Littérature hispanique contemporaine
FRA 6351	3	Littérature contemporaine
HST 6540	3	Historiographie - Europe contemporaine
HST 6623	3	Religions et cultures au Moyen Âge
HST 6634	3	La culture européenne au 18e siècle
HST 6645	3	La France dans le monde depuis 1789
HST 6646	3	L'Allemagne dans l'Europe contemporaine
LCO 6350	3	Littératures européennes comparées
POL 6112	3	Politique de l'Union européenne

Bloc 74O1-MM Gouvernance et relations internationales

Option - Maximum 9 crédits.
POUR LES BLOCS 74E1 À 74P1 : Les étudiants avec la modalité MÉMOIRE peuvent prendre un maximum de 9 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

CRI 6724	3	Gouvernance de la sécurité

DRT 6851	3	Droit international : réfugiés et migration
HST 6692	3	Les sciences dans l'histoire des relations internationales
HST 6700	3	Histoire et relations internationales
PHI 6545	3	Éthique et politique
PHI 6556	3	Histoire de la philosophie politique
POL 6104	3	Organisations internationales
POL 6506	3	L'État et la régulation sociale
POL 6525	3	Analyses et évaluations de politiques
POL 6526	3	Affaires politiques internationales

Bloc 74O2-ST Gouvernance et relations internationales

Option - Maximum 15 crédits.
POUR LES BLOCS 74E2 À 74P2 : Les étudiants avec la modalité STAGE peuvent prendre un maximum de 15 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

CRI 6724	3	Gouvernance de la sécurité
DRT 6851	3	Droit international : réfugiés et migration
HST 6692	3	Les sciences dans l'histoire des relations internationales
HST 6700	3	Histoire et relations internationales
PHI 6545	3	Éthique et politique
PHI 6556	3	Histoire de la philosophie politique
POL 6104	3	Organisations internationales
POL 6506	3	L'État et la régulation sociale
POL 6525	3	Analyses et évaluations de politiques
POL 6526	3	Affaires politiques internationales

Bloc 74O3-TD Gouvernance et relations internationales

Option - Maximum 18 crédits.
POUR LES BLOCS 74E3 À 74P3 : Les étudiants avec la modalité TRAVAIL DIRIGÉ doivent prendre un minimum de 9 crédits et peuvent prendre un maximum de 18 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

CRI 6724	3	Gouvernance de la sécurité
DRT 6851	3	Droit international : réfugiés et migration
HST 6692	3	Les sciences dans l'histoire des relations internationales
HST 6700	3	Histoire et relations internationales
PHI 6545	3	Éthique et politique
PHI 6556	3	Histoire de la philosophie politique
POL 6104	3	Organisations internationales
POL 6506	3	L'État et la régulation sociale
POL 6525	3	Analyses et évaluations de politiques
POL 6526	3	Affaires politiques internationales

Bloc 74P1-MM Questions de développement

Option - Maximum 9 crédits.
POUR LES BLOCS 74E1 À 74P1 : Les étudiants avec la modalité MÉMOIRE peuvent prendre un maximum de 9 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

DMO 6050	3	Démographie et santé
DMO 6430	3	Population et développement
DMO 6500	3	Fécondité et famille
DMO 6501	3	Migration
GEO 6290	3	La géographie critique
HEC 6876A	3	Développement et institution économique (681097)
PHI 6576	3	Justice économique et sociale
POL 6419	3	Théories du développement
SOL 6312	3	Sociologie du développement
SOL 6541	3	Inégalités sociales et parcours de vie
SOL 6930	3	Ville et métropolisation
URB 6850	3	Urbanisme international
URB 6857	3	Financement international de l'habitat

Bloc 74P2-ST Questions de développement

Option - Maximum 15 crédits.
POUR LES BLOCS 74E2 À 74P2 : Les étudiants avec la modalité STAGE peuvent prendre un maximum de 15 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

DMO 6050	3	Démographie et santé
DMO 6430	3	Population et développement
DMO 6500	3	Fécondité et famille
DMO 6501	3	Migration
GEO 6290	3	La géographie critique
HEC 6876A	3	Développement et institution économique (681097)
PHI 6576	3	Justice économique et sociale
POL 6419	3	Théories du développement
SOL 6312	3	Sociologie du développement
SOL 6541	3	Inégalités sociales et parcours de vie
SOL 6930	3	Ville et métropolisation
URB 6850	3	Urbanisme international
URB 6857	3	Financement international de l'habitat

Bloc 74P3-TD Questions de développement

Option - Maximum 18 crédits.
POUR LES BLOCS 74E3 À 74P3 : Les étudiants avec la modalité TRAVAIL DIRIGÉ doivent prendre un minimum de 9 crédits et peuvent prendre un maximum de 18 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

DMO 6050	3	Démographie et santé
DMO 6430	3	Population et développement
DMO 6500	3	Fécondité et famille
DMO 6501	3	Migration
GEO 6290	3	La géographie critique
HEC 6876A	3	Développement et institution économique (681097)
PHI 6576	3	Justice économique et sociale
POL 6419	3	Théories du développement
SOL 6312	3	Sociologie du développement
SOL 6541	3	Inégalités sociales et parcours de vie
SOL 6930	3	Ville et métropolisation
URB 6850	3	Urbanisme international
URB 6857	3	Financement international de l'habitat

Bloc 74Q-ST Langues

Option - Maximum 6 crédits.
Ce bloc est réservé aux étudiants ayant la modalité avec STAGE.

ALL 1905	3	Allemand 5 (niveau B1.1)
ALL 1906	3	Allemand 6 (niveau B1.2)
ALL 1912	3	Lire en allemand 2 (niveau B1)
ALL 1913	3	Lire en allemand 3 (niveau B2.1)
ALL 2010	3	Grammaire avancée 2
CHN 1909	3	Chinois 9 (niveau B1.1)
CHN 1910	3	Chinois 10 (niveau B1.2)
CHN 1911	3	Chinois 11 (niveau B1.3)
CHN 1912	3	Lire en chinois 1 (niveau B2.1)

CHN 1913	3	Lire en chinois 2 (niveau B2.2)
CTL 1903	3	Catalan 3 (niveau B1.1)
CTL 1904	3	Catalan 4 (niveau B1.2)
ESP 1903	3	Espagnol 3 (niveau B1.1)
ESP 1904	3	Espagnol 4 (niveau B1.2)
ESP 1905	3	Espagnol 5 (niveau B2.1)
ESP 1906	3	Espagnol 6 (niveau B2.2)
ESP 1907	3	Espagnol 7 (niveau B2.3)
ESP 2510	3	Pratique orale de l'espagnol
ESP 3610	3	Préparation au DELE (niveau supérieur)
ITL 1903	3	Italien 3 (niveau B1.1)
ITL 1904	3	Italien 4 (niveau B1.2)
ITL 2030	3	Stylistique et composition italiennes
ITL 2040	3	Italien parlé
ITL 2070	3	Grammaire avancée 2
ITL 3002	3	Version
JPN 1907	3	Japonais 7 (niveau B1.1)
JPN 1908	3	Japonais 8 (niveau B1.2)
JPN 1909	3	Lire en japonais 1 (niveau B1)
JPN 1910	3	Parler en japonais 1 (Niveau B1)
JPN 1911	3	Lire en japonais 2 (Niveau B2)
JPN 1912	3	Parler en japonais 2 (Niveau B2)
JPN 1913	3	Lire en japonais 3 (Niveau B2)
JPN 1914	3	Parler en japonais 3 (Niveau B2)
PTG 1903	3	Portugais 3 (niveau B1.1)
PTG 1904	3	Portugais 4 (niveau B1.2)
PTG 1954	3	Portugais idiomatique et composition
PTG 1955	3	Portugais : communication orale et écrite
PTG 2050	3	Portugais : langue étrangère

Bloc 74R

Choix - Maximum 3 crédits
Cours à choisir dans le répertoire de cours de cycles supérieurs de l'Université de Montréal en fonction des besoins de formation de l'étudiant et en accord avec le responsable de programme.

Bloc 74S1-MM Mémoire

Obligatoire - 24 crédits.

INT 6110	2	Séminaire de recherche
INT 6200	1	Séminaires du Cérium
INT 6710	0	Projet de recherche
INT 6750	21	Mémoire

Bloc 74S2-ST Stage

Obligatoire - 18 crédits.

INT 6200	1	Séminaires du Cérium
INT 6250	2	Atelier méthodologique
INT 6800	15	Stage

Bloc 74S3-TD Travail dirigé

Obligatoire - 15 crédits.

INT 6110A	2	Séminaire de recherche
INT 6200	1	Séminaires du Cérium
INT 6710	0	Projet de recherche
INT 6805	12	Travail dirigé

Programme 2-072-1-1 Version 03 (H15)

D.E.S.S. en études internationales

Objectifs

L'objectif du D.E.S.S. (études internationales) est de développer chez l'étudiant une connaissance générale des rapports et des échanges internationaux, de même qu'une compréhension adéquate des actions, des événements et des situations relevant de ce contexte global. Le module de base permet à l'étudiant de couvrir un ensemble large de thématiques à caractère international. L'étudiant peut ensuite approfondir une problématique donnée ou appliquer ses connaissances à une région particulière. Le programme s'inscrit à la fois dans une perspective de spécialisation académique et de formation continue.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

1.1 Exigences générales

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. (études internationales), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat en études internationales ou d'un baccalauréat ou d'un diplôme préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu, au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance du français, de l'anglais, et d'une autre langue moderne

1.2 Connaissances préalables requises

Le candidat doit posséder des connaissances préalables adéquates en science politique, en économie, en droit, en histoire et en études culturelles. Il doit avoir réussi les cours suivants, ou leur équivalent, ou les ajouter à son programme, à titre de cours préparatoires :

- INT6001 : Notions d'histoire internationale
- INT6002 : Notions d'économie politique internationale
- INT6003 : Notions sur la diversité culturelle
- INT6004 : Notions en relations internationales
- INT6005 : Notions en droit international

1.3 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation de 250 mots
- Curriculum vitae
- Deux lettres de recommandation

2. Transfert

Les crédits accumulés au D.E.S.S. peuvent être reconnus pour un transfert à la M. Sc., en autant que les exigences du programme de D.E.S.S. sont satisfaites et que la moyenne de l'étudiant est d'au moins 3,2.

3. Scolarité

La scolarité minimale est de deux trimestres équivalents temps plein. La scolarité maximale est de quatre ans à compter de l'inscription initiale du candidat.

Structure du programme

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits.
L'étudiant doit choisir parmi l'une des quatre options suivantes :

- Institutions et droits (segments 01 et 73)
- Cultures, conflits et paix (segments 01 et 75)
- Coopération, développement et économie (segments 01 et 76)
- Études régionales (segments 01 et 77)

L'étudiant sera tenu de poursuivre son apprentissage linguistique au cours de sa formation, à la satisfaction du Comité de gestion du programme, en inscrivant des activités appropriées dans son programme d'études.
Quelle que soit l'option choisie, les étudiants peuvent prendre un maximum de 6 crédits de cours POL en plus des cours POL6525 et POL6526.
Les crédits du D.E.S.S. sont répartis de la façon suivante : 3 crédits obligatoires et 27 crédits à option.

Segment 01 - Tronc commun

Le segment 01 comporte un maximum de 9 crédits à option.

Bloc 01A Formations intensives

Option - Maximum 6 crédits.

INT 6240A	3	Écoles d'été du Cérium
INT 6240B	3	Écoles d'été du Cérium
INT 6300	3	Tournée des institutions de l'Union européenne
INT 6400	3	Séminaire en études internationales

Bloc 01B Travail d'intégration

Option - Maximum 6 crédits.

INT 6815	6	Travail dirigé

Segment 73 Propre à l'option Institutions et droits

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 3 crédits obligatoires et de 18 à 27 crédits à option.

Bloc 73A Fondements

Obligatoire - 3 crédits.

INT 6050	3	Aspects juridiques internationaux

Bloc 73B Fondements

Option - 3 crédits.

INT 6010	3	Histoire de la mondialisation
INT 6040	3	Gouvernance et mondialisation

Bloc 73C Spécialisation

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

CRI 6724	3	Gouvernance de la sécurité
DRT 6830G	3	Droit international public avancé
DRT 6832	3	Mondialisation et souveraineté
HST 6700	3	Histoire et relations internationales
INT 6080	3	Conflits et mémoire historique
POL 6104	3	Organisations internationales
POL 6418	3	Relations transnationales et mondialisation
SOL 6520	3	Travail, syndicalisme et mondialisation

Bloc 73D Aspects de la mondialisation

Option - Maximum 18 crédits.
POUR LES BLOCS 73D À 73O: Les étudiants peuvent prendre de 9 à 18 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ANG 6660	3	Literatures and Globalization
ANT 6117	3	Globalisation, culture et identités
GEO 6294	3	Amérique latine et mondialisation
HEC 6213	3	Contexte en enjeux internationaux de l'entreprise (INTE40002)
HEC 6513	3	Implantation à l'étranger (400513)
INT 6030	3	Culture, diversité et globalisation

Bloc 73E Aspects internationaux de l'économie

Option - Maximum 18 crédits.
POUR LES BLOCS 73D À 73O: Les étudiants peuvent prendre de 9 à 18 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

DRT 6830I	3	Droit international public avancé
ECN 6473	3	Commerce international
ECN 6478	3	Finance internationale
HEC 6174B	3	Séminaire de macroéconomie internationale (ECON60801)
HEC 6300	3	Marchés internationaux des capitaux (608900)
HEC 6313	3	Droit et transactions internationales de l'entreprise (400313)
HEC 6413	3	Gérer les importations et exportations (400413)
HEC 6613	3	Marketing en contexte international (400613)
INT 6020	3	Économie politique internationale
POL 6130	3	Économie politique internationale

Bloc 73F Conflits et consolidation de la paix

Option - Maximum 18 crédits.
POUR LES BLOCS 73D À 73O: Les étudiants peuvent prendre de 9 à 18 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ANT 6120	3	Violences contemporaines
CRI 6232	3	La justice réparatrice
CRI 6233	3	Terrorisme et antiterrorisme
CRI 6722	3	Renseignement et enjeux sociopolitiques
DRT 6853	3	Droit pénal international
POL 6404	3	États postsoviétiques
POL 6614	3	La consolidation de la paix
POL 6617	3	Nationalisme, ethnicité et conflits
SOL 6510	3	Classes sociales et mouvements sociaux

Bloc 73G Cultures majoritaires / cultures minoritaires

Option - Maximum 18 crédits.
POUR LES BLOCS 73D À 73O: Les étudiants peuvent prendre de 9 à 18 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ANG 6670	3	Constructions of Cultural Space
ANT 6160	3	Cultures, justice et droits
COM 6331	3	Communication, pouvoir, contre-pouvoirs
DRT 6830J	3	Droit international public avancé
ESP 6180	3	Parcours interculturels
HST 6651	3	Immigration et culture aux États-Unis
LCO 6340	3	Théorie autochtone et colonialisme de peuplement
PLU 6022	3	Migration, ethnicité, diversité urbaine
PLU 6061	3	Littératures juives de la modernité
POL 6618	3	Citoyenneté et identités
PSY 6093	3	Psychologie interculturelle
SOL 6857	3	Inégalités, discriminations et intervention
TRA 6004	3	Traduction et société

Bloc 73H Environnement et développement durable

Option - Maximum 18 crédits.
POUR LES BLOCS 73D À 73O: Les étudiants peuvent prendre de 9 à 18 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

DRT 6830H	3	Droit international public avancé
DRT 6864	3	Droit et développement durable
EDD 6060	3	Enjeux sociaux et gouvernance

ENV 6003	3	La protection de l'environnement
ENV 6005	3	Catastrophes et aspects juridiques

Bloc 73I Études régionales - Problématiques postcoloniales

Option - Maximum 18 crédits.
POUR LES BLOCS 73D À 73O: Les étudiants peuvent prendre de 9 à 18 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ANG 6650	3	Post-colonial Literatures in English
ANT 6875	3	Séminaire: étude d'une aire linguistique
FRA 6421	3	Enjeux d'histoire littéraire francophone
LCO 6112	3	Orientalismes/Occidentalismes
LCO 6447	3	Modernités comparées
SOL 6915	3	Relations ethniques et postcolonialité

Bloc 73J Études régionales - Afrique

Option - Maximum 9 crédits.
POUR LES BLOCS 73D À 73O: Les étudiants peuvent prendre de 9 à 18 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ANT 6110	3	Musiques d'Afrique subsaharienne
PLU 6059	3	Dynamiques des sociétés africaines
POL 6417	3	Systèmes politiques africains

Bloc 73K Études régionales - Amériques

Option - Maximum 18 crédits.
POUR LES BLOCS 73D À 73O: Les étudiants peuvent prendre de 9 à 18 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ANG 6185	3	Later 20th-Century American Literature
ANG 6190	3	English-Canadian Literature
DRT 6501	3	Système juridique du Québec et du Canada
ESP 6125	3	Discours colonial hispano-américain 1
ESP 6135	3	Discours colonial hispano-américain 2
ESP 6145	3	Littérature hispano-américaine contemporaine 1
ESP 6165	3	Littérature hispano-américaine contemporaine 3
ESP 6170	3	Langues, cultures et sociétés andines
FRA 6262	3	Littérature et culture québécoises
HAR 6073	3	Arts et cultures des Amériques
HST 6448	3	Thèmes en histoire internationale canadienne
HST 6570	3	Historiographie - Canada depuis 1850
LCO 6330	3	Littératures des Amériques
LCO 6555	3	Littératures canadiennes comparées
PLU 6053	3	Penser l'histoire culturelle du Québec
PLU 6908A	3	Enjeux contemporains: Amériques
POL 6403	3	Le système politique américain
POL 6405	3	L'Amérique latine

Bloc 73L Études régionales - Asie

Option - Maximum 18 crédits.
POUR LES BLOCS 73D À 73O: Les étudiants peuvent prendre de 9 à 18 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

HST 6580	3	Histoires modernes de l'Asie de l'Est
HST 6647	3	Les relations internationales dans le monde arabe
POL 6615	3	Enjeux politiques de l'Asie du Sud-Est

Bloc 73M Études régionales - Europe

Option - Maximum 18 crédits.
POUR LES BLOCS 73D À 73O: Les étudiants peuvent prendre de 9 à 18 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ALL 6311	3	Civilisation des pays germanophones 1
ALL 6322	3	Civilisation des pays germanophones 2
ALL 6331	3	Civilisation des pays germanophones 3
ALL 6332	3	Civilisation des pays germanophones 4
ANG 6638	3	Later 20th-Century British Literature
DRT 6872	3	Droit européen des relations étrangères
EAE 6041A	3	L'Allemagne dans le contexte européen 1
ESP 6090	3	Littérature hispanique contemporaine
FRA 6351	3	Littérature contemporaine
HST 6540	3	Historiographie - Europe contemporaine
HST 6623	3	Religions et cultures au Moyen Âge
HST 6634	3	La culture européenne au 18e siècle
HST 6645	3	La France dans le monde depuis 1789
HST 6646	3	L'Allemagne dans l'Europe contemporaine
LCO 6350	3	Littératures européennes comparées
POL 6112	3	Politique de l'Union européenne

Bloc 73N Gouvernance et relations internationales

Option - Maximum 18 crédits.
POUR LES BLOCS 73D À 73O: Les étudiants peuvent prendre de 9 à 18 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

DRT 6851	3	Droit international : réfugiés et migration
HST 6692	3	Les sciences dans l'histoire des relations internationales
PHI 6545	3	Éthique et politique
PHI 6556	3	Histoire de la philosophie politique
PHI 6575	3	Problèmes en éthique internationale
POL 6506	3	L'État et la régulation sociale
POL 6525	3	Analyses et évaluations de politiques
POL 6526	3	Affaires politiques internationales

Bloc 73O Questions de développement

Option - Maximum 18 crédits.
POUR LES BLOCS 73D À 73O: Les étudiants peuvent prendre de 9 à 18 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

DMO 6050	3	Démographie et santé
DMO 6430	3	Population et développement
DMO 6500	3	Fécondité et famille
DMO 6501	3	Migration
GEO 6290	3	La géographie critique
HEC 6876A	3	Développement et institution économique (681097)
PHI 6576	3	Justice économique et sociale
POL 6419	3	Théories du développement
SOL 6312	3	Sociologie du développement
SOL 6541	3	Inégalités sociales et parcours de vie
SOL 6930	3	Ville et métropolisation
URB 6850	3	Urbanisme international
URB 6857	3	Financement international de l'habitat

Segment 75 Propre à l'option Cultures, conflits et paix

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 3 crédits obligatoires et de 18 à 27 crédits à option.

Bloc 75A Fondements

Obligatoire - 3 crédits.

INT 6080	3	Conflits et mémoire historique

Bloc 75B Fondements

Option - 3 crédits.

INT 6010	3	Histoire de la mondialisation
INT 6030	3	Culture, diversité et globalisation

Bloc 75C Spécialisation

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

ANT 6120	3	Violences contemporaines
ANT 6160	3	Cultures, justice et droits
CRI 6232	3	La justice réparatrice
CRI 6722	3	Renseignement et enjeux sociopolitiques
ESP 6180	3	Parcours interculturels
INT 6050	3	Aspects juridiques internationaux
POL 6614	3	La consolidation de la paix
POL 6617	3	Nationalisme, ethnicité et conflits

Bloc 75D Aspects de la mondialisation

Option - Maximum 18 crédits.
POUR LES BLOCS 75D À 75O: Les étudiants peuvent prendre de 9 à 18 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ANG 6660	3	Literatures and Globalization
ANT 6117	3	Globalisation, culture et identités
DRT 6832	3	Mondialisation et souveraineté
GEO 6294	3	Amérique latine et mondialisation
HEC 6213	3	Contexte en enjeux internationaux de l'entreprise (INTE40002)
HEC 6513	3	Implantation à l'étranger (400513)
POL 6418	3	Relations transnationales et mondialisation
SOL 6520	3	Travail, syndicalisme et mondialisation

Bloc 75E Aspects internationaux de l'économie

Option - Maximum 18 crédits.
POUR LES BLOCS 75D À 75O: Les étudiants peuvent prendre de 9 à 18 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

DRT 6830G	3	Droit international public avancé
DRT 6830I	3	Droit international public avancé
ECN 6473	3	Commerce international
ECN 6478	3	Finance internationale
HEC 6174B	3	Séminaire de macroéconomie internationale (ECON60801)
HEC 6300	3	Marchés internationaux des capitaux (608900)
HEC 6313	3	Droit et transactions internationales de l'entreprise (400313)
HEC 6413	3	Gérer les importations et exportations (400413)
HEC 6613	3	Marketing en contexte international (400613)
INT 6020	3	Économie politique internationale
POL 6130	3	Économie politique internationale

Bloc 75F Conflits et consolidation de la paix

Option - Maximum 18 crédits.
POUR LES BLOCS 75D À 75O: Les étudiants peuvent prendre de 9 à 18 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

CRI 6233	3	Terrorisme et antiterrorisme
DRT 6853	3	Droit pénal international
POL 6404	3	États postsoviétiques
SOL 6510	3	Classes sociales et mouvements sociaux

Bloc 75G Cultures majoritaires / cultures minoritaires

Option - Maximum 18 crédits.
POUR LES BLOCS 75D À 75O: Les étudiants peuvent prendre de 9 à 18 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ANG 6670	3	Constructions of Cultural Space
COM 6331	3	Communication, pouvoir, contre-pouvoirs
DRT 6830J	3	Droit international public avancé
HST 6651	3	Immigration et culture aux États-Unis
LCO 6340	3	Théorie autochtone et colonialisme de peuplement
PLU 6022	3	Migration, ethnicité, diversité urbaine
PLU 6061	3	Littératures juives de la modernité
POL 6618	3	Citoyenneté et identités
PSY 6093	3	Psychologie interculturelle
SOL 6857	3	Inégalités, discriminations et intervention
TRA 6004	3	Traduction et société

Bloc 75H Environnement et développement durable

Option - Maximum 18 crédits.
POUR LES BLOCS 75D À 75O: Les étudiants peuvent prendre de 9 à 18 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

DRT 6830H	3	Droit international public avancé
DRT 6864	3	Droit et développement durable
EDD 6060	3	Enjeux sociaux et gouvernance
ENV 6003	3	La protection de l'environnement
ENV 6005	3	Catastrophes et aspects juridiques

Bloc 75I Études régionales - Problématiques postcoloniales

Option - Maximum 18 crédits.
POUR LES BLOCS 75D À 75O: Les étudiants peuvent prendre de 9 à 18 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ANG 6650	3	Post-colonial Literatures in English
ANT 6875	3	Séminaire: étude d'une aire linguistique
FRA 6421	3	Enjeux d'histoire littéraire francophone
LCO 6112	3	Orientalismes/Occidentalismes
LCO 6447	3	Modernités comparées
SOL 6915	3	Relations ethniques et postcolonialité

Bloc 75J Études régionales - Afrique

Option - Maximum 9 crédits.
POUR LES BLOCS 75D À 75O: Les étudiants peuvent prendre de 9 à 18 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ANT 6110	3	Musiques d'Afrique subsaharienne
PLU 6059	3	Dynamiques des sociétés africaines
POL 6417	3	Systèmes politiques africains

Bloc 75K Études régionales - Amériques

Option - Maximum 18 crédits.
POUR LES BLOCS 75D À 75O: Les étudiants peuvent prendre de 9 à 18 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ANG 6185	3	Later 20th-Century American Literature
ANG 6190	3	English-Canadian Literature
DRT 6501	3	Système juridique du Québec et du Canada
ESP 6125	3	Discours colonial hispano-américain 1
ESP 6135	3	Discours colonial hispano-américain 2
ESP 6145	3	Littérature hispano-américaine contemporaine 1
ESP 6165	3	Littérature hispano-américaine contemporaine 3
ESP 6170	3	Langues, cultures et sociétés andines
FRA 6262	3	Littérature et culture québécoises

HAR 6073	3	Arts et cultures des Amériques
HST 6448	3	Thèmes en histoire internationale canadienne
HST 6570	3	Historiographie - Canada depuis 1850
LCO 6330	3	Littératures des Amériques
LCO 6555	3	Littératures canadiennes comparées
PLU 6053	3	Penser l'histoire culturelle du Québec
PLU 6908A	3	Enjeux contemporains: Amériques
POL 6403	3	Le système politique américain
POL 6405	3	L'Amérique latine

Bloc 75L Études régionales - Asie

Option - Maximum 18 crédits.
POUR LES BLOCS 75D À 75O: Les étudiants peuvent prendre de 9 à 18 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

HST 6580	3	Histoires modernes de l'Asie de l'Est
HST 6647	3	Les relations internationales dans le monde arabe
POL 6615	3	Enjeux politiques de l'Asie du Sud-Est

Bloc 75M Études régionales - Europe

Option - Maximum 18 crédits.
POUR LES BLOCS 75D À 75O: Les étudiants peuvent prendre de 9 à 18 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ALL 6311	3	Civilisation des pays germanophones 1
ALL 6322	3	Civilisation des pays germanophones 2
ALL 6331	3	Civilisation des pays germanophones 3
ALL 6332	3	Civilisation des pays germanophones 4
ANG 6638	3	Later 20th-Century British Literature
DRT 6872	3	Droit européen des relations étrangères
EAE 6041A	3	L'Allemagne dans le contexte européen 1
ESP 6090	3	Littérature hispanique contemporaine
FRA 6351	3	Littérature contemporaine
HST 6540	3	Historiographie - Europe contemporaine
HST 6623	3	Religions et cultures au Moyen Âge
HST 6634	3	La culture européenne au 18e siècle
HST 6645	3	La France dans le monde depuis 1789
HST 6646	3	L'Allemagne dans l'Europe contemporaine
LCO 6350	3	Littératures européennes comparées
POL 6112	3	Politique de l'Union européenne

Bloc 75N Gouvernance et relations internationales

Option - Maximum 18 crédits.
POUR LES BLOCS 75D À 75O: Les étudiants peuvent prendre de 9 à 18 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

CRI 6724	3	Gouvernance de la sécurité
DRT 6851	3	Droit international : réfugiés et migration
HST 6692	3	Les sciences dans l'histoire des relations internationales
HST 6700	3	Histoire et relations internationales
INT 6040	3	Gouvernance et mondialisation
PHI 6545	3	Éthique et politique
PHI 6556	3	Histoire de la philosophie politique
PHI 6575	3	Problèmes en éthique internationale
POL 6104	3	Organisations internationales
POL 6506	3	L'État et la régulation sociale
POL 6525	3	Analyses et évaluations de politiques
POL 6526	3	Affaires politiques internationales

Bloc 75O Questions de développement

Option - Maximum 18 crédits.
POUR LES BLOCS 75D À 75O: Les étudiants peuvent prendre de 9 à 18 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

DMO 6050	3	Démographie et santé
DMO 6430	3	Population et développement
DMO 6500	3	Fécondité et famille
DMO 6501	3	Migration
GEO 6290	3	La géographie critique
HEC 6876A	3	Développement et institution économique (681097)
PHI 6576	3	Justice économique et sociale
POL 6419	3	Théories du développement
SOL 6312	3	Sociologie du développement
SOL 6541	3	Inégalités sociales et parcours de vie
SOL 6930	3	Ville et métropolisation
URB 6850	3	Urbanisme international
URB 6857	3	Financement international de l'habitat

Segment 76 Propre à l'option Coopération, développement et économie

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 3 crédits obligatoires et de 18 à 27 crédits à option.

Bloc 76A Fondements

Obligatoire - 3 crédits.

INT 6020	3	Économie politique internationale

Bloc 76B Fondements

Option - 3 crédits.

INT 6030	3	Culture, diversité et globalisation
INT 6040	3	Gouvernance et mondialisation

Bloc 76C Spécialisation

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

HEC 6113A	3	Aspects financiers de l'internationalisation (FINA40001)
HEC 6876A	3	Développement et institution économique (681097)
INT 6010	3	Histoire de la mondialisation
PHI 6576	3	Justice économique et sociale
POL 6130	3	Économie politique internationale
POL 6419	3	Théories du développement
POL 6421	3	Les pays émergents
SOL 6312	3	Sociologie du développement

Bloc 76D Aspects de la mondialisation

Option - Maximum 18 crédits.
POUR LES BLOCS 76D À 76O: Les étudiants peuvent prendre de 9 à 18 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ANG 6660	3	Literatures and Globalization
ANT 6117	3	Globalisation, culture et identités
DRT 6832	3	Mondialisation et souveraineté
GEO 6294	3	Amérique latine et mondialisation
HEC 6213	3	Contexte en enjeux internationaux de l'entreprise (INTE40002)
HEC 6513	3	Implantation à l'étranger (400513)
POL 6418	3	Relations transnationales et mondialisation
SOL 6520	3	Travail, syndicalisme et mondialisation

Bloc 76E Aspects internationaux de l'économie

Option - Maximum 18 crédits.
POUR LES BLOCS 76D À 76O: Les étudiants peuvent prendre de 9 à 18 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

DRT 6830G	3	Droit international public avancé
DRT 6830I	3	Droit international public avancé
ECN 6473	3	Commerce international
ECN 6478	3	Finance internationale
HEC 6174B	3	Séminaire de macroéconomie internationale (ECON60801)
HEC 6300	3	Marchés internationaux des capitaux (608900)
HEC 6313	3	Droit et transactions internationales de l'entreprise (400313)
HEC 6413	3	Gérer les importations et exportations (400413)
HEC 6613	3	Marketing en contexte international (400613)

Bloc 76F Conflits et consolidation de la paix

Option - Maximum 18 crédits.
POUR LES BLOCS 76D À 76O: Les étudiants peuvent prendre de 9 à 18 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ANT 6120	3	Violences contemporaines
CRI 6232	3	La justice réparatrice
CRI 6233	3	Terrorisme et antiterrorisme
CRI 6722	3	Renseignement et enjeux sociopolitiques
DRT 6853	3	Droit pénal international
INT 6080	3	Conflits et mémoire historique
POL 6404	3	États postsoviétiques
POL 6614	3	La consolidation de la paix
POL 6617	3	Nationalisme, ethnicité et conflits
SOL 6510	3	Classes sociales et mouvements sociaux

Bloc 76G Cultures majoritaires / cultures minoritaires

Option - Maximum 18 crédits.
POUR LES BLOCS 76D À 76O: Les étudiants peuvent prendre de 9 à 18 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ANG 6670	3	Constructions of Cultural Space
ANT 6160	3	Cultures, justice et droits
COM 6331	3	Communication, pouvoir, contre-pouvoirs
DRT 6830J	3	Droit international public avancé
ESP 6180	3	Parcours interculturels
HST 6651	3	Immigration et culture aux États-Unis
LCO 6340	3	Théorie autochtone et colonialisme de peuplement
PLU 6022	3	Migration, ethnicité, diversité urbaine
PLU 6061	3	Littératures juives de la modernité
POL 6618	3	Citoyenneté et identités
PSY 6093	3	Psychologie interculturelle
SOL 6857	3	Inégalités, discriminations et intervention
TRA 6004	3	Traduction et société

Bloc 76H Environnement et développement durable

Option - Maximum 18 crédits.
POUR LES BLOCS 76D À 76O: Les étudiants peuvent prendre de 9 à 18 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

DRT 6830H	3	Droit international public avancé
DRT 6864	3	Droit et développement durable
EDD 6060	3	Enjeux sociaux et gouvernance
ENV 6003	3	La protection de l'environnement
ENV 6005	3	Catastrophes et aspects juridiques

Bloc 76I Études régionales - Problématiques postcoloniales

Option - Maximum 18 crédits.
POUR LES BLOCS 76D À 76O: Les étudiants peuvent prendre de 9 à 18 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ANG 6650	3	Post-colonial Literatures in English
ANT 6875	3	Séminaire: étude d'une aire linguistique
FRA 6421	3	Enjeux d'histoire littéraire francophone
LCO 6112	3	Orientalismes/Occidentalismes
LCO 6447	3	Modernités comparées
SOL 6915	3	Relations ethniques et postcolonialité

Bloc 76J Études régionales - Afrique

Option - Maximum 9 crédits.
POUR LES BLOCS 76D À 76O: Les étudiants peuvent prendre de 9 à 18 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ANT 6110	3	Musiques d'Afrique subsaharienne
PLU 6059	3	Dynamiques des sociétés africaines
POL 6417	3	Systèmes politiques africains

Bloc 76K Études régionales - Amériques

Option - Maximum 18 crédits.
POUR LES BLOCS 76D À 76O: Les étudiants peuvent prendre de 9 à 18 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ANG 6185	3	Later 20th-Century American Literature
ANG 6190	3	English-Canadian Literature
DRT 6501	3	Système juridique du Québec et du Canada
ESP 6125	3	Discours colonial hispano-américain 1
ESP 6135	3	Discours colonial hispano-américain 2
ESP 6145	3	Littérature hispano-américaine contemporaine 1
ESP 6165	3	Littérature hispano-américaine contemporaine 3
ESP 6170	3	Langues, cultures et sociétés andines
FRA 6262	3	Littérature et culture québécoises
HAR 6073	3	Arts et cultures des Amériques
HST 6448	3	Thèmes en histoire internationale canadienne
HST 6570	3	Historiographie - Canada depuis 1850
LCO 6330	3	Littératures des Amériques
LCO 6555	3	Littératures canadiennes comparées
PLU 6053	3	Penser l'histoire culturelle du Québec
PLU 6908A	3	Enjeux contemporains: Amériques
POL 6403	3	Le système politique américain
POL 6405	3	L'Amérique latine

Bloc 76L Études régionales - Asie

Option - Maximum 18 crédits.
POUR LES BLOCS 76D À 76O: Les étudiants peuvent prendre de 9 à 18 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

HST 6580	3	Histoires modernes de l'Asie de l'Est
HST 6647	3	Les relations internationales dans le monde arabe
POL 6615	3	Enjeux politiques de l'Asie du Sud-Est

Bloc 76M Études régionales - Europe

Option - Maximum 18 crédits.

POUR LES BLOCS 76D À 76O: Les étudiants peuvent prendre de 9 à 18 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ALL 6311	3	Civilisation des pays germanophones 1
ALL 6322	3	Civilisation des pays germanophones 2
ALL 6331	3	Civilisation des pays germanophones 3
ALL 6332	3	Civilisation des pays germanophones 4
ANG 6638	3	Later 20th-Century British Literature
DRT 6872	3	Droit européen des relations étrangères
EAE 6041A	3	L'Allemagne dans le contexte européen 1
ESP 6090	3	Littérature hispanique contemporaine
FRA 6351	3	Littérature contemporaine
HST 6540	3	Historiographie - Europe contemporaine
HST 6623	3	Religions et cultures au Moyen Âge
HST 6634	3	La culture européenne au 18e siècle
HST 6645	3	La France dans le monde depuis 1789
HST 6646	3	L'Allemagne dans l'Europe contemporaine
LCO 6350	3	Littératures européennes comparées
POL 6112	3	Politique de l'Union européenne

Bloc 76N Gouvernance et relations internationales

Option - Maximum 18 crédits.
POUR LES BLOCS 76D À 76O: Les étudiants peuvent prendre de 9 à 18 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

CRI 6724	3	Gouvernance de la sécurité
DRT 6851	3	Droit international : réfugiés et migration
HST 6692	3	Les sciences dans l'histoire des relations internationales
HST 6700	3	Histoire et relations internationales
INT 6050	3	Aspects juridiques internationaux
PHI 6545	3	Éthique et politique
PHI 6556	3	Histoire de la philosophie politique
PHI 6575	3	Problèmes en éthique internationale
POL 6104	3	Organisations internationales
POL 6506	3	L'État et la régulation sociale
POL 6525	3	Analyses et évaluations de politiques
POL 6526	3	Affaires politiques internationales

Bloc 76O Questions de développement

Option - Maximum 18 crédits.
POUR LES BLOCS 76D À 76O: Les étudiants peuvent prendre de 9 à 18 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

DMO 6050	3	Démographie et santé
DMO 6430	3	Population et développement
DMO 6500	3	Fécondité et famille
DMO 6501	3	Migration
GEO 6290	3	La géographie critique
SOL 6541	3	Inégalités sociales et parcours de vie
SOL 6930	3	Ville et métropolisation
URB 6850	3	Urbanisme international
URB 6857	3	Financement international de l'habitat

Segment 77 Propre à l'option Études régionales

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 3 crédits obligatoires et de 18 à 27 crédits à option.

Bloc 77A Fondements

Obligatoire - 3 crédits.

INT 6030	3	Culture, diversité et globalisation

Bloc 77B Fondements

Option - 3 crédits.

INT 6010	3	Histoire de la mondialisation
INT 6020	3	Économie politique internationale

Bloc 77C Spécialisation

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

ANG 6670	3	Constructions of Cultural Space
INT 6040	3	Gouvernance et mondialisation
INT 6050	3	Aspects juridiques internationaux
INT 6080	3	Conflits et mémoire historique
LCO 6447	3	Modernités comparées
PHI 6575	3	Problèmes en éthique internationale
POL 6418	3	Relations transnationales et mondialisation

Bloc 77D Aspects de la mondialisation

Option - Maximum 18 crédits.
POUR LES BLOCS 77D À 77O: Les étudiants peuvent prendre de 9 à 18 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ANG 6660	3	Literatures and Globalization
ANT 6117	3	Globalisation, culture et identités
DRT 6832	3	Mondialisation et souveraineté
GEO 6294	3	Amérique latine et mondialisation
HEC 6213	3	Contexte en enjeux internationaux de l'entreprise (INTE40002)
HEC 6513	3	Implantation à l'étranger (400513)
SOL 6520	3	Travail, syndicalisme et mondialisation

Bloc 77E Aspects internationaux de l'économie

Option - Maximum 18 crédits.
POUR LES BLOCS 77D À 77O: Les étudiants peuvent prendre de 9 à 18 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

DRT 6830G	3	Droit international public avancé
DRT 6830I	3	Droit international public avancé
ECN 6473	3	Commerce international
ECN 6478	3	Finance internationale
HEC 6174B	3	Séminaire de macroéconomie internationale (ECON60801)
HEC 6300	3	Marchés internationaux des capitaux (608900)
HEC 6313	3	Droit et transactions internationales de l'entreprise (400313)
HEC 6413	3	Gérer les importations et exportations (400413)
HEC 6613	3	Marketing en contexte international (400613)
POL 6130	3	Économie politique internationale

Bloc 77F Conflits et consolidation de la paix

Option - Maximum 18 crédits.
POUR LES BLOCS 77D À 77O: Les étudiants peuvent prendre de 9 à 18 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ANT 6120	3	Violences contemporaines
CRI 6232	3	La justice réparatrice
CRI 6233	3	Terrorisme et antiterrorisme
CRI 6722	3	Renseignement et enjeux sociopolitiques
DRT 6853	3	Droit pénal international
POL 6404	3	États postsoviétiques
POL 6614	3	La consolidation de la paix

POL 6617	3	Nationalisme, ethnicité et conflits
SOL 6510	3	Classes sociales et mouvements sociaux

Bloc 77G Cultures majoritaires / cultures minoritaires

Option - Maximum 18 crédits.
POUR LES BLOCS 77D À 77O: Les étudiants peuvent prendre de 9 à 18 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ANT 6160	3	Cultures, justice et droits
COM 6331	3	Communication, pouvoir, contre-pouvoirs
DRT 6830J	3	Droit international public avancé
ESP 6180	3	Parcours interculturels
HST 6651	3	Immigration et culture aux États-Unis
LCO 6340	3	Théorie autochtone et colonialisme de peuplement
PLU 6022	3	Migration, ethnicité, diversité urbaine
PLU 6061	3	Littératures juives de la modernité
POL 6618	3	Citoyenneté et identités
PSY 6093	3	Psychologie interculturelle
SOL 6857	3	Inégalités, discriminations et intervention
TRA 6004	3	Traduction et société

Bloc 77H Environnement et développement durable

Option - Maximum 18 crédits.
POUR LES BLOCS 77D À 77O: Les étudiants peuvent prendre de 9 à 18 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

DRT 6830H	3	Droit international public avancé
DRT 6864	3	Droit et développement durable
EDD 6060	3	Enjeux sociaux et gouvernance
ENV 6003	3	La protection de l'environnement
ENV 6005	3	Catastrophes et aspects juridiques

Bloc 77I Études régionales - Problématiques postcoloniales

Option - Maximum 15 crédits.
POUR LES BLOCS 77D À 77O: Les étudiants peuvent prendre de 9 à 18 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ANG 6650	3	Post-colonial Literatures in English
ANT 6875	3	Séminaire: étude d'une aire linguistique
FRA 6421	3	Enjeux d'histoire littéraire francophone
LCO 6112	3	Orientalismes/Occidentalismes
SOL 6915	3	Relations ethniques et postcolonialité

Bloc 77J Études régionales - Afrique

Option - Maximum 9 crédits.
POUR LES BLOCS 77D À 77O: Les étudiants peuvent prendre de 9 à 18 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ANT 6110	3	Musiques d'Afrique subsaharienne
PLU 6059	3	Dynamiques des sociétés africaines
POL 6417	3	Systèmes politiques africains

Bloc 77K Études régionales - Amériques

Option - Maximum 18 crédits.
POUR LES BLOCS 77D À 77O: Les étudiants peuvent prendre de 9 à 18 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ANG 6185	3	Later 20th-Century American Literature
ANG 6190	3	English-Canadian Literature
DRT 6501	3	Système juridique du Québec et du Canada
ESP 6125	3	Discours colonial hispano-américain 1
ESP 6135	3	Discours colonial hispano-américain 2
ESP 6145	3	Littérature hispano-américaine contemporaine 1
ESP 6165	3	Littérature hispano-américaine contemporaine 3
ESP 6170	3	Langues, cultures et sociétés andines
FRA 6262	3	Littérature et culture québécoises
HAR 6073	3	Arts et cultures des Amériques
HST 6448	3	Thèmes en histoire internationale canadienne
HST 6570	3	Historiographie - Canada depuis 1850
LCO 6330	3	Littératures des Amériques
LCO 6555	3	Littératures canadiennes comparées
PLU 6053	3	Penser l'histoire culturelle du Québec
PLU 6908A	3	Enjeux contemporains: Amériques
POL 6403	3	Le système politique américain
POL 6405	3	L'Amérique latine

Bloc 77L Études régionales - Asie

Option - Maximum 18 crédits.
POUR LES BLOCS 77D À 77O: Les étudiants peuvent prendre de 9 à 18 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

HST 6580	3	Histoires modernes de l'Asie de l'Est
HST 6647	3	Les relations internationales dans le monde arabe
POL 6615	3	Enjeux politiques de l'Asie du Sud-Est

Bloc 77M Études régionales - Europe

Option - Maximum 18 crédits.
POUR LES BLOCS 77D À 77O: Les étudiants peuvent prendre de 9 à 18 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

ALL 6311	3	Civilisation des pays germanophones 1
ALL 6322	3	Civilisation des pays germanophones 2
ALL 6331	3	Civilisation des pays germanophones 3
ALL 6332	3	Civilisation des pays germanophones 4
ANG 6638	3	Later 20th-Century British Literature
DRT 6872	3	Droit européen des relations étrangères
EAE 6041A	3	L'Allemagne dans le contexte européen 1
ESP 6090	3	Littérature hispanique contemporaine
FRA 6351	3	Littérature contemporaine
HST 6540	3	Historiographie - Europe contemporaine
HST 6623	3	Religions et cultures au Moyen Âge
HST 6634	3	La culture européenne au 18e siècle
HST 6645	3	La France dans le monde depuis 1789
HST 6646	3	L'Allemagne dans l'Europe contemporaine
LCO 6350	3	Littératures européennes comparées
POL 6112	3	Politique de l'Union européenne

Bloc 77N Gouvernance et relations internationales

Option - Maximum 18 crédits.
POUR LES BLOCS 77D À 77O: Les étudiants peuvent prendre de 9 à 18 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

CRI 6724	3	Gouvernance de la sécurité
DRT 6851	3	Droit international : réfugiés et migration
HST 6692	3	Les sciences dans l'histoire des relations internationales
HST 6700	3	Histoire et relations internationales
PHI 6545	3	Éthique et politique
PHI 6556	3	Histoire de la philosophie politique
POL 6104	3	Organisations internationales

POL 6506	3	L'État et la régulation sociale
POL 6525	3	Analyses et évaluations de politiques
POL 6526	3	Affaires politiques internationales

Bloc 77O Questions de développement

Option - Maximum 18 crédits.
POUR LES BLOCS 77D À 77O: Les étudiants peuvent prendre de 9 à 18 crédits pour l'ensemble de ces blocs.

DMO 6050	3	Démographie et santé
DMO 6430	3	Population et développement
DMO 6500	3	Fécondité et famille
DMO 6501	3	Migration
GEO 6290	3	La géographie critique
HEC 6876A	3	Développement et institution économique (681097)
PHI 6576	3	Justice économique et sociale
POL 6419	3	Théories du développement
SOL 6312	3	Sociologie du développement
SOL 6541	3	Inégalités sociales et parcours de vie
SOL 6930	3	Ville et métropolisation
URB 6850	3	Urbanisme international
URB 6857	3	Financement international de l'habitat

Programme 2-072-6-0 Version 02 (H15)

Microprogramme de deuxième cycle en études internationales

Objectifs

Ce microprogramme, à structure très souple, permet à l'étudiant d'aborder certaines des grandes problématiques internationales actuelles ou encore de les appliquer à une aire géographique particulière. Il peut constituer la première étape d'une spécialisation qui mènera l'étudiant au D.E.S.S., puis à la maîtrise. Il peut offrir au candidat en milieu de travail une occasion de compléter ses connaissances et de rehausser ses compétences.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

1.1 Exigences générales

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de deuxième cycle (études internationales), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat en études internationales ou d'un baccalauréat ou d'un diplôme préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu, au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une connaissance suffisante du français, de l'anglais, et d'une autre langue moderne

1.2 Connaissances préalables requises

Le candidat doit posséder des connaissances préalables adéquates en science politique, en économie, en droit, en histoire et en études culturelles. Il doit avoir réussi les cours suivants, ou leur équivalent, ou les ajouter à son programme, à titre de cours préparatoires :

- INT6001 : Notions d'histoire internationale
- INT6002 : Notions d'économie politique internationale
- INT6003 : Notions sur la diversité culturelle
- INT6004 : Notions en relations internationales
- INT6005 : Notions en droit international

1.3 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation de 250 mots
- Curriculum vitae
- Deux lettres de recommandation

2. Transfert

Pour un transfert au D.E.S.S. ou à la M. Sc. l'étudiant doit obtenir une moyenne d'au moins 3,2 à la fin de la scolarité du microprogramme.

3. Scolarité

La scolarité minimale est d'un trimestre équivalent temps plein. La scolarité maximale est de trois ans à compter de l'inscription initiale du candidat.

Structure du programme

Le microprogramme comporte 12 crédits du niveau des études supérieures.
Le candidat doit posséder des connaissances préalables adéquates dans les domaines couverts par les études internationales. Il doit avoir réussi 3 des cours suivants, ou leur équivalent, ou ajouter à son programme, à titre de cours préparatoires, au maximum 3 des cours suivants. Ces cours seront déterminés en fonction des cours offerts au Bloc 70A (voir la structure du programme). Un étudiant ne peut pas suivre un cours du Bloc 70A sans avoir réussi le cours préalable correspondant, ou sans avoir démontré qu'il a suivi un cours équivalent dans sa formation antérieure.

INT6001 : Notions d'histoire internationale (préalable. à INT6010)
INT6002 : Notions d'économie politique int. (préalable. à INT6020)
INT6003 : Notions sur la diversité culturelle (préalable. à INT6030)
INT6004 : Notions en relations internationales (préalable. à INT6040)
INT6005 : Notions en droit international (préalable. à INT6050).

L'étudiant sera tenu de poursuivre son apprentissage linguistique au cours de sa formation, à la satisfaction du Comité de gestion du programme, en inscrivant des activités appropriées dans son programme d'études.

Segment 70

Tous les crédits du microprogramme sont à option.

Bloc 70A

Option - 6 crédits.

INT 6010	3	Histoire de la mondialisation
INT 6020	3	Économie politique internationale
INT 6030	3	Culture, diversité et globalisation
INT 6040	3	Gouvernance et mondialisation
INT 6050	3	Aspects juridiques internationaux
INT 6080	3	Conflits et mémoire historique

Bloc 70B

Option - 6 crédits.

ANG 6670	3	Constructions of Cultural Space
ANT 6120	3	Violences contemporaines
ANT 6160	3	Cultures, justice et droits
CRI 6232	3	La justice réparatrice
CRI 6722	3	Renseignement et enjeux sociopolitiques
CRI 6724	3	Gouvernance de la sécurité
DRT 6830G	3	Droit international public avancé
DRT 6832	3	Mondialisation et souveraineté
ESP 6180	3	Parcours interculturels
HEC 6113A	3	Aspects financiers de l'internationalisation (FINA40001)

HEC 6876A	3	Développement et institution économique (681097)
HST 6700	3	Histoire et relations internationales
LCO 6447	3	Modernités comparées
PHI 6575	3	Problèmes en éthique internationale
PHI 6576	3	Justice économique et sociale
POL 6104	3	Organisations internationales
POL 6130	3	Économie politique internationale
POL 6418	3	Relations transnationales et mondialisation
POL 6419	3	Théories du développement
POL 6421	3	Les pays émergents
POL 6614	3	La consolidation de la paix
POL 6617	3	Nationalisme, ethnicité et conflits
SOL 6312	3	Sociologie du développement
SOL 6520	3	Travail, syndicalisme et mondialisation

Programme 2-072-6-1 Version 00 (E16)

Microprogramme de deuxième cycle en analyse et stratégie internationale

Objectifs

Développer des compétences analytiques et pratiques en stratégie internationale.
Comprendre différents aspects des enjeux globaux (ex. : analyse de risque, diplomatie, négociation, etc.)

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

1.1 Exigences générales

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de deuxième cycle en analyse et stratégie internationale, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité des Études supérieures et postdoctorales (Chapitre II, section II
- être titulaire d'un baccalauréat dans une discipline appropriée et préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre ou bien attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu, au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.

2. Scolarité

La scolarité minimale est d'un trimestre équivalent temps plein. La scolarité maximale est de deux ans à compter de l'inscription initiale du candidat.

Structure du programme

Le microprogramme comporte 9 crédits.

Segment 70

Les crédits du microprogramme sont répartis de la façon suivante : 6 à 9 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

Bloc 70A Fondement

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

PLU 6901A	3	Enjeux de la biodiversité
PLU 6902A	3	Gestion de crise internationale
PLU 6903A	3	Enjeux internationaux contemporains
PLU 6907A	3	Mondialisation, attributs et enjeux
PLU 6910A	3	Analyse de risques et géopolitique
PLU 6915A	3	Gouvernance européenne et globale

Bloc 70B

Option - Maximum 3 crédits

CRI 6233	3	Terrorisme et antiterrorisme
CRI 6722	3	Renseignement et enjeux sociopolitiques
CRI 6724	3	Gouvernance de la sécurité
DRT 6830H	3	Droit international public avancé
DRT 6853	3	Droit pénal international
ECN 6473	3	Commerce international
ECN 6478	3	Finance internationale
HEC 6213	3	Contexte en enjeux internationaux de l'entreprise (INTE40002)
HEC 6300	3	Marchés internationaux des capitaux (608900)
HST 6647	3	Les relations internationales dans le monde arabe
PHI 6575	3	Problèmes en éthique internationale
POL 6525	3	Analyses et évaluations de politiques
POL 6526	3	Affaires politiques internationales
POL 6570	3	Politique et changements climatiques
POL 6615	3	Enjeux politiques de l'Asie du Sud-Est
POL 6626	3	Gouvernement et corruption

Bloc 70C

Choix - Maximum 3 crédits.
Le choix de ce cours de 2e cycle, devra être approuvé par le responsable de programme.

Programme 2-072-6-2 Version 00 (E16)

Microprogramme de deuxième cycle en pratiques et politiques du pluralisme

Objectifs

Comprendre les défis politiques, sociaux, éthiques et culturels liés aux sociétés et aux organisations plurielles. Évaluer les politiques publiques et les pratiques en contexte interculturel. Analyser le pluralisme dans une perspective comparée.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de deuxième cycle en pratiques et politiques du pluralisme, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat dans une discipline appropriée et préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre ou bien attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais

2. Scolarité

La scolarité minimale est de un trimestre équivalent temps plein, la scolarité maximale est de deux ans à compter de l'inscription initiale du candidat.

Structure du programme

Le microprogramme comporte 9 crédits.

Segment 70

Les crédits du microprogramme sont répartis de la façon suivante : 6 à 9 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

Bloc 70A Fondement

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

PLU 6905A	3	Enjeux actuels du monde arabo-musulman
PLU 6909A	3	Histoire globale
PLU 6911A	3	Pluralisme et citoyenneté
PLU 6913A	3	Réalisations et mobilisations autochtones
PLU 6917A	3	Culture et mondialisation

Bloc 70B

Option - Maximum 3 crédits.

ANG 6670	3	Constructions of Cultural Space
ANT 6117	3	Globalisation, culture et identités
ANT 6160	3	Cultures, justice et droits
COM 6331	3	Communication, pouvoir, contre-pouvoirs
DRT 6830J	3	Droit international public avancé
ESP 6180	3	Parcours interculturels
HST 6651	3	Immigration et culture aux États-Unis
LCO 6340	3	Théorie autochtone et colonialisme de peuplement
PLU 6022	3	Migration, ethnicité, diversité urbaine
POL 6617	3	Nationalisme, ethnicité et conflits

Bloc 70C

Choix - Maximum 3 crédits.
Le choix de ce cours de 2e cycle devra être approuvé par le responsable de programme.

Programme 2-081-1-1 Version 01 (A19)

D.E.S.S. en récits et médias autochtones

Programme offert en collaboration avec le département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques, ainsi que le département de littératures et de langues du monde.

Objectifs

Le D.E.S.S. offre à l'étudiant une formation en récits et médias inscrite dans le domaine interdisciplinaire des études autochtones. Il vise à doter l'étudiant de connaissances théoriques et critiques de même que d'une expérience pratique de collaboration avec des instances artistiques et culturelles autochtones locales. Par sa dimension internationale et multilingue, le D.E.S.S. offre aussi des occasions de mise en réseau au Canada anglais et ailleurs dans les Amériques. Il incite l'étudiant à poursuivre une réflexion sérieuse et engagée sur la question de la décolonisation.
Les récits et médias autochtones sont situés dans leur contexte historique, politique et culturel, puis examinés dans leurs diverses dimensions (récits oraux, discours politiques, médias, théâtre, performance, slam, poésie, littérature, cinéma).
Le programme prépare l'étudiant à oeuvrer dans les domaines des arts et lettres, de la culture, des médias et des communications, à travailler au sein d'organismes gouvernementaux, privés ou sans but lucratif, et auprès d'instances autochtones (musées, festivals, maisons d'édition, maisons de production, éducation, communautés).

Règlement des études - Dispositions propres au programme

1. Conditions d'admissibilité
Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. Récits et médias autochtones, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent

Le candidat doit avoir une bonne connaissance du français et de l'anglais

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation
- Curriculum vitae

2. Scolarité

La scolarité minimale est de deux trimestres à temps plein ou l'équivalent. Cependant, les étudiants ne peuvent tenir pour acquis que ce programme d'études sera obligatoirement complété en deux trimestres. Il faut au préalable vérifier l'offre de cours proposée et prévoir plus de temps que le minimum requis dans ce programme d'études. La scolarité maximale est de quatre ans à compter de l'inscription initiale du candidat.

Structure du programme

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits.

Segment 70

Les crédits du D.E.S.S. sont répartis de la façon suivante : 7 crédits obligatoires et 23 crédits à option, dont 8 crédits attribués à un stage, ou à un travail pratique, ou encore à un projet de création.

Bloc 70A Fondements

Obligatoire - 7 crédits.

AUT 6010	3	Récits et médias autochtones
AUT 6011	3	Espaces et territoires autochtones
AUT 6015	1	Éthique de la collaboration

Bloc 70B Littératures, arts et médias

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

ANG 6430	3	Indigenous Literatures in English
ANG 6650	3	Post-colonial Literatures in English
ESP 6125	3	Discours colonial hispano-américain 1
ESP 6135	3	Discours colonial hispano-américain 2
HAR 6074	3	Arts et cinémas autochtones
LCO 6340	3	Théorie autochtone et colonialisme de peuplement
LCO 6341	3	Oeuvres autochtones
LCO 6342	3	Expressions autochtones de la résistance
LCO 6555	3	Littératures canadiennes comparées
LCO 6610	3	Lectures dirigées
MSL 6503	3	Ethnomuséologie

Bloc 70C Histoires, géographies et cultures

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

ANT 6040	3	Autochtones et interprétations du monde
ANT 6120	3	Violences contemporaines
ANT 6631	3	Terrains ethnopoétiques
AUT 6001	3	Études autochtones comparées
ESP 6170	3	Langues, cultures et sociétés andines
ESP 6180	3	Parcours interculturels
GEO 6420	3	Géographie des peuples autochtones
GEO 6815	3	Cultures, sociétés et biodiversité
HST 6290	3	Historiographie des études autochtones au Canada
MUL 6308	3	Ethnomusicologie régionale 2
PLU 6913A	3	Réalisations et mobilisations autochtones
REL 6135	3	Problèmes religieux autochtones
REL 6217	3	Rencontre des spiritualités autochtones

Bloc 70D Espace projet

Option - 8 crédits.

AUT 6020	8	Stage en milieu artistique autochtone
AUT 6030	8	Travail pratique
AUT 6040	8	Projet de création

Bloc 70E Cours complémentaires

Option - Maximum 6 crédits.

ANG 6670	3	Constructions of Cultural Space
COM 6331	3	Communication, pouvoir, contre-pouvoirs
COM 6341	3	Médias, sexe et genre
COM 6396	3	Mémoire, média, pouvoir
COM 6502	3	Approches en communication politique
FRA 6343	3	Écrits des femmes
HST 6560	3	Historiographie - Canada préindustriel
LCO 6111	3	Théories du genre (gender)
LCO 6312	3	Problèmes de la représentation
LCO 6546	3	Littérature et médias
PLU 6113A	3	Humanités numériques: approche interdisciplinaire

Bloc 70F Cours complémentaires

Option - Maximum 3 crédits.

ANT 3000	3	L'autochtonie dans les pays andins
ANT 3030	3	Les Autochtones et l'État canadien
ANT 3171	3	L'Amérique latine contemporaine
ANT 3854	3	Autochtones de l'Est canadien
ANT 3855	3	Autochtones de l'Ouest nord-américain
ANT 3858	3	Autochtones d'Amérique latine
ANT 3885	3	Préhistoire de l'Amérique du Nord
AUT 2000	3	Les questions autochtones dans le monde
AUT 2001	3	Introduction aux langues autochtones
AUT 2500	3	Travail en contextes autochtones
CRI 3001	3	La justice pénale et les autochtones
DRT 1011S	3	Droit canadien et peuples autochtones
DRT 3015	3	Traditions juridiques autochtones
DRT 3111	3	Droit international et peuples autochtones
DRT 3813	3	Le territoire et les peuples autochtones
GEO 3473	3	Territoires polaires et sociétés autochtones
HAR 2201	3	Art et architecture : Premières nations
HAR 2717	3	Arts contemporains autochtones
HST 2444	3	Autochtones, État et société au Canada
LCO 3020	3	Littérature et diversité humaine
LCO 3040	3	Comparatismes interaméricains

Programme 2-112-6-0 Version 00 (H15)

Microprogramme de deuxième cycle en études juives

Programme offert en collaboration avec l'Institut d'études religieuses, les départements d'histoire, de littératures et de langues du monde, de littérature de langue française et de science politique.

Objectifs

Le microprogramme vise à développer le savoir et les expertises des étudiants dans les domaines des sciences humaines et sociales pertinents aux études juives. Le microprogramme offre une formation avancée sur la culture et la pensée juives par un apport multidisciplinaire qui englobe les littératures, la philosophie, la science politique, les sciences des religions, l'histoire, la linguistique, l'anthropologie et la sociologie.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de deuxième cycle en études juives, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat en lettres et sciences humaines ou en études religieuses ou d'un diplôme préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre (anthropologie, science politique, théologie et sciences des religions, histoire, littératures et langues du monde)
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais

2. Scolarité

La scolarité minimale du microprogramme est de un trimestre équivalent plein temps. La scolarité maximale est de 3 ans à compter de l'inscription initiale du candidat.

Structure du programme

Le microprogramme comporte 15 crédits.

Segment 70

Tous les crédits du microprogramme sont à option.

Bloc 70A Littératures, arts, culture et histoire

Option - Maximum 15 crédits.

ETM 6370	3	Les Juifs dans le monde médiéval (VIIe-XVe s.)
HST 6590	3	Histoire contemporaine des juifs
PLU 6061	3	Littératures juives de la modernité
PLU 6062	3	Les expressions esthétiques juives
PLU 6063	3	Les langues vernaculaires juives
PLU 6100	3	Culture et expérience juives au Québec
PLU 6265	3	Expressions culturelles juives montréalaises

Bloc 70B Pensée et philosophie juive classique et moderne

Option - Maximum 15 crédits.

PHI 6265	3	Auteurs et textes de la philosophie juive
PHI 6685	3	Principes de l'herméneutique juive
PLU 6064	3	Les réponses judaïques à la modernité
POL 6624	3	Philosophie politique juive

Bloc 70C Compléments de formation

Option - Maximum 3 crédits.

ANT 2020	3	Anthropologie de la religion
FRA 3508	3	Identités culturelles et littérature
HST 2606	3	Les Juifs dans le monde contemporain
PHI 3755	3	La phénoménologie après Husserl
PHI 3870	3	Philosophie médiévale arabe et juive
REL 3910	3	Écrits juifs et chrétiens anciens

Programme 2-131-1-0 Version 01 (E90)

Maîtrise en muséologie (M.A.)

Programme conjoint de l'Université de Montréal et de l'Université du Québec à Montréal, avec la collaboration, notamment, de l'École de bibliothéconomie et de sciences de l'information, des départements d'anthropologie, d'histoire, d'histoire de l'art et d'études cinématographiques et de sciences biologiques de la Faculté des arts et des sciences.

Objectifs

Assurer une formation professionnelle de 2e cycle aux personnes qui interviennent dans le domaine muséologique. Cette maîtrise se veut un lieu de mise à jour, de réflexion et de renouvellement des pratiques professionnelles et de la recherche muséologique qui a pour but de répondre au mieux aux besoins de la société. L'organisation de la formation favorise des liens étroits entre le milieu universitaire et le milieu des musées.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M.A (muséologie), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat ou attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation
- Curriculum vitae
- Plan de carrière
- Deux lettres (formulaire) de recommandation confidentielles de professeurs ou d'employeurs

2. Scolarité

La scolarité minimale est de quatre trimestres.

Structure du programme

La maîtrise, offerte conjointement avec l'Université du Québec à Montréal, comporte 45 crédits.

Segment 70

Les crédits de la maîtrise sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires dont 9 crédits attribués à un stage et 9 crédits attribués à un travail dirigé, 9 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 70A

Obligatoire - 12 crédits.
Les cours MSL 6101 et 6103 sont offerts à l'Université de Montréal, les cours MSL 6102 et 6104, à l'Université du Québec à Montréal.

MSL 6101	3	Histoire et fonctions des musées
MSL 6102	3	Collections et conservation
MSL 6103	3	Organisation et gestion des musées
MSL 6104	3	Exposition, interprétation et diffusion

Bloc 70B Muséologie

Option - 9 crédits.
Les cours ayant des numéros impairs sont offerts à l'université de Montréal, aux deux ou trois ans; les cours ayant des numéros pairs sont offerts à l'Université du Québec à Montréal.

MSL 6502	3	Interprétation des objets muséaux
MSL 6503	3	Ethnomuséologie
MSL 6504	3	Les nouvelles muséologies
MSL 6505	3	Techniques de conservation
MSL 6507	3	Le musée et l'éducation des adultes
MSL 6509	3	Muséologie et histoire de l'art
MSL 6510	3	L'art contemporain et le musée
MSL 6512	3	Musées régionaux et tourisme culturel
MSL 6514	3	Conservation du patrimoine industriel
MSL 6515	3	Collections de sciences naturelles
MSL 6516	3	Musée : pratiques du discours historique
MSL 6517	3	Inventaires et traitement des données
MSL 6520	3	Les programmes scolaires et les musées
MSL 6522	3	Séminaire thématique
MSL 6522H	3	Séminaire thématique
MSL 6523	3	Problèmes contemporains

Bloc 70C

Choix - 3 crédits.
Cours de 2e cycle dans le domaine de formation antérieure du candidat et choisi dans l'université d'attache ou, exceptionnellement, un cours de 1er cycle dans un champ d'études connexe.

Bloc 70D Séminaire de synthèse

Obligatoire - 3 crédits.

MSL 6800	3	Séminaire de synthèse

Bloc 70E Stage

Obligatoire - 9 crédits.

MSL 6600	9	Stages et rapport de stage

Bloc 70F Travaux dirigés

Obligatoire - 9 crédits.

MSL 6700	9	Travaux dirigés

Programme 2-187-1-2 Version 00 (A17)

D.E.S.S. en édition numérique

Programme offert avec la collaboration, notamment, de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information, du Département des littératures de langue française et du Département des littératures et de langues du monde.

Objectifs

Le but du programme est de permettre à l'étudiant(e) de développer des connaissances théoriques et des habiletés pratiques en édition numérique.
Le programme vise non seulement la mise en forme des produits, mais aussi une vision globale des enjeux de la production et de la circulation des contenus. Le programme est structuré en trois axes : un axe théorique, couvrant l'histoire et les fondements théoriques de l'édition imprimée et numérique, ainsi qu'une réflexion sur les impacts culturels, sociaux, économiques, scientifiques, etc. de l'édition numérique; un axe technologique abordant les technologies utilisées dans l'édition numérique, les notions fondamentales d'architecture de l'information, d'ergonomie, d'accessibilité et d'utilisabilité des systèmes et des produits, les plates-formes, les métadonnées; enfin, un axe pratique de gestion de projets, qui prépare les étudiants à gérer dans sa globalité un projet d'édition numérique.
Au terme du programme, l'étudiant(e) sera en mesure :

- d'expliquer l'environnement global dans lequel se fait l'édition numérique : contextes historique, social, économique, littéraire, artistique, scientifique, technologique et juridique
- de décrire les différentes pratiques éditoriales et les produits éditoriaux, ainsi que leurs implications sociales, politiques, économiques et culturelles
- d'utiliser les technologies nécessaires à un projet d'édition numérique

- d'appliquer les principes et méthodes de gestion utilisés pour mener à bien un projet d'édition numérique, de la conception à la diffusion, tout en démontrant une compréhension des impacts économiques et socio-culturels des choix technologiques

Règlement des études - Dispositions propres au programme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. en édition numérique, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent

L'étudiant doit avoir une bonne connaissance du français et de l'anglais.

1.1. Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Remplir le formulaire de candidature

2. Scolarité (durée minimale et maximale / statut des étudiants)

La scolarité minimale est de deux trimestres plein temps ou l'équivalent. Cependant, les étudiants ne peuvent tenir pour acquis que ce programme d'études sera obligatoirement complété en deux trimestres. Il faut au préalable vérifier l'offre de cours proposée et prévoir plus de temps que le minimum requis dans ce programme d'études. La scolarité maximale est de quatre ans à compter de l'inscription initiale du candidat.

3. Transfert et équivalences (le cas échéant)

Le programme peut être suivi à temps plein ou à temps partiel. Il s'agit d'un programme de jour.

Structure du programme

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits.

Segment 70

Les crédits du programme sont répartis de la façon suivante : 9 crédits obligatoires et 18 à 21 crédits à option, dont 6 crédits attribués à un projet de création ou à un stage, et un maximum de 3 crédits au choix. Un minimum de 24 crédits doit être des crédits de cours de cycles supérieurs.

Bloc 70A

Obligatoire - 9 crédits.

EDN 6002	3	Technologies pour l'édition numérique
EDN 6003	3	Gestion d'un projet d'édition numérique
FRA 3826	3	Théories de l'édition numérique

Bloc 70B Aspects théoriques

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

ANG 6740	3	From Text to Hypertext
ANG 6750	3	Digital Humanities
CIN 6056	3	Cinéma et culture numérique
COM 6175	3	Médias et société
COM 6421	3	Participation sur le Web : enjeux et concepts clés
FRA 6730	3	Littérature et culture numérique
JEU 6002	3	Cinéma, jeu vidéo et fiction interactive
LCO 6546	3	Littérature et médias
MSL 6523	3	Problèmes contemporains
PLU 6042	3	Problématiques de l'intermédialité
PLU 6060	3	Champ des études intermédiales
PLU 6113A	3	Humanités numériques: approche interdisciplinaire
SCI 6304	3	Bibliométrie et communication savante
SCI 6344	3	La lecture, le livre et l'édition
SCI 6348	3	Transmission et interprétation de l'information
SCI 6355	3	Économie du document
SCI 6370	3	Histoire du livre et des bibliothèques

Bloc 70C Aspects technologiques

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

EDN 6015	3	Éditique pour l'édition numérique
SCI 6136	3	Fouille de documents
SCI 6137	3	Architecture d'information et expérience utilisateur
SCI 6306	3	Bases de données documentaires
SCI 6373	3	Programmation documentaire

Bloc 70D Ateliers techniques

Option - Maximum 3 crédits.

ART 6008	1	Traitement interactif : image et son
ART 6010	1	Montage vidéo
ART 6011	1	Traitement de l'image
ART 6012	1	Animation 2D
ART 6013	1	Modélisation et animation 3D
ART 6017	1	Internet et Web
ART 6018	1	Animation et interaction dans un environnement 3D
ART 6019	1	Programmation d'application mobile
ART 6020	1	Atelier thématique
EDN 6101	1	Édition critique avec la TEI
EDN 6102	1	Outils de rédaction numérique pour la publication
EDN 6103	1	Web sémantique pour l'édition numérique

Bloc 70E Compléments de formation

Option - Maximum 3 crédits.

COM 2925	3	Industries culturelles
FRA 2805	3	Littérature et édition
FRA 3500	3	Littérature, culture, médias
FRA 3715	3	Écriture et nouveaux médias
IFT 2720	3	Introduction au multimédia
INU 3011	3	Documents structurés

Bloc 70F

Choix - Maximum 3 crédits.
Cours de niveau 6000 à choisir dans la banque de cours de l'Université de Montréal ou d'une autre université avec l'accord du responsable de programme.

Bloc 70G Espace projet

Option - 6 crédits.

EDN 6501	6	Projet de création en édition numérique
EDN 6502	6	Stage de formation en édition numérique

Programme 2-194-1-0 Version 02 (H17)

Maîtrise en statistique (M. Sc.)

L'option biostatistique de la maîtrise en statistique est offerte par le Département de mathématiques et de statistique de la Faculté des arts et des sciences, en partenariat avec l'École de santé publique (ESPUM). Voir Département de mathématiques et statistique.

Objectifs

Option Générale

Compléter la formation en statistique du candidat tout en l'initiant à la recherche en vue d'études supérieures dans la discipline ou d'une carrière de statisticien dans l'entreprise privée ou gouvernementale.

Option Biostatistique

Cette option de la maîtrise vise principalement à compléter une formation spécialisée en biostatistique et permet l'application de méthodes statistiques dans le secteur privé ou gouvernemental.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M. Sc. (statistique), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales

Option Générale

- être titulaire d'un B. Sc. spécialisé (mathématiques), ou d'un B. Sc. spécialisé bidisciplinaire en Mathématiques et Économie, en Mathématiques et Informatique ou en Mathématiques et Physique, ou d'un baccalauréat avec majeure en mathématiques, ou d'un diplôme de 1er cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente

Option Biostatistique

- être titulaire d'un B. Sc. spécialisé (mathématiques), ou B. Sc. spécialisé (statistique), ou d'un baccalauréat avec majeure en mathématiques, ou d'un diplôme de 1er cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente.

M. Sc. en Statistique

- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent à moins que le candidat ne soit admis en vertu d'une expérience subséquente à l'obtention du baccalauréat
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais. Sur demande, le Département peut exiger une attestation de la connaissance du français sous la forme de la réussite du test de français international (TFI) avec une note d'au moins 785/990.

La préparation mathématique minimale, pour être considérée admissible, devra inclure un trimestre d'algèbre linéaire, deux trimestres de calcul et d'analyse, un trimestre de probabilité, un trimestre de statistique et un trimestre d'informatique. En outre, le Département peut, à l'admission, imposer des cours préparatoires et des cours complémentaires.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

Deux lettres de recommandation en français ou en anglais.
Si vous avez fait vos études à l'Université de Montréal, il n'est pas obligatoire de fournir les deux lettres de recommandation demandées.

2. Scolarité

Option Générale
La scolarité minimale est de trois trimestres.
Option Biostatistique
La scolarité minimale est de quatre trimestres.

Structure du programme

La maîtrise comporte 45 crédits. Elle est offerte selon deux options :

Option Générale (segment 70), avec deux cheminements :

- la modalité avec mémoire (MM),
- la modalité avec stage ou travail dirigé (ST-TD).

Option Biostatistique (segment 71)

Une formation complémentaire sur un logiciel statistique (SAS, R, SPPS, STATA ou autre) peut être exigée au besoin.

Segment 70 - Propre à l'option Générale

Les crédits de la modalité avec mémoire (MM) sont répartis de la façon suivante : 30 crédits obligatoires dont 27 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, et 15 crédits à option.
Les crédits de la modalité avec stage ou travail dirigé (ST-TD) sont répartis de la façon suivante : 3 crédits obligatoires et 42 crédits à option, dont 21 crédits attribués à des travaux dirigés OU à un stage et un rapport.

Bloc MM-70A

Obligatoire - 3 crédits.

STT 6530	1.5	Consultation statistique 1
STT 6531	1.5	Consultation statistique 2

Bloc ST-TD-70A

Obligatoire - 3 crédits.

STT 6530	1.5	Consultation statistique 1
STT 6531	1.5	Consultation statistique 2

Bloc MM-70B

Option - 15 crédits.
Cinq cours de sigle STT de 3 crédits chacun dont au moins trois du niveau des études supérieures.
Le choix de cours de l'étudiant doit être approuvé par le Comité des études supérieures en statistique.

Bloc ST-TD-70B

Option - 21 crédits.
Sept cours de sigle STT de 3 crédits chacun dont au moins cinq du niveau des études supérieures. Le choix de cours de l'étudiant doit être approuvé par le Comité des études supérieures en statistique.

Bloc MM-70C Mémoire

Obligatoire - 27 crédits.

STT 6901	27	Mémoire

Bloc ST-TD-70C Stage ou Travail dirigé

Option - 21 crédits.

STT 6905	21	Travaux dirigés et rapport
STT 6910	21	Stage et rapport

Segment 71 - Propre à l'option Biostatistique

Les crédits de la maîtrise sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires, dont 8 crédits attribués à un stage, et 12 crédits à option.

Bloc 71A

Obligatoire - 24 crédits.

MSO 6028	3	Introduction aux théories de la mesure
MSO 6075	3	Études et devis expérimentaux
MSO 6118	3	Analyse de survie
MSO 6611	3	Analyses longitudinales et multi-niveaux
STT 6230	3	Méthodes non paramétriques avancées
STT 6410	3	Analyse de la variance
STT 6415	3	Régression
STT 6516	3	Données catégorielles

Bloc 71B Compléments en statistique

Option - 6 crédits.

STT 6005	3	Théorie de l'échantillonnage
STT 6115	3	Théorie de la décision bayésienne

STT 6515	3	Analyse de données multivariées
STT 6615	3	Séries chronologiques univariées

Bloc 71C Compléments en biostatistique et épidémiologie

Option - 6 crédits.

MSO 6008	1	Revues narratives et systématiques
MSO 6014	3	Épidémiologie intermédiaire
MSO 6018	3	Introduction à l'épidémiologie génétique
MSO 6119	1	Données manquantes et méthodes d'imputation

Bloc 71D Pratique de la biostatistique

Obligatoire - 9 crédits.

MSO 6121	8	Stage: pratique de la biostatistique
MSO 6300	1	Introduction à la santé publique

Programme 2-194-6-0 Version 01 (H08)

Microprogramme de deuxième cycle en statistiques sociales

Programme offert par le Département de sociologie conjointement avec le Département de démographie. Voir sous le Département de sociologie.

Objectifs

Le programme vise à renforcer les connaissances de base en statistiques sociales. Il peut offrir au candidat en milieu de travail une occasion de compléter ses connaissances et de rehausser ses compétences.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de deuxième cycle (statistiques sociales), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat dans une discipline pertinente ou attester d'une formation jugée équivalente
- avoir une connaissance suffisante de la langue française et de la langue anglaise
- avoir obtenu une moyenne minimale de 3,0 dans les études de premier cycle.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Une lettre de motivation indiquant votre parcours et vos intérêts de recherche : présentation et description du cheminement de carrière et explication des motifs incitant à entreprendre des études supérieures, description des champs d'intérêt du candidat, des attentes et de la pertinence de la préparation et des conditions favorisant la réussite au programme d'études.
- Une lettre de recommandation : soit sur papier entête du répondant, soit le formulaire du département
- Un curriculum vitae : description et attestation de l'expérience, des réalisations (inclure bourses reçues), compétences (exemple : statistique et informatique), publications pertinentes, communications, etc.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de un trimestre équivalent temps plein. La scolarité maximale est de trois ans à compter de l'inscription initiale du candidat.

3. Statut étudiant

Le programme est offert à temps partiel.

Structure du programme

Le microprogramme comporte 15 crédits.

Segment 70

Les cours du microprogramme sont répartis de la façon suivante : 6 crédits obligatoires, 6 à 9 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix.

Bloc 70A Statistiques sociales

Obligatoire - 6 crédits.

STS 6010	3	Statistiques sociales et politiques publiques

Bloc 70B

Option - 6 crédits.

BIO 6077	4	Analyse quantitative des données
CRI 6002	3	Méthodologie quantitative en criminologie
CRI 6008	3	Théories en intervention criminologique
DMO 6371	3	Méthodes statistiques en démographie
DMO 6405	3	Modèles de risque et de durée
ECN 7070	3	Méthodes quantitatives A
ECN 7075	3	Méthodes quantitatives B
ETA 6505	3	Méthodes quantitatives en éducation
MSO 6061	3	Introduction à la biostatistique
MSO 6067	3	Régressions linéaire et logistique, et ANOVA
MSO 6069	3	Régression logistique et analyse de survie
PSE 6573	3	Méthodes quantitatives - psychoéducation
PSY 6002	3	Méthodes quantitatives multivariées
PSY 6007	3	Analyses corrélationnelles
SOL 6210	3	Analyse quantitative avancée
SOL 6211	3	Modèles multiniveaux et longitudinaux
SOL 6211A	1	Modèles de modération et de médiation
SOL 6211B	1	Modèles de trajectoires généralisés
SOL 6211C	1	Modèles de trajectoires par classes latentes
STT 6005	3	Théorie de l'échantillonnage
STT 6100	3	Méthodes avancées d'inférence
STT 6410	3	Analyse de la variance
STT 6415	3	Régression
STT 6515	3	Analyse de données multivariées
STT 6615	3	Séries chronologiques univariées
STT 6971	3	Méthodes de biostatistique

Bloc 70C

Option - Maximum 3 crédits.

STS 6020	3	Séminaire de projet

Bloc 70D

Choix - Maximum 3 crédits.
Cours choisi parmi les séminaires offerts par les divers départements de l'Université de Montréal ou d'une autre université. Il ne s'agit pas nécessairement d'un cours de méthodologie. Le cours doit être pertinent à la formation de l'étudiant et doit être approuvé par le responsable du microprogramme.

Programme 2-241-1-0 Version 02 (H17)

D.E.S.S. en société, politiques publiques et santé

Offert en collaboration notamment avec les départements de science politique et de sociologie.

Objectifs

L'objectif du D.E.S.S. est de permettre aux étudiants d'acquérir une connaissance gé-

nérale des aspects sociaux et politiques de la santé. Ce programme développera chez les étudiants une meilleure appréciation du rôle des inégalités sociales et des autres déterminants sociaux de la santé. Ils acquerront aussi une bonne compréhension des politiques publiques relatives à la santé, incluant les logiques d'acteurs et d'institutions qui façonnent ces politiques. Le tronc commun permettra aux étudiants de s'initier à ces deux champs d'étude, dans une perspective de santé des individus et des populations. Les deux blocs, Société et santé et Politiques publiques et santé, permettront un approfondissement de l'un des deux champs.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

1.1 Exigences générales

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. (société, politiques publiques et santé), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat dans une discipline appropriée (sociologie, science politique, anthropologie, travail social, psychologie) et préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre ou bien attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent.

1.2 Connaissances préalables requises

Pour être admissible le candidat doit en outre :

- avoir réussi un cours de 1er cycle d'introduction à la méthodologie. Exemples : SOL 1018 Initiation à la recherche sociologique, SOL 1020 Introduction à la statistique sociale, SVS 1341 Méthodologie de la recherche. Si ce n'est pas le cas, il devra réussir l'un de ces cours lors de sa 1re année de scolarité, en sus des cours du programme.

1.3 Cours préalables

- des cours préalables de premier cycle d'un maximum de 6 crédits peuvent être demandés aux étudiants dont la formation antérieure est inadéquate en sciences sociales. Cette formation est à suivre avant le premier trimestre de scolarité dans le programme.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de deux trimestres équivalent temps plein, la scolarité maximale est de quatre ans à compter de l'inscription initiale du candidat.

3. Transfert

L'étudiant qui a conservé une moyenne de 3,0 ou plus dans les cours du microprogramme pourra demander un transfert au D.E.S.S. Les crédits accumulés pourront alors être reconnus dans la mesure où ils correspondent aux exigences relatives au D.E.S.S.

Structure du programme

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits.

Segment 70

Les crédits du D.E.S.S. sont répartis de la façon suivante : 9 crédits obligatoires et 21 crédits à option.

Bloc 70A

Obligatoire - 9 crédits.

DMO 6050	3	Démographie et santé
PLU 6115	3	Politiques et santé. Échelles et perspectives
SOL 6650	3	Déterminants sociaux de la santé

Bloc 70B Société et santé

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

ANT 6030	3	Séminaire: changement social et culturel
ANT 6117	3	Globalisation, culture et identités
ANT 6155	3	Anthropologie, société, santé
ANT 6156	3	Anthropologie de l'éthique
ASA 6012	3	Nouvelles pratiques sociales et santé
COM 6201	3	La communication et la santé
DMO 6200	3	Méthodes de recherche et enjeux démographiques
DMO 6430	3	Population et développement
DMO 6500	3	Fécondité et famille
DMO 6501	3	Migration
PLU 6022	3	Migration, ethnicité, diversité urbaine
PLU 6043	3	Spiritualité et santé
PLU 6046	3	Conceptions religieuses de la santé
PLU 6913A	3	Réalisations et mobilisations autochtones
PRX 6001	3	Enjeux et pratiques en itinérance
PRX 6002	3	Violence conjugale et violence faite aux femmes
PSE 6309	3	Maltraitance durant l'enfance
SOL 6541	3	Inégalités sociales et parcours de vie
SOL 6857	3	Inégalités, discriminations et intervention
SPS 6010	3	Société, politiques publiques et santé : enjeux
SVS 6045	3	Lien social et société contemporaine
SVS 6424	3	Communautés et intervention
SVS 6465	3	Problèmes sociaux et enjeux sociaux
SVS 6475	3	Analyse organisationnelle

Bloc 70C Politiques publiques et santé

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

APC 6000	3	Gestion des organisations
ASA 6753	3	Logiques organisationnelles en santé
ASA 6754	3	Système de santé et santé des populations
DMO 6502	3	Mortalité, santé et vieillissement
DRT 6893	3	Protection de la santé publique
MSO 6350	1	Communication et santé publique
MSO 6500	3	Enjeux contemporains de santé mondiale
MSO 6614	2	Politiques publiques et promotion-prévention
PLU 6911A	3	Pluralisme et citoyenneté
POL 6525	3	Analyses et évaluations de politiques
POL 6526	3	Affaires politiques internationales
PSE 6578	3	Pratiques et politiques sociales
SOL 6312	3	Sociologie du développement
SOL 6510	3	Classes sociales et mouvements sociaux
SOL 6654	3	Sociologie des politiques sociales
STS 6010	3	Statistiques sociales et politiques publiques
SVS 6355	3	Politiques sociales
SVS 6414	3	Vieillissement et intervention
SVS 6485	3	Santé et travail social: regard transdisciplinaire
SVS 6765	3	Intervention ethnoculturelle

Bloc 70D Complément de formation

Option - Maximum 6 crédits.

ANT 2055	3	Anthropologie des problèmes médicaux
ANT 3022	3	Anthropologie de l'humanitaire

ANT 3820	3	Anthropologie, migration et santé
ANT 3830	3	Anthropologie et santé mondiale
DMO 3100	3	Démographie des pays du Sud
DMO 3150	3	Vieillissement des populations
POL 2829	3	Évaluation des politiques publiques
POL 3102	3	Marginalité et politique
POL 3155	3	Politiques sociales
POL 3159	3	Politique et gouverne des peuples autochtones
POL 3906	3	La coopération internationale
SOL 2103	3	Sociologie de la santé
SOL 2107	3	Sociologie politique
SOL 3201	3	Développement international
SOL 3506	3	Transformations du monde contemporain
SOL 3604	3	Inégalités, discriminations et citoyenneté
SVS 2101	3	Travail social et santé
SVS 3275	3	Pratiques en santé
SVS 3362	3	Problèmes sociaux et institutions

Bloc 70E Travail d'intégration

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

SPS 6000	9	Travail dirigé
SPS 6001	3	Lectures dirigées en Sociétés, politique publiques et santé

Programme 2-241-6-0 Version 02 (H17)

Microprogramme de deuxième cycle en société, politiques publiques et santé

Offert en collaboration notamment avec les départements de science politique et de sociologie.

Objectifs

L'objectif du microprogramme est de permettre aux étudiants d'acquérir une connaissance générale des aspects sociaux et politiques de la santé. Ce programme développera chez les étudiants une meilleure appréciation du rôle des inégalités sociales et autres déterminants sociaux de la santé. Ils acquerront aussi une bonne compréhension des politiques publiques relatives à la santé, incluant les logiques d'acteurs et d'institutions qui façonnent des politiques. Le tronc commun permettra aux étudiants de s'initier à ces deux champs d'étude, dans une perspective de santé des individus et des populations. Les deux blocs, Société et santé et Politiques publiques et santé, permettront un approfondissement de l'un des deux champs.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

1.1 Exigences générales

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de deuxième cycle (société, politiques publiques et santé), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat dans une discipline appropriée (sociologie, science politique, anthropologie, travail social, psychologie) et préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre ou bien attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent.

1.2 Connaissances préalables requises

Pour être admissible, le candidat doit en outre :

- avoir réussi un cours de 1er cycle d'introduction à la méthodologie. Exemple : SOL 1018 Initiation à la recherche sociologique et SOL 1020 Introduction à la statistique sociale, SVS1341 Méthodologie de la recherche. Si ce n'est pas le cas, il devra réussir l'un de ces cours lors de sa 1re année de scolarité, en sus des cours du programme.

1.3 Cours Préalables

- Des cours préalables de premier cycle d'un maximum de 6 crédits peuvent être demandés aux étudiants dont la formation antérieure est inadéquate en sciences sociales. Cette formation est à suivre avant le premier trimestre de scolarité dans le programme.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de un trimestre équivalent temps plein, la scolarité maximale est de deux ans à compter de l'inscription initiale du candidat.

Structure du programme

Le microprogramme comporte 15 crédits.

Segment 70

Les crédits du microprogramme sont répartis de la façon suivante : 9 crédits obligatoires et 6 crédits à option.

Bloc 70A

Obligatoire - 9 crédits.

DMO 6050	3	Démographie et santé
PLU 6115	3	Politiques et santé. Échelles et perspectives
SOL 6650	3	Déterminants sociaux de la santé

Bloc 70B Société et santé

Option - Maximum 6 crédits

ANT 6030	3	Séminaire: changement social et culturel
ANT 6117	3	Globalisation, culture et identités
ANT 6155	3	Anthropologie, société, santé
ANT 6156	3	Anthropologie de l'éthique
ASA 6012	3	Nouvelles pratiques sociales et santé
COM 6201	3	La communication et la santé
DMO 6200	3	Méthodes de recherche et enjeux démographiques
DMO 6430	3	Population et développement
DMO 6500	3	Fécondité et famille
DMO 6501	3	Migration
PLU 6022	3	Migration, ethnicité, diversité urbaine
PLU 6043	3	Spiritualité et santé
PLU 6046	3	Conceptions religieuses de la santé
PLU 6913A	3	Réalisations et mobilisations autochtones
PRX 6001	3	Enjeux et pratiques en itinérance
PRX 6002	3	Violence conjugale et violence faite aux femmes
PSE 6309	3	Maltraitance durant l'enfance
SOL 6541	3	Inégalités sociales et parcours de vie
SOL 6857	3	Inégalités, discriminations et intervention
SPS 6010	3	Société, politiques publiques et santé : enjeux
SVS 6045	3	Lien social et société contemporaine
SVS 6424	3	Communautés et intervention
SVS 6465	3	Problèmes sociaux et enjeux sociaux
SVS 6475	3	Analyse organisationnelle

Bloc 70C Politiques publiques et santé

Option - Maximum 6 crédits

APC 6000	3	Gestion des organisations
ASA 6753	3	Logiques organisationnelles en santé
ASA 6754	3	Système de santé et santé des populations
DMO 6502	3	Mortalité, santé et vieillissement
DRT 6893	3	Protection de la santé publique
PLU 6911A	3	Pluralisme et citoyenneté
POL 6525	3	Analyses et évaluations de politiques
POL 6526	3	Affaires politiques internationales
PSE 6578	3	Pratiques et politiques sociales
SOL 6312	3	Sociologie du développement
SOL 6510	3	Classes sociales et mouvements sociaux
SOL 6654	3	Sociologie des politiques sociales
STS 6010	3	Statistiques sociales et politiques publiques
SVS 6355	3	Politiques sociales
SVS 6414	3	Vieillissement et intervention
SVS 6485	3	Santé et travail social: regard transdisciplinaire
SVS 6765	3	Intervention ethnoculturelle

Bloc 70D Complément de formation

Option - Maximum 3 crédits

ANT 2055	3	Anthropologie des problèmes médicaux
ANT 3022	3	Anthropologie de l'humanitaire
ANT 3820	3	Anthropologie, migration et santé
ANT 3830	3	Anthropologie et santé mondiale
DMO 3100	3	Démographie des pays du Sud
DMO 3150	3	Vieillissement des populations
POL 2829	3	Évaluation des politiques publiques
POL 3102	3	Marginalité et politique
POL 3155	3	Politiques sociales
POL 3159	3	Politique et gouverne des peuples autochtones
POL 3906	3	La coopération internationale
SOL 2103	3	Sociologie de la santé
SOL 2107	3	Sociologie politique
SOL 3201	3	Développement international
SOL 3506	3	Transformations du monde contemporain
SOL 3604	3	Inégalités, discriminations et citoyenneté
SVS 2101	3	Travail social et santé
SVS 3275	3	Pratiques en santé
SVS 3362	3	Problèmes sociaux et institutions

Programme 2-250-1-8 Version 00 (A18)

Actualisation de formation en travail social

Règlement des études - Dispositions propres au programme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de l'évaluation de son dossier, le candidat doit :

- soumettre un avis valide du comité des équivalences de l'OTSTCFQ aux fins de la délivrance du permis de pratique de travail social;
- avoir obtenu un diplôme de premier cycle en travail social ou dans un domaine jugé équivalent par l'Ordre à l'extérieur du Canada;
- à la demande de l'École de travail social, se présenter et participer à une entrevue;
- avoir au préalable, satisfait aux conditions relatives à la langue française;

Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université de Montréal estime minimal pour s'engager dans le programme. Il doit donc obtenir au moins 785-990 au test de français international (TFI).

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- La prescription de l'OTSTCFQ fournie par le comité d'équivalence
- Un curriculum vitae
- Le(s) diplôme(s) en lien avec la formation pertinente antérieure
- Des attestations de formations suivies
- Les relevés de notes du cheminement universitaire antérieur

1.2 Informations supplémentaire

Les places de stage sont limitées et ceci a un impact direct sur le taux d'admission et sur le choix des stages. Le processus d'assignation des stages est complexe et sera expliqué aux candidats dès leur admission au programme. Certains stages offerts pourraient se faire en région.

2. Scolarité

La scolarité minimale est d'un trimestre et la scolarité maximale est de 12 trimestres.

Structure du programme

Ce programme ne comporte pas de structure précise puisque chaque candidat reçoit une prescription individualisée par l'OTSTCFQ en fonction de son dossier.

Segment 70

L'actualisation de formation en travail social comporte un maximum de 30 crédits au choix.

Bloc 70A

Choix - Maximum 30 crédits.

Programme 2-259-1-1 Version 05 (A16)

D.E.S.S. en administration sociale

Objectifs

Favoriser l'acquisition et l'approfondissement de connaissances pertinentes à l'exercice de la gestion et au développement des organisations dans certains secteurs spécifiques de services : sociaux, communautaires, pénaux, correctionnels, de réadaptation, d'hébergement et de santé.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. (administration sociale), le candidat doit:

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle universitaire (baccalauréat) ou de l'équivalent
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 2,7 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais
- posséder une expérience professionnelle jugée pertinente d'au moins deux années.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Curriculum vitae

2. Scolarité

La scolarité du programme est de deux trimestres, équivalent temps plein. Le candidat doit cependant avoir complété les 30 crédits requis pour l'obtention du diplôme dans un délai ne dépassant pas quatre années à compter de son inscription initiale.

Structure du programme

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits.

Segment 70

Les crédits du D.E.S.S. sont répartis de la façon suivante : 21 crédits obligatoires et 9 crédits à option.

Bloc 70A

Obligatoire - 21 crédits.

APC 6004	3	Gestion des conflits
APC 6017	3	Communication organisationnelle
APC 6018	3	Organisation et gestion des ressources humaines
APC 6019	3	Enjeux contemporains en administration sociale
APC 6021	3	Administration sociale : aspects financiers
APC 6022	3	Planification dans les organisations
APC 6023	3	Éthique et profession

Bloc 70B

Option - Maximum 9 crédits.

ASA 6132	3	Marketing social
COM 6500	3	Théories de la communication organisationnelle
COM 6505	3	Pratiques de travail en changement
COM 6960	3	Technologies, design et changement continu
COM 6965	3	Problématiques discursives en comm. organisationnelle
CRI 6006	3	Théories de la réaction sociale
CRI 6232	3	La justice réparatrice
CRI 6530	3	Politiques pénales pour adultes
CRI 6533	3	Séminaire avancé de victimologie
CRI 6720	3	Impacts des technologies de sécurité
CRI 6726	3	Médias, communication et sécurité
DMO 6050	3	Démographie et santé
DMO 6502	3	Mortalité, santé et vieillissement
PLU 6115	3	Politiques et santé. Échelles et perspectives
PLU 6911A	3	Pluralisme et citoyenneté
POL 6525	3	Analyses et évaluations de politiques
POL 6629	3	Politiques de protection sociale
PRX 6001	3	Enjeux et pratiques en itinérance
PRX 6002	3	Violence conjugale et violence faite aux femmes
PSY 6714	3	Mobiliser par l'influence
PSY 6715	3	Psychologie des équipes de travail
PSY 6716	3	Consulter en milieu de travail
PSY 6717	3	Diagnostiquer l'organisation
PSY 6732	3	Développer le personnel
PSY 6734	3	Développer l'organisation
PSY 6775	3	Évaluation des programmes d'intervention
PSY 6799	3	Favoriser la santé au travail
REI 6300	3	Séminaire sur la négociation collective
REI 6604	3	Formation et développement des compétences
REI 6610	3	Rémunération, équité et performance
REI 6613	3	Gestion stratégique des ressources humaines
REI 6614	3	Diversité, immigration et équité en emploi
REI 6616	3	Stratégies en relations du travail
REI 6632	3	GRH et diversité de la main-d'oeuvre
SST 6400	3	Gestion stratégique de la prévention
SVS 6045	3	Lien social et société contemporaine
SVS 6465	3	Problèmes sociaux et enjeux sociaux
SVS 6475	3	Analyse organisationnelle

Bloc 70C

Option - Maximum 6 crédits.

ASA 3150G	3	Gestion stratégique du changement
PHE 2010	3	Cadre et normes en contexte philanthropique
PHE 2020	3	Les campagnes de collecte de fonds
PHE 3000	3	Stratégies de développement
POL 2403	3	Immigration et multiculturalisme
POL 3102	3	Marginalité et politique
REI 2475	3	Politiques gouvernementales en R.I.
REI 2510	3	Gestion de la SST
REI 3275	3	Pilotage des performances au travail
REI 3720	3	Secteur public et relations d'emploi
SOL 2403	3	Sociologie des organisations

Bloc 70D Stage

Option - Maximum 6 crédits.

APC 6014	6	Stage supervisé en gestion

Programme 2-259-6-0 Version 04 (A16)

Microprogramme de deuxième cycle en administration sociale

Objectifs

Le microprogramme permet aux étudiants de développer des habiletés essentielles à la gestion d'équipes de travail ou de services sociosanitaires, pénaux ou communautaires dans le contexte actuel.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de deuxième cycle (administration sociale), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle universitaire (baccalauréat) ou l'équivalent
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 2,7 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais
- posséder une expérience professionnelle jugée pertinente d'au moins deux années.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Curriculum vitae

2. Scolarité

La scolarité maximale est de deux années à compter de l'inscription initiale.

3. Statut étudiant

Le candidat peut s'inscrire à temps plein, à demi-temps ou à temps partiel.

Structure du programme

Le microprogramme comporte 15 crédits.

Segment 70

Le microprogramme comprend 12 crédits obligatoires et 3 crédits à option.

Bloc 70A

Obligatoire - 12 crédits.

APC 6018	3	Organisation et gestion des ressources humaines
APC 6019	3	Enjeux contemporains en administration sociale
APC 6021	3	Administration sociale : aspects financiers
APC 6022	3	Planification dans les organisations

Bloc 70B

Option - 3 crédits

APC 6004	3	Gestion des conflits
APC 6017	3	Communication organisationnelle
APC 6023	3	Éthique et profession

Programme 2-401-6-0 Version 01 (H17)

Microprogramme de deuxième cycle en compétences professionnelles

Objectifs

L'objectif principal de ce programme est de permettre aux étudiants, au-delà de leur formation disciplinaire ou pluridisciplinaire, de se doter d'outils et de connaissances qui leur permettront de mieux répondre à certaines exigences professionnelles requises, et ce tant au sein d'organismes publics et parapublics, que d'organismes du secteur privé, d'associations ou d'organismes sans but lucratif (OSBL).

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de deuxième cycle (compétences professionnelles), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité des Études supérieures et postdoctorales et avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 2,7 sur 4,3 ou l'équivalent;

ou

- être inscrit dans un programme de 1er cycle et avoir complété au moins 60 crédits, ou les deux tiers des crédits pour les programmes de plus de 90 crédits, et avoir obtenu une moyenne d'au moins 2,7 sur 4,3.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de un trimestre à temps plein. La scolarité maximale est de trois ans à compter de l'inscription initiale du candidat.

Structure du programme

Le microprogramme comporte 15 crédits.

Segment 70

Les crédits du microprogramme sont répartis de la façon suivante : 12 crédits obligatoires et 3 crédits à option ou au choix.

Bloc 70A

Obligatoire - 12 crédits.

CPR 6001	3	Communiquer en milieu de travail
CPR 6003	3	Enjeux et pratiques du changement
CPR 6004	3	Collaborations et conflits
CPR 6007	3	Organisation d'évènements et de projets

Bloc 70B

Option - Maximum 3 crédits.

APC 6004	3	Gestion des conflits
APC 6018	3	Organisation et gestion des ressources humaines
APC 6021	3	Administration sociale : aspects financiers
APC 6023	3	Éthique et profession
COM 2505	3	Gestion de projet en communication
COM 6505	3	Pratiques de travail en changement
FRA 6610	3	Former des lecteurs
HEC 6017	3	Gestion de sa vie professionnelle (440814)
HEC 6021	3	Habiletés de direction des personnes (447013)
MSL 6103	3	Organisation et gestion des musées
POL 6526	3	Affaires politiques internationales
REI 6611	3	Perspectives internationales de la GRH
SCI 6124	3	Gestion des services en bibliothèque
SVS 6475	3	Analyse organisationnelle

Bloc 70C

Choix - Maximum 3 crédits.
Cours de 2e cycle lié aux compétences professionnelles et autorisé par le responsable du programme.

Programme 2-402-1-0 Version 01 (H18)

D.E.S.S. en santé et sécurité au travail

Objectifs

Ce programme vise, entre autres : à former des professionnels généralistes capables d'intégrer les divers aspects de la santé et de la sécurité du travail aux philosophies et pratiques de gestion des entreprises et à l'organisation technique et humaine du travail; à permettre une intégration optimale des diverses composantes disciplinaires inhérentes à la santé et à la sécurité du travail; à développer l'habileté à interagir avec des cadres ou à assumer des fonctions de gestion dans le domaine de la santé et de la sécurité du travail.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. (santé et sécurité du travail), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle universitaire (baccalauréat) ou de l'équivalent
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- posséder, de préférence, une expérience sur le marché du travail.

Les admissions se font aux sessions d'automne et d'hiver.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Curriculum vitae

2. Scolarité

La scolarité minimale du programme est de deux trimestres à temps plein ou l'équivalent. La scolarité maximale est de quatre ans à partir de l'inscription initiale.

Structure du programme

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits.
À l'intention des étudiants dont la préparation est jugée insuffisante.

- Bloc 1
SST1110 - 3 crédits - Sécurité du travail
SST2120 - 3 crédits - Ergonomie
- Bloc 2
REI2510 - 3 crédits - Gestion de la SST
SST1010 - 3 crédits - Introduction à la gestion de la SST
- Bloc 3
SST2130 - 3 crédits - Hygiène du travail
REI3525 - 3 crédits - Évaluations et enquêtes en SST

Segment 70

Les crédits du D.E.S.S. sont répartis de la façon suivante : 18 crédits obligatoires, de 6 à 12 crédits à option et, au maximum, 6 crédits au choix.

Bloc 70A

Obligatoire - 18 crédits.
Le cours SST6550 sera suivi après les autres cours obligatoires.

SST 6100	3	Sciences sociales et SST
SST 6200	3	Problématique des maladies professionnelles
SST 6300	3	Droit et gestion de la réparation
SST 6400	3	Gestion stratégique de la prévention
SST 6450	3	Gestion financière de la SST
SST 6550	3	Projet d'intervention

Bloc 70B Sciences de la Gestion

Option - Maximum 6 crédits.

REI 6170	3	Stratégies en santé et sécurité du travail
REI 6604	3	Formation et développement des compétences
REI 6613	3	Gestion stratégique des ressources humaines
REI 6616	3	Stratégies en relations du travail
REI 6617	3	Perspectives économiques des politiques publiques en RI
REI 6627	3	Aspects internationaux de la SST
REI 6630	3	Mieux-être et promotion de la santé au travail
REI 6632	3	GRH et diversité de la main-d'oeuvre

Bloc 70C Santé au travail

Option - Maximum 6 crédits.

MSN 6021	3	Gestion des risques en santé environnementale
MSN 6111	3	Hygiène du travail
MSN 6136	3	Principes de l'analyse du risque 1
TXL 6010	3	Introduction à la toxicologie

Bloc 70D Ergonomie

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

GIN 6403	3	Ergonomie sécurité (IND6403)
GIN 6410	3	Ergonomie occupationnelle : aspects physiques (IND6410)
GIN 6411	3	Ergonomie occupationnelle : aspects environnementaux (IND6411)

Bloc 70E

Choix - Maximum 6 crédits.
Cours de niveau 2000 ou 3000 du 1er cycle ou cours de 2e cycle.

Programme 2-405-1-1 Version 01 (A15)

D.E.S.S. en journalisme

Programme offert en partenariat avec les Facultés des arts et des sciences, de droit et de l'éducation permanente.

Objectifs

L'objectif du D.E.S.S. en journalisme est de former des journalistes polyvalents, munis d'une pensée analytique et critique combinée à une connaissance des enjeux éthiques, ayant la capacité de mettre en contexte et d'approfondir les dossiers, tout en maîtrisant de multiples plateformes. La formation disciplinaire, pluridisciplinaire et professionnelle qui sera offerte dans le cadre de ce programme permettra aux étudiants d'avoir une approche transversale de l'information et d'approfondir leurs connaissances des domaines où ils souhaitent exercer le métier de journaliste.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1.1 Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. (journalisme), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance de l'anglais
- faire preuve d'une bonne connaissance du français attestée au besoin, sur demande, par la réussite du test TFI (test de français international) avec une note d'au moins 785/990.

1.2 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation
- Curriculum vitae

2. Scolarité

La scolarité minimale du D.E.S.S. est de deux trimestres équivalant plein temps. La scolarité maximale est de 4 ans à compter de l'inscription initiale du candidat. Cependant, l'offre de cours s'échelonnera sur un minimum de trois trimestres.

Structure du programme

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits.

Segment 70

Les crédits du D.E.S.S. sont répartis de la façon suivante : 3 crédits obligatoires, de 21 à 27 crédits à option et, au maximum, 6 crédits au choix.

Bloc 70A

Cours obligatoire - 3 crédits.

JRN 6101	3	Analyse de la pratique journalistique

Bloc 70B Fondements

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

JRN 6102	3	Médias et politique
JRN 6103	3	Cadre normatif de l'info et des médias
JRN 6104	3	Communication et journalisme

Bloc 70C Ateliers professionnels

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

JRN 6201	3	Journalisme multiplateforme
JRN 6202	3	Écriture de presse
JRN 6203	3	Journalisme d'enquête
JRN 6204	3	Journalisme et information internationale
JRN 6205	3	Journalisme à l'ère numérique
JRN 6206	3	Atelier salle de presse

Bloc 70D Disciplinaires

Choix - maximum 6 crédits.
Cours de 1er et de 2e cycle choisi dans la banque de cours de l'UdeM. Choix à approuver par le responsable de programme.

Bloc 70E Application/Activité d'intégration

Option - 9 crédits.

JRN 6401	9	Stage
JRN 6402	9	Travail dirigé
JRN 6403	9	Création journalistique

Programme 2-960-1-5 Version 04 (E19)

Maîtrise individualisée (M. Sc.), option administration sociale

Objectifs

Maîtrise individualisée (M. Sc.)

Le programme de maîtrise individualisée M. Sc. est destiné à répondre à des besoins ou des objectifs de formation pluridisciplinaires, lorsqu'il y a absence de programmes existants appropriés. Trois types d'objectifs spécifiques sont poursuivis :

- répondre aux besoins de candidats qui identifient une voie de formation liée à un plan de carrière bien défini ou à des objectifs d'enrichissement d'une culture personnelle
- répondre aux besoins communs de groupes de candidats (provenant, par exemple, d'entreprises, d'associations ou d'organismes) qui définissent un cheminement de formation correspondant au développement de qualifications précises
- permettre d'élaborer un cheminement académique menant à l'obtention d'une maîtrise dans certaines disciplines.

Maîtrise individualisée en administration sociale

La maîtrise individualisée en administration sociale vise à développer des compétences pour gérer des équipes multidisciplinaires de professionnels travaillant dans des organismes du réseau de la santé, des services sociaux, communautaires et correctionnels.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

De façon générale, pour être admissible, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat, ou d'un diplôme équivalent, dans un domaine pertinent au champ d'études considéré, ou d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- soumettre, avec l'appui d'un professeur intéressé, un projet d'études qui sera évalué par le comité académique du programme individualisé.
- L'admission est conditionnelle à une recommandation favorable de ce comité.

1.1 Conditions propres à la M. Sc. individualisée (administration sociale)

Pour être admissible à la maîtrise individualisée en administration sociale, le candidat doit :

- être titulaire du D.E.S.S. en administration sociale avec une moyenne de 3,0 ou plus
- démontrer une expérience professionnelle jugée pertinente d'au moins deux années
- présenter un projet d'études qui sera évalué par le Comité de gestion académique.

1.2 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Curriculum vitae

2. Scolarité propre à la M. Sc. individualisée (administration sociale)

La scolarité minimale est de un trimestre à temps plein et la scolarité maximale est de deux années.

Structure du programme

La maitrise comporte 45 crédits et est offerte selon deux options:

- option Cheminement libre (segment 70), offerte selon trois modalités:
  Mémoire (MM)
  Stage ou travail dirigé (ST/TD)
- option Administration sociale (segment 71), dont 30 crédits réussis dans le cadre du D.E.S.S. en administration sociale, offerte selon la modalité du travail dirigé

Segment 70 - Propre à l'option Cheminement libre

Tous les crédits de l'option sont au choix. Ils sont répartis de la façon suivante:

- modalité avec mémoire (MM) : de 12 à 21 crédits de cours et de 24 à 33 crédits consacrés à la recherche et à la rédaction d'un mémoire,
- modalité sans mémoire (SMM) - avec stage ou travail dirigé : de 30 à 36 crédits de cours et de 9 à 15 crédits consacrés à un travail dirigé ou à un stage.

MM Bloc 70A

Choix - Minimum 12 crédits, maximum 21 crédits.
Activités choisies en collaboration avec le directeur de recherche et approuvées par le Comité d'études supérieures ad hoc.

MM Bloc 70B Recherche et mémoire

Choix - Minimum 24 crédits, maximum 33 crédits.
Activités choisies en collaboration avec le directeur de recherche et approuvées par le Comité d'études supérieures ad hoc.

ST/TD Bloc 70A

Choix - Minimum 30 crédits, maximum 36 crédits.
Activités choisies en collaboration avec le directeur de recherche et approuvées par le Comité d'études supérieures ad hoc.

ST/TD Bloc 70B Stage ou travail dirigé

Choix - Minimum 9, maximum 15 crédits.
Activités choisies en collaboration avec le directeur de recherche et approuvées par le Comité d'études supérieures ad hoc.

Segment 71 - Propre à l'option Administration sociale

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 30 crédits obligatoires et 15 crédits à option.

Bloc 71A

Obligatoire - 15 crédits.

APC 6000	3	Gestion des organisations
APC 6002	3	Planification et concertation
APC 6004	3	Gestion des conflits
APC 6008	3	Gestion des ressources humaines
APC 6017	3	Communication organisationnelle

Bloc 71B

Option - Minimum 9 crédits, maximum 15 crédits.
Cours choisis parmi les suivants ou, en accord avec le comité du programme, tout autre cours pertinent. Un maximum de 6 crédits de cours de 1er cycle est permis.

ASA 2000G	3	Gérer la qualité et la performance

ASA 6132	3	Marketing social
POL 2321	3	Politique et administration
POL 2829	3	Évaluation des politiques publiques
POL 6525	3	Analyses et évaluations de politiques
SOL 2107	3	Sociologie politique
SOL 2403	3	Sociologie des organisations
SOL 6654	3	Sociologie des politiques sociales
STS 6010	3	Statistiques sociales et politiques publiques
SVS 6424	3	Communautés et intervention
SVS 6465	3	Problèmes sociaux et enjeux sociaux
SVS 6475	3	Analyse organisationnelle

Bloc 71C Stages

Option - Maximum 6 crédits.

APC 6014	6	Stage supervisé en gestion

Bloc 71D

Obligatoire - 15 crédits.

APC 6020	15	Travail dirigé

Programme 2-960-1-2 Version 02 (A16)

D.E.S.S. en arts, création et technologie

Programme offert avec la collaboration de la Faculté des arts et des sciences et de la Faculté de musique.

Objectifs

L'objectif du D.E.S.S. (arts, création et technologies) est d'offrir une formation pluridisciplinaire approfondie, avec une certaine souplesse sur les compétences requises et acquises, pour que l'étudiant acquière une vision large du domaine. De façon plus spécifique, ce programme vise deux principaux objectifs : d'une part faire comprendre et amener à maîtriser les technologies aux étudiants avec une formation artistique ou en sciences humaines, de l'autre faire explorer la création artistique par les étudiants possédant une formation initiale plus technologique. Ce programme vise également à servir de point de contact entre les différents domaines disciplinaires qui interagissent afin de former les arts technologiques.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

1.1 Exigences générales

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. (arts, création et technologies), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre; par exemple dans l'un des domaines suivants : communication, design, études cinématographiques, informatique, ingénierie, lettres, musique ou toute autre formation jugée pertinente
- avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais
- soumettre une lettre de motivation personnelle (max. 500 mots) précisant l'intérêt pour le programme ainsi que les grandes lignes d'un projet pédagogique en arts technologiques envisagé (projet de recherche, de création ou de stage)
- soumettre un curriculum vitae.

1.2 Connaissances préalables requises

À l'admission, selon le dossier de l'étudiant et en lien avec le projet pédagogique, le comité des études du programme pourra imposer des crédits de cours complémentaires.

1.3 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation (maximum 500 mots)
- Curriculum vitae

2. Scolarité

La scolarité du D.E.S.S. est de deux trimestres équivalents à plein temps. La scolarité maximale est de 4 ans à compter de l'inscription initiale du candidat.

Structure du programme

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits, dont un tronc commun (segment 01) et les deux options suivantes:

- Option Projet de création (segments 01 et 71)
- Option générale (segments 01 et 74) qui est offerte selon deux modalités:
  avec Stage (ST)
  avec Travail dirigé (TD)

Les crédits sont répartis comme suit: 3 crédits de cours obligatoires, 27 crédits de cours à option, dont un minimum de 9 crédits attribués à un projet de création ou à un stage, ou 6 crédits attribués à un travail dirigé. Dans les blocs à option 01C et 01D, l'étudiant doit choisir des cours dans au moins deux champs disciplinaires. Dans le cadre de son D.E.S.S., l'étudiant peut suivre jusqu'à 6 crédits de cours du premier cycle. Pour les étudiants qui choisiront le cours IFT6145 de 4 crédits, le programme comptera 31 crédits.

Segment 01 Tronc commun

Les crédits du tronc commun sont répartis de la façon suivante : 3 crédits obligatoires et de 9 à 21 crédits à option selon l'option choisie par l'étudiant.

Bloc 01A

Obligatoire - 3 crédits.

ART 6001	3	Recherche et création : approches

Bloc 01B Ateliers

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

ART 6008	1	Traitement interactif : image et son
ART 6010	1	Montage vidéo
ART 6011	1	Traitement de l'image
ART 6012	1	Animation 2D
ART 6013	1	Modélisation et animation 3D
ART 6014	1	Multi projection
ART 6015	1	Capteurs, interaction 3D et mobilité
ART 6016	1	Immersion et réalité augmentée
ART 6017	1	Internet et Web
ART 6018	1	Animation et interaction dans un environnement 3D
ART 6019	1	Programmation d'application mobile
ART 6020	1	Atelier thématique

Bloc 01C Cours fondamentaux

Option - Minimum 6 crédits, maximum 16 crédits.

ART 6300	3	Recherches création en art numérique
ART 6400	3	Création interactive avancée en 3D
CIN 6015	3	Cinéma et philosophie
CIN 6050	3	Scénarisation, technologies et création
CIN 6053	3	Recherche et création en cinéma
CIN 6054	3	Poétique de l'audio-visuel
CIN 6056	3	Cinéma et culture numérique
COM 6335	3	Communication et espace public

COM 6341	3	Médias, sexe et genre
COM 6402	3	Recherche - création dans le champ communicationnel
COM 6420	3	Médias et technologies nouvelles
COM 6501	3	Théories de la communication médiatique
DEJ 6000	3	Concepts fondamentaux des jeux
DEJ 6003	3	Jeux, expériences et interactions
DEJ 6012	3	Jeux sérieux et ludification
DIN 6000	3	Design et approches systémiques
FRA 6443	3	Sociocritique
FRA 6486	3	Esthétique
FRA 6501	3	Atelier de création littéraire
IFT 6145	4	Vision tridimensionnelle
IFT 6800	4	Atelier en informatique
JEU 6002	3	Cinéma, jeu vidéo et fiction interactive
MUS 6321	3	Psychoacoustique musicale
MUS 6322X	3	Acoustique des instruments de musique
MUS 6323	3	Musique de création et technologies
MUS 6324X	3	Traitement sonore en temps réel 1
MUS 6328X	3	Lutherie numérique et systèmes interactifs
MUS 6329X	3	Projet en informatique musicale
PLU 6034	3	Littérature, cinéma et médias
PLU 6042	3	Problématiques de l'intermédialité
PLU 6060	3	Champ des études intermédiales
PLU 6350	3	Recherche-création : cinéma et arts visuels

Bloc 01D Compléments de formation

Option - Maximum 6 crédits.

CIN 2002	3	Pratique vidéographique
CIN 2003	3	Pratique scénaristique
COM 2571	3	Interfaces et scénarisation
COM 3060	3	Cyberculture
COM 3562	3	Animation pour Web et plateformes mobiles
COM 3570	3	Communication vidéo, montage et diffusion
FRA 3500	3	Littérature, culture, médias
FRA 3715	3	Écriture et nouveaux médias
FRA 3825	3	Pratiques de l'édition numérique
IFT 1015	3	Programmation 1
IFT 1135	3	Introduction aux applications mobiles
IFT 1810	3	Introduction à la programmation
IFT 2905	3	Interfaces personne-machine
MUS 1300	3	Introduction à l'acoustique musicale
MUS 1321	3	Analyse, synthèse et traitement des sons
MUS 1323	3	Création musicale en langage Python 1
MUS 2314	3	Musique visuelle 1
MUS 2315	3	Musique visuelle 2
MUS 2327	3	Création sonore jeux vidéo 1
MUS 3328X	3	Lutherie numérique et systèmes interactifs

Segment 71 Propre à l'option Projet de création

Les crédits de l'option, incluant le segment 01, sont répartis de la façon suivante : 3 crédits obligatoires et 27 crédits à option, dont 6 crédits attribués à un projet de création.

Bloc 71A Projet de création

Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.

ART 6003	6	Projet de création
ART 6100	3	Pratiques d'art numérique dans l'espace physique
ART 6200	3	Pratiques d'art numérique sur écran

Segment 74 Propre à l'option Générale

Les crédits de l'option selon la modalité Stage (ST), incluant le segment 01, sont répartis de la façon suivante : 3 crédits obligatoires et 27 crédits à option, dont 6 crédits attribués à un stage.
Les crédits de l'option selon la modalité Travail dirigé (TD), incluant le segment 01, sont répartis de la façon suivante : 9 crédits obligatoires, dont 6 crédits attribués à un travail dirigé, et 21 crédits à option.

ST-Bloc 74A Stage

Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.

ART 6004	6	Stage
ART 6100	3	Pratiques d'art numérique dans l'espace physique
ART 6200	3	Pratiques d'art numérique sur écran

TD-Bloc 74A Travail dirigé

Obligatoire - 6 crédits.

ART 6005	6	Travail dirigé

Programme 3-241-1-0 Version 05 (A12)

Doctorat en sciences humaines appliquées (Ph. D.)

Programme offert en partenariat avec le Département d'anthropologie et l'École de criminologie de la Faculté des arts et des sciences, ainsi que les Facultés de médecine et des sciences de l'éducation.

Objectifs

Ce programme de doctorat interdisciplinaire vise à former des personnes qui souhaitent intégrer les apports de plus d'une discipline et en appliquer les connaissances à la compréhension des phénomènes humains et sociaux.
Le programme est associé en priorité à neuf départements et écoles de la Faculté des arts et des sciences : anthropologie, criminologie, démographie, psychoéducation, psychologie, science politique, sciences économiques, service social et sociologie.

Règlement des études - Dispositions propres au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Ph. D. (sciences humaines appliquées), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'une maîtrise dans un domaine pertinent ou attester d'une formation jugée équivalente
- posséder une formation ou une expérience de recherche adéquate
- avoir obtenu, au 2e cycle, une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise
- pour l'option Bioéthique, avoir complété 21 crédits du D.E.S.S. (bioéthique); un maximum de 9 de ces 21 crédits peuvent être suivis à titre de crédits complémentaires dans le programme de Ph. D.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Une lettre d'intention ou de motivation
- Un curriculum vitae
- Trois lettres de recommandation
- Esquisse du projet de thèse

Structure du programme

Le doctorat comporte 90 crédits. Il est offert avec deux options :

- l'option Générale (segment 01),
- l'option Bioéthique (segment 70).

Segment 01 - Propre à l'option générale

L'option comporte 90 crédits dont 78 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

Bloc 01A

Obligatoire - 12 crédits.

SHA 7015	3	Épistémologie : sciences humaines appliquées
SHA 7040	3	Méthodologies de la recherche appliquée
SHA 7055	3	Séminaire sur l'interdisciplinarité
SHA 7065	3	Séminaire sur l'intervention

Bloc 01B Recherche et thèse

Obligatoire - 78 crédits.
Les cours SHA71001 et SHA71002 sont équivalents au cours SHA7100.

SHA 7050	0	Examen général de doctorat
SHA 7060	75	Thèse
SHA 71001	0	Séminaire de thèse 1
SHA 71002	3	Séminaire de thèse 2

Segment 70 - Propre à l'option Bioéthique

L'option comporte 90 crédits dont 78 attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

Bloc 70A

Obligatoire - 12 crédits.
À suivre au cours des trois premiers trimestres suivant l'inscription au programme.

BIE 7500	3	Théories contemporaines de la bioéthique
SHA 7015	3	Épistémologie : sciences humaines appliquées
SHA 7040	3	Méthodologies de la recherche appliquée
SHA 7055	3	Séminaire sur l'interdisciplinarité

Bloc 70B Recherche et thèse

Obligatoire - 78 crédits.
À suivre après avoir complété l'examen de synthèse.

BIE 7700	3	Séminaire de thèse
SHA 7050	0	Examen général de doctorat
SHA 7060	75	Thèse